This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 946,859

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XIX

19-20

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME DIX-NEUVIÈME

15 JANVIER 1886

v. 19

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME DIX-NEUVIÈME

15 JANVIER 1886

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

19-20

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME DIX-NEUVIÈME

15 JANVIER 1886

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

SOMMAIRE DU N° 1er.

Pages.

H. Gaidoz et **Paul Sébillot.** — Bibliographie des traditions et de la littérature populaire ou orale des Frances d'Outremer (*fin*) 1

Paul Regnaud. — Les principes de la nouvelle Grammaire à propos de l'ouvrage de M. Karl Brugmann, intitulé : *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft* 44

A. Orain. — Glossaire patois (*fin*) 67

Raoul de la Grasserie. — Étude de Grammaire comparée. — De la Catégorie du nombre 87

A. S. Gatschet. — Un petit poème en quiché de Guatémala 106

BIBLIOGRAPHIE

H. Gaidoz et **Paul Sébillot.** — *Blason populaire de la France* 108

L. Soulice. — *L'intendant Foucault et la Révocation en Béarn* 109

VARIA 111

Ref-st
84239

BIBLIOGRAPHIE

DES TRADITIONS ET DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE OU ORALE DES FRANCES D'OUTREMER

(*Suite et fin*)

AMÉRIQUE

Possessions françaises.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Relation d'une excursion à Terre-Neuve et à Saint-Pierre-de-Miquelon. (*Revue des Deux-Mondes*, 1831, 1er trimestre.)

La Landelle. Tableau de la mer, 3e série. Mœurs maritimes. *Paris*, Hachette, 1868, in-18.

Le chap. V contient, p. 262 et suivantes, des détails sur la pêche de la morue, les mœurs des pêcheurs, etc. A la p. 284 est relatée la visite annuelle que font à cette île les indigènes Gaspésiens de Terre-Neuve. (Baptêmes et inhumations en terre bénie et française.)

Gobineau (A. de). Voyage à Terre-Neuve. (*Tour du Monde*, t. VII, p. 401-416.)

ANTILLES FRANÇAISES.

LANGUE CRÉOLE OU PATOIS.

TURIAULT. Études sur le langage créole de la Martinique. *Brest*, Lefournier, 1874. (Extrait des *Bulletins de la Société académique de Brest.*) 238 p. in-8 et une photographie.

[MARBOT]. Les Bambous, par un vieux commandeur, recueil de fables traduites en patois. Fort-de-France (Martinique), 1re édit., 1846; 2e édit., 1849. Nouvelle édition, 1869.

M. Brunet (*Revue critique*, 1881, t. I, p. 353) cite une édition de 1879, faite à Nevers.

Poésies nègres, spécimens de chansons en patois créole, en l'honneur de M. Hurard, candidat des électeurs noirs aux élections de 1881, et imprimées sur papier de toutes couleurs. *Figaro*, 1er octobre 1881.

CARAÏBE.

ROCHEFORT (C. DE). Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, avec un vocabulaire caraïbe. (Attribuée à L. de Poincy et à Cés. de Rochefort.) Rotterdam, 1658.

— Natuurlyke en zedelyke Historie van d'Eylanden de Voor-Eylanden van Amerika. Met eenen Caraïbaanschen Woorden-schat en Koperplaten. Vertaalt in Nederduytsch door H. Dullaart. Rotterd., 1662, in-4.

Traduction hollandaise du précédent.

ROCHEFORT. A vocabulary of the Caraib and French Languages. Contained in « Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique ». In-4, XXXII et 596 p. *Rotterdam*, 1681.

Traduction anglaise du précédent.

DAVIES (J., of Kidwelly). A Vocabulary of the Caribbean and English Languages. Contained in « The History of the Caribby Islands ». In 2 books, with plates. In-folio de VI-351 p. *London*, 1666.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

LA BORDE. Relation de l'origine, mœurs, coutumes, guerres et voyages des Caraïbes sauvages des îles des Antilles de l'Amérique, publié dans le Recueil de divers voyages faits en Afrique et en Amérique, qui n'ont point esté encore publiez. (Publié par H. Justel?) *Paris*, 1674.

Ce volume, cité par Ternaux sous le n° 911, contient : R. Ligon, Histoire de l'isle des Barbades. Trad. de l'Anglois. Avec 1 carte et 11 pl. — De La Borde, Relation de l'origine, mœurs, coustumes, etc., des Caraïbes. Relation de la Guiane, et de ce qu'on y peut faire. Avec 1 pl. — Description de l'isle de la Jamaïque. Avec une carte. — Description de l'isle de Saint-Christophe. Avec 1 carte, etc.

LABAT (Le P. J.-B.). Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion... des habitants anciens et modernes, les... evenements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait. *Paris*, 1722, 6 vol. in-12.

DUTERTRE. Histoire générale des Antilles, habitées par les François. *Paris,* 1667-1671, 4 vol. in-4.

CHANVALLON (Thibault de). Voyage à la Martinique, contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette isle, faites en 1751 et dans les années suivantes (par Thibault de Chanvallon). *Paris*, Bauche, 1763, in-4.
Curieux renseignements sur les Indiens Caraïbes.

LÉONARD. Voyage aux Antilles, vers 1787.

LANJUINAIS (Le comte). Notice sur l'ouvrage de l'évêque Grégoire intitulé : *De la littérature des nègres*, 1808, in-8.

LEBLOND (J.-B.). Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale, 1813, in-8. (Leblond a passé plusieurs années aux tropiques.)

MOREAU DE JONNÈS. Monographie du gecko mabouïa des Antilles, 1821.

SAINTE-CROIX (Marquis de). Statistique de la Martinique. Avec carte. 1822, in-8.

BOYER-PEYRELEAU (Colonel). Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe. *Paris,* Brissot, Thivars, 1823, 2 vol. in-8.

RUFZ (Dr E.). Enquête sur le serpent. *Saint-Pierre Martinique,* 1845.

— Enquête sur le serpent de la Martinique, 2e édit. *Paris,* Germer-Baillère, 1859, in-8, XIX-402 p.
Détails de superstitions et de médecine indigène.

DANEY (SIDNEY). Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815, par M. Sidney Daney. *Fort-Royal,* 1846-47, 5 vol. in-8.

RUFZ DE LAVISON. — Études historiques et statistiques sur la population de Saint-Pierre, de la Martinique. *Saint-Pierre*, 1854, 2 vol. in-8.

CONTES.

AUDEBRAND (Ph.). La Cruche de nacre, conte des Antilles. Dans le *Journal des Enfants*, 1856, t. I, p. 242.

TURIAULT (F.). Ouvrage cité. — Cendrillon. — Les habitants du Gros-Morne avant leur civilisation. (Textes patois.)

Compère Lapin et Compère Éléphant, conte, dans Yette, roman de Th. Bentzon, *Paris*, 1880, reproduit dans Rolland, *Faune populaire de la France*, t. V, p. 263-264.

PROVERBES.

SCHŒLCHER (Victor). Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage. *Paris*, Pagnerre, 1841, in-8.

Contient un recueil de proverbes en français corrompu en usage parmi les nègres des colonies françaises, p. 417-434.

TURIAULT. Ouvrage cité.

GAIDOZ ET SÉBILLOT. Blason populaire de la France. Ouvrage cité.

DEVINETTES.

TURIAULT. Ouvrage cité.

GUYANE FRANÇAISE.

LANGUE CRÉOLE OU PATOIS.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Introduction à l'histoire de Cayenne et Étude sur la grammaire créole. *Antibes*, J. Marchand, 1872, LX-208 p., pet. in-18.

COELHO (F. Adolpho). Os dialectos Romanicos ou Neo-Latinos na Africa, Asia, America. (Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne*, 1881.)

Détails sur les dialectes produits par les langues romanes dans les différentes colonies (Maurice, Louisiane, Guyane, la Dominique, la Trinité, la Martinique, etc.).

LANGUES INDIGÈNES.

BIET. Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les Français en l'année 1652; avec un dictionnaire de la langue du mesme païs. *Paris*, 1664, 1 vol. in-4.

Dictionnaire Galibi, précédé d'un essai de grammaire, par M. D. L. S. *Paris*, 126 p. in-12.

A la suite de: *Maison Rustique à l'usage des habitants de la France équinoxiale*, connue sous le nom de Cayenne. *Paris*, 1763, in-12.

La préface signale des dictionnaires antérieurs.

Larousse mentionne un dictionnnaire galibi, 1763, in-8, qu'il attribue à de La Salle de l'Étang. Ce doit être le même.

(DE PRÉFONTAINE). Dictionnaire Galibi. Dictionarium gallice, latine et galibi. Edidit C. Fr. Ph. de Martius. s. l. n. d., in-8.

Grammaires et Vocabulaires : roucouyenne, piapoco et d'autres langues de la région des Guyanes, par MM. J. Crevaux, P. Sagot et L. Adam. *Paris*, 1882, gr. in-8, IV-288 p.

On a groupé dans ce volume de nombreux documents lexicologiques et grammaticaux à l'aide desquels les linguistes pourront aborder l'étude comparée des idiomes les plus importants de la région des Guyanes, si peu et si mal connus jusqu'à ce jour : galibi, roucouyenne, cariniaco, apalai, carijona, oyampi, arrouague, piapoco, caouiri, baré, baniva, yaribero, puinavi, piaroa, guahibo, yarouro, otamaco, guaraouno, etc.

Quelques ouvrages cités aux Traditions, tels que Léry, Boyer, etc., contiennent aussi des documents linguistiques.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

VILLEGAGNON. Copie de quelques lettres sur la navigation du chevalier de Villegaignon, ès terres d'Amérique, oultre l'équinoxiale jusque soubz les tropiques du Capricorne, contenant sommairement les fortunes encourues en ce voyage avec les mœurs et les façons de vivre des sauvages du pays, envoyées par un des gens dudict seigneur. *Paris*, chez M. Lejeune, 1557, in-12.

Cf. sur Villegagnon le discours de Nicolas Barré sur la navigation du chevalier de Villegagnon en Amérique. *Paris*, Lejeune, 1558, in-12.

THEVET (André). Les singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique et de plusieurs autres terres et isles découvertes de notre temps. *Paris*, chez les héritiers de Maurice Delaporte, 1558, in-4, fig. — Réimprimées, *Anvers*, chez Christophe Plantin, 1559, in-8.

Cf. sur Thevet, qui était très crédule, Léry, *Voyage au Brésil*.

LÉRY. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil de l'Amérique, contenant la navigation et choses remarquables vues sur mer par l'auteur, etc., les mœurs et façons de vivre estranges des sauvages brasiliens, avec un colloque en leur langue. *La Rochelle*, 1578, in-8. — *Rouen*, 1578, in-8. — *La Rochelle*, 1585, in-8. — *Genève*, 1611, in-8.

Il existe une traduction latine, *Genève*, 1586 et 1594, in-8, et une hollandaise, *Amsterdam*, 1597.

BOYER. Véritable relation de ce qui s'est passé au voyage que fit M. de Bretigny en l'Amérique occidentale, avec une description des mœurs et des provinces des sauvages, un dictionnaire de la langue et un avis très-nécessaire à tous ceux qui veulent habiter ou faire habiter ce pays-là ; le tout fait sur les lieux par P. Boyer, seigneur du Petit Puy. *Paris*, 1654, in-12.

AIGREMONT (D'). Relation du voyage des Français fait au Cap Nord en Amérique, par les soins de la Compagnie établie à Paris, et sous la conduite de M. de Royville, avec une ample description du pays, des mœurs et façons de vivre des sauvages, par J. de Laon, seigneur d'Aigremont. *Paris*, 1654, in-12.

(CHEVILLARD). Desseins du cardinal de Richelieu sur l'Amérique... et un ample traité du naturel de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la terre ferme. *Rouen*, 1659, in-4.

BIET. Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne, entrepris par les François en l'an 1652, par M. Antoine Biet, prêtre. *Paris*, François Clauzier, 1664, in-4.

Le troisième livre traite du tempérament du pays, de la fertilité

de la terre et des mœurs des sauvages de cette contrée, avec un dictionnaire de la langue du même pays.

De La Barre. Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée Guyane, nouvellement remise sous l'obéissance du roi, par le sieur de La Barre, son lieutenant-général en ce pays. *Paris*, Jean Ribou, 1666, in-4.

Clodoré (J., secrétaire de vaisseau). Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terres fermes de l'Amérique, pendant la dernière guerre avec l'Angleterre et depuis.., accompagnée d'une exacte description du pays, mœurs et naturel des habitants, le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays, par J. C. S. D. V. *Paris*, 1671, 2 vol. in-12.

Froger. Relation d'un voyage fait en 1695-1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, etc., par une escadre commandée par M. de Gennes. *Amsterdam*, 1699, in-12.

Grillet. Journal du voyage qu'ont fait les PP. Grillet et Bechamel dans la Guyane l'an 1674. (Publié dans la *Relation de la rivière des Amazones* de Gonneville.) *Paris*, 1679-80, 4 vol.

Labat (Le P. J.-B.). Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727. *Paris*, 1730, 4 vol. in-12.

Recueil de voyages dans l'Amérique méridionale, contenant diverses observations remarquables touchant le Pérou, la Guyane, etc. *Amsterdam*, Bernard, 1738, in-12.

Barrère (P.). Nouvelle relation de la France équinoxiale, contenant la description des côtes de la Guyane, de l'île de Cayenne..., les mœurs et coutumes des différents

peuples sauvages qui l'habitent, avec des figures dessinées sur les lieux. *Paris,* 1743, in-12.

GUMILLO. Histoire naturelle, civile et géographique de l'Orénoque, dans laquelle on traite des usages et des coutumes des Indiens qui l'habitent, des animaux, etc., par le P. Joseph Gumillo de la C. de J. Traduit de l'espagnol par M. Eidons. *Avignon*, 1758, in-12.

BELLIN. Description géographique de la Guyane, contenant les possessions des François, des Espagnols, des Portugais, des Hollandais dans ces vastes pays, etc. *Paris*, 1763, 1 vol. in-4, fig. et cartes.

BANCROFT (E.). An essay on the natural history of Guiana, together with an account of the religion, manners and customs of several tribes of its Indian inhabitants, by a gentleman of the medical faculty during his residence in that country (by Edouard Bancroft). *London*, 1769, in-8.

Renseignements sur les Indiens de la Guyane.

PRUDHOMME (L.-M.). Voyage à la Guyane et Cayenne fait en 1789 et années suivantes. *Paris*, 1798, in-8.

STEDMAN. Voyage à Surinam, traduit de l'anglais, suivi du tableau de la Colonie française de Cayenne. *Paris*, Buisson, an VII, 3 vol. in-8.

Le troisième volume contient des renseignements sur les mœurs des Indiens habitant en territoire français.

GIRAUD. Mémoires sur la colonie de la Guyane française. *Paris*, 1803.

PITOU (N. L. A.). Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages. *Paris*, l'auteur, 1805, 2 vol. in-8. 2e édit., 1807.

LEBLOND (J.-B.). Description abrégée de la Guyane française, 1814, in-8.

DENIS (Ferdinand). La Guyane. *Paris*, 1824, 2 vol. in-18.

GIBERT DES MOLIÈRES, déporté du 18 fructidor. Fragment d'un journal écrit à la Guyane, 1835, in-8.

Mémoires sur les nouvelles découvertes géographiques faites dans la Guyane française, par M. le baron Walckenaer. (*Annales des Voyages*, juillet 1837.)

BEAUMAULT DE BEAUREGARD. Voyage à la Guyane. 1842, 2 vol. in-8.

Déporté à Cayenne de 1797 à 1801.

Notes sur la Guyane française, les mœurs et les habitudes des indigènes, par Gatier. (*Annales scientifiques de l'Auvergne*, t. II.)

NOUVION (V. DE). Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane, suivis du catalogue bibliographique de la Guyane. *Paris*, Béthune et Plon, 1844, 1 vol. in-8.

DENIS (Ferdinand). Voyages de Malouet dans les forêts de la Guyane. 1854.

Réimpression de l'ouvrage publié d'abord dans le premier volume des *Mél. de litt.* de Suard.

PUECH (E.). La Guyane française. Récits d'un missionnaire. (*Revue du Monde catholique*, 1865.)

BOUYER. La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863. *Paris*, 1867, in-4.

Ouvrage illustré de types, de scènes et de paysages par Riou et de fig. d'histoire naturelle par Rapine et Delahaye.

Voyage chez les Indiens de la Guyane. (*Bulletins de la Société des sciences, etc. de la Réunion. Saint-Denis*, 1873, in-8.)

CONTES.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Introduction à l'histoire de Cayenne, suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole. *Antibes*, J. Marchand, 1872, pet. in-18.

Le Nègre, l'Indien et le Blanc (Neg, Inguien ké blang), en vers; *Le Chien et le Chat* (Chien ké Chat) en prose. (Ces deux contes sont composés d'après des traditions nègres.)

LOYS BRUEYRE. (Dans *Mélusine*, t. I, 1877, col. 24 et 43.)

Papa Tigre et papa Mouton. — *Les Trois Œufs.* (Ces deux contes sont en français seulement.)

CHANSONS.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Ouvrage cité. Deux chansons en créole, non purement populaires, mais composées populairement : *Le Crapaud* (Krapo) et *La bonne Toto* (Néné Toto).

Pays de langue française non possédés par la France.

CANADA.

GÉNÉRALITÉS.

RAMEAU. La France aux colonies. Canadiens et Acadiens. *Paris*, Jouby, 1859, in-8.

MORGAN (A. de). Bibliotheca Canadiensis ; or a manual of Canadian Literature. *Ottawa*, 1867, in-4.

LOREAU. Histoire de la littérature canadienne. *Montréal*, 1874.

RIBAUD (Maximilien). Le Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada. *Montréal*, 1879.

RÉVEILLAUD (Eug.). La langue et la littérature française au Canada, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, août 1883, pp. 311-335.

LEGENDRE (Napoléon). La province de Québec et la langue française, dans la *Revue du monde latin* du 25 mars 1884, pp. 265-278.

Aire géographique de la langue française au Canada.

Consulter RAMEAU, ouvrage cité, et A. DE LAMOTHE, *Trois mois chez les Français d'Amérique*.

GRAMMAIRES ET GLOSSAIRES.

MAGUIRE (L'abbé). Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, suivi d'un recueil de locutions vicieuses. *Québec*, 1841.

BUIES. Barbarismes canadiens. Art. du *Pays*, 1865.

TARDIVEL. L'Anglicisme, voilà l'ennemi.

GINGROS. Manuel de locutions vicieuses.

CARON (L'abbé). Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français.

DUNN (Oscar). Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada. *Québec*, imp. A. Coté, 1880, pet. in-12 de XXV-200 p.

Sur le patois des Acadiens français, on peut consulter dans les *Nouvelles soirées canadiennes, Montréal,* 1884, in-8, un article de M. Pascal Poirier, intitulé : *La Langue acadienne,* et dans le même recueil, p. 73 et suiv., un autre article de M. E. Gerbier, intitulé : *Les Acadiens.* D'après ce dernier, les Acadiens parlant français étaient au nombre de 108,601 pour les trois provinces maritimes seulement (recensement de 1881).

LANGUES INDIGÈNES.

Dictionnaire de la langue huronne dans Sagard. 1632, réédité en 1865.

Ouvrage cité plus loin.

De la Hontan. Voyages dans l'Amérique septentrionale. 2e édition, 2 vol. Avec cartes et figures. *La Haye,* 1706.

A la fin du second volume se trouve un petit glossaire du langage des Indiens.

Belcourt (G.-A.). Principes de la langue des sauvages appelés Sauteux. *Québec,* 1839, in-8.

Les Sauteux sont les Chippeways de l'Est.

A theoretical and practical grammar of the Otchipwe language, the language spoken by the Chippewa Indians, which is also spoken by the Algonquin, Otawa and Potowatami Indians with little difference. *Detroit,* 1850, pet. in-4.

Baraga (Rev. Frederick). A Dictionary of the otchipwe language explained in english. *Cincinnati,* 1853, pet. in-4.

Dictionnaire chippeway-anglais et anglais-chippeway.

Shea. Dictionnaire français-onontagué. A french-onondaga

dictionary, from a mss. of the seventeenth century, edited by John Gilmary Shea, *New-York*, 1860, gr. in-8.

Tome Ier de la collection : *Library of American Linguistics.*

Ce dictionnaire a été publié sur une copie du manuscrit original qui se trouve à la bibliothèque Mazarine.

HOROSE (J.). A grammar of the cree Language, with vhich is combined an analysis of the chippeway dialect. *London*, 1865, in-8.

CUOQ (L'abbé). Études philosophiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique. *Montréal*, 1866, in-8.

On trouve dans ce livre une grammaire assez étendue des langues iroquoise et algonquine.

RAND (S. T.). A short statement of facts relating to the history, manners, customs, language, and literature of the micmac tribe of Indians in Nova Scotia and Prince Edward's Island. *Halifax*, 1850, br. in-8 de 40 p.

Grammaire de la langue mikmaque (en français). *S. l. n. d.*, in-f° de 16 ff.

Deux fragments de deux ouvrages différents publiés en Angleterre ; le second doit être composé de placards d'imprimerie. (Note d'un catalogue.)

MAILLARD (L'abbé). Grammar of the mikmaque language of Nova Scotia, edited from the mss. of the abbé Maillard, by the rev. Joseph M. Bellenger. *New-York*, 1864, in-4.

Tome IX de la collection : *Shea's library of American Linguistics.*

FIRST (A.). Reading book in the micmac language : comprising the micmac numerals and the names of the different kinds of beasts, birds, fishes, tree, etc., of the maritime provinces of Canada, also some of the Indian

names of places and many familiar words and phrases translated litterally into english. *Halifax*, 1875, in-12.

CUOQ (J.-A. prêtre de Saint-Sulpice). Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices. IX-215 p. in-8. *Montréal*, Chapeleau, s. d. (1883 ?).

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CARTIER (Jacques). Brief récit et succincte narration de la navigation faicte es isles de Canada, Hochelega, Saguenay et aultres, et particulièrement des mœurs, langage et cérémonies d'habitans d'icelles. *Paris*, 1545, petit in-8.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France de 1634 à 1639. *Paris*, 1640, 17 vol. in-12.

Détails sur les mœurs des sauvages.

SAGARD (Fr.-Gabriel). Le grand voyage du pays des Hurons. *Paris*, 1632, in-8.

Donne des détails sur la musique des Indiens.

SAGARD (Theodat-G.). Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer douce, ès derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada, avec un dictionnaire de la langue Huronne. Nouvelle édition publiée par E. Chevalier. *Paris*, 1665, 2 vol. in-8.

— Histoire du Canada. *Paris*, 1636, in-12.

Détails sur les mœurs, et, aussi, p. 174, sur les instruments de musique au Canada.

LAET (DE). L'histoire du Nouveau-Monde ou description des Indes occidentales, contenant 18 livres. *Leyde*,

Bonaventure et Abraham Elzeviers, 1640, in-f°, fig. et cartes.

Détails de mœurs et documents philologiques tirés en partie de la collection Ramusio pour la langue de la Nouvelle-France.

CREUXIUS. Historia canadensis, 1664, in-4.

BOUCHER (Pierre, Gouverneur de Trois-Rivières). Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France. *Paris,* 1665, in-12.

DIÉREVILLE. Relation du voyage du port royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France, dans laquelle on voit... les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes actions sauvages, in-12.

DENIS (Nicolas). Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle de ce pays. *Paris,* 1672, 2 vol. in-12.

Le Voyage et la Découverte du Père Marquette et du sieur Jolyet dans l'Amérique septentrionale.

Dans le supplément au Recueil des voyages de Thévenot.

LE CLERCQ (Le P. Chr.). Nouvelle relation de la Gaspésie qui contient les mœurs et la religion des sauvages Gaspésiens Porte-Croix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada. *Paris,* Amable Auroy, 1691, in-12.

LA HONTAN (Le baron). Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale, comprenant plusieurs relations des peuples qui l'habitent, etc. *La Haye,* 1703, 2 vol. in-8.

— Suite du voyage de l'Amérique. *Amsterdam,* 1704, in-8.

— Mémoires de l'Amérique septentrionale, ou la suite des voyages de M. le baron de La Houtan. *La Haye,* 1704.

La Croix de Chevrières. État présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France.

Hennepin. Voyage ou nouvelle découverte d'un grand pays, dans l'Amérique, entre le nouveau Mexique et la Mer Glaciale, par le R. P. L. Hennepin. Avec un voyage qui contient une relation exacte de l'origine, mœurs, coutumes, gestes et voyages des Caraïbes, faite par le sieur De La Borde, tirée du cabinet de M. Blondel. *Amsterdam*, Jacques Desbordes, 1712.

Lafitau (Le P.). Mœurs des sauvages américains, etc. *Paris*, 1724, 4 vol. in-12.

— Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, 1724, 2 vol. in-4.

De Zeden der Wilden van Amerika; zynde een nieuwe uitvoerige en zeer kurieuse Beschryving van derzelver Oorsprong, Godsdienst, manier van Oorlogen, Huwelyken, Opvoeding, Oeffeningen, Feesten, Danzeryen, Begravenissen en andere zeldzame gewoonten; tegen de Zeden der oudste Volkeren vergeleken, en met getuigenissen uit de oudste Grieksche en andere Schryveren getoetst en bevestigt door J. F. Lafitau in't Fransch beschreven. *Gravenhage*, G. Vander Poel, 1731, 2 part. en 1 vol. in-f°, fig. et planches.

Le Sage. Les Avantures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France. *Paris*, Ganeau, 1732, 2 vol. in-12.

Lebeau. Aventures. 1738, in-12.

Charlevoix (Le P.). Histoire de la Nouvelle-France. *Paris*, 1744, 3 vol. in-4.

Allgemeine Geschichte der Lænder u. Vœlker von America.

Mit einer Vorrede J. S. Baumgartens. 2 Bde mit vielen Kupfern. *Halle*, 1752-53. gr. in-4.

Contient traduction de : Lafitau's « Mœurs des sauvages », et de Charlevoix's « Histoire de la Nouvelle France ».

LANDOLPHE. Voyages contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit, par S.-J. Quesne, ornés de 3 grav. (Landolphe, le prince Boudakan et le plan de l'établissement français, 2 vol. in-8.)

CHABERT (L'amiral de). Voyage sur les côtes de l'Amérique septentrionale. *Paris*, 1753.

Voyage fait au point de vue astronomique.

PICHON (Ancien ordonnateur au Canada). Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton jusqu'en 1758. *La Haye*, 1760, in-12.

Sitten und Meinungen der Wilden in America. *Frankfurh am Mayn*, 1777-1781, 4 vol. in-12, fig.

LONG. Voyage chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale (de l'an 1768 à 1786), traduit de l'anglais par Billecocq. *Paris*, an II, in-8.

Variétés littéraires, ou Recueil de pièces, tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts. *Paris*, 1804, 4 vol. in-8.

Contient entre autres choses : Mémoires sur les coutumes et usages des cinq nations iroquoises du Canada.

PAVIE (Th.). Voyage aux États-Unis et au Canada. *Paris*, 1813-1833, 2 vol. in-8.

COUPÉ DE SAINT-DONAT. Histoire de l'établissement des Français dans l'Amérique du Nord. 1823, in-8.

LEBRUN. Tableau statistique et politique de deux Canada. 1833, in-8.

GARNAUD. Histoire du Canada. 1845, 4 vol. in-8.

BUIES (Arthur). Chroniques, légendes et discours, mœurs.

RAMEAU. Acadiens et Canadiens, 1858.

TACHÉ (J.-C.). Forestiers et voyageurs, étude de mœurs canadiennes, dans les *Soirées canadiennes*, 1863.

STRAUSS (Louis), écrivain belge. Le Canada, 1867.

TACHÉ (Mgr). Esquisse sur le nord-ouest de l'Amérique. *Montréal*, 1868.

SULTE (Benjamin). Mélanges d'histoire et de littérature. *Ottawa*, 1874, 4 vol. in-12.

Détails sur les mœurs et coutumes du Canada.

GASPÉ (DE). Les anciens Canadiens. *Québec*, 1877, 2 vol. in-18.

Détails de mœurs, coutumes, etc., l'un des plus précieux livres publiés sur les croyances, coutumes, etc., des Canadiens.

GASPÉ (DE, fils). Le Chercheur de trésors. *Québec*, 1878, pet. in-18.

Contient des superstitions.

LAMOTHE (A. DE). Cinq mois chez les Français d'Amérique. *Paris*, Hachette, 2e édit., 1880.

RÉVOIL (Bénédict-Henri). États-Unis et Canada. L'Amérique du Nord pittoresque, ouvrage publié sous la direction de W. Cullen Bryant, illustré d'un nombre considérable de gravures et d'une carte des États-Unis. *Paris*, 1880, 1 vol. in-fo.

TACHÉ (L.-H.). L'Isle aux démons, roman, dans les *Nouvelles soirées canadiennes*, ouvrage cité, 1884, pp. 89 et suiv.

Quelques traits de superstition et de légende.

CONTES ET LÉGENDES.

Plusieurs recueils canadiens intitulés *Légendes* sont en réalité de petites nouvelles historiques ayant trait à l'établissement des Français au Canada, à la prédication de l'Évangile et aux luttes héroïques des Franco-Canadiens contre les Anglais, à l'époque où ceux-ci étaient ennemis de leur langue et de leur nationalité. Ils sont cependant intéressants au point de vue du *Folk-lore*, à cause des idiotismes canadiens et des superstitions canadiennes ou sauvages qui y sont relatés. Parmi les livres portant ce titre et auxquels s'appliquent ces observations on peut citer :

Légendes canadiennes, recueillies par J. Huston. *Paris*, 1853, in-12.

GASPÉ (DE). Les anciens Canadiens, ouvrage cité.
Contient quelques légendes.

TACHÉ. Trois légendes de mon pays, ou l'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté. *Québec*, A. Coté, 1876, pet. in-12 de 162 p.

CASSEGRAIN (L'abbé). Légendes canadiennes. *Québec*, A. Coté, pet. in-12 de 200 p.

GASPÉ (DE, fils). Le chercheur de trésors. Ouvrage cité.
Contient quelques légendes.

H. DE LA MOTHE. Ouvrage cité. Le Diable et le Peau-Rouge, p. 237.

DUGAST (Prêtre de l'archevêché de Saint-Boniface). Légendes du Nord-Ouest. *Montréal*, Cradeux et Derome, 1884, in-8.

LELAND (Charles L.). The Algonquin Legends of New-England. *London*, 1884, xv-379 p. petit in-8.

Contient des légendes et des contes des Micmacs du Nouveau-Brunswick. Quelques-uns, quoique indianisés, sont d'origine européenne, et sont venus des colons français du Canada, par exemple, p. 311, le conte des « Trois hommes forts ».

FAUCHER DE SAINT-MAURICE. A la brunante, contes et récits. *Montréal*, 1874, in-12.

CUOQ. La chasse au chevreuil, conte iroquois, dans *Mélusine*, t. II, col. 210 et suiv.

CHANSONS ET MUSIQUE.

EDWARD KNIGHT. Canadian airs, collected by lieutenant Rack, with symphonies and accompaniments. *London*, 1823.

Airs de musique, sans les paroles.

TACHÉ. Soirées canadiennes, ouvrage cité.

Chanson de la Ignolé, aguilaneuf et détails sur cette coutume. Citée par Gagnon, p. 24.

La Lyre canadienne. *Québec*, 1847, in-12.

Chansons canadiennes citées dans :

MOORE (Thomas). Memoirs edited by lord J. Russel. *London*, 1856, t. VII, p. 192. — Poetical works, *Paris*, Galignani, 1841, pages 114 et 138.

TOCQUEVILLE (DE). Quinze jours au désert. — Correspondance et œuvres posthumes, p. 235.

— Nouvelle correspondance, p. 49.

Chant canadien, cité dans le *Journal de voyage* de Bellot. *Paris*, 1854.

Quand j'étais chez mon père,
Petit et jeune œillet,
M'envoie à la fontaine
Pour remplir mon cruchon.

La Nouvelle Lyre canadienne. *Montréal*, 1858, in-12.

Les anciens Canadiens, par Phil. Aubert de Gaspé. Ouvrage cité.

LARUE (F.-A.-H.). Chansons populaires et historiques, dans le Foyer canadien. *Québec*, 1863, in-8.

GASPÉ (DE, fils). Le chercheur de trésor. Ouvrage cité.

GAGNON. Chansons populaires du Canada, recueillies et publiées par Ernest Gagnon. *Québec*, 1865, in-8, musique notée.

Nouvelle édition. *Québec*, Morgan, 1880, in-8 de VIII-350 p. Cf. article de M. Rathery, *Le Français*, 19 février, 5 et 9 mars 1874.

Deux chansons des Pieds-Brûlés, reproduites par A. de Lamothe : *Cinq mois chez les Français du Canada*. Hachette, 2e édition. 1880, in-18, p. 308-310 et suivantes.

PROVERBES.

GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). Le Blason populaire de la France. *Paris*, Cerf, 1884, in-8.

Contient, p. 312 et suiv., quatorze proverbes ou sobriquets, les uns usités au Canada, d'autres en usage en France.

MŒURS ÉPULAIRES.

GASPÉ (DE). Les anciens Canadiens. Ouvrage cité.

Description, pp. 97 et suiv., d'un repas canadien.

Cuisinière canadienne (nouvelle). Contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage. 5e édition, augmentée, in-8.

LOUISIANE.

PATOIS CRÉOLE.

MERCIER (Alfred). Étude sur la langue en Louisiane, suivie d'un conte créole, dans l'Athénée Louisianais. *Nouvelle-Orléans,* 1er juillet 1880.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CAVALIER DE LASALLE (Robert). Journal historique du dernier voyage de feu M. de La Salle. *Paris,* 1723, in-12.

Publication faite d'après le journal de Joutel, un de ses compagnons.

LE MASCRIER (J.-B.). Mémoire historique sur la Louisiane, 1753, 2 vol. in-12.

LE PAGE DU PRATZ. Histoire de la Louisiane, avec deux voyages dans le nord du Nouveau Mexique. *Paris,* 1758, 3 vol. in-12, pl.

Détails sur les mœurs des indigènes de la Louisiane.

PAGÈS (Vicomte DE). Voyages autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer pendant les années 1767-1776. *Paris,* 1782, 2 vol. in-8.

Contient le récit du voyage fait en Louisiane et sur les bords du Mississipi en 1767 (1er volume).

ROBIN (C.-C.). Voyage dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale. *Paris,* 1807, 3 vol. in-8, fig.

PERRIN-DULAC. Voyages dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri, par les États-Unis, l'Ohio et les provinces qui le bordent, en 1801, 1802 et 1803, avec un aperçu des mœurs, des usages et du caractère et des coutumes religieuses et civiles des peuples de ces diverses contrées. *Paris,* 1805, in-8.

Délails sur les mœurs, etc.

BARBÉ-MARBOIS. Histoire de la Louisiane. *Paris*, 1829.

B. M. avait été chargé d'une mission.

BAUDRY DES LOZIÈRES. Voyages à la Louisiane, vers 1830.

GERSTAECKER. Les tableaux du Mississipi. *Dresde*, 1847.

— Pirates du Mississipi, roman, trad. française. Hachette, in-18.

MERCIER (A.). L'habitation Saint-Ybars, ou maîtres et esclaves en Louisiane. *Nouvelle-Orléans*, imp. franco-américaine, 1881, in-8, 234 p.

C'est un roman de mœurs louisianaises. Les esclaves mis en scène parlent créole.

CONTES.

Compère Bouc et Compère Lapin, conte nègre, dans *Le Meschacebé,* 10 juin 1876, reproduit par Mélusine, t. I, col. 495.

MERCIER. Étude sur la langue, etc., ouvrage cité.

— Mlle Kalinda, conte en patois créole.

MERCIER. Compère Lapin et Compère Bouki, conte créole, texte et traduction, reproduit dans Rolland, Faune populaire de la France, t. IV, p. 259 et suiv.

Diffère du précédent.

Antilles politiquement non françaises (1).

HAITI.

LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE CRÉOLE.

DUCŒURJOLY. Manuel des habitants de Saint-Domingue. *Paris*, 1802, 2 vol. in-8.

Contient un vocabulaire français-créole.

GRÉGOIRE. De la littérature des nègres. 1808.

Abécédaire haïtien... suivi d'un précis historique sur l'île d'Haïti. In-8, 40 p. avec carte. *Port-au-Prince*, 1862.

L'HERISSON. Poèmes créoles (surtout satiriques).

Cité sans indication de date dans le *Trübner's Record*, déc. 1870, p. 58-59.

BIGELOW. Wit and wisdom of the Haytian. *New-York*, 1877.

Contient des proverbes et dictons et quelques notes sur le créole d'Haïti.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

(ŒXMELIN.) Histoire des avanturiers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes, contenant ce qu'ils y ont fait de remarquable, avec la vie, les mœurs et les coutumes des Boucaniers et des habitants de Saint-Domingue et

(1) Plusieurs des ouvrages qui traitent des Antilles restées possessions françaises s'appliquent aussi aux Antilles politiquement non françaises et réciproquement.

de la Tortue; une description exacte de ces lieux... (par Alex. Olivier Œxmelin). *Paris*, 1686, in-12. Nouvelle édition. *Trévoux*, 1775, 4 vol. in-12, fig.

CHARLEVOIX. Histoire de Saint-Domingue. *Amsterdam*, 1733, 4 vol. in-12, fig. et cartes.

MOREAU DE SAINT-MÉRY. Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent. *Paris*, 1784, 6 vol. in-4.

« Ouvrage le plus complet sur la législation des colonies, suivi d'un tableau raisonné de l'administration des colonies, d'observations sur le climat, la population, le caractère et les mœurs des habitants de la partie française de Saint-Domingue, d'une description physique, politique et topographique des différents quartiers de cette même partie, et d'une histoire de cette isle depuis sa découverte jusqu'à nos jours. »

— Description de la partie française de Saint-Domingue.

BARRÉ DE SAINT-VENANT. Des colonies modernes sous la zone torride et particulièrement de celle de Saint-Domingue. 1802.

Mascarades à Haïti et danses. (*Magasin pittoresque*, 1841, p. 57.)

ALAUX (G. D'). Article sur les mœurs et la littérature des nègres d'Haïti. (*Revue des Deux-Mondes*, 1852, t. XIV.)

Proverbes créoles.

BONNEAU (Alex.). Les noirs, les jaunes et la littérature française en Haïti. (*Revue contemporaine*, 15 décembre 1856.)

Cite quelques proverbes et une chanson en créole haïtien.

— Haïti, etc. *Paris*, Dentu, 1862, 176 p. in-8.

DORMOYS. Sous les tropiques, souvenirs de voyage. *Paris*, 1864, 1 vol. in-12.

— Une visite chez Soulouque. Souvenirs d'un voyage dans l'île d'Haïti. *Paris*, 1864, 1 vol. in-12.

CONTES.

ALIBÉE-FÉRY (Général). Essais littéraires. *Port-au-Prince*, imp. Robin, 1876, in-12, publié en 4 fascicules.

Le troisième fascicule, intitulé *Les Esquisses*, contient six contes, en français seulement, dont voici les titres: *La Force et la ruse. — L'expiation. — L'amant à l'épreuve. — La bête sans pareille. — Les trois taureaux. — Le fils du chasseur.*

Aux pages 343-350 se trouve l'explication de quelques termes locaux.

Ce livre paraît être très rare. M. Schuchardt, professeur à l'Université de Graz, n'en connaissait qu'un exemplaire, qui était en sa possession, et qu'il voulut bien nous communiquer en 1883.

CHANSONS.

Chanson en créole haïtien, dans Alex. Bonneau, Les Noirs, etc. Ouvrage cité plus bas.

PROVERBES.

ALAUX (G. D'). Mœurs et littérature des nègres d'Haïti. Ouvrage cité.

Proverbes créoles.

BONNEAU (Alex.) Les noirs, les jaunes, etc. Ouvrage cité.

Contient quelques proverbes.

BIGELOW. Wit and wisdom, etc. Ouvrage cité.

Contient des proverbes et des dictons.

SAINT-THOMAS.

Le Noel créole, dans l'*Almanach des traditions populaires*, 3e année. Maisonneuve, pet. in-12 elzévir, 1884.

TRINITÉ.

L'existence d'un patois créole français à La Trinité est d'autant plus curieuse que l'île n'a jamais été politiquement française. En 1783, elle était à peine habitée. Le Gouvernement espagnol eut l'habileté d'y attirer les colons français qui émigraient des Petites-Antilles, cédées à l'Angleterre en 1783. A son tour La Trinité passa en 1797 sous la domination anglaise. On trouvera une histoire résumée de l'île de la Trinité et de sa colonisation française dans un article du *Courrier des Deux-Mondes*, reproduit sur la couverture du *Tour du Monde*, numéro du 23 juillet 1870. Sur les 100,000 habitants de l'île, il y avait 55,000 créoles nationaux (blancs, mulâtres et noirs), 4,000 créoles des îles françaises, 4,000 nègres d'Afrique, 1,000 étrangers, 15,000 créoles des îles anglaises, 1,000 Anglais du Royaume-Uni, 20,000 Coolies et Chinois, dont les uns parlent un peu l'anglais et les autres le français. (H. Gaidoz, *Revue critique*, 1881, t. II, p. 169.)

Souvenirs des Antilles, voyages en 1815 et 1816, aux États-Unis et dans l'archipel Caraïbe (aperçu de Philadelphie

et de New-Yorck, description de la Trinidad, etc., etc.), par M*** (de Montlezun). *Paris*, Gide, 1818, 2 vol. in-8.

DAUXION-LAVAYSSE. Voyage aux îles de la Trinidad, de Tabago, etc., et dans les diverses parties de l'Amérique méridionale, 1813. 2 vol. in-8.

THOMAS (J.-J.). The theory and practice of Creole grammar. *Port-of-Spain*, pet. in-8 de VI-134 p.

Proverbes créoles, p. 120-127.

FORTUNE (C. T.). Creole adages, bons mots, similes, etc., s. l. n. d.

CODJOE (Le capitaine). Satire anonyme contre le gouverneur Sir C. Eliot. *Trinidad*, 1853.

THOMAS (Frédéric). Adresse des pauvres à Monseigneur Scaccapietra. *Trinidad*, 1855.

Cf. Paul Meyer, *Revue critique*, 1872, t. I, p. 151.

— Lettre de M. F. THOMAS dans Trübner's Oriental and literary Record. Décembre 1870, p. 578.

OCÉANIE

GÉNÉRALITÉS.

VALLÉE (Léon). Essai d'une bibliographie de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, 68 p. in-12. *Paris*, Klincksieck, 1883.

LINGUISTIQUE.

Vocabulaire de la langue des îles de la Société, précédé d'un avertissement sur le vocabulaire.

Dans le t. VI, p. 121-181, des Voyages dans l'hémisphère austral de Cook, trad. française. *Paris*, 1787, in-8.

TAHITI.

PEREIRE (Jacob). Dissertation sur l'articulation de l'insulaire d'Otahiti, dans le *Voyage autour du Monde* de Bougainville.

MŒRENHOUT. Voyage aux îles du Grand-Océan. *Paris*, 2 vol. in-8, 1837.

Sur le langage de Taïti, consulter les pp. 407 et suivantes du t. Ier.

BUSCHMANN (E.). De la langue des îles Marquises et de Taïti, avec l'histoire et la géographie de l'archipel des Marquises et un vocabulaire inédit par Guill. de Humboldt. *Berlin*, 1843.

— Textes Marquésans et Taïtiens, publ. et analysés. *Berlin*, 1843.

GAUSSIN. Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne. *Paris*, Didot, 1853, in-8 de 282 p.

Ce livre a obtenu le prix Volney.

JAUSSEN (E.). Grammaire de la langue maori, dialecte

tahitien; suivie d'un Dictionnaire français-tahitien et tahitien-français. *Saint-Cloud,* 1860, in-12, 152 p.

V. (J. F.). Précis de Grammaire polynésienne (tahitien), précédé d'une considération sur la nature des langues polynésiennes. *Bruxelles,* 1874, in-8.

Quelques morceaux de tahitien dans le *Mariage de Loti,* roman. Michel Lévy, 1878, in-8.

Richard Le Moing (V. P.), missionnaire. Le guide des enfants tahitiens pour apprendre le français. Première partie. *Papeete,* imp. du gouvernement. 1884, pet. in-4, 90 p.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Bougainville. Voyage autour du Monde, 1771.

Contient nombre de renseignements sur les mœurs et les usages des îles Tahiti, qu'il explora un des premiers.

Taitbout. Essai sur l'isle d'Otahiti, située dans la mer du Sud, et sur l'esprit et les mœurs de ses habitants. *Avignon et Paris,* 1779, in-8 de 125 p.

Cook. Voyage dans l'hémisphère austral. *Paris,* 1788.

Forster (G.). A voyage round the world.

Le t. I contient des détails sur Taïti.

Wilson (James). A missionary voyage to the southern Pacific Ocean, performed in the years 1796 to 1798, in-4. *Londres,* 1799.

Donne des détails sur la cosmogonie haïtienne; ils ont été en partie reproduits et parfois complétés par Lesson.

Bligh. Voyage dans la mer du Sud.

LESSON (P.). Voyage autour du monde sur la *Coquille*. *Paris*, 1838, 2 vol. in-8.

VINCENDON-DUMOULIN. Iles Taïti. Esquisse historique et géographique, précédée de considérations générales sur la colonisation française dans l'Océanie, par Vincendon-Dumoulin et Desgray. 1844, 2 vol. in-8.

CUZENT. Monographie de Taïti.

GAUSSIN. Cosmogonie taïtienne. Dans le *Tour du monde*, 1860, t. I, p. 10 et 302.

LOTI (Pseudonyme de M. Pierre VIAUD). Le Mariage de Loti. *Hetzel*, 1881, in-18.

Presque tout ce roman se passe à Taïti, on y trouve d'assez nombreux traits de mœurs et quelques traditions.

MARQUISES.

LINGUISTIQUE.

MOSBLECH (B.). Vocabulaire océanien-français et français-océanien des dialectes parlés aux îles Marquises, Sandwich, Gambier, etc. *Paris*, 1843, in-8.

BUSCHMANN (E.). De la langue des îles Marquises et de Taïti, avec l'histoire, la géographie, de l'archipel des Marquises et un vocabulaire inédit par G. de Humboldt. *Berlin*, 1843.

— Textes marquisans et tahitiens, publiés et analysés. *Berlin*, 1843.

LABARTHE (DE). Notice sur la langue nouka-hiva. *Paris*, 1854, in-8.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

MARCHAND (Étienne). Voyage autour du Monde pendant les années 1790, 1791 et 1792. *Paris*, 1798-1800, 4 vol. in-4, cartes et fig.

Marchand découvrit Nouka-Hiva.

Les îles Marquises, ou lettres curieuses sur l'histoire, les mœurs et les usages de ces îles et de l'Océanie Orientale, par le P. Mathias Gracia, missionnaire de l'Océanie. 2e édit. *Bruxelles*, 1842, 2 vol. in-24.

T. 1er, p. 43-86. Théogonie des îles Marquises, cultes, fêtes, cérémonial, lois et usages.

BUSCHMANN (E.). De la langue des îles Marquises. Ouvrage cité.

VINCENDON-DUMOULIN (compagnon de Dumont d'Urville). Iles Marquises ou Nouka-Hiva, histoire, géographie, mœurs et considérations générales, d'après les relations des navigateurs et les documents recueillis sur les lieux par Vincendon-Dumoulin et Desgraz. 1843, Arthus Bertrand, in-8, 362 p., 4 cartes.

REYBAUD (Louis). La Polynésie et les îles Marquises. 1843, in-8.

LAFOND (Gab.). Des îles Marquises et des colonies de la France. 1843, in-8.

AUBERTIN. Croyances et traditions populaires des îles Marquises. *Illustration*, 1852, p. 154-155.

MAX RADIGUET. Les derniers sauvages. Souvenirs de l'occupation française aux îles Marquises, 1842-1859 (Ex-

trait de la *Revue des Deux-Mondes*). *Paris*, Hachette, 1 vol. in-8.

— Autre édition. Hetzel, in-12, sans date.

Tableau fidèle et peu flatté des mœurs libres et primitives des insulaires polynésiens. Détails sur la mythologie Noukahivienne.

MATHIAS (Le P.). Lettres sur les îles Marquises. *Paris*, 1861, in-8.

CLAVEL. Les Marquisiens. (Archives de médecine navale, t. XLI et XLII, 1864.)

Détails sur les mœurs, la médecine, etc.

NOUVELLE CALÉDONIE.

PATOIS EUROPÉEN.

Sur le patois, appelé du nom singulier de *bichelamar*, en voie de formation à la Nouvelle-Calédonie, et qui est plutôt une sorte de *sabir* que du créole, il n'a point été jusqu'à présent, à notre connaissance du moins, fait d'ouvrage spécial. On trouvera quelques détails et quelques phrases dans LOUISE MICHEL : Légendes et chansons de gestes des Canaques. *Paris*, 1885, in-18.

LANGUES INDIGÈNES.

LABILLARDIÈRE. Relation du voyage à la recherche de La Pérouse. *Paris*, Jansen, an VIII, 2 vol. in-8.

Vocabulaire du langage des naturels de la Nouvelle-Calédonie, t. II, appendice, p. 51-57.

DEBTRECASTEAUX. Voyage à la recherche de La Pérouse,

rédigé par M. de Rossel. 2 vol. de texte in-4, avec 33 pl. et atlas de 39 cartes gr. in-f°. *Paris*, Imp. Impér., 1807, in-8.

Détails sur la Calédonie et ses dialectes.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Cook. Voyage dans l'hémisphère austral et autour du monde, 1872-74, traduit de l'anglais. *Paris*, 1758, t. IV, chap. VIII, t. V, chap. I à III.

Dentrecasteaux. Voyage à la recherche de La Pérouse. Ouvrage cité.

Labillardière. Relation du voyage à la recherche de La Pérouse. Ouvrage cité. Flore de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Calédonie.

Le chapitre XIV donne des détails sur les mœurs et usages des Néo-Calédoniens.

Rochas (V. de). La Nouvelle-Calédonie et ses habitants. *Paris*, 1859, in-18.

Livre très-curieux au point de vue des observations de mœurs.

Bourgarel. Des races de l'Océanie française, etc. (Dans le t. II des *Mémoires de la Société d'Anthropologie.*)

Mœurs et coutumes.

Bourgey (E.). Notes ethnographiques sur la Nouvelle-Calédonie. (Dans les *Bulletins de la Société de statistique de l'Isère,* 1870.)

Mœurs et coutumes.

Annales de la Propagation de la Foi. On y trouve les articles suivants : T. XXIII, p. 364, 375, 379, Montrouzier, *Mythologie et Mœurs;* — T. XXVII, p. 102,

Fonbonne, *Religion et cannibalisme;* — T. XXX, p. 280, Poupinel, *Mœurs;* — T. XXXIII, p. 438, Gagnière, *Religion.*

RACE (John). Customs of the New-Caledonian women (dans *Journal of the Anthropological Institute*, t. VII. 1878, *London,* Trübner).

LAMBERT. Mœurs et superstitions de la tribu Belep (dans les *Missions catholiques*, t. XI, 1879, et XII, 1880).

FOLEY (Dr.). Habitations et mœurs des Néo-Calédoniens. (*Bulletins de la Société d'Anthropologie,* t. III, 3e série, p. 604-606.)

— Le costume et les mœurs de la coquette Néo-Calédonienne. (*Bull. de la Soc. d'Anthr.*, t. III, 3e série, p. 675-82.)

RIVIÈRE (Henri). Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie. L'insurrection canaque. *Paris,* 1881, in-8.

CORDEIL (Paul). Origine et progrès de la Nouvelle-Calédonie. *Paris,* 1885.

CONTES ET LÉGENDES.

ROCHAS (V. DE). La Nouvelle-Calédonie. Ouvrage cité.

Contient deux contes que l'auteur assure avoir été composés depuis l'occupation française; ils contiennent en tout cas des éléments certainement antérieurs.

MICHEL (Louise). Légendes et chansons de geste des Canaques. Ouvrage cité.

Il y a dans ce livre plusieurs légendes, dont une seule est racontée populairement.

SUPPLÉMENT.

GÉNÉRALITÉS.

JACKSON (James). Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales. *Paris,* 1881, VI-340 p. in-8.

COELHO (F. Adolpho). Os dialectos romanicos, etc. Notes complémentaires dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lisbonne,* 1882, p. 451-478. (*Boletim,* 3e serie, n° 8.)

ALGÉRIE.

BASSET (René). Notes de lexicographie berbère. *Paris,* 1885, 111 p. in-8. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Traite de la langue des Beni-Menacer, à l'ouest d'Alger, entre Cherchel et Milianah.

P. 91-111 : textes de langues parmi lesquels plusieurs contes.

En juillet 1885, une manifestation populaire anti-juive a eu lieu à Alger à la suite de l'interdiction d'une saynette en langue sabir, jouée au café-concert de la Perle. Le journal parisien auquel nous empruntons ce fait ajoute que cette saynette mettait en scène « des Juifs algériens avec leur langage particulier ». La pièce avait été interdite par l'autorité, sur la plainte du consistoire israélite. L'interdiction fut levée peu après.

M. Saint-Saens a intercalé quelques airs arabes dans ses compositions originales : *Les suites algériennes.*

Dans un article bibliographique de *Mélusine*, t. II, col. 540, postérieur à la partie de notre travail relative à l'Algérie, M. René Basset donne les indications suivantes sur les contes et chansons berbères : « *Hodgson's Grammatical sketch and specimens of the Berber language*, Philadelphie, 1834, in-4 (un conte et une chanson avec traduction anglaise). — Warden, *Compte-rendu de l'esquisse du système grammatical : Bulletin de la Société de géographie*, IIe série, t. VI (traduction française de la chanson ci-dessus). — Delaporte, *Spécimen de la langue berbère*, in-fo, s. d., texte et traduction d'un poème populaire : *Çabi*. J'en ai reproduit, en la traduisant, une nouvelle recension (*Journal asiatique*, 1879, t. I) ; — les chansons de guerre traduites dans la *Revue africaine* et publiées de nouveau par MM. Certeux et Carnoy. — Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle*, Alger, s. d. (1858), in-8 (six contes originaux et six chansons). — Hanoteau, *Essai de grammaire Tamachek*, Paris, 1860, in-8 (neuf contes et dix poésies). — El Békri, *Description de l'Afrique septentrionale*. — Tr. de Slane, *Anecdotes*, p. 400 et *passim*. — Le P. Creuzat, *Essai de dictionnaire français-kabyle*, Alger, 1873, in-12 (cinq contes, avec traduction française, dont quelques-uns sont reproduits dans la collection du P. Rivière). — De Slane, *Appendice* à l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun, t. IV, Alger, 1856, in-8 (un conte). — Graberg de Hemso, *Remarks on the language of the Amazirgs*, Londres, 1836, in-8 (une fable). — E. Masqueray, *Voyage dans l'Aouras : Bulletin de la Société de géographie*, 1876 (un conte). — Tous ces documents, je ne parle que de ceux qui ont été traduits, ont paru avant le recueil du P. Rivière. Depuis 1882, je ne trouve à signaler que

mes *Notes de Lexicographie berbère* (2e partie, dialecte des Beni-Menacer), Paris, 1885, in-8 (sept contes et une chanson) et un autre conte des Beni-Menacer, publié dans le fascicule I-II du *Bulletin de Correspondance africaine*, 1885. »

SÉNÉGAL.

MAC-BRAIR. Fulah grammar. *London*, 1854, in-16.

SANDERVAL (O. DE). De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon, *Paris*, 1883, in-18.

Cf. art. de R. Basset, dans le *Bulletin de Correspondance africaine* de 1884, p. 480.

MADAGASCAR

Un patois créole à Madagascar.

D'après une lettre de Tamatave, publiée dans le journal *Le Temps*, du 4 septembre 1885, le plus grand nombre des Antanosses « parle un mauvais français créole transmis par ceux d'entre eux qui ont travaillé à La Réunion sur des établissements sucriers ». Les Antanosses habitaient près du Fort-Dauphin. Ayant été vaincus en 1883 par les Hovas, ils se sont réfugiés sur la côte occidentale où ils sont encore, attendant que l'aide des Français leur permette de rentrer dans leur pays.

BOOTHBY. Description of the famous island Madagascar, milieu du XVIIe siècle. Cité par M. Blanchard, qui ne l'a pas vu ; il assure que les Anglais ne le connaissent pas davantage.

BLANCHARD. L'île de Madagascar. *Revue des Deux-Mondes*, 1872, t. 100, pp. 40-76, 596-638.

ILE-DE-FRANCE ET DÉPENDANCES.

BAISSAC. Conférence sur les contes populaires créoles de l'île Maurice. *Port-Louis* (Ile Maurice), typographie du *Cernéen*, 1885, in-8 de 52 p.

Contient deux contes, en créole seulement. *Zistoire Bonhomme Flanquère* et *Zistoire Iève av Couroupas* (le conte du lièvre et du couroupas, sorte d'escargot). — Sur cette brochure, cf. art. de M. Schuchardt, dans le *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, october 1885, col. 417.

LES CHAGOS.

Dans l'archipel des Chagos, l'île Martin-Garcia est occupée par quatre établissements où l'on fait de l'huile de coco. Chacun d'eux compte de 150 à 200 noirs créoles de Maurice, qui ont en général comme régisseurs des blancs créoles de la même île. On n'y parle que le créole mauricien.

Les Chagos sont une dépendance de Maurice; leur population

était en 1871 de 690 habitants. Elles sont situées entre 4° 44′ — 7° 39′ de latitude sud, et 68° 30′ — 70° 30′ de longitude est (méridien de Paris). (Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, s. v.)

INDE.

VINSON (Julien). Instructions ethnographiques sur l'Inde dravidienne. *Paris*, 1865, in-8.

— Études orientales. Les castes du sud de l'Inde (région dravidienne). *Paris*, 1868, in-8.

CANADA.

SULTE (Benjamin). La situation de la langue française au Canada. 26 p. in-8, 1885.

Analysé dans la *Nation* de New-York, numéro du 8 octobre 1885.

Relations des Jésuites de la Nouvelle-France. Montréal, 1860, 3 vol. in-8 à 2 colonnes.

Réimpression des Relations des Jésuites écrites aux XVIIe et XVIIIe siècles.

LOUISIANE.

CABLE (G. W.). Old Creole Days. *New-York*, IV-229 p., in-12.

Scènes de la vie d'autrefois chez les Français de la Nouvelle-Orléans.

HEARN (Lafcadio). « Gombo Zhèbes ». Little Dictionary of Creole Proverbs Selected from Six Creole Dialects. *New-York,* W. H. Coleman, 1885, pet. in-4.

Sur ce livre, voir la *Nation* de New-York du 23 avril 1885. — Les dialectes auxquels appartiennent ces proverbes sont ceux de Maurice, Guiane française, Martinique, Trinidad, Haïti et Louisiane. La collection contient 352 proverbes, traduits en français et en anglais. M. Hearn, à propos du patois créole de la Louisiane, assure que ce patois est en voie d'extinction.

Le titre de ce livre signifie *gombo aux herbes*, sorte de soupe aux légumes particulière à la cuisine créole de la Nouvelle-Orléans.

H. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT.

LES PRINCIPES DE LA NOUVELLE GRAMMAIRE

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE M. KARL BRUGMANN

INTITULÉ :

Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft (1).

La plus grande partie de l'ouvrage dont le titre précède ces lignes est une réponse directe à celui qu'a publié, au commencement de l'année dernière, feu M. George Curtius, sous le titre de *Critique de la méthode des néo-grammairiens* (2). Comme il convenait, le chef reconnu de la jeune école a relevé le gant et passé successivement en revue, dans la riposte, les points sur lesquels l'agresseur avait dirigé ses attaques. Spectateur d'une lutte aussi intéressante pour les linguistes, nous voudrions, non pas nous ériger en juge du combat, mais examiner la valeur intrinsèque soit des principes généraux de l'école que M. Brugmann représente, soit des arguments anciens ou nouveaux qu'il fait valoir pour leur défense. Et de même qu'il a suivi l'ordre adopté par M. Curtius, nous reprendrons à notre tour la division et la marche qu'ils ont choisies successivement.

(1) Une brochure in-8° de 144 p. Strasbourg, J. Trübner.

(2) *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung.*

§ Ier. — LES LOIS PHONÉTIQUES SOUFFRENT-ELLES DES EXCEPTIONS?

On sait que le principal axiome des néo-grammairiens consiste à résoudre cette question par la négative. Comme pour tous les axiomes, et quoi qu'en dise l'école, il s'agit ici d'un principe *à priori* qui ne saurait être démontré ni par le raisonnement, ni par les faits; car, à ce point de vue, les faits sont loin d'être concordants et le raisonnement est impuissant à détruire les objections que le principe soulève. Nous indiquerons ces objections avant de passer aux arguments que M. Brugmann fait valoir en faveur de la proposition dont il s'agit.

I. — M. Brugmann admet (p. 50) que le résultat d'une loi phonétique, ou la transformation d'un son par des causes physiologiques, nécessite un combat qui n'aboutit à la création d'un son nouveau que par une série de changements légers et successifs, dont chaque terme s'éloigne du point de départ, qui est l'ancien son, pour s'approcher du but, qui est le nouveau. Il y a donc lutte, et lutte prolongée; de là, la loi, comme nous l'avons dit ici même (1) autrefois, *s'exerce dans le temps.*

Or, les choses se passant ainsi, la question de la possibilité des exceptions à la loi se réduit à savoir si, dans la lutte en question (2), la victoire ne peut jamais rester à l'ancienne forme.

(1) *Revue de Linguistique*, numéro du 15 octobre 1883, p. 367.

(2) Lutte qui doit se renouveler, ne l'oublions pas, pour chacun des cas où le son exposé à l'action de la loi se trouve placé dans les mêmes conditions; autrement, la généralité des effets de la loi serait due à l'analogie et non pas à son action directe.

Au point de vue purement physiologique, nous reconnaissons à M. Brugmann le droit de répondre non. Mais n'y a-t-il ici en jeu que des forces physiologiques? S'il en était ainsi, on ne verrait pas pourquoi les lois phonétiques sont suspendues, ou tout au moins considérablement ralenties, du jour où une langue est fixée par l'écriture, la littérature et la grammaire. Ce phénomène incontestable montre bien qu'il y a des circonstances d'ordre moral qui, en matière de langage, sont de nature à faire échec aux lois physiologiques, absolument comme les mœurs ou les lois civiles qui en sont l'expression, font échec à certains instincts purement physiques de l'homme réuni en société. Mais l'écriture, la littérature et la grammaire ne sont, pourrait-on dire, que la forme perfectionnée de la tradition, ou de la mémoire individuelle et collective, appliquée aux choses du langage; et il fut un temps où la tradition, à elle seule, produisit une partie des effets dus aux causes qui ont plus tard fixé définitivement la langue écrite ou parlée. C'est dire que, dès les premiers âges de la civilisation, elle a dû offrir une digue, souvent victorieuse, au courant aveugle des lois phonétiques. Ici, comme en toute chose, il y a eu des transitions infinies. Avant que le flot ne fût contenu sur toute sa longueur, il a commencé par l'être en certains endroits. Bien des vieilles formes ont été préservées ainsi du naufrage qui a englouti leurs contemporaines. Elles ont pu rester comme des îlots témoins d'une autre époque et se ranger sur une longue traînée, toujours de plus en plus dense, en avant de la terre ferme, à laquelle on peut comparer les langues faites, c'est-à-dire celles où la nette conscience de l'acquis a abrogé les lois phonétiques.

Du reste, la nature, même livrée à ses seules forces, n'agit jamais autrement dans ses transformations. Elle jalonne, pour ainsi dire, les étapes qu'elle parcourt d'anciens types, qui restent en arrière des nouveaux comme pour attester son passage et relier le passé à l'avenir. Combien, à plus forte raison, doit-il en être ainsi quand les facultés psychiques concourent à conserver ce que les lois naturelles s'efforcent de détruire, et favorisent le salut des formes qui ont échappé déjà à l'action des causes fatales à l'aide d'un principe supérieur qu'on pourrait appeler celui de continuité! Le propre de l'homme, en effet, ou plutôt de l'intelligence humaine, est de résister en tout au fatalisme des lois physiques; il serait bien extraordinaire que le langage, cette expression si adéquate de sa nature morale, fût la seule chose qu'il n'ait pu y soustraire même dans une certaine mesure.

Pour toutes ces raisons, les lois phonétiques n'ont pu ne pas laisser place à de nombreuses exceptions, autrement dit à des sons qui, dans la lutte dont parle M. Brugmann, ont vaincu les lois phonétiques grâce au concours de la *mémoire* et avec l'auxiliaire du *temps* (1).

II. — La coexistence de deux formes analogues, dont l'une est physiologiquement transformée et l'autre antérieure à cette transformation, s'explique aussi de la manière suivante, qui ajoute un nouveau facteur aux circonstances conservatrices du langage. Au sein d'une société primitive plus ou moins étendue, telle modification pho-

(1) Surtout en ce sens que, les transformations phonétiques n'ayant pas un caractère instantané, la réflexion et la comparaison ont toujours pu convier la mémoire à remplir son rôle conservateur.

nétique peut se produire dans les sons émis par un individu, sans que la forme nouvelle qui en résulte soit adoptée d'abord par d'autres que par ses enfants, ceux-ci imitant leur père, tant par la force de l'exemple que par une habitude physiologique héréditaire, tandis que le reste de la tribu demeure fidèle à l'ancienne forme. Mais, d'une part, le développement de la famille du novateur, de l'autre, l'oubli de l'origine de la variante amenée par le temps, finit par lui donner droit de cité dans le vocabulaire de la peuplade, à côté de l'ancienne (1). De là deux doublets qui coexisteront d'autant mieux que l'aptitude à prononcer un son nouveau n'implique pas nécessairement, tant s'en faut, l'impossibilité d'en prononcer l'antécédent physiologique. Le son *l* dérive de *r*, ce qui ne nous empêche pas de pouvoir employer l'un et l'autre.

III. — L'hypothèse du caractère absolu des lois pho-

(1) Objectera-t-on qu'en ce cas il y a emprunt mutuel ou échange? Je le veux bien. Mais si ces échanges sont possibles, au sein d'une société qui parle la même langue, toutes les conséquences qu'on tire du caractère absolu des lois phonétiques tombent d'elles-mêmes. Autrement dit, quand même les lois phonétiques seraient absolues pour l'*individu* et que la tradition serait insuffisante pour lui permettre de résister sur quelques points à l'impulsion physiologique, il ne s'ensuivrait pas que leurs effets *absolus* s'étendraient nécessairement à tout le groupe linguistique dont l'individu fait partie. — C'est à ce point de vue surtout que les conditions sont autres entre le développement d'une langue primitive et celui d'un dialecte de seconde formation, comme l'italien et le français. Cette différence, à laquelle s'ajoute, pour une langue dérivée, le fait de partir de matériaux déjà constitués et régularisés une première fois, suffit à expliquer pourquoi les lois phonétiques se sont exercées d'une manière beaucoup plus régulière dans le domaine des langues romanes que dans celui des langues indo-européennes.

nétiques est incompatible avec celle qui attribue une origine commune aux formes qu'on considère habituellement comme les variantes les unes des autres, puisque leurs différences mêmes accusent qu'elles ont subi des lois différentes.

Ainsi, pour prendre un exemple emprunté à des variantes radicales du sanskrit, le principe s'oppose à ce qu'on voie, comme les auteurs du *Dictionnaire de Saint-Pétersbourg,* une même racine à l'origine dans :

a-grkš-ata
grh-nâmi
grbh-nâmi
grath-nâmi
rabh-ati
labh-ate.

Par conséquent, le sanskrit aurait possédé de tout temps les six états radicaux différents que présentent ces formes, ce qui revient à dire que l'altération phonétique n'a jamais enrichi le langage, que les coïncidences pour la forme et le sens qu'on remarque dans les formes en question sont purement fortuites, et que, dès l'origine, les langues primitives ont été munies de toutes leurs racines, quelque nombreuses qu'elles apparaissent et quelque voisines les unes des autres que soient un bon nombre d'entre elles.

S'il est permis de juger une théorie par ses conséquences, nous nous permettons de dire que celle dont nous nous occupons encourt par là une condamnation sans appel.

IV. — En fait, personne n'a douté jusqu'ici que la ra-

cine *labh* du sanscrit ne soit une variante *phonétique* de *rabh*. Les deux formes ont certainement coexisté et le changement de *r* en *l* est, d'une manière non moins certaine, la conséquence d'une loi phonétique. Tant qu'un fait semblable et la foule des analogues n'aura pas été expliqué d'une manière satisfaisante au point de vue de la nouvelle doctrine, nous serons en droit de nier le caractère attribué par les néo-grammairiens aux lois phonétiques *et toutes les conséquences qu'ils en déduisent.*

Nous arrivons aux détails, c'est-à-dire à l'examen de certaines causes qui, d'après M. Brugmann, peuvent faire croire à tort que les lois phonétiques ne sont pas absolues. Discutons les principales :

1° La représentation graphique peut être inconséquente.

M. Brugmann admet-il cette inconséquence dans le système graphique des langues anciennes? En ce cas, rien de plus favorable au scepticisme et de plus propre à ruiner par la base la grammaire historique et comparée.

3° Ce qu'on considère comme un développement phonétique peut n'être qu'un effet de l'analogie. — Mais comme les prétendus effets de l'analogie sont déduits par les néo-grammairiens de l'hypothèse du caractère absolu des lois phonétiques, il s'ensuit qu'en employant cet argument on tourne dans un cercle vicieux (1).

(1) Abstraction faite du vice interne du raisonnement on peut faire remarquer que si, par exemple, le caractère supposé absolu des lois phonétiques ne laisse d'autre moyen d'expliquer la désinence *-σθε* des deuxièmes personnes du pluriel moyen en grec, que d'en attribuer l'origine à l'analogie des formes comme *πί-πεισ-θε*, *ἴσ-θε*

4° Après qu'une loi a modifié un son, ce son peut reparaître (par d'autres causes) et ne plus changer, parce que la loi qui l'avait altéré une première fois n'est plus en vigueur.

L'exemple choisi, τιμᾶς, venant de *τιμᾶνς (auprès de τιμή venant de *τιμᾱ) est bien peu concluant. Rien ne prouve que τιμᾶς n'est pas pour *τιμᾶνς et que l'ᾱ ne s'y est pas conservé pour une raison analogue à celle qui a maintenu l'ᾰ dans βάθος auprès de l'ε de βένθος, etc., c'est-à-dire par une sorte de compensation ou d'équilibre.

5° Une exception apparente peut résulter de l'action réciproque de deux lois différentes. Exemple : l'attique ἐδόωσι auprès de ἔστι ; maintien de τ dans cette dernière forme à cause du groupe στ. — Mais comment expliquer ἴτι, μᾶτις, μάντις, etc. ?

7° Souvent on a admis qu'un son avait pu se diviser en plusieurs dérivés dans un même idiome, parce qu'on ne s'était pas encore aperçu que cette division remontait à la langue mère, comme pour les deux *k* par exemple.

C'est appuyer une hypothèse sur une hypothèse. La théorie des deux *k* prête aux plus fortes objections (1).

8° De fausses étymologies donnent aussi lieu à de fausses exceptions. Ainsi le sanskrit *hṛd* « cœur » ne saurait plus être invoqué comme exemple de la correspondance exceptionnelle de *k* et de *h* en sanskrit. — Il n'y a pas seulement *hṛd* qui présente la même corres-

(Meyer, *Gr.-Gram.*, § 467), cette nécessité, nous dirions volontiers cette extrémité, devient une des objections les plus fortes qu'on puisse élever contre l'hypothèse en question.

(1) Voir mon mémoire intitulé : *Les origines de la sifflante palatale en sanskrit*, p. 25.

pondance. On peut citer : *ku, kû* auprès de *hvâ, hû, hu*, « crier, appeler »; *kšan*, pour **skan* auprès de *ghan* « tuer »; *krand, krad* auprès de *hrâd, hrad* « crier, faire du bruit », etc., etc.

Une dernière observation sur cette partie du travail de M. Brugmann. Il reproche vivement (p. 68, 69) à son contradicteur de vouloir expliquer *x* par *x*, c'est-à-dire d'essayer de rendre compte de certains cas difficiles, comme le rapport des désinences personnelles μεθα et μεσθα, par des exemples analogues, tel que celui de ὄπιθεν et ὄπισθεν, etc. Mais est-ce que toutes les lois phonétiques n'ont pas été déduites du rapprochement de faits analogues qui s'expliquent les uns par les autres et que l'on a pu tenir pour plus ou moins constants? Et faut-il, par respect pour une hypothèse qui est précisément en cause, refuser d'admettre la possibilité de la chute de σ dans le groupe σθ, quand les exemples qui viennent à l'appui de ce phénomène sont à peu près aussi nombreux (1) que ceux où l'on constate l'intégrité du groupe?

§ II. — PEUT-ON ATTRIBUER A L'ANALOGIE LA PLUPART DES FAITS QUI NE S'EXPLIQUENT PAS PAR LES LOIS PHONÉTIQUES, ÉTANT DONNÉ LEUR CARACTÈRE ABSOLU?

Ce qui précède pourrait nous dispenser d'examiner la nouvelle question qui nous est proposée. Elle devient oiseuse, en effet, si, comme nous l'avons prouvé, les effets

(1) Surtout si l'on tient compte des rapports du genre de celui de κεύθω avec le latin *custos*, etc.

des lois phonétiques ne sont pas absolus. Nous le ferons néanmoins, ne serait-ce que pour mieux nous rendre compte des conséquences extrêmes du principe que nous combattons.

Pas plus que M. Curtius ne s'en était inquiété avant lui, M. Brugmann ne définit l'analogie et n'établit de distinction entre l'analogie proprement dite et la contamination analogique. Ainsi que nous l'avons fait voir ailleurs (1), l'analogie dont il est question dans le débat qui nous occupe ne saurait être que la contamination, ou ce phénomène de linguistique en vertu duquel une forme déjà en vigueur se modifie par l'influence et sur le modèle d'une autre forme qu'apparentent à celle-là des fonctions grammaticales qui leur sont communes.

Maintenant, quand et comment a lieu la contamination? Si nous en croyons M. Brugmann et, en général, toute l'école des néo-grammairiens, il est permis de la reconnaître partout où l'on se trouve en présence de modifications dont ne rendent compte ni les lois phonétiques considérées comme sans exception, ni les quelques circonstances particulières énumérées par M. Brugmann aux pages 54-58 de son opuscule et rappelées par nous-même ci-dessus page 46 et suiv. Cette délimitation est bien vague et repose d'ailleurs sur un critérium que nous n'admettons pas *a priori*. Nous essaierons donc de rechercher par un autre moyen les cas où l'on peut voir des contaminations dans les langues anciennes, et nous jugerons par les résultats auxquels nous aboutirons de ce qu'il peut y avoir d'exact dans la méthode employée au même effet par la nouvelle école.

(1) *Revue critique*, numéro du 29 juin 1885.

On peut poser en fait, croyons-nous, qu'en général la contamination ne porte ni sur les parties radicales ou thématiques (1) des formes, ni sur les suffixes de dérivation : l'expérience le fait voir et il va de soi que s'il en était autrement, la clarté de la signification en recevrait des atteintes mortelles. Les parties tout spécialement exposées aux altérations qui en résultent sont donc les suffixes casuels des mots déclinables et les désinences personnelles des verbes; c'est-à-dire qu'étant donnés plusieurs types de déclinaison, comme, pour le grec, celui des thèmes à voyelles et celui des thèmes à consonnes, et plusieurs types de conjugaison, comme ceux des verbes en -μι et des verbes en -ω, les désinences propres à l'un ont pu contaminer celles de l'autre, et réciproquement.

Or, dans ces limites, qui constituent, nul ne saurait le nier, le domaine propre de la contamination, s'il est permis de lui en attribuer un dans les langues anciennes, combien voit-on d'exemples sûrs du phénomène?

L'extrême petit nombre en contraste vivement avec la quantité prodigieuse de contaminations que la nouvelle école voit, ou plutôt est obligée de voir de tous côtés.

Nous avons, du reste, un autre moyen très sûr et très facile de juger de l'importance des contaminations dans les langues anciennes, en comparant à cet égard la langue du *Rig-Veda* avec celle des *Brâhmaṇas*, et celle d'Homère

(1) A l'exception peut-être des cas où le thème d'un même mot décliné ou d'un même temps d'un verbe présente des différences originelles; et là même la possibilité de la contamination n'est pas certaine. La distinction permanente et régulière des thèmes forts et des thèmes faibles des verbes en -μι montre bien les obstacles qui s'opposaient en pareil cas à la contamination.

avec celle d'Hérodote. Dans les deux cas, le sanskrit et le grec d'Ionie se sont développés au moins pendant quatre ou cinq siècles sans le secours, ou mieux, sans l'obstacle artificiel de la grammaire ; les facteurs normaux du langage ont donc pu et dû y accuser très nettement leurs effets. Eh bien ! là encore, qu'on fasse de la statistique et qu'on nous dise combien on recueillera d'exemples de contaminations entre les formes analogues qui appartiennent respectivement à ces deux moments si distincts de la vie du langage dans l'Inde et la Grèce.

Mais, s'écrie M. Brugmann (page 88), les dernières recherches de la science ont mis ce fait hors de doute que les mêmes agents se rencontrent à toutes les périodes du développement du langage. Comment refuser alors d'attribuer aux langues anciennes un procédé si visible dans les langues modernes ? — L'explication de cette contradiction apparente nous semble facile. Si les effets de la contamination analogique sont incontestables surtout dans la période organique des langues romanes, par exemple, c'est qu'il s'agissait de faire du neuf avec du vieux et de l'ordre avec du désordre, bref de tirer parti de matériaux assez semblables à ceux qu'on extrait des maisons en ruine. Nécessité était de les ajuster au gré des besoins nouveaux tout en utilisant, autant que possible, leur attribution ancienne. De là une sorte d'architecture composite qui, appliquée au langage, se confond avec les effets de la contamination.

Tout autre est la structure des langues primitives. Elle est le résultat harmonieux d'un développement *ab ovo*, continu et coordonné, qui fait que toutes les parties ont une raison d'être intime, essentielle, de coexister les unes à

côté des autres, sans qu'il y ait motif à confusion et à substitution.

Autant donc la contamination était nécessaire à la réédification de celles-là, autant elle était inutile à l'évolution de celles-ci et contraire à leur nature (1).

Quant à la preuve « très évidente et très directe » que M. Brugmann tire de la présence des effets de l'analogie dans les langues indo-européennes des différences considérables que ces langues accusent entre elles dès les temps les plus lointains, nous ne saurions, avec la meilleure volonté du monde, nous rendre compte de la portée de cet argument. Si nous prenons, en effet, un exemple quelconque de ces différences, soit la représentation par *u* en latin de l'*o* grec en tant que voyelle finale du thème des mots de la seconde déclinaison, nous voyons que cette variation est le résultat d'une loi phonétique du latin, l'affaiblissement d'*o* en *u* qui (en admettant qu'elle fût absolue) devait s'étendre à tous les cas analogues. Aucune trace donc ici, non plus que dans les exemples du même genre, de contamination analogique.

Comme précédemment, nous ferons suivre ces généralités de quelques observations particulières, c'est-à-dire de la critique de certains exemples de contamination analo-

(1) Nous n'entendons pourtant pas nier par là d'une manière absolue le phénomène de la contamination dans les langues anciennes. A mesure qu'elles sont devenues plus savantes et plus compliquées, l'ignorance populaire a pu amener la confusion des formes analogues. Mais dans la plupart des cas, le fait s'accuse visiblement par la coexistence de la forme non contaminée auprès de celle qui ne l'est pas. Voilà le vrai *criterium*. Toutes les fois qu'il fait défaut, il y a, pour ne pas dire plus, matière à doute.

gique invoquées par M. Brugmann à l'appui de sa thèse (p. 83) :

Ἐσμέν au lieu de εἰμέν (1) d'après ἐστί, ἔστι. — Pourquoi n'a-t-on pas de même *ἴσμι au lieu de εἰμί ?

Κείαται, au lieu de κίαται, d'après κεῖμαι. — Κεῖμαι est au point de vue des théories de la nouvelle école aussi irrégulier que κείαται.

Φερόντεσσι auprès de φέρουσι. — Ce sont deux variantes phonétiques, φέρουσι étant une combinaison de la désinence du datif pluriel avec un thème de même origine que celui de φέρουσα (2).

Ἐμοῦ au lieu de μοῦ, d'après ἐγώ. — Les formes du pluriel et le thème pronominal sanskrit *ama-* donnent fortement à croire que l'ε de ἐμοῦ est primitif.

Sanscrit *tṛṇehmi* pour **tṛṇahmi* d'après *tṛṇeḍhi* = **tṛṇazdhi*. — Il est très douteux qu'ici l'*e* doive son origine à la chute de *z*. D'ailleurs *tṛṇehmi* même est pour **tṛṇezhmi ;* cf. *titṛkšati* et gr. τιτρώσκω. La racine *tarh* pour **tarzgh* n'est qu'une variante de *tṛkš* pour **tṛsk* (3).

Sanscrit *dhattas, dhatte* au lieu de **daddhas,* etc., d'après *dhatse.* — Il y a plutôt conservation alternative d'une des deux aspirées primitives (rac. *dhâ, dâ*), comme dans *adhukšat,* etc.

Ἔστησα d'après ἔδειξα, ἔγραψα. — On aurait eu alors *ἐστηξα ou *ἐστηψα.

(1) εἰμέν est du reste pour *εἰσ-μεν. Le latin *ēs* montre bien que telle était la forme forte de la racine *es*.

(2) Cf. *Études phonétiques et morphologiques*, dans l'*Annuaire* de la Faculté des lettres de Lyon pour 1884, fasc. 2.

(3) Voir *L'origine de la sifflante palatale en sanskrit*, p. 15 et *passim*.

§ III. — LE VOCALISME PRIMITIF. — L'*e* ET L'*o* EUROPÉENS DÉRIVENT-ILS OU NON DE L'*a* ARYEN CORRESPONDANT ?

On connaît les deux théories en présence. Pour M. Curtius et pour tous les disciples directs de Bopp, la triade vocalique *a*, *e*, *o*, qui correspond dans les langues européennes à l'*a* sanskrit, est due, pour ses deux derniers termes, a une modification de cet *a*. Les néo-grammairiens, au contraire, croient à la distinction primitive des trois sons et pensent que c'est à des modifications postérieures qu'il faut attribuer leur uniformité dans le sanskrit.

Il est à remarquer d'abord contre les deux doctrines que l'*o* n'est pas à mettre cet égard sur le même pied que l'*e*. Il est bel et bien représenté en sanskrit comme finale thématique de noms et d'adjectifs dans le *samdhi o*, qui alterne avec *as*, celui-là s'employant devant les sonores et celui-ci avec différentes modifications devant les sourdes. L'emploi en zend et en pâli du même *o* dans toutes les positions montre du reste que cette voyelle n'est pas, comme on a l'habitude de le dire, un simple substitut de *as*. Comme j'ai déjà essayé de le montrer ailleurs (1), *o*, probablement pour *os*, doit être une variante de *as* reposant sur un auteur commun *aus*. De même, les formes sanscrites en *us* (*cakšus* auprès de *cakšas*) expliquent les thèmes gréco-latins en *os (us)* — *es* des neutres, tels que γένος-γενες ; — comme les formes *pur* — *par* de la racine signifiant « remplir », expliquent l'*o* de πολύς et l'*e* du

(1) *Nouveaux apercus sur le vocalisme indo-européen.* Vieweg, éditeur.

lat. *pleo;* — comme γέγονα auprès du sk. *jagâna* peut s'expliquer par un rapport identique à celui qui existe entre *gâus* et *gâm* pour * *gâum*, etc. Donc, en ce qui regarde *o*, il n'y a eu très vraisemblablement ni altération phonétique en grec, en latin, etc., ni passage de cette voyelle à l'analogie de l'*a* en sanskrit; seulement, en cette dernière langue, le groupe diphtongue *au, av,* s'est souvent réduit à l'initiale *a* par la perte de son second élément.

Pour *e*, la question est toute différente. L'ancienne théorie, malgré l'assurance avec laquelle M. Brugmann prétend que, sur ce point, la victoire est incontestablement aux *jeunes,* nous paraît tout à fait certaine. Non seulement elle s'appuie sur une quantité de faits qui ne sauraient être énumérés ici, mais elle a surtout pour elle l'analogie du zend, du grec, du latin et, dans les langues modernes, du français, de l'anglais, de l'allemand, etc., qui nous montrent, dans une infinité de cas, *e* comme le substitut affaibli d'un ancien *a*. Si l'inverse a jamais eu lieu, c'est dans des cas tellement rares et particuliers qu'on ne saurait en faire la base d'un raisonnement par analogie en ce qui concerne le sanskrit.

En tant qu'effet d'une loi phonétique, le changement de *e* en *a* est donc contraire à tout ce qu'on voit ailleurs. En tant qu'issu de la contamination, il soulève *a priori* deux objections très fortes. Y a-t-il d'autres exemples d'un phénomène de ce genre s'attaquant indistinctement à toutes les parties d'un mot où se trouvait un *e?* Comment admettre qu'en sanskrit la contamination se soit exercée d'une manière assez générale pour qu'elle n'ait pas laissé subsister une seule exception, alors que εἰμί auprès de ἐσμέν, etc., nous prouve qu'elle n'agit pas, elle, d'une manière absolue?

Passons aux principaux arguments des néo-grammairiens.

1° Pourquoi a-t-on ἄγω auprès de la racine sanskrite *ag*, mais ἴδω auprès de *ad* (1)? —

On oublie, dans le premier cas, ἴγμεν-ἴχειν, Hesych.; ἡγέμων (2), latin *ēgi*, etc., et pour le second εἶδαρ, et peut-être le latin *ador*. Ces formes nous font voir que l'α de ἄγω et l'ε de ἴδω peuvent varier, et, par conséquent, ne sauraient trancher la question.

2° Comment expliquer, autrement que par l'hypothèse du caractère primitif de *e*, la concordance gréco-latine : ἄγω, *ago;* ἴδω, *edo,* auprès de la différence avec le sanskrit *ag, ad?* —

Les variantes précitées ôtent toute son importance à l'accord en question, qui est dû, en ce qui concerne ἴδω, *edo*, à la loi phonétique, commune à presque toutes les langues, qui change *souvent a* en *e* (3), mais non pas *toujours,* pour les raisons qui ont été dites à propos des lois phonétiques et de leurs effets.

(1) Je me borne, pour abréger, aux deux premiers exemples cités par M. Brugmann (p. 100). Des objections du genre de celles dont nous les accompagnons pourraient se répéter à propos de la plupart de ceux qu'on peut faire intervenir dans la question.

(2) Il m'est impossible de considérer comme satisfaisante l'étymologie d'après laquelle M. Osthoff identifie la racine ἡγ- de ἡγέμων avec la racine *sag* du latin *præsagio*.

(3) Cette loi explique que les concordances s'étendent parfois pour certaines formes à tout le groupe européen. La même loi n'a pas eu le temps de prévaloir en sanskrit, vraisemblablement parce que cette langue a été fixée de trop bonne heure par les hymnes védiques. Le zend, fixé plus tard, avait commencé la transformation. Voir aussi, pour le concours que lui a prêté en Europe l'assimilation et la réduction des éléments de la diphtongue *ae*, mes *Mélanges de linguistique indo-européenne*, p. 53.

3° La réduction générale de *e* et *o* en *a* en sanskrit n'a-t-elle pas son analogue dans la représentation uniforme de ι, υ, αι οι et η par ι dans le grec moderne? — Pas le moins du monde. Le *processus* d'affaiblissement et d'assimilation auquel est dû l'iotacisme étant parfaitement régulier au point de vue des analogies générales, tandis que le prétendu *alphacisme* du sanskrit est absolument irrégulier au même point de vue.

4° La palatalisation sanscrite des gutturales dans le redoublement des parfaits *(cakâra)* n'est-elle pas une preuve du changement de *e* (voyelle sous l'influence de laquelle le phénomène s'est produit) en *a?* —

Les exemples où la palatale précède une autre voyelle que *e* ou *i* et ceux où la gutturale s'est maintenue, même devant *e* ou *i*, sont si nombreux, qu'il est difficile d'admettre que la palatalisation soit toujours due à cette influence.

L'origine des palatales a tout le caractère d'un affaiblissement très comparable, dans les redoublements, à la représentation dans le même cas d'une aspirée par la simple qui lui correspond; on voit d'ailleurs qu'en allemand, dans *scharf*, etc., et en français, dans *chaleur*, etc., la palatalisation s'est très bien produite devant *a*.

5° Le sort qu'a subi le vocalisme primitif en sanskrit dans *sthita*, *pitâ*, *giri*, etc., n'est-il pas un indice des altérations qu'il a pu éprouver en ce qui regarde *e* et *o?* —

Dans les exemples cités, il y a eu très vraisemblablement affaiblissement régulier de *â (aa)*, *ae*, *e* en *i* (1) (cf. l'iotacisme en grec moderne); tandis que le changement

(1) Voir *Mélanges de Linguistique indo-européenne*, *loc. cit.*

de *e* en *a* constituerait, comme nous l'avons déjà vu, un phénomène inverse.

En ce qui concerne les nasales et les liquides sonnantes, M. Brugmann se félicite de l'adhésion de M. Curtius à « l'essentiel » de la question telle que la résolvent les néogrammairiens. C'est ce qui s'appelle tirer à soi la couverture; il nous avait semblé, au contraire, qu'au moins en ce qui regarde les nasales, le savant professeur de Leipzig faisait des réserves formelles et proposait même des objections auxquelles M. Brugmann se dispense de répondre.Quoi qu'il en soit, il reste encore beaucoup à faire, ce nous semble, avant d'obtenir l'adoption par tous les savants d'une théorie qui, sans parler d'autres difficultés, ne se vérifie pour ainsi dire pas une seule fois sur des séries grammaticales entières, comme celles des verbes en -ειρω, -ερρω et des comparatifs en -σσων.

Quant à expliquer la prononciation de l'hypothétique **gmcchati* ou **prcchati*, par exemple, par l'analogie de la voyelle *mangée* dans l'allemand *zeichn*[*e*]*t* ou *g*[*e*]*nug* (qui devront devenir un jour * *zeichat* et * *ganug*, pour que le parallélisme du *processus* se maintienne), c'est compter sur une bien grande docilité de la part de ceux à qui cette démonstration s'adresse (1).

(1) On pourrait citer comme exemple tout aussi probant ce refrain de café-concert :

Ah! m'sieu c'est m'n amant, etc.

§ IV. — EST-IL IMPOSSIBLE OU OISEUX DE CHERCHER A SE RENDRE COMPTE DE L'ÉTAT PHONÉTIQUE QUI A PRÉCÉDÉ DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES CELUI QUE NOUS CONSTATONS D'APRÈS LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS?

Si les lois phonétiques sont absolues, les formes qui précèdent celles qui sont issues des lois propres à chaque idiome particulier ont complètement disparu. Dans cette hypothèse, il est impossible de reconstituer les lois de la langue-mère, ou même les lois antérieures aux temps historiques des idiomes particuliers. Les néo-grammairiens qui ne veulent pas qu'on sorte, en matière de linguistique indo-européenne, des périodes historiques, sont donc strictement dans la logique du système.

Mais si, indépendamment de l'invraisemblance de l'hypothèse, on tient compte du fait que la plupart des lois phonétiques les plus importantes (1) se retrouvent dans les différents idiomes, on admettra qu'on est en droit d'attribuer soit à la langue-mère, soit aux périodes anté-historiques des idiomes particuliers au moins celles de ces lois qui, comme la contraction, l'assimilation, etc., sont communes à chacun d'eux. L'induction en pareil cas nous paraît aussi légitime qu'en astronomie, en géologie ou en paléontologie, alors qu'on s'en sert pour inférer, d'après les phénomènes tangibles et actuels, des phénomènes analogues pour des cas qui sont hors de notre portée dans le temps ou l'espace.

Non seulement la reconstruction en matière de langage,

(1) Voir *Revue critique*, article déjà cité.

et dans une certaine mesure, des formes archaïques disparues nous paraît possible, mais nous la croyons utile et même indispensable aux véritables progrès de la science.

Les formes fortes des racines qui les ont conservées sont, par exemple, l'indice d'un ancien état vocalique bien différent du prétendu *ĕ*, qu'on veut retrouver à peu près partout comme base radicale, et dont la qnantité aussi bien que la qualité s'accordent si mal avec le caractère primitif qu'on lui attribue et l'affaiblissement constant qu'on remarque dans le vocalisme des époques pour lesquelles les témoignages directs existent. C'est cet état qu'il importe de rétablir pour arriver à dresser le tableau du véritable système vocalique indo-européen et de son histoire. Or, comment y atteindre sans s'avancer avec l'induction pour guide sur le terrain des faits prédocumentaires?

Ce qui, du reste, est requis à cet égard pour le vocalisme ne l'est pas à un moindre degré pour le consonantisme, comme nous avons déjà eu mainte occasion de le faire voir.

De tous les points qui constituent les articles de foi de l'école nouvelle, il n'en est qu'un, le renversement de la théorie du *guṇa,* qui nous paraisse bien fondé. Tous les autres, y compris le caractère primitif de l'*e* indo-européen, non seulement prêtent aux plus fortes objections, mais sont contraires aux lois les mieux constatées de l'évolution du langage. La doctrine n'en a pas moins fait son chemin très vite et compte bien en Europe une douzaine d'adeptes parmi les savants de premier ordre, ce qui est beaucoup en telle matière. Il est vrai de dire

qu'inaugurée par des linguistes très érudits, elle a profité du préjugé qui fait attribuer au philologue qui possède le plus de faits la faculté d'en déduire les meilleures conclusions scientifiques; de sorte qu'en réalité, il y a parmi les néo-grammairiens plus de disciples que d'apôtres. Nous entendons par ces derniers ceux qui ont approfondi le système dans toutes ses parties pour leur propre compte, ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, que les autres, — ceux qui jurent par la parole des maîtres, — ne soient très convaincus et très ardents. Il faut dire aussi que d'heureuses coïncidences, — des remarques consignées en France par les membres les plus actifs de la *Société de linguistique,* en même temps que les auteurs allemands du système en jetaient les bases d'après des données qui paraissaient en harmonie avec ces remarques, — établissaient dès le principe une sorte de confraternité sur ce terrain entre les *jeunes* de France et d'Allemagne qui facilitait singulièrement une large entente et groupait en un seul faisceau, des deux côtés du Rhin, les membres de l'école naissante.

Enfin et surtout, l'hypothèse relative au renforcement était juste et la donnée principale sur le caractère des lois phonétiques paraissait spécieuse; celle-ci supportait d'ailleurs une première série de conclusions qui n'en trahissaient pas trop l'erreur radicale. Toutes ces circonstances expliquent les premiers succès; mais l'ère des difficultés commence. Ce qui la signale surtout c'est que, depuis quelque temps déjà, on marque le pas au lieu d'avancer; garder plus longtemps cette attitude n'est guère possible et équivaudrait à reculer. Force sera faite bientôt de reprendre la marche en avant, tant en codifiant l'acquis qu'en dé-

masquant les conséquences extrêmes du système. Ou nous nous trompons beaucoup, ou c'est alors que l'étrangeté de l'ensemble apparaîtra à tous les yeux et démontrera mieux que tous les raisonnements l'incertitude et l'insuffisance des principes (1).

Paul REGNAUD.

(1) M. Brugmann travaille, dit-on, à un *Compendium* destiné à remplacer celui de Schleicher. Malgré le grand talent et le grand savoir de l'auteur, nous ne verrions pas approcher sans appréhension, si nous étions de l'école, le moment de la publication de ce livre.

GLOSSAIRE PATOIS

DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

(Suite et fin.)

APPENDICE

Depuis le commencement de la publication du *Glossaire patois de l'Ille-et-Vilaine* nous avons reçu de nombreuses communications nous rappelant des expressions que nous avions oubliées, et d'autres qui ne nous étaient pas familières. Il nous a paru utile de les donner ici. A. O.

A

ABERVER, v. a. Abreuver. « La pâtoure est à *aberver* les bestiaux. » (Tout le département.)

ABRILLER, v. a. Couvrir, se préserver du froid. « *Abrille* ton gars, ma Joséphine, ou il va avoir fré. » (Tout le département.)

ACCOMMODER, v. a. Préparer les repas. (Bain.)

ACCROPIR (S'), v. p. S'accroupir. (Tout le département.)

ACHALER, v. n. Ennuyer. (Guichen.)

ACHÉE, s. f. Lombric, vers de terre. (Louvigné-du-Désert.)

ACOUVER (S'), v. p. S'accroupir. (Châtillon-en-Vendelais.)

ACOUVE-TOI, Imp. du verbe acouver. Abaisse-toi. Cette expression est très usitée à Châtillon-en-Vendelais près Vitré.

Adan, loc. adv. En dehors. Objet ou instrument tourné sens dessus dessous.

Admésé, adv. Désormais. (Saint-Grégoire.)

Affreux, se, adj. Gros, fort, replet. (Loutehel.)

Affineter, v. a. Affiner, devenir plus fin. « Y n's'est point *affineté* dans ses voyages. » (Orgères.)

Afistorium, s. m. Arrangement, réparation faite à un objet, à un vêtement pour pouvoir s'en servir. (Bain.)

Agoniser de sottises, loc. adv. Ne pas tarir en injures. (Bain.)

Aigledon, s. m. Édredon. (Environs de Rennes.)

Alfessier, s. m. Vilain homme. « C'est un failli *alfessier*. » (Rennes.)

Amin, s. m. Ami. « C'est mon *amin*. » (Tresbœuf.)

Aniger, v. a. Installer chaudement un petit enfant dans son lit, comme un petit oiseau dans son nid. (Arrondissement de Redon.)

Apigots, s. m. pl. Petits mets recherchés. « Il est bien difficile à nourrir, il ne lui faut que des *apigots*. » (Bain.)

Apotichonner, v. a. Donner le biberon à un nouveau-né. (Tout le département.)

Arolée, s. f. Longue course d'une seule traite. (Rennes.)

Aroler, v. a. Lancer. « Il lui *arolit* une pierre dans la tête. » (Rennes.)

Arraicher, v. n. Arracher. « Le sola (soleil) a fini par *s'arraicher*. » (Pléchâtel.)

Arras, s. m. Pierres désagrégées du sous-sol et qui mêlées à la terre remplissent certains champs. (Arrondissement de Redon.)

Assoleiller (S'), v. p. Se mettre au soleil lorsqu'on est convalescent ou que l'on a froid. (Rennes.)

Assolider, v. a. Consolider. « Une maison *assolidée*. » (Rennes.)

Assotir, v. a. Tuer. « J'ai *assoti* le chat du voisin. »

Ast'heure, adv. Présentement, à cette heure. (Tout le département.)

ATTRAPER SON BŒUF, loc. adv. Se mettre en colère. (Rennes dans les ateliers.)

AVA, AVAIR, v. aux. Avoir. (Tout le département.)

AVANTAGE, s. m. Virginité. (Arrondissement de Saint-Malo.)

AVENANT, E, adj. Agréable. « C'est une femme bien *avenante*. » (Loutehel.)

AVISÉ, E. adj. Avancé, petit enfant qui devient intelligent. (Tout le département.)

AZOR, s. m. Sac de militaire ou de voyageur. (Tout le département.)

B

BACHOU, adj. Individu malpropre. (V. *Bavou*.) (Dourdain.)

BÂCONNER, v. n. Trembler, tâtonner. « La pauvre bonne femme *bâconne* en marchant. » (Rennes.)

BACOUANER, v. a. Parler, causer, bavarder. « C'est une *bacouane* que cette fille-là. » (Rennes.)

BAGA, s. m. Plaisir, jeu, amusement. « Avons-nous eu du *baga* à la noce du cousin Laurent ! » (Rennes.)

BALLADER (SE), v. pr. Se promener. « Que fais-tu ? — Je me *ballade*. » (Tout le département.)

BALLIN, s. m. Paillasse. « Le *ballin* du gars est mouillé. » (Rennes.)

BALLINE, s. f. Paillasse. « Mets la *balline* à sécher. » (Bain.)

BALLOSSE, adj. des deux g. Bête, lourdaud. (Rennes.)

BARBOUILLÉE (Être dans la), loc. adv. Être impliqué dans une mauvaise affaire. (Arrondissement de Redon.)

BÂTIR SUR LE DEVANT, loc. adv. Prendre du ventre. (Rennes.)

BATTRE SA FEMME, loc. adv. Fainéanter. (Rennes.)

BAUDRIE, adj. des deux g. Mouillé. « J'ai été surpris par une harrée, j'sais *baudrie*. » (Environs de Rennes.)

BAUDRIR, v. a. Éclabousser. (Gennes.)

BEDAT, s. m. Homme sans valeur. « C'est un *bedat !* » (Loutehel.)

BEL ET BEN, loc. adv. Passablement. « Y a-t'i du blè na ? — Ian, *bel et ben.* » (Tout le département.)

BELUETTES, s. f. pl. Vue gênée par un jour trop vif ou par un coup reçu sur la figure. « Quand je suis sorti de la cave mes yeux ne voyaient que des *beluettes.* » (Tout le département.)

BENÉE, s. f. Larmes abondantes. (Lohéac.)

BERNAGOT, s. m. Bâton. (Dourdain.)

BERRAUD, s. m. Imbécile. (Pléchâtel.)

BERUÈRE, s. f. Bruyère. « Faut aller couper la *beruère.* » (Arrondissement de Saint-Malo.)

BERVACHER, v. a. Boire sans cesse. (Bain.)

BÊTE-EN-TOUT, loc. adv. Imbécile. (Tout le département.)

BEVONS, imp. du verbe boire. « *Bevons* une bollée. » (Tout le département.)

BEZARD, s. m. Poirier sauvage. (Arrondissement de Redon.)

BEZILLER (Se), v. pr. Se blesser avec un marteau ou un outil quelconque. « Je me suis *bezillé* un da. » (Rennes.)

BEZU, s. m. Individu bête et gros. « Gros *bezu*, va ! » (Rennes.)

BIAILLER, v. a. Dissiper sa fortune. « Il *biaille* tout son bien. » (Arrondissement de Redon.)

BIEN-DE-RANG, loc. adv. Être d'accord. (La Guerche.)

BIGNER, v. a. Lorgner, regarder de côté avec convoitise. (Tout le département.)

BIGOT, s. m. Ver qui se trouve dans les fruits. « Les cerises sont pleines de *bigots.* » (Arrondissement de Redon.)

BILLETÉ, adj. m. Il a tiré au sort. « Il est *billeté.* » (Environs de Rennes.)

BINETTE, s. f. Corbeille. (Dingé.)

BINETTÉE, s. f. Corbeille pleine. (Dingé.)

BIQUERIE, s. f. Petite ferme. (Arrondissement de Redon.)

BOBANE, s. f. Fille niaise, maladroite, qui dans toute sa personne a l'air bête. (Environs de Rennes.)

Bocaige, s. m. Bocage. Ce mot est seulement employé dans les vieilles chansons. (Tout le département.)

Boissai, s. m. Boisseau de grain, de châtaignes, etc. (Tout le département.)

Bon, adv. Fort. Un enfant *bon* est un enfant fort. (Arrondissement de Redon.)

Bonder le derrière, loc. adv. Coup de pied au derrière, très usité. « Je vas te *bonder le derrière* si tu continues. » (Tout le département.)

Boucqué, adj. des deux g. Qui est de mauvaise humeur, qui regarde noir. (Saint-Malo.)

Bougon, s. m. Travail mal fait dans tout ouvrage de femmes, tricot, couture, etc. (Tout le département.)

Bougonner, v. n. Travailler sans goût. (Rennes.)

Bouie, s. f. Abbaye. Le village de l'Abbaye dans la commune de Bain est appelé *la Bouie*.

Bouigner, v. n. Faire un mouvement du nez occasionnant des rides. « Tiens,comme il *bouigne* du nez en riant. » (Messac.)

Bouillie (Être en), loc. adv. Être en marmelade. « J'ai tué un lièvre au gîte, il est tout en *bouillie*. » (Tout le département.)

Bouquignou, adj. et sub. Sale. « Des yeux *bouquignoux*. » (Rennes.) On dit *bouguillou*, dans l'arrondissement de Redon.

Bourçom, s. m. Bourg-des-Comptes, commune du canton de Guichen.

Bourder, v. n. Rester court dans une conversation ou un discours. (Tout le département.)

Bourgeauder, v. n. Parler à tort et à travers. (Dourdain.)

Bousin, s. m. Mauvais lieu, tapage. (Rennes.)

Boutocher, v. n. Marcher sur le bout du pied. (Dourdain.)

Braie, s. f. Instrument pour broyer le lin. (Arrondissement de Redon.)

Bran, s. m. Lin. (Gennes.)

Brave homme, s. m. Cocu, mari trompé. (Paimpont.)

Brochon, s. m. Brindille de bois. (Tout le département.)

Brodure, s. f. Broderie. « C'est de la belle *brodure*. » (Betton.)

BROSSÉE, s. f. Coups reçus ou donnés. « J'ai reçu une *brossée* qui peut compter. » (Tout le département.)

BRUÈRE, s. f. Bruyère, arbuste des bois et des landes. (Liffré.)

BRULÉ-SOUL, loc. adv. Complètement ivre. (Chauvigné.)

BRUMAN, s. m. fiancé, promis. (Saint-Malo.)

BRUMASSER, v. n. Se dit d'une brume épaisse ou d'une pluie très-fine. (Tout le département.)

BUAN, s. m. Brouillard. « Les *buans* de Noa: » Les brouillards de Noël. (Arrondissement de Redon.)

BUDORET, s. m. Mauvais ouvrier. Homme qui ne fait rien de bon. (Loutehel.)

BULOTTER, v. n. Marcher doucement et au hasard. « Cet enfant allait en *bulottant*. » (Rennes.)

BUREUX, s. m. Bure, grosse étoffe fabriquée dans le pays. (Arrondissement de Saint-Malo.)

C

CABOSSOU, s. m. Qui frappe, qui fait des *cabosses*. (V. *Cabosse*.) On dit des prêtres, dans l'arrondissement de Fougères : « C'est un *cabossou* de crapiauds, » c'est-à-dire qui passe sa vie dans son jardin à tuer les crapauds.

CACHE-CUTÉ, s. m. Cache-cache, jeu d'enfants. « Veux-tu jouer à *cache-cuté ?* » (Tout le département.)

CACHEMITIER, s. m. Cachottier. Individu qui fait mystère de choses peu importantes. (Rennes.)

CAIGE, s. f. Cage. « Mets l'oisiau dans la *caige*. » (Arrondissement de Redon.)

CAIJOT, s. m. Niais, homme qui se laisse diriger par sa femme. (Tout le département.)

CAILLETTE (Faire), loc. adv. Dormir l'après-midi. (Dourdain.)

CALE, s. f. Gros morceau de pain. « Joson a mangé une grosse *cale* de pain. » (Bain.)

CALIBORGNE, s. m. Personne qui louche d'un œil. (Tout le département.) — A Rennes, on dit : C'est un *cali*.

CANEPIN, s. m. Calepin. (Tout le département.)

CANULER, v. a. Ennuyer. « Vous me *canulez*. » (Tout le département.)

CARRELIS, s. m. Clôture. (Tout le département.)

CARTEILLER, v. a. Plier sans soin, pour le rentrer, le linge qu'on a mis à sécher. (Bain.)

CARVANNE, s. f. Cadavre en putréfaction. (Tout le département.)

CASAQUIN, s. m. Vêtement de femme, sorte de petite veste. (Tout le département.)

CASSER (Se la), loc. adv. Se sauver. « Je me la *casse*. » (V. *Esbigner* (*s'*).) (Rennes.)

CATURINE, s. f. Fille de mauvaises mœurs. (Tout le département.)

CHABIN, s. m. Équarrisseur de bois. (Forêt de Teillay.)

CHADRON, s. m. Chardon. (La Chapelle-des-Fougeretz.)

CHALUMIAU, s. m. Chalumeau. (Tout le département.)

CHAMAROU, s. m. Grosse tête. « Quel *chamarou !* » Nom donné à une anguille qui a une grosse tête. (Tout le département.)

CHANILLER, v. a. Tricher. (Dourdain.)

CHARA, s. m. Manche de faulx. (Saint-Médard-sur-Ille.)

CHARNAILLER, v. a. Provoquer. (Dourdain.)

CHARRIÈRE, s. f. Bac pour transporter les passagers d'une rive à l'autre de la rivière. (Bourg-des-Comptes.)

CHAUDIN, s. m. Lit. « Il fait fret, j'vas me musser dans mon *chaudin*. » (Arrondissement de Redon.)

CHAURIRE, v. n. Rire à demi. « Il *chaurit* dans sa barbe. » (Arrondissement de Redon.)

CHELINGUER, v. n. Avoir mauvaise haleine. (Tout le département.)

CHEMINIAU, s. m. Ouvrier voyageur. Se dit aussi de tous les employés des chemins de fer et des ouvriers occupés à ces chemins. « Ce sont des *cheminiaux*. » (Tout le département.)

CHEMINSE, s. f. Chemise. (Arrondissement de Saint-Malo.)

CHÊNE-PLANTÉ, s. m. Avoir la tête par terre et les jambes en l'air. « Fais donc le *chêne-planté.* » (Rennes.)

CHENEUCHER, v. n. Geindre, se plaindre et aussi rechigner. « La pauvre vieille ne fait que *cheneucher.* » (Rennes.)

CHERTÉE, s. f. Charretée. (Le Grand Fougeray.)

CHEVERT, s. m. Chevet du lit. (Redon.)

CHIAS-DE-MOUCHES, s. m. pl. Excréments de mouches. (Arrondissement de Redon.)

CHIASSE, s. f. Dévoiement. « Cet enfant est malade, il a la *chiasse.* » (Tout le département.)

CHIFFE, s. f. Chiffon. « Il ne vaut pas une *chiffe,* » c'est-à-dire pas la peine qu'on s'en occupe. (Tout le département.)

CHINER, v. a. Mendier, quémander, offrir de la marchandise. (Tout le département.)

CHINEUR, SE, s. Qui chine. (Tout le département.)

CHIÔTURE, s. f. Clôture. « Les chassous ont cassé la *chiôture.* » (Fougeray.)

CHIOU, s. m. Clou. (Fougeray.)

CHIQUER, v. a. Manger avec appétit. « V'la un efant qui n'a pas mis grand temps à *chiquer* sa cale de pain. » (Lohéac.)

CHOUÉRER, v. a. Avoir envie de quelque chose. Se dit ordinairement d'une femme enceinte qui a un désir. « Elle *chouère.* » (Arrondissement de Redon.)

CHOUET, TE, adj. Beau, joli, bien fait. « V'la un travail qu'est *chouet.* » (Tout le département.)

CHOUI, s. m. Enfant gâté. (Dourdain.)

CHUPIRON, s. m. Chaperon, ancienne coiffure. (Poligné.)

CHUPPE, s. f. Huppe, touffe de plumes sur la tête d'un oiseau. (Arrondissement de Redon.)

CHUPPÉ, E, adj. Orné d'une huppe. « Un coq *chuppé,* une poule *chuppée.* » Se dit aussi de gens riches. « Ils sont *chuppés.* » (Arrondissement de Redon.)

CISIAUX, s. m. pl. Ciseaux. (Tout le département.)

CLAN, s. m. Petite barrière d'un champ. (La Dominelais.)

CLAVER, v. a. Ouvrir une porte. (Argentré.)

CLÉ, s. f. Fléau pour battre le grain. (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

COCO, s. m. Injure. « Oh! le vilain *coco*. » (Tout le département.)

COHENNER, v. n. Faire un travail inutile. (Dourdain.)

COHUÈLER, v. n. Promener, courir à toute heure de nuit ou de jour. (Bain.)

COHUET, s. m. Homme désœuvré qui ne sait comment employer son temps, imbécile. (Loutehel.)

COLLER (Se). S'accoupler avec une gadoue. (V. *Gadoue*.) « Il est *collé* avec une rouchie. » (V. *Rouchie*.) (Rennes.)

CONRAS, s. f. Courroye. (Fougeray.)

CONSÉQUENT, adj. Important, considérable. (Tout le département.)

CONTE, prép. Avec. (V. *Quante*.) (Tout le département.)

COQUILLON, NE, adj. Accorte, gentil. (Rennes.)

COSTABLE, adj. des deux g. Personne de relations faciles, agréables. « C'est une femme bien *costable*. » (Loutehel.)

COTEUX, SE, adj. Montagneux. Pays côteux. (Environs de Rennes.)

COTHURNE, s. f. Lacet de souliers de femme. (Bain.)

COTTE, s. f. Large pantalon de toile bleue que portent les ouvriers pour travailler. (Rennes.)

COUAMELLE, s. f. Femme bavarde, plutôt gueularde. (Rennes.)

COUI, adj. m. Couvi, gâté, pourri. Se dit ordinairement des œufs. « Je ne veux point de vos *œufs*, ma bonne femme, ils sont *couis*. » (Bain.)

COUIGNER, v. n. Geindre, soupirer aigrement. « Le petit chien a *couigné* toute la nuit. » (Tout le département.)

COUILLON, s. m. Imbécile. Injure grossière. (Tout le département.)

COULEVASSÉE, s. f. Femme sans tenue et déguingandée. (Rennes.)

COUVENT, s. m. Chauffe-pieds. (Tout le département.)

CRAPIAUD, v. n. Crapaud. (Tout le département.)

CRAQUILLER, v. n. Bruit que produit le bois lorsqu'on le casse. (Dourdain.)

CRÈVE-CHIEN, s. m. Plante de la famille des solanées. (*Solanum nigrum.*) (Fougères.)

CRIER, v. n. Pleurer. (Tout le département.)

CROPION, s. m. Croupion. (Arrondissement de Redon.)

CROTICHE, s. f. Fruit avorté, desséché. « Vous n'avez que des *crotiches* à vendre, ma bonne femme. » (Bain.)

CRU, E, adj. Cruel, le. (Loutehel.)

CUITER (Se), loc. adv. Se soûler. « Il a pris une fameuse *cuite.* » (Tout le département.)

CUL-DE-POCHE, s. m. Soûlard. « C'est un vilain *cul-de-poche.* »

CUPERSAUT, s. m. Culbute, cabriole. (Gennes.)

CUVÉE, s. f. « Avoir sa *cuvée,* » c'est-à-dire être ivre. On dit : « Il avait sa *cuvée* à chier partout. » (Rennes.)

D

D'A-RANG, loc. adv. De rang. « Ces soldats vont *d'à-rang.* » (Plerguer.)

DEBERSAILLÉ, E, adj. Débraillé. Corsage ouvert, pantalon déboutonné. (Bain.)

DE BRIC ET DE BROC, loc. adv. Par-ci par-là. (Tout le département.)

DEBROUSSER, v. n. Nettoyer un bois qu'on veut abattre, enlever les broussailles. (Teillay.)

DECALUCHER, v. a. Faire tomber. (Montfort.)

DECULER, v. a. Déranger. Faire sortir quelqu'un de la place qu'il occupe. (Tout le département.)

DEGOBILLER, v. n. Vomir. (Tout le département.)

DEGOVAITRER, v. n. Vomir. (Rennes.)

DEHUCHER, v. a. Faire descendre quelqu'un d'un arbre, d'un lieu élevé. « Attends un peu, j'vas te *dehucher* du pommier. » (Arrondissement de Redon.)

Deligandier, s. m. Grand garçon qui se dandine en marchant. (Bain.)

Delongée, s. f. Grande longueur. « Une *delongée* de maisons. » (Fougeray.)

Demé, s. m. Mesure de grain, demi-boisseau. (Bain.)

Demésé ou **Demésui**, adv. A présent. « *Demezé* j'ai plus de la moitié de mon pain mangé, » c'est-à-dire j'ai plus de la moitié de ma vie écoulée.

Denpuis, prép. Depuis. (Arrondissement de Saint-Malo.)

Depaisser, v. a. Tromper, blesser, attraper, se moquer. (Guipry.)

Depenaillé, e, adj. Déguenillé. (Rennes.)

Déplet, s. m. Faire un *déplet*, c'est raconter des ennuis, des contrariétés à quelqu'un. « Il m'a fait tout un *déplet*. » (Tout le département.)

Dequeniller, v. a. Chasser de son lit ou du coin du feu un enfant paresseux ou le chien et le chat de la maison. (Châteaubourg.)

Dequesser, v. a. Déchirer. « Il m'a tout *dequessé* en jouant avec ma. » (Tout le département.)

Derre, s. m. Derrière.

« J'ai usé ma culotte rouge,
— Pourquoi l'usais-tu ?
— Que ne venais-tu sans culotte ?
— Pourquoi l'usais-tu ?
— Que ne venais-tu le *derre* nu ? »
(Formulette de la commune de Bain.)

Designalement, s. m. Signalement. (Gévezé.)

Detillé, e, adj. Vif, remuant, alerte. « V'la-t'y une petite fille *detillée !* » (Loutehel.)

Devouiller, v. a. Dévider. On dit : « J'vas *devouiller* mon fil. » (Tout le département.)

Deuler, v. a. Chagriner, causer du *deul*. (V. *Deul*.) (Pipriac.)

Dimaine, s. m. Dimanche. (Tout le département.)

Dinguer, v. n. Envoyer quelqu'un au diable. (Rennes.)

Dorelier, s. m. Doreur, marchand de bijoux. (Arrondissement de Vitré.)

DRESSEUSE, s. f. Repasseuse. (Tout le département.)

DROGUET, s. m. Grosse étoffe employée par les paysans pour leurs vêtements. (Saint-Senoux.)

E

E, ES, partic. Au, aux. « Il faut porter du fourraige *ès bêtes.* » (Tout le département.)

ÉBÉTER, v. a. Envoyer. « As-tu bentôt fini? Tu *m'ebêtes.* » (Arrondissement de Redon.)

ÉBOBÉ, E, adj. Air bête et embarrassé. « Elle est toute *ébobée.* » (Tout le département.)

ÉBRIVER, v. a. Lancer une pierre ou un autre objet. (Tout le département.)

ÉBREILLER, v. n. Brailler. (Arrondissement de Fougères.)

ÉBUAILLER, v. n. Souffler le feu. (Dourdain.)

ÉCAIGNER, v. a. Agacer. « Il l'*écaigne.* » (Rennes.)

ÉCHEVÉ, s. m. Écheveau. « Un *échevé* de fil. » Un écheveau de fil. (Arrondissement de Saint-Malo.)

ÉCHELETTE, s. f. Petite échelle.

La p'tite souris est-elle passée par là?
— Montez l'*échelette*, montez-la, etc.
(Jeu d'enfants du canton de Bain.)

ÉCLIE, s. f. Esquille, petit éclat de bois qu'on s'enfonce souvent maladroitement dans les chairs. (Tout le département.)

ÉCOCAILLER (S'), v. pr. S'écrier. « Comme elle *s'écocaille*, cette fumelle-là. » (Rennes.)

ÉCONER, v. a. Briser la corne d'un bœuf ou d'une vache. « La vache garette a été *écônée* en drugeant. » (V. *Druger.*)

ÉCONER, v. a. Écornifler. (Rennes.)

ÉCOPER, v. a. Recevoir un coup. « Il a *écopé* un fameux coup de poing. » (Rennes.)

EFFOUÉDRER, v. n. Pleurer subitement et abondamment avec suffocation. « La pauvre fille s'est mise à *effouédrer* en apprenant la mort de sa mère. (Arrondissement de Rennes.)

ÉGAILLER, v. a. Étendre, éparpiller. (Orgères.)

ÉGOUSSÉ, adj. Ruiné. (Dourdain.)

ÉGRON, s. m. Héron. « Il y a des *égrons* sur l'étang. » (Bain.)

EMPAFER, v. n. Dormir profondément. « Il est *empafé*. » (Bain.)

EN CASQUETTE, loc. adv. Être à moitié soûl. (Rennes.)

ENCHIFERNÉ, E, part. pas. Être *enchiferné*, c'est avoir le nez embarrassé au commencement d'un rhume de cerveau. (Bain.)

ENCOURIR (S'), v. pr. Se sauver. (Tout le département.)

ENFERDURÉ, E, adj. Avoir froid, frissonner, ne pouvoir se réchauffer. (Bain.)

ENFLE, s. f. Enflure, grosseur, gonflement, bouffissure. « Sainte Onenna, patronne de la commune de Tréhorenteuc, près Paimpont, guérit de l'enfle. »

ENGAIGER (S'), v. pr. S'engager à faire une chose. (Tout le département.)

ENGUIMENTER (S'), v. pr. Se préparer à faire quelque chose. « Elle *s'enguimente* pour ses couches. » (Rennes.)

ENTORTILLÉ, E, adj. Gauche, embarrassé. « A-t-il l'air assez *entortillé !* » (Rennes.) — On dit aussi : « Il m'a *entortillé*, » pour : il m'a attrapé. (Tout le département.)

ENROUSINER, v. a. Ennuyer. « Vous m'*enrousinez*. » (Bain.)

ENVEYER, v. a, Envoyer. « J'ai *enveyé* Pierre à la fontaine. » (Tout le département.)

EN VIN DE CHIEN, loc. adv. Être gris. (Rennes.)

ÉOUÏR, v. a. Ouïr, entendre. (Tout le département.)

ÉPENILLER, v. a. « Faire de la *penille*, » c'est-à-dire éplucher de la laine. (Arrondissement de Redon.)

ÉPEUSER, v. a. Épouser. « Vas-tu *épeuser* la Jacqueline ? » (Arrondissement de Redon.)

ÉPEUVRIR, v. a. Effrayer. « Ne crie pas si haut, tu vas *épeuvrir* les garçailles. » (Argentré.)

ÉPINGLES, s. f. pl. Pot de vin lorsqu'on contracte un marché. (Arrondissement de Redon.)

ÉPINIA, s. m. Commune du canton de Dol.

ÉPOQUANTÉ, E, adj. Infirme. « Il est tout *époquanté.* » (Rennes.)

ÉQUELIE, s. f. Copeau. « Va chercher des *équelies* pour mettre dans le feu. » (Betton.)

ESBIGNER (S'), v. pr. S'esquiver, se sauver. « Je *m'esbigne.* » (Tout le département.)

ESBROUFFE, s. m. Embarras. Faire de l'*esbrouffe.* (Dourdain.)

ESCRIMER (S'), v. pr. Faire des gestes ou plutôt des démonstratrations vives et saccadées. (Rennes, terme d'atelier.)

ÉTAINS (J'), imp. de l'ind. du verbe être. J'étais. « *J'étains* conte vous quand le malheur est arrivé. » (Noë-Blanche.)

ÉTÊTER, v. a. Briser la tête. « Va donc *étêter* des choux pour les vaches. » (Arrondissement de Redon.)

ÉTOULER, v. a. Chercher ses poux. « *Étoules*-tu tes poués, mon petit gars ? » (Bain.)

F

FAILLI-MESLE, s. m. Mauvais sujet, individu chétif. (Tout le département.)

FEUGER, v. n. Chercher. « Les cochons *feugent* dans le bouillon. » (Messac.)

FLATTIN, s. m. Petit couteau d'enfant. (Bain.)

FOSSÉ, s. m. Talus. « Appuie-ta su le *fossé.* » (Tout le département.)

FOUILLARPOT, s. m. Qui fourre le nez partout, surtout dans la cuisine. (Rennes.)

FOURNIGOTER, v. a. Fouiller, fourrer. « Il *fournigote.* » (Tout le département.)

FRIGON, s. f. Grande pelle en bois pour enfourner le pain dans le four. (Bain.)

FRIPOUILLE, s. f. Canaille, mauvais garnement. (Redon.)

FRISSONNEUX, SE, adj. Personne qui a la fièvre, qui tremble, qui frissonne. (Environs de Rennes.)

G

GADOUE, s. f. Fille de mauvaise vie. (Rennes.)

GARGOUILLER, v. n. Gaz dans l'abdomen. « Ça me *gargouille* dans le ventre. » (Tout le département.)

GASPIOU, s. m. Jeune gamin. « Sauve-toi, *gaspiou*. » (Rennes.)

GAUPITRER, v. n. Jouer. (Environs de Rennes.)

GAVIOT, s. m. Gosier. (Dourdain.)

GEMME, s, f. Poix, matière résineuse. (Tout le département.)

GENISSON, s. f. Gros veau. (Vitré.)

GILETTÉE, s. f. Avoir une gilettée, c'est être soûl. « Il avait une fameuse *gilettée*. » (Rennes.)

GOUEPE, s. f. Ivrogne. (Tout le département.)

GRAITE, s. f. Débris de lin broyé qui ressemble à une poussière presque impalpable. (Dingé.)

GRETTE, s. f. Œuf de mouche à viande. (Bain.)

GUEDÉ, E, adj. Être *guedé*, c'est avoir bien dîné, avoir le ventre plein. (Tout le département.)

GUENÉ, E, adj. Mouillé, mouillée. (Tout le département.)

GUÊPE, s. f. Femme de mauvaise vie « La sale *guêpe*. » (Rennes.)

GUERDINDAINE (A la). Jeu d'enfants. Deux enfants se tiennent par la main et le troisième s'assied sur leurs bras qu'ils balancent comme une escarpolette. (Arrondissement de Redon.)

GUERNAFFE, s. m. Mauvais lit. « J'ai couché sur une *guernaffe*. » (Pancé.)

GUEULE-DE-CASSE, loc. adv. Bouche creuse et menton en avant. (Rennes.)

GUEZON, s. m. Argent. (Tout le département.)

GUIGNER, v. a. Chercher à voir quelqu'un. « Je le *guigne* depuis ce matin. » Regarder quelque chose avec envie. (Bain.)

H

HABIN, s. m. Fournée de charbon. (Liffré.)

HAGUE, s. f. Averse. « Une *hague* de plée : » Une averse de pluie. (Saint-Grégoire.)

HAGUIN, s. m. Petit houx de bois. *H* aspiré et non *aguin*, comme nous l'avons écrit à la lettre A.

HALDABON, sub. des deux g. Mauvais ouvrier, mauvaise ouvrière. « C'est un *haldabon.* » Se dit surtout d'un mauvais tailleur. (Très usité à Rennes.)

HARICOTER, HARICOTIER. (V. *Arricoter* et *arricotier*.) C'est par erreur que nous avons écrit ces mots par un *a*. L'*h* est même aspiré.

I

IDER, v. a. Aider. « *Ide*-ma à ramasser mes vaches. » (Poligné.)

ILA, adv. de lieu. Là-bas. — C'est le contraire de ici. (Bédée.)

J

JACDALE, s. m. Imbécile. (V. *Innocent.*)

Jacdale qui mène les poules pisser
Quat'e à quat'e dans un panier.
(Formulette de Bain.)

JAMBETTE, s. f. Petite jambe, manche de couteau en forme de jambe. (Arrondissement de Redon.)

JAUPITRER, v. n. Jouer. (Environs de Rennes.)

JELIEN, JELIENNE, s. Julien, Julienne, prénoms d'homme et de femme. (Pléchâtel.)

JOUASSER, v. n. Jouer. (Rennes.)

JUBLER, v. n. Jouer. (Les petits Fougeray en Chanteloup.)

K

Kakoué, s. m. Vieux moulin à eau. (Dourdain.)

Karagot, s. m. Porc. (Dourdain.)

Kouasir, v. n. Mourir. (Dourdain.)

L

Loup-de-brousse, s. m. Individu bourru, mal élevé. (Tout le département.)

M

Maillochè, s. f. Maillet, marteau de bois. (Arrondissement de Redon.)

Maillon, s. m. Maillet, petit marteau de bois à deux têtes. (Dingé.)

Maleyer, v. a. Mélanger. « La farine mélangée fait du pain *maleyard.* » (Bain.)

Margoulette, s. f. Bas de la figure.

Par la barbe je te tiens
Le premier des deux qui rira
Sur sa margoulette aura.
(Formulette de l'Ille-et-Vilaine.)

Marni, s. m. Fumier pourri. (Arrondissement de Redon.)

Menton-d'égaloche ou **Menton de galoche**, s. m. Menton propre à la race celtique, c'est-à-dire en avant et long et large. (Tout le département.)

Miagher, v. a. Mâcher. (Bain.)

Mistempot ou **Mussetempot** (En), loc. adv. En fraude. « Il a logé son cidre en *mistempot.* » (Tout le département.)

Mourines, s. f. pl. Abeilles. (Bain.)

MOURINIER, s. m. Paysan qui élève les abeilles pour trafiquer de leur miel. (Bain.)

MUACRE, adj. Humide. (Dourdain.)

N

NEUZOU, adj. Craintif, peureux. (Dourdain.)

NICHÉE, s. f. Larmoiement. (Lohéac.)

NICHER, v. n. Pleurer en braillant. (Lohéac.)

NILLOU, adj. et sub. Frileux. « Ote-toi de là, vilain *nillou.* » (Arrondissement de Redon.)

NOM DE DIOUS, excl. Sorte de juron. (Orgères.)

O

OIAIT, imp. de l'ind. de ouïr. « Il l'a tant battu qu'il *n'oïait* plus (n'entendait plus). » (Saint-Médard.)

OUALLOU, interj. Où allez-vous ? (Arrondissement de Redon.)

P

PACHU, s. m. Lourdaud. (Dourdain.)

PAIL-DE-CAROTTE, loc. adv. Cheveux rouges. (Tout le département.)

PANAGE, s. m. Pacage. « Mène les vaches au *panage.* » (Lieuron.)

PARONNE, s. f. Collier de travail pour les chevaux. (Dourdain.)

PIGNON DE MES FESSES, loc. adv. Qui couche avec moi. « Je n'ai point de lit pour mes garçailles, je les mets coucher au *pignon de mes fesses.* » (Arrondissement de Redon.)

PLATINE, s. f. Bonne langue. (Dourdain.)

POICRE, adj. Avare. (Dourdain.)

POIRE D'ÉTRANGLARD, s. f. Poire sauvage très âcre. (Bain.)

POU-DE-CHAI, loc. adv. Peur de tomber. (Bain.)

Q

QUENILLÉE, s. f. Famille nombreuse. « Une *quenillée* de garçailles. » (Bain.)

R

RAVIO, s. m. Bénéfice illicite. Part volée sur des marchandises ou des salaires d'ouvriers. (Redon.)

ROULER, v. n. Attraper quelqu'un. Le tromper dans un marché. (Dingé.)

S

SABIOT, s. m. Sabot.

> Lorsque j'avais des *sabiots* neufs,
> On m'enveyait garder les bœufs.
>
> (Vieille chanson.)

SABOULER, v. n. Gronder. (Tout le département.)

SAUTER A LA CRASSE, loc. adv. Sauter à la figure. « Le chat m'a *sauté à la crasse.* » (Arrondissement de Redon.)

SUBOUT, adv. Debout. « Le pauvre gars est ben malade ; i n'tient pas *subout.* » (Le Sel.)

SUIVETTE, s. f. Bonne odeur, parfum pour faire suivre les gars. « Vendez-moi donc de la *suivette.* » (Bain.)

T

TOCANTE, s. f. Montre. (Tout le département.)

TOUCHOU, s. m. Garçon de ferme qui aiguillonne les bœufs. (Tout le département.)

TRICOTERIE, s. f. Réunion de tricoteuses. (Bain.)

V

VIOTER, v. n. Voter. (Bain.)

RÈGLES GÉNÉRALES

Les syllabes, *bre*, *cre*, *dre*, *pre*, comme dans brebis, mercredi, vendredi, président, se prononcent *ber* (*berbis*), *cuer* (*Mècuerdi*), *der* (*venderdi*), *per* (*persident*).

Les mots se terminant en *age*, comme courage et volage, se prononcent *aige*, *couraige* et *volaige*, etc.

Les noms dont la terminaison est en *ais*, comme les bourgs et villages suivant: Bleruais, La Dominelais, La Chalouzais, L'Élossais, La Faroulais, les Riais, se prononcent : *Bleruas*, *La Dominelas*, *La Chalouzas*, *L'Élossas*, *La Farbutas*, *les Rias*.

D'un autre côté les paysans parlant très vite, et par suite supprimant un certain nombre de syllabes, il est presque impossible à un étranger de suivre la conversation des habitants du fond des terres, et notamment des arrondissements de Redon et de Montfort.

Les chansons populaires que nous publierons à la suite de ce *Glossaire* donneront une idée assez exacte du patois du département d'Ille-et-Vilaine. Nous citerons tout particulièrement les suivantes : *La Fille au cresson*, — *Les Buans de Noa*, — *La Confirmation à Châtiaubourg*, — *Marguèrite est un biau nom*, — *Empêchous les gens d'aimer*, — *J'n'aime pas la nobiesse*.

Ad. ORAIN.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

Quelle est la place que la catégorie du nombre occupe dans la grammaire?

Le nombre est un des concepts ontologiques, concept d'abord concret, puis abstrait, mais toujours ontologique exclusivement; cependant, comme d'autres concepts de la même nature, il étend son influence sur des parties du discours qui ne représentent pas les êtres, mais alors il ne les atteint pas immédiatement, mais médiatement par le mot exprimant l'être, qui, sous sa forme pleine, ou plus souvent sous une forme apocopée, s'est joint à une partie non ontologique du discours, par exemple, par le pronom personnel abrégé, devenu particule, et affixé ou préfixé au verbe pour y transmettre, en même temps que la personne, le genre et le nombre.

Les parties du discours, ou proposition, comprennent, outre les mots exprimant les êtres et leurs dépendances, ceux qui expriment l'action ou l'état de ces êtres, et, en outre, ceux qui indiquent comment l'action ou l'état concerne l'être. Cela revient à dire que tous les mots se rangent sous trois groupes: 1° le nom, 2° le verbe, 3° les particules, division devenue, du reste, classique chez les grammairiens arabes.

Nous n'avons à nous occuper ici que du nom, mais entendu dans un sens large, et point réduit au substantif proprement dit, le seul, dit-on, qui représente les êtres et qui soit un concept ontologique principal. On ajoute cependant que, pour éviter sa répétition, le nom se fait suppléer par le pronom. Il y a, dans cette idée du pronom, quelque chose d'essentiellement faux, car il est facile d'établir que le pronom est aussi ancien que le nom, probablement plus ancien, qu'il n'a pas été fait pour suppléer le substantif, car c'est le substantif le plus simple. Il précède même le nom propre. On comprendrait bien peut-être que le pronom de la troisième personne ait pu naître *pro-nom* dans la signification étymologique du mot, mais cela est absolument impossible en ce qui concerne la première et la deuxième personnes. La plus simple conception de la part du sauvage consiste ontologiquement à distinguer le *moi* du *non-moi;* elle est le point de départ de toutes les autres. Dès qu'il parle, une idée se présente tout de suite à son esprit, celle qui résulte du fait de la parole, et il conçoit immédiatement, par cela même qu'il parle, trois êtres : 1° lui-même qui parle, 2° celui à qui il parle, 3° celui ou ce dont il parle, et cela, avant qu'aucun de ces êtres, pas même lui, ne possède un nom commun ou un nom propre; le pronom préexiste donc logiquement au nom. Pour exprimer plus exactement ce principe, il faut dire que le nom et le pronom se confondent, que le mot improprement appelé *pro-nom* n'est qu'un des *aspects* du *nom,* l'*aspect personnel.*

Si nous insistons sur cette idée, c'est que sa méconnaissance peut entraîner à de graves erreurs dans le sujet qui nous occupe, tandis que son intelligence nous fait péné-

trer jusqu'aux causes d'effets qui sans cela semblent des anomalies.

Nous nous servirons donc désormais du mot « nom-pronom » pour désigner cette partie du discours.

Quels sont les divers concepts ontologiques, y compris le nombre, qui se rapportent au nom-pronom?

Nous mettons de côté d'abord tout ce qui concerne la formation de ce mot, sa lexiologie, son embryogénie au moyen de laquelle la racine devient un thème nominal par l'addition de préfixes, de suffixes ou d'infixes, ou par des modifications internes différenciant le nom du verbe ou d'un autre mot, ou bien dans l'étendue du temps et de l'histoire, passe d'une langue à une autre.

Nous mettons aussi de côté tout ce qui concerne la relation du nom-pronom avec les autres parties du discours, relations exprimées par les cas.

Nous ne nous occupons dans le nom-pronom que de l'expression de l'être, entièrement formée, non encore en relation avec les autres parties du discours, et du complément à lui donner par des concepts ontologiques accessoires qui lui sont exclusivement propres, et qu'il ne peut que communiquer comme mot dominant. Or ces concepts sont au nombre de trois : 1° la personne, 2° le genre et 3° le nombre.

Cette classification est depuis longtemps connue, et très exacte; le verbe, en particulier, présente ce reflet des aspects de l'être qui le régit et avec lequel on dit qu'il s'accorde en genre, en nombre et en personne quand il s'accorde avec lui.

De ces trois concepts qui concernent le pronom-nom, il y en a un qui précède et domine les autres, c'est celui

de la *personne*. Quand on veut se faire une idée à peu près exacte d'une langue dont on ne peut approfondir l'étude, il suffit d'examiner le pronom lui-même, puis de suivre l'action qu'il exerce sur le nom et sur le verbe, et on aura vu la langue dont il s'agit dans son caractère et du point dominant. Nous aurons l'occasion de remarquer que très souvent c'est le pronom de la troisième personne qui, par suffixation, communique, même au substantif, le nombre que seul il a été d'abord susceptible de prendre.

Le pronom est le doyen de la grammaire, parce qu'il est la personnalité même. Mais il ne faut pas oublier qu'il n'est pas réellement distinct du nom, ce n'est qu'un des aspects de celui-ci, l'aspect de la personne. Cette idée est tellement vraie que non seulement le substantif n'aurait peut-être jamais pu, le premier, marquer le nombre, et qu'en tout cas il ne l'a fait qu'indirectement et grâce au pronom personnel; qu'il en est de même du genre; qu'enfin, ce qui est tout à fait remarquable, le pronom, en se suffixant au verbe, lui a fait porter la marque du nombre, et même, dans beaucoup de langues, celle du genre, auxquelles le verbe eût répugné puisque sa nature n'est pas ontologique, le nombre n'ayant aucun rapport avec l'action.

Bien plus, à l'origine et lorsque le pronom se préposait au verbe pour le conjuguer quant à la personne, c'était un mot si primordial et si puissant qu'il enleva parfois au verbe ce qui appartient essentiellement à celui-ci, ce qui est un concept verbal, un concept relatif à l'action et non à l'être, *le temps*. Cette usurpation curieuse, qui prouve la puissance première de l'idée de personne, se rencontre dans une langue mélanésienne, la langue annatom. Le radical du verbe y reste toujours invariable;

le pronom personnel varie, au contraire, non seulement suivant les nombres, mais aussi suivant les temps.

1re personne singulier. — Présent, *ek*; potentiel, *ekis*; futur, *ekpu*; optatif, *ekmu*; conjonctif, *eki*; hypothétique, *eku*; concessif, *inki*.

Duel inclusif. — Présent, *intau*; potentiel, *intas*; futur, *intupu*; optatif, *intumu*.

Duel exclusif. — Présent, *ecru*; prétérit, *ecrus*; futur, *ecrupu*; optatif, *ecrumu*; conjonctif, *ecru*; hypothétique, *ecrau*.

Des variations analogues ont lieu au triel inclusif et au triel exclusif, au pluriel inclusif et au pluriel exclusif de la même personne, et au singulier, au duel, au triel et au pluriel des deux autres.

Le second concept relatif au nom-pronom, c'est le concept du *nombre*. Il naît aussi du fait même du discours. Celui qui parle comprend dans sa proposition lui seul, ou celui à qui il parle seul, ou celui dont il parle seul, c'est alors le singulier; ou bien il comprend à la fois lui-même et celui auquel il parle, c'est alors le duel inclusif; ou il comprend à la fois lui-même et celui dont il parle, c'est le duel exclusif; ou il comprend à la fois lui-même, celui à qui il parle et celui dont il parle, c'est le triel inclusif, lequel devient plus tard le pluriel inclusif; ou enfin il comprend lui-même et plusieurs personnes absentes, c'est le triel exclusif qui deviendra plus tard le pluriel exclusif. Or, nous verrons que cette division en inclusif et en exclusif se retrouve dans beaucoup de langues très anciennes, qu'il en est de même de celle en singulier, pluriel, duel et triel, laquelle persiste encore généralement, jusqu'au duel. Eh bien! ces deux

divisions comportent la même explication, à savoir que le nombre abstrait vient de la personne, par conséquent du pronom et de la position des interlocuteurs dans le discours. Cela est si vrai qu'il y a un concept, celui du *pluriel inclusif*, qui hésite à se ranger dans la catégorie du nombre plutôt que dans celle de la personne. Les grammairiens en font une variété du pluriel, du duel ou du triel ; un examen plus attentif en ferait *une personne distincte, une quatrième personne* tendant à confondre, lorsqu'il s'agit du point de départ du duel, dans une seule idée, les deux interlocuteurs. Partout, en effet, l'exclusif ajoute à la racine de la première personne du singulier un suffixe ou exposant numéral plus ou moins reconnaissable, tandis que l'inclusif possède une racine distincte de celle du singulier et ne prend pas l'exposant numéral qu'il devrait autrement partager avec l'exclusif. En voici quelques exemples tirés de langues américaines, où l'on sait que la distinction de l'inclusif et de l'exclusif est dominante :

ALGONQUIN. — 1re personne singulier, *nita;* pluriel exclusif, *nitha-nan ;* pluriel inclusif, *kitha-now*.

IROQUOIS. — Singulier, *ka, ke;* duel exclusif, *jakeni;* duel inclusif, *tene, teni;* pluriel exclusif, *jakué;* pluriel inclusif, *teue, teui*. *KIRIRI ;* singulier, *χi ;* pluriel exclusif, *χi* + *de* (signe du pluriel) ; pluriel inclusif, *k* + *a*.

Il en est de même en Mandshu : singulier, *bi ;* pluriel exclusif, *be ;* pluriel inclusif, *muse,* racine différente (1).

(1) Cette racine différente est souvent celle de la deuxième personne ; c'est ce qui explique pourquoi le Nahuatl prend au pluriel de la première, comme au singulier de la deuxième, la racine : *ti ;* ce pluriel abstrait est un ancien inclusif ; et dans l'inclusif la deuxième personne domine, comme dans l'exclusif, la première.

Dans d'autres langues, le pluriel exclusif est le pluriel de l'inclusif considéré comme un singulier. Dakota : singulier, *mi-š;* pluriel inclusif, *ûkiš;* pluriel exclusif, *ûkiš* + *pi* (qui est l'indice du pluriel).

Dans d'autres enfin, ce duel et ce pluriel exclusifs ont la même consonne radicale que le pluriel et le duel des autres personnes, tandis que l'inclusif prend une consonne différente.

Langues mélanésiennes. — 1re personne, singulier, *aku;* exclusif, *ma;* inclusif, *ta;* 2e personne singulier, *koe;* pluriel, *mo.*

Tagala, langue malaisienne. — 1re personne, singulier, *ako;* pluriel exclusif, *kami;* inclusif, *kitâ;* 2e personne, *ikam;* pluriel, *kamo.*

On peut donc affirmer que le pluriel inclusif, ou plutôt son prototype, le duel inclusif destiné tout d'abord à renfermer les deux interlocuteurs, est une idée qui flotte entre celle de personne et celle de nombre, c'est la transition de l'une à l'autre. Le nombre abstrait, comme idée, est né de la personne (nous verrons que le genre abstrait a la même origine), l'inclusif est son embryon ; comme expression, au contraire, nous observerons plus loin qu'il est né du nombre concret, et que le triel est la trace conservée de cette autre genèse.

Le duel a survécu au triel ; c'est qu'il tient plus profondément à la situation des interlocuteurs dans le discours qui réunit presque inévitablement dans la proposition soit la personne qui parle et celle à qui l'on parle, soit la personne qui parle et celle dont on parle. La réunion des trois personnes dans la proposition est plus rare, ce qui fait que le triel s'est trouvé plus tôt éliminé,

lorsque le nombre s'est éloigné de son origine, et est devenu peu à peu indépendant de la personne ; du reste, il s'est conservé indirectement en devenant le pluriel.

La conversion lente du triel en pluriel est prouvée par les langues polynésiennes, où le triel mélanésien qui signifiait d'abord le triel proprement dit, puis un triel restreint, finit par signifier, en supprimant la consonne médiane, un véritable pluriel. Ainsi, en ulaua, langue mélanésienne dépourvue de triel, le pronom personnel est à la 1re personne inclusif, i *kailu ;* exclusif, *meelu ;* à la 2e personne, *ie moulu ;* à la 3e, *iki railu,* dans lesquels la désinence distinctive du pluriel, différente du duel, est : *ilu, elu, oulu,* forme modifiée de *olu* qui est dans cette langue le nombre concret *trois.*

Dans les langues polynésiennes, ce fait n'est plus exceptionnel, mais général, le nombre *trois* se déformant par abréviation, ce qui facilite la conversion du concret en abstrait. En Samoan, 1re personne : pluriel exclusif, *matou ;* pluriel inclusif, *tatou* ; 2e personne : pluriel, *outou* ; 3e personne : pluriel, *latou,* tous ayant pour désinence *tou,* forme abrégée de *tolu, trois.*

Il en est de même en néo-zélandais, en taïtien, où le pluriel est, dans le premier, *tatu, koutu, ratu ;* dans le second, *matou, tatou, outou, ratou.*

Enfin le troisième concept relatif au nom est ce qu'on appelle très improprement le genre, et ce qu'on devrait appeler la classification des êtres, faisant partie elle-même d'une catégorie plus compréhensive, la détermination. Cette détermination est, d'ailleurs, tantôt objective, tantôt subjective, par conséquent, tantôt concrète, tantôt abstraite.

Donc pour déterminer un être une fois dénommé, il faut à la fois l'individualiser et le généraliser. Par exemple, s'il s'agit d'un arbre *in specie,* pour le faire connaître, il faudra dire, après l'avoir nommé par son nom connu et commun d'espèce, à quelle variété il appartient, où il est situé, quels sont ses qualités et défauts particuliers, de qui il est la propriété, ce qui constitue la détermination proprement dite, l'individualisation ; il faudra, en outre, pour que la connaissance en soit parfaite, ajouter de quelle famille botanique il fait partie, s'il est herbacé ou ligneux, cryptogame ou phanérogame, etc., et s'il s'agit de tout autre être, il faudra dire si cet être est animé ou inanimé, de tel sexe ou de tel autre, doué ou non de raison; c'est la classification. On n'aura d'idée entièrement nette de l'objet que quand l'esprit l'aura conçu de ces deux manières.

La détermination par individualisation se fait : 1° par l'indication du lieu, exprimée par les adjectifs démonstratifs, et par l'article. La langue wolofe met parfaitement en relief cette vérité que cette sorte de détermination a surtout trait au lieu. Chaque substantif y est accompagné d'un article postposé composé d'une consonne en relation phonétique avec la consonne initiale de ce substantif, et de l'une des trois voyelles : *a, i, u ; i,* quand l'objet est présent, *a* quand il est absent, *u* quand la distance est inconnue. Exemples : *bây-bi, bây-ba, bây-bu,* le père ; *ker-gi, ker-ga, ker-gu,* la maison. Le *lieu* joue dans les substantifs le rôle important que le *temps* joue dans les verbes. 2° L'individualisation se fait par l'indication de la *qualité,* c'est-à-dire par l'adjectif qualificatif, ou par un autre substantif en apposition, et 3° par l'expression de possession ou de filiation, dite *relation* du génitif.

L'autre détermination, celle par *classification,* indique à quelle espèce et à quel genre ou famille appartient l'individu ; c'est des débris de la classification que nous est resté le genre, comme des débris des nombres nous avons conservé le pluriel et le singulier. La connaissance d'un grand nombre de langues a pu seule amener à cette vérité. Celle des langues dites classiques ne révéla que le masculin, le féminin et le neutre, la détermination positive ou négative d'après le sexe. Les langues américaines surtout nous ont donné une distinction toute nouvelle et plus généralement répandue, celle entre l'animé et l'inanimé. Cette double classification était encore trop étroite ; le sexe et la vie ne sont pas les seuls points de vue auxquels on envisagea les êtres, et à côté du genre anciennement connu des grammairiens, du genre sexuel, à côté du genre plus récemment découvert, du genre *vitaliste,* il y en a plusieurs autres, en particulier celui qui distingue les êtres doués de raison de ceux qui en sont dépourvus. Enfin, M. Adam, dans une savante étude, a récemment démontré qu'il faut distinguer, en dehors du genre *sexuel* et du genre *vitaliste :* 1° le genre *andrique* et le *métandrique ;* 2° l'*anthropique* et le *métanthropique ;* 3° l'*arrênique* et le *métarrênique,* distinct du masculin et du féminin en ce qu'ici le neutre et le féminin se confondent ; 4° enfin le *meïdzobiotique* et le *meïobotique,* fondés sur le plus ou moins d'intensité du principe vital, le caractère *augmentatif* ou *diminutif.*

En dernière analyse, toutes ces distinctions peuvent se ramener à un seul principe. Ce serait une grave erreur que de considérer comme dominante l'idée de sexe ; pendant longtemps l'esprit humain n'a pas songé à cette dis-

tinction dans le langage, et il n'y est même arrivé que par une voie très indirecte. En effet, le fait du sexe n'est pas général, il ne s'applique qu'aux êtres doués de la vie organique, et même non seulement les barbares, mais aussi les anciens en ignoraient l'existence chez les végétaux. La distinction primitive et qui domine encore (elle s'est, en effet, conservée dans le neutre, lequel n'est point l'*absence* de sexe, mais la qualité de l'être inanimé) était celle entre l'animé et l'inanimé, basée sur le fait général d'être doué ou privé de la *vie;* distinction qui se résolvait au fond en idée de *supériorité* ou d'*infériorité,* supériorité des choses par rapport les unes aux autres, et il faut ajouter : surtout par comparaison avec l'homme. En effet, dans la distinction *vitaliste,* se découvre, en dernière analyse, la distinction primordiale entre le *moi* ou les êtres semblables au *moi* d'un côté, et d'autre côté ceux dissemblables. Or, l'être absolument sauvage s'assimile aux animaux qui ne lui semblent pas différer essentiellement de lui-même (d'ailleurs ne font-ils pas tous partie matériellement du règne animal?), mais il en distingue nettement ce qui ne se meut pas, les êtres inanimés, parmi lesquels il comprend, par erreur, les végétaux. A l'origine, la distinction générique est donc une distinction entre le *moi* et le *non-moi,* une distinction purement *subjective;* donc l'idée du genre *abstrait* proprement dit, aussi bien que le nombre, est née de la *personne* dont elle s'est détachée peu à peu, et plus tard, y étant encore enfermée, lorsque le nombre évoluait déjà. Quant à son expression, nous allons voir tout à l'heure qu'elle s'est détachée peu à peu du genre concret, consistant en la division des êtres en une foule de catégories ayant non plus une origine

subjective, mais une existence toute objective. Lorsque l'homme eut distingué génériquement le *moi* du *non-moi*, puis les êtres semblables au moi des êtres dissemblables, puis, toujours par développement d'idées, les êtres animés des êtres inanimés, devenant plus intelligent, il découvrit qu'il différait plus des animaux que ceux-ci des êtres inorganiques. En quoi? par la raison, et alors à la distinction vitaliste se substitua la distinction rationaliste. Enfin, suivant toujours le fil de la même idée, l'homme, par une croyance encore commune à beaucoup de physiologistes et de philosophes, s'estima supérieur, pour l'intelligence et la dignité, à la femme; de là la distinction de l'andrique et du métandrique. C'est cette dernière distinction qui le fit passer à un ordre d'idées un peu différent, et lui fit superposer à la distinction vitaliste indiquant la vie ou l'absence de vie une autre aussi vitaliste, mais fondée sur le degré de vie, sa plus ou moins grande intensité. Il reconnut que la distinction anthropique, par exemple, ou même andrique ne pouvait se baser que sur ce degré d'intensité, laquelle en grandissant impliquait ou l'avènement de l'intelligence (*homo*) ou son accroissement (*vir*); il se forma ainsi au-dessus et en dehors du genre vitaliste, dans la classe des êtres animés, une sous-distinction entre le meïobiotique et le meïdzobiotique, autrement dit entre le diminutif et l'augmentatif, idée qui domine sous cette forme pure chez des peuples très divers, chez les Hottentots et chez les Sémites. Le namacqua, en effet, possède trois genres dans le pronom de la 3e personne, et par celui-ci dans les noms : le genre positif ou indifférent, l'augmentatif et le diminutif; cette distinction subsiste encore dans toutes les langues, mais s'y est cantonnée dans

l'adjectif pour les degrés de comparaison. C'est donc de la distinction basée sur le degré de vie, qui se manifesta d'abord par l'anthropique et l'andrique, que se dégagea, par évolution, celle du masculin et du féminin. Si cette dernière était issue directement de l'idée du sexe matériel, elle eût été plus ancienne et plus générale; elle dérive, au contraire, de l'élément moral du sexe, de la comparaison de la force de l'homme à la faiblesse de la femme, et non de celle de leurs fonctions génitales. C'est ainsi que l'idée du genre abstrait, ainsi que l'idée du nombre abstrait, est née de l'idée de la personne.

Mais l'expression du genre *abstrait* a une tout autre origine; elle a pris naissance dans celle du genre *concret*.

Qu'est-ce donc que le genre concret, dont, quant à l'expression, le genre abstrait n'est qu'un descendant, un survivant?

Le genre concret est celui dont le principe n'est pas *subjectif*, mais purement *objectif*, qui ne classifie pas les êtres suivant qu'ils ressemblent ou ne ressemblent pas du tout, ou qu'ils ressemblent plus ou moins au *moi*, mais qui les classifie suivant les rapports qu'ils ont entre eux. Il en résulte tout d'abord que, de même que le genre abstrait se basant sur une seule comparaison doit être peu nombreux, le genre concret, se basant sur des comparaisons multiples, doit être très nombreux.

En remontant, en effet, à un degré d'antiquité de plus, nous trouvons la classification très riche admise par les langues de la famille banton qui comprennent au moins neuf catégories et qui distinguent : 1° les hommes, 2° les animaux, 3° les végétaux, 4° les noms de lieux, 5° ceux

de nombre, mesure, etc.; 6° les êtres abstraits, etc. Au delà encore, incitées par les nécessités du système graphique ou du système phonique, les langues hiéroglyphiques et les monosyllabiques, qui n'emploient souvent qu'un seul signe ou qu'un seul mot pour les idées les plus diverses, afin de différencier les éléments de ces procédés rudimentaires, sont obligées de les déterminer, en faisant précéder ou suivre les sons ou les signes qui les expriment de déterminatifs rigoureux les rapportant à une classe, absolument comme font en botanique les dénominations scientifiques indiquant l'espèce, la famille, etc. Ce procédé savant fut donc cependant primitif et est d'un usage courant en égyptien, en chinois, en annamite.

Pour en donner une idée nette, citons quelques exemples :

Dans une langue bantou, le héréro, les substantifs sont répartis en 18 classes, se réunissant deux à deux pour former le singulier et le pluriel de chacune :

1re et 2e classes (1re pour le singulier, 2e pour le pluriel) : *omu,* pluriel *ova,* quand il s'agit de noms d'hommes, de noms d'agents.

3e et 4e classes : *omu,* pluriel *omi,* pour les arbres ou végétaux.

5e classe : *e,* au singulier, pour désigner ce qui est remarquable, surprenant, unique; les objets ronds, cette forme étant le symbole de la perfection.

6e classe : *oma,* pluriel, pour exprimer les objets doubles, surtout les parties doubles du corps.

7e et 8e classes : *oki,* pluriel *ovi,* pour exprimer les instruments, les causes, les noms propres de lieux.

9e et 10e classes : *o,* pluriel *ozu,* pour les noms d'ani-

maux et de plantes comestibles, et les noms abstraits signifiant la fécondité.

11e et 12e classes : *oru,* pluriel *otu,* pour le temps, le nombre, la mesure.

13e et 14e classes : *oka,* pluriel *ou,* pour les diminutifs et les noms propres d'hommes.

15e et 16e classes : *u, oku,* pour les noms abstraits, etc.

En chinois, en annamite et en égyptien, les classes sont plus nombreuses encore, et plus détaillées; elles ne s'expriment plus par des particules, mais par des mots entiers apposés, tantôt *préposés,* tantôt *postposés.*

L'annamite les *prépose.* Exemples : 1° *nguōi,* l'homme, se prépose à tous les noms d'agents : *nguōi chău,* le pasteur; *nguói cheo,* le rameur; 2° *Ke,* celui qui; 3° *tháy,* maître; 4° *quân,* gens; 5° *hang,* ordre, devant chaque dignitaire; 6° *thang,* inférieur; 7° *tho,* artisan; 8° *tre,* jeune homme; 9° *con,* fils; 10° *bóoi,* genre, espèce; 11° *cái,* l'objet inanimé; 12° *cài,* exprimant tout ce qui est accessoire; 13° *cây,* les végétaux; 14° *moc,* les liquides; 15° *phep,* les rites; 16° *su,* les noms abstraits, ouvrant autant de séries d'êtres qu'ils accompagnent presque toujours.

Le chinois les *postpose.* Exemples : 1° *teou,* chose ronde, solide, unie : *mou teou,* le bois, *ché teou,* la langue; *jé teou,* le soleil; 2° *tsiang,* l'agent d'une action; 3° *jên,* l'homme; 4° *kiā,* la secte; 5° *chou,* toutes les plantes; 6° *ya,* les poissons; 7° *ché,* les minéraux.

L'égyptien, par la nécessité née de l'écriture hiéroglyphique, a des classes encore plus nombreuses; ces classes sont essentiellement diacritiques.

Hé bien! ces classes forment le genre concret dont

l'existence empêche presque toujours celle concomitante d'un genre abstrait. Il est facile maintenant de le définir.

C'est une classification objective des êtres, tandis que le genre abstrait en est une classification purement subjective; la variété des classes qu'elle renferme est extrême et diffère chez chaque peuple. Comme tout ce qui est concret, ce genre a dû précéder l'abstrait, et l'expression de ce dernier a dû se former lentement et sortir de l'expression de l'autre. Nous verrons, en effet, les classifications nombreuses des langues bantou se réduire peu à peu dans les langues pongoué, nyamwezi, et disparaître jusqu'à ce qu'elles se réduisent à l'animé et à l'inanimé.

Le genre a une grande influence sur le nombre, et tous les deux s'accompagnent presque toujours. C'est pour cela que nous nous y sommes arrêté, sans qu'il en résulte une véritable digression. Nous voulions, en outre, marquer cette genèse successive : la personne, d'abord seul concept ontologique, accessoire de l'être, puis de la personne émanant d'abord le nombre abstrait, puis le genre abstrait.

Nous avons établi, en outre, qu'une autre genèse s'est faite, concernant non plus l'idée, mais l'expression. L'expression du nombre abstrait est née de l'expression du nombre concret; l'expression du genre abstrait est née aussi de celle du genre concret. Il faut donc distinguer, aussi bien dans le genre que dans le nombre, le concret de l'abstrait, le concret étant objectif, l'abstrait subjectif, le concret précédant partout l'abstrait dans la succession historique. Ce dualisme s'étend aussi à la personne, premier concept ontologique; la personne elle-même, avant

d'avoir une expression abstraite, a une expression concrète. A l'origine, la différence de personne s'exprime par une différence de lieu. La première personne est au lieu le plus proche, la seconde à un lieu plus éloigné, la troisième à un lieu plus éloigné encore, c'est le lieu d'un absent. Tout cela dérive encore de la position des interlocuteurs dans le discours, mais tandis que dans la personne abstraite on part du *moi* et du *non moi*, dans cette personne concrète antérieure on part de l'expression du lieu où se trouve chacun. Bopp a prouvé pour les langues indo-germaniques que les pronoms personnels sont primitivement des adverbes de lieu : cela est vrai pour toutes les langues.

Les idées ontologiques accessoires du nom-pronom formé, mais non encore en relation avec les autres parties du discours, sont donc : 1° la personne d'abord concrète, puis abstraite ; 2° le nombre d'abord concret, puis abstrait ; 3° la détermination, laquelle comprend : *a*) la détermination proprement dite ou individualisation par l'apposition, la qualification, ou la relation génitive, *b*) le genre, d'abord concret (classification), puis abstrait (genre proprement dit).

Mais ces trois éléments ne s'isolent point, ils agissent et réagissent l'un sur l'autre, et de plus sur les autres parties du discours. Ils agissent d'abord l'un sur l'autre de la manière suivante : le pluriel, par exemple, varie fréquemment suivant les genres ou les classifications ; à telle syllabe exprimant au singulier tel genre concret on ne se borne pas à ajouter, au pluriel, l'exposant numéral toujours le même ; non, cet exposant numéral varie lui-même fréquemment suivant ce genre, en tout cas en porte la trace.

Enfin, de même que le nombre est impressionné par les différents genres, la personne l'est à la fois par les genres et le nombre.

Nous avons cité des exemples du premier de ces résultats dans le herero, langue où chaque genre concret a un préfixe pour le singulier, et un autre pour le pluriel, ne se ressemblant pas, et ne ressemblant pas aux préfixes des mêmes nombres mais dans d'autres genres.

Nous en retrouvons de nouveaux dans la langue namaqua-hottentotte, où le genre, de concret, est devenu abstrait. Le hottentot possède le genre augmentatif, le genre diminutif et le genre positif ou indifférent. Or, chacun d'eux, dans le pronom personnel de la 3e personne, a son exposant numéral distinct à la fois suivant les personnes et suivant les genres.

Cette distinction se rencontre aussi dans beaucoup de langues du Caucase, où le genre est devenu franchement abstrait, mais est encore très riche dans son abstraction. Exemples :

EN HOTTENTOT.

Première personne.

Singulier.	Duel.			Pluriel.		
	Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.
ti-ta.	*sa-khum,*	*sa-im,*	*sa-rum.*	*sa-gye,*	*sa-si,*	*sa-da.*

Le radical du pronom de la première personne est *sa*, qui, sauf une variation pour le singulier en *ti*, reste partout le même. Mais la seconde partie du mot varie suivant le nombre multiplié par le genre, par conséquent au duel et au pluriel six fois au lieu de deux fois.

Dans les langues du Caucase, le kasikumük comprend quatre genres abstraits : 1° l'andrique, 2° l'anthropique, 3° l'animé, 4° l'inanimé.

Chacun de ces genres met son empreinte, sur les mots dépendants, par les caractéristiques suivantes qui sont préfixées :

	Singulier.	Pluriel.
1er genre.....	—	*b-*
2e —	*d-*	*b-*
3e —	*b-*	*b-*
4e —	*d-*	*d-*

adamina, homme ; *uri*, être.
adamina uri, l'homme est.
tšu b-uri, le cheval est.
ninu d-uri, la femme est.
tšhoru d-uri, le cheveu est.
ninuχlu b-uri, les mères sont.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

UN PETIT POÈME

EN QUICHÉ DE GUATÉMALA

M. Albert S. Gatschet, le savant linguiste du Bureau d'ethnologie de Washington, nous communique le spécimen ci-après de la langue kiché ou quiché de Guatémala, dialecte de la famille maya. Ce petit poème, qui paraît inédit, n'est probablement pas original; notre savant correspondant suppose qu'il a été traduit de l'espagnol.

Aux lignes 3, 22, 23, on peut écrire *are ri* ou *areri;*

A la ligne 7, *xinrecój* est peut-être *xiurecoj;*

A la ligne 23, il peut y avoir *rixlam.*

J. V.

NATABAL NU TINAMIT. RECUERDOS DE MI PUEBLO.

(*Composicion en dialecto Kiché*).

Chilá pá nu tinamit
Ko jum utzilaj nu lé
Areri ximbij cheré
At nu loé rajaguaxel.

Allá en mi pueblo querido
Tengo un objeto adorado,
A quien he dicho extaçiado :
« Tu eres dueña de mi amor ».

Chilá ko jun guicobal
Chi qui ni ucaj nu cotzig,
Chilá xinrecój jun tzig
Majun be xintô guaral.

Allá tengo un bello altar
Adonde llevo mis flores,
Y allá he alcanzado favores
Que no se ven por acá.

Mancóta u patan ri puac
Chuachi caguinaquil,
Majun itzel catinguil
Renojel junam ri AKAJ.

El dinero nada vale
Para aquella jente honrada,
Que siempre está preparada
Cual la abeja á trabajar.

Renojel ri isquin ali
Aré ri palaj, coxop,
Junam rucujun chicop
Locolaj Quetzal ru vi.

Allá las niñas mantienen
Como achiote la mejilla;
Tienen tiempo en que les brilla
Como el pecho de Quetzal.

Noj guaral, cax nu jolom,
Koj mas ri abanol xegui;
Acal, ixók, rijachi
Cas nim enbam ri pocom.

Mas aqui! la frente duele,
La virtud está muy léjos;
Niños, mujeres y viejos
Solo piensan en el mal.

¡Man quimestaj tinamit!
Areri agueri xolxan,
Areri isquin a ruxlam
Quiel chacap patac ticon.

No olvido del pueblo mio
Ni aún el rincon apartado,
Su áire dulce enbalsamado,
Que pasa por el maizal.

Natabal ri nimaquij
Mi juvic quiel pa joloma;
Atoc nincoje noyon
Natabal ninca nu saj!

El recuerdo de sus fiestas
No sale de mi cabeza;
Ay! por fin de la tristeza
¡Mi vida se vá á acabar!

BIBLIOGRAPHIE

Blason populaire de la France, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. *Paris*, 1884, xv-382 p., in-12.

Les noms des auteurs de ce petit livre sont garants de son excellence; il semble pourtant que, cette fois, ils ont apporté à leur œuvre moins d'attention patiente et moins de précision que d'habitude. Je trouve du moins, dans ce très intéressant volume, des traces d'une composition trop hâtive. On pourrait discuter l'exactitude de certains renseignements; on pourrait trouver par exemple que la *jota* célèbre

La Virgen del Pilar dice,

n'est pas à sa place dans un recueil de ce genre; on pourrait critiquer certaines légendes explicatives et regretter l'absence ou l'insuffisance de quelques autres, de celle, notamment, qui justifie le *dicton* sur les quatre-vingt-dix-neuf Champenois.

On pourrait relever des erreurs plus graves. Ainsi, les dictons sur les Chambrières de Bayonne (p. 91) et de

Toulon (p. 275), empruntées la première à Mistral, et la seconde à Nostradamus, sont identiques :

La chambriere de Touloun
Escoubo lou mitan e laisso li cantoun.

La cambriero de Baioun,
Escoubo lou mitan e laisso li cantoun.

MM. Gaidoz et Sébillot traduisent :

« La chambrière de Bayonne, — qui prend le milieu et laisse le tour. »

« La chambrière de Toulon — balaie les coins et laisse les côtés. »

Ces traductions sont tout à fait inexactes ; le vrai sens est : « la chambrière... balaie le milieu et laisse le coin ». De plus, il doit y avoir une erreur dans la citation de Mistral. Bayonne (*Bayoune* et non *Baioun*) est peu connu en Provence, et ses chambrières ont, au contraire du dicton, la réputation d'être d'une propreté méticuleuse. Les ménagères de Bayonne valent au moins celles des Flandres.

J. V.

L'Intendant Foucault et la Révocation en Béarn, par L. Soulice. *Pau,* Ribaut, 1885, 151 p., in-8°.

Très remarquable étude, où le savant Bibliothécaire de la ville de Pau raconte, d'une façon aussi saisissante qu'implacable dans sa sobriété, par quels procédés les agents de Louis XIV ont brisé la force du protestantisme

dans le Béarn, où les catholiques ne formaient sous Henri IV qu'une infime minorité. Je ne connais rien de plus instructif que ces monographies scrupuleuses où se révèle l'esprit étroit, acharné et intransigeant de l'orthodoxie catholique. J. V.

VARIA

LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS FIGURÉE POUR DES YEUX AMÉRICAINS.

J'extrais ce qui suit de l'*American Guide to Europe* (ed. 1874), p. 366-367 : *The french language* (Extract rom *Morford's Short-Trip Guide*).

EATING AND DRINKING.

ORDERS TO WAITERS.[1]

Garçon, faites-moi servir.	Gahsoon, fait mwa sareveer.
Je désire dîner.	Je deseer deenay.
Donnez-moi du potage à la Julienne.	Donnay mwa deuh potahj ah lah Jzhulion.
Du rosbif bien cuit.	Deuh roosbif beeyon quee.
Du rosbif saignant.	Deuh roosbif sainyong.
Du porc rôti.	Deuh pork roatie.
Encore un peu plus de beurre.	Oncoar oon pew ploo deh burr.
Une tasse de café.	Oon tass deh caffay.
Un verre d'eau glacée.	Oon vayr doe glassay.
Des pommes de terre.	Day pom deh tayr.
Une bouteille de vin rouge.	Oon bootye deh van rujzh.
Une demi-bouteille de vin blanc.	Oon daymee bootye deh van blong.
Apportez-moi une assiette propre.	Apporteh mwa oon awsyet proapr.

Une fricassée de poulet.	Oon freecasay deh poolay.
Deux côtelets (*sic*) de veau.	Deuh coataylay deh vo.
Du mouton bouilli.	Deuh mootong boolee.
Deux œufs frits.	Deuz ufe freet.
Du poisson bouilli.	Deuh pwassong boolee.
Du pain au sucre.	Deuh pan o sukr.
Du pâté de fruits.	Deuh pahtay de fruee.
Une assiette, un couteau, une fourchette, une autre cuiller et une serviette.	Oon awsyet, oon coeto, oon forshet, oon otre queelay et et oon sairveeyet.
L'addition, s'il vous plaît.	Laddishong seel voo play.

GREETINGS.

Bonjour, Monsieur.	Bong joor, Mossiew.
Bonsoir.	Bon swar.
Adieu.	Ahdeyou.
Au revoir.	O rayowar.
J'ai l'honneur de vous saluer.	Sjay lonner deh voo salooer.
Permittez-moi (*sic*) de prendre congé de vous.	Permeetay mwa deh prondr conjay deh voo.
Merci, Madame.	Mayrsee, Mahdam!
Mille remerciements, Mademoiselle.	Mell raymayrshemons, Madmwasel.
Je vous remercie, Monsieur.	Je voo raymayrci, Mossiew.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME DIX-NEUVIÈME

15 AVRIL 1886

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Raoul de la Grasserie. — Étude de Grammaire comparée. — De la Catégorie du nombre (*suite*)..... 113

Julien Vinson. — La langue taensa..... 147

Comte de Charencey. — Abrégé de grammaire de la langue tzotzile..... 170

Joseph Mikch. — L'idée et la racine..... 189

BIBLIOGRAPHIE

Aristide Marre. — *Aperçu philologique sur les affinités de la langue malgache avec le javanais*..... 207

Nyare bidrag till Kænnedom om de swenska landsmaolen.. 208

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja, journal de la Société Finno-ougrienne..... 209

N. Quellien. — *L'argot des Nomades en Basse-Bretagne*.. 210

L. de Rosny. — *Les religions de l'Extrême-Orient*..... 210

VARIA..... 211

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

D'un autre côté, le genre, le nombre et la personne, qui agissent directement sur le nom-pronom, agissent indirectement, par une harmonie qui est à l'idée ce que l'harmonie vocalique ou consonnantique est aux sons, sur le verbe, sur l'adjectif et sur d'autres mots mêmes pour leur faire porter soit une répétition entière, soit une abréviation de leurs exposants. Cette concordance, lorsqu'elle est complète, lie merveilleusement la phrase; les langues bantou en offrent des exemples remarquables; en voici quelques-uns tirés du cafre :

Ihaše leikosi, le cheval du capitaine, qu'il faut analyser ainsi : *ihaše* pour *ili* + *haše, le* pour *ili* + *a, i* pour *in'* + *kosi.*

I pour *ili* est le préfixe indiquant la 2e classe du mot *haše; l* pour *ili* est aussi le préfixe de la deuxième classe, mis devant un mot de la troisième pour indiquer que ce mot dépend du premier; *in* est le préfixe de la troisième classe, celle de *kosi.*

Kosi porte ainsi tant le préfixe de sa propre classe : *in*, que le préfixe de la classe de *haše : l.*

De même, *umtu onobulunko*, l'homme sage, s'analyse ainsi : *um* + *tu* + *a* + *u* + *na* + *ubu* + *lunko.*

Tu signifie homme ; *um* est son préfixe de la première classe, qui se retrouve dans *u* préfixé à l'adjectif suivant, tandis que *ubu* est le suffixe de la classe de *lumko*, sage ; *a* et *na* sont le pronom conjonctif.

En dehors de cette influence du genre qui a augmenté ses variations, le nombre a été successivement exprimé de plusieurs manières, dont la précédente contenait en germe la suivante, et son histoire est une évolution. La classification des diverses langues, que nous ferons à ce point de vue, sera donc une classification par filiation, non point par filiation de langues, ce qui serait chose bien différente, mais par filiation des idées et des expressions du nombre.

Nous avons dit que le nombre, comme la personne et le genre, est de deux sortes : concret et abstrait, le premier ayant précédé le second suivant la règle. Mais qu'est-ce que le nombre concret dans son idée? C'est l'adjectif numéral : *un, deux, trois, quatre*, etc.; il consiste dans la numération des êtres. Le nombre abstrait consiste, au contraire, dans l'idée générale et abstraite de pluralité opposée à l'unité.

Le nombre concret se subdivise en concret défini et en concret indéfini. Le nombre défini est celui qui précise la quantité exacte, 1, 2, 3, 4 ; c'est le concret proprement dit. Le nombre indéfini, tout en restant concret, a déjà une tendance vers l'abstrait ; il exprime une quantité vague, la petite quantité, la grande quantité, la totalité,

et se traduit par des adverbes. Cette distinction est importante. Nous verrons que le nombre concret défini ne se porte pas sur les mêmes parties du discours que le nombre concret indéfini ; le premier affecte les pronoms, le deuxième les substantifs, quoique très rarement ; le nombre concret indéfini conserve en général son autonomie, supplée au pluriel, au lieu de le former ; le contraire n'existe que dans un très petit nombre de langues.

Ce nombre, soit défini, soit indéfini, n'a pas été d'abord concret seulement dans son idée ; il l'a été originairement à la fois dans son idée et dans son expression.

On avait l'*expression concrète du nombre concret ;* il ne faut pas croire que le concept des Chinois, qui ne peuvent distinguer d'abord la pluralité de l'unité et n'ont pas de mot pour exprimer « les hommes », soit en cela le concept le plus rudimentaire. Non, car ils peuvent dire : beaucoup d'hommes, ou 1, 2, 3, 4 hommes, ou 1, 2, 3, 4 ; or, avant eux, ou chez eux-mêmes dans une période antérieure qui n'a pas laissé sa trace, on ne pouvait dire : 1, 2, 3, 4. Cela paraît impossible, mais cela a été ; 1, 2, 3, 4, employés seuls, sans indication de l'être auquel ils se rapportent, sont des nombres concrets quant à l'idée, mais abstraits quant à l'expression, car 1, 2, 3, 4, abstraction faite de l'objet nombré, n'existent pas dans la nature. Or, c'est ce nombre précis que les peuples primitifs ne pouvaient concevoir sans l'objet compté. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le nombre concret, dans son expression d'abord concrète : 2 hommes, 3 chevaux, puis dans son expression abstraite : 2, 3, a partout précédé le nombre abstrait, et le passage de l'un à l'autre n'a pas été aussi facile qu'il

semble avoir dû l'être. Le nombre concret lui-même avait déjà ses limites, tantôt 10, tantôt 5, tantôt moins, et ce serait une étude intéressante que celle consistant à rechercher jusqu'à quel chiffre concret tel peuple a pu d'abord parvenir.

Mais quand il a fallu passer à l'abstraction, à l'idée de pluralité, on n'y est point parvenu d'un seul coup, ni par voie de découverte. C'est le concret lui-même qui, en se modifiant peu à peu, est devenu l'abstrait.

Lorsque l'idée abstraite a été enfin acquise comme résultat de ces transformations, il a fallu de nouveaux efforts pour que cette idée abstraite fût, en outre, exprimée abstraitement. Nous verrons que, tout abstraite qu'elle était devenue, son expression reste concrète, c'est-à-dire intimement combinée, de manière à défier toute analyse, avec l'expression d'idées autres que celle du nombre.

Il s'agit alors de l'*expression concrète* de l'*idée abstraite*, qu'il ne faut pas confondre avec *l'expression concrète de l'idée concrète*, dont nous venons de parler. L'expression concrète de l'idée abstraite est celle qui varie avec chaque personne, chaque genre, quelquefois chaque cas, et même chaque mot, qui distingue bien la pluralité, idée abstraite de l'unité, mais qui ne conçoit pas cette idée abstraite distincte de l'être auquel elle s'applique. Le pluriel du féminin n'est pas, dans ce système, de la même nature que le pluriel du masculin; nous en avons vu des exemples dans les pronoms personnels namaqua.

Épuré enfin même dans son expression, et devenu abstrait dans tous les sens, le nombre ne pouvait encore s'appliquer aux êtres que par l'intermédiaire de leur côté personnel, c'est-à-dire par le pronom; plus tard, avec le

pronom lui-même simplifié dans ce but, il s'attache enfin au nom. C'est aussi par l'intermédiaire du pronom qu'il s'attache au verbe, ce qui est très logique; car il ne faut pas oublier que le verbe, exprimant l'action et non l'être, n'est pas passible d'un concept ontologique. Cependant nous verrons dans quelques langues, et par exception, le signe du pluriel se suffixer au verbe sans intermédiaire de pronoms. Cette suffixation directe sera plus fréquente dans les noms, où elle ne contrarie plus la logique, et nous verrons même qu'elle devient la règle dans certaines classes de langues, et dans une période ultérieure.

Mais la manière de fixer aux noms l'exposant numéral est multiple et se modifie successivement. D'abord, cet exposant précède ou suit le nom, sans liaison encore avec lui; il peut même s'en trouver séparé par un ou plusieurs mots; puis il s'y agglutine; enfin il entre intérieurement entre les molécules de son radical.

Plus tard, il ne se contente pas de cette invasion; il attaque et transforme le nom lui-même, en modifiant sa vocalisation intérieure. Enfin, réuni aux autres exposants et confondu avec eux, il fait entrer en flexion le substantif. C'est le point supérieur de l'évolution. Un peu plus tard, toute la construction disparaît, les éléments se dissocient, et le nombre n'a plus ses formes savantes dans nos langues de nouveau analytiques.

De là, les périodes suivantes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Le nombre existe seul d'abord dans sa forme définie par numération exacte, puis dans sa forme indéfinie, en plaçant avant ou après le pronom ou le substantif les expressions *peu*, *beaucoup*, *tout*, etc. Ce sont les deux procédés de la langue chinoise et des autres langues isolantes. Peu à peu l'une ou l'autre de ces expressions indéterminées perd son sens adverbial exact; c'est que l'idée concrète commence à se dépouiller; il en est ainsi, par exemple, de la particule *men* en chinois.

D'autres langues, en particulier le geaxira, langue américaine, expriment le pluriel par un procédé non phonétique, mais mimique, par un geste de la main, de même que nous exprimons l'interrogation souvent uniquement d'une manière graphique par la ponctuation, d'une manière phonétique par une simple intonation.

Le chinois n'a pas dépassé pendant longtemps son premier état, mais il faisait cependant de très ingénieux efforts pour en sortir.

D'abord le nombre concret le conduisait à une sorte de nombre abstrait, sans mutation, par le procédé suivant : le mot *kieou* signifie *neuf ;* en le joignant au mot *tcheou,* région, on obtenait : *kieou tcheou,* signifiant toutes les régions, les régions; un nombre concret choisi arbitrairement, le nombre *neuf,* remplaçait donc à peu près le pluriel.

D'un autre côté, les expressions analogues à celle sui-

vante : *ou yeou jên pou tche-tao, non est homo non sciens,* tous les hommes savent, les hommes savent, exprimaient le pluriel par le jeu de deux négations.

Plus tard, le chinois, soit par le moyen de la réduplication ci-après décrit, soit par un adverbe devenu particule : *men* (*jên,* l'homme ; *jên men,* les hommes), arrive à un pluriel véritable, mais des siècles se sont écoulés.

Des langues, autres que les isolantes, sont restées en partie à cette étape primitive. Les langues malaises, en ce qui concerne le pluriel, marquent le nombre par les adverbes *peu, beaucoup*, etc. Ce qui est curieux, c'est que le nombre qui sert de point de départ, qui ne s'exprime pas et auquel il faut ajouter pour que les autres nombres s'en distinguent, n'est pas toujours le *singulier*; c'est très souvent aussi la collection, la totalité. C'est alors l'idée de l'unité qui est l'idée qui serait *abstraite*, et qu'on ne parvient à exprimer que peu à peu. La dénomination simple d'un être comprend alors tous ceux de la même espèce, et c'est individualiser qui est abstraire. C'est exactement le contraire de l'idée généralement et logiquement reçue.

L'esprit semble enfin avoir trouvé, dans une nouvelle manière de nombrer, autrement que par le nombre concret défini ou indéfini, une conception moins matérielle du nombre, et surtout moins indépendante des êtres dont ce nombre est le concept accessoire. C'est un système supérieur employé concurremment par les langues primitives; mais ce n'est en dernière analyse encore qu'une idée concrète, quoique modifiée. Il s'agit de l'expression du nombre par la réduplication totale ou partielle du nom. Nous trouvons le point de départ de ce procédé dans

l'écriture égyptienne. Pour indiquer qu'un nom est au pluriel, on le répète trois fois; on l'a sans doute répété d'abord deux fois pour exprimer le duel, quatre pour exprimer qu'il s'agissait de quatre êtres semblables. Quoi qu'il en soit, les autres langues, le chinois, l'annamite, le malais, se contentèrent de répéter le même mot deux fois pour exprimer non pas qu'il s'agit de deux êtres, mais qu'il s'agit de plusieurs. Il y a donc là déjà un commencement d'abstraction.

Remarquons en passant que, dans la réduplication, souvent la consonne initiale du second mot se modifie. Ainsi en japonais, la dite consonne, de ténue, devient sonore. Exemples : *kuni,* pays; pluriel, *kuni-guni*; *teki*, le temps; pluriel, *teki-deki*; *sina,* la manière; pluriel, *sina-zina.*

Ce procédé de réduplication a commencé dans la langue chinoise elle [illegible] le pluriel signifie l'homme, et *jen-jen*, les hommes [illegible]

Le japo[illegible] l'emploie comme mode régulier de formation du pluriel dans les noms.

Toutes les langues malaises l'ont conservé jusqu'à nos jours. Le malais dit : *râdja,* le roi ; pluriel, *râdja-râdja* ; *homah,* la maison; pluriel, *homah-homah.* Il en est de même en polynésien : *fulu*, le cheveu; pluriel, *fulu-fulu.*

Le mandschu emploie le même procédé : *ba,* lieu ; pluriel, *ba-ba.*

Mais la réduplication, de totale, est devenue partielle, et sous cette forme s'est plus généralement conservée.

Elle porte tantôt sur l'initiale, tantôt sur la finale du mot.

PREMIÈREMENT. — *Sur l'initiale.*

1° En nahuatl, où l'on redouble toute la première syllabe : *teotl,* Dieu; pluriel, *teteo*; *kalli,* maison; pluriel, *kakalli*; *koatl,* serpent; pluriel, *kokoa.*

2° En opata : *temachi,* le valet; pluriel, *tetemachi*; *maragnat,* fille; pluriel, *mamaragnat.*

3° En thsiahili-selisch : *stomkoalt,* fille; pluriel, *stomtomkoalt*; *stitχlam,* pluriel, *stitχl-titχlam.* Dans ces mots, la racine est modifiée la seconde fois par la chute de la consonne initiale, comme elle l'était en japonais par la transformation en sonore.

4° En sahaptin : *pitin,* fille; pluriel, *pipitin*; *atwoi,* vieille femme; pluriel, *aatwoi.*

5° Dans les langues [illegible] *i,* homme; pluriel, *teteodi.* En pima : *main,* pl[illegible] *maina.* En tarohumara : *muki,* femme; pluriel, *mumu*[illegible]

DEUXIÈMEMENT. — *Sur la finale.*

1° En irob-saho : *dite,* obscurité; pluriel, *ditet*; *gili,* pouce; pluriel, *gilil*; *af,* bouche; pluriel, *afof.*

2° En somali : *jid,* route; pluriel, *jidad*; *tol,* tribu; pluriel, *tolal.*

3° En haussa : *yasa,* doigt; pluriel, *yasosi*; *danga,* jardin; pluriel, *dangogi.*

Les verbes, dans des langues plus nombreuses, emploient aussi le redoublement pour marquer non plus le nombre, mais le *temps.*

Dans les langues où la réduplication n'est plus que partielle, l'abstraction s'est de plus en plus formée. Mais ce procédé était primitif et même enfantin, car l'enfant se sert de ce moyen, la répétition du mot, pour en exprimer une modification intensive quelconque, en particulier le pluriel ; il fut donc abandonné par l'homme qui chercha, quoique plus péniblement par d'autres voies, une expression plus parfaite du nombre.

Tel est le système simple de la première période : absence de tout nombre abstrait et développement du nombre concret sous trois formes : 1° nombre concret défini ; 2° nombre concret indéfini ; 3° réduplication.

Mais ce nombre concret, si défini qu'il soit, n'est pas, avons-nous dit, primordial. Il est, en effet, concret, parce qu'il n'atteint pas les idées abstraites de l'unité et de la pluralité, nées de la comparaison entre les êtres, mais son expression est abstraite ; le chinois peut compter : 2, 3, 4, 5, sans ajouter nécessairement au nombre le substantif nombré. Il n'en était pas d'abord ainsi. A l'origine, l'esprit de l'homme ne concevait pas le nombre deux, par exemple, sans concevoir en même temps l'être double auquel ce nombre se rapportait, et ne pouvait exprimer l'un sans l'autre. On ne pouvait dire : deux, purement et simplement, il fallait dire : deux maisons, deux arbres, par des mots coalescents inséparables. Cet état de l'esprit se retrouve dans plusieurs langues. Nous citerons le japonais et la langue mélanésienne de Viti.

En japonais, la grammaire contient la particularité curieuse des *numéraux auxiliaires*, dont voici l'origine :

Quand nous concevons devant un objet double l'idée de l'objet lui-même et l'idée de la dualité, nous ne concevons

pas ces deux idées d'abord séparément, nous n'avons qu'un seule compréhension complexe qui confond la dualité et l'être.

Or, en japonais, l'adjectif numéral concret ne peut pas se joindre directement au substantif; il doit d'abord se joindre à un autre mot qui désigne la classe dont le substantif fait partie. Ainsi l'on ne dira pas : *akindo ju ichi*, onze marchands (*akindo*, marchand; *ju ichi*, onze), mais bien : *akindo ju-ichi-nin* (marchands onze hommes).

Ce qui est remarquable, c'est que le mot alors employé pour exprimer l'idée : *homme* n'est pas celui qu'on emploie d'ordinaire, le mot *fito*, mais un autre emprunté au chinois, le mot *nin* pour *jin*, destiné à cet emploi spécial.

Pour les animaux, dans ce cas, on se sert du mot *hiki*; pour les hommes, *nin*; pour les oiseaux, *wa*; pour les objets longs et ronds, *hou*; pour les objets plats, *mai*; pour les maisons, *ken*, les navires, *sō*, etc.

Dans la langue viti on va plus loin; mais d'abord on emploie le même procédé : le mot *waga* signifie pirogues, et *tolu* ou *a tolu*, trois. Eh bien! on ne traduira pas trois pirogues par *waga tolu*, mais bien par *waga sagai tolu*, le mot de nombre concret *tolu* ne pouvant s'appliquer à *waga*, pirogue, que par l'intermédiaire du mot *sagai*, générique des embarcations.

Mais l'expression devient quelquefois tellement concrète que l'adjectif numéral et le substantif auquel ils se rapportent disparaissent tous les deux et font place à un mot qui exprime à la fois les deux idées, et qui n'a aucun rapport avec les expressions de chacune. Ainsi *bi* signifie dix tortues, sans aucun rapport avec le mot qui signifie tortue, ni avec celui qui signifie dix. On peut encore citer :

buru, dix cocos; *rara*, dix cochons; *tura*, dix fruits à pain; *koro*, cent cocos; *selavo*, mille cocos; *bola*, cent pirogues. En ce qui concerne les cocos, quel rapport phonique reste-t-il entre *buru*, *koro* et *selavo?*

Ce nombre ainsi formé est considéré comme une unité, et l'on dit *tolu na bi*, trois dizaines de tortues.

C'est là l'expression la plus concrète qu'il soit possible de trouver du nombre concret, et elle doit correspondre à l'état primitif de l'esprit humain.

Nous verrons plus loin qu'il existe une expression concrète du nombre abstrait; il ne faut pas la confondre avec l'expression concrète du nombre concret, dont nous nous occupons ici, d'autant plus que sous le rapport de l'expression, il y a identité de procédé. Quand en breton le pluriel de *den*, l'homme, s'exprime par *tud*, c'est-à-dire par une racine entièrement différente, il y a là un système analogue à celui que nous venons de signaler, mais avec cette différence qu'on exprime ainsi concrètement le nombre abstrait, et non plus le nombre concret.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Comment le nombre concret se transforma-t-il de lui-même peu à peu en abstrait? Les langues mélanésiennes, puis les polynésiennes, vont nous l'apprendre; car elles sont pour cela restées jusqu'à nos jours à la première étape de cette évolution, étape qu'elles marquent par l'existence du *triel*.

Dans ces langues, l'expression du nombre abstrait est

essayée en suffixant aux pronoms, substantifs les plus essentiels, les divers nombres concrets, puis seulement les plus usuels de ceux-ci, et en les modifiant ensuite lorsqu'ils furent ainsi suffixés, de manière à les rendre moins reconnaissables. Il y eut ainsi tout d'abord non un pluriel, mais un duel, un triel, un quatriel, etc. Plus tard, les nombres un, deux, trois, quatre, qui, tout en se suffixant, étaient restés intacts dans les langues mélanésiennes, s'atrophient dans les polynésiennes; *tolu*, trois, par exemple, devient *tou*, ce qui distingue définitivement le duel, du nombre deux, le triel, du nombre trois. D'un autre côté, si l'on suit attentivement cette genèse, on aperçoit que le duel conservant sa signification précise, le triel la perd, et prend peu à peu d'abord le sens de petit nombre, puis celui de pluriel restreint, puis celui de pluriel; quand il subsiste, c'est le quatriel qui devient pluriel.

Cette théorie, qui voit dans le singulier, le duel, le triel, non point une série tout d'abord bornée, mais une série indéfinie qui s'est restreinte d'âge en âge, repose sur l'existence d'un nombre à tendance abstraite, supérieur au triel, et type du pluriel dans les langues qui ont à la fois le triel et le pluriel. Or, cette existence du quatriel ne saurait être contestée, elle est visible dans plusieurs langues mélanésiennes.

Prouvons d'abord qu'il existe un *quatriel* à côté du triel et du pluriel.

Langue mahaga. 2e personne : singulier, *igoi*; duel, *ro gamu*; triel, *tolu gamu*; quatriel, *ti gamu vati*; pluriel, *i gamu*.

Il est possible que le mot qui exprimait cinq ait disparu et laissé dans *i* son vestige, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Prouvons ensuite que le *quatriel* est devenu *pluriel.*

Mallikolo. 2e personne : singulier, *khai-im*; duel, *khamühl*; triel, *na-taroi*; pluriel, *na-tavatz.* Or, *tavatz* est le nom de nombre 4; donc le pluriel est un ancien quatriel.

Vuumarana. 2e personne : singulier *gingo*; duel, *kimiru*; triel, *kini gai tolu*; pluriel, *kimi ivusi. Ivusi* est une modification du mot *fasi* qui signifie 4.

Ici encore le pluriel est un ancien quatriel.

Prouvons que le *triel* est devenu *pluriel.*

Nous l'avons déjà fait plus haut; les langues polynésiennes n'ont plus de triel, mais leur pluriel est un triel mutilé : *tolu* ou *toru* est devenu *tou.*

Samoan. 2e personne singulier, *ae*; duel, *lua*; pluriel, *outou* pour *outolu.*

Faut-il aller plus loin, et dans les langues qui ont perdu le duel, le pluriel est-il un ancien duel? Non, en général, parce que le duel s'est conservé très longtemps et jusqu'à une époque où les langues étaient toutes formées. Cependant ce phénomène logique s'est produit dans plusieurs langues. Il est incontestable en lapon et en hongrois, où la consonne *k*, indice du pluriel, a certainement été d'abord l'indice du duel, tandis que l'indice du pluriel était *t*, comme dans les langues congénères, le finnois, etc. Il en est de même probablement en basque. Dans les langues samoïèdes, et dans plusieurs langues hyperboriennes, le duel se marque par *k*, et le pluriel par *t*, ce qui vient à l'appui. Quand le duel disparut, il se conserva comme pluriel, et élimina le pluriel antique qui qui était peut-être un triel.

Le progrès continue. Les langues qui suivent ce système ont commencé par quatre nombres au moins suffixés au

pronom, singulier, duel, triel, quatriel, et les langues mélanésiennes les ont conservés. Mais le pronom se dépouille peu à peu de ce nombre indéfini de nombres concrets affixés, pour ne retenir que les plus usuels, les plus essentiels; il perd d'abord le triel, plus difficilement le duel, et finit par se réduire, comme en latin, au pluriel. Il ne faut donc chercher à l'existence du duel et du triel aucune de ces raisons pour ainsi dire mystérieuses qu'on serait d'abord tenté d'y voir; ce ne sont que des restes de l'idée concrète du nombre qui se retire de plus en plus; à ce point de vue, les langues les plus riches en nombres sont celles où son idée est la plus rudimentaire et la plus concrète.

Mais des motifs tout autres se trouvent, quand il s'agit de savoir pourquoi, parmi les autres nombres, le duel et le triel ont persisté plus longtemps, quoique pendant des temps inégaux. Cette persistance tient, comme nous l'avons dit, à ce que le triel correspond aux trois personnes ordinaires qui se partagent le discours (celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle dont on parle), à ce que le duel correspond aux deux premières, ou à la première et à la troisième, qui en sont les éléments indispensables. En outre, le duel est renforcé objectivement par l'importance de la dualité dans beaucoup d'objets de la nature, le sexe, les parties doubles du corps, les parties symétriques des êtres organisés.

Nous ferons une classe à part des langues restées à ce degré de développement du nombre. Elle comprendra : 1° celles où la série des nombres tendant à devenir abstraits est indéfinie et dépasse le quatriel, comme le mahaga; 2° celles où cette série ne dépasse pas le quatriel :

mallikolo, vuumarama; 3° celles où la série ne dépasse pas le triel, plus un pluriel, probablement reste d'un ancien quatriel : fidji, ambrim, anuda, erromango, annatom; 4° celles où la série ne dépasse pas le triel, devenu pluriel; ce sont, parmi les mélanésiennes, l'ulana, le marama-siki; plus toutes les langues polynésiennes.

TROISIÈME PÉRIODE.

Nous avons dit que le nombre abstrait affecte d'abord les pronoms, que c'est le pronom de la troisième personne ainsi affecté qui, à son tour, s'attache au substantif ou au verbe. Cet effet, se produisant d'abord sur les pronoms, c'est-à-dire sur l'élément personnel du nom, prouve l'origine pronominale de l'idée du nombre abstrait, et sa dérivation de la situation des interlocuteurs dans le discours. Nous ne reviendrons pas sur cette théorie, mais nous observerons qu'il en résulte immédiatement une distinction de la première personne du duel, du triel et du pluriel en *inclusif* et en *exclusif*, distinction commune à beaucoup de langues, et qui ne s'expliquerait pas si le nombre avait préexisté à la personne, au lieu d'en être dérivé.

Le nouvel état d'évolution a pour caractère la distinction de l'*inclusif* et de l'*exclusif*, existant déjà simultanément avec celle de singulier, duel, triel et pluriel, et par conséquent indiquant une évolution postérieure qui se fait dans les langues malaisiennes, dans une grande partie des langues américaines, et dans quelques autres, à savoir :

1° Dans les langues malaisiennes suivantes :

En tagala, banag, formosan, battak, malagasy, alfoure, dajak, malais, javanais et macassar.

Dans toutes ces langues se produit ce phénomène remarquable que l'inclusif diffère de l'exclusif par le radical : *kita*, inclusif, devient exclusif, *kami ; toro* devient *namo ; hita, hami,* de sorte que *m* y est le caractère de l'exclusif et *t* de l'inclusif.

D'autre côté, l'exclusif est la seule forme concordante avec les autres de même nombre, car son *m* caractéristique se retrouve à toutes les personnes au pluriel, tandis que le *t* ne se trouve qu'à l'inclusif de la première personne.

La lettre *t,* distinguant ainsi l'inclusif dans ces langues, peut être un débris de *toru*, trois, et représenter un ancien triel, l'inclusif renfermant les trois personnes du discours ; ce n'est, bien entendu, qu'une hypothèse.

De plus, à l'exclusif, le signe *m* est commun avec le pluriel de la deuxième personne, et est, par conséquent, un indice du pluriel, tandis qu'à l'inclusif le signe *t* n'est partagé par nul autre, ce qui semble faire de l'inclusif une personne à part.

Nous en concluons : 1° qu'il existe une analogie entre l'inclusif et le triel, quoique le tout coexiste dans les langues mélanésiennes ; 2° que l'inclusif n'est pas plus pluriel que singulier, que c'est une personne à part, une quatrième personne.

2° Dans la langue mandschu, exclusif, *be;* inclusif, *mure.*

3° Dans les langues américaines suivantes : 1° l'algonquin, 2° l'iroquois, 3° le dakota, 4° le tchérakesse, 5° le

choctaw, 6° le tšinak, 7° le kechua, 8° l'aimara, 9° le tupi, 10° le kiriri, 11° le chiquitos.

4° Dans une langue du Caucase : le tschetschète.

5° Dans la langue poul.

6° En kunama.

7° En santhali.

8° En tamoul.

Enfin dans nos langues romanes elles-mêmes, nous trouvons trace de l'inclusif et de l'exclusif. L'exclusif s'exprime en italien par *noi altri*, en espagnol par *nosotros*.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Nous voici passés de l'idée concrète à l'idée abstraite du nombre; les traces de l'évolution s'effacent d'elles-mêmes peu à peu : le triel d'abord, puis l'inclusif.

C'est alors qu'une nouvelle période commence, qui porte un double caractère : 1° expression concrète du nombre abstrait ; 2° union intime du nombre avec le genre qui fait son avènement, d'abord avec le genre concret, puis avec le genre abstrait, et variation du nombre suivant chaque variation du genre.

C'est l'avènement du genre, qui se détache de la personne plus tard que le nombre, qui est cause de ce nouvel état et qui empêche pendant quelque temps que le nombre abstrait ne parvienne à son expression abstraite. Voici comment :

On avait eu d'abord l'expression du nombre concret; on a maintenant l'expression du nombre abstrait, mais cette

expression concrète. Le nombre sera bien singulier ou pluriel, ou duel, ce qui est une abstraction, mais il n'aura point une expression unique pour le singulier, unique pour le pluriel, unique pour le duel, et s'agglutinant pour chaque personne à la même racine du pronom.

L'état de l'esprit humain correspondant à cette phase est difficile à concevoir, quoique nous puissions en montrer des traces jusque dans nos langues modernes. Une langue le présente à un haut degré, c'est le hottentot.

Le hottentot ne peut pas concevoir distinctes ces trois idées : le genre, le nombre et la personne. Il les conçoit collectivement et indivisiblement. Se plaçant en face de chaque objet, il le voit avec toutes ses manières d'être confondues subjectivement et perçues ensemble. Le pluriel du féminin n'est pas pour lui de la même nature que le pluriel du masculin ; le pluriel de la première personne ne lui semble pas de la même nature que le pluriel de la deuxième personne ; la personne, le nombre et le genre sont les trois exposants qui se multiplient l'un par l'autre, et dont le hottentot ne connaît que le produit qu'il serait impuissant à ramener à ses facteurs, lesquels n'ont laissé que de faibles traces individuelles, et qui ont pu même ne pas exister à l'état de facteurs isolément employés.

Nous ne pouvons rendre cette idée plus claire qu'en donnant le paradigme du pronom personnel troisième personne namacqua, lequel se suffixe au substantif pour lui communiquer le genre et le nombre.

Première personne.

Singulier.			Duel.			Pluriel.		
Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.
ti-ta,	*ti-ta,*	*ti-ta.*	*sa-khum,*	*sa-im,*	*sa-rum.*	*sa-gum,*	*sa-si,*	*sa-da.*

Deuxième personne.

sa-ts, sa-s, sa-ts. sa-kho, sa-rō, sa-kho. sa-go, sa-so, sa-dā.

Troisième personne.

|| *ei-b,* || *ei-s,* || *ei-i.* || *ei-kha,* || *ei-ra,* || *ei-kha.* || *ei-ga,* || *ei-ti,* || *ei-n.*

On voit que la première et la deuxième personnes ont même racine : *sa,* tandis que la racine de la troisième est || *eî*; que dans les deux premières personnes, une même terminaison, un exposant unique marque à la fois la personne, le genre et le nombre. On peut, en effet, y supprimer la racine *sa* qui est commune. Dès lors, par exemple, *kho* marque seul que nous sommes à la deuxième personne du duel positif; *si*, marque seul que nous sommes à la première personne du pluriel diminutif. Ces exposants sont indécomposables; une certaine ressemblance de plusieurs désinences, par exemple, des désinences du duel de la deuxième personne *kho, rō, kho,* quant à la voyelle, ne saurait être objectée, cette même voyelle se retrouvant au pluriel de la même personne, sans se retrouver au singulier, et ne pouvant ainsi marquer décidément ni la personne, ni le nombre.

C'est cette confusion des trois exposants du genre, du nombre et de la personne, confusion *ab initio*, que nous appelons expression concrète. Bien différente est celle qui résulte plus tard, dans une période très postérieure, de la

fusion du genre, du nombre et du cas, sous l'empire de lois phonétiques.

On trouve dans le tableau qui précède vingt-cinq exposants différents pour marquer le genre, le nombre et la personne, mais chacun marquant à la fois les trois intimement réunis. Mais la racine pronominale, personnelle, ne varie pas; elle est la même au pluriel et au duel qu'au singulier; elle est la même à tous les genres; elle est la même enfin aux deux premières personnes; elle est indifférente.

Dans un autre groupe, à genre non plus abstrait, mais concret, dans les langues bantou, au contraire, l'exposant numéral ne varie qu'à la troisième personne, mais non seulement il varie suivant les genres et les nombres, mais il fait varier la racine personnelle elle-même qui, par ses variations, devient son propre exposant. Il en résulte autant de formes de la troisième personne qu'il existe de catégories d'êtres, et autant de formes du pluriel qu'il s'est produit ainsi de formes du singulier.

Si, par exemple, le pronom de la troisième personne s'exprime par *um*, lorsqu'il représente telle classe d'êtres au singulier, il s'exprimera par *aba*, s'il représente la même classe au pluriel, et par *imi*, s'il représente au pluriel une autre classe.

Nous avons donné plus haut des exemples tirés du heréro et qui mettent ce procédé en lumière. Les caractéristiques qui servent à marquer à la fois le genre et le nombre dans les langues bantou sont : 1° *k* (*ka*, *ki*, *ku*, *ko*) ; 2° *t* (*tu*, *lo*, *tin*, *zin*, *sin*); 3° *d* ou *l* (*di*, *li*, *lu*); 4° *n*, *m*; 5° *p* (*pa*, *pi*); 6° *b* (*bo*, *bu*); 7° *m* (*ma*, *mi*, *mo*, *mu*).

En cafre, ces caractéristiques donnent huit classes : 1° *um, u*, pluriel, *abo, o ;* 2° *ili, i*, pluriel, *ama ;* 3° *im, in*, pluriel, *ijim* ; 4° *isi*, pluriel, *izi* ; 5° *ulu, u*, pluriel, *izin* ; 6° *um*, pluriel, *imi* ; 7° *ubu* ; 8° *uku*.

Ce pluriel variable dans son exposant suivant le genre concret existe aussi, comme nous allons le voir, dans des langues à genre abstrait ; le hottentot en est déjà un exemple. Enfin, jusque dans une période beaucoup plus avancée, celle des langues indo-germaniques, cette variation qui avait disparu dans la période précédente, celle des langues agglutinantes, tend à reparaître, parce que le pluriel variable dans une limite plus ou moins resserrée suivant les genres semble une dose d'expression concrète nécessaire à l'esprit humain.

Dans les langues bantou se produit une particularité qui n'existe pas dans les langues hottentotes, celle de faire concorder étroitement toutes les parties du discours, en créant une forme abrégée de la particule qui exprime le genre et le nombre, et en préfixant cette forme aux mots autres que ceux qui représentent les êtres dont il s'agit, à l'adjectif, au verbe, au pronom relatif, aux autres substantifs en relation génitive avec le premier. Les pronoms du cafre précédemment cités se préfixent au substantif dans cette forme pleine, mais sous une forme apocopée et réduite à une seule lettre, ils se préfixent ensuite à tous les mots qui doivent s'accorder avec ce substantif.

Um s'abrège en *m*, *aba* en *b*, *ili* en *l*, *ama* en *a*, *izim* en *z*, *isi* en *s*, *izi* en *z*, *ulu* en *lu*, *izi* en *z*, *um*, *u* en *u*, *ubu* en *b*, *uku* en *k*.

Exemple : *isifaka somtu*, le serviteur de l'homme

= *isi* + *faka* *s* + *a* + *um* + *tu*. *Faka* = serviteur, *tu* = homme.

S est l'abréviation de *si* préfixe de *faka*, établissant la relation d'homme à serviteur.

Dans d'autres langues où ce système va s'effaçant peu à peu, l'abréviation se fait non seulement pour marquer la relation, mais pour s'appliquer même au substantif directement affecté.

Ainsi en pongoué : 1° *um* est devenu même dans cette application *om*; 2° *abo*, *a*; 3° *ili*, *i*; 4° *ama*, *am*; 5° *im*, *in*; 6° *ijim*, *sin*; 7° *izi*, *ez*; 8° *ulu*, *o*; 9° *um*, *om*; 10° *ubu*, *u* ou *o*; 11° *uku*, *o*, ce qui fait que les mots portant le préfixe ont la simple apparence de racines commençant par *a*, *i*, *o*, *u*.

Cette concordance se retrouve dans d'autres langues à genre abstrait plus ou moins étendu, d'abord dans les langues du Caucase dont nous parlerons un peu plus loin, puis dans des langues où le genre est plus restreint, et, par conséquent, plus semblable à celui de nos langues, en particulier en poul et en woloff. Tantôt la concordance est initiale, tantôt elle est finale, devient analogue à l'allitération et à la rime, et satisfait l'esprit et l'oreille, qui ont besoin de cette répétition à la fois dans les sons et dans les idées.

Dans la langue poul, que nous retrouvons aussi dans une autre période, et qui ne connaît pas l'expression du genre et du nombre par un préfixe unique, se retrouve l'influence du mot principal sur le mot accessoire pour le modifier phonétiquement. On n'emploie plus ici un préfixe abrégé du préfixe du mot principal, mais à la fois : 1° on fait varier la consonne initiale du mot accessoire, 2° on fait rimer sa syllabe finale.

Exemple : adjectif *h* (*od*) rouge.

Variations :

Neddo g (*od*) *ioudo,* personne rouge ;

Imbe h (*od*) *ebe,* personnes rouges ;

Poutiou n (*od*) *ioungou*, cheval rouge.

Poutchi g (*od*) *ioudi*, chevaux rouges ;

Deftere h (*od*) *éré*, livre rouge, etc.

En woloff, c'est l'article qui prend une consonne variable dépendant de la consonne initiale du substantif auquel il se rapporte. Ainsi l'article au singulier est *a*, *u*, suivant le lieu plus ou moins éloigné où se trouve l'objet, mais la consonne initiale varie. Exemples : *bōy* (*b*) *i*, le père ; *ndey* (*d*) *i*, la mère ; *ker* (*g*) *i*, la maison ; *safara* (*s*) *i*, le feu, etc.

La plupart des langues du Caucase emploient à la fois ce procédé de signes du pluriel variables suivant les diverses classifications, et se reflétant sur toutes les parties du discours, comme dans les langues bantou, et un autre né à une époque postérieure, celui d'exprimer le pluriel par suffixes, de manière à posséder un pluriel double. Il en résulte ce fait curieux de l'existence de langues à double pluriel.

Mais ici il faut se retenir de faire une confusion. Le double pluriel existe aussi, avec un sens différent, dans d'autres groupes de langues ; il y a trois sortes de double pluriel.

1° Il existe, comme nous l'avons vu plus haut, dans les langues bantou, où un mot dépendant d'un autre, soit comme adjectif, soit comme substantif ou relation génitive, porte à la fois : 1° la marque de son propre genre et de son propre nombre réunis indivisiblement dans un préfixe

entier; 2° la marque indivisible aussi du genre et du nombre du substantif dont il dépend dans un préfixe apocopé ;

2° Dans d'autres langues appartenant à une période postérieure, le substantif ne porte plus que la marque de son propre nombre; mais il la porte double, comme préfixe et comme suffixe, le suffixe étant un autre exposant que le préfixe. Il en est ainsi en il-oigob : *ol-oin* signifie père; le pluriel est *il-oin* par modification de la voyelle initiale du préfixe du singulier; *ongedžu* signifie pied; d'après l'exemple précédent, le pluriel devrait être : *in-gedžu ;* hé bien ! il faudra ajouter un suffixe pluriel : *k*, et dire : *in-gedže-k*.

3° Enfin le troisième double pluriel dont il s'agit dans les langues du Caucase indique le nombre propre du substantif affecté directement, et ce, par le moyen d'un suffixe, et aussi le genre et le nombre indivisibles du substantif régissant, par un préfixe emprunté à ce substantif principal.

En voici quelques exemples :

Dans la langue thusch, on distingue trois genres : le masculin, le féminin et l'irrationnel; mais l'irrationnel, par exemple, peut avoir, au singulier, jusqu'à quatre préfixes différents qui font varier les préfixes du pluriel. D'où le tabeau suivant :

	1 Masc.	2 Fém.	3 Fém.	4 Irrat.	5 Irrat.	6 Irrat.	7 Irrat.
Singulier.....	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*	*b*
Pluriel	*b*	*d*	*b*	*d*	*d*	*b*	*j*

Dans la langue tschetschète les variations augmentent

au pluriel en raison des personnes, mais les classes sont réduites à 6 :

	1	2	3	4	5	6
Singulier.....	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*
Pluriel, 1re et 2e pers.	*d*	*d*	*j*	*d*	*d*	*b*
Pluriel, 3e personne..	*b*	*b*	*j*	*d*	*d*	*b*

Ces préfixes sont ceux qui représentent le genre, le nombre et la personne du nom dominant et les impriment au mot servant.

Mais le mot servant, s'il est substantif, se suffixe de plus son propre pluriel, dégagé, lui, de toute idée de personne, savoir : premièrement pour les êtres animés : *ĕ*, *ii*; deuxièmement pour les êtres inanimés : 1° *ĕ*, *aĕ*, *iĕ*; 2° *ar*; 3° la réunion des deux *ar-aĕ* ; 4° un suffixe étranger, emprunté au géorgien, *bi*.

En langue hürkane, les classes sont moins nombreuses, mais le principe est le même; il n'y a que trois catégories.

	1 Masculin.	2 Féminin.	3 Irrationnel.
Singulier.....	*u*	*d*, *r*	*v*
Pluriel.....	*d*, *r*	*d*, *r*	*v*

Le pluriel propre suffixé est *i*.

On dit :

w-äh, le visage (d'un homme).
d-äh, le visage (d'une femme).
v-äh, le visage (d'un animal).
d-äh, le visage (des hommes).
d-ähaui, les visages (des hommes).
v-ähaui, les visages (des animaux).

En aware, le même procédé existe, mais avec une nuance :

Olu signifie l'amour.

W-olu signifie, non pas l'amour d'un homme, mais l'amour dont l'objet est un homme.

J-olu signifie l'amour dont l'objet est une femme.

B-olu signifie l'amour dont l'objet est une chose.

R-olu signifie l'amour qui a plusieurs objets.

Le phénomène du double pluriel a donc ceci de particulier dans cette langue que celui marqué par l'influence d'un autre nom ne l'est pas par le *possesseur*, mais par le *but*.

Une autre particularité, c'est que ce préfixe devient souvent un suffixe ou un infixe : 1° un suffixe dans *tšcera*, riche; *tšeera-u*, riche (en parlant d'un homme) ; *tšeera-r*, riche (en parlant de plusieurs); 2° un infixe dans le verbe. Exemple : *haize*, faire; *ha-w-ize*, il fait (en parlant d'un homme); *ha-j-ize*, elle fait; *ha-b-ize*, il fait (en parlant d'une chose); *ha-r-ize*, ils font.

D'autres langues, peu nombreuses, dégagent entièrement leur pluriel et leur duel de l'idée du genre, et le forment dans le pronom qui d'abord porte seul l'indice du nombre, sans préfixes ni suffixes, mais en employant au pluriel, par exemple, une racine distincte de celle de singulier et entièrement différente. L'expression du nombre est ainsi encore, quoique d'une autre manière, absolument concrète. C'est l'indication d'une propension générale qui se retrouve d'ailleurs dans des langues dont le développement ne s'est pas arrêté à cette période; elle y est même plus accentuée, ne se limitant pas au pronom. Ainsi, dans ces langues, le substantif lui-même, pour exprimer le plu-

riel, emploie une racine totalement différente. Le dînka dit au singulier : *tik*, la femme, et au pluriel *dyar*, les femmes ; l'Irob-saho dit au singulier *barā*, le fils, et au pluriel *lā* ; le breton, au singulier, *den*, l'homme, et au pluriel *tud*. Le fuégien emploie, paraît-il, le même procédé dans les verbes (1). Enfin, la même expression concrète dans les substantifs est plus connue pour le genre que pour le nombre. Si le latin dit : *equus*, féminin *equa*, par un simple changement de désinence, l'anglais dit : *horse* et *mare*, l'allemand : *pferd* et *stute*, le français : *cheval* et *jument*.

Dans un autre ordre d'idées, l'écriture syllabique est une expression concrète des sons, peu naturelle, semble-t-il, et pourtant primitive et générale alors ; il faut même remarquer qu'à l'origine elle était plus que syllabique et contenait trois lettres, une syllabe fermée, comme on le voit en égyptien. Par cette écriture syllabique ou ultrà-syllabique, nous n'entendons point la figurative hiéroglyphique qui peint les objets et non les sons, mais l'écriture phonétique, dégagée de l'hiéroglyphe et lorsqu'elle correspond aux sons ; alors même elle ne se contente point de rendre séparément chaque son simple, la voyelle, puis l'articulation ; elle conçoit et exprime le tout réuni, l'émission de voix entière ; elle ne la décompose pas, elle y serait impuissante ; elle ne conçoit et n'entend que le *son concret ;* plus tard elle devient alphabétique, elle analyse, elle passe à l'expression du son abstrait. Le japonais offre un modèle de l'écriture syllabique.

(1) Voir ADAM, *Grammaire Jagâne*. Dans cette langue, beaucoup de verbes ont au pluriel une racine distincte de celle du singulier, et ils s'accordent en nombre tantôt avec le sujet, tantôt avec l'objet.

Plus tard, nous remarquerons un retour indirect vers l'expression concrète du nombre, mais ce sera bien différent. Lorsque les divers exposants du nombre, du genre, de la personne, du cas, après un long frottement, se seront enfin emboîtés les uns dans les autres, ils perdront leur existence individuelle, même leur étymologie; il semblera qu'il existe une expression collective et concrète du tout, mais une analyse, quoique souvent délicate, permettra de reconstituer chaque exposant isolé. L'expression n'était donc pas concrète; cependant, comme celui qui parle ne fait pas d'étymologie, il est certain qu'il a exprimé concrètement toutes ces idées réunies, et, sans le savoir, en vertu d'une propension naturelle, et par une sorte d'atavisme le ramenant à un procédé antique.

D'où vient donc cette disposition de l'esprit humain et du langage à l'idée concrète?

L'esprit commence par concevoir l'individu; les idées d'espèce, de collection, de pluralité, exigent une opération intellectuelle plus compliquée, et encore aujourd'hui, nous nous intéressons aux individus plus qu'à toutes les généralités; d'où la priorité de l'idée concrète. Mais cela n'expliquerait pas l'expression concrète de l'idée abstraite, ce qui est tout autre chose, si l'on ne savait que l'esprit humain habitué à un procédé le transporte partout, là même où ce procédé n'avait pas pris naissance. Or, lorsqu'on commença à concevoir l'idée abstraite du nombre, on se contenta d'abord de l'exprimer concrètement, comme on l'avait d'abord conçue. Il fallut franchir un nouveau degré pour arriver à l'expression abstraite de l'idée abstraite. D'ailleurs, le langage tend à abréger, à réunir dans une même syllabe toute idée accessoire, tous les expo-

sants, absolument comme la vision tend à réunir dans une seule perception les formes, les couleurs et toutes les autres qualités optiques.

La quatrième période, d'après ce que nous venons d'établir, se divise en plusieurs sous-périodes.

PREMIÈRE SOUS-PÉRIODE.

C'est celle marquée pour l'apparition du genre concret, et par son influence sur le nombre dont elle rend l'expression complète. C'est le règne du *genre concret*.

A ce moment le nombre n'a encore d'expression que dans le pronom personnel, et c'est dans ce pronom, à la troisième personne, que le genre concret agit sur lui.

Le pronom ainsi affecté se préfixe au nom.

Il se préfixe sous une forme abrégée aux autres mots dépendant du mot principal dont il marque collectivement le genre, le nombre et la personne.

C'est la sous-période qui nous a été conservée par les langues bantou.

Le genre concret, et, par conséquent, le nombre qui suit ses variations, apparaît d'abord multiple, exubérant, puis diminue, et c'est par éliminations successives qu'il disparaît.

DEUXIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre concret se réduit peu à peu ; d'un autre côté, le genre abstrait, tout subjectif et né de la personne, fait sa première apparition. Le genre diminue donc quant au

nombre de ses classes, mais il se bifurque et l'abstrait coexiste avec le concret. Dans le genre abstrait, la distinction de l'animé et de l'inanimé domine d'abord et se marque sur le préfixe du nom, pronom primitif. Le genre abstrait et le genre concret se distribuent de telle sorte que le genre concret donne des particules préfixées différentes au singulier, et que le genre abstrait différencie ensuite chacune de ces particules au pluriel, selon que l'être dont il s'agit est animé ou non.

A cette sous-période appartiennent les langues nyamwezi et yao.

En nyamwezi les animés en *mu* changent au pluriel *mu* en *wa*; les inanimés le changent en *wi*; les animés en *wu* ou *w* le changent au pluriel en *ma*, les inanimés en *wa*.

En yao, les animés en *m*, *mu*, *mw*, le changent au pluriel en *wa* ou *iw*, les inanimés en *wi*.

TROISIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre abstrait seul a survécu, mais, à l'imitation du genre concret, il a des catégories très nombreuses, en géral, *quatre :* le masculin, le féminin, l'irrationnel, l'inanimé, mais se compliquant par des formes différentes pour chacun de ces genres. C'est toujours le pronom de la troisième personne qui est principalement affecté, mais il consiste en une seule lettre et commence le substantif; il étend toujours son influence sur tous les mots en relation avec le mot principal. Mais en même temps, pour marquer le pluriel du substantif principal dont il s'agit,

ces langues emploient un procédé tout nouveau qui appartient à la période suivante, la suffixation d'un indice numéral, de sorte que le mot se trouve avoir deux pluriels bien distincts n'ayant pas le même but.

Ce système hybride est celui des langues du Caucase suivantes : l'abchaze, l'aware, le kasikumük, l'artschi, le tschetschète, le thusch, l'hürkan.

QUATRIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre est toujours abstrait, mais conçu d'une manière singulière qui me semble tenir le milieu encore entre l'objectif et le subjectif ; il comprend l'augmentatif, le diminutif et le positif. L'expression du nombre est ici concrète au plus haut degré, car elle varie à la fois suivant la personne et le genre, qui se multiplient entre eux et par les trois nombres. Il n'affecte toujours que le pronom, et indirectement seulement le nom. Mais la caractéristique de cet état, c'est que le genre n'étend plus son influence sur tous les mots autres que celui auquel il se rapporte. Le genre perd du terrain ; le nombre, de ce côté, s'émancipe, mais son concrétisme est renforcé.

C'est le système des langues hottentotes.

CINQUIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'influence du genre a diminué encore et est devenue nulle, mais le concrétisme persiste, seulement il n'est pas augmenté par le genre, mais il subit encore l'influence de la personne dans les pronoms.

Le nombre n'affecte toujours que le pronom.

Il s'y marque en changeant complètement la racine au *pluriel*.

C'est l'époque la plus sobre dans les manifestations du nombre.

Elle ne nous a été conservée que par quelques langues éparses. Ce sont : en Amérique, le goaxira, le moxo, le baure, le tupi-guarani, l'arrouague, le caraïbe, le lulles ; en Afrique, l'ibo, l'ewe, l'yoruba et le ga.

On peut y ajouter, mais avec cette nuance que le pluriel dans les noms commence à s'y former indépendamment par un suffixe, les langues suivantes : le géorgien et le mingrélien (excepté dans les verbes, où le pluriel s'exprime indépendamment), l'iukagire (quant au verbe), le tchuksche, l'aleute, le dinka, le bari, les langues mandé, le sonhrai, l'odschi.

Exemple :

LANGUE ODSCHI.

1re personne....	Singulier, *mī*,	pluriel,	*yeri*.
2e —	— *wo*,	—	*mu*.
3e —	— *no*,	—	*won*.

LANGUE AKRA.

1re personne....	Singulier, *mī*,	pluriel,	*wo*.
2e —	— *bo*,	—	*nye*.
3e —	— *le*	—	*ame*.

où l'on voit que la racine du pluriel n'a aucun rapport avec celle du pluriel, et qu'il n'y existe aucun exposant numéral.

Nous avons dit que ce système a laissé des traces jusque dans nos langues et s'est attaqué non seulement au pronom, mais aussi au nom. En effet, l'irob-saho, le dinka, le breton, les langues les plus diverses emploient quelquefois, pour exprimer le pluriel d'un nom, des racines distinctes de celles du singulier; nous en avons donné des exemples.

Le fuégien applique, dit-on, ce système au verbe lui-même, qui aurait au pluriel une racine distincte de celle du singulier.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

LA LANGUE TAENSA

A la fin de 1882 parut le tome IX de la *Bibliothèque linguistique américaine* publiée par la librairie Maisonneuve et Cie de Paris. Le volume est intitulé : « Grammaire et vocabulaire de la langue Taensa, avec textes traduits et commentés, par D. Haumonté, Parisot, L. Adam » et comprend (iv)-xix-113 p., savoir : faux-titre et titre, avertissement de M. J. Parisot (p. i-ij), note de M. Adam (p. iij), notice historique (pp. v-xix), grammaire (pp.1-42), textes (pp. 44-78), vocabulaire (pp. 81-111), table (p. 113). Les « textes » forment trois séries ; la première, pp. 44 à 54, contient : I, le chant de l'étranger ; II, la guerre ; III, la fleur qui se ferme ; IV, le colibri (chant de Tildesa). La seconde série, qui a, on ne comprend pas pourquoi, le titre espagnol de *cancionero taensa*, se compose de sept pièces (pp. 56-77) : I, chant de la navigation ; II, chant pour bâtir la maison de l'époux ; III, la femme malade ; IV, le chant de la mort ; V, la rivière empoisonnée ; VI, le festin des guerriers ; VII, le chant du mariage. Enfin, à la p. 78, sont deux « prières », le *Pater* et l'*Ave*. Les treize morceaux sont tous en prose.

Dans son avertissement, M. J. Parisot raconte qu'en faisant, « il y a trois ans » (c'est-à-dire en 1879), une re-

cherche dans la bibliothèque de son grand-père maternel, M. Haumonté, mort en 1872 maire de la ville de Plombières, il mit la main sur un manuscrit sans nom d'auteur, sans date, d'une écriture fine, mais néanmoins fort lisible. « C'était », dit textuellement M. Parisot, « une grammaire et un vocabulaire de la langue des Taensas, avec un certain nombre de textes, et ces documents, rédigés en langue espagnole, avaient été transcrits par mon aïeul. Sans me rendre compte tout d'abord de l'importance de cette trouvaille, je m'appliquai à traduire et à coordonner la grammaire ». M. Parisot explique ensuite comment il fut amené à entreprendre « l'utilisation méthodique » des documents transcrits par son grand-père dans des circonstances sur lesquelles aucun membre de sa famille ne put le renseigner.

Quant à M. Lucien Adam, il expose qu'il a été amené à remanier, « du consentement de l'auteur », la traduction et le commentaire des textes ainsi que le vocabulaire, et dit comment il a dû conseiller la suppression de quelques passages de la grammaire où « l'auteur s'était laissé aller à développer sans profit pour la science de minces incidents grammaticaux ». M. Adam se félicitait d'ailleurs de la découverte faite par M. Parisot et constatait que « les onze chants donnent sur les mœurs, les coutumes et l'état social des Taensas des renseignements inespérés ».

Dès la publication de la *Grammaire taensa,* certaines personnes conçurent quelques suspicions sur l'authenticité des documents trouvés à Plombières; mais le livre fut néanmoins généralement bien accueilli. C'est seulement au mois de mars dernier que M. D.-G. Brinton, dans l'*American antiquarian and oriental journal* de M. St.-D. Peet

(t. VII, n° 2, pp. 108-113) s'est résolument prononcé contre l'originalité du travail de MM. Haumonté, Parisot et Adam. Cet article, tiré à part et répandu, paraît-il, à un grand nombre d'exemplaires, porte le titre suivant : *The taensa grammar and dictionary, a deception exposed.* M. Brinton commence par rendre hommage à la compétence, à la bonne foi, à la sincérité de M. Adam et des savants qui après lui ont admis le livre comme authentique ; il constate même que M. Adam n'a pu voir le manuscrit espagnol original, bien qu'il en ait demandé communication à M. Parisot.

M. Brinton fait remarquer à ce propos combien il est étonnant que ce manuscrit original soit en espagnol, car il paraît à peu près historiquement certain que les Taensas, petite tribu du peuple Natchez, n'ont eu de rapport qu'avec les Français et qu'aucun prêtre espagnol n'a pu résider assez longtemps parmi eux pour connaître à fond leurs mœurs, leurs coutumes et leur langage. M. Brinton constate ensuite que dans l'ouvrage qu'il a sous les yeux, la part du traducteur et celle de l'auteur ne sont pas distinctes ; il trouve assez étrange que la prononciation des consonnes et des voyelles taensas soit rapportée au français, à l'espagnol, à l'allemand modernes; il ne peut attribuer qu'au traducteur les rapprochements et les comparaisons avec divers idiomes tels que le kechua, le nahuatl et l'algonquin ; il exprime enfin les doutes les plus formels sur la « simplicité » de la langue en question, sur la distinction grammaticale du genre qu'elle observe, sur son pronom relatif, sur son système numéral, sur son triple pluriel, sur le peu de complexité de son verbe.

Des arguments plus frappants sont tirés par M. Brinton

du « cancionero » publié par M. Parisot; le « chant du mariage » entre autres est un vrai « non sens », tant il est plein d'erreurs et d'étourderies ethnographiques, botaniques et géographiques. Le calendrier est tout bonnement absurde, car ni le climat ni les cultures de la Louisiane n'ont assez changé depuis deux siècles pour justifier certaines appellations. Il est certain notamment qu'il n'y avait plus de Taensas en 1761, quand les Jésuites introduisirent la canne à sucre dans le pays.

M. Brinton rappelle que tous les écrivains disent que les Taensas parlaient le *Natchez*, que les noms anciennement connus de villages taensas ne se rapportent pas à la prétendue langue taensa, mais sont de dérivation chahtamuskoki. Et le savant américain conclut à une audacieuse *humbuggery*, « fumisterie » en français.

M. L. Adam a répondu à M. Brinton par trois brochures successives. La première et la plus considérable (22 p. in-8) a pour titre : *Le taensa a-t-il été forgé de toutes pièces ? Réponse à M. Daniel G. Brinton*. Elle contient d'abord toute une série de lettres, fort intéressantes et d'un style tout à fait spécial. C'est en premier lieu M. le Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Dié, à qui M. Adam avait demandé l'adresse de M. J. Parisot, son ancien élève, et qui répond, le 7 mai 1885, « ne pas savoir » à quel « diocèse » appartient « cet ecclésiastique » ; c'est ensuite M. J. Parisot lui-même qui, se trouvant « momentanément » dans sa famille et ayant appris que M. Adam avait écrit au maire de Plombières à son sujet, se met à la disposition de notre collaborateur. Huit jours après, le 19 mai, le même J. Parisot écrit qu'il est « bien fâché de ce qui arrive », qu'il n'a pas « les manuscrits », qu'il ne les

a pas « revus » depuis l'impression du livre, qu'il fera tout son possible, etc. Autre lettre du 28 mai, de M. Parisot père, qui, sur la prière de son fils, a recherché longuement et minutieusement les documents en question dans les papiers de M. Haumonté et n'a rien trouvé, pas même « une ligne ayant trait à l'objet » de ses recherches ; son fils, interrogé, a déclaré n'avoir pas eu en mains les manuscrits depuis trois ans et ne pas se souvenir de ce qu'il en a fait, « bien qu'il croie les avoir conservés » ; le 1er juin, M. Parisot père fait connaître qu'il n'a décidément rien trouvé. Suivent deux *Notes* de M. J. Parisot fils : dans la première, il rejette les erreurs et les imperfections de la *Grammaire taensa* sur son peu d'expérience ; il avoue avoir rédigé et remanié la grammaire, avoir augmenté le vocabulaire de termes dont « plusieurs n'ont été traduits que par conjectures » ; il insinue enfin, bien que (M. Adam l'affirme) il ait lu toutes les épreuves et donné les bons à tirer, qu'on a dû modifier la rédaction de la préface, car « il n'est pas exact que les manuscrits fussent tout en espagnol et transcrits » par lui ; les papiers de M. Haumonté sont revenus à la famille ; M. Parisot ne séjourne plus que rarement chez ses parents, et ces papiers « ont dû être, avec d'autres, changés de lieu à diverses reprises » ; — la seconde note n'est que la répétition des affirmations de la première, mais M. Parisot donne de nouveaux détails sur les manuscrits, de plus en plus introuvables, de son aïeul : il les découvrit en 1879 ; « une partie était en feuilles séparées, le reste était réuni, et le tout formait un cahier d'une épaisseur plus considérable ». Je cite textuellement cette phrase, qui est un pur *spécimen* du style ecclésiastique et qui est d'ailleurs parfaitement inintelligible.

M. Parisot ajoute que le vocabulaire, incomplet, était disposé par ordre de matières ; que les textes étaient de deux sortes : « les quatre premiers de la même orthographe que le reste du document, et parmi ceux-ci, les deux derniers (1) traduits avec quelques indications grammaticales ; les sept autres, d'une orthographe et d'une écriture différentes, avec le *8*, l'*ü* et la *jota* espagnole, etc., formant un fascicule distinct, et à la suite plusieurs mots, introduits par moi (M. Parisot) au vocabulaire, exprimés en espagnol ; enfin quelques notes qui ont constitué les paragraphes de la grammaire traitant de la dérivation verbale et de la dérivation nominale par suffixes ». C'est précis mais peu clair ; qu'est-ce que cet accouplement absurde du *8* (pour *w* anglais), de *ü* et de la *jota ?* On verra plus loin, — *habemus confitentem reum*, — qu'en écrivant ce que je viens de résumer, M. Parisot a probablement péché contre le huitième commandement. Il est vrai qu'il peut invoquer la célèbre définition de Suarez : « Le mensonge est une chose dite contre la pensée de celui-là même qui parle, parce que c'est celui qui est tenu de conformer ses paroles à sa propre intention, et il n'est pas toujours tenu de les conformer à l'intention de celui qui écoute ».

M. Adam a obtenu, depuis, quelques informations sur M. D. Haumonté ; il en résulte que cet excellent Vosgien n'était pas aussi linguiste qu'il a plu à la piété de son petit-fils de le supposer ; que le manuscrit taensa ne pouvait assurément pas être de son écriture ; enfin, que le susdit Haumonté fournissait le logement à des baigneurs dont l'un aura peut-être laissé les papiers en ques-

(1) La *fleur qui se ferme* et le *colibri?* (J. V.)

tion au fond de quelque tiroir. C'est sur cette hypothèse, un peu fantaisiste, que M. Adam termine sa brochure.

Dans les pages que je n'ai pas analysées, M. Adam essaie de réfuter, au point de vue scientifique, les objections de M. Brinton et de prouver que le « taensa n'a pu être forgé de toutes pièces » par le jeune et inexpérimenté taensophile de Plombières. Cette partie de la brochure me paraît assez faible : la question n'est pas de savoir si le taensa a été fabriqué ou non, mais bien plutôt si les documents relatifs au taensa se présentent avec un caractère suffisant d'authenticité, de *genuineness*. Ainsi posée, la question ne peut être résolue que par la négative.

L'opinion de M. Friedrich Müller, qu'invoque M. Adam dans sa seconde plaquette : *Le taensa n'a pas été forgé de toutes pièces ; lettre de M. Friedrich Müller à Lucien Adam* (4 p. in-8), ne me paraît point probante. Si M. Parisot « dürfte bei der Bearbeitung des Stoffes manche Willkürlichkeiten sich erlaubt haben », comment distinguer l'ivraie du bon grain, comment reconnaître le vrai « Material zur Beurtheilung des grammatischen Baues » du taensa ?

La troisième brochure du savant Président de Rennes est décisive à cet égard. La *Lettre à M. Victor Henry : dom Parisot ne produira pas le manuscrit taensa* (13 p. in-8), nous apprend que M. Adam n'en était pas resté sur les tergiversations et les faux-fuyants du jeune « ecclésiastique ». Il avait découvert que celui-ci était devenu l'un des Bénédictins de l'abbaye de Solesmes et il avait écrit à dom Couturier, « abbé », supérieur de M. Parisot ; dom Couturier répond, assez logiquement du reste, que, si

M. Adam doute de la bonne foi de M. Parisot, il n'a guère le droit d'invoquer son témoignage pour prouver que le *taensa* n'a pas été forgé de toutes pièces. M. Adam a cru devoir proposer alors à M. Parisot la formation d'un jury d'honneur ; M. Parisot, qui signe maintenant *F. J. Parisot,* a naturellement décliné la proposition ; je trouve, quant à moi, que M. Adam a été quelque peu naïf de la lui faire, car il n'est pas sans connaître les procédés de la gent cléricale ; il sait bien que lorsqu'on a quelque chose à leur dire,

Leurs oreilles n'y sont jamais !

La dernière lettre de M. Parisot, que M. Adam suppose inspirée ou dictée par dom Couturier, est un modèle d'impertinence chrétienne. M. Adam clôt la discussion en citant l'opinion des juges compétents : « M. Parisot *ne produit pas le manuscrit original parce qu'il a intérêt à ne pas le produire, et il sait exactement ce que celui-ci est devenu* ».

Dans l'*American antiquarian* de septembre dernier (t. VII, n° 5, pp. 275-276), M. Brinton a repris la parole. Il prend acte des faits résultant des brochures de M. Adam : le manuscrit original, s'il a existé, n'était ni en espagnol, ni de l'écriture de M. Haumonté ; l'authenticité des textes n'est pas confirmée ; et M. Brinton conclut que, « even if some sub-structure will be shown to have existed for this Taensa Grammar and texts, it has been presented to the scientific world under conditions which were far from adequate to the legitimate demands of students ». C'est tout à fait mon avis.

Tout ce qui précède est très sommairement résumé dans *The kansas city review,* t. IX, n° 4, nov. 1885, pp. 253 col. 2 à 254 col. 1.

Si j'interviens à mon tour, c'est que j'ai été directement mis en cause par M. Adam. Il raconte en effet, dans sa première brochure, comment il a été amené à s'occuper du *taensa*. En mai 1882, il reçut d'Épinal une plaquette, ayant pour titre *Cancionero americano* et ne portant aucun autre nom que celui de M. Fricotel, imprimeur, qui contenait le texte des sept chants publiés aux pp. 57-71 de la *grammaire*. M. Adam demanda le nom de l'éditeur à M. Fricotel, qui le renvoya à M. Parisot, élève du Grand Séminaire de Saint-Dié. M. Adam écrivit alors à M. Ch. Leclerc, de la librairie Maisonneuve, et, sur son avis, demanda à M. Parisot, le 8 mai 1882, les manuscrits de son grand-père pour les publier dans la *Bibliothèque linguistique américaine*. M. Parisot, « alors âgé de dix-neuf ou vingt ans », vint voir M. Adam, à Nancy, dans le courant de juillet suivant ; en octobre, il lui remit le manuscrit de la *Grammaire* et l'impression commença.

Mais ce qui avait décidé M. Adam, c'est que deux ans auparavant, en avril 1880, j'avais publié, dans la *Revue de linguistique* (t. XIII, pp. 166-186), sous la signature de M. J. Parisot, des *Notes sur la langue des Taensas*, que je présentais au public en ces termes : « La langue des Taensas est peu connue, aussi avons-nous accueilli avec empressement les documents que nous offrait M. Parisot et qu'il a bien voulu extraire pour nous de manuscrits conservés dans sa famille » ; M. Adam fait remarquer « qu'au préalable les manuscrits » en question n'avaient point été « communiqués à la rédaction » de la *Revue*.

Bien que je n'hésite pas à l'occasion à reconnaître mes torts, à avouer les imprudences dont je suis coupable, je pourrais répondre à M. Adam qu'autre chose est de publier un livre avec son nom et par conséquent sous son patronage ou d'insérer dans un journal que l'on dirige des documents communiqués ; mais le simple exposé des faits montrera que je n'ai point agi tout à fait à l'étourdie et que j'ai pris quelques précautions.

Au commencement de l'année 1880, la librairie Maisonneuve reçut par la poste un manuscrit de six feuillets intitulé *Fragments de littérature tansa,* envoyé par M. J. Parisot, rue Stanislas, 37, à Plombières (Vosges). Ce manuscrit me fut transmis, avec prière de l'utiliser pour la *Revue de linguistique.* Après l'avoir examiné, j'écrivis à M. Parisot une lettre dont je n'ai point gardé copie, mais dont on devinera le contenu par sa réponse, qui comprend huit pages et que je copie ci-après intégralement :

Monsieur,

Je vous transmets les renseignements que vous me demandez au sujet des *Fragments de littérature Tansa*, et je tâcherai de répondre à vos demandes de la manière la plus satisfaisante qu'il me sera possible.

D'abord sur la langue Tansa :

Je ne connais aucun ouvrage sur cette langue et ne possède que quelques *principes de grammaire*, une assez nombreuse liste de mots, deux *chansons* ou *récits*, et la traduction du *Pater*, de l'*Ave* et du *Credo* que vous avez entre les mains. Mais il est nécessaire de vous dire d'où viennent ces pièces.

Mon grand-père, mort depuis huit ans déjà, aimait à s'occuper de linguistique, et c'est parmi ses livres et ses cahiers que se trouvaient ces notes. Lui-même n'y avait pas prêté beaucoup d'importance, car

nous n'en avons eu connaissance que lorsque nous les avons trouvées. Je m'en suis emparé sans bien savoir dans quel but ; j'aurais voulu ensuite les compléter, mais comme je n'ai aucun livre, c'est chose impossible. Avec cette liste de mots, j'aurais voulu aussi rédiger un double dictionnaire français-tansa et tansa-français, mais la liste paraît incomplète.

Comment et à quelle époque mon aïeul s'est-il procuré ces renseignements ? Je l'ignore, et personne ne le sait dans ma famille. Peut-être est-ce à Paris, où il a achevé ses études.

La traduction des deux hymnes qui se trouvent dans les *Fragments* est un essai qu'un de mes amis et moi nous avons écrit sans avoir tout d'abord l'intention d'en rien faire. — La seconde de ces pièces est traduite sur un cantique algonquin publié chez M. Maisonneuve. — Les trois autres pièces (1) se trouvent dans les notes dont je vous ai parlé. Peut-être sont-elles l'œuvre de celui qui a recueilli les notes ; je ne le sais, mais je comprends qu'on ne peut pas y attacher beaucoup d'importance, à cause de la difficulté qu'ont ces langues à rendre des idées aussi étrangères à leur génie, surtout sous la plume de ceux qui comprennent si difficilement leur manière d'exprimer les idées abstraites.

Les renseignements sur le peuple tansa sont peu nombreux. Ce peuple est compté par Châteaubriant comme habitant les rives du Mississipi, *Voyage en Amérique*, article sur l' « État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale ». Je transcris ici le passage : « En remontant le Mississipi depuis son embouchure jusqu'au confluent de l'Ohio, tous les sauvages qui habitaient ces deux bords, les Biloxis, les Torimas, les Kappas, les Sotonis, les Bayagoulas, les Colapissas, les *Tansas*, les Natchez et les Yazous ne sont plus ». On ne retrouve le nom de tansas en aucun autre endroit du livre.

J'ai consulté plusieurs géographes pour connaître exactement le pays qu'habitait cette peuplade; voici le résultat de mes recherches :

Dussieux et les modernes n'en disent rien. — J'ai examiné plusieurs anciens Atlas, entre autres un Atlas en quatre volumes in-folio,

(1) C'est-à-dire le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. (J. V.)

par M. C... (Amsterdam, 1714) et un autre Atlas de *Le Rouge*, Paris, 1716. Le premier ne donne presque rien sur l'Amérique. Le second place les *Taensas* le long d'un petit fleuve qu'il ne nomme pas et qui se jette dans le golfe du Mexique en descendant le long du 290e méridien. Ce cours d'eau est appelé *Alabama* dans l'Atlas de Malte-brun (*sic*) et dans les Atlas classiques.

Dans une nombreuse énumération de langues que fait Malte-brun, — *Géographie*, t. XI de la quatrième édition, Paris 1836, — on ne voit rien de la langue tansa. Les anciennes Géographies que j'ai consultées en assez grand nombre ne fournissent aucun document.

Je ne sais absolument rien sur le chiffre de la population, et si la plupart des auteurs qui énumèrent les peuplades indiennes n'ont pas mentionné le nom des Tansas, c'est sans doute parce qu'ils ne nomment que les principales tribus et que celle dont nous nous occupons pouvait n'être qu'une des moins nombreuses et des moins importantes.

En comparant mes « notes » avec les récits des voyageurs, Laffiteau, Châteaubriand et d'autres récits de missionnaires, j'ai pu consacrer quelques lignes à la *constitution* et aux *mœurs*.

Je vous adresse, en remplacement des documents que vous avez, les deux *récits* avec la traduction, ainsi que je les ai trouvés dans les notes ; — les « *Principes de grammaire* », que j'ai essayé de mettre en ordre, quelque incomplets qu'ils soient, — les *renseignements* que vous me demandez ; — et un petit travail de comparaison entre cette langue et d'autres langues de l'Amérique, travail que j'ai fait après la lecture de votre ouvrage sur « le basque et les langues américaines ». — Je n'ai comparé que la physionomie extérieure de l'idiome (*sic*) ; pour faire le même travail sur le vocabulaire, il faudrait des documents que je n'ai pas et surtout le temps nécessaire.

La *Grammaire*, disais-je, est incomplète : ainsi les noms de nombre n'y sont pas tous, il ne s'y trouvait que les 7 premiers, 10 et 60. — Le 8 est restitué d'après un exemple de la grammaire, le 9 manque et le 5 est marqué d'un point d'interrogation. — J'ai ajouté la classification des voyelles.

Vous pourrez aussi recevoir le *Vocabulaire,* si vous le voulez, mais après qu'il sera transcrit selon l'ordre alphabétique, ce qui serait l'ouvrage de plusieurs semaines.

D'après cela, vous jugerez de la valeur de mes documents et vous verrez ce qui mérite d'être publié. — Vous voudrez bien aussi avoir la bonté de corriger ce qui pourra se trouver d'inexact (1). S'il m'arrivait de découvrir d'autres renseignements, je ne manquerai pas de vous les envoyer.

En attendant, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Jean PARISOT,
Rue Stanislas, 37.

Plombières (Vosges), le 24 février 1880.

Pourquoi n'ai-je pas publié, plus tôt, cette lettre, qui donne des renseignements précis et importants et qui montre en même temps que M. Parisot a constamment passé à côté de la vérité, ou, si l'on veut, a varié d'un bout à l'autre, qui fait voir en même temps que M. Parisot a composé des textes taensas ? Tout simplement parce que je ne l'avais pas sous la main. J'ai l'habitude, bonne ou mauvaise, de conserver tous les documents, manuscrits ou imprimés, que je reçois; je suis en effet très partisan du système des *petits papiers,* tant condamné par des hommes

(1) Je n'ai pas cru devoir obtempérer à cette demande et j'ai publié exactement le manuscrit de M. Parisot. J'ai seulement substitué, au feuillet 27 (page 183 de la *Revue*), le mot *textes* au titre « Deux récits indiens ». J'avais naturellement exclu de la publication les deux pièces que M. Parisot avouait avoir fabriquées avec un de ses amis. (J. V.)

politiques d'une vertu farouche, et j'estime qu'un honnête homme ne saurait jamais être embarrassé pour expliquer ce qu'il a écrit. Mais, pour éviter l'encombrement si prompt à se faire dans nos petits logements de Paris, j'emporte chaque année chez mon père, à la campagne, un certain nombre de dossiers. C'est là que je viens de retrouver la lettre de M. Parisot.

J'ai même remis la main sur le manuscrit des *Notes* publiées dans la *Revue* et sur le manuscrit primitif des *Fragments*, l'un et l'autre de la main du jeune indigène de Plombières.

Ce dernier manuscrit se composait de six feuillets : le premier était blanc et a disparu ; le second commence par le titre suivant :

Fragments de littérature tansa,

Par J. Parizot (*sic*) et A. Dejouy.

Suivent : le Signe de la croix, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des Apôtres, sur deux colonnes (latin et taensa), tels que je les ai publiés dans la *Revue de linguistique* et qui occupent jusqu'à la deuxième ligne du verso du troisième feuillet. Les autres lignes de cette page, les deux feuillets suivants et les huit premières lignes du sixième feuillet (le reste est blanc) contiennent les matières ci-après, que je reproduis exactement, avec la même disposition que sur le manuscrit :

HYMNE POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE

(Le 24 mai)

I. — TEXTE LATIN.

1. *Sæpè dum Christi populus cruentis*
Hostis infensi premeretur armis,
Venit Adjutrix pia Virgo, cœlo
Lapsa sereno.

2. *Prisca sic patrum monumenta narrant;*
Templa testantur spoliis opimis
Clara; votivo repetita cultu
Festa quotannis.

3. *En novi grates liceat Mariæ*
Cantici lætis modulis referre;
Pro novis donis resonante plausu
Urbis et orbis.

4. *O dies felix, memoranda fastis,*
Qua Petri sedes fidei Magistrum,
Triste post lustrum reducem, beatâ
Sorte, recepit.

5. *Virgines castæ, puerique puri,*
Gestiens clerus, populusque gratus
Corde Reginæ celebrare cœli
Munera certent.

6. *Virginum Virgo, benedicta Jesu*
Mater, hæc auge bona: fac, precamur,
Ut gregem pastor pius ad salutis
Pascua ducat.

7. *Te per æternos veneremur annos,*
Trinitas, summo celebrando plausu;
Te fide mentes resonoque linguæ
Carmine laudent.

II. — TRADUCTION EN TANSA.

Tyanganino ke kwangorâ Maria,
Ke yengarâ me doungargi m Christous.

1. *Ibham akortebi Christous-nouhôrgini*
Twe rrankorgini-khennôrgini-lettrô,
Avorteb-wiâ, ngalnerâ kwangorâ
Re ngemôm-ktaka.

2. *Ikwomori yar twe yaknargi-higbô,*
Ar twe Ibâgwôr-khôlg, av twe wimmabiaog
Ke kwomo m souao, itanwari ssoke
Bre ouvgi-rimpa.

3. *Ibham ikwomei ipvariaogini*
Twe tyangariao-kangôgini-ngalne
Ke kwomo m yenga itaktla me win'gi
Rôma avho skat.

4. *Bnâbharâ hebut, bremter higbôniâ,*
Kna bre yesounâ Ssoukor me doungargi
Agisseb me dserb me hâl-hitkobiâ
Mte och tahouatg.

5. *Mityabi-vnaneg, vôvâmrunâg-kwango,*
Oteyamugi, vu-nouhôrgi-ssohe,
Tyanga sounigin m ssoukorâ me ngemôm
Vu-gnahergini.

6. *Vâmrubâ m Yesous, kwangorâ, bnâbharâ,*
Lognahe wiâ myar kewaraogini
Ipva k weklirgi m byayai twe egdar,
Ye lobalhui.

7. *Bre ouvg av ouvgi, eblammu hog m yevin,*
Mityab, Mityabi av Layo-Illourao,
Ekwomon hogi me vig suô tyanga
Avho twe glougi.

III. — MOT A MOT LATIN DE CETTE TRADUCTION.

Cantus Virgini Mariæ
protegenti fideles Christi.

1. *Quando premebatur* (ou *pressus fuit*) *Christi-populus*
a durorum-hostium-vi,
venisti-tu, dulcis Virgo,
e cœli cœruleo.

2. *Celebratur istud patrum memoriâ*
et Dei-domibus, et spoliis;
ad agendum illud, fit gaudium
per annorum seriem.

3. *Nunc celebrentur dona*
per hymni-vocum-dulcedinem,
ad laudandum custodem (*custodiam*) *plaudent manibus*
Roma et terra.

4. *Felix dies* (*sol*) *semper memoranda,*
quod in eâ (*in quâ*) *dux fidelium*
habuit sedem, miserè-perditam
per quinque annos (*hiemes*).

5. *Juvens* (*filiorum juventus*), *puellarum-puritas;*
sacerdotes; omnium-gaudium;
cantent reginam cœli
isti omnes.

6. *Mater Jesu, pura, beata,*
multiplica hæc dona:
da rogantibus adduci a custode
ad salutem.

7. *Per annos et annos* (*æstates*) *honoremus vos,*
Patrem, Filium et Spiritum sanctitatis
Cantemus-nos vos et per hymnum
et per corda.

CANTIQUE EN LANGUE TANSAÏQUE.

Ce morceau est la traduction du « cantique en langue algonquine » publié dans les « Actes de la Société philologique » (t. I, n° 4, février 1872).

TEXTE TANSA	TRADUCTION LITTÉRALE.
Iwetkir-ho, Mityab-kewa,	Je te prie (je demande) bon Père,
Kn iviktér-wi me tchôberao,	qui oublies le mal,
Vârta-yevin Amer me ho,	entends ayant pitié de nous,
San-san-iwiktar-yehôni.	beaucoup, beaucoup je suis malheureux.
Vu-koltor ihâlyar-hôni,	Au dernier degré je suis misérable,
spermab aspermab-ho m yevin,	offensant, j'ai offensé toi
mte tchôberaogini-gnahe	au-sujet-du nombre de mes péchés,
témijoirobner yehôni.	il faut que je me cache (de honte).
Cha-enikswâ-wi me souao :	Ne pense pas cela,
san-lo-a-ngernab-ho m-yevin,	beaucoup je t'ai fâché ;
san-i-ruha-r souao me ho,	beaucoup cela me repend (me fait repentir)
blitki etanwani souao.	jamais (plus) ne sera fait cela.
Mityabi twe wi, ke hogi	Ton fils, pour nous
adonkab yesouni-me divons,	versa-t-il (son) sang,
ke hogi aidsob yesoun,	pour nous mourut-il,
tanwarao ihofmar-ho m wi.	c'est pourquoi j'espère (en) toi.
Ibâgwôr kn atanwab-wi me hog,	Dieu qui créas nous,
cha vikte m nikswa me hôni,	n'oublie pas de penser (à) moi,
bremter sottrô m ho ble nikswa	toujours garde-moi dans ta pensée,
av egda wi nikswar me ho.	et conserve-moi en pensant (à) moi.

TEXTE TANSA.	TRADUCTION LITTÉRALE.
Bremter enikswar-ho m yevin,	Toujours je te penserai,
bremter essohen-ho m yevin,	toujours je te remercierai,
bremter esyamyan-ho m yevin.	toujours je t'écouterai,
bremter erewan-ho m yevin.	toujours je t'aimerai.

Quand je relis ces textes, quand je compare la publication de 1880 et celle de 1882, quand je rapproche la lettre de M. Parisot du 24 février 1880 de ses déclarations en 1882 et en 1885, les doutes s'accumulent dans mon esprit, les questions se pressent sur mes lèvres. Pourquoi cette variation de noms : *Tansa, taensa, tansaïque ?* Pourquoi M. Parisot déclarait-il en 1880 n'avoir, en fait de textes taensas, que deux récits (la *fleur qui se ferme* et le *colibri*) et les trois principales prières catholiques, s'il reconnaît, en 1885, avoir eu deux séries de chants, dont le colibri et la fleur, annotées, étaient comprises dans la première série ? Pourquoi en 1882 avoir supprimé le *Signe de la croix* et le *Credo* publiés en 1880 ? Comment les matériaux qui, incomplets et simplement mis en ordre, avaient formé en 1880 *onze* pages de la *Revue*, ont-ils pu deux ans plus tard donner *quarante-deux* pages d'un format plus grand ? Comment a-t-on pu les augmenter ou les compléter en 1882, puisqu'on déclarait en 1880 que, faute de livres, c'était impossible avec les manuscrits seuls ? Où notamment M. Parisot a-t-il trouvé le nombre 9 et tous les autres qui lui manquaient en 1880 ? Sur quoi s'est-il fondé pour changer son orthographe et porter de 35 à 40 les signes de son alphabet ? Où a-t-il pris en 1882 les caractères distinctifs des deux dialectes septentrional et méridional dont il n'était pas question en 1880, et

où a-t-il trouvé en 1882 les éléments d'un duel inconnu en 1880? Il faudrait admettre que les cartons de M. Haumonté, véritables boîtes à double fond, auraient permis, d'août 1880 à mars 1882, — passez, muscade, — une seconde découverte de papiers taensas, ce qui est incompatible avec toutes les affirmations du nouveau Bénédictin de Solesmes. Ombres des savants travailleurs qui ont illustré la Congrégation de Saint-Maur, que pensez-vous de vos successeurs? De vous à eux, il y a toute la distance qui sépare un Saumaise d'un Jacolliot!

La cause est donc entendue. M. Parisot, qui a fait l'hymne et le cantique, a pu faire de même les autres textes qu'il a publiés et qui, de son aveu, n'existaient pas, le 24 février 1880, dans les papiers de son grand-père. Son collaborateur ou complice, M. Dejouy, pourrait, s'il le voulait, — car lui seul a pu voir les papiers de M. Haumonté, — nous faire connaître s'il y avait réellement des notes sur le *taensa* ou si cet idiome mystérieux n'aurait pas plutôt été fabriqué à coup de livres, peut-être sur des notes anonymes sans importance, pour « s'amuser », par d'innocents séminaristes, dont les Congrès de Nancy, de Luxembourg, de Bruxelles (les comptes-rendus des deux premiers, car ceux du troisième sont encore à l'état de mythe, ont été abondamment répandus par toute la Lorraine), auraient surexité la jeune imagination. Faut-il être après tout si lettré pour fabriquer une langue? Les braves gens qui s'évertuent à nous prêcher le *volapük* sont de médiocres linguistes et cependant leur soi-disant idiome universel est très logiquement conçu et très bien fait (1).

(1) Je ne voudrais pas que les *volapükistes* se fissent des illusions

Psalmanazar, dont on a naturellement parlé à propos du *taensa* et qui n'a jamais publié ni *Grammaire* ni *Dictionnaire*, Psalmanazar était fort jeune quand il inventa le formosan : il n'était guère plus âgé que le séminariste des Vosges, il avait certainement fait des études bien moins étendues et il n'avait aucun livre à sa disposition. Il avait manqué sa rhétorique, il n'avait pas fait sa philosophie ; précepteur pudique renouvelant avec la mère de son élève la scène de Joseph et de Mme Putiphar, mendiant galeux, soldat fainéant, bohême éhonté se donnant comme un Japonais victime des Jésuites et de l'inquisition, l'Avignonnais qui a inventé les philosophes formosans *Zeroaboabel* et *Psalmanaazaar* et qui a fini par devenir un anglican prétiste et convaincu, a très bien su faire un alphabet et une langue. L'alphabet est un mélange de lettres grecques et latines et de caractères empruntés à cette cryptographie dont, paraît-il, les francs-maçons se servaient naguère encore, le tout arrangé dans un ordre bizarre. La langue est très simple : c'est, dit le faussaire, le vieux japonais, pur, bien conservé, où tous les cas sont sem-

sur la portée des compliments que je leur adresse. Leur langue, entre autres défauts, présente celui d'avoir un alphabet et un vocabulaire basés surtout sur l'allemand; or, une langue *universelle* devrait être fondée de préférence sur les trois langues les plus répandues dans le monde, l'anglais, l'espagnol et le français. Du reste, il y a déjà des concurrences. On me communique une *Grammaire élémentaire de la langue universelle*, par Ch. Menet (Paris, 1886, 15 p. in-8°); la langue de M. Menet ne vaut ni plus ni moins que celle de M. Schleyer; l'invention la plus drôle de M. Menet est peut-être d'avoir pris pour adjectifs numéraux cardinaux les syllabes *ba*, *bè*, *bu*, *do*, *dè*, *du*, *fo*, *fè*, *fu*. — Je ne m'attarderai pas davantage sur ces puérilités.

blables, où il n'y a qu'un singulier et qu'un pluriel, où les trois genres sont distingués par trois articles (tout ce qui est inanimé est du genre neutre), où enfin — idée de génie — « le temps passé est distingué du présent en élevant la voix et le futur en la baissant ». Le vocabulaire est très composite : *koriam* seigneur, *pagot* dieu, *bot* fils, *boti* fille, *pornio* père, *porniin* mère, etc. ; *kay* et, *kau* non, ne pas, *chin* dans, *tuen* de (génitif et ablatif !), etc. Les articles sont : *oi* le, *ai* la, *os* les. Le pluriel est terminé en *os*, *en*, *in*. Les pronoms sont *jerh* moi, *sen* toi (*sai* ton), *oi* il (*ande* son), *ant* nous (*anri* notre), *oios* ils. Les nombres ordinaux sont terminés en *bi*, *charbi* troisième, *meniobi* septième. Les suffixes verbaux sont : première personne singulier *ou*, *n* ; deuxième pers. sing. *ei* (fut. *er*, *ar*), première pers. pl. *em*, troisième pers. pl. *n* : je suis *vié*, tu es *viey*, ils sont *vien*, je crois *noskion*, je fais *gnadou*, nous pardonnons *redonem*. C'est purement aryen, mais n'y a-t-il pas du tzigane là-dedans ? Voici le commencement des commandements de Dieu :

Gistaye, o Israel, jerh vié oi korian sai pagot.
Écoute, ô Israel, je suis le Seigneur ton Dieu.

I. Kau rexe apin Pagot oyto jerh.
N'auras autre Dieu devant moi.

C'est très ingénieux et fort intéressant..... M. Parisot a-t-il voulu jouer au Psalmanazar ? A-t-il fait inconsciemment, en s'adressant à des savants, une étourderie dont les conséquences l'ont effrayé, ce qui expliquerait ses contradictions et ses réticences ? A-t-il fait l'aveu de sa peccadille à son supérieur dom Couturier qui l'aura bénévo-

lement absous et lui aura conseillé de se désintéresser de tout cela du fond de sa tranquille cellule,

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus!

Que restera-t-il du *taensa?* A mon avis, une mystification sans grande portée et *much ado about nothing*.

Julien VINSON.

Paris, 21 janvier 1886.

ABRÉGÉ

DE

GRAMMAIRE DE LA LANGUE TZOTZILE

Avec textes d'après le manuscrit du R. P. Don Manuel HIDALGO.

Il n'a encore été rien ou presque rien publié sur la langue des Indiens Tzotzils et nous pensons être agréable au public en lui donnant cette traduction avec textes d'une partie de l'ouvrage composé, suivant toute apparence, dans le cours du siècle dernier, par le Père Don Manuel Hidalgo. Il a fait partie de la collection de l'abbé Brasseur de Bourbourg et a été apporté par lui d'Amérique. Un autre exemplaire du même ouvrage, mais qui pourrait bien n'être qu'une copie, se trouve entre les mains des ecclésiastiques de *San-Cristobal de las Casas*. Le prêtre don José-Maria Sanchez fit faire de ce dernier, en 1877, une copie pour M. le capitaine Teodebert Maler. Elle diffère légèrement du manuscrit de l'abbé Brasseur et contient certaines corrections et additions évidemment dues à la main d'un homme habitué à parler le tzotzil. C'est à l'obligeance de M. T. Maler que nous devons de posséder la copie en question.

Quoi qu'il en soit, la langue tzotzile ne mérite guère, ainsi que le chañabel en vigueur dans la paroisse de Comitan, d'être considéré que comme un simple dialecte de la langue quélène. Sa grammaire est exempte des mexicanismes qui défigurent d'une façon si étrange le dialecte tzendale ou tzeldale. Le *tzotzil* ou *tzotzlem*, appelé aussi parfois *cinacantèque*, se parle aujourd'hui encore dans les villages situés à l'ouest et au nord-ouest de Ciudad-réal de Chiapas. Les principales villes des Indiens *Tzotziles*, litt. « Chauves-souris », étaient *Chamulà*, aujourd'hui *Chamhō*, à trois lieues environ de San-Cristobal, *Alanchan*, aujourd'hui simple bourgade sous le nom de *San-Bartolomé de los Llanos* et *Volol Tulan*, toutes les deux au sud-ouest de San-Cristobal. Leur métropole était *Tzotzlem-hà*, litt. « demeure des chauves-souris », connue des géographes modernes sous le nom de *Cinacantan*. Cette cité se trouve mentionnée dans le manuscrit Cakchiquel comme défendant l'entrée du défilé au fond duquel se trouvait la *Tula Votanide*, ville importante même de nos jours, sous le nom de *San-Cristobal*, jadis *Ciudad réal de Chiapos*.

Les Tzotziles paraissent avoir joué un certain rôle dans l'histoire antique de ces régions, au moins comme feudataires du puissant empire de *Xibalba*, dont la métropole doit, suivant toutes les apparences, être reconnue identique à la cité plus moderne de *Xicalanco*. Le livre sacré nous apprend que les Tzotziles fournissaient des troupes auxiliaires, peut-être même des compagnies de gardes du corps, aux princes Xibalbaïdes, et leur nom revient plus d'une fois à propos des aventures des héros mythiques du Guatémala.

En tout cas, le tzotzil, tout comme le quélène, dont il

ne constitue, à proprement parler, qu'une forme secondaire, appartient au rameau oriental de la famille maya-quichée et présente d'étroites affinités tant avec le maya du yucatan qu'avec le huestèque des environs de Tampico. Le quélène paraît se distinguer surtout des idiomes congénères par sa tendance à transformer les gutturales initiales en chuintantes. C'est une question que nous avons du reste déjà traitée dans de précédents mémoires.

DU NOM ET DE L'ADJECTIF.

Les noms sont indéclinables. Le pluriel se forme au moyen de la finale *ic* ou *êtic;* exemple : *xinchoc* « l'homme », *xinchocetic* « les hommes »; *ton* « la pierre », *tontic* « les pierres ». Cette même désinence sert à former les comparatifs, superlatifs et adjectifs substantivés, exemple : *utz* « bon », *utzuc* « meilleur » et *utzic* ou *iputz* « très bon ».

D'ailleurs, les adjectifs ne prennent aucune marque de genre. On dira également *utzil xhinchoc* « homme bon » et *utzil antz* « femme bonne ». La finale *il* s'ajoute par élégance à l'adjectif ou au substantif. Néanmoins on n'en fait point usage lorsque ledit adjectif prend un sens verbal, comme dans *tetzoy* « il est bon », litt. « lui bon ». Ajoutons, par parenthèse, qu'à l'impératif la finale *uc* reparaît; exempe : *Utzuc pazó* « fais le bien ».

DU PRONOM.

Les pronoms primitifs sont *hon* « je, moi », *ot* « tu, toi », *alumi* « lui », et au pluriel : *hotic* « nous », *oxuc* « vous », et *alumi* « eux ». L'on a aussi *ghtuc* « moi seul », *atuc* « toi seul », *ztuc* « lui seul ». Les possessifs sont *cuum* « mien », *avum* « tien », *yuum* « sien », et au pluriel, *cumtic* « nôtre », *avunic* « vôtre », *yumic* « leur ». De ces pronoms se forment les génitifs de possession; exemple : « Cette maison appartient à Pierre », *yuum Pedro ali naa;* « cette terre est à moi », *cuum ali lum.* Remarquons que *ali* correspond à *ille, esto* et *ghtuc* à *ipse.*

Les noms commençant par une voyelle marquent la première personne par un *c* ou *q* préfixe, la deuxième par *av* et la troisième par *y;* exemple : *ixlel* « sœur cadette », *quixlel* « ma sœur cadette », *avixlel* ou *avuixlel* « ta sœur cadette » et *yxlel* « la sœur cadette ». *Coronton* « mon cœur », *avoronton* « ton cœur », *yoronton* « son cœur », etc. Isolés, les substantifs en question seraient *ixlelil, orontonil* ou *orontomil,* mais en recevant la préfixe possessive, ils perdent la finale *il.*

Les noms commençant par une consonne se servent de *gh* préfixe pour *meus,* de *a* pour *tuus* et de *z* pour *suus;* exemple : *ghnaa* « mon visage », *anaa* « ton visage », *znaa* « son visage ». Les adjectifs ou noms à forme participielle emploient, au lieu des préfixes possessives, les syllabes suivantes : *cagh* « mien », *avuagh* « tien », *yagh* « sien » ; exemple : *caghpazvuanegh* « mon créateur »,

avuagh cura « ton curé », *yaghpoxdavuanegh* « son médecin »·

Le pluriel de ces mots se forme suivant l'occasion en *tic* ou en *actic*. D'ordinaire, à ce nombre, la préfixe *cagh* tombe et le pluriel de cette personne n'est plus indiqué que par la désinence *tic;* exemple : *poxdavuaneghtic* « notre médecin ». Avec la négation, on emploie la finale *uc*; exemple : *mo utzuc* « il n'est pas bon ». Ajoutons que cette finale *uc* s'emploie pour les noms, adjectifs, adverbes, mais pas pour les verbes. On dira, par exemple : *mo ighpaz* « no hice tal ».

DU VERBE.

Le verbe *sum, es, fui*, n'existe pas, à proprement parler, dans cette langue. On y supplée au moyen des pronoms *hon, ot* ou *hot*, *alumi :* « Yo soy sacerdote » *sacerdote hon*, — « tu eres Español » *caxlam ot,* — « aquel es negro » *ical lumi* ou *alumi*. Il en est de même au pluriel. On marque le passé au moyen de la désinence *vuonei;* exemple : « J'ai été bon » *utzon vuonei* ou *vuoney*. Pour indiquer le futur, on postpose *to* ; exemple : « Seré yo rico » *culegh hoon to*. *Uc* s'ajoute à l'impératif; exemple : « Sé tu bueno » *utzuc ot*. Cette particule *uc* sert pour former le subjonctif, et cela avec tous les verbes ; exemple : « Que je sois bon » *utzuc hoon*, — « que vous soyez bons » *utzuc hotic*. A l'impératif, *utzuc oxuc*. Si l'on veut indiquer notre particule *que*, on peut préfixer *aco* ; exemple : *aco utzuc hoon ezcam*, « que je sois bon ». A l'infinitif, on fait également usage de ce *uc* postposé ; exemple : « Pourquoi

ne cherchez-vous pas à être bon? » *Cuziyuum muxacanic ulzuc oxuc?*

Cette langue possède plusieurs paradigmes de conjugaison. Le premier est celui des verbes actifs qui commencent par une consonne, tels que *paz* « faire ». La première personne y est marquée par la préfixe *gh*, la deuxième, par *xa*, et la troisième par *z*. Exemple :

INDICATIF PRÉSENT.

Ghpaz, je fais.
Xapaz, tu fais.
Zpaz, il fait.
Ghpaztic, nous faisons.
Xapazic, vous faites.
Zpazic, ils font.

IMPARFAIT.

Ajoute *ey* au présent.

Ghpazey, je faisais.
Xapazey, tu faisais.
Zpazey, il faisait.
Ghpazicvuoney, nous faisions.
Xapazicvuoney, vous faisiez.
Zpazicvuoney, ils faisaient.

PARFAIT.

Préfixe : *ig* ou *ila* à la première personne du présent; *na*, *a* ou *lagh* à la deuxième personne; *y* ou *yla* à la troisième. Exemple :

Ygpaz ou *ilaghpaz*, j'ai fait.
Apaz ou *laghapaz*, tu as fait.
Yzpaz ou *laghpaz*, il a fait.
Yghpazic ou *Ilaghpazic*, nous avons fait.
Apazic ou *lagpazic*, vous avez fait.
Yzpazic ou *ilazpazic*, ils ont fait.

FUTUR.

Se forme du présent, en ajoutant la finale *to*.

Ghpazto, je ferai.
Xapazto, tu feras.
Zpazto, il fera.
Ghpazicto, nous ferons.
Xapazicto, vous ferez.
Zpazicto, ils feront.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Consiste dans le parfait auquel on ajoute la finale *ox*.

Ilaghpazox, j'avais fait.
Ilaghapazox, tu avais fait.
Ilazpazox, il avait fait.
Ylaghpazicox, nous avions fait.
Laghapazicox, vous aviez fait.
Ylazpazicox, ils avaient fait.

FUTUR PASSÉ.

Ajoute *to* au parfait.

Ilaghpazto, j'aurai fait.
Laghapazto, tu auras fait.
Ylazpazto, il aura fait.
Ylaghpazicto, nous aurons fait.
Apazicto, vous aurez fait.
Yzpazicto, ils auront fait.

IMPÉRATIF.

Pazó, fais.
Pazuc, qu'il fasse.
Pazic, faites.
Pazuc oxuc, qu'ils fassent.

Le *subjonctif* se borne à ajouter *uc*, radical des temps correspondants ; exemple : *ghpazuc* « que je fasse », *ghpazucchey* ou *ghpazucey* « que j'aie fait, je ferais ».

INFINITIF PRÉSENT.

Pazel, faire.

PASSÉ.

Pazelvuoney, avoir fait.

FUTUR.

Pazeltó, devoir faire.

Du reste, le passé et le futur de ce mode sont peu employés.

Les *gérondifs* se forment de l'infinitif, en préfixant la syllabe *taz* ; exemple : *taz pazel* « pour faire ».

Souvent on prépose au subjonctif le dissyllabe *acó*; exemple : *acó pazuc* « que se haga », *acó Batuc* « que Balla ».

La langue tzotzile fait grand usage des dérivés verbaux en *bil*, correspondant à ceux du latin en *bilis*; exemple : « Chose faite » *pazbil*, « cela est déjà fait » *pazbiloy*. On fait aussi usage de la particule *ox* postposée; exemple : « C'est une chose déjà passée » *batbilox*. La voie passive est peu employée. On l'exprime en postposant *ot* au verbe; exemple : « Je suis fait de terre » *ghpazot yuum luum*, et ainsi à tous les temps, mais l'emploi des dérivés en *bil* est beaucoup plus fréquent; exemple : « Jo estoy hecho un palo » *pazbiloy hon yumte*.

La deuxième conjugaison est celle des verbes passifs ou irréfléchis, tels que *mui* « se lever ». Elle se forme au moyen de *xi* ou *xu* pour la première personne, *xa* pour la deuxième, *x* pour la troisième. Le pluriel est marqué par *ic*, *tic* ou *etic* postposé. Du reste, les temps se forment comme à la conjugaison précédente. Nous nous bornerons donc à donner le présent et le parfait.

INDICATIF PRÉSENT.

Ximui, je me lève.	*Ximuyic*, nous nous levons.
Xamui, tu te lèves.	*Xamuic*, vous vous levez.
Xmuy, il se lève.	*Xmuic*, ils se lèvent.

PARFAIT.

Nimui, je me suis levé.	*Nimuic*, nous nous sommes levés.
Namui, tu t'es levé.	*Namuic*, vous vous êtes levés.
Ymuy, il s'est levé.	*Ymuic*, ils se sont levés.

Le plus-que-parfait ajoute *ox* au parfait et le futur *to* ainsi qu'il a été dit plus haut. Le futur antérieur se forme de l'imparfait, auquel on a joint la terminaison *to*, par exemple : « Je serai monté » *nimuito*. L'impératif, dans ces verbes, se termine toujours en *an* ou *am*, et on lui ajoute *ic* ou *uc* de la même façon qu'il a été dit plus haut. Exemple :

Muyam, *muyan*, lève-toi.	*Muyanic*, montons.
Muyuc, qu'il se lève.	*Muyuc oxuc*, qu'ils montent.

Le subjonctif se forme en ajoutant *uc* à l'indicatif de la même façon qu'il a été dit précédemment.

L'infinitif est en *el*, par exemple : *Muyel* « se lever ». Nous n'avons pas à répéter ce que nous avons vu plus haut quant à la manière de former les temps de ce mode et ceux du gérondif.

Il y a dans cette langue des verbes monosyllabiques, tels que *al* « parler », *yl* « regarder ». Ils se conjuguent comme les actifs, avec *gh* pour la première personne, *xa*, pour la deuxième, *x*, pour la troisième ; seulement l'on ajoute *c* ou *g* au signe de la première personne et *v* à celui de la deuxième. Exemple :

Ghcal, je parle.	*Ghcaltic*, nous parlons.
Xawal, tu parles.	*Xawaltic*, vous parlez.
Xal, il parle.	*Xaltic*, ils parlent.

L'imparfait ajoute *ey* ou *vuoney*, comme dans les verbes ci-dessus.

Voici le paradigme de la conjugaison du parfait :

Ilagheal, j'ai parlé.
Laghavual, tu as parlé.
Yial, il a parlé.
Ylaghealtic, nous avons parlé.
Laghawalic, vous avez parlé.
Yialic, ils ont parlé.

Le plus-que-parfait ajoute simplement au parfait la particule *ox*, et le futur la suffixe *to*. L'impératif est en *o* comme pour les verbes actifs, à la deuxième personne singulier; exemple : *aló* « parle », *iló* « regarde ». Aux autres, il prend les mêmes désinences que l'actif. L'infinitif est en *el*, par exemple : *alel* « parler », *ilel* « regarder ». Il s'emploie, dans certaines locutions, à la place du verbe à ses différents temps ou modes.

Il y a dans cette langue certains verbes qui se terminent en *u*, comme *quexau* « avergonzarse », ou commencent par *vu*, ainsi que *vuai* « dormir », *vual* « espérer, attendre », qui se conjuguent les uns à la façon des verbes actifs, les autres à celle des passifs, suivant les particules auxquelles ils se trouvent unis. Ainsi *ghquexau* « j'ai honte », *xaquexau* « tu as honte », se conjugue activement. Au contraire, *xivuay* « je dors », *xavuai* « tu dors », suit la conjugaison passive; de même *xivual* « yo me espero », *xavual* « tu te esperas ». Ils font leur impératif en *an*; exemple : *Vualan, quexavuan*. Souvent aussi les Indiens se bornent à préfixer *ta* pour marquer l'impératif; exemple : *Ta vual* « espera tu ».

D'ordinaire, en tzotzil, les verbes passifs se convertissent en actifs par l'adjonction des finales *ez* ou *daz*; exemple : De *elluy* « subisse » l'on obtient *elluzez* « faire lever quelqu'un »; *batez* « faire aller », de *bat* « aller ». Bien que leurs primitifs emploient les préfixes *xi*, *xa*, *x*, ces dérivés se servent de *gh*, *xa* et se conjuguent comme *paz* « faire ».

Par suite, leur impératif est en *o*; exemple : ***Muyezo, batezo***. Il y a aussi des verbes actifs, qui, bien que monosyllabiques, appartiennent à la première conjugaison, et non à la troisième, par exemple ***muc***, qui veut dire « scier ». D'autres, comme le verbe *loc* « salirse », sont de la deuxième. On fait alors attention, non pas au nombre des syllabes, mais à la valeur active ou passive.

Remarquons que le pluriel est tantôt en *oc* et tantôt en *tic*, ainsi que l'enseignera l'usage, et lorsque l'on parle d'un temps par rapport à un autre, on place entre le verbe et la personne qu'il régit la particule *bé*; exemple : « Je te dis » *yalbéot*, « vous me l'avez dit » *ylaghvualticbeon*. De même, avec les verbes *ac* « donner » et *il* « regarder »; par exemple : « Je te l'ai dit » *yeacbeot*; « je te vis » *ylaghquilbeot*. C'est, du reste, ce qu'enseignera l'usage. Ajoutons que les adjectifs verbaux en *bil* ne se forment que des verbes de la première et de la troisième conjugaison, non pas de ceux de la deuxième; exemple : *Pazbil* « chose faite », *ilbil* « chose vue ». Quant à la suffixe *ot*, elle est réservée pour former les passifs; exemple : *Ychuc* « il a amarré », *ychucot* « il fut amarré ».

DES PARTICULES.

L'on fait peu usage, en tzotzil, des adverbes et des prépositions. Elles ne modifient, du reste, en rien le verbe; citons, par exemple : *bui* « unde, donde », et *bui xabat?* « où vas-tu? » *bui xatal* « d'où viens-tu? » *bui laghavuac?* « où l'as-tu posé? » *Ta* correspond aux prépositions latines *ad* et *in*; exemple : « Voi al monte » *xibat ta vuomol*;

« il est à la maison » *nacal ta zna*. Cette particule s'emploie encore avec l'expression *sursûm*; exemple : *Ta acol* « hácia arriba », *ta olon* « hácia abajo ». En un mot, *ta* répond à un grand nombre de prépositions et son emploi est très fréquent en tzotzil. D'autres particules ont une valeur négative ou interrogative, par exemple : *me*, qui correspond à notre expression « est-ce que? », par exemple dans *me apaz* « est-ce que, par hasard, tu l'as fait? », *men abat?* « te fuiste? », *me na tal?* « est-il là? ». La négative est *mo*, *ma* ou *mu*; exemple : *moiuc* « il n'y a pas », *maghcan* « je ne veux pas », *mugnà* « je ne sais pas ». Certains adverbes s'emploient pour marquer le futur, et d'autres, le prétérit : *baquin*, par exemple, est un signe du futur, comme dans *baquin xabat?* « cuando te vas? ». On l'emploie surtout pour répondre : *muti baquin* « no hay cuando ». Pour le prétérit, on emploie *bacni*; exemple : « Cuando te confesaste? » *bacni apaz confesion?* Au nombre des adverbes, citons encore *li* « ici », *tey* « là »; exemple : *Tey xivat* « alla voy », *acó tei* « pon lo alli ». Parmi les pronoms interrogatifs, il convient de ranger *muchui?* « quien? »; exemple : *muchui ilazmaghot?* « qui t'a frappé? »; *muchui xbat ghchiuc?* « quien va conmigo? »

REMARQUES AU SUJET DES NOMS ET ADJECTIFS.

Tous les noms admettent des particules possessives suivant la lettre par laquelle ils commencent. Si c'est par une voyelle, ils ont *c* pour la première personne, *av* pour la deuxième et *y* pour la troisième ; exemple : *Olondon* ou

olondomil « le cœur », *colondon* « mon cœur », *awolondon*, *avolondon* « ton cœur », *yolondon* « son cœur ». Au contraire, les mots commençant par une consonne ont *gh* à la première personne, *a* à la deuxième et *z* à la troisième ; exemple : *Ghtot* « mon père », *atot* « ton père », et *ztot* « son père ». Lorsque l'on fait emploi du signe pronominal préfixe, la finale *il* doit toujours tomber ; exemple : *totil* « le père », et *ghtot* « mon père », *olondonil, olondomil* « le cœur », et *colondon* « mon cœur ». Si les noms commencent par les voyelles *e, o, y*, ils reçoivent *q* au lieu de *c* à la première personne. De *etal* « le signal », on formera *quetal* « mon signal » ; de *yxim* « le maïs », *quixim* « mon maïs » et *yixim* « son maïs ».

Si, au contraire, les mots commencent par *gh*, ils prendront *ca* à la première personne, *av* à la deuxième et *y* à la troisième ; exemple : *Ghcop* « l'avocat », *caghcop* « mon avocat », *avuaghcop* « ton avocat », *yaghcop* « son avocat ». Quelques noms, par exception, conservent les finales *al, el, il*, même lorsqu'ils ont les particules possessives ; exemple : *Bequet* « la chair », *ghbequetal* « ma chair » ; *cucum* « la plume », et *ghcucumal* « ma plume », *zhooz* « le poil », et *ghzooz* « mon poil ». Ces formes passent pour élégantes.

On transforme les adjectifs en substantifs pluriels par l'adjonction de la finale *ic;* exemple : *Utz* « le bon, le bien », et *utzic* « choses bonnes ». D'ordinaire, lorsque l'adjectif est joint à un substantif, on lui ajoute la finale *il;* par exemple : *Utzil xinchoc*, *utzil antz*, *utzil quinal*. On forme des adjectifs en *il* autant de noms abstraits par l'emploi de la désinence *al ;* exemple : *Utzilal* « la bonté ».

Le tzotzil ne possède ni comparatifs ni superlatifs. On y

supplée pour le comparatif par la syllabe *tog*; exemple : « Esto es mejor », *ali toghutz*. Le superlatif n'est autre chose que le positif pluralisé avec la finale *etic*; exemple : « Je suis très vieux » *moletic hoon*; « terre très chaude » *cacaltic lumal*. On peut employer aussi la particule *ip*; exemple : « Terre très froide » *ip zic lumal*.

Textes en langue tzotzile.

1° Le *Pater noster :*

Ghtotic ate nacalhot ta vuinaghel hè, utzilalbiluc à vi, acotaluc avuaghvuatel, acopazuc acanogh; echante ta vuinaghel zchiuc tabalumil eh, acbeotic echam te-vuaghtic, ocòm ocomocotic èh, zchiuc chaibeotic ghaztic ecucchagh, ghchaibeotic te oy zghaztic, taghtogholic èh, zchiuc mu avuac yalucotic, ta aal taghotz coldayoticnox, taz toghol te colo éh. Amen Jesus.

2° L'*Ave Maria :*

Avuilia, Santa Maria, noghot ta gracia, aghvualil Dios achiuc, utzilalvilot taztoghol antzetic, utzilalvil avuol Jesus éh. — Santa Maria, zme Dios, copogham taghcoghtic mulavilotic, tanà zchiuc ta laghel chamel cuntic. Amen Jesus.

3° Le *Credo :*

Ghchun Dios totil, ate ghuezegh zcotolzpaz vuinaghel, zpaz balumil, ghchumecuc te caghual Jesu Cristo eh, zghunon nichon Dios he, yvectagh y un, Espiritu santo, yvinquilay ta batzibtzeum Santa Maria eh, ylia taz cop Pontio Pila-

los : ybagh ta cruz, ycham, ymuguey, yial ta chamebal, ta yoxebal cacàl ycux, taztoghol chamevuinic, ymui ta vuinaghel, tey nacal tazbatzicom totil Dios eh, tey toxtal zchaquez te euxel, zchiuc te chameletic eh; ghchun te Espiritu santo, te santa iglesia catolica, ztzoblegh santoetic eh, chayel mulil, te cuxel bequet eh, zchiuc tezbatel ozib cuxel eh. Amen, Jesus.

4° Le *Salve regina:*

Avuilia xoghou zme avoldavuanegh, cuxel, muibel ghmalavuanamtic ot avuilia, hootic nutzbil tahcbil, yolobotic Eva ta xacabtaitic ghic colondontic ta atoghol, tanaotic, ta yhonetel, ta oquel, li ta oquebal ozil eh, cuichaghbi caghcopomvuaneghtic zutezo. Ghca boldavuanegh te azutic taghtogholtic eh, zchiuc xavuac quiltic utzilalbil avuol etzutzox ly ghnutzel ghtaquieltic, hay, ghcaboldavuanegh hay, ghcuxubimvuanegh, hay toghmu Maria. Amen, Jesus.

5° Les dix commandements de Dieu :

Ytote laghunem ztaquiegh Dios eh, xiobil Dios te oxibz, aucte yan ucube hazghalaliyobil ghnapal nochobtic bi, zbatequel, te ghumghaneb Dios, taz cotol avuolondon èh. Zchatequel munacauc xa paz te Juramento he. Yoxtequel xa chavi Domingo etic, zchiuc te quintic eh. zchantequel xa xi xaguex à tot à mee eh. yotequel muxa tzamezguan eh. zvuatequel mu xa bectal mulau eh. zucubtequel mu xa el cagh. zvuaxactequel ma xa napantepac cop eh. zbalumtequel mu xa cupin te mualecoghuc antz eh. zlaghumtequel mu xa cupin cuziuc te mu alecoghuc eh: ali laghunem ztaquiegh Dios ta chim xloc zbaghelel, gholxavil Dios taz-

toghol te zcotol cuzitic gholxavuil eh, zchatequel gholxavuil te anapal anochol eh, echuc chagh te gholxavuil abatuc eh. Amen Jesus.

6° Les commandements de l'Église :

Ytote uctec ztaquiegh ghmetic santa Iglesia eh. zbal xavuaihic piz paz Misa, ta domingo etic, zchiuc ta quintic chavibil. Zchival xa paz confesion ta ghughum abil batel, zchiuc xatehaoy xa can avuich comunion me haoy coxacham yooy xavuichi eh. zchanibal xa chavagh quexmec xavue haoy teztaquivuan santa Iglesia eh. yoobal xa togh te zlaghunebal cuziticuc oy eh. ate diezmo zbil, zchiuc xa te cuzi tic baay xaayan eh. ate primicias zbil. Amen, Jesus.

7° Les Sacrements :

Ytote uctec sacramentos ate xchaiobil mulil eh, ate obil gracia hotec te togh xtum ey eh, mu noox xcolpizil te xilanan yichel eh : aucxate : xa tec xan eh ha yolondon nox xichey bi, zbatequel ate Bautismo eh. zchatequel ate confirmacion eh. yoxtequel ate Penitencia eh. zchantequel te comunion eh. yotequel te Extremauncion eh. zvuatequel, te orden sacerdotal eh ; zuctequel ate matrimonio eh. Amen Jesus.

8° Les articles de foi :

Ytote zchumbol cristiano etic ate Articulos de la Fé zbil, chanlaghuntec, Ucteb xatey taztoghol caghualtic Dios eh, aucxate yamxate uctec taztoghot zvuinquil bectal caghualtic Jesu Cristo eh : ate ucteatey taz toghol zdiosil ali oy eh : zbatequel ghchum ghumoghunel nox te ghuezegh zcotol Dios eh. xchatequel ha ghchun te totil Dios eh. yoxtequel

ha ghchun te nichonil te Dios ehtoque. xchantequel ha ghchun te Dios Espiritu santo te Dios toque. Yotequel ha ghchun te yzpaz zcotol y cuziticuc te Dios eh; zvuactequel ha ghchun tegcoldaguanegh te Dios eh. zuctequel ha ghchun te ghutzimdazguanegh ghmuindazvuanegh te Dios eh.

Yto uctec yam xatey taztoghol zbinquilbectal caghualtic Jesu cristo. eh zbatequel ha ghchum te yun espiritu santo ybectagh jesucristo. ta batziltzeum santa Maria eh. xchatequel ha ghchum te ybinquilay ta batzil tzel santa maria eh. yoxtequel ha ghchum te ghcoldayabiltic oy yum icham ta Cruz zchiuc ymuquey eh. Xchantequel ha ghchum te yal ta chamebal eh, tey zloquez zchulel utzic vuinic tey xmalayan xulel yooy eh. jotequel ha ghchum te ta yoxibal cacal ycux eh. zuactequel ha ghchum te imuy ta vuinagel eh tey nacal taz batzilcom totil Dios eh. zuctequel ha ghchum te tey textal xchac cuxel zchiuc te chamel eh tey nox xacbey utzic vuinic taz batel ozil cuxel te muibel eh hazcogh te yzchumbey chul ztaquiegh eh; auc xate coloic eh, ha xacbey taz batel ozil zvuocolic cy eh haz cogh muy zchumbey ate ztaquiegh Dios eh. Amen, Jesus.

9° Les œuvres de miséricorde :

Ytote chamlaghumtec abuoldavuanegh pazoghel ghpaztic eh, yaboldayabil bectalil te uctec, auc xa te yan xauctec ha yaboldayabil chulilil bi ytote uctec yaboldayabil bectalil eh.

Zbatequel xavueldaz te zvuinal vuinic eh. zchatequel xavuacbey. Yuchom, te taquin zti ch. Yoxtequel xacuuldaz te moyuc zcuu eh. xchamtequel xauulam te chamel eh, te chuebil ta chucuvuanam nà eh.

Ytote xauctec jaboldayabil chulel eh. zbatequel xachanundaz te musnavuam eh. zchatequel xa tzitztalam cop-

te xtun yun ztzitzel eh. yoxtequel xa ghatam xavnipaltzitz te xoubi eh. zchamtequel xa chaybey scolo te colonapazbeam eh. Yotequel xa lamtzic te avuotel te atael ta meanal eh. zvuatequel xa copon Dios yun te cuxul eh, te chamel eh. zuctequel xa patbey jolomdom te zmeanagh eh.

10° Les ennemis de l'âme :

Ytote oxtec zbuc ghchulettic ghnaghtic teghiabutintic eh. Ztec te pucugh eh. Zchatequel te balumilal eh. Yoxtequel te ghbectaltic eh. Faztoghol ali oxtec xaghelau taghnaquettic te ghbectaltic eh, ha zcogh xuhghnutzel cumtic te pucugh, te ballumilal eh, axmucchuc te ghbectaltic eh tohg muztac nutzel muztac yctayel bi.

11° Les sept péchés mortels :

Ytote uctec ghtzamezvuanegh mutil eh, hate xighatabotic taztoghol eh. Zbatequel ate toybail eh. xchatequel te yabaghil eh. Ioxtequel te bectal mulavuanegh eh. xchamtequel te ylinel eh. Yotequel te mu togholuc vuel eh. zuuactequel, te ytixal eh. Zucteque te chaghilal eh.

12° Les sept vertus opposées à ce péché :

Uctec xa oy te ghutzindazghuanegh te znacobil ali ghtzamesghuanegh mulil yh hali yto yh. zbatequel te biquit aihibaib, ha znacom te toybail eh. xchatequel te tacpanil eh, ha znacom te yabaghil eh. Yoxtequel te utzil zchabiel bectalil eh, haznacom te bectal mulavuegh eh. xchamtequel te laantzicuuanegh, eh. ha znacom te ylinel eh. Yxtequel te toghol vuel eh, ah. znacom te mu togholuc vuel eh. Zuactequel te ghalalilvuanegh, ha znacom te ytixal eh. zuctequel te baxolal eh. ha znacom te chaghilal eh.

13° Les puissances de l'âme :

Ytote oxtec zvuem chulelil eh. ghtec yayhibuam chulelil. Zchatequel navuanam, Yoxtequel canvuanam eh.

14° Les sens physiques :

Ytote hotcc bectalil aihibuanam, ghtec te ylvuanam eh. xchatequel te chiquinil, aihivuanalhe. Yoxtequel te nihil aihivuanab eh. xchaniequel te tihil aihivuanab eh, te atzivuanab eh yotequel te aihivuanab ta piquel ta tighel eh.

15° Les sept dons du Saint-Esprit :

Ytote zquel Espiritu Santo zquelambey vuinic eh uctec oy eh. zbatequel te zquel znael Dios eh. xchatequel te zgueel utzil tzitzo eh. Yoxtequel te zqueel ztoghol aihiel zcop Dios eh. Zchamtequel te zqueel tzatzal olondonil eh. Yotequel te zqueel znael cuziuc taztoghol Dios, Zuuactequeel te zqueel cuxumvinvuaneghe. Zuctequel te zqueel xiel Dios eh.

Comte de CHARENCEY.

L'IDÉE ET LA RACINE.

I

Pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler, c'est-à-dire depuis la publication de la *Grammaire comparée* de Bopp, une science nouvelle a été créée, la linguistique, qui ne le cède en rien aux autres sciences exactes. Il semble que son édifice magnifique repose sur des bases solides et peut déjà supporter l'examen le plus sévère. La nouvelle science a ses lois, ses méthodes, et la parole humaine, dans toutes ses manifestations, dans sa portée la plus étendue, sous ses innombrables aspects, a été assujettie aux mêmes lois vigoureuses que les molécules du monde physique. Les savants discutent beaucoup sur la question de savoir s'il faut classer la linguistique parmi les sciences historiques ou parmi les sciences naturelles. Cette question seule prouve que peu d'entre les savants se font une idée nette de la science, une idée qui puisse nous persuader définitivement qu'il n'y a qu'une espèce de science, tirant son origine et ses lois de la nature des choses. Aussi, laissant de côté ces questions scolastiques, nous bornerons-nous à l'examen de l'idée fondamentale, c'est-à-dire de la racine, car tous les travaux ne

tendent en réalité qu'à en expliquer le sens. Une idée claire de la racine amènera nécessairement une idée claire de l'origine du langage. La racine est à peu près dans la linguistique ce qu'est la molécule dans la physique. Nous pourrons connaître parfaitement les lois des phénomènes physiques, et nous n'en ignorerons pas moins ce que c'est que la molécule, c'est-à-dire la matière. Les lois de la langue ont pu être connues, toute une science a pu être fondée, et cependant la question de la racine, de l'origine des langues, n'a pas été résolue. Mais une différence profonde existe entre la *racine* (ou pour mieux dire le son) et la *molécule*. L'origine de la molécule (matière) est une question purement métaphysique, c'est-à-dire que la formation de la matière nous échappera toujours, mais soit dans l'histoire de l'humanité, soit dans notre propre vie, nous pouvons voir celle de la racine.

La linguistique avait, en se mettant à l'œuvre, supposé les racines *ex hypothesi*, et, avec leur aide, a admirablement élaboré ses lois; l'anthropologie a, de son côté, soigneusement examiné les propriétés physiques de la langue chez différents peuples, la physiologie a élaboré les lois de la perception et de ses manifestations vocales, et, guidés par tous ces travaux, nous pouvons aujourd'hui comprendre beaucoup mieux le rôle de la racine que nos grands maîtres les fondateurs de la linguistique moderne. La principale erreur des nouveaux linguistes consiste à considérer toujours la racine comme on la considérait il y a cinquante ans, et, en ceci, ni la nouvelle anthropologie ni la psychologie ne leur ont rien appris. Prenons les définitions vagues de la racine de nos linguistes les plus illustres. Curtius dit : « La racine est une

réunion significative de sons qui persiste, si l'on retranche du mot donné tout ce qui a été ajouté au son primitif » (*Étym.*, 5e éd., p. 43). Max Müller voit, dans la racine, ce qu'on ne pourrait réduire sans altérer la nature de la langue, qui est composée non pas de sons privés de sens, mais de sons significatifs (Müller, *Lectures*, 1880, I, p. 292; — II, p. 86). La définition de Müller pêche par le vague, c'est-à-dire qu'il y manque précisément ce qui est la qualité essentielle de toute définition. La définition de Curtius est juste au point de vue auquel il considère la plupart des racines dans son *Étymologie*. M. Müller autorise la réduction de la racine tant qu'il lui reste un sens quelconque; chez Curtius, au contraire, chaque racine, après qu'on a retranché tout ce qui n'est que la flexion, ne saurait être réduite. Par exemple, dans le verbe πίμπλημι, la terminaison μι, α changé en η, le redoublement et le μ phonétique seront des flexions et par conséquent, selon Curtius, la racine sera πλα. M. Müller dira : « Si l'on retranchait l'alpha, il resterait la réunion significative πλ et partant la racine est πλ et non pas πλα, quoique πλ signifie autre chose que πλα ».

Il en résulte qu'en suivant la définition de Curtius, nous sommes forcés d'admettre une quantité infinie de racines, ou, avec M. Müller, d'en réduire le nombre jusqu'au minimum. Cependant Müller et Curtius reconnaissent un nombre égal de racines, preuve que ces célèbres linguistes, d'accord dans leurs vues générales sur la science, n'ont pas su être clairs quand il s'est agi de la logique pure. Encore la logique pure seule n'y suffit-elle pas! Les philologues allemands en sont à leur fiction, déjà ancienne, que la racine est la plus simple forme que puisse présen-

ter le langage. Les philologues de cette école paraissent avoir oublié le but pour lequel la langue s'est formée ; ils ont déclaré tout net que les hommes primitifs devaient parler au moyen de réunions de sons les plus simples, mais que nous ne comprenons point. Qu'y a-t-il de plus simple que la réunion d'une consonne avec une voyelle? Les radicaux *ka, ga, ta*, etc., dont, plus tard, se sont formés, par l'augmentation, les racines secondaires *kak, kar, kark, kart*, etc., sont donc l'idéal de ces théories. C'est ainsi que Fick, dans son célèbre *Dictionnaire*, comprend les radicaux et c'est ainsi que doivent les comprendre tous ceux qui ne veulent pas, dans cette question, entrer dans le domaine de la psychologie et de l'anthropologie.

II

Dans quel but les premières racines ont-elles été créées? Sans doute pour exprimer certaines sensations et les rendre compréhensibles pour les autres. Il s'ensuit que les premières racines devaient être le plus représentatives possible, qu'elles devaient exprimer d'une façon nette et précise les sensations qui les avaient fait naître. Darwin croit (*The descent of Man*, 1874, p. 87) que le langage humain est dérivé de l'imitation des voix des autres animaux avec peu de changements, et de cris instinctifs de l'homme lui-même, accompagnés de signes et de gestes. Certes, une telle forme d'imitation est grossière et ne correspond pas au travail intellectuel que nous remarquons

dans les premiers temps de la formation du discours. H. Spencer (*Essays*, 1868, I, 149), en disant que « la langue était, dans le principe, composée de symboles ressemblant aux objets symbolisés, autant que possible », donne une meilleure idée de l'origine du langage. La langue se forme à peu près comme l'écriture.

L'écriture était d'abord tout un tableau de ce qu'on avait à dire, d'une action, d'un objet. Mais bientôt la peinture de l'objet entier parut superflue; au lieu de l'objet donné, on commença à n'en représenter qu'un indice, souvent assez accidentel, réduit enfin à un minimum qui pût faire achever à l'esprit le tableau ébauché. L'indice exprimé par écrit avait d'abord une importance réelle, mais bientôt, par suite d'une liaison étroite entre le signe représentatif, l'impression et l'idée, il est devenu un simple symbole, c'est-à-dire un signe conventionnel, qu'on peut toujours remplacer par tout autre. La logique a fait place à la mnémonique.

Il s'est passé un phénomène analogue dans la formation du discours. La principale tâche consistait à rendre les diverses impressions de lumière, de son, de douleur, de joie, etc., par les impressions phonétiques seules, et à les exprimer au moyen de notre langue, c'est-à-dire au moyen de sons qui les imitassent. Il y avait une autre tâche, celle de créer une liaison étroite entre les impressions, les idées d'une part, et l'association de sons de l'autre. L'association d'impressions, l'idée, doit répondre exactement à l'association de sons, la racine. L'essentiel, c'est que la formation de la langue contribue à la naissance de l'idée; ce qui n'était qu'un tableau devient, par le moyen du son, un signe général. Si les impressions ne se fussent

jamais élevées jusqu'à l'idée, nous n'exprimerions nos sensations que par des interjections, des cris purement animaux; et réciproquement, si le son n'eût distingué tel indice général ou tel autre dans les impressions et ne l'eût gravé pour toujours dans notre mémoire, comme idée, notre esprit ne serait jamais sorti de son état mécanique. Après une répétition fréquente des impressions, il reste dans l'âme de l'homme une marque typique qui leur est commune, que nous avons exprimée d'une manière ou d'une autre, au moyen d'un son qui nous a paru le plus propre à l'expression de notre idée; l'homme affermit ainsi son acquisition par un son représentatif commun non seulement à un fait, mais à une série de faits. C'est cette marque qui donne l'idée de différents objets.

Nous pouvons donc définir la racine : la dernière partie constituante d'un mot considéré comme une idée. A ce point, la racine peint le plus, c'est-à-dire imite le mieux par le son l'expression donnée. Ce n'est que lorsque la liaison de l'idée et du son s'est consolidée qu'il perd de plus en plus sa force imitatrice et devient un simple symbole, semblable à une lettre de l'alphabet, laquelle est provenue de tout un tableau. Le sens représentatif d'un radical quelconque, *da,* nous est indifférent, mais il était très important pour l'homme primitif que la réunion des lettres *d a* non seulement lui rappelât, mais encore lui peignît une certaine impression. C'est dans ce sens que nous adoptons le principe d'imitation. Il ne faut pas oublier avec cela qu'en même temps la langue se développait selon la ligne de moindre résistance, c'est-à-dire que ceux-là des sons l'emportaient qui exigeaient du gosier moins de tension et d'effort.

Ces premières productions de la parole humaine, on peut les observer dans le langage des enfants et des sauvages. L'humanité eut aussi son enfance et il n'y a pas de raison de douter que les premiers sons propres à cette période de développement ne se répètent continuellement devant nos yeux dans le bégaiement inintelligible d'un enfant. Dans ces derniers temps, les savants se sont beaucoup occupés du langage des enfants. Taine (*Revue philosophique*, 1876, p. 1 et suiv.) a trouvé chez un enfant qu'il observait que les premiers sons étaient *pa* et *tem*, sons auxquels l'enfant n'avait attaché un sens que dans la suite. *Papa* a été prononcé pendant plus de quinze jours sans intention, sans signification, comme un simple ramage, comme une articulation facile et amusante. C'est plus tard que l'association entre le nom et l'image ou la perception de l'objet s'est précisée, que l'image ou la perception du père a appelé sur les lèvres le son *papa*. Le docteur Fritz Schultze est d'accord avec Taine (*Die Sprache des Kindes*, 1880) : il a disposé l'alphabet des enfants dans l'ordre suivant : *p, b, m, f, v, d, n, l, s, ch, j, sch, r, ng, k, g*. Les premières voyelles sont : *a, o, u*. Évidemment, l'enfant n'imite pas les sons, mais les invente, comme a dit Sayce, et, ajouterons-nous, en comparant les sons inventés avec les sons naturel, il en compose sa langue.

Aussi l'imitation sera-t-elle le second degré du développement de la langue, qui est précédé de l'élaboration mécanique des sons les plus faciles de notre alphabet. Beaucoup de mots primitifs viennent de cette source. La plupart des étymologistes, à la question d'où vient le mot grec πατήρ, *père*, vous répondront avec une entière confiance : de la racine sanscrite *pâ*, nourrir, qui a conservé

sa signification dans le verbe πατέομαι, et, par conséquent, πατήρ signifie « nourricier ». Certes, cette étymologie répond bien à notre idée du père, mais, historiquement, elle n'est point juste. *Pa*, dans πατήρ, a aussi peu d'éléments communs avec *pa*, dans le verbe πατέομαι « je mange », qu'avec *pa* dans le verbe πατέω « je vais ». Ces trois mots viennent d'une réunion de sons faciles *p a*, et désignent les fonctions les plus simples d'un être vivant. Certes, nous convenons volontiers avec Pictet (*Origines indo-europ.*, t. III, p. 33), que, « bien que les racines *pâ*, *tueri, servare* et *mâ, efficere, creare* », n'aient rien de commun avee les deux syllabes instinctives, il n'en résulte pas moins que l'ancienne langue a voulu désigner le père comme le protecteur des enfants, et la mère comme celle qui les met au jour. Mais cela n'a pu arriver que lorsque l'ancienne langue avait oublié l'origine primitive des mots, et transporté le sens qu'on attribuait aux idées de père et mère à des mots déjà formés.

Le nombre de ces racines enfantines est très insignifiant et la plupart, dans une période ultérieure, se sont transformées en acquérant un sens plus précis, ou se sont entièrement perdues. L'imitation ne vient qu'à la suite de cette phase de la formation de la langue. Cependant, il ne faut pas oublier que l'homme a déjà acquis un certain alphabet, qui est très pauvre, en comparaison de l'abondance des nuances de sons naturels. C'est avec de si minces matériaux qu'il doit former des mots, pour exprimer toutes les idées dans leur développement graduel.

III

Les mots enfantins sont suivis du premier degré d'imitation, c'est-à-dire de l'imitation des cris des animaux. Mais, disons-le à l'honneur de l'intelligence humaine, il n'y a que fort peu de noms d'animaux qui soient dérivés de cette source, où le travail intellectuel pour la formation de l'idée était très insignifiant. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il a toujours été très difficile de saisir le véritable cri d'un animal, et que par conséquent les mêmes sons désignaient les animaux les plus divers. Par exemple, le sanscrit *koka* imitait le hurlement du loup, *koutchika* l'aboiement du chien, le latin *cuculus* un cri d'oiseau. La langue primitive imitait la voix humaine comme elle imitait celle de la vache, tant l'idée y était peu de chose. Le français *voix*, du latin *vox*, est représenté en sanscrit par *vâc* — gr. ὄψ (Fοψ). Le français *vache*, du latin *vacca*, appartient à la racine qui a donné le nom à la vache dans le sanscrit *vâca;* cf. le latin *vagîre* « mugir », le grec ηχώ au lieu de Fηχώ.

Mais la racine la plus répandue du discours humain, nous la trouvons dans le sanscrit *kar*, le grec καλέω, le latin *cal-âre*, l'allemand *hallen*. Probablement, le français *crier*, qui vient du latin *quiritare* (?), *queri*, appartient à la même famille de mots. Le russe a le substantif *krik* « cri » et le verbe *kritchati* « crier ». La même racine, en russe, exprime non seulement le son de la voix humaine, mais aussi le son de la cloche. Le russe *kolokol* « cloche »,

sanscrit *karkavi*, n'est autre chose que le radical redoublé *kal*. Chose remarquable, le nom de la grande race slave a son origine dans cette racine. Les Slaves appellent toujours, dans l'est comme dans l'ouest, les étrangers *nemtzi* (*niemci*) « muets », ce qui équivaut au grec βάρβαρος, où la syllabe *bar* exprimait un son incompréhensible pour les Grecs, et par contre, ils se sont toujours désignés par le nom de *Slaves*, c'est-à-dire ceux qui parlent, ayant le don de la parole. Le sanscrit *çru*, grec κλύω, latin *clu-ere*, slave *slyschati* « entendre », ne signifient pas *dicere*, mais *audire*, tandis que le russe *slovo* est *verbum*, c'est-à-dire ce qu'on dit, d'où *Slavianin* (Slave) = *loquens*. Nous voyons que cette racine a servi à désigner non seulement la *voix*, mais encore l'*ouïe*. Les mots slaves *goloss* « voix » et *slouch* « ouïe » viennent d'une même racine; ce n'est qu'à leur formation qu'il est passé un procédé de développement tout contraire. Les deux mots ont pour racine *ka*. Tout changement dans la langue est produit par l'adoucissement ou par le grossissement du son, c'est là le rhythme éternel de la langue.

Kar a pu, au moyen de l'aspiration, se changer en *khar-char*, et sur le terrain slave, en *sar* (*ch* = *s*) et plus tard en *shar*. Mais aussi il a pu arriver que le primitif *kar* a revêtu une forme plus solide *gar;* de là les nouvelles formes *zar* et plus tard *zhar* (cf. le latin *gelu* et français *gelée*). L'adoucissement de *k* en *ch* a pu s'arrêter au dernier son (*k*, *kh*, *ch*) et plus tard *ch* (cf. χ en χείρ) a pu à son tour devenir *k*, de sorte que le procédé rhythmique de l'adoucissement et du grossissement des sons peut durer indéfiniment, jusqu'à ce qu'un de ces sons dégénère, sous l'action du son parasite *j* (*kj*, *gj*, *chj*), en un son en-

core plus doux *ç* (du français *ce*), *ch* (du français *chèvre*), *z*, *ž* (*g* du français *gît*), *s*, *č* (de l'anglais *church*). On voit surtout cette dégénérescence dans l'anglais et dans les langues romanes, où l'éducation littéraire seule y met des limites et paraît communiquer à la langue une forme plus durable. Sans l'écriture et la littérature, tous nos sons seraient devenus avec le temps complètement méconnaissables. Maintenant on voit clairement comment, dans la langue slave, de la racine *kar* a pu se former le radical *gol* dans *golos* « voix » avec son dérivé *gealovatsia* = *queror*, et de l'autre côté, par l'adoucissement, un radical *char* (*chal*, ch = χ), dont est dérivé *sal*, cf. le russe *chvaliti* (*ch* = χ) *laudâre*, *chouliti vituperâre*, le bohémien *svár*, le russe *sora* « querelle », *slovo* « verbum », *slava* « gloria ». La forme primitive de la racine *kar* s'est aussi conservée, comme on le voit dans *kritchati*, indiqué plus haut. Pictet a, avec raison, rapproché de cette racine le mot *kouva* ; le latin *gallus*, *gallina*, doit avoir probablement la même origine. Le russe *tchélovék* « homme », selon toutes les apparences, est une réunion des deux racines qui expriment l'idée de parler, de sorte que *tchelovék* signifie celui qui parle au moyen des sons articulés. La langue française a conservé le mot *slava* dans *gloire* de *gloria*, dérivé de *clovosia* de la racine *kar* (*kal*, *klu*).

Nous pourrions multiplier le nombre de mots appartenant à cette racine, mais les exemples que nous venons de citer jettent assez de jour sur la souplesse et l'aptitude au développement de nos racines qui imitent la voix des animaux. Les sons imitatifs ont changé au point de ne ressembler en rien aux cris de l'animal que nous imitons.

En général, il faut traiter des mots pareils avec la plus grande circonspection. Par exemple, rien n'est plus naturel que de dériver le français *bœuf* du latin *bos*, *bovis*, qui imite le beuglement du bœuf par le son *bu*, ainsi que le russe *byk* « bœuf ». Cependant ce « *bœuf* » est venu par la voie purement phonologique de la racine aryenne *ga* qui signifiait *crier fort*. Chez nos ancêtres aryens *gô* avait le le sens de chanter (*gâtra*, chant), mais cela ne les empêcha pas de nommer le bœuf en se servant de la même racine par le nom *gâus*. La racine *ga* a subi les métamorphoses suivantes : *ga*, *gha* (*cha* = χ), *za*, *ża*. En outre, nous le savons assez, avec les sons gutturaux se développait souvent le son *v*, de sorte que *ga* se changeait en *gva*, etc. Ainsi le sanscrit *gâus* a paru sur le sol européen sous la forme de *gvous*, comme on le voit du mot slave *govendo*, et dans la langue gréco-latine s'est opéré le changement de *v* en *b*, de façon que *gvous* est devenu βοῦς et *bos*, *bovis*. L'anglais *gow* rappelle le mieux la forme primitive, qui, dans l'allemand *kuh*, a subi le changement de *g* en *k*. Ce son *gu* exprimait indifféremment le rugissement de la bête et la parole de l'homme. Le russe *govoviti* « parler » équivaut au grec βοάω « crier ».

Nous avons examiné deux racines *gar* (*kar*) et *ga* (*ka*). Quel est leur rapport mutuel? Fick doit nécessairement croire la racine *ga* plus ancienne et considérer *gar* comme une dérivation de *ga* (*ka*). A notre avis, les racines *ga* et *gar*, *ka* et *kar*, *va*, *vak*, *vad*, etc., sont indépendantes et n'ont de commun entre elles qu'une chose : elles expriment les cris poussés par des animaux. Ces cris ayant des tons très différents, les racines qu'on avait à former exigèrent des nuances diverses. Un nom complètement sourd

put être exprimé parfaitement bien par la réunion d'un son sourd avec une voyelle ou de deux sons sourds, et les racines *ga* ou *gad* servirent bien ce but. Mais, pour représenter un son plus net, un son qui exprime les différentes modulations et de fréquents changements de ton, il fallait former une racine où le son pût facilement subir de pareils changements. La parole articulée était le mieux exprimée par des racines qui contiennent non seulement un élément phonétique, mais encore un élément de mouvement ; tels sont : *ka* + *r*, *va* + *r*, *ma* + *r*, *pa* + *r*, etc. Il est à croire qu'on ne saurait expliquer par un pur hasard ce fait que, dans presque toutes les langues aryennes, le discours humain est marqué par ces racines-là. A partir du sanscrit *bru* (*mru*), jusqu'à l'allemand *wort* « mot » et *sprechen* « parler », ou le latin *verbum*, le grec ἐρεῖν au lieu de Fερεῖν, le bohémien *praviti*, le russe *vra ti*, nous rencontrons partout le *r* liquide, que nous tenons pour une partie essentielle d'une telle racine. Le sanscrit *gir* « chanter » a pu produire avec le temps *gi* en perdant son *r*, mais la réciproque n'est pas vraie, et le mieux sera de considérer les racines *gir*, *gi*, comme deux racines tout à fait différentes.

Quand on eut besoin d'imiter un son non pas sourd, mais sonore, il fallut des réunions de sons tout autres. Aucun son ne peut exprimer mieux la sonorité que *n*. Nous rencontrons déjà *chanter*, du latin *cantâre*, *can-ere*, dans le sanscrit *can*, *kvan*, le vieux irlandais *canaid*, *canit*, le grec κανάζω, faire du bruit. Le coq s'appelle en allemand *hahn*, le plsaltérion en lithuanien *kan-klas*, la cloche en bohémien *zvon*. L'aboiement du chien, retentissant, sonore, l'a fait appeler en sanscrit *çvan*, qui, par

l'intermédiaire du latin *canis*, est devenu le français *chien*; conf. le grec κύων, l'allemand *hund*. On voit par les exemples que nous venons de citer que la langue primitive ne confondait pas les racines *ka*, *kar*, *kan*, etc., ce que fait Fick, et qu'elle était souvent forcée de prêter une oreille plus attentive que nous aux sons de la nature. L'imitation a joué le principal rôle à l'origine de la langue.

IV

Mais les animaux, avec leurs cris, ne composaient pas la plus grande partie des objets et des actions qui entouraient l'homme et dont il avait besoin, et cette circonstance seule suffit pour démontrer que le principe de Darwin ne peut rendre raison de l'origine de la langue que jusqu'à un certain point, très insignifiant. Une chose est vraie cependant : chaque action du monde physique est accompagnée d'un certain bruit et l'imitation de ce bruit a pu plus d'une fois donner à l'homme primitif un excellent moyen d'exprimer son impression. Par exemple, l'homme, apercevant le vol d'un oiseau, imite avec sa voix le bruit provenant du choc sourd des ailes, par la combinaison de sons *p a t*, qui, certainement, ressemble beaucoup à un tel bruit et qui commence par le son le plus facile de l'alphabet naturel. Tout corps, en frappant sourdement la terre, produit le même bruit; ainsi les racines *pad*, *pat*, sont purement imitatives de tous les bruits naturels qui ont quelque ressemblance avec le battement d'ailes

(*pat*) ou le piétinement (*paa*). Le français *pied*, du latin *pes, pedis* (cf. le grec πούς, sanscrit *pad*, latin *pet-ere*, πίπτω, etc.), a conservé le sens primitif, et probablement *patte* en approche de très près. L'oiseau s'appelait déjà dans le sanscrit *patatram, patrin*, etc., grec πατεινός, latin *pullus* (*put-lus*), mais c'est surtout dans les langues slaves que ce mot a des formes variées : on y rencontre entre autres le russe *ptitza* « oiseau », le bohémien *ptak*, le serbe *titza*, etc. La même racine a donné dans différentes langues son nom, non seulement au pied, mais aussi à l'aile, à la plume, au duvet, enfin au chemin par où nous marchons (Cf. le grec πεδίον, l'allemand *boden*, le sanscrit *pontha*, le latin *pons*, le slave *pouti*, etc.).

Si la langue se fût arrêtée à ce degré de développement, elle aurait eu à former un nombre infini de sons, et tous les objets et toutes les actions eussent pris leur nom de leur bruit spécifique. Mais, telle est la force de la parole primitive, qu'à peine la langue avait-elle acquis une racine pour une sorte de signes (notions), qu'elle cherchait à marquer par cette racine tout ce qui avait un rapport logique avec la première idée. C'est ici que commence la période logique de la langue. La racine *pat* n'avait d'abord pour but que d'exprimer tout ce qui se rattache au bruit *pat*, mais ce bruit étant toujours uni à un *mouvement*, *pat* marquait au premier moment le mouvement joint au bruit *pat* Aussi, dans les langues aryennes, presque tous les mots exprimant l'idée de mouvement : marcher, voler, tomber, jeter, etc., ont-ils pris leur nom de cette racine. Dans le sanscrit *pat*, grec πέτομαι, latin *pet-ere, spatidri*, l'idée de mouvement prévaut déjà. Enfin cette idée reste seule et cette racine désigne les objets qui se meu-

vent, mais sans le bruit *pat*, c'est-à-dire que dans la formation ultérieure l'idée de mouvement est devenue l'idée principale, ou, pour mieux dire, *le bruit a été remplacé par le tableau, l'ouïe par la vue.* Une foule d'objets volants (oiseaux, pierres, conf. le grec πέτ-ρα), indiqués par la racine *pat*, permirent d'élaborer une idée de mouvement, qui, dans la langue, se fondit avec la combinaison *pat*, et bientôt l'homme se mit à appeler par cette racine les objets qui se mouvaient rapidement. Nous en voyons le meilleur exemple dans le grec ποταμός fleuve, rivière.

La combinaison *pat* ne reproduit nullement le bruit causé par le cours rapide ou lent du fleuve, bruit qui s'est conservé le mieux dans le sanscrit *sravas* « fleuve », le grec ῥέω au lieu de σρέω, le slave *rieka*, l'allemand *strom*. De faibles vestiges en sont restés dans *île*, du latin *insula*, qui, par son sens et par sa racine, équivaut au grec νῆσος ἀμφιρύτη et au slave *ostrov* (prononcé *ostroff*, île), au lieu de *o-srov* « terre baignée par des eaux ». Ainsi, tous ces mots sont une pure imitation par les sons du murmure de la rivière, et nous ne pouvons certainement pas en dire autant de la racine *pat*, qui représente une chute sourde d'un corps. Dans ce dernier cas, l'idée de mouvement inhérente à la racine *pat*, et non pas le son auquel elle correspond, a donné le nom à la rivière. Notre supposition est confirmée par l'origine d'un autre mot qui désigne la rivière. Le français *fleuve*, du latin *fluvius*, suppose une forme plus ancienne *plav*, conservée dans *plavati* « nager », *pluie*, du latin *pluvius*, etc. Nous en voyons la forme la plus ancienne dans le sanscrit *pru*, qui signifie non seulement *voler*, mais encore *nager*,

courir, etc. Il est très douteux que l'aryen primitif crût entendre le son *pru* en entendant couler une rivière, tandis que la même combinaison, surtout privée de sa voyelle, imite admirablement le vol de l'oiseau. Le russe *pariti* « voler », l'anglais *fowl*, l'allemand *vogel* « oiseau », viennent indubitablement de la racine *par* « voler ». Cela nous prouve une fois de plus que la même racine donne leurs noms à l'oiseau et à la rivière, et que l'idée qui unit ces deux mots est le *mouvement rapide*. L'allemand *fliegen* « voler », *flieszen* « couler », *fliehen* « courir », ne sont que les modifications d'une seule et même racine et expriment tous les genres du mouvement rapide. En Europe, cette racine avait la forme de *plu, flu* (cf. le grec πλέω, le latin *fleo*, φλέω, etc.), et c'est seulement par suite de l'aspiration et plus tard du grossissement que s'est formé *fluch, flug*, cf. le latin *fluxi* = *flug-si;* nous remarquons la même aspiration dans le russe *porchati* (pr. *porhati* - voltiger) de *par*. En laissant de côté la racine *par*, nous ferons observer qu'une foule de racines se sont formées de la même manière que *pat* et *par*. Les radicaux *dab, mat, tam, kad, dak*, etc., exprimaient tous des sons sourds, imitaient la chute d'objets, et, chose remarquable, leurs transpositions (*tap-pat, mat-tam*) ont le même sens. Il ne paraît pas qu'on puisse attribuer au hasard qu'originairement *tap* signifie la même chose que *pat*, c'est-à-dire « marcher, piétiner, frapper, tomber, etc. ». Il en est de même des racines *bad-dab, dam-mad*, etc., identiques aux susdites. Toutes les langues européennes gardent encore de nombreuses traces de leur signification primitive.

C'est ici que surgit la question de savoir s'il faut tenir

les radicaux *pat*, *pa*, etc., pour spontanés, isolés, ou pour une seule et même racine, dont les diverses formes seraient dérivées les unes des autres (*pa* + *t* de *pa*) ou par l'*accroissement*, ou par la *disparition graduelle* d'un des sons sourds (de *pat* — *t*, *pa*). Le grec παίω, le slave *biti* « battre » indiquent les racines *pa*, *ba*, qui expriment très bien les sons sourds et il n'y a point de raison de supposer que ces racines ne se sont pas développées indépendamment comme une imitation plus faible d'une même impression phonétique que les racines *pad*, *mad*, *vad*, etc.

Joseph MIKCH,
Professeur au Lycée de Tamboff (Russie).

(Traduit du russe en français par M. Nicolas KOVALENKOFF.)

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu philologique sur les affinités de la langue malgache avec le javanais, etc., par Aristide MARRE. — *Leide,* Brill, 1884, in-8 de 160 p.

Je prends cette brochure au milieu de plusieurs autres de M. Marre (1), toutes très intéressantes, mais d'un intérêt peut-être moins actuel, puisqu'il semble aujourd'hui que la France veuille asseoir définitivement son influence sur la grande île africaine qui nous appartient, en droit, depuis trois siècles. Le malgache rentre par là dans la sphère des langues dont la connaissance peut être utile et nécessaire à nos ingénieurs, à nos industriels, à nos commerçants et même à nos fonctionnaires.

Le mémoire de M. Marre a été lu devant le Congrès des Orientalistes de Leyde. On pourrait en critiquer le titre, où le mot *philologique* me choque, car *philologie* n'est pas *linguistique,* et où la longue énumération d'idiomes pour-

(1) *Makôta radja-râdja* ou la Couronne des rois, traduit du malais, 1878, IV-375 p. in-8. — *Ouvrages du cap. Badings,* extrait du *Journal asiatique,* 1881, 6 p. in-8. — *Coup d'œil sur le district montagneux de l'Arakan,* Louvain, 1883, 27 p. in-8. — *Notes de Philologie malaine,* Louvain, 1883, 22 p. in-8. — *Le Kalam et le Glaive* (funérailles de Victor Hugo), traduit du malais de Toun Nadim, de Malâka, 1 p. in-plano.

rait être remplacée par la désignation générale de *maléo-polynésiennes*. Je suis un peu fâché aussi de ce que M. Marre ait cru devoir traiter la question pour ainsi dire *ab ovo ;* était-il vraiment nécessaire de tant insister sur la parenté du malgache avec les idiomes malais et océaniens ? Y a-t-il donc des linguistes qui la nient ? Mais il est certain que le travail de M. Marre est tout à fait démonstratif. Ce que j'y relève de plus intéressant, c'est ce fait que le malgache est presque tout à fait dépourvu de mots indiens, tandis que le malais, par exemple, abonde en expressions tamoules et surtout en expressions empruntées aux idiomes de l'Inde aryenne. La conclusion est toute naturelle : au point de vue ethnographique, la race maléo-polynésienne a peuplé Madagascar à une époque antérieure à l'émigration des Indiens (bouddhistes ou djâinistes ?) vers les îles de l'Orient ; au point de vue linguistique, le malgache s'est conservé plus pur que ses congénères et peut grandement aider à la reconstitution du type commun primitif.

Julien VINSON.

Nyare bidrag till kænnedom om de svenska landsmaolen, etc. — *Stockholm*, 22 : dra h. 1885. C.

Cette nouvelle livraison contient deux articles importants : 1° *Contes et récits* (44) *et chansons* (9), par R. Bergstrœm et Q. Nordlander ; 2° *Légendes du moyen âge*, par G. Cederschiœld (Commencement).

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja, journal de la Société Finno-ougrienne. — N° 1. — *Helsingfors*, 1886 (iv)-135 p. in-8°, fig. et une carte polychrome.

Ce journal est d'un haut intérêt, bien que beaucoup d'articles y soient écrits en finnois, langue magnifique mais assez peu pratique. La carte linguistique qui accompagne la première livraison est admirablement exécutée ; elle est en finnois et en allemand et donne une idée très précise du vaste domaine sporadique des idiomes ougriens.

Après les statuts de la Société (en finnois, en suédois et en français) et les listes des diverses catégories de membres, nous trouvons dans le présent numéro deux rapports annuels sur les étude ougro-finnoises (de 1883 à 1885) ; des spécimens de la langue votiaque, recueillis et traduits en finnois par feu le docteur Aminof (181 devinettes, 10 contes, une chanson, une prière païenne, et 21 chants magiques) ; un conte populaire et une chanson en mordvine mokcha (sur le chef mordvine Tuchtian, contemporain d'Ivan IV le Terrible) avec une notice et une traduction en français; un article en finnois, de M. J. Krohn, sur « les formes personnelles passives en lapon » ; un mémoire, également en finnois, par M. A.-O. Heikel, sur « la maison mordvine » ; une note de M. A. Ahlqvist, aussi en finnois, sur « un *t* lingual en ostiaque » ; deux rapports, dans la même langue, par M. l'instituteur K. Jaakkola, sur ses tournées linguistiques de 1884 et 1885 en Laponie ; le rapport annuel de 1885, en finnois ; un article en allemand « sur les peuples finno-ougriens », à l'appui de la carte jointe au volume ; enfin, une excellente « Revue française ».

Nous ne pouvons, pour le moment, que donner la bienvenue au nouveau journal et lui souhaiter une vie longue, féconde et prospère.

Julien VINSON.

L'argot des Nomades en Basse-Bretagne, par N. QUELLIER. *Paris,* 1886, 71 pp. in-8°.

Très intéressante et très remarquable brochure, que le nom de son auteur suffit à recommander à toute l'attention des linguistes.

J. V.

Les religions de l'Extrême-Orient, leçon d'ouverture à l'École des hautes études, par L. DE ROSNY. — *Paris,* 1886, 36 p. in-8°.

Je reviendrai sur cette leçon; je me borne pour aujourd'hui à l'annoncer et à protester contre la conception, tout à fait fausse, à mon avis, que l'auteur paraît avoir du bouddhisme.

J. V.

VARIA

I. — UNE RIME A TOMBOUKTOU.

Les *Notes and queries* ont récemment publié sous ce titre le quatrain suivant, dû, paraît-il, à l'évêque Samuel Wilberforce

If I were a Cassowary,
On the plains of Timbuktoo,
I would eat a missionary,
Coat and bands, and hymn-book too.

A propos de cette rime, on peut rappeler les vers français suivants, qui indiquent exactement comment on prononçait le nom du financier *Law* (*Chansonnier historique*, t. V, p. 48) :

Tout le monde le nomme
Le grand roi Stanislas ;
Mais le peuple en frissonne
Parce qu'il rime à Law.

II. — SONNET CENTON POLYGLOTTE DE LOPE DE VEGA.

Le donne, i cavalier, le arme, gli amori,
(L'ARIOSTE)
En dolces jogos, en placer continuo,
(CAMOENS)
Fuggo per piu non esse pellegrino,
(PÉTRARQUE)
Ma su nel cielo, infra i beati chori.
(LE TASSE)

Dulce et decorum est pro patria mori :
(HORACE)
Sforzame amor, fortuna, el mio destino;
(SERAFINA)
Ni es mucho en tanto mal ser adivino,
(BOSCAN)
Seguendo l'ire e i giovenil furori.
(L'ARIOSTE)

Satis beatus unicis Sabinis,
(HORACE.)
Parlo in rime aspre e di dolceza ignude,
(PÉTRARQUE)
Deste passado ben, que nunca foro.
(CAMOENS)

No hay bien que en mal no se convierta y mude,
(GARCILASO)
Nec prata canis albicant pruinis;
(HORACE)
La vita fugge e non se anesta un hora.
(PÉTRARQUE)

Comme vers polyglottes, on cite, en Espagne, le couplet suivant sur les Religieuses :

Con monjas no ne resbale,
El que ser cristiano intende,
Por que no hay mas mala gente
In hac lacrymarum valle.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME DIX-NEUVIÈME

15 JUILLET 1886

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

Joseph Mikch. — L'idée et la racine (*fin*) 213

Raoul de la Grasserie. — Études de Grammaire comparée. — De la Catégorie du nombre (*suite*) 232

Lucien Adam. — De l'incorporation dans quelques langues américaines 253

Gérard Devèze. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule 269

BIBLIOGRAPHIE

S. Broberg. — *Fr. Villon. Det store Testament* 293

Τὸ δημότικον ᾆσμα περὶ τοῦ νέκρου ἀδέλφου, ὑπὸ Ν. Τ. Πολίτου 293

Karl von den Steinen. — *Durch Central-Brasilien, Expedition zur Erforschung des Schingu im Jahre 1884* 294

Miklosich. *Etymologisches Wœrterbuch der Slavischen Sprachen* 295

L'IDÉE ET LA RACINE.

(*Suite et fin.*)

V

La classe suivante de racines exprime plus précisément encore les sensations de l'homme qui les ont formées. Les racines composées de sons sourds ne pouvaient transmettre que des chocs sourds et tout ce qui s'y rattache, et les racines liquides *ra*, *ri*, représentaient au contraire le mouvement léger, égal, et le bruit qui accompagne ce mouvement. Dans le premier cas (*pas*) le bruit dominait sur le mouvement, dans le second cas (*ra*) le mouvement sur le bruit. La réunion des deux éléments dans une combinaison phonétique a formé des racines exprimant une action très rapide, énergique. Les radicaux comme *kart*, *targ*, *mard*, *bard*, *darb*, *vard*, *varb*, etc., tous sans exception, signifient originairement : détruire par la force, comme nous déchirons une étoffe ou nous cassons en morceaux une pierre. Pour ne pas nous éloigner du radical *pat*, prenons celui qui s'en rapproche le plus, *park* ou *pard*. Le français *percer*, dont l'origine nous est in-

connue, est très proche de ces racines, tant par son sens que par sa formation. L'instrument qui creuse la terre s'appelle chez les Slaves *plougue* (*plug*, de l'allemand *Pflug*) charrue, la terre creusée chez les bohémiens *prst*, une planche coupée *prkno*. Le latin *partiri* « diviser, partager », signifiait proprement couper, comme on le voit d'après le russe *plot-nik* « charpentier », *portitĭ* « gâter », etc. Le mot russe *ploti* « chaire » s'est formé de *part* « couper », de la manière dont s'est formé le grec κρέας de *kart* avec le même sens. Le slave *prase* « cochon », français *porc* du latin *porcus*, a reçu son nom, selon toutes les apparences, de son habitude de creuser la terre; la terre creusée s'appelle chez les Allemands *furche* (étymologiquement = *porcus*), le slave *bovozda* (sillon), le français *brèche* (de l'ancien allemand *brecha*) et les noms d'objets *brioche* et *brique* ne sont pas bien éloignés de ces racines.

L'espace nous manque pour énumérer la grande quantité de mots affiliés à ces racines. Certainement, beaucoup de ces mots n'ont rien conservé qui puisse témoigner de la sensation qui les a fait naître. Il paraît que le français *loup* appartient à un tout autre genre de sensations que le russe *volk* « loup »; ces deux mots pourtant ont leur origine dans la même idée *déchiren* (le français *déchirer*, ainsi que l'allemand *scheeren*, le latin *cur-tus*, l'allemand *kurz*, le slave *kratky*, le français *court*, viennent du radical *kart* « couper ») qui s'est manifestée dans la combinaison *vrag* (cf. le grec Fρήγνυμι, le latin *frangere*). La charrue qui déchire la terre s'appelait en sanskrit *vrka*; on appelait de même le loup, qui déchire la chair des animaux. De *vrkaṣ* nous avons le grec Fλύκος, latin *lup-us*, français

loup, allemand *wolf*. La forme de cette racine s'est conservée encore mieux dans le mot allemand *maulwurf* « taupe » : cf. le slave *krot* « taupe » de *krat* « couper ». Dans un livre publié en langue russe intitulé : *La racine et l'idée*, nous avons tâché de donner une énumération détaillée des racines de ce type ; nous n'avons fait ici qu'effleurer cette question par des exemples, en laissant au lecteur lui-même le soin de vérifier une multitude de mots analogues à l'aide de la philologie comparée.

Entre les racines *pa* et *part* il y a une racine *par* (*pa* + *r* ou *part* — *t*). Quel est le rapport mutuel de ces trois racines? laquelle est la plus ancienne? Les grammairiens du genre allemand considèreront *pa* comme la racine ; pour nous, nous sommes enclins, d'après notre théorie, à considérer comme la racine la combinaison *kart*, parce qu'elle exprime beaucoup plus amplement le côté sensuel des idées auxquelles elle a servi de nom, que son abréviation *kar* ou même *ka*. C'est-à-dire, si la combinaison *kart* est provenue d'une imitation phonétique d'un fait, toutes les idées développées logiquement de leur idée mère doivent se rapporter à la racine *kart*, quand même elle aurait changé ou perdu ses sons par suite d'une corruption phonétique. Certes, il est possible que la racine *kar (kart — t)* se soit formée d'elle-même (non de *kart*) dans les cas où l'adjonction d'un son (+ *t*) ne pouvait ajouter à la représentation de l'idée donnée. Il en est de même de la combinaison *ka*, d'où il suit que les racines *ka*, *kar* et *kart* peuvent être trois racines différentes n'ayant en fait de signes communs que ceux qui ont produit la racine *ka*. On peut logiquement réunir les trois

racines, bien qu'en fait il soit possible qu'elles se soient formées tout à fait spontanément, indépendamment les unes des autres. De cette manière, la différence entre la racine *kart* et *ka* + *r* + *t* se réduit à ce que *kart* et les combinaisons *kar (kart — t)*, *ka (kart — rt)* qui en sont sorties, sont unies non seulement *logiquement*, mais encore *physiquement* (c'est-à-dire par leur origine), tandis qu'on ne peut rattacher *kart* ou *kar* à *ka* que par le signe *ka*, c'est-à-dire logiquement. Par le sens, la racine *ka* = *ga* c'est-à-dire sert à exprimer un choc fort et sourd, et à la racine *kar* s'ajoute un nouvel élément de notre sensation, un mouvement continu, égal, dont l'arrêt est représenté par l'adjonction d'un son nouveau et sourd *t (kart)*. Nous omettons cette multitude d'idées de phénomènes physiques qui se sont graduellement développés de la première signification de la racine, et nous nous occupons de la manière dont tel phénomène purement physique, reproduit par le son *kart*, a peu à peu servi à désigner des émotions de l'âme, des fonctions intellectuelles de l'homme : la racine *kart* ou *mart*, par exemple, signifiait non seulement « déchirer, frapper, fonder, construire, couper, mesurer », mais encore « sentir, penser, comprendre », etc. En effet, y a-t-il, pour l'homme, une plus grande similitude que celle qui se trouve entre les idées *couper, mesurer, pénétrer* par l'esprit, *penser*, etc.? Max Müller a admirablement examiné de cette manière la racine *mart*. Le grec κείρω (*kar*), aussi bien que l'allemand *scheeren*, signifie *tondre, couper*, mais un autre mot grec κρίνω (de la même racine, latin *cerno*) a déjà le sens de *distinguer, juger*, et le français *critique* rappelle aussi peu dans son acception actuelle l'action physique de *couper*, que le grec

καλός ou le slave *krasny* « rouge, beau » l'aspect de la chair découpée, qui a d'abord désigné la couleur rouge et ensuite l'idée élevée de beauté (κρέας — καλός). Mais malgré le grand nombre d'idées et mots analogues, ces racines reproduisent surtout des faits physiques qui se passent hors de notre monde intérieur.

VI

La classe de racines qui va suivre offre une différence tranchée avec celles que nous venons de décrire. Dans la première classe, nous avons observé une imitation grossière de cris des animaux et des hommes; dans la seconde nous avons eu pour tâche de faire voir l'imitation, au moyen de la voix humaine, des bruits divers de la nature accompagnant les diverses actions; maintenant nous allons prendre connaissance de racines qui sont le produit de l'action même de l'organisme humain; les sons qui servent de base à de telles racines accompagnent toujours une fonction organique.

La première et la principale racine de ce genre est celle qui a été créée par la respiration libre et bruyante, c'est-à-dire *ach* (ἀχ) qui a pris plus tard la forme *as*. Cette racine *ach* a pu perdre son aspiration et revêtir la forme *a* et ensuite, au moyen de différentes espèces d'aspirations (nasales ou labiales), paraître sous de nouvelles formes, *am* ou *av*, sans aucun changement de signification radicale. Cette racine *ach*, *as*, *av*, *am*, nous devons la considérer comme la première et la principale racine de la parole

humaine, sans même tenir compte de ce qu'elle exprime la principale fonction de l'organisme humain. La première signification était *respirer*, et dans ce sens elle s'est conservée dans la racine sanscrite *an* de *am* (cf. *anima* « âme », ἀν-εμος « vent », etc.). La *respiration* s'appelle, en sanscrit, *âtman* au lieu de *as tman*, comme on le voit par le grec ἀσθμαίνω « je respire péniblement », ἄσθμα, l'allemand *athem* « respiration profonde ». Le sanscrit *âtman* signifie *la respiration* aussi bien que l'*âme*. C'est de là qu'ont reçu leur nom non seulement les *poumons*, au moyen desquels on respire, dans le grec ῥῆτορ, la bouche, dans le sanscrit, *as*, latin *os*, *oris*, slave *ousta* « lèvres », mais aussi le sang comme principe de la vie (sanscrit *asra*, grec ἰάρ, latin *assir*). Le verbe sanscrit *as* a le sens de *être* et il ne peut y avoir le moindre doute que l'idée de *être* dans la racine *as* (grec ἰιμι = ἰσμί, latin [*e*]*sum*, français *je suis*, slave *esmĭ*) ne soit dérivée de *respirer*. L'*homme*, comme un être respirant, s'est nommé lui-même *ah*, et ce *ah*, sanscrit *aham*, zend *azem*, grec et latin *egô*, allemand *ich*, français *je*, slave *ia* de *azĭ*, anglais *I*, signifie proprement un être vivant. La forme modifiée de cette racine était *sa* de *cha* (*cha* = *ach*), et s'est conservée dans le sanscrit *sva*, zend *hva*, grec ὅς (σϝος), σφεῖς, latin *suus* de *sovos*, français *son*, slave *svoï* « son ». Ensuite une infinité d'idées commencent à se former par la voie de la logique.

La respiration est un phénomène physique et comme tel une espèce de *mouvement;* cela fait qu'elle en vient peu à peu à exprimer le mouvement général. Le sanscrit *as* signifie *jeter*, le grec ἰός « flèche » (= volante), la racine sanscrite *aç*, le grec ὠκυς, le latin *acu* « rapide »

(grec ἵππος, latin *equus* « cheval ») peuvent venir de cette racine. Nous voyons le mouvement du feu dans le sanscrit *agnis*, latin *ignis*, russe *ogonĭ* « feu », celui de l'eau dans *aqua*, français *eau*. Nous ne faisons que remarquer une telle transition de sens, car le nombre des mots dérivés de ces racines est trop grand. Le français *âme* de *anima*, ainsi que *esprit* de *spiritus* (cf. la racine *chap*, *sap* « respirer avec peine pendant le sommeil », le latin *som-nus* au lieu de *sop-nus*, le grec ὕπνος, le slave *sopieti*), le slave *dusha* « âme », peuvent signifier aussi bien le principe de la vie de l'homme, l'âme, que le souffle du vent (le grec ἄν-εμος, cf. le grec ἄημι, le latin *ventus*, le sanscrit *vâta-s* de la racine *va* = *av* « souffler »). On sait assez que la plupart des noms de nos fonctions intellectuelles et physiques viennent de cette source. Les racines *bhu*, *dhu*, etc., ont de la même façon communiqué peu à peu leur nom à la respiration, au mouvement, à la pensée humaine, à une foule de faits physiques et moraux. Par exemple, la racine *dham* imitant la respiration est parvenue, dans le russe *douma* « pensée », *doumati* « penser », à sa plus haute signification intellectuelle ainsi que le grec θυμός, tandis que les mêmes langues dans leurs mots *dymŭ* et *dymitĭ* θύ-ω expriment un mouvement léger de la fumée (sanscrit *dhumas* = grec θυμός = latin *fumus*).

D'autres fonctions du corps humain ont fait naître d'autres racines et il arrivait quelquefois que la même fonction produisait des racines diverses pour des causes purement physiques. Les mots qui expriment le *dormir* en sont un excellent exemple. Pendant le sommeil, nous respirons tranquillement ou difficilement, ou bien nous ronflons; de là sont venues deux racines imitatives : la

respiration pénible a formé par son bruit la racine *sap* (*chap*) (cf. sanscrit *svapnas*, grec ὕπνος, latin *somnus*, slave *son*); la même respiration, accompagnée du son *r*, a donné le russe *chrapietĭ* « ronfler », allemand *schlafen*, l'anglais *sleep*, etc. Le français *dormir* du latin *dormîre*, le grec δαρθάνω, imitent un peu plus faiblement la même chose.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est la manière dont la fonction d'un organe est transportée à d'autres organes et leur donne des noms. La bouche ouverte et fermée rapidement produit la racine *chap;* elle désigne l'action de *saisir avec la bouche*, puis *saisir* en général. Cette racine a pu revêtir les formes *sap*, *shap*, *kap*, *gap*, *zap*, *cap*, etc.; presque toutes ces formes existent dans différentes langues avec le même sens. Le français *avoir* du latin *habêre* l'allemand *haben*, n'est en réalité qu'un seul et même verbe que le latin *capere*, grec κάπτω, ἅπ-τω, russe *chvatati*, etc. La combinaison *chad*, qui est encore vivante dans le français *prendre* de *pre-hend-ere*, tient à cette racine. Le grec χανδάνω signifiait *saisir*, χαίνω « bailler » (de là χάος, chaos), tandis que l'allemand *hand* signifie la main. De même que *comprendre*, le grec σοφός, latin *sap-iens*, exprime une action de l'esprit, quoique les deux racines *chap* et *chad* eussent originairement le sens de *saisir avec la bouche* — *gustâre*, allemand *kosten* et *küssen*, français *goûter* (cf. le russe *gouba* « la bouche »). Le sanscrit *svad* de *chvad* signifie goûter avec la langue, trouver à son goût, le grec ἡδύς = latin *suavis* de *suadvis* = slave *sladky* au lieu de *svadky* « doux »). La racine *char* (χείρ « main ») ou les racines *rak*, *rap*, *ram*, *am*, etc., ne sont pas d'un autre caractère.

VII

Après avoir parcouru tout le champ des langues aryennes, et pris connaissance, bien qu'imparfaitement, de l'origine et du développement des racines, nous pouvons revenir aux questions qui ont servi de point de départ à notre travail. Qu'est-ce que la racine par rapport à l'idée, qu'est-ce que l'idée par rapport à la racine? Nous avons trouvé trois sources de racines : premièrement l'idée des bruits sourds de la nature; deuxièmement, celle des cris des animaux; enfin, la représentation par des sons des fonctions isolées de notre organisme.

Ces trois sources étaient purement physiques : dans tous les cas l'homme transmettait sa sensation physique au moyen de sons élaborés. Le travail ultérieur était purement intellectuel. Les premières racines imitatives des sons forment les premières catégories logiques de l'esprit; ensuite, tout ce qui se range sous ces catégories, toute la mer immense de nos sensations, se rattache à telle ou telle racine. Au moyen d'un seul signe exprimé par la racine primitive, il s'accumule dans notre tête une masse d'objets et d'actions ayant ce signe sous un nom commun, qui aide la mémoire à retenir toute cette richesse dans notre esprit. Les objets et les actions sont composés d'une multitude de signes, et chaque signe peut à son tour lier de nouveaux objets, de nouvelles actions, au signe primitif, à la racine primitive. Il se forme dans la tête un réseau immense de chaînes logiques, sur lequel les racines pri-

mitives apparaissent en points lumineux. Sans elles le réseau se serait rompu et les ténèbres mentales règneraient dans la tête. Aussi avons-nous dit qu'il n'y a pas d'intelligence sans la parole ni d'idée dans la racine. La racine est la première idée de l'homme, peut-être très grossière, très imparfaite sous le rapport logique, mais en partant de ce point physique l'esprit s'élève de plus en plus haut aux mystères les plus reculés de la spéculation. La première idée porte l'empreinte de la première racine; elle n'a rien de commun avec les définitions logiques que les philosophes mettent dans leurs livres.

La racine est le type des premières sensations, et, comme elles, elle est composée de sons, elle a servi principalement à l'expression des signes qui étaient joints à un certain bruit. Si toutes les actions et tous les objets étaient accompagnés d'un bruit, il se pourrait bien que quelque mémoire immense formât une langue où chaque objet ou action eût son nom spécial imitant par le son l'action donnée. Mais comme tel bruit est commun à une multitude d'objets et d'actions, l'homme a pu réunir une masse d'idées au moyen d'une seule racine imitative. Il faut avouer qu'il y avait une grande quantité de semblables racines, car l'homme pouvait imiter les combinaisons innombrables des bruits de la nature par toutes sortes de combinaisons sonores. Mais seulement celles d'entre les racines dont la combinaison elle-même rendait la signification compréhensible dans la conversation, c'est-à-dire celles qui réussirent à un degré suffisant, purent persister comme racines de la parole humaine. Il paraît que beaucoup de sons furent prononcés, beaucoup de combinaisons perdues, jusqu'à la victoire des racines compréhensibles

à tout le monde sans trop de gestes. C'étaient sans doute des racines exprimant physiquement les actions les plus simples de la vie et ce n'est que quand la liaison avec telle racine se fut consolidée, c'est-à-dire quand les premières racines furent formées, qu'une nouvelle période de la langue, la période logique, commença.

L'idée acquise, où la racine équivaut à l'idée, s'élabore et on en extrait une multitude de nouvelles idées qui composent déjà la richesse de l'esprit et s'élaborent à un degré considérable dans la langue, à l'aide d'autres sensations. La force intrinsèque de la racine croît d'autant plus qu'elle perd davantage sa forme imitative et devient enfin un simple symbole, avec le secours duquel nous avons constamment à notre disposition les richesses immenses du monde intérieur que nous avons formées de la racine grossière, imitatrice du son. A ce degré, le son n'a plus aucune signification, nous ne sentons plus nos paroles, parce qu'il y a longtemps que nous avons transformé toute sensation en une idée qui n'a pas besoin d'appui extérieur. D'où il suit qu'il faut distinguer soigneusement entre la racine représentative, qui transmet une certaine sensation, et la racine logique, qui réunit au moyen d'un signe une multitude d'idées. Ce n'est que dans les cas où le temps n'a pas détruit les sons primitifs de la racine que la racine logique coïncide avec la représentative.

On voit clairement par là que la racine grammaticale est une pure quoique utile fiction des grammairiens, qui, dans leur désir de simplifier les racines, suppriment en réalité la première période de la langue. Nous ne restituerons jamais toutes les racines représentatives, mais il est plus utile d'en faire la tentative que de continuer par la

voie grammaticale la corruption phonologique, par suite de laquelle la plupart des racines primitives ont entièrement changé d'aspect. Quel était le nombre de ces racines? Question insoluble, parce que nous ne pouvons déterminer que la quantité des racines qui restèrent dans la conversation de l'homme primitif comme base de la parole humaine.

Par exemple, en considérant la racine *vard* comme l'expression de différentes sensations, représentées tantôt par le son *vard*, tantôt par *var* ou *va*, et aussi comme l'imitation du discours humain au moyen des sons *var* ou *va*, — nous avons cinq diverses racines représentatives. Le logicien, apercevant leurs signes communs, éliminera par degrés les sons qui sont étrangers au signe le plus ordinaire et peut-être finira par aboutir à une seule racine *va*. Le grammairien, confondant la logique et la nature, reconnaît pour racine *vard* ou *var*, mais il rend raison de son origine par l'accroissement du *va* primitif. Un tel accroissement a pu arriver, mais alors notre racine grammaticale *vard* n'est à proprement parler que la combinaison de trois racines représentatives *va-ra-da*, dont chacune représente une certaine sorte de bruit.

Nous tenons le milieu entre le grammairien et le logicien. Si par sa logique la nature elle-même combinait différentes racines, nous reconnaitrions pour la première racine la plus riche, c'est-à-dire celle qui réunirait le plus de sensations, et ce n'est que des racines de cette sorte que nous admettrions la formation d'autres, qui perdent dans leur force interne telle ou telle sensation, car la racine exprimant les sensationss $a + b + c$ peut nécessairement exprimer les sensation $a + b$, ou une seule de ces

trois sensations. Dans ce cas, la nature n'est pas d'accord avec la logique rigoureuse qui n'admet pas de signes superflus et tend à la généralisation en excluant tout ce qui contrarie cette généralisation.

Le langage est un instrument et un instrument n'est pas moins propre à un certain but parce qu'il peut servir à d'autres. Le feu nous chauffe et nous éclaire, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse être bon qu'à nous éclairer. Plus le langage devient un instrument, plus sa racine représentative peut exprimer de choses, et, au bout du compte, il peut arriver que les racines *vard*, *var*, *va* soient identiques, mais en tout cas nous devons considérer la racine *vart* comme primitive. De même qu'une fleur qui a perdu son odeur se fane, se dépouille de tous ses ornements, de même la racine ayant perdu avec le temps son sens originaire se défigure de plus en plus dans son aspect extérieur et ne témoigne par rien de la sensation de son créateur — homme.

Pendant des milliers d'années, de *kart* (déchirer, diviser, percer) s'est formé en russe *tchi* (percer par la pensée, penser), combinaison qui peut, au besoin, imiter le sifflement, mais non pas l'action énergique qui l'a fait naître. Nous n'aurions jamais su le sens véritable de ce *tchi* si une multitude de mots n'eût vaincu la force destructive des siècles et ne nous eût transmis cette racine sous son aspect primitif. Les centaines de milliers de mots répandus par tout le monde aryen ont garanti à un petit nombre de racines l'existence éternelle dans la parole humaine, car par un examen minutieux et la comparaison de toute cette masse, nous trouvons dans une même langue des formes d'un seul et même mot qui sont séparées les

unes des autres par des milliers d'années, et en même temps nous restituons la chaîne qui liait la forme la plus ancienne à la plus récente.

Nous concluons de là qu'une quantité de mots se sont conservés même jusqu'à nos jours avec leur aspect primitif, et que la corruption phonologique, toute-puissante à l'égard des mots isolés comme la mort à l'égard des individus, est sans force contre le prototype de la parole, la racine. Le russe *zola* (cendre) est séparé étymologiquement de son ancêtre aryen *ghara* au moins par quatre mille ans, tandis qu'un autre mot qui y tient, *gorieti* (brûler), est aussi jeune par sa forme que *ghara* à l'époque de sa naissance. Nous connaissons les lois de la corruption phonologique, leur origine se prête aussi à l'éclaircissement. Tant que la langue fut l'imitation des bruits de la nature, elle dut garder toute sa force ou, pour mieux dire, toute la *sonorité* de la première imitation; mais, aussitôt que d'imitative la langue devint logique, elle se mit à tendre à l'adoucissement, et, par suite d'un trop grand adoucissement, la corruption commença. Certes, plus d'une fois, les hommes sont revenus à la prononciation dure, mais ce n'étaient que des cas particuliers et il n'est pas douteux que, sans l'écriture, la langue eût par la suite complètement dégénéré et eût laissé de moins en moins des traces de son origine.

L'invention de l'écriture a considérablement arrêté cette dégénérescence; la langue devient de plus en plus conservative, et apparemment les changements de sons s'opèrent très lentement, quoique constamment. La langue est ainsi un édifice indestructible, et quantité de ses données soigneusement recueillies et élaborées permettent de sentir

la musique merveilleuse qui a produit la parole humaine. La racine, comme type verbal de la sensation de l'homme, est une quantité psychologique, c'est-à-dire une pure forme, qui n'a par elle-même aucune valeur. Mais cette forme, nous pouvons l'assimiler à un fil qui a servi à l'homme à enfiler ses idées innombrables. La psychologie, ou pour mieux dire la psychogénèse, a fait place à la logique. Et le développement de la langue, après l'acquisition d'un nombre suffisant de racines, s'étant accompli par la voie purement logique, on n'a pas eu besoin de créer de nouvelles racines pour de nouvelles sensations, parce que chaque sensation nouvelle n'avait pas de peine à se lier logiquement à quelque racine déjà formée, qui sans doute exprimait de différentes idées, très approchantes logiquement de cette sensation.. Même les sensations comme celles de lumière, de chaleur, etc., n'avaient pas besoin de racines particulières, car elles pouvaient aisément se joindre logiquement à des racines toutes faites qui imitaient les sons et les bruits.

D'où nous pouvons conclure qu'il est peu probable que le nombre des racinss primitives ait augmenté dans la suite; au contraire il est à croire qu'un grand nombre de types primordiaux ont péri dans la lutte pour l'existence. Nous croyons qu'on avait inventé une très grande quantité de racines représentatives, mais, par suite d'une sélection naturelle vigoureuse, déjà dans la première période de la langue leur nombre s'est réduit au *minimum* que nous voyons à présent. Cependant, on ne peut pas disconvenir qu'à notre point de vue certaines racines ne soient de trop, parce qu'elles expriment le même sens avec une énergie égale. Mais l'aptitude à peindre la langue primitive

existe justement en ceci, qu'elle exprimait non seulement la sensation, mais différentes nuances d'une seule et même sensation que nous ne comprenons à présent que très confusément.

Le logicien, qui a rejeté la puissance pscychologique de la langue, qui ne reconnaît pas son origine naturelle, doit réduire le nombre des racines du grammairien des centaines et des mille à des unités ; le grammairien, qui considère la racine comme γράμμα, c'est-à-dire comme une chose écrite, et ne reconnaît pas la mutabilité perpétuelle de la racine, les multipliera jusqu'à des millions, parce que chaque racine peut, avec le temps, prendre un nombre considérable d'aspects. Par exemple, la sensation qui provoqua la racine *kart* a revêtu, dans son existence historique, au moins vingt formes. Les grammairiens, considérant les racines *kard* et *kart* comme des racines diverses, agissent très peu logiquement en s'arrêtant en leur chemin et en n'augmentant pas le nombre de leurs racines jusqu'à ce chiffre, et le logicien ayant réduit le nombre de ses racines à une dizaine n'est pas plus logique quand il ne se décide pas à émettre cette formule, qu'il ne peut y avoir qu'une seule racine, pour cette simple raison que toutes les idées, quelque variées qu'elles soient, peuvent nécessairement être unies par une seule chaîne logique. Celui-ci ne prend pas ce parti parce que de cette façon il aurait détruit toute forme de la racine et elle serait une sorte de ἓν καὶ πᾶν; ceux-là, au contraire, auraient, par leur respect de la forme, étouffé tout sens de la racine.

Nous venons de citer des exemples extrêmes, mais il faut avouer que c'est précisément cette voie que la plupart

des philologues suivent. Le travail des grammairiens a été nécessaire et de tout temps utile, mais confondre ce travail difficile, souvent marqué au coin du génie, avec la question de l'origine du langage, est la plus grande faute de la philologie moderne. Oui, les grammairiens ont raison, les racines étaient innombrables, comme les fleurs dans une prairie; mais, comme types, nous en avons très peu, à peine plus d'une cinquantaine. De ce petit nombre de racines des millions de mots sont dérivés. D'après le calcul de Marsh, cité par M. Müller, il est évalué à cent mille; nous pouvons, sans hésiter, doubler ce chiffre. Mais, en outre, chaque mot a tant de rapports avec d'autres mots, c'est-à-dire chaque idée se modifie tant de fois sous l'influence d'autres idées, qu'il en résulte une quantité incroyable de formes de mots. D'après Curtius, le verbe grec subit cinq cent sept modifications de ce genre, le verbe sanscrit huit cent quatre-vingt-onze. Quelle quantité immense de formes il y aurait, si l'on multipliait le nombre des verbes par celui des changements !

Chacune de ces formes exprime une de nos idées, un de nos sentiments, chacune est une vague de la mer infinie qu'on appelle l'âme humaine. Cela donne beaucoup à faire au linguiste. Il doit ramener ce courant en arrière et suivre dès l'origine la formation du tableau qui s'édifiait dans l'âme de l'homme sous l'influence de tout ce qui l'entourait. Il a devant lui non pas un cadavre inanimé, mais la manifestation la plus vivante, la plus réfléchie de l'homme, sa parole. Sensations, idées, pensées, tout s'est incarné dans sa parole; c'est pourquoi l'œuvre du linguiste est la recherche très intéressante de l'origine de toutes les idées de l'homme. Le linguiste pense que le

philosophe a eu raison de prononcer les paroles célèbres : *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu,* mais entre les sensations et l'intelligence, il place la parole et exprime d'une manière plus complète la formule de l'origine de l'intelligence : *Nihil est in intellectu quod* UT VOX *non fuerit in sensu,* c'est-à-dire : Sans la sensation il n'y aurait pas de parole, sans la parole il n'y aurait pas d'intelligence. Un homme dont l'esprit est tout fait peut penser sans paroles, et même sans sensations, mais sans celles-ci ni notre langage ni notre esprit n'auraient jamais existé.

Il n'est pas étonnant que les personnes peu instruites croient que tous les physiologistes sont matérialistes, car ils rejettent en apparence les principes divins de notre esprit. Le même reproche pourra être adressé aux linguistes après qu'ils auront démontré qu'il n'y a pas un mot et partant une idée qui n'ait un principe physique. Mais la puissance du savoir consiste justement en ceci qu'il n'en reste pas là, mais qu'il se pose cette question : Comment se fait-il que tous ces faits physiques aient créé en nous une métaphysique si profonde ; que de toutes ces simples idées physiques soient sorties avec le temps des tendances et des questions merveilleuses, que nous ne pouvons résoudre par notre esprit, mais qui travaillent perpétuellement et incessamment l'esprit de l'homme, attestant par là leur existence ?

Rien de ce qui est entré du dehors dans l'homme ne lui donne l'aptitude aux questions métaphysiques ; par conséquent, cette faculté est la véritable manifestation de son être, *noumenon*, tandis que non seulement le langage, mais encore tout notre extérieur est *phaenomenon,* qui n'a de réalité que parce qu'il est dans une liaison étroite et per-

pétuelle avec l'être dont il provient. Ce grand résultat, prédit depuis longtemps par les philosophes, est confirmé par les savants de notre temps. Devant nos yeux, la physique se transforme en métaphysique. La nouvelle linguistique s'adjoint à leurs travaux, et, par son travail en apparence négatif, indique une nouvelle source de leur savoir, qui n'est pas de ce monde. Le philologue, retrouvant dans les millions de mots des différents temps et des différents peuples ces mêmes lois qui régissent tout ce qui existe, apercevant à chaque mot l'empreinte de la force, de l'esprit qui se manifeste en tout, sent augmenter sa confiance dans les forces de l'homme et est fier de sa science, qui est comme la recherche de la limite entre l'homme et le reste de la nature.

Joseph Mikch,
Professeur au Lycée de Tamboff (Russie).

(Traduit du russe en français par M. Nicolas Kovalenkoff.)

Décembre 1885.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

CINQUIÈME PÉRIODE.

Cette période, qui est celle de l'inflorescence du nombre, possède surtout deux caractères : 1° l'influence du genre sur le nombre diminue de plus en plus, puis disparaît ; 2° le nombre, qui n'affectait que le pronom, affecte directement le nom, quelquefois même, quoique par anomalie, le verbe.

Voilà ce qui la différencie des périodes antérieures ; par ces transformations, l'expression du nombre, de concrète, devient abstraite, et a pour organe un exposant numéral parfaitement pur.

C'est cette pureté d'exposant qui la différencie des périodes postérieures, dans lesquelles l'exposant numéral s'amalgame avec les autres exposants et avec le thème.

Nous arrivons en pleine époque agglutinante, laquelle comprend, sinon les langues les plus civilisées, du moins les plus nombreuses parmi les civilisées.

Mais cette évolution ne s'accomplit pas sans situations intermédiaires. Ainsi, le genre qui a dominé si longtemps le nombre dans la période précédente ne perd pas de suite tous ses droits. Ainsi, c'est dans le pronom qu'apparaît d'abord l'exposant numéral, lorsque le substantif en est encore privé. Mais, dès l'abord, l'expression concrète du nombre n'existe plus et a fait place à une expression abstraite.

Cette cinquième période comprend quatre sous-périodes :

PREMIÈRE SOUS-PÉRIODE.

Le pronom porte encore seul la marque du nombre; mais cette marque ne consiste plus ni en changement de racine suivant les différents genres, ni même, comme au dernier état de la période précédente, en un changement de racine suivant les différentes personnes. Son exposant numéral consiste dans un suffixe ayant une existence distincte quoiqu'il se soit agglutiné; ce suffixe a probablement pour origine un adjectif de nombre concret qui a perdu son individualité en se déformant. Il passe quelquefois déjà du pronom au nom lui-même.

C'est le système de beaucoup de langues de l'Australie, savoir : kimilanoi, dippil, ouest-australie, encounter-bay, lake-macquarie, wiradurei, turrubul, dans lesquelles le duel des pronoms s'exprime par *l* et le pluriel par *n*, tandis qu'ils ne s'expriment pas encore ordinairement dans le substantif.

C'est le système aussi d'une langue africaine, le logoné,

où le pluriel s'exprime dans les pronoms seulement et par la suffixation de *an*.

C'est celui des langues papoues, avec cette nuance qu'à l'emploi de l'exposant numéral, voyelle *u* pour le duel, consonnes *nk*, *ng* pour le pluriel, se joint un changement de la racine.

Enfin, parmi les langues américaines, le mixtèque, le zapathèque, n'ont de pluriel que dans le pronom et point dans le substantif, et prennent pour indice de ce pluriel la voyelle *o*.

Voici quelques exemples :

Wiradurei. — 1re personne singulier, *natu;* duel, *nali;* pluriel, *niani;* 2e personne singulier, *nindu;* duel, *nindubula;* pluriel, *nindugir*.

Kamilaroi. — 1re personne, *naia;* duel, *niale;* pluriel, *neane;* 2e personne, *ninda;* duel, *nindale;* pluriel, *nindai*.

Turrubul. — 1re personne singulier, *nuta;* duel, *nule;* pluriel, *nulin;* 2e personne, *ninta;* duel, *nilpula;* pluriel, *nilpun*.

Ouest-Australie. — 1re personne, *nanga;* duel, *nali;* pluriel, *nalin;* 2e personne, *nini;* duel, *nyubal;* pluriel, *nyuran;* 3e personne, *bal;* duel, *bàlala;* pluriel, *balgun*.

Encounter-Bay. — 1re personne, *nāpe;* duel, *nēle;* pluriel, *nāne;* 2e personne, *ninte;* duel, *nurle;* pluriel, *nāne*.

DEUXIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'exposant numéral du pronom passe au nom, soit indirectement par la suffixation du pronom personnel, soit

par la suffixation de l'indice qui se suffixait déjà au pronom.

Mais il n'affecte pas encore tous les substantifs; car le genre abstrait n'a pas déjà perdu toute influence sur le nombre, et cette influence diminuée se manifeste de la manière suivante. Le substantif a acquis une expression directe du nombre abstrait quand il est du genre animé; il reste toujours sans exprimer le nombre, quand il est du genre inanimé.

C'est surtout dans les langues américaines que ce degré d'évolution apparaît.

Les langues mosquito, arrouague, caraïbe, moxos, paëz, chimu, mochica, dakota, tarask, totonaque, maya, goaχira, kiriri, athapaske, nahualt, montagnois, mosquitos, tzendal, opata, n'ont un indice numéral que dans les noms animés ou rationnels, tandis que dans les autres, ils suppléent au pluriel par la réduplication quelquefois, le plus souvent par l'emploi du nombre concret indéfini : peu, beaucoup, etc.

Ainsi en goaχira, le pluriel se forme dans les noms animés, en suffixant *iru;* dans les inanimés, il n'y en a pas; on emploie des équivalents : *naiua,* beaucoup; *süpoświai.* tous, etc.

En moxos. —Noms animés, suffixe pluriel : *no, ono, nowe.*

En kiriri. — Noms anthropiques, suffixe, *a;* noms de parenté, suffixe, *te;* noms inanimés, équivalents : *buyo,* beaucoup; *kriba,* tous.

Athapaske. — Noms anthropiques, suffixe pluriel : *yu;* noms de parenté, suffixe : *kwê;* noms rationnels équivalents : pluriel, *lχā, lē, entlχō,* beaucoup; duel, *kχ,* et *kχ',* deux.

Mosquito. — Noms rationnels, suffixe : *nani*.

Arrouague. — Noms animés, suffixe pluriel : *nuti, nu, na*.

Caraïbe. — Noms animés, suffixe : *eum, ūm*.

Moxos. — Noms rationnels, suffixe : *no*.

Day. — Noms animés, suffixe : *geks*.

Chimu. — Noms animés, suffixe : *ōn*.

Dakota. — Noms animés, suffixe : *pi ;* noms inanimés, suppléants : *ahu*, beaucoup ; *kanšta*, quelques-uns.

Tarask. — Noms animés, suffixe : *etsa*.

Totonaque. — Noms animés, suffixe : *niton, nin, na, no, nu, itni, in, an*.

Maya. — Noms animés, suffixes : *ob, ab, ib*.

Nahuatl. — Noms animés rationnels, suffixe : *tin ;* animés irrationnels, suffixe : *me ;* inanimés, simple réduplication partielle.

C'est ainsi que le nombre ne s'applique d'abord aux substantifs que d'une manière timide et seulement aux plus élevés, animés ou rationnels, et non aux inanimés.

TROISIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le signe du pluriel définitivement acquis au substantif du genre supérieur passe au substantif du genre inférieur, inanimé ou irrationnel, et dès lors comprend tous les substantifs ; mais la différence établie par la sous-période précédente entre les noms ne s'efface pas immédiatement, et si l'inanimé acquiert un pluriel, ce pluriel est encore distinct de celui de l'animé.

C'est le système des langues américaines suivantes : l'algonquin, le chéroki, l'araucan.

Il est suivi, hors de l'Amérique, par la langue poul, par les langues dravidiennes, par les langues sémitiques.

En algonquin, le genre animé a pour suffixe du pluriel : *k*, et le genre inanimé : *a*.

Exemples : *kinebik*, serpent; pluriel, *kinebikok*, *moskesin*, *mocassin*; pluriel, *mokesina*.

En chéroki, l'animé préfixe au pluriel : *ani*, *uni*; l'inanimé préfixe : *ti*, *te*, *ts*.

En araucan, l'animé prépose : *pu*, tandis que l'inanimé postpose : *ica*.

La langue poul, qui, par l'ensemble de ses nombreuses particularités, appartient à la période suivante, retient de celle-ci la distinction au pluriel entre l'anthropique et le métanthropique; les noms anthropiques suffixent : *be*; les autres suffixent : *e* ou *i*. De plus, elle forme, comme nous le verrons, le pluriel en même temps par une modification de la consonne initiale; or, cette modification est inverse suivant qu'il s'agit de noms anthropiques ou de métanthropiques.

Les langues dravidiennes forment, dans les noms de haute caste, le pluriel par la suffixation de : *ar*, *âr*, *ôr*, *mar*, *mâr*, et dans les autres par celle de *kaḷ*, *gaḷ*, *kulu*, *lu*.

Enfin les langues sémitiques ont un pluriel distinct pour le masculin et le féminin, soit dans les pronoms, soit dans les noms, surtout dans les langues plus anciennes comme en hébreu qui au masculin suffixe : *im*, et au féminin *ut*.

Toutes ces dernières langues appartiennent à une période postérieure pour le surplus, mais se rattachent à celle-ci par ce point.

QUATRIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'exposant numéral, désormais parfaitement pur, s'attachant directement à tous les substantifs, et le même pour tous, sans subir aucune influence du genre, se place soit à la fin, soit au commencement des substantifs, soit d'une manière détachée, soit en s'y agglutinant; il peut même pénétrer à l'intérieur. Enfin sous l'influence de cet exposant d'abord, puis pour le remplacer, la racine du substantif se modifie elle-même, s'altère dans ses voyelles surtout, et l'exposant, parmi ces transformations, subit ou fait subir une véritable harmonie vocalique directe ou régressive. Devenu même plus subtil, l'exposant numéral disparaît, et il ne reste alors, pour marquer le pluriel ou le duel, que la modification interne des voyelles radicales, la chute ou la transformation de la syllabe initiale ou finale.

De sorte qu'à ce degré de l'évolution il faut diviser les langues en celles qui forment leur nombre pluriel ou duel : 1° par préposition ou postposition, 2° par suffixes, préfixes ou infixes avec ou sans harmonie vocalique simple ou régressive; 3° par modification de la racine, ce qui comprend : A) transformation de la voyelle médiane par : *a)*, l'*umlaut* qui la change en une autre plus faible, mais de même ordre; *b)*, l'*ablaut* qui la transforme en une voyelle d'ordre différent, plus forte ou moins forte, d'où renforcement ou affaiblissement.; B) mutation ou chute de la voyelle ou de la consonne initiales ou leur nasalisation; C) mutation ou chute de la voyelle ou syllabe finale, ou son

allongement, son aspiration ou sa nasalisation. Ces procédés sont donc très variés, et nous en faisons la base d'une classification; cependant il faut ajouter que plusieurs d'entre eux se rencontrent souvent dans la même langue ou le même mot, de sorte qu'il y a de nombreuses langues mixtes au point de vue du nombre.

Nous sommes dans la sous-période où l'indice numéral est passé du pronom au substantif. En outre, le principe qui s'y fait jour de plus en plus, c'est l'attaque de plus en plus vive du substantif par cet exposant qui n'est nullement entamé dans cette lutte. Cette attaque ne se fait pas seulement par l'exposant numéral, mais aussi par tous les autres exposants. Son moment principal non de victoire, mais de lutte est celui où elle se produit dans les langues sémitiques, intercalant dans le radical les lettres dites serviles, y faisant varier toutes les voyelles, se créant un système spécial d'écriture purement consonnantique, pour avoir les voyelles du thème à sa merci. Mais elle a commencé et a son champ le plus vaste dans les langues agglutinantes.

Dans la sous-période dont il s'agit, c'est encore par évolution que les langues procèdent, et passent non seulement à la période qui suit, mais aux différents états successifs de la période en cours. Comment s'est faite cette évolution d'un état à l'autre?

Il faut distinguer trois états ou degrés : 1° celui du nombre séparé; 2° celui du nombre externe; 3° celui du nombre interne.

PREMIER DEGRÉ.

NOMBRE SÉPARÉ.

Le nombre séparé apparaît le premier à cette époque. Il se réalise par préposition ou par postposition, c'est-à-dire par un mot tout à fait distinct et indépendant, qui non seulement ne s'agglutine pas au substantif (ce qui ne serait pas un caractère suffisant, puisque dans certains systèmes graphiques, il n'y a aucune distance entre les mots), mais peut en être séparé par un ou plusieurs autres mots.

Ce mot n'est point ou n'est plus un adverbe de nombre concret indéfini (peu, beaucoup, etc.), car, dans ce cas, nous serions revenus à la première période, mais une particule dont l'origine est ou pronominale ou perdue. On voit cependant que par là le procédé dont il s'agit tient un peu au manque primitif de pluriel, et au mode d'alors d'y suppléer.

La postposition est plus antique que la préposition ; elle existe déjà en chinois, parmi d'autres moyens d'exprimer le pluriel. Quand on dit dans cette langue : *jen men*, les hommes, la particule *men* ayant perdu tout sens adverbial propre est une postposition.

Dans les langues océaniennes, c'est la préposition qui a prévalu. Dans *ňa tanata,* les hommes, la particule *ňa,* qui a perdu sa valeur pronominale, est une vraie préposition.

A. — *Postposition.*

Les langues à postposition employées pour exprimer le pluriel sont :

1° Le woloff :

La particule postposée est *a*, *i*, *u* au singulier, *i* au pluriel ; nous avons vu déjà que la voyelle du singulier a toujours une consonne d'appui qui varie suivant la consonne initiale du nom dont on veut marquer le nombre ; au contraire, la voyelle du pluriel a toujours la même lettre d'appui *y*, de manière à former la syllabe *yi*.

Ces particules sont bien des postpositions et ne peuvent être confondues avec les suffixes, car elles peuvent être séparées par plusieurs mots.

Exemple : *Kar u bur ba*, la maison du roi.

Kar = maison, *bur* = roi, *u* = qui, *ba* = postposition se rapportant à *kar*.

Quelquefois, dans ce dernier cas, l'*i* du pluriel se répète, et se prépose et se postpose à la fois.

Exemple : *I kar u bur ya*, les maisons du roi.

Le verbe se conjugue en woloff par postposition des pronoms.

2° Le japonais :

La syllabe *ra* y a perdu toute signification, à la différence de *domō, gata, tatchi*, etc., et se postpose aux pronoms et au verbe.

3° Le thibétain :

Le genre se marque par *pa, po, pho, bo*, postposés pour le masculin, et par *ma, mo* pour le féminin.

On y joint *rnams, dag, tšag*, pour le pluriel.

B. — *Préposition.*

1° Les langues polynésiennes l'emploient dans les substantifs pour exprimer le pluriel, ou plutôt pour l'accentuer.

En effet, dans la plupart de ces langues, le mot n'est proprement ni singulier ni pluriel, il est collectif et comprend la totalité de l'espèce. Pour marquer le singulier, on prépose suivant les langues : *se, le, he, te; tanata,* homme; *se tanata, le tanata,* l'homme; *sa tamata,* un homme. Pour marquer le pluriel, on prépose soit des pronoms personnels, soit des substantifs collectifs, qui perdent peu à peu leur sens propre.

Ces particules sont :

Samoan : *ña, au, atu, tai, mou.*
Tonga : *ñahi, Kou, otou.*
Maori : *ña, Kau.*

Du reste, les langues polynésiennes sont les langues à particules par excellence; elles expriment ainsi non seulement le nombre, mais aussi les autres concepts ou relations, les cas compris.

2° La langue khasia prépose, au singulier animé : *u,* à l'inanimé : *ka,* au pluriel : *ki. U briù,* l'homme; *ka um,* l'eau; *ki briù,* les hommes.

3° La langue othomi prépose : *na* pour le singulier, *ya* pour le pluriel.

DEUXIÈME DEGRÉ.

NOMBRE EXTERNE.

Par nombre externe, nous entendons celui dont l'indice placé au commencement, à la fin, ou même au milieu du substantif, n'entre pas en coalescence avec lui. Il est né du rapprochement des particules qui sont venues se poser indissolublement au commencement ou à la fin du substantif, puis ont pénétré à l'intérieur par le point faible du mot, celui de la voyelle médiane ; se suffixant d'abord, puis se préfixant, puis s'infixant. Elles ont commencé par se suffixer, de même qu'au degré antérieur elles avaient commencé par se postposer, en vertu du principe primitif qui est analytique, et qui veut qu'on exprime les idées principales avant les idées accessoires, le nom des êtres avant leurs modes. Quant à l'infixation, c'est un procédé plus hardi. La particule n'ose entrer dans le mot qu'après en avoir fait le tour, et ce n'est en général que dans des langues plus avancées que celles qui se sont arrêtées à la présente période, dans les langues sémitiques, que l'infixe domine.

Le nombre externe évolue donc ainsi par : 1° d'abord les suffixes ; 2° puis les préfixes ; 3° puis les infixes.

SUFFIXES.

C'est le procédé capital non seulement dominant cette période, mais toutes les périodes ensemble ; la plupart des

langues forment leur pluriel par suffixes; lesdits suffixes agglutinés, mais sans soudure au substantif, ayant cependant perdu toute signification comme mot séparé.

Ce suffixe ne consiste en général que dans une consonne suivie d'une voyelle indifférente, plus rarement dans une voyelle appuyée sur une consonne indifférente. Il est très souvent unilittéral, souvent aussi bilittéral, mais alors une seule des deux lettres compte comme véritable indice numéral.

Quelquefois le suffixe un en apparence est le composé de deux ou trois suffixes qu'il est facile de distinguer en raison même des variations qu'une même langue lui fait subir. Ainsi en kasikumük, langue du Caucase, on trouve les pluriels : *ru, ri*, et à côté, *ti, di*, et enfin *rt, lt*. Ce dernier est évidemment la réunion des deux premiers. Quelquefois, cette séparation semble difficile à faire; elle peut même devenir impossible, c'est qu'alors le suffixe est, non un indice numéral dans le sens ordinaire, mais un adverbe de nombre indéfini *peu, beaucoup*, etc., ou un substantif collectif agglutiné. Il en est ainsi des suffixes du syriène : *yas;* du tchérémisse : *vlja;* et de l'oriya : *mane*.

Il faut remarquer que le suffixe est quelquefois plutôt employé pour indiquer le changement de nombre que pour marquer de préférence tel ou tel de ces nombres. Ainsi, le suffixe *k* est, très généralement et originairement, le signe du duel, non du pluriel; hé bien! nous verrons qu'en hongrois, en lapon, après avoir marqué le duel qui a disparu, il marque le pluriel dont il a chassé l'exposant véritable et plus ancien, le *t*. Bien plus, ce *k*, très employé pour le duel, et qui est passé de là au pluriel, se trouve

dans d'autre langues comme caractéristique du singulier, et les autres nombres l'écartent. Dans d'autres, comme en aléoute, on prend le *k* au singulier, et on le prend aussi au duel, mais pour distinguer l'un de l'autre, on le redouble au duel, de manière à former la syllabe : *kek*.

Quelquefois le duel ne se tire pas simplement du singulier par addition d'un suffixe ; mais il se forme du pluriel en ajoutant une lettre à la terminaison de celui-ci. Ainsi le kolh prend au pluriel le suffixe *ko*, qui devient *kin* au duel.

En général, le singulier n'a pas d'indice numéral et consiste dans le radical pur. Par exception, il porte un suffixe que nous négligerons.

Nous allons passer en revue, en faisant le moins d'omissions possible, les divers suffixes.

Premièrement. — Suffixe K.

A. — *Suffixe de duel.*

1. Langues samoïèdes :
   Yourak, *há*, *ǵ*, *k*.
   Ostiak, *g*, *k*.
   Tavghy, *gai*.
   Jénissei, *ho*, *go*, *ho*.
   Kamassinche (pas de duel).
2. Innuit, *k*.
3. Aléoute, *kek*.
4. Iroquois, *ke*.
5. Ostiak, *gan*, *xan*, *kan*.
6. Kolh, *kin*.

B. — *Suffixe d'ancien duel, devenu pluriel.*

1. Hongrois, *k*.
2. Lapon, *k, h*.
3. Basque, *k*.

C. — *Suffixe du pluriel.*

1. Arménien, *k*.
2. Kolh, *ko*.
3. Oigob, *k, ki* (dans les verbes).
4. Barea, *ka; ki* (dans les verbes).
5. Ude, *x, xo*.
6. Iukagire, *gi, k, x*.
7. Aino, *ki, gi*.
8. Dinka, *ke* — *g, k* (dans les pronoms).
9. Bari, *ki, ak, dji, djin*.
10. Mandara, *ha*.
11. Bagrimma, *ge* — *dje* (dans les pronoms).
12. Maba, *eng* (dans les pronoms).
13. Haussa, *ki*.
14. Koréen, *χai*.
15. Algonquin, *k, g* (être animés).
16. Athapaske, *kwe* (nom de parenté).
17. Kolosch, *k, χ*.
18. Tšinuk, *ūkš, uks*.
19. Galibi, *kam, kamo*.
20. Paëz, *geks* (êtres animés).
21. Kešua et Aymara, *ku-na; na-ke*.
22. Chiquitos, *ka*.

23. Moluše, *ika*, *énen*.
24. Birman, *kan*, *kha* (dans les verbes).
25. Kolh, *ki*.
26. Barea, *ka*, *ki* (dans les verbes).
27. Zyrénien, *kŏd*, *avec*.
28. Tchérémisse, *gic*.

D. — *Signe du singulier*.

1. Abipone, *ka*.
2. Aléoute, *k*.

DEUXIÈMEMENT. — SUFFIXE L. R.

1. Lesghi, *ar*, *er*.
2. Ude, *ur*.
3. Suane, *ar*, *al*, *lar*, *ral*.
4. Iukagire et Odil, *pul* (*pu* + *l*).
5. Somali, *yal*, *iyal*.
6. Welsh, *aur*, *yr*.
7. Mandschou, *ri*.
8. Tongouse, *l*, *r*, *il*, *ul*, *hol*, *hŏl*, *sal*, *sŏl*.
9. Mongol, *nar*.
10. Buriate, *nar*.
11. Turc, *lar*, *lŏr*.
12. Iakoute, *lar*, *lär*.
13. Koréen, *tŏl* (*t* + *ŏl*).
14. Tulu, *ru*, *lu*, *kulu*, *re*, *le*, *kule*.
15. Kanara, *ar*, *gol*, *arugol*.
16. Télinga, *lu*.
17. Albanais, *ra*.

18. Japonais, *ra* (surtout dans les pronoms et les verbes, mais plutôt postposé que suffixé).

19. Algonquin, *l* (êtres inanimés).

20. Mosquito, *ra* (êtres irrationnels).

21. Goa$_{\chi}$ira, *iru* (êtres inanimés).

22. Abipone, *ri*, *ripi*, *i*.

23. Purukalla, *ri*.

24. Adelaïde, *rla*, *dla* (duel).

25. Tschetschète, *ar*, *arii*, *artš*, *airtš*, *araš*, *artšŭ*.

26. Abchaze, *ra*, *khua*, *rakhua*.

27. Aware, *al*, *ul*, *dul*.

28. Artschi, *ral*, *ar*, *mur*, *bur*.

29. Kazikumük, *ru*, *u*, *ri*, $_{\chi}$*lu*, *tirdu* (*ti* + *rdu*), *rt* (*r* + *t*), *lt* (*l* + *t*), *nt* (*n* + *t*), *tal*, *bal*, *ti*, *di*.

30. Langues australiennes, *dla* (signe du duel).

31. Tschérémesse (*v*) *la*.

TROISIÈMEMENT. — SUFFIXE D. T.

1. Finnois, *t*.

2. Vepse, *d*.

3. Vote, *t*.

4. Esthonien, *d*.

5. Livonien, *d*.

6. Mordvine, *t*.

7. Ostiak, *t*, *et*, *et*.

8. Lapon, *it*, *id*, *itu*, *itii* (indéfini pluriel).

9. Hongrois *t* (ancien pluriel, indéfini actuel).

10. Basque, *t* (ancien pluriel dans les noms); *t*, *ts* (pluriel dans les verbes).

11. Innuit, *t*.

12. Samoïède-Ostiak, *t*, *la*.
13. Géorgien, *t* (dans les verbes).
14. Tschuktsch, *at*, *et*, *it*.
15. Irob-Saho, *t*.
16. Bari, *at*, *ŏt*, *te*, *ti*, *tat*, *an*, *in*, *on*.
17. Maba, *ta*, *dje*.
18. Teda, *ta*, *ti* (dans les pronoms personnels).
19. Kanuri, *ndi* (dans les pronoms).
20. Breton, *ed*.
21. Mongol, *ut*, *od*.
22. Mandschu, *ta*, *te*.
23. Buriate, *ŭt*, *nut*.
24. Hürkan, *ti*, *di*.
25. Abchaze, *th* (dans les pronoms).
26. Artschi, *th*.
27. Sumale, *nde* (dans les pronoms).
28. Kazikumük, *ti*, *du*, *rdu*, *di*.
29. Dakute, *d*, *te* (dans les verbes).
30. Birman, *to*.
31. Ossète, *thœ*.
32. Welsh, *ed*, *aid*, *œd*, *ydd*.
33. Albanais, *tœ*.
34. Kiriri, *tœ* (noms de parenté).
35. Turibul, *tin*, *tsin*.
36. Tscherokess, *ti*, *te*, *t*, *ts* (êtres animés).
37. Tarask, *etš* (dans les pronoms).
38. Basque, *ts* (dans les pronoms).
39. Mongol et Buriate, *de*, *dă* (dans les pronoms).
40. Barea, *ta*.

QUATRIÈMEMENT. — SUFFIXE S. Š.

1. Sanscrit et langues indo-germaniques, français compris (langues celtiques exceptées), sauf celles où il est remplacé par la voyelle *i*, son substitut.
2. Maba, *si*, *vye*.
3. Haussa, *še*.
4. Mandschu, *sa*, *se*, *si*.
5. Mongol, *s* (dans les noms); *si*, *s* (dans les pronoms).
6. Accadien, *mes* (dans les noms); *s* (dans les verbes).
7. Turk et Jakoute, *z* (dans les pronoms).
8. Aware, *z* (cas obliques).
9. Singalais, *su*, *hu*.
10. Tschetschète, *š*, *aš*, *iš*, *uš*, *us*, *noš*, *ši*, *iš*, *naš*, *viš*, *nuš*, *nuoš*.
11. Votiak, *yos*.
12. Zyrénien, *yos*.
13. Kamasniache, *zau*.
14. Tschouvache, *sam*, *zam*.
15. Tchérémisse, *šamitš*.
16. Tougouse, *sa*, *se*.

CINQUIÈMEMENT. — SUFFIXE I, e.

1. Italien, *i*.
2. Latin, *i* substitut de *s*.
3. Grec, *i* substitut de *s*.
4. Lapon, *i* (cas oblique dans les substantifs).
5. Langues samoïèdes, *i* (dans les pronoms).
6. Mordvin, *i* (dans les pronoms).
7. Toda, *ai*, *e*.

8. Härkan, *ti, ri, vi, mi, ni, i.*
9. Tschetschète, *i* (êtres animés).
10. Nuba, *i, dji, ndji, gui, kui, ri, iri.*
11. Kunama, *i.*
12. Oigob, *i.*
13. Singalais, *i.*
14. Woloff, *i.*

SIXIÈMEMENT. — SUFFIXE N.

1. Aléoute, *n, nin.*
2. Sonali, *in.*
3. Haussa, *una, anu, ane.*
4. Breton, *en, ien.*
5. Mannois, *yu, eyu, jiu.*
6. Welsch, *ain, aint.*
7. Accadien, *ene.*
8. Algonquin, *n* (êtres inanimés).
9. Athapaske, *yn* (genre hominin).
10. Tscherokess, *ani, uni* (êtres animés).
11. Nahuatl (*t*) *in.*
12. Totonaque, *na, no, ni, nu, in, an.*
13. Mosquito, *nani* (êtres rationnels).
14. Arrouague, *nuti, nu, na* (êtres animés).
15. Moxo, *no, ono, nowe.*
16. Yaruros et Betoi, *no* (dans les pronoms).
17. Chinu et Mochica, *ŏn* (êtres animés).
18. Lulet, *n, m* (dans les pronoms).
19. Adélaïde, *na.*
20. Toutes les langues australiennes, *n,* de même que *l, dl,* y est le signe du duel.

DE L'INCORPORATION

DANS QUELQUES LANGUES AMÉRICAINES

I

Dans un récent mémoire : *On polysynthesis and incorporation as characteristics of american languages*, M. Brinton fait campagne contre les linguistes qui ne croient pas à l'unité du parler américain.

Son point de départ est une donnée de géographie linguistique empruntée à M. le docteur Heinrich Winkler (1). « ... Ces faits semblent indiquer que, sur chacune des grandes aires géographiques il ne s'est développé qu'un seul type linguistique, ou que, s'il s'en est développé plusieurs, ces types ont été tellement voisins l'un de l'autre que rarement une langue sort du cadre commun, et cela sans que les concordances évidentes ou vraisemblables soient autres que des concordances purement psychologiques. C'est ainsi, par exemple, que nonobstant des divergences très notables, les langues américaines manifestent une idée fondamentale unique ».

M. Brinton n'ignore pas qu'en groupant les langues

(1) *Uralaltaische Völker und Sprachen*, p. 147.

américaines d'après leurs affinités lexiologiques et grammaticales, on arrive à constater la coexistence sur le sol américain d'un assez grand nombre de familles irréductibles les unes aux autres ; mais, il espère qu'en envisageant exclusivement ce qu'il appelle *the inner structural development of tongues,* on sera amené à reconnaître dans toutes ces langues une communauté de traits « et que celle-ci venant à être expliquée par l'unité ethnogénique, on aboutira à des conclusions dont la portée dépassera de beaucoup celle des comparaisons étymologiques. « Il est, dit-il, plus difficile de discerner et d'apprécier les identités psychologiques que de comparer des colonnes de mots dans des vocabulaires, mais on est largement payé de sa peine ».

Ainsi en laissant de côté le matériel, la substance du langage, pour s'attacher à sa forme interne, c'est-à-dire, suivant M. Steinthal, à l'expression du prédicatif, de l'attributif et de l'objectif en tant que fonction de l'esprit, en substituant la classification psychologique à la classification généalogique, on fera apparaître l'unité là où la multiplicité déborde. De même qu'il y a une race américaine (?), il y aura un parler américain. *America for Americans !*

« L'idée fondamentale unique » affirmée par M. Winkler, c'est, au dire de M. Brinton, que par l'effet d'une impulsion psychique, les américains s'efforcent d'exprimer la proposition entière en un seul mot, *the whole proposition in a single word,* et que cet état d'esprit particulier, qui a nom « l'holophrasisme », se manifeste par le polysynthétisme et par l'incorporation.

Quant à la cause de l'holophrasisme, elle gît dans la

prédominance de l'imagination sur la raison. Guill. de Humboldt l'a dit : « Ist das Einschliesen in ein Wort mehr Sache der Einbildungskraft, die Trennung mehr die der Verstandes ». M. Brinton développe cet apophtegme du maître, en affirmant qu'une pensée présentée en un seul mot est plus vivante, plus excitante pour l'imagination, plus individuelle, plus pittoresque que la même pensée présentée en plusieurs mots.

Si cette théorie est exacte, ce que je n'entends pas discuter ici, il faudra l'appliquer aux langues de l'ancien monde comme à celles du nouveau, et reconnaître que l'imagination l'a emporté sur la raison dans la formation du basque : (*d-a-kar-gu* « nous le portons », *h-a-bil-ki-t* « tu viens vers moi »), des langues ouralo-altaïques (*var-l-ak* « je l'attends », *sev-dir-ish-me-mek* « einer den andern sich gegenseitig zu lieben nicht nöthigen »), des langues dravidiennes (*çar-n-d-ay-k-ku* « à toi qui t'es approché »), des langues semitiques (*sabakh-ta-ni* « tu m'as abandonné »). Il faudra également dire des langues aryennes anciennes que l'imagination les avait faites synthétiques (*lego*, *libri*, *amavi*) et des langues néo-aryennes que la raison les a rendues analytiques (je lis, du livre, ich habe geliebt).

Avant de décrire les deux procédés par lesquels l'holaphrasisme se manifeste, M. Brinton critique amèrement les définitions que j'ai proposées. A tort ou à raison, à tort évidemment puisque ces définitions n'ont point été acceptées, j'ai, dans plusieurs de mes mémoires, modifié la terminologie en usage. Le pronom-sujet étant le seul qui se soude au thème verbal dans les langues dites *synthétiques*, il m'avait paru logique d'appliquer la dénomination

de *polysynthétiques* aux langues dans lesquelles le pronom-objet et le pronom-sujet font corps avec ce thème, et de réserver la dénomination d'*incorporantes* pour celles des langues polysynthétiques où le pronom-objet et le nom régi s'infixent entre le pronom-sujet et le thème.

Quant à ce que M. Brinton appelle « the construction of words by a mixed system of derivation and new formation », j'avais jugé expédient de ne pas continuer à réunir sous la même appellation : la *dérivation simple*, qui consiste dans l'affixation d'un élément déterminatif, ayant perdu l'existence autonome qui lui a été propre ; la *dérivation verbale spécifique*, qui consiste à former, à l'aide de particules affixées, des verbes dans lesquels le mode de l'action est spécifié ; la *composition emboitante*, qui consiste dans la réunion en un seul mot avec syncope de plusieurs mots ayant par ailleurs conservé leur existence autonome.

Depuis, j'ai reconnu que ma terminologie présentait le grave inconvénient de me demeurer personnelle ; et de crainte qu'il y ait malentendu, j'ai pris le parti, ayant à présenter au Congrès de Copenhague un mémoire sur l'Esquimau, d'adopter la terminologie qui paraît appelée à prévaloir, celle de MM. Sayce et Hovelacque.

Dans mon *Examen grammatical comparé de seize langues américaines*, j'avais dit : « Le polysynthétisme consiste essentiellement dans l'affixation au nom, à la postposition et au verbe de pronoms personnels *subordonnés* ». Je confesse volontiers avoir, peu de temps après, élargi cette définition de manière à pouvoir réunir, sous une même étiquette, des phénomènes lexiologiques et des phénomènes grammaticaux dans lesquels il y a *subordination* d'un élément à l'autre. Mais n'en déplaise à mon contradicteur,

la définition donnée dans l'*Examen grammatical* n'est en quoi que ce soit infirmée par celle qu'il a relevée dans mon mémoire sur le Dakota. Enfin, M. Brinton m'accuse, bien gratuitement, d'avoir commis le délit connu sous le nom barbare de *ignoratio elenchi,* en affirmant que le polysynthétisme ne constitue point un procédé particulier aux seules langues américaines.

On ne commet point ce délit, quand on a pris le soin de définir les termes dont on se sert. Lorsque j'ai écrit cette phrase, j'entendais par polysynthétisme ce que M. Brinton entend par incorporation, et le lecteur était prévenu. Aujourd'hui je dirai : ni l'incorporation ni le polysynthétisme ne constituent des procédés particuliers aux seules langues américaines.

Voici maintenant les définitions de M. Brinton :

La *Polysynthèse* est une méthode lexiologique, applicable soit aux noms, soit aux verbes, qui emploie non seulement la juxtaposition avec aphérèse, syncope, apocope, etc., mais encore des mots, des formes de mots et des éléments phonétiques de signification n'ayant point d'existence séparée en dehors des composés de cette sorte. Cette dernière particularité différencie absolument ce procédé de ceux de l'agglutination et de la « *collocation* ».

L'*Incorporation* est un procédé structural, applicable aux seuls verbes, par lequel les éléments nominaux ou pronominaux de la proposition sont subordonnés aux éléments verbaux, *either in form or position :* au premier cas, n'ayant point dans le langage d'existence indépendante, *in the form required by the verb;* au second cas, étant inclus en dedans des indices verbaux spécifiques du temps et du mode.

Le Polysynthétisme étant un sujet qui exige d'assez longs développements, je ne m'occuperai aujourd'hui que de l'Incorporation à la définition de laquelle l'auteur a joint une glose fort importante.

1° L'objet peut être uni au thème verbal soit comme préfixe, soit comme infixe ; il peut aussi, comme en Nahuatl, etc., être placé isolément en apposition, un pronom qui le représente étant alors attaché au verbe ainsi qu'il vient d'être dit ;

2° Le sujet est usuellement un pronom uni d'une manière inséparable, ou tout au moins inclus au dedans de l'indice temporal : *to this the nominal subject stands in apposition ;*

3° Les pronoms subjectifs et les pronoms objectifs sont aptes à prendre une forme différente de celle des pronoms personnels ou possessifs indépendants, et cette différence de forme peut être considérée comme une preuve *a priori* que le plan de structure est incorporatif, *though there are other possible origins for it ;*

4° Les indices du temps et du mode sont généralement séparables, et, spécialement dans les temps composés, s'appliquent visiblement, non seulement au verbe lui-même, mais encore *to the whole scope of its action, the tense sign for instance preceding the subject.*

M. Brinton a calculé tous les termes de la définition et des gloses, de manière à ce qu'il lui fût possible de signaler des faits ou des traces d'incorporation dans quelques langues réfractaires. Ce faisant, n'aurait-il pas commis le délit qualifié *Petitio principii ?*

Le premier exemple d'incorporation est emprunté au Nahuatl, l'idiome incorporant par excellence : *o-ni-k-te-*

maca-k, I have given something to somebody. M. Brinton a choisi un verbe au prétérit afin de mettre immédiatement en relief la position occupée dans le mot-proposition par les indices temporaux (*o-* augment, *-k* indice du plus-que-parfait). Il eût été plus correct de substituer *-tla-* « quelque chose » à *-k-* pronom de la troisième personne qui ne s'infixe dans le verbe qu'autant qu'il y tient la place d'un nom régi postposé. Quoi qu'il en soit, le même verbe mis au présent exprime une proposition en un seul mot : *ni-k-te-maca* ou plutôt *ni-tla-te-maca* « je donne quelque chose à quelqu'un, je donne ». A noter soigneusement la présence dans le mot incorporant d'un régime direct et d'un régime indirect, ou pour parler plus exactement de deux éléments-objet.

Le second exemple est emprunté au Cakchiquel : *x-b-in-a camizah,* thou wilt not kill me. On trouve à la page 61 de la grammaire traduite par M. Brinton (1) quatre formes verbales négatives incorrectement décomposées et inexactement traduites :

Bina (*ba* + *quin* + *a*) *camizah,* thou dost not kill me.

Bohi (*ba* + *koh* + *i*) *camizah,* you do not kill us.

Bat (*ba* + *cat*) *nu camizah,* I do not kill thee.

Be (*ba* + *que*) *a camizah,* thou dost not kill them.

J'ai dit : inexactement traduites, parce que ces formes identiques aux formes du kiché : *m-in a-rapuh* « ne me bats pas », *m-oh rapuh a cahau* « que ton père ne nous batte pas », *m-at nu-rapuh* « que je ne te batte pas », *m-e i-rapuh* « ne les battez pas », sont du mode impératif.

(1) *A grammar of the Cakchiquel language of Guatemala translated from a MS,* etc.

J'ai dit : incorrectement décomposées : 1° parce que *b-in, b-oh, b-at* et *b-e,* sont formés par syncope, non pas de *ba-quin, ba-koh, ba-cat* et *ba-que,* mais bien de *ba-in, ba-oh, ba-at, ba-he ; ba* étant une particule négative qui correspond à *ma ; in, oh, at, he,* étant des pronoms personnels primitifs ; 2° parce que dans les deux premières formes, *a* et *i* ne se composent point avec *bin-, boh,* non plus que dans les deux autres *nu* et *a* ne se composent avec *bat, be.* Or, ces pronoms dans lesquels, pour les besoins de la cause, M. Brinton voit des pronoms-sujets, sont en réalité des pronoms possessifs régis par le thème verbal : *nu-camizah* « le tuer de moi », *a-camizah* « le tuer de toi », *i-camizah* « le tuer de nous ».

Traitant *b-in a-camizah,* pas-moi de toi-le tuer, ne me tue pas, comme une forme du présent, M. Brinton lui a préfixé l'indice du futur, et il a transcrit *x-b-in-a camizah* afin que l'exemple cadre avec le précédent : *x-* indice du futur, *b* pour *ba* particule négative, *in* pour *qu-in* pronom-objet de la première personne, *a* pronom-sujet de la seconde personne, *camizah* thème verbal.

Si M. Brinton avait transcrit *x-b-in a-camizah,* toute apparence d'incorporation se fût évanouie, car outre que la proposition est exprimée en deux mots, il eût sauté aux yeux que *x-b-in* « dans l'avenir pas moi » est préposé analytiquement au thème verbal affecté d'un pronom possessif, comme il pourrait l'être à un thème nominal affecté d'un même pronom. C'est, qu'ainsi que l'a dit très exactement M. de Charencey : « En ce qui concerne le verbe, les dialectes de la famille maya-quiché ne s'écartent point sensiblement du génie des autres idiomes agglomérants, ou plutôt qu'ils semblent marquer le passage du monosyl-

labisme à l'agglutination, que doués d'un système de conjugaison assez compliquée et même très riche à quelques égards, le verbe en réalité leur fait défaut ». Le cakchiquel n'est donc point un idiome incorporant.

Que l'Othomi, autrefois réputé monosyllabique, possède la conjugaison possessive (*ma-ngu* « ma maison », *ni-ngu* « ta maison », *na-ngu* « sa maison ») et la conjugaison objective (*di-ñu-bi* « je le vois », *gi-ñu-bi* « tu le vois », *di-ñu-i* « je te vois, etc. »), c'est ce que M. Fried. Müller a constaté dans le *Grundriss der Sprachwissenschaft.*

Après avoir donné comme premier exemple : *d-i-ûn-ba magetzi* « he-will-give-them heaven », ainsi décomposé : *d-i* pronom personnel combiné avec l'indice du futur (?), *ûn-ni* « to give to another » thème ayant apocopé sa syllabe finale, *ba* « them », M. Brinton signale dans *y-mah-ny oqha* « he loves God » un cas d'incorporation « où, dit-il, nous percevons non seulement la synthèse, mais encore l'objet apposé au pronom (*-ny*) qui le représente et qui est incorporé avec le verbe ».

En se reportant à la première glose, le lecteur remarquera qu'il y a dans ce passage une insinuation tendant à assimiler le procédé Othomi au second des procédés du Nahuatl : *ni-k-ahuilia yn-milli* « j'arrose le champ ». Mais il n'y a dans *y-mah-ny oqha* qu'une forme de la conjugaison objective préposée au nom régi, et encore est-il permis de douter que *mah-ny* soit réellement la forme syncopée de *mahdi* + *nuny*.

Pour démontrer que le Bribri est incorporant, M. Brinton ne se borne pas à signaler l'existence de la conjugaison objective : *je-be su-eng* « je te vois ». Il ajoute que le verbe peut éprouver des changements visiblement synthé-

thiques, et que la négation précède la forme verbale entière, *thus indicating that it is treated as a collective idea* (*holophrastically*). Exemple : *Ke je be wai su-na* « not I thee (?) see-did ». Ici, dit M. Brinton, *na* est l'indice de l'aoriste, et le verbe en synthèse avec cet indice apocope sa dernière syllabe. La syllabe apocopée (*su-eng*) paraît être purement et simplement l'indice du temps présent. Voir, à ce sujet, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, p. 320.

Je ne m'arrêterai pas à la supposition que la préposition d'un adverbe négatif serait la marque de l'holophrastisme. Mais, je demanderai à M. Brinton s'il est en mesure de démontrer que *je be sueng* constitue réellement un seul mot? J'ai, à ce sujet, un doute très véhément, car je constate que M. Fried. Müller se sert d'expressions caractéristiques : geht voran, vorgesetzt, voranstellung, et qu'il s'est bien gardé, comme il l'a fait pour les formes othomies, d'unir *je be pu* « ich schlage dich » par des tirets. Si la langue française était parlée par un peuple ignorant l'art de l'écriture, un linguiste mexicain ne manquerait pas de transcrire : je-te-vois, tu-me-vois, il-le-voit, en effet les pronoms « te », « me », « le », sont grammaticalement inséparables du verbe. Jusqu'à preuve du contraire, je tiens le Bribri pour analytique.

M. Brinton a découvert en Mutsun deux formes verbales incorporatives : *ara-g-ne-ca* « I give myself » et *oio-mi-t-yuths* « get done with thy gathering ».

La première, empruntée à une conjugaison qualifiée improprement de reflexe, est décomposée ainsi qu'il suit : *ca* a suffixed form of *can* « I » ; *ne* represents *nenissia* « oneself » ; the *g* is apparently a connective, and the theme is *ara*.

Il suffit de parcourir le vocabulaire mutsun pour se convaincre : 1° que *can* apocope fréquemment l'*n* finale alors qu'il est simplement préposé au thème verbal ; 2° que les pronoms de la première et de la deuxième personne se préposent ou se postposent à volonté. Rien n'autorise donc M. Brinton à tenir *ca* pour suffixé au thème dérivé *ara-gne*.

Je dis au thème dérivé *ara-gne* par la raison que *-gne, -stap, -mu, -pu, -csi*, etc., sont autant de particules de dérivation verbale dont aucune ne renferme un élément pronominal : *ara-gne* « se da », *ara-stap* « se dio tiempo ha », *ara-mu* « entregarse uno à otro », *ara-pu* « darse uno à si mismo », *ara-csi* « dar bien perfectamente ». La particule *-gne* qui se suffixe à l'adverbe *cua, cua-gne* « asi » et qui apparaît au gérondif : *ara-gne* ou *cochop ara-gne* « dando », est vraisemblablement une forme syncopée, mais il me suffira, pour écarter la décomposition proposée, de constater : 1° que *ne* est en mutsun un adverbe de lieu entrant dans la composition des pronoms démonstratifs, *ne-ppe* « este, esto », *ne-nissia* « este, este mismo » et non pas « oneself » ; 2° que la conjugaison du thème verbal dérivé par *-gne, -gnis, -stap* est qualifiée de *passive* par le P. Arroyo de la Cuesta : *ara-gne ca* me dan, *ara-gne me* te dan, *ara-gnis ca* me dieron, *ara-stap ca* me entregaron, etc. 3° que pour exprimer la réflexion de l'action, on se sert du thème verbal dérivé par *-pu*. Exemple : *ara-pu can* ou *can ara-pu* « je me donne », *ara-pu men* ou *me* « tu te donnes », *nu-nissia* ou *ne-nissia ara-pu* « il se donne », etc.

La seconde forme incorporative serait *oio-mit-yuths*, impératif plur. de *oio* « gather ». M. Brinton décompose : en *oio*, thème verbal ; *mi-t*, apparently the second person,

me-n with a postposition-*tsa* « with » ; *yuths*, a verbal fragment from *yuyuths* which the author explains to mean « to set about, to get done », et il ajoute que cet impératif est un nom verbal en synthèse avec une interjection « Get done with thy gathering ».

L'impératif présente, en mutsun, cette particularité qu'il est ou parait être un mode objectif. Exemple : *ara-i* « dale », *ara-i yuths* « dadle », *ara-t* ou *ara-ti-t* « dame », *ara-ti-t-yuths* « dadme », *oio-mi-t* « recoge para mi », *oio-mi-t-yuths* « recoged para mi », *attue-mi-ti-t me cannis cochop ca totion* « emiendameme cuando yerre », *monse-t* ou *monse-mi-ti-t cannis* « avisa me ». Le seul parallélisme des formes en *-ti-t* et en *-mi-t* révèle que *-mi-t* n'est point la contraction de *men* + *tsa*.

Quant à *-yuths* qualifié de fragment verbal de *yuyuths* auquel le P. Arroyo de la Cuesta donnerait la signification de « to set about, to get down », le lecteur verra, page 33 de la Gramatica, que *yu-yuths* est le pluriel de *yu* « anda, acaba », et qu'il y a, en mutsun, un certain nombre d'impératifs irréguliers dont le pluriel est formé par la suffixation de *-yuths* ou de *-ints*. Exemple : *ayi* « ven », *ayi-yuths* « venid » ; *pire* « sientate », *pire-yuths* « sentaos » ; *camai* « mira », *camai-yuths* « mirad » ; *ayun* « trahe », *ayu-ints* « trahed » ; *ya* « toma », *ya-ints* « tomad ».

Enfin, M. Brinton signale, dans le tupi-guarani, deux indices du procédé incorporant. D'abord « il y a deux séries spéciales de pronoms s'affixant aux thèmes verbaux les uns subjectifs, les autres objectifs, et plusieurs de ces pronoms ne peuvent être employés dans aucune autre construction. *This is almost diagnostic of the holophrastic*

method of speech. En effet, en cas semblable, les pronoms sont évidemment regardés par la faculté du langage comme des accessoires subordonnés au thème verbal, *and wether they are phonetically merged in it or not is a secundary question* ». A ce compte, la langue française est, partiellement au moins, incorporante.

En second lieu, la règle était anciennement que l'objet se plaçait devant le verbe, c'est-à-dire entre le verbe et son sujet, quand celui-ci n'était pas un affixe personnel. Exemple : *Boia aè o-sou* « snake him he-bites ».

M. Brinton aurait pu appuyer victorieusement sa thèse, sur un assez grand nombre de faits bien autrement concluants.

Ainsi, la plupart des verbes transitifs se conjuguent incorporativement au moyen des préfixes *a*, *ere*, *o*, etc., et de l'un des préfixes possessifs *i*, *h*. Exemple : *çuû* « mordre », *a-i-çuû* « je le mords », *eri-i-çuû* « tu le mords », *o-i-çuû* « il le mord » ; *a-h-aîhu* « je l'aime », *ere-h-aîhu* « tu l'aimes », *o-h-aîhu* « il l'aime », etc.

Quand la première personne agit sur la deuxième, le pronom-objet s'incorpore : *che-oro-iuca* « je te frappe », *che-oro-aîhu* « je t'aime », *che-opo-mboé* « je vous enseigne », *che-opo-aîhu* « je vous aime ».

Le nom régi, préposé ou postposé à la plupart des verbes transitifs, est représenté dans l'intérieur de ceux-ci par un pronom-objet de la troisième personne : *abaré a-h-aîhu* « prêtre je-l'-aime », *a-h-aîhu abaré* « je l'aime prêtre ».

Le nom régi peut être incorporé dans le verbe : *tupa a-i-pici* « Dieu je-le-reçois », *a-tupa-pici* « je-Dieu-reçois » ; *a-i-mongueta tupa* « je-le-prie Dieu », *a-tupa-mongueta*

« je-Dieu-prie » ; *a-ye-heî* « je me lave », *a-ye-yuru-heî* « je me lave la tête », *a-ye-oba-keî* « je me lave le visage », *a-ye-po-heî* « je me lave les mains », *a-ye-pî-heî* « je me lave les pieds ».

Le verbe régi s'incorpore dans le verbe régissant : *a-potar* « j'aime », *a-ço-potar* « je veux aller », *a-iuca-potar* « je veux frapper », *a-caru-potar* « je veux manger ».

Enfin, le verbe absolu se forme par l'incorporation de *-poro : a-poro-iuca* « je tue ».

En somme, pour démontrer que toutes les langues américaines sont plus ou moins incorporantes, M. Brinton élargit la définition de l'incorporation jusqu'à dire qu'il importe peu que les pronoms représentant le sujet et l'objet soient ou ne soient pas unis phonétiquement au thème verbal, dès lors qu'ils lui sont subordonnés. Il n'y a, sans doute, point dans ce cas incorporation effective, mais il y a tendance à l'incorporation ; l'effort fait pour exprimer la proposition en un seul mot a été impuissant, mais il n'en trahit pas moins un état mental holophrasique ; encore bien qu'elle n'y réussisse point, l'imagination tend à prévaloir sur la raison. Est-il besoin de démontrer que, nonobstant le secours apporté par cette psychologie peut-être fantaisiste, le système de M. Brinton se heurte à ceci de très simple, que le procédé incorporatif consistant à exprimer les trois termes de la proposition logique en un seul mot, il ne saurait être question d'incorporation dans celles des langues américaines où la proposition logique s'exprime soit en deux, soit en trois mots, à moins d'établir au préalable, ou que dans leur état ancien ces langues incorporaient effectivement le sujet

et l'objet dans le thème verbal, ou qu'elles ont été arrêtées dans leur développement incorporatif. Or, à cet égard, aucune preuve n'est faite.

J'ajouterai, qu'étant données la définition et les gloses de M. Brinton, un très grand nombre de langues de l'ancien monde devront être réputées holophrastiques et incorporantes, ce qui ruine du coup sa thèse ethnologique initiale.

CONCLUSIONS

I. — Toutes les langues du nouveau monde ne sont point incorporantes.

II. — Nombre de langues de l'ancien monde sont incorporantes.

III. — L'incorporation n'est point une *characteristic* des langues américaines.

LUCIEN ADAM.

(*A suivre.*)

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

INVOCATIONS

Éloge de Gaṇêça. — Nous invoquons la trompe, semblable à un pilier, du dieu qui a une figure d'éléphant, pour chanter le drame de la belle Çakuntalâ, favorisée par le dieu de la fortune, dont les épaules sont ornées d'une guirlande de pierres précieuses et qui a été produite par l'intervention de Kâma, le jeune dieu monté sur un paon superbe.

Éloge de Subrahmaṇya. — Nous invoquons celui qui, dans les temps anciens, a écrit le superbe *Mahâbhârata* sur la montagne septentrionale et dont la race a pour origine le croissant unique; pour chanter en détail dans la langue tamoule, louée sur la terre, le drame de Çakuntalâ à la chevelure ornée de guirlandes de fleurs.

Nous adorons les pieds de Skanda, notre père, qui a été produit par notre Seigneur orné d'une guirlande qui est la Gangâ brillante de beauté, dont le chignon offre un refuge contre la douleur à ceux qui, dans leurs méditations, l'ont invoqué.

Nous adorons notre Subrahmanya, qui a douze bras,

qui est de plus une chose impénétrable aux dieux et même à celui qui a étudié les soixante-quatre sciences et les quatre bons Védas.

Éloge de Sarasvatî. — Quelle est celle qui donne les diverses sciences? Quelle est celle qu'on nomme la fille de la parole? Quelle est celle qui est l'heureuse belle-fille de Lakṣmî? Quelle est celle qui donne la connaissance des quatre Védas? Quelle est celle qui remplit l'âme des poètes? Quelle est celle qui accorde les choses pures? C'est l'épouse joyeuse du dieu de la fleur et nous l'adorons en portant des fleurs sur ses pieds fleuris.

Éloge de Çiva. — Ayant adoré la lumière suprême, unique, infinie, le dieu dont la tête et les reins sont forts et qui sur sa tête souriante porte la lune, la Gangâ aimée et la guirlande de *cassia,* j'ai fait le récit en tamoul de l'histoire de Çakuntalâ, sur la terre environnée par la mer vaste et sainte qui rejette les têtes nombreuses des vagues.

Éloge d'Umâ. — Nous prospèrerons, ayant médité sur les pieds précieux de Pârvatî, de celle qui plaît à l'esprit et qui fait les délices de Çambhu; de la belle aux anneaux de pieds retentissants, dont le chignon est orné des rayons de la lune; et qui, sortie de la mer de lait, s'est développée en mangeant *Kâuṇya;* car nous voulons raconter dans la langue tamoule cette histoire célèbre, qui avait jadis obtenu l'honneur du beau langage du nord, cette longue histoire de Çakuntalâ, la fille du sage Viçvâmitra, la jeune perruche à l'élocution parfaite.

Nous vénérons chaque jour le Lotus, notre refuge, qui est la belle aux pendants d'oreille, la douce, délicate et conquérante Pârvatî, l'objet de l'amour de Çiva, la déesse

à la gorge de Kôkila produite par le Lotus, la montagne où demeurent ceux qui sont dans sa faveur, l'*ambikâ*, la *manôtmani*, notre sœur, l'immortelle qu'on adore avec le paon, grande, vénérée chaque jour par ses fidèles et qui porte la lune sur sa tête.

Éloge de Tirumâl (Viṣṇu). — Nous prospérerons, en vénérant les pieds fleuris de celui qui a la couleur des nuages amoncelés dans le ciel, de celui qui a chassé l'affliction du cœur de l'éléphant qui l'avait invoqué en disant : « O notre refuge! », de celui qui a donné la bannière impérissable, du dieu enfant de la belle ornée d'une guirlande de *vañji*, l'auteur des illusions qui a mesuré l'immense terre et qui a été le messager des cinq Pândavas.

Éloge du Guru. — Hommage aux pieds de notre *Guru* vertueux, qui considère la pureté comme le bonheur suprême, qui remplit d'une joie sans limite l'âme heureuse en la rendant semblable à lui-même, qui chasse l'erreur de l'esprit en combattant l'affliction qui désole la terre, et qui, après avoir chassé les ténèbres qui sont dans l'intérieur de l'âme, a saisi la conclusion du Véda difficile à expliquer.

HUMBLE OFFRANDE A L'ASSEMBLÉE.

Puisse-t-il y avoir du succès pour celui qui a fait ce drame sur la terre, en disposant ses vers comme une guirlande de fleurs rouges de *Kuntî*, abondantes dans la forêt, et qui les offre aux riches marchands ornés d'une guirlande élégante de pierres précieuses! Ils m'ont aidé à raconter cette histoire, moi chétif, dont l'esprit dépourvu

d'abondance ne peut déployer de la science et de l'art en présence des poètes savants dans les trois tamouls pleins de douceur et d'élégance!

Déclaration de l'auteur. — Râmacandra, le poète saint, le roi à la race rayonnante, de la ville de Râjanallûr, celui qui est orné de pierres précieuses et que respectent les héros aux anneaux retentissants, a traduit en tamoul, en en faisant un drame de peu de valeur, une histoire qui a été composée par des hommes savants dans la langue sanscrite d'une si parfaite douceur.

INVOCATIONS SUR LA SCÈNE.

Pour dire le drame vrai qui est l'histoire de la grande Çakuntalâ à la beauté accomplie, en réjouissant le cœur du chef des marchands, le plus puissant de Mayilâpuri... (*Le chœur :* Ah! ah! ah!)... Tu es mon secours, *ô Gaṇêça,* Dieu aux cinq bras, toi qui as une guirlande de lotus sur tes deux pieds d'or, qui possèdes la vraie sagesse et qui as écrit en te réjouissant le Bhârata sur la montagne d'or aux richesses abondantes et victorieuses! (*Le chœur :* Victoire!)

Pour dire le drame qui est l'histoire de la délicate Çakuntalâ, femme à l'heureuse fortune, inestimable, et qui est un trésor célébré par tous les hommes... (*Le chœur:* Ah! ah! ah!)... Qu'ils nous soient un refuge, les pieds secourables du poète, qui est notre Guru difficile à apprécier, le sage à l'approche duquel s'attristent les femmes joyeuses, Jñânadêça, le pénitent redoutable. (*Le chœur:* Victoire!)

Pour dire le drame de Çakuntalâ, de la belle qui a un

front pareil à la lune, dont le langage est plein d'une douceur comme celle de la canne à sucre, et qui ressemble à un kôkila, à une jeune perruche... (*Le chœur :* Ah! ah! ah!) Vous nous êtes un refuge, ô trois déesses, *Saravasti*, *Lakṣmi* et *Umâ* puissante, qui êtes les trois épouses de l'auteur des Védas (*Brahmâ*), de celui qui repose sur la mer fraîche (*Viṣṇu*) et du maître du monde (*Çiva*), qui est entouré d'un nuage où se manifeste le fleuve (le Gange)... (*Le chœur :* Victoire!)

Que l'auteur des Védas, qui prospère de toute éternité sur la fleur de nénuphar, que le sage de la race des Asuras, qui tient avec joie ses pieds sur le serpent, et que le seigneur Guru, le Çiva suprême, soient notre refuge, afin que le drame supérieur de Çakuntalâ soit raconté avec l'exactitude scénique à Dânava le juste, de la race des marchands, célèbre, qui a la faveur d'une grâce abondante et qui est instruit dans la nature suprême de Çiva!

Qu'ils soient notre refuge, et le seigneur Guru, le Çiva suprême, et celui qui est de la race des Asuras et qui tient ses pieds avec joie sur le serpent (*Viṣṇu*), et le dieu aux quatre visages (*Brahmâ*), qui a produit les diverses vies de beaucoup d'espèces qui s'appellent les choses mobiles et immobiles, c'est-à-dire les mondes divers pleins d'éclat, le monde qui est dans le ciel et le monde des eaux terrestres ; qui s'unit avec les cinq sens à la fille des sciences (*Sarasvati*), qui a dans l'esprit une beauté forte et qui parle toutes les sciences; le seigneur élevé qui s'est produit par la voie du nombril de *Viṣṇu!*

Nous vénérerons les pieds aux grelots d'or, nous adorerons les pieds excellents du roi de la foule des *Gaṇas* (*Gaṇêça*), le dieu sur la tête duquel brille une tête d'élé-

phant et qui a obtenu cinq bras, celui dont la nature a acquis du ventre, qui a reçu la faveur d'avoir pour femme *Çivasundarî,* celui que vénèrent avec amour, pour qu'il réponde à leur faim, les fidèles dont le désir n'a plus qu'un faible accroissement et dont la faim est en grande décroissance.

Nous adorerons les pieds d'or rouge qui ont de l'excellence, nous adorerons les pieds d'or superbes du dieu qui est armé d'un javelot dont les rayons purs triomphent des êtres qui vont la nuit (des démons), appelés alors les chefs des *Asuras,* du dieu qui, par faveur, a eu la moitié d'*Umâ,* du dieu qui nous instruit par sa grâce en apportant du plaisir à l'oreille sainte de la pensée qui médite avec amour sur la grandeur et la supériorité de la syllabe *ôm* pour chasser les ténèbres.

Nous adorerons les pieds qui sont le soutien de Çiva, nous adorerons les pieds de *Pârvatî* qui aime Çiva, le dieu qui donne un refuge à celui qui a compris le sens des quatre Védas, le dieu qui détruit les diverses naissances redoutées du monde troublé par l'activité, le dieu armé d'un trident et qui possède la science de la sœur de Hari, le dieu plein d'affabilité qui a pour moitié une femme (*Umâ*), le dieu qui a comme ornement le serpent de la Gangâ avec le croissant de la lune.

Nous adorerons les pieds de nénuphar de Hara, nous adorerons les pieds de Durgâ, de la femme qui, en accordant sa grâce à ses fidèles, leur fait voir les sciences qui sont un ornement, et qui offre en elle-même, douée d'une force excellente et puissante, un refuge aux êtres divers qui s'y développent convenablement, de Pârvatî éternelle, qui a dans sa main le manuscrit d'un beau

poème et qui a aimé le poison dans la bouche du dieu seigneur sur la terre.

BÉNÉDICTIONS

Prospérité! Victoire! Prospérité! Victoire pour le dieu dont le javelot porte un pavillon! En pensant à lui, il en fera l'éloge dans un ouvrage tamoul, le muni qui s'incline devant le seigneur des *Gaṇas* détruits, qui se réjouit avec Umâ et reçoit sur sa chevelure la Gangâ, qu'ont répandue les enfants du dieu aux quatre visages (*Brahmâ*), producteur de toutes les sagesses des sciences avantageuses.

Gloire aux deux pieds saints d'où croît la sainteté suprême de l'unique Guru, qui octroye le chemin abondant en grâces qu'on nomme Paradis, et qui, pour l'amour qu'on lui accorde, fait obtenir des choses une signification parfaite en rendant clair mon esprit qui flotte et redit : « Est-elle commune? Quelle est-elle? Ressemble-t-elle à un badinage? Est-ce ceci? Est-ce cela? Un refuge pour l'esprit troublé par l'apparence de plusieurs choses et s'embarrassant dans l'illusion du monde? »

Prospérité! Gloire aux soixante-quatre sciences qui obtiennent une louange éclatante, au globe terrestre, à la région éthérée, au soleil et à la lune, aux ascètes, aux Suras glorieux, à la fille des sciences (*Sarasvatî*), qui est excellente; à la fille sainte qui est sur la fleur (*Lakṣmi*), à la fille (*Umâ*) qu'a produite un roi de la montagne (Himâlaya), à celui qui détruit avec délices l'arrangement du monde (*Çiva*) et au dieu dont le sombre corps resplendit (*Viṣṇu*).

Gloire aussi à l'énergie femelle du Çiva suprême, unique,

qu'on appelle *Saccit*, qui combat le serpent qu'on nomme l'activité, péché redoutable, et qui, dans cette lutte, reçoit de la poussière, pique, enlève, saisit avec ses deux pieds qui produisent la grâce; à l'énergie femelle, active, qui produit le monde, où le bonheur se change en affliction causée par les cinq péchés qui se meuvent et entraînent; à l'énergie femelle, unique, qui a produit la danse célébrée par la çruti, et au dieu moitié femme !

Annonce au public. — Il arrive, celui qui a une énorme tête, le fils de celui dont la tête est ornée d'une belle guirlande, qui est l'époux unique de Vimalî à la chevelure pareille à des flots abondants; il vient pour servir de frontispice à l'histoire de la jeune fille qu'on appelle Çakuntalâ sur la terre resplendissante battue par le triple océan qui rejette au loin les vagues.

Entrée de Ganêça (*chœur*). — Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs; il est venu dans l'assemblée, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs, celui qui, étant allé dans la ville florissante de Madras pour donner la grâce, y a fait sa demeure, celui qui est uni à son épouse Vallabhâ, celui qui a la grâce et qui donne la bonne science, celui qui accorde les sciences diverses, abondantes, excellentes et bonnes pour tout le monde comme pour les dieux éminents qui demeurent dans le splendide ciel, celui qui donne avec libéralité tout de suite et doucement sa grâce sainte. Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs.

Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs; celui qui porte un aiguillon de cornac donné par la

déesse Umâ, celui qui a les gestes de l'amour, le mari de l'épouse à la chevelure parfumée du jasmin d'Arabie, celui qui est un ami daignant accorder les sciences diverses qui existent, celui qui a la lumière du soleil, celui qui a sa demeure dans le cœur fleuri de ceux qui disent : « Soyez pour nous un refuge ! », celui qui, avec son visage d'éléphant en fureur, a tourmenté le géant Sûra; celui qui a cinq bras et qui a écrit le *Bhârata* sur l'antique montagne, celui qui possède la vraie richesse des quatre Védas, livres sacrés qui montrent le Kâilâsa à Auvei qui a fait et répandu la douce ambroisie, celui qui est la source d'une grande pureté, qui a une tête d'éléphant et la sagesse en abondance, celui dont l'existence se manifeste ici et là dans tous les lieux... Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas,* bons chanteurs.

Le directeur au public (prose). — Vous demandez : qu'est-ce que ceci ? Voyez la manière dont vient faire pénitence, sur le penchant de la montagne qui a de la neige (l'Himâlaya), le grand richi Viçvâmitra, alors que régnait avec justice le Roi des Rois, le prince unique, *Duṣyanta,* qui est le seizième de la génération dont le chef avait été le grand Aryâdi de la race de la lune.

Le directeur au public (vers). — Il est venu, le grand Viçvâmitra qui peut tout créer comme le dieu aux quatre visages dans les divers mondes existants, le richi impeccable qui accomplit tous les sacrifices glorifiés, qui s'est attaché à une rude pénitence sur laquelle il médite, en éloignant de lui les cinq sens redoutables..

Entrée de Viçvamitra (*chœur*). — C'est moi, Viçvâmitra, glorieux de la grandeur d'une pénitence abondante ; pensez-y bien et dites-le-moi : y a-t-il, y a-t-il un être qui

me soit égal dans le monde? Je suis plein d'habileté et j'ai obtenu de la faveur auprès des assemblées nombreuses; je suis celui qui a tout créé et ma réputation est grande sur cette terre: tous les êtres le savent bien, même le dieu aux quatre visages!

Je créerai dans un demi *kṣaṇa* les huit points cardinaux, l'univers céleste et l'univers terrestre; j'attaquerai le dieu aux quatre visages, qui a créé tous les mondes, qui tremblera et sera frémissant; je battrai et je soulèverai par mon petit doigt les trois dieux suprêmes, s'ils osent me provoquer; je ferai fuir et je chasserai hors du Svarga Indra et les autres dieux, s'ils me disent des insultes; j'ai créé par ma seule puissance un Svarga pour le roi Triçanku, et je m'en vante. Les ayant prises sur mon dos, j'ai renvoyé vers le sud les cinq étoiles qui tournent; j'ai maudit les géants armés de massues à cause de leur oppression, j'ai détruit la vie de la géante *Tâḍakâ;* j'ai livré jadis Haricandra, entre les mains d'un paria j'ai fait vendre dans la maison d'un brahmane la lune qui marche.

Moi, je suis une force suprême pour le monde, quand il chancelle, à cause de ma pénitence supérieure, qui est une victoire glorieuse et transcendante sur les sept mondes élevés au-dessus et sur les sept mondes souterrains, même si ces quatorze mondes tourbillonnaient autour de moi et m'enveloppaient en faisant *kru kru*. Ma pénitence abondante et produite par un effet de la grâce, ma pénitence, par laquelle sont pulvérisées les actions cruelles sur la terre, a joui d'une très grande force sur cette terre effrayée que mesure en marchant la pleine lune avec le soleil éclatant.

Dialogues en prose (*Viçvâmitra et ses disciples Kâlâgni*

et Kâlanêmi). Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Holà ! enfants !

Kâlâgni : Si l'œil du maître s'allume, ne va-t-il pas brûler le toupet qui est au sommet de nos têtes ? O scélérat à l'œil méchant ! — *Kâlanêmi :* Oh oui ! c'est un scélérat qui ferme l'œil !

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Ah ! ceci est excessif : dans quel endroit êtes-vous allés ? — Maître ! maître ! nous nous jetons aux pieds de votre divinité, nous nous jetons à vos pieds, Seigneur ! — Ne pouviez-vous pas dire plutôt : Nous vénérions la fleur épanouie de vos pieds ? Ah ! mauvais garnements ! Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Il me faut faire pénitence. Allez, ô enfants ! me chercher un endroit convenable pour cette pénitence. — Nous allons chercher cet endroit, Seigneur ! ô notre père et notre guru !

Les disciples. — *Kâlâgni* : notre maître veut faire une grande pénitence : ne faudra-t-il pas que nous cherchions partout les trous de lézards et de sangsues ? — *Kâlanêmi :* Eh ! frère ! ne parle pas ainsi ; si notre maître t'entendait, il ne manquerait pas de te maudire.

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Faut-il deux personnes pour aller observer l'endroit propice ? Ne suffit-il pas d'une seule ? O enfants méchants nés d'une mère stérile ! je vais vous maudire et vous réduire en cendres.

Les disciples. — Allons ! ce fils de gueuse chancelle de plus en plus et vient de s'affaisser la tête en bas. Ce fils de scélérat est digne d'avoir la tête tranchée ; oui, oui, c'est le fils d'une mère scélérate !

Holà! Kâlâgni ! — Maître? — Pour toi, enfant, va et reviens après avoir vu un endroit favorable. — Je vais chercher, maître, et je reviens.

Kâlâgni : Maître ! maître ! me voici, seigneur! j'ai trouvé l'endroit. — Comment est cet endroit? — Maître, je viens de remarquer un bon endroit plein d'une poussière boueuse: c'est une plaine nue où la terre est desséchée; elle est située dans un bas-fond où sont des sangsues et des marais. — Qu'est-ce donc, enfant ? — Maître ! maître! votre divinité pourra dans cet endroit se baigner et se rafraîchir, et elle pourra chanceler et tomber en prières de cette manière-ci et de cette manière-là. — Allons! va-t-en, enfant! mauvais garçon! mais demeure à ma portée.

Holà ! Kâlanêmi ! Toi, mon enfant, va chercher un endroit favorable et reviens. — J'y vais, maître! et je reviens.

Les deux disciples : Eh ! frère Kâlâgni ! — Quoi? frère Kâlanêmi ! — Notre maître va pouvoir chanceler et se rouler pour faire sa pénitence. Faut-il que cet endroit soit situé dans une profondeur ou sur une hauteur ? — Je n'en sais absolument rien.

Viçvâmitra : Eh! va-t'en, coquin, va-t'en ! je vais moi-même observer cet endroit.

Les deux disciples : Eh ! frère Kâlanêmi ! la pénitence de notre maître s'accomplit dans un endroit inférieur. — Comment sais-tu cela ? — Eh ! frère, c'est le pouvoir de ma science astrologique qui m'a donné cette connaissance. — Mais oui, c'est bien cela, c'est juste.

Kâlanêmi : Maître ! maître ! — Quoi, enfant? — L'endroit que j'ai trouvé est appelé « le miroir » à cause de ses bonnes eaux qui le rendent salubre et des bosquets qui

l'environnent. — Où se trouve-t-il, cet endroit, enfant ? — Maître ! maître ! je ne puis par la parole vous l'indiquer. — O enfant ! parle à voix basse. — Si je vous le dis, maître, j'ai bien peur d'exciter la colère de votre seigneurie. — O enfant ! parle sans peur. — Dans cet endroit, de quelque côté que l'on regarde, il y a partout une odeur de femme, ô maître ! — O Hara ! Hara ! O Çiva ! Çiva ! voici la maxime qui est si renommée dans le monde : on ne doit point regarder par les yeux ceux qui ont souffert à cause des femmes, on ne doit point s'en ressouvenir par l'esprit, ni même les voir durant le sommeil. Allons ! ne le savez-vous donc pas ? — Maître ! maître ! grand esprit ! grand esprit ! oui, oui, c'est juste, c'est juste ; c'est la vérité pure.

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Je dois faire pénitence sur le penchant de cette montagne qui a de la neige : ô enfants ! restez là, pendant que je vais choisir un endroit pour ma pénitence. — C'est ce que nous allons faire, maître !

Observations de Viçvamitra. — Voici un bon endroit, voici un bon endroit pour faire pénitence, pour arriver à la béatitude finale. Cet endroit est bon, car voici les arbres *vindei* qui y croissent à profusion et qui répandent dans l'air une forte odeur de sandal et de safran. Cet endroit est bon, car il s'y trouve des *munis* pleins de pureté et des ruisseaux y circulent en bouillonnant. Cet endroit est bon, car il est sur le penchant de la montagne qu'on nomme l'Hymalaya, où la terre est féconde et pleine de beauté.

Viçvamitra et ses disciples (prose). — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Cette fois

je vais pouvoir accomplir ma pénitence sévère et ardente : il ne faut pas que j'entende ici le croassement des corbeaux et les oiseaux ne doivent pas y voler ; je ne veux pas non plus entendre les cris des animaux tels que les tigres, les serpents, les lions, les ours, les bœufs sauvages, etc. O enfants ! n'allez pas tous deux pousser de grands soupirs ; demeurez ici, soyez très attentifs et faites vigilance. — Maître ! maître ! nous ne pousserons même pas de soupir... (*à part*) Comment ! comment ! il ne faut pas même faire entendre un soupir ! Mais alors cachez-nous dans un trou quelconque.

Viçvamitra fait sa pénitence. — O substance précieuse, qui n'as ni commencement ni fin ! O dieu qui portes dans ta chevelure une couronne de *cassia* aux pétales déliés et qui jusqu'ici m'as accordé les plus grands bonheurs, que j'étais loin de mériter ! O Dieu dont la femme Umâ est une portion de toi-même ! Accorde-moi la faveur de ta grâce. Toi qui as consumé par le feu Kâma, qui t'es orné du grand globe de la lune, qui as courbé comme un arc le mont Méru, qui as donné le royaume aux habitants du ciel, qui es orné de nombreux serpents et qui as dépouillé le figuier, ô dieu, satisfait dans ta pensée, accorde-moi la béatitude du môkṣa, toi qui n'as ni commencement ni fin !

Le directeur au public (prose). — Vous demandez : qu'est ce que ceci ? Voyez la manière dont s'avance *Kaṭṭiyaṅkâra*, l'ornement de la porte de Dêvêndra, pendant que sur le penchant de la montagne couverte de neige, le grand richi Viçvâmitra, comme vous le voyez, fait sa pénitence dans l'attitude de la méditation.

Entrée de Kattiyankara (*chœur*). — Kaṭṭiyankâra est

venu ; il est venu, Kaṭṭiyankâra doué de science ; à la porte de Dêvêndra, qui est toujours heureux grâce au repos dont il jouit sous le bel ombrage de l'arbre Kalpa sans rival ; Kaṭṭiyarikâra est venu.

Il est venu, Kaṭṭiyankâra, doué de toutes les qualités d'un lionceau courageux qui, plein de colère, menace, gronde, épouvante ; il est venu, lui qui est pareil à un éléphant sans défaut et qui brille par sa bravoure qui est celle d'un tigre impétueux, il est venu pour annoncer, comme il est convenable, l'arrivée d'Indra à tous ceux qui l'écoutent, aux munis pleins de fermeté, aux chanteurs Vidyâdharas, Siddhas, Kinnaras et Garudhas, à ceux qui ont compris la science suprême et aux trois cent trente millions de dieux.

Kattiyankara (*au public*). — Vous demandez : qu'est-ce que ceci ? Voyez de quelle manière s'avance vers la salle du trône le grand roi Indra, entouré, comme il convient, des trois cent trente millions de dieux et des quarante-huit mille rishis.

Le directeur. — Le roi Indra s'avance vers son trône, aux chants mélodieux et superbes des Vidyâdharas, pendant que les habitants du ciel le vénèrent et l'adorent, que les Munis, grands pénitents, font entendre ses louanges et que les femmes célestes agitent leurs éventails pour troubler l'esprit des Dânavas.

Entrée d'Indra (*chœur*). — Indra est venu ; il est venu, Indra, et il s'est placé sur son trône, Indra qui repose à l'ombre des cinq arbres d'une merveilleuse beauté aux fleurs vertes, Indra qui porte dans ses mains la foudre sacrée et resplendissante, dont l'éclat splendide étincelle en faisant : *paḷa paḷa ;* et les Munis à la pénitence sans

tache lui font cortége et les trois cent trente millions de dieux s'inclinent à ses pieds. Indra est venu, et les immortels disent : Voilà la bonne ambroisie, les Vidyâdharas font entendre des hymnes et chantent avec joie les seins jeunes et resplendissants de la déesse Indrâṇi, qui s'avance ayant à ses côtés les Siddhas et les Garudhas. Indra est venu, et les dieux font le grand bruit *kḍu kḍu* de façon à inquiéter les Asuras et les autres, Indra qui a établi son royaume dans le Svarga où tombe en abondance une pluie de fleurs enivrante pour l'esprit.

Le directeur au public. — Indra est assis sur son trône, qui s'élève superbe dans le monde d'or : il est entouré d'un cortége formé des trois cent trente millions de dieux, exempts du clignement des yeux, de sommeil et de faim, des Garudhas, des Siddhas, des Gandarvas et des quarante-huit mille Munis, qui, dans leur pensée, le comblent d'éloges.

Kaṭṭiyaṅkâra (à Indra). — Hommage à toi, notre asile et notre refuge! O Indra, qui arrives dans la salle du trône où se presse la foule! O Indra, dont la royauté puissante domine sur une multitude d'hommes riches en chevaux, en éléphants et en pierres précieuses tirées de la mer! O Indra! qui as tué les souffles des vigoureux Asuras poussant à ta vue des cris de frayeur! O Indra, qui as fait périr en les réduisant en fine poussière ceux de la grande race dont le front atteignait les nuages!

Autre mesure. — Vénération pour toi, ô dieu des dieux! O Indra, qui habites dans le royaume des bienheureux dont les chants font sans cesse ton éloge, ô chef sacré cent fois grand! Vénération pour toi, dont le tilaka est formé de la poussière d'un grand nombre de millions de

montagnes sans égales, et qui aimes avec force l'arme de diamant destructrice de la souillure ! Vénération pour toi, ô Indra, qui portes dans tes mains l'arme de diamant et qui t'avances brillant de gloire pour ta science, adoré pour ta beauté qui resplendit à l'ombre des arbres sandals !

Le directeur au public. — Indra a brillé, et les cinq Kalpas avec la vache d'abondance, belle comme un bouquet de lotus, s'inclinent pour faire l'añjali, Rambhâ et les autres beautés du ciel se mettent à danser, les habitants du ciel font l'éloge du dieu et l'adorent, les musiciens célestes chantent des hymnes.

(*Autre air*). *Bṛhaspati* arrive dans la salle du trône resplendissante du dieu qui porte dans ses mains l'arme de diamant, du dieu à la vaste couronne, que l'on aime quand il repose sous l'arbre sacré au milieu des danses des femmes divines aux yeux de javelots lancés avec éclat et force, au milieu des Dévas, des Munis vertueux et des Gandarvas qui l'adorent.

Entrée de Brhaspati (*chœur*). — Il est venu, le guru des dieux, Bṛhraspati, le voici ; il est venu, le guru des dieux, Bṛhaspati ; le guru des dieux qui, plein de bonté, donne la certitude à la pensée de ceux qui l'adorent et qui demandent : « Où est la grâce ? Quelle est la grâce elle-même ? quel est l'effet ? quelle est la cause ? » le guru des dieux, qui donne la grâce, aussitôt qu'il a parlé avec une majesté sainte de l'esclavage qui est coupé par une série de grandes pénitences ; le guru des dieux, qui semble dire à tous, et à ceux qui ont atteint le bonheur dans les quatre mondes, dans ce monde-ci et dans l'autre, et à ceux qui connaissent la substance des quatre Védas : « Voilà la règle semblable à celle que le *çruti* nous enseigne » ; le guru

des dieux qui a donné sa bénédiction aux vagues de la mer, qui a parlé aux dieux comme il convient, qui a écrit sur un livre avec charme, qui désigne les jours propices et propres à chaque événement, et qui a créé la bonne ambroisie dans la mer quand celle-ci a grondé à l'époque où sont venus le froid et la faim ; le guru des dieux qui affermit le cœur, qui coupe la colère, qui tranche l'infamie, qui confirme le fruit de la pénitence, qui possède la justice utile à la pure sagesse, qui est savant dans les Védas où sont tant de qualités excellentes, qui acquiert la prospérité en s'accroissant dans le onzième séjour où réside le bonheur, et qui a de l'habileté dans l'utile connaissance des neuf figures célestes.

Indra. — Hommage à Bṛhaspati qui donne la grâce ! Hommage au Guru des immortels ! Hommage à l'ombre qui abrite les immortels ! Hommage à la prospérité des immortels ! Hommage à l'amour des immortels ! Hommage à l'âme des immortels ! Hommage à la pierre précieuse des immortels ! Hommage à la couronne des immortels !

Bṛhaspati. — Salut, salut, ô Purandara ! salut à *Indrâṇi* qui plaît par sa beauté ! Salut à Rambhâ et aux autres beautés du ciel ! Salut à la merveilleuse ambroisie ! Salut à la vache d'abondance ! Salut aux admirables richesses ! Salut aux lourds éléphants blancs ! Salut à l'arbre Kalpa !

Indrâṇi. — Écoute, ô mon illustre époux ! Toi qui es le roi des dieux qui ne dorment jamais, dis-moi d'où vient cette chaleur dans le Svarga, où, de tout temps, la foule qui l'habite est rafraîchie par l'ombrage des cinq arbres sacrés, par les kalpas aux fleurs épanouies d'où, comme une pluie de neige, tombe le miel odorant ?

Indra. — Écoute, ô ma belle Çacî! ce que tu dis est vrai. Le Svarga est plongé dans le malheur, tous nos corps étouffent de chaleur; dans un clin d'œil je vais savoir quelle est la cause de cette agglomération de feux qui s'accroissent et se répandent dans notre ciel. O femme excellente! sois sans crainte.

O Dévas! O Munis! O Siddhas! O Kinnaras! O Gandarvas! O Vidyâdharas! écoutez-moi : je n'ai jamais vu une merveille aussi digne de la célébrité. D'où vient le feu qui consume tout le Svarga, ce monde d'or immense, et par qui tous les corps étouffent? Quel est ce feu et dans quel lieu s'est-il formé? Je n'en vois pas clairement la cause, et que doit-on faire, ô dieux?

Les dieux. — O Seigneur! écoute. Sur la terre, sur le penchant de l'Himâlaya, Viçvâmitra impatient fait une ardente pénitence; la chaleur, qui en est le résultat, se répand partout et monte jusqu'à nous : contre ce malheur que pouvons-nous faire?

Lamentations d'Indra (chant). — Comment échapper à ce danger? Comment détruire la pénitence de Viçvâmitra? Comment éloigner ce péril qui nous menace, ce feu de la grande pénitence de Viçvâmitra? Si on lance contre lui les sept nuages, il les attachera; si on lance la foudre aux rayons brûlants, il la dessèchera sans se déranger; si on lance les éléphants, il les chassera; si on lance les flots de l'Océan, il lui servira de barrière, recueillant ses coquillages; si on lance le feu sous-marin, il le prendra dans sa main et l'absorbera; si l'on jette sur lui les montagnes, il les réduira en poussière; si on lance les éléphants blancs qui ont tant de force, il en fera une fine poussière; si on lance les Dévas, il les battra et les

taillera en pièces; si on cherche à l'arrêter par le moyen du soleil et de la lune, il ne cédera pas; il ne cédera pas même à Brahmâ, le dieu aux quatre visages; il ne céderait pas même si le ciel s'écroulait sur sa tête, ô merveille! Il ne frémirait pas dans son esprit élevé, même si dans tous les mondes tout était sens dessus dessous.

Écoutez, Dévas, Munis, Garudhas, Gandarvas, Siddhas et Vidyâdharas! faites-moi connaître une ruse qui pourra triompher de la grande pénitence de Viçvâmitra, dont la ferveur serait inébranlable, même si les mers se gonflaient, si la terre était submergée sous les flots, si les montagnes du monde supérieur de Brahmâ et la large chaudière (le ciel) étaient détruits, même si la puissante montagne du nord s'effondrait.

Les Garudhas et les Gandarvas. — Qu'on accélère la destruction effrayante du monde en le frappant d'un vent impétueux, en lâchant sur lui les sept nuages, en faisant tomber sur sa surface une pluie continuelle qui ne cessera pas même l'espace d'un clin d'œil : à ce prix, la pénitence rigoureuse du grand Viçvâmitra chancellera, l'abandonnera peu à peu et finira par se dissiper : voilà notre pensée, ô maître!

Les Siddhas et les Vidyâdharas. — On peut détruire la pénitence rigoureuse de l'inflexible Viçvâmitra si la mer se trouble et fait *kḍu kḍu,* si de nombreux tonnerres tombent sans cesse en amenant la mort, en faisant chanceler les êtres des huit points cardinaux, en épouvantant le monde qui s'afflige.

Bṛhaspati. — Pour prendre un éléphant, il faut creuser une fosse profonde; pour prendre un tigre, il faut

attacher un mouton comme appât; pour prendre un Muni, il faut des femmes au sourire épanoui : c'est seulement par ce moyen que l'on pourra réussir à vaincre Viçvâmitra.

Indra. — Vous avez bien parlé : c'est ce qu'il faut faire. Jadis, au fond de leurs forêts, des Munis ont renoncé à leur pénitence quand ils ont vu la belle Môhini. Il n'y a pas de richis qui, au milieu de leurs austérités, n'éprouvent aucun trouble, dès qu'ils aperçoivent une femme. Ah! c'est vous qui avez bien répondu, ô mon excellent guru!

Écoutez, ô dieux, faites venir aussi vite que possible Rambhâ. — (*Les dieux*) — Nous la faisons venir tout de suite, Seigneur!

Le directeur au public (prose). — Voyez la manière dont s'avance la sainte Rambhâ vers l'assemblée du grand roi Indra.

Entrée de Rambha (*chœur*). — Elle est venue, Rambhâ, douée de belles et nombreuses qualités, au visage épanoui comme une fleur de lotus, Rambhâ dont l'excessive beauté est comme un vivant éloge de la volupté et de l'amour, dont les yeux ressemblent à ceux des gazelles, et dont les paroles ont la saveur du miel; Rambhâ, belle comme la fleur du nénuphar, et dont la démarche est celle du paon à la queue superbe se déployant comme un tableau aux neuf peintures.

Rambhâ, au visage de lotus, est venue dans la salle du trône, et tout le monde a dit : « C'est le suc d'une liqueur savoureuse, la belle qui s'approche, dont la beauté resplendit de ses gestes amoureux et brille par la souplesse et l'art d'une danse savante, faite pour troubler l'esprit des trois cent trente millions de dieux; Rambhâ aux seins

parsemés de poudre d'or, dont la vue suffit à troubler les Munis qui s'appliquent à persister dans le renoncement de la chair; Rambhâ aux seins joyeux, oints d'une poussière abondante de safran qui répand une odeur forte et délicieuse; Rambhâ aux seins dont les deux globes tremblottent, s'élevent, s'élargissent et se resserrent tour à tour.

Rambhâ. — O prince de ceux qui ne dorment jamais dans le ciel! O véritable Seigneur qui nous faites la grâce de nous gouverner! Je me suis réjouie dans mon cœur, lorsque vous m'avez appelée : Daignez, Seigneur, me faire savoir pour quelle raison.

Indra. — Écoute, ô femme! Kâuçika par sa pénitence pénètre jusqu'ici avec l'ardeur d'un feu destructeur de la connaissance et de la sagesse; nous ne pouvons le supporter : aussi tu vas toi-même détruire maintenant sa pénitence.

Rambhâ. — Pendant que nous marchions, mes compagnes et moi, à l'ombre d'un bocage aux fleurs abondantes, nous rencontrâmes le grand muni Viçvâmitra qui me rendit hommage et m'adressa ces paroles : « Madame, soyez heureuse! » Puisqu'il me considérait ainsi comme un père sa fille, il m'est impossible de lutter contre sa pénitence. O maître! faites donc venir Mênakâ.

Indra. — O Dieux! faites venir en grande hâte, car il nous faut vaincre Viçvâmitra, la belle Mênakâ aux paroles de miel, à la taille qui est un éclair brillant, aux yeux qui sont des cyprins, aux seins qui sont le mont Méru, et à la chevelure pareille à un nuage. — Nous allons la faire venir, maître!

Le directeur au public (prose). — Voyez la manière

dont s'avançe la divine Mênakâ vers l'assemblée du grand roi Indra.

Entrée de Mênaka (*chœur*). — Elle est venue, la divine Mênakâ, qui est une séduction pour le monde qu'elle plonge dans les délices : le *tilaka* sur le front, elle fait voir en elle tous les signes de la passion et le badinage de la coquetterie, jeune fille dont la beauté ressemble à une noble peinture par un sourire joyeux et sensuel et par la grâce du visage, au point que tous les immortels et les Munis des trois mondes sont fascinés à sa vue. Le disque lunaire du visage de la belle Mênakâ dissout la pensée de ceux qui ont obtenu la délivrance par le moyen d'une pénitence véritable. Le disque de son visage dissout la pensée de ceux qui sont devenus insensibles grâce à une pureté parfaite, mais qui, en la connaissant, s'écrient : « Tu es notre délivrance, tu es notre pénitence, ô toi qui plonges dans les délices tes adorateurs qui chancellent et abandonnent l'acquisition de la science! » Mênakâ, les délices du monde, est si belle que tous les dieux s'écrient : « Par Çiva! c'est une merveille! il n'y a dans le monde personne que l'on puisse lui comparer, car elle a du miel sur les lèvres et sur la bouche, et par ses prestiges elle plonge dans la corruption et la stupidité l'esprit de ceux qui l'approchent; existe-t-il une autre beauté célèbre qui puisse être comparée à Mênakâ? »

Mênaka. — Salut! salut! ô prince! Salut à toi qui as mille yeux! Salut à toi qui es le roi des habitants du ciel! Salut, ô brillant Indra! Salut, ô roi à la grâce fraîche! Vous venez de me faire appeler dans la salle du trône : Daignez me dire ce que vous désirez de moi, ô Seigneur!

Indra. — O belle Mênakâ! écoute : Sur le penchant de

l'Himâlaya le richi Viçvâmitra obtient la victoire par une rigoureuse pénitence; pars vite et va détruire la pénitence de ce cruel richi, en mettant en œuvre tous les moyens propres à le fasciner.

Mênakâ. — Il est bien difficile de se tenir en face de celui dont la colère a maudit tous les enfants de *Vasiṣṭha* et les a réduits en cendres. O prince! me sera-t-il donné de vaincre le Muni à la pénitence célèbre et qui a obtenu le pouvoir de créer des hommes à chacun des points cardinaux, comme le dieu aux quatre visages?

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Frants VILLON. *Det store Testament,* oversat i rimede vers af S. BROBERG. — *Copenhague,* 1885, 127 p. in-12.

Très joli volume, remarquable traduction (en vers rimés) et notes précieuses; on ne pouvait attendre moins du talent de M. Broberg et de sa profonde connaissance de notre difficile langue.

J. V.

Τὸ δημότικον ᾆσμα περὶ τοῦ νέκρου ἀδέλφου, ὑπὸ Ν. Τ. Πολίτου. — *Athènes,* 1885, 69 p. in-8°.

Cette magistrale étude sur la Ballade de Lénore en Grèce et dans les pays circonvoisins, avec différentes versions locales (Athènes, Olympe, Paros, hôpital militaire d'Athènes, Varna, Crète, Iles Ioniennes, Grèce continentale, Péloponnèse, Élide) ou littéraires (Fauriel, Legrand-Sathas, etc.) a, dès son apparition, reçu du monde savant l'accueil empressé et le tribut d'éloges qu'elle méritait. Je ne puis que m'excuser de ne pas l'avoir annoncée plus tôt.

J. V.

Durch Central-Brasilien, Expedition zur Erforschung des Schingu im Jahre 1884, *von* KARL VON DEN STEINEN. *Leipzig.* F. A. Brockhaus.

Le résultat très important et inespéré de cette expédition a été la découverte, non loin des sources du Schingu, de la tribu des Bakairis, dans laquelle s'est maintenu, à peu près pur de tout mélange, un dialecte caribe ou galibi. M. Karl von den Steinen a eu la bonne fortune de rencontrer, à cette énorme distance du Venezuela, non seulement un lexique plus complet que tous ceux que nous possédons sauf pour les dialectes chayma et cumawagote, mais encore toute la grammaire synthétique telle qu'elle a été notée au XVIIe siècle, dans la province de Ouarabiche, par les PP. Méland et Pelleprat.

En descendant le fleuve, l'heureux voyageur a trouvé successivement : la tribu des Kustenaus dont l'idiome appartient à la grande famille Moxo-Goajira, qui s'étend de la Bolivie jusque dans l'extrême nord des États-Unis de Colombie, — la tribu des Suyas, dont le parler est gèz, — enfin, les tribus des Manitsauas et des Yurunas dont le parler est tupi.

Mis ainsi en contact avec des représentants des quatre grandes familles linguistiques de l'immense région de l'Amazône et de l'Orénoque, M. Karl von den Steinen a utilisé les documents réunis par Gilij, Martius et Crevaux, pour établir une classification autrement exacte que celle qui a été proposée par le second de ces auteurs. Il a démontré l'inanité de la prétendue famille guck ou coco, et

l'autonomie de chacune des trois familles tupi, caribe et..... *arrouague*. Je me permets de substituer ce nom à celui de *Nu-Sprachen*, par le double motif que le groupe arrouage proprement dit est étroitement apparenté avec le groupe moxo-goajira, et qu'au moment où M. Karl von den Steinen faisait la reconnaissance du Rio Schingú, j'étais arrivé, par l'étude des documents dont je viens de parler, exactement aux mêmes conclusions. Mon travail n'ayant pas vu le jour, la priorité appartient sans conteste au savant voyageur, dont la découverte exercera une influence décisive sur l'étude des nombreux dialectes de la famille caribe.

Il est désormais hors de doute que le galibi de La Sauvage a été, ainsi que je l'ai avancé en 1882 « un baragouin de traité ». Il reste maintenant à dégager du galibi de Pelleprat, du tumawaque de Gilij, du cumawagote, du chayma et du Bakairi de M. Karl von den Steinen, les éléments primitifs de la grammaire caribe, ce qui est relativement facile, et aussi à reconstituer, si faire se peut, l'idiome dont sont issus le goajira, l'arrouague, le moxo et le maïpure.

L. Adam.

Miklosich. *Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen*. Gr. in-8 de 550 pages. *Vienne*, 1886.

Nous n'avons encore eu le temps que de jeter un rapide coup d'œil sur la nouvelle publication de l'illustre slavisant. Cet examen sommaire suffit à reconnaître la grande valeur de cette œuvre. Ce nouvel apport est digne du vaste monu-

ment élevé par M. Franz Miklosich. Tous ceux qui étudient les langues slaves, aussi bien philologues que linguistes, doivent avoir au moins ce Dictionnaire étymologique. L'ordonnancement est scientifique et une table analytique permet de trouver facilement les différents mots cherchés (1). A. H.

(1) Publications slaves récentes :

MIKLOSICH (Fr.). *Dictionnaire abrégé de six langues slaves (russe, vieux slave, bulgare, serbe, tchèque, polonais), ainsi que français et allemand.* Pétersbourg, 1885. in-8, p. 955.

LESKIEN. *Untersuchungen über quantitæt und betonung in den slavischen sprachen.* I. — *Die quantitæt im serbischen.* Leipzig. 1885, in-8, p. 152.

BEZZENBERGER. *Lettische Dialekt-Studien.* Gœttingen, 1885, p. 180.

BROZ (Ivan). Contribution à la syntaxe de la langue croate (*Rad jugoslavenske Akademije*, fascic. LXXVI, pp. 1-69). Agram, 1885.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME DIX-NEUVIÈME

15 OCTOBRE 1886

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Raoul de la Grasserie. — Études de Grammaire comparée. — De la Catégorie du nombre (*suite*)..... 305

Paul Sébillot. — Blason populaire de la Haute-Bretagne (Ille-et-Vilaine)..... 324

Lucien Adam. — De l'incorporation dans quelques langues américaines (*fin*)..... 348

Gérard Devèze. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*)..... 361

BIBLIOGRAPHIE

Léon de Rosny. — *Bibliothèque ethnographique*..... 381

VARIA. — Amour et grammaire 385

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

GRADATION DES LETTRES CARACTÉRISTIQUES DU NOMBRE.

De *k*, *kh*, *h*, on passe d'un côté à l'*a*, d'autre à l'*r*.

L'*l* n'est qu'une modification de l'*r*.

Le *l* se transforme facilement en *d* dans toutes les langues.

De *d* et *t* on passe à l'*s* par la diphthongue consonnantique *ts*.

L'*s* conduit à sa chintante *š*, *ž* et enfin à l'*i*.

D'autre côté, *t*, *d*, en se nasalisant, conduisent à l'*n* et de là à l'*m* (l'Aléoute marque bien la tranformation du *t* en *n*).

L'*m* devient *v*, puis *w*, puis *u*; d'autre côté, se consolide en *p*, *b*.

Telle est l'échelle des transformations.

Quel est le point de départ et la signification de ces caractéristiques?

On ne peut faire que des conjectures.

Une très ancienne forme du nombre doit être le duel, devenu plus tard pluriel; or le caractéristique du duel est *k*. On serait donc parti de cette lettre; le *k* devient *kh*, *r*, *l*, *d*, même *n*.

Vis-à-vis de cette lettre du duel avec ses dérivés se serait trouvé un pluriel proprement dit, peut-être un précédent triel, partant de la dentale *t*, lequel devient *d*, *ts*, puis *s*, puis *š*, *i*, quelquefois nasalisé en *n* ou *m*.

Au système du duel correspondrait la lettre du nombre deux, qui est *k*, *r*, *l*; *kaks* dans les langues ouraliennes (Frédéric Müller en tire l'origine du duel *k* du hongrois et du lapon.) *Rua*, *dua*, *lua*, dans les langues océaniennes et les indo-germaniques; *orl* ou *eul* en chinois.

Au système du pluriel correspondrait la lettre *t*, *s*, *š*, qui est celle du nombre trois dans beaucoup de langues *(tres, toru)*.

Enfin un troisième système de caractéristiques partirait de la labiale *u*, parcourant *w*, *v*, *p*, *b*, *m*; il serait beaucoup plus restreint. Correspondrait-il à un nom de nombre plus élevé, à un quatriel? Il serait téméraire de répondre.

Ce qui est certain, c'est qu'il existe dans toutes ces caractéristiques une série graduée, et que cette série présente trois points culminants, la gutturale-linguale, la dentale, la labiale, entraînant chacune la voyelle qui a le plus de rapports avec elle; que le même peuple a souvent possédé à la fois deux de ces systèmes, celui de la gutturale et celui de la dentale, par exemple; que, lorsque cela est arrivé, l'un a été destiné à exprimer le pluriel, et l'autre à exprimer le duel.

Chaque peuple a-t-il choisi arbitrairement un des trois systèmes ou deux d'entre eux? Non, car la langue est un

produit naturel involontaire. Il ne reste plus d'autre explication de cette diversité que d'y voir soit la suffixation de divers pronoms personnels, soit celle de noms de nombres concrets ; nous préférons cette dernière explication, autorisée par ce qui se passe dans les langues océaniennes lors de la seconde période.

Il ne s'agit d'ailleurs que d'hypothèses qu'on ne peut encore en ce moment vérifier.

Nous avons dit que le pluriel ou le duel ne s'expriment que dans les pronoms et les noms directement, et qu'ils n'atteignent les verbes que par l'intermédiaire des pronoms qui les portent et qui se préfixent ou se suffixent, se préposent ou se postposent au dit verbe. Cela est logique, puisque le nombre est un concept ontologique, et que le verbe n'en est pas un.

Cependant il y a des exceptions très rares, et c'est le moment d'en faire mention.

L'exposant numéral se suffixe directement au verbe :

1° En accadien, 2° en birman, 3° en géorgien, 4° en arménien.

En géorgien, le pronom apocopé du singulier est infixé au verbe, et, pour exprimer le pluriel, on n'infixe pas le pronom du pluriel, mais encore celui du singulier, et on suffixe au verbe un exposant numéral propre qui est *th* ou *n*.

1re personne, singulier, *še-w-i-qwar-eb ;* pluriel, *še-w-i-qwar-eb-th.*

2e personne, *śe-i-qwareb ;* pluriel, *śe-i-qwareb-th.*

3e personne, *śe-i-qwareb-s ;* pluriel, *śe-i-qwareb-en.*

En birman on incorpore aux verbes les particules numérales *kra, ra, kha* ou *kon,* qui se placent entre la ra-

cine et les autres exposants, et ne dépendent pas du pronom.

En arménien, langue indo-germanique, le pluriel du verbe se forme en ajoutant au singulier le suffixe numéral *k* aux deux premières personnes et *n* à la troisième.

En accadien, le verbe se prépose les pronoms des trois personnes *mu*, *iz*, *in*, puis se postpose *s*, qui est le suffixe numéral à lui directement adapté.

Nous verrons plus loin que, parmi les langues qui forment leur pluriel par modification de la consonne initiale, se trouve le poul, qui, lui aussi, applique le nombre au verbe directement sans l'intermédiaire du pronom.

PRÉFIXES.

Les préfixes numéraux sont beaucoup moins généralement employés; ils peuvent facilement se confondre avec les prépositions.

Le chéroqui forme le pluriel des êtres vivants en préfixant *ani*, *uni*, et des autres en préfixant *ti*, *te*, *ts*.

Le quiché préfixe *e* aux inanimés, tandis qu'il suffixe *ob*, *ab*, *eb* aux animés.

Le mame préfixe *e* ou *le*, et quelquefois les suffixe en même temps: *kiahol*, fils; pluriel, *ekiahole*.

L'araucan préfixe *pu* aux animés, et aux autres suffixes on postpose *ica*.

L'odschi préfixe *a*, *em*, *n*; *ti*, tête; pluriel, *ati*; *ura*, maison; pluriel, *aura*; *apata*, poisson; pluriel, *empata*.

En athapaske, le duel préfixe *na*.

En mahtsiak, on préfixe *te* pour le duel, *ne* pour le pluriel.

En moluše, on préfixe *pu* pour le pluriel et le duel; ce mot est une abréviation de *epu*, deux.

Le sumale préfixe *s*, *h*, *y*. Exemples : *det*, homme; pluriel, *si-det; ad*, tête; pluriel, *h-ad; burt b-utu*, grand homme; pluriel, *seburte s-utu*.

L'il-oigob préfixe et suffixe à la fois; il préfixe au masculin singulier *ol*, *o;* pluriel, *il*, *i;* au féminin singulier, *ei*, *en*, *em*, *e;* pluriel, *in*, *im*, *i*. C'est un des exemples de double pluriel que nous avons donné plus haut.

Le nyamnyam préfixe *a*.

INFIXES.

Nous avons expliqué l'origine de l'infixe; c'est le suffixe qui finit par pénétrer dans le mot, surtout quand il consiste en une voyelle longue, il en chasse la voyelle faible et prend sa place.

C'est en arabe que cette manœuvre du suffixe est sensible.

Le suffixe du pluriel masculin est *u*, formant le pluriel régulier. Le pluriel irrégulier ou brisé fait passer cette voyelle *u* dans le corps du mot, qui reprend sa désinence du singulier.

Exemples : *pálaton*, pluriel, *púalon; apálon*, pluriel, *apúlon; páalon*, pluriel, *púulon; páilon*, pluriel, *púilon;*

Quelquefois c'est l'*i* qui se glisse au lieu d'*u*, mais la route avait été ouverte par cette dernière voyelle.

Quant à l'*u* suffixe qui devient ainsi infixe, nous le retrouvons dans d'autres langues comme indice habituel du pluriel, ainsi que *i*.

Le pluriel par infixe a lieu dans d'autres langues que les sémitiques.

Il produit des effets très remarquables dans les langues celtiques, le gaëlique et le welsh, où il consiste dans la forme *i*. Nous remarquerons à ce propos que les langues celtiques, quoique de famille indo-germanique, forment leur pluriel d'une manière tout à fait différente de celle des langues congénères, soit par emprunt à des nations préétablies sur le sol, soit pour toute autre cause.

Le gaëlique a un double pluriel dans les substantifs, l'un extérieur, l'autre intérieur, qui est notre infixe.

Le pluriel extérieur se fait par addition de suffixes avec modification de la voyelle médiane de la racine; c'est un pluriel à la fois externe et interne; nous nous en occuperons plus loin.

Le pluriel intérieur est un infixe; on infixe la voyelle *i*, soit pour marquer le génitif singulier, soit pour marquer le nominatif pluriel : *bard*, poète, pluriel, *baird; oglach*, serviteur, pluriel, *oglaich; solus*, lumière, pluriel, *soluis*.

Quelquefois ce procédé se double du pluriel interne : *fiadh*, daim, pluriel, *feidh; crioch*, la fin, pluriel, *erich; biadh*, nourriture, pluriel, *beidh*.

Le welsh infixe aussi un *i* avant la dernière consonne : *llygad*, l'œil, pluriel, *llygaid; llyffant*, grenouille, pluriel, *llyffaint; offeiriod*, prêtre, pluriel, *offeirioid*.

Dans d'autres mots, l'*i* est infixé au milieu du mot : *sant*, saint, pluriel, *saint; bran*, corbeau, pluriel, *brain; gofant*, forgeron, pluriel, *gofaint*.

Cette infixation modifie souvent les voyelles radicales par influence ou les élimine : *march*, cheval, pluriel, *meirch ; tarw*, taureau, pluriel, *teirw ; ffon*, bâton, pluriel, *ffyn ; aradr*, charme, pluriel, *eydr*.

Cette infixation de l'*i* est plus commune pour marquer le pluriel dans les pronoms, mais alors la voyelle médiane est éliminée. C'est le procédé employé par les langues ouraliennes et samoïèdes.

Mordwin. — 1re personne, *mon* ; pluriel, *min ;* 2e personne, *ton* ; pluriel, *tin ;* 3e personne, *son* ; pluriel, *sin*.

Lapon. — Avec chute de la consonne finale. — 1re personne, *mon ;* pluriel, *mi ;* 2e personne, *ton ;* pluriel, *ti ;* 3e personne, *son ;* pluriel, *si*.

Le duel s'exprime par l'infixation de la voyelle *i*, et alors le pluriel prend *a*.

Wogul. — 1re personne, *am*, pluriel, *man*, duel, *min ;* 2e personne, *nân*, pluriel, *nan*, duel, *nin ;* 3e personne, *tân*, pluriel, *tan*, duel, *tin*.

Le même phénomène est moins apparent en samoyède à cause de la chute de la consonne finale.

Il existe dans diverses autres langues, par exemple en Jukagire, où, dans les pronoms, le pluriel se forme du singulier en infixant *i*.

NOMBRE INTERNE.

De la suffixation du pluriel externe naît peu à peu le premier état du pluriel interne, voici comment. Lorsqu'un suffixe s'agglutine au nom, en vertu du principe phonique

de l'harmonie vocalique, si ce suffixe se compose d'une consonne et d'une voyelle brève, sa consonne demeure, mais sa voyelle se modifie suivant les variations de la voyelle du radical : c'est le résultat direct de l'harmonie vocalique proprement dite; si le suffixe ne se compose que d'une voyelle longue, cette voyelle a plus de force que la voyelle brève du radical, agit alors sur elle par harmonie vocalique régressive, et transforme la voyelle médiane du radical en se mettant à sa place. C'est ainsi que nous avons vu que le suffixe pluriel *u* de l'arabe agissant par influence sur la voyelle radicale la transforme en *u*, puis disparaît elle-même de la désinence, ce qui forme le pluriel brisé de cette langue. Ce n'est pas là encore le pluriel interne véritable; le suffixe a bien remonté jusque dans l'intérieur de la racine, tantôt se juxtaposant à la voyelle médiane comme dans les langues celtiques, tantôt absorbant cette voyelle; mais aucune transformation de cette voyelle ne s'est encore produite; l'indice du pluriel est bien intérieur, mais le pluriel n'est pas interne, c'est-à-dire marqué par la racine elle-même. Mais si ce pluriel intérieur, l'infixe, n'est pas le pluriel interne, c'en est bien le germe; le suffixe inséré dans la racine s'est d'abord juxtaposé à la voyelle médiane, puis a pris sa place, puis l'a modifié, respectant son existence, et même disparaissant après avoir causé cette modification qui le remplace.

La transformation de la voyelle médiane est le premier état du pluriel interne; elle a lieu de diverses manières, et d'abord par l'*ablaut* ou apophonie, c'est-à-dire par un changement complet de voyelle, par une voyelle d'ordre différent. L'effet produit peut ne pas être aussi intense, et

l'*ablaut* n'être qu'un simple *umlaut*, c'est-à-dire une mise en harmonie de la voyelle du radical avec celle du suffixe, affaiblissant la première si la seconde est faible, la renforçant si elle est forte, par une véritable harmonie vocalique régressive, et sans faire passer la voyelle d'une classe à l'autre. Tel est le procédé de l'allemand moderne, d'après lequel *mann* a pour pluriel *männer*, l'*e* faible du suffixe en agissant sur l'*a* médiane du radical pour l'affaiblir en *ä;* dans ce cas, le suffixe ne disparaît plus, comme il le fait souvent dans le premier.

Tel est le pluriel interne portant sur la voyelle médiane. Mais il y a deux autres pluriels internes, c'est-à-dire par modification de racine, l'un au commencement, l'autre à la fin du mot. Voici leur origine, et en quoi ils consistent.

Le préfixe, dans les langues bantou, par exemple (quoique nous ayons fait de ces langues le produit d'une autre période quant à leur caractère principal), s'agglutinant au commencement du mot, s'abrège de plus en plus, et finit par se réduire à une seule lettre; cette lettre, si c'est une voyelle, s'élimine ou se contracte avec celle-ci très souvent, tandis que le préfixe du singulier dans le même mot pouvait consister dans une consonne ou dans une voyelle non susceptible de contraction ou d'élimination. Il en résulte une apparence de pluriel par mutation de voyelle initiale; c'est ce qu'on observe dans la langue pongoué, où les préfixes du cafre se trouvent réduits à leur plus simple expression, et semblent préparés pour produire un tel effet.

Ainsi, dans cette langue, les noms qui commencent par la voyelle *e* la suppriment au pluriel : *epèlé*, assiette, plu-

riel, *pèlé;* ceux commençant par *i*, changent cette voyelle en *a* : *ido*, pierre, pluriel, *ado;* ceux en *o* changent cette voyelle en *i* : *olondu*, fruit, pluriel, *ilondu*. Mais il n'y a là qu'un pluriel interne apparent.

Plus tard, ce pluriel d'apparent devient réel, toute trace de la particule primitive s'étant peu à peu perdue; puis l'esprit humain, s'étant habitué à ce procédé, le retient, même quand il n'a plus la même raison d'être. Ce procédé prend ce caractère dans la langue tamaschek.

Lorsqu'il est bien acquis, il se développe davantage, et agit à son tour par influence. Nous verrons dans ladite langue tamaschek que la voyelle initiale du substantif, changeant au pluriel, fait changer à son tour la voyelle médiane, et même souvent la finale, quand le mot se compose de trois syllabes, causant ainsi l'harmonie vocalique directe de préfixe à racine, comme le suffixe cause l'harmonie vocalique contraire, de suffixe à racine.

L'action du préfixe, souvent à son tour disparu après avoir fait subir cette action à la voyelle initiale du mot, ne se borne pas toujours à modifier cette voyelle; elle peut l'éliminer, ce qui s'explique facilement. La destinée du préfixe agglutiné, mais au fond étranger au mot, est de tomber tôt ou tard (nous verrons le plein développement de cette loi dans la dernière période); mais, s'il disparaît après s'être contracté avec la voyelle initiale, cette voyelle disparaît avec lui, et le pluriel se marque ainsi par chute de la voyelle initiale.

Ce n'est pas tout, et avant de quitter la syllabe initiale du mot, observons que le pluriel s'y forme même par la transformation de la consonne initiale, ce qui est un phénomène des plus curieux, très développé dans la langue

poul, où même des consonnes se changent en voyelles, par exemple *dj* en *i*. D'où provient cet effet? Pour en trouver la cause, reportons-nous à des langues toutes différentes où les mutations des consonnes initiales sont d'usage courant, non pas pour marquer le nombre, mais pour marquer le genre ou des relations grammaticales. Il a été constaté dans ces langues, les langues celtiques, que cette mutation des consonnes vient de l'influence d'une ancienne préfixation. Cette préfixation avait agi sur la consonne initiale, devenue ainsi médiane, de la racine d'après les lois euphoniques; puis le préfixe s'est détaché et la modification a persisté. C'est la même explication qu'on doit donner de la formation du pluriel par modification de la consonne initiale.

On peut en donner une autre qui s'appuie, elle-même, sur le même principe. Dans le procédé de formation du pluriel par réduplication, le japonais modifie la première consonne du mot employé pour la seconde fois; par exemple : *fito*, l'homme, pluriel, *fito-bito*. Il a pu y avoir réduplication d'abord en poul, modification, en conséquence, du second mot dans sa consonne initiale, puis disparition du premier mot.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'en poul, ainsi que nous allons l'exposer plus en détail, ce n'est pas seulement la consonne initiale qui change; c'est, de plus, la syllabe finale tout entière, de sorte qu'il ne reste souvent qu'une seule lettre du même mot, identique au singulier et au pluriel, ce qui rapproche en apparence le pluriel interne du pluriel à expression concrète par mutation entière de racine.

Le dernier pluriel interne se fait soit par la chute, soit

par la transformation de la dernière voyelle ou de la dernière syllabe du mot et pour une cause analogue. Le suffixe s'est combiné avec la dernière voyelle du radical qui l'a absorbé en se transformant elle-même ; ou bien le suffixe a absorbé la dernière voyelle ou syllabe du radical, puis, suivant une loi naturelle, s'est détaché, et en tombant a fait tomber aussi la syllabe qu'il s'était assimilée.

Le suffixe, en tombant ainsi, et en entraînant dans sa chute la désinence avec laquelle il s'était combiné, laisse le radical à nu, et même peut être entamé, tellement que ce radical ainsi tronqué peut se terminer par plusieurs consonnes, et perdre ainsi tout équilibre ; dans d'autres cas, le pluriel peut être ramené à ne plus différer du singulier, et cependant l'esprit humain s'était habitué à cette différenciation. Que fait alors l'euphonie ? Elle rétablit l'équilibre, en remplissant la place restée vide, et dans ce but elle allonge la syllabe finale en la prolongeant par paragogie, c'est-à-dire en redoublant la dernière consonne et en la faisant suivre d'une voyelle longue, ou en l'aspirant, ou en lui donnant une résonnance nasale, ou en la faisant suivre d'une voyelle muette, ou enfin elle la raccourcit pour différencier de nouveau le pluriel du singulier.

Ces principes nous expliquent le mode de naissance et de croissance du pluriel interne ; voyons maintenant ses diverses manifestations.

TRANSFORMATION DE LA VOYELLE MÉDIANE DE LA RACINE.

ABLAUT.

L'ablaut consiste dans la mutation d'une voyelle en une autre d'un ordre différent, par exemple de l'*i* en *a*, ou de l'*a* en *i*, ou en *u*.

Ce procédé se trouve dans les langues diverses suivantes :

1° Dans l'iénissei-ostiake et le kotte. — Ces langues possèdent plusieurs autres manières de former le pluriel, en particulier une autre dont nous reparlerons, et qui consiste à nasaliser la finale du nom ; mais elles le forment aussi en transformant la voyelle médiane.

Iénissei-ostiake. — *Tip*, chien, pluriel, *tap; ses*, fleuve, pluriel, *sās; fas*, tambour magique, pluriel, *fās; des*, œil, pluriel, *deas; χup*, sommet, pluriel, *χōf*.

Kotte. — *Alšip*, chien, pluriel, *alšop; ēg*, chèvre, pluriel, *ag*.

L'autre pluriel se formant par addition d'une nasale à la fin du mot, et les deux procédés se réunissant quelquefois sur le même substantif, on ne peut s'empêcher de comparer ce double procédé de ces langues hyperboréennes à la déclinaison forte et à la déclinaison faible des Allemands.

2° Dans l'irob-saho. — Son pluriel interne se forme en changeant *ā* en *o* ou en *u*, *a* en *i*, *o* et *u* en *a*.

Exemples : *agab*, péché, pluriel, *ágob; dukān*, tente,

pluriel, *dukun; nandāl*, ongle, pluriel, *nāndol; danbar*, front, pluriel, *danbor; gombod*, cendre, pluriel, *gombad*.

3° En dinka. — On raccourcit, on allonge ou on transforme la voyelle médiane.

Rāl, reine, pluriel, *ral; rar*, bois, pluriel, *rōr; atyap*, charbon, pluriel, *atyop; nom*, tête, pluriel, *nim; lyep*, large, pluriel, *līb*.

4° En iukagire, langue hyperboréenne, dans le pronom personnel.

1re personne, *mot*, pluriel, *mit;* 2e personne, *toit*, pluriel, *tit;* 3e personne, *tudel*, pluriel, *titel*.

5° Dans les langues samoïèdes. — L'insertion d'*i* pour former le pluriel des pronoms, insertion que nous avons déjà rencontrée, flotte entre l'infixe et l'ablaut.

6° Dans les langues finnoises. — Il en est de même de l'*i* infixé ou formant un ablaut qui se trouve au milieu du radical dans le pluriel des pronoms, en particulier en mordwin.

7° En albanais. — Cette langue, quoique indo-germanique, forme le nombre et beaucoup de relations grammaticales d'une manière originale. Nous avons à noter ici seulement son pluriel irrégulier dans les noms, dont voici des exemples : *âme*, vase, pluriel, *emœ; biri*, fils, pluriel, *biy-tœ* (*tœ* est un suffixe); *daçi*, bélier, pluriel, *déç*; *derœ-a*, porte, pluriel, *duer; diálycei*, garçon, pluriel, *dyém; dorœa*, main, pluriel, *douar; gyárpœrœi*, serpent, pluriel, *gyœrpœn; groúaya*, femme, pluriel, *grā; kaou*, bœuf, pluriel, *kyé; natea*, nuit, pluriel, *netœ; thési*, sac, pluriel, *thasœ*.

8° En breton-armoricain. — Cette langue a un pluriel dit irrégulier qui se forme, avec ou sans suffixes, en

transformant la voyelle médiane ou toutes les voyelles du singulier.

Exemples : *askourn*, l'os, pluriel, *eskern ; bâz*, bâton, pluriel, *bis-ier ; brân*, corbeau, pluriel, *brini ; krochen*, peau, pluriel, *krec'hin ; dréd*, étourneau, pluriel, *dridi ; enez*, île, pluriel, *inizi ; ero*, sillon, pluriel, *irvi ; greg*, épouse, pluriel, *grag-ez ; louarn*, renard, pluriel, *lern ; mean*, pierre, pluriel, *mein ; troad*, pied. pluriel, *treid*.

La plupart des noms changent donc l'*a* en *i* ou *e*, l'*ou* et l'*o* en *e*.

9° En mannois. — On change *a* en *e*, *o* ou *oa* en *ui*, *e* en *i*, *y* en *i*.

Exemples : *mac*, fils, pluriel, *mec ; doarn*, poing, pluriel, *duirn ; fer*, homme, pluriel, *fir*.

10° En gaélique. — Cette langue, outre un pluriel externe qui consiste dans l'infixation de la voyelle *i* et un pluriel interne qui consiste dans la nasalisation de la syllabe finale, possède un pluriel interne par ablaut, ablaut qui cependant se combine avec l'infixation d'*i*, ce qui constitue un état mixte.

Il en résulte les transformations suivantes : *a* et *o* se changent en *ŭi ; ai*, *ea*, en *ei*, *i ; eo* en *iúi ; eú* en *eoi ; ia* en *ei ; io* en *i*.

Exemples : *long*, navire, pluriel, *luing ; each*, cheval, pluriel, *eich ; seol*, voile, pluriel, *siúil ; deúr*, larme, pluriel, *deóir ; grian*, soleil, pluriel, *grein*.

11° En scandinave. — Le scandinave emploie sous deux formes l'ablaut pour former son pluriel ; voici des exemples de la première forme.

Ketill, chaudron, pluriel, *katl-ar ; skiöldr*, bouclier, plu-

riel, *skiald-ar; giöf,* don, pluriel, *giafar; tönn,* génitif, pluriel, *tann-ar.*

C'est toujours ici la voyelle *a* qui vient prendre la place de différentes voyelles *e*, *ö*.

Deuxième forme. — *Sonr,* pluriel, *synir; fat,* pluriel, *föt; hioriu,* pluriel, *hiöriu; födur,* pluriel, *fedr; gâs,* pluriel, *gæss; mûs,* pluriel, *mys*; *lûs,* pluriel, *lys*; *brun,* pluriel, *ör yn*; *madr,* pluriel, *menn*; *nâit,* pluriel, *nætr*; *hvat,* pluriel, *hvötu.*

C'est ici, au contraire, les voyelles fortes *o*, *a*, *u* qui se changent en voyelles faibles, *y*, *ö*, *e*, *æ*.

Tels sont, et il y en a d'autres, les cas de pluriel formés par umlaut. On remarquera que cet umlaut forme une série que tantôt on monte, et tantôt on descend dans les voyelles.

La série vocalique est en effet *i*, *e*, *a*, *o*, *u*.

L'*a* tient exactement le milieu.

Hé bien! le pluriel se forme tantôt en parcourant la série dans un sens, tantôt en la parcourant dans l'autre.

Quand on prend l'*a* médial, le son devient plus grave, si l'on va du côté de l'*u*, le tuyau vocal s'allongeant; si de l'*a* on va vers l'*i*, le son devient plus haut et plus ténu, le tuyau vocal se raccourcissant.

Il peut donc y avoir ablaut par renforcement, ou ablaut par affaiblissement.

L'ablaut est tantôt par renforcement et tantôt par affaiblissement dans le scandinave, puisque l'*i* y devient *a* (si l'*ö* y devient *a* aussi, c'est que l'*ö* n'est pas l'*o*, mais un son atténué dont nous parlerons plus tard), et que d'autre côté *o*, *a*, *u* deviennent *y*, *ö*, *e*, *æ*.

L'ablaut est par affaiblissement dans les langues celtiques où l'*a* devient *e*, l'*e* devient *i*.

Cet *i* quelquefois au lieu de se substituer à l'*a* ou à l'*o* vient s'y postposer, le mouiller; mais ceci rentre dans une des phases de l'umlaut.

L'ablaut n'existe pas seulement dans les noms pour marquer le pluriel; le grec et les langues germaniques en font un usage courant dans les verbes pour marquer les temps. Il suffit de citer : *singen*, *sang*, *gesungen*, qui suit exactement la série ascendante, et en grec : *derco*, *edracon*, *dedorca*, suivant la même série.

Enfin, le welsh, sous l'influence, il est vrai, de l'infixation de l'*i*, change la voyelle du singulier en suivant la série descendante, savoir : *a* en *ei*, *a* en *y*, *e* en *i* ou *y*, *o* en *y*, *a* en *e*, *ei* en *y*.

Exemples : *marćh*, cheval, pluriel, *meirćh ; draen*, épine, pluriel, *drain*; *cyllel*, couteau, pluriel, *kyllyl*; *careg*, pierre, pluriel, *caryg* ; *davad*, brebis, pluriel, *defaid* ; *asgwrn*, os, pluriel, *esgyrn*.

On y joint quelquefois un pluriel externe : *nant*, ruisseau, pluriel, *nent-ydd*; *saer*, charpentier, pluriel, *seiri* ; *maes*, champ, pluriel, *meusydd*; *brawd*, frère, pluriel, *brodyr*.

UMLAUT.

L'umlaut repose sur une série de voyelles autrement disposée, et nous ne trouvons ce système que dans les langues ouraliennes et dans les langues germaniques, et encore dans les premières ne s'en sert-on pas pour marquer le nombre.

Il en résulte dans les langues ouraliennes l'harmonie vocalique par laquelle le suffixe obéit à la racine. Cette harmonie présuppose que les voyelles font partie d'un des trois groupes suivants, dont la distribution varie quelquefois, mais qui se composent généralement ainsi :

Dures.....	*a*,	*o*,	*u*.
Douces.....	*ä*,	*ö*,	*ü*.
Neutres.....		*e*,	*i*.

Entre les dures et les douces, il y a concordance : *a* correspond à *ä*, qui est son adoucissement, *o* correspond à *ö*, *u* à *ü*.

Dans le même mot une dure ne peut se trouver en même temps qu'une douce; c'est la voyelle de la racine qui l'emporte et qui adoucit ou durcit celle du suffixe.

Plusieurs langues germaniques, surtout l'allemand moderne, établissent la même série, mais la font servir à exprimer le pluriel dans la racine, en suivant comme règle de prédominance le système exactement contraire; c'est la voyelle du suffixe, quand il en est resté une définitivement, qui l'emporte sur le radical.

Voici la série :

Dures.....	*a*,	*o*,	*u*,	*au*,	*ou*.
Douces.	*ä*,	*ö*,	*ü*,	*äu*,	*öu*.

L'*i* ne fait pas partie de la série et est indifférent.

Or, dans les substantifs, les Allemands ont la déclinaison forte et la déclinaison faible. La première consiste à employer une nasale pour désinence numérale, et alors point d'umlaut; la forte consiste à employer la lettre *r* pour

désinence numérale, et alors umlaut dans la racine; la forte se change en la douce correspondante : *mann*, pluriel, *männer*; *wald*, pluriel, *wälder*; *tochter*, pluriel, *töchter*; *wurm*, pluriel, *würmer*.

Il n'y a pas d'umlaut en remontant de la douce à la dure, tandis que l'ablaut existe dans les deux directions.

TRANSFORMATION DE LA SYLLABE INITIALE DE LA RACINE.

Ces tranformations se font : 1° par changement de la voyelle; 2° par changement de la consonne; 3° par chute de la voyelle; 4° par nasalisation.

1° Changement de la voyelle initiale.

C'est le système du berbère et du tamachek.

En berbère, les noms masculins forment leur pluriel en changeant toute voyelle initiale en *i*.

Exemples : *amrar*, vieillard, pluriel, *imraren*; *argaz*, homme, pluriel, *irgazen*; *asgar*, bœuf, pluriel, *isgaren*.

Par exception, ceux qui commencent par *a* le changent quelquefois en *oû* : *ass*, le jour, pluriel, *oussan*.

D'autres noms changent *i* en *a* : *ifer*, la feuille, pluriel, *afrioun*; *idh*, la nuit, pluriel, *adhan*.

Le kabyle va plus loin en faisant varier des voyelles autres que la voyelle initiale sous l'influence de celle-ci, quelquefois toutes celles de la racine : *aserdoun*, le mulet, pluriel, *iserdan*; *amchich*, le chat, pluriel, *imchach*; *agazoù*, la grappe, pluriel, *igouza*; *abarer*, renard, pluriel,

ibourar; *amergou*, grive, pluriel, *imerga*; *azugloù*, joug, pluriel, *izougla*.

Dans les noms féminins, le pluriel se forme par suffixes, et même dans les masculins les suffixes sont souvent concurremment employés.

Le tamachek forme le pluriel en changeant toute voyelle initiale en *i*, en changeant, en outre, la voyelle de la dernière syllabe en *a*, et en ajoutant le suffixe *n*, qui est, en réalité, une nasalisation.

Exemples : *echek*, arbre, pluriel, *ichkan*; *ays*, cheval, *iysan*; *anhil*, autruche, pluriel, *inhal*; *azibara*, sanglier, pluriel, *izibaraten*.

2° Changement de la consonne initiale.

C'est le système de la langue poul. Cette langue distingue dans les noms le genre anthropique et le genre métanthropique. Dans les deux cas, elle forme son pluriel dans chaque mot à la fois : 1° par mutation de la voyelle ou de la syllabe finale; 2° par mutation de la consonne initiale. Mais ces mutations varient suivant les genres.

Les noms du genre anthropique changent la désinence *o* en *be*, et la consonne initiale, savoir : *p* en *f*, *gn*, *g* et *k* en *h*, *w*; *b* en *w*, *v*; *nd*, *d* en *r*; *ti* en *s*; *dj*, *ndj* en *i*.

Exemples : *poullo*, poul, pluriel, *foubbé*; *ganéako*, berger, pluriel, *kanéabé*; *kodowo*, musicien, pluriel, *hodobé*; *badido*, cavalier, pluriel, *wadotobé*; *daddowo*, chasseur, pluriel, *raddobé*.

Les noms du genre métanthropique changent la voyelle

ou syllabe finale en *é*, *i*, et la consonne initiale d'une manière inverse de celle que nous venons d'indiquer pour les noms anthropiques.

Exemples : *fittandou*, âme, pluriel, *pittali; hitandi*, année, pluriel, *kitale*; *ware*, barbe, pluriel, *baé*; *roulde*, nuage, pluriel, *doulé*.

3° Chute de la voyelle initiale.

Dans les langues bullom et temné, le point de départ du nombre n'est pas le singulier, mais le pluriel. Tous les substantifs sont pluriels, et c'est de ce nombre que le singulier se forme.

Or, on obtient le singulier en retranchant du pluriel la syllabe initiale de dérivation qui s'était ajoutée à la racine pour former le thème du substantif. Ces syllabes, dont la chute marque le singulier, sont : *a*, *i*, *n*, *m*, *sī*, *tī*.

Exemples : *apoken*, les hommes, singulier, *poken*; *īrum*, les arbres, singulier, *rum*; *ntui*, les joues, singulier, *tui*; *sīkil*, les singes, singulier, *kil*; *tīfol*, les yeux, singulier, *fol*.

4° Nasalisation de la lettre initiale.

C'est le procédé employé par la langue efik, qui nasalise par l'emploi de *m* ou de *n*, de manière à quelquefois absorber la voyelle initiale pour nasaliser la consonne qui suit :

Exemple : *ète*, père, pluriel, *mète*; *edidem*, roi, pluriel, *ndidem*; *afu*, esclave, pluriel, *nfu*.

TRANSFORMATION DE LA FINALE DE LA RACINE.

Ces transformations consistent en : 1° l'apocope; 2° la nasalisation ; 3° la mutation ; 4° l'allongement ; 5° l'échange des nasales.

1° Apocope.

L'irob-saho, parmi de nombreux procédés pour former le pluriel dans les noms, emploie celui de rechercher la voyelle finale avec ou sans modification de la syllabe précédente. Cette dernière modification, quand elle a lieu, se fait en changeant *a* en *á*, en *o* ou en *ū* par une sorte de compensation. Si une double consonne précède la voyelle finale, on les sépare, et on intercale entre elles, suivant le cas, un *a*, un *o* ou un *u*, d'après la nature de la voyelle précédente.

Exemples : *arura*, serpent, pluriel, *árur* ; *engiró*, écorce, pluriel, *éngir*; *biyaké*, blessure, pluriel, *biyuk* ; *gāsá*, corne, pluriel, *gos*; *hará*, arbre, pluriel, *hor* ; *borsó*, pagne, pluriel, *boras* ; *dorhó*, poule, pluriel, *dórah*.

La langue maba forme son pluriel de la même manière.

Exemples : *berek*, cheval, pluriel, *bere*; *mašik*, homme, pluriel, *mašo*.

Elle retranche *k*, qui est le signe du pluriel.

Plusieurs langues celtiques forment aussi leur pluriel par apocope.

Le breton retranche dans certains mots la désinence du

singulier *en : kaolen*, chou, pluriel *kaol*; *irvinen*, navet, pluriel *irvin*.

Le welsh retranche la désinence *yn : casyn*, fromage, pluriel, *caws*; *adaryn*, oiseau, pluriel, *adar*; *plentyn*, enfant, pluriel, *plant*; *gwybedyn*, mouche, pluriel, *gwybed*; *derwen*, chèvre, pluriel, *derw*; *yden*, blé, pluriel, *yd*.

Enfin l'il-oigob retranche au pluriel de beaucoup de mots le suffixe du singulier : *enderoni*, rat, pluriel, *indero*; *olobiron*, plume, pluriel, *ilobir*; *olbarnodi*, garçon, pluriel, *ilbarnod*.

2° Nasalisation.

La nasalisation est un procédé beaucoup plus fréquent et qui se retrouve dans des langues de la période suivante.

Nous entendons par nasalisation non pas un suffixe en *n* suivi d'une voyelle, ce qui n'est qu'une variété de suffixe, mais la consonne *n* ou *m* soit appliquée avant la consonne ou après la voyelle finale, soit appliquée après la consonne finale par l'intermédiaire d'une voyelle qui ne sert que de point d'appui. Alors il n'y a pas désinence, suffixe, mais affectation de racine.

Cette nasalisation est rarement employée seule, et à côté du pluriel ainsi formé il existe presque toujours un autre pluriel par suffixe, d'où résultent le pluriel fort et le pluriel faible, et si les langues deviennent à flexion dans la période suivante, la déclinaison forte et la déclinaison faible.

L'hindoustani forme son pluriel dans les noms en ajoutant *on*, *n* au singulier, mais seulement aux cas obliques, en intercalant cette nasale avant la désinence casuelle.

Exemple : *mard*, l'homme, pluriel *mard*; génitif, *mardkâ*, pluriel *mardonkâ;* datif, *mardkô*, pluriel, *mardonkô;* accusatif, *mardkô*, pluriel, *mardonkô*.

Il en est de même dans les pronoms; *uskâ* fait au pluriel *unkâ; tu, tum*; *kiskâ, kinkâ*; *jiskâ, jinkâ*.

Le mahratte, autre langue indo-germanique et néo-indienne, forme le pluriel en nasalisant par insertion de *m* :

Pṛhadhana, conseil, pluriel, *pṛadhanna* pour *pṛadhamna*; *bhalla*, effort, pluriel, *bhallam*; *mhadḥata*, secours, génitif, *madhaty-chy*, pluriel, *madhatym-chia*; *atmā*, âme, génitif, *atmeázzá*, pluriel, *admeam-chei*.

Le breton donne à certains noms une nasalisation finale : *barner*, juge, pluriel, *barnerien*; *amezek*, voisin, pluriel, *amezeien*. Il en est de même du gaélique : *brog*, soulier, pluriel, *brogan*; *ordag*, pouce, pluriel, *ordagan*, et du mannois.

Mais le phénomène de la nasalisation est surtout remarquable en sanscrit et en allemand.

Pour le sanscrit, ainsi que nous le prouverons dans la période suivante, on n'a pu réussir avec le seul suffixe *s* et ses tranformations à rendre compte de toutes les formes plurielles; ainsi, par exemple, le génitif singulier est *en as* ou *sa*, le génitif pluriel est en *sams* dans la langue indo-germanique supposée plus ancienne, d'où il est devenu *âm* en sanscrit; le derniers *s* de *sams* est le signe du pluriel; le premier, avec la lettre *a*, est la désinence du singulier; jusque-là tout est logique, mais d'où vient l'*m?* Suivant nous, c'est une seconde formative du pluriel, celle-ci interne et par nasalisation.

En allemand et dans plusieurs autres langues germaniques, la nasalisation joue un grand rôle et y constitue

la déclinaison faible. Son caractère de nasalisation et non de désinence est bien marqué en ce que l'*n* n'est réuni au radical singulier que par un *e* muet ou sourd à peine prononcé. Cette formation s'applique surtout aux noms féminins, sa fonction devient spéciale. Cette caractéristique est si faible qu'elle tombe souvent ne laissant que son *e*, ou abandonnant la racine à découvert.

A un point de vue autre que celui du nombre, la grammaire emploie souvent la nasalisation pour renforcer diverses consonnes.

Le sanscrit marque bien ce rôle tout spécial de la nasalisation d'une manière graphique, en employant pour elle un petit point mis sur la lettre nasalisée, l'*anusvâra*.

Enfin l'arabe emploie la nasalisation pour marquer non plus le pluriel, mais le singulier des noms. C'est la nunnation.

3° Mutation.

Nous avons vu que la langue poule, en même temps qu'elle modifie au pluriel la consonne initiale d'après une loi très remarquable, fait disparaître sa syllabe finale remplacée par un suffixe.

Il y a là une véritable formation de pluriel par mutation de la syllabe finale.

Le mot se trouve ainsi tellement déformé qu'il est souvent méconnaissable.

4° Allongement.

Très souvent une désinence du pluriel et du duel disparaît et alors la seule trace qu'elle laisse est l'allongement de la dernière syllabe du mot.

C'est ce qui arrive dans les langues samoïèdes. Le pluriel et le duel se forment très régulièrement dans le dialecte ostiak-samoyède, où le pluriel est en *t* ou *l* et le duel en *k* : *loga*, le renard, duel, *logâg*, pluriel, *logat* ou *logala* (*l* substitut fréquent de *t*). Mais dans les autres dialectes, les désinences finales s'atrophient; le *k* du duel devient l'aspiration *h*, le *t* du pluriel disparaît, et l'allongement de la dernière voyelle du singulier devient signe du pluriel. Ainsi en iurak, *num*, Dieu, fait encore au duel *num-g*, mais le pluriel, au lieu de *numt* ou *numla*, devient *nû*; *jam*, mer, fait au duel *jamg*, au pluriel *jañ*. Des cinq langues samoïèdes, l'yourak, le tavghy et le jénisséi ont le pluriel semblable au singulier, mais la désinence primitive est remplacée par une apostrophe qui allonge la voyelle qui précède.

En sanscrit, au contraire, c'est le duel qui dérive du pluriel par suppression fréquente de la dernière consonne suffixe, et par l'allongement de la dernière voyelle. Schleicher explique ainsi la désinence du duel nominatif-accusatif sanscrit; la flexion du pluriel est *sas*, celle du duel, en vertu de cette loi, est *sās*, puis *ās*, lequel devient *aŭ*. Le duel de seconde main, comme celui des langues à flexions, n'est dans la forme qu'un pluriel amplifié.

Il est vrai que c'est la désinence qui est traitée ainsi en

sanscrit et non la racine, mais c'est le pluriel considéré comme un radical, à son tour, qui est affecté de la sorte.

5° Permutation des nasales.

C'est un procédé souvent usité pour les pronoms. Il est général dans les langues dravidiennes.

En tamoul *ennei* devient *nammei*; *unnei*, *ummei*; en malayalam, *nân* devient *nâm*; en telugu, *nênu* devient *mêmu*; *nîvu*, *mîru*; en kanara, *nanna*, *namma*; *ninna*, *nimma*; en todo, *ân* devient *âm*; *yen*, *yem*; *nin*, *nim*; en craon, *en*, *em*; *nin*, *nim*.

Telles sont les phases nombreuses de cette cinquième période, la plus vaste de toutes et dans l'espace et dans le temps; c'est alors que l'exposant numéral peut être étudié dans toute sa pureté. A partir de cette époque, et dans les périodes suivantes, il tend à s'amalgamer avec les autres exposants (les racines retournant ainsi à un état qui simule l'état concret), puis à s'en détacher analytiquement et à disparaître.

Raoul DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(ILLE-ET-VILAINE).

1

BAZOUGES-LA-PÉROUSE, canton d'Antrain.

— Les Obe-la-Berne.

Les gens de Trans appellent les habitants de Bazouges *les Obe-la-Berne*, depuis qu'ils se laissèrent voler par les Chouans leurs *bernes* (couvertures de gros fil fabriquées dans le pays). — *Ober* voulant dire « garder », j'explique *Obe-la-Berne* par « Garde ta couverture ». (Comm. de M. BÉZIER.)

2

BAZOUGES-SOUS-HÉDÉ, canton de Hédé.

— Les Étournées (Étourneaux) de Bazouges.

3

BÉCHÉREL, chef-lieu de canton (arrondissement de Montfort); les paysans des environs prononcent : *Bechéré*, *Bechéreu*, *Béchero*.

— Les Oies de Béchérel et les Piquots de Dinan.

A Dinan, on raconte que jadis les « gâs d' Béchero » cognaient un clou dans la chapelle de Sainte-Anne-du-Rocher-en-Quérert, où ils venaient en pèlerinage, et avant de s'en retourner chez eux, ils descendaient au port

et allaient « trempo lou da (tremper leur doigt) dans la grand'mée salée qu'est au bas du port à Dinan ».

— Pâtés de Béchérel.

On donne ce nom, à Rennes, à la galette de sarrasin sur laquelle on casse des œufs qu'on fait cuire en même temps sur le galetier; à Dinan, ce sont des œufs cuits sur la tuile et mis ensuite entre deux galettes chaudes et beurrées.

Parodies du langage en o *de Béchérel.*

Il a passo à Béchero un estourbillon d'ouraïge qu'a casso, briso, ravajo, la p'us belle biaterie (récolte de blé) d' Plouâne.

— D'où qu'tu viens?
— De Béchero.
— Quai faire à Béchero?
— Apprend'e à médito.
— Qué qu'est que médito?
— 'Est ne ren dire et ne ren penso.

4

Betton, canton Nord-Est de Rennes.

Les gâs de Melesse ripostent aux gâs de Betton qui disent :

Les filles de Melesse
N'ont ni tétons ni fesses.

Par :

Ce sont les filles de Betton
Qui n'ont ni fesses ni tétons.

5

Cancale, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Berdauts de Cancale.

— Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres (c'est-à-dire il faut l'envoyer promener). (*Dict. port. des proverbes.*)

6

CADROC, canton de Hédé.

— Les Luhans de Cadro'.

Je n'ai pas d'explication de ce terme, qui est appliqué aux habitants de plusieurs autres communes de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

On m'a dit que Luhan voulait dire braconnier.

7

CÉSEMBRE, île de la rade de Saint-Malo.

— C'est Césembre à mettre à la voile,

dit-on en parlant d'un ouvrage difficile.

8

CHAPELLE-CHAUSSÉE (LA), canton de Béchérel.

— Les Huguenots de La Chapelle-Chaussée.

Allusion probable à un groupe de protestants qui aurait existé dans ce pays au XVIe siècle.

9

CHASNÉ, canton de Liffré.

— Les Chacotins ou Chacotiers de Châné.

On appelle chacotins une sorte de soulier ou de socque dont le dessous est en bois ; au temps jadis, des gens de Châné auraient tué quelqu'un à coups de chacots ou chacotins.

Chacoter veut aussi dire agacer ; chacotin pourrait signifier : de mauvais caractère.

10

CHERRUEIX, canton de Dol.

— Les chian de Cherrueix.

A Cherrueix, un pêcheur allait à la mer avec un chien, circonstance à ce qu'il paraît remarquable. Les gens des pays voisins disent en plaisantant, quand ils veulent se moquer d'un Cherrulain :

— Mon peûre (père) a passé par là, v'la des pas d'chian.

11

CHATEAUGIRON, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Mesure de Châteaugiron. (Noël DU FAIL, t. I, p. 59, éd. Assézat.)

Dans le sens de forte mesure; on dit de même dans les Côtes-du-Nord : « Mesure de Lamballe ».

— Andouilles de Châteaugiron.

12

CUGUEN, canton de Combourg.

— En train
Comme les filles de Cuguen.

Quand les filles de Cuguen vont à la messe, la première qui passe l'échalier dit :

— Que je sé en trin!

— Et ma don', répond celle qui suit.

13

COESMES, canton de Rhetiers.

— De Coësmes à Sainte-Colombe,
On entend les poules pon're.

Ces deux bourgs sont en effet peu éloignés l'un de l'autre.

14

CHIENNÉ, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Mademoiselle, si vous vouliestes...
— Et de queusse ?
— Être la laine de nos brebisses.
Pour être la mère de nos petisses,
J'vous ainderas à faire vot' maucelée (tâche),
Pour cette réciée (après-midi).
J'v's en ferai tant manger,
De pain et de galette,
Qué v's en kerveriesse.
— Alleste. (Allez-vous-en.)

C'est une facétie que l'on récite pour se moquer de la manière de parler des gens de Chienné.

15

DINARD, arrondissement de Saint-Malo.
— Les Seigneurs de Dinard.

Les gens de ce pays passent, aux yeux de leurs voisins, pour être orgueilleux et fiers.

16

DOL, arrondissement de Saint-Malo.
— Fièvre de Dol. (Noël DU FAIL, t. I, p. 279.)

Ce pays était jadis très marécageux, et partant exposé aux fièvres.
— Les Méreiaoux, les gens du marais.

17

DOURDAIN, canton de Liffré, arrondissement de Rennes.
— Les Pol de Dourdain.

Il y a à Dourdain beaucoup de familles de ce nom.

18

ÉPINIAC, canton de Dol.

— Badiou d'Épiniac.

Les cerises en sont renommées.

19

ERCÉ, canton de Liffré.

— Les fiérauds d'Ercé.

— Les fiers d'Ercé.

Les gens d'Ercé, commune riche et instruite, sont bien habillés; de là ces surnoms.

— Les Huguenots d'Ercé.

Au temps de la Ligue, le château du Bordage était occupé par les protestants et la partie des habitants d'Ercé appartenaient à la religion réformée.

20

FOUGÈRES, chef-lieu d'arrondissement.

— Les sorciers de Fougères.

Les Fougerais sont plus superstitieux que leurs voisins, et il y a, aux environs, m'a-t-on assuré, nombre de devins et de sorciers qui sont souvent consultés.

21

GAHARD, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné; prononcer G'hard ou Guehard avec une forte aspiration de l'*h*.

— Les Malpropres de G'hard.

Ce dicton a pu être justifié autrefois; maintenant il ne l'est plus.

— Les luhans de Gahard.

On m'a dit que ce mot voulait dire braconnier; on prétend aussi que les gens de Gahard avaient vendu le bon Dieu.

— Les Marmoutiers de Gahard.

Il y avait à Gahard un prieuré; peut-être est-ce l'origine de ce surnom.

— Andouilles de Gahard.

22

GOSNÉ, canton de Saint-Aubin-du-Cormier; on prononce *Gueûna* ou *Gôneu*.

— Les Chouans de Gosné.

Gosné était une commune chouanne environnée, surtout à l'Ouest, de pays très attachés à la Révolution.

— Les Cantaches de Gueûna.

Ce surnom leur vient de ce que, pendant la Révolution, ils attaquèrent, en un endroit de la forêt appelé Cantache, un convoi du gouvernement.

— Les Mangeous d'confitures de Gueûna.

— Les Faiseux d'confitures de Gueûna.

Ce sont les gens de Gosné qui ont introduit à Ercé et à Gahard, il n'y a guère plus de dix-huit à vingt ans, l'usage de faire les confitures de pommé avec du marc de cidre. Auparavant, le pommé était uniquement fait avec des quartiers de pommes auxquelles, parfois, mais rarement, on ajoutait un peu de cidre.

23

HÉDÉ, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Comme la poste de Hédé,
Quatorze lieues en quinze jours.

Parodie du langage de Hédé :

— Es-tu de Hédé?
— Ah! oui, j'en sé.
— As-tu l'cu p'lé?
— Ah! oui, je l'ai.
Dansons, va don', les cu p'lés, les cu p'lés,
Dansons, va don', les cu p'lés de Hédé.

Il y a une parodie semblable, faite sur le parler de Tinténiac; les gens des deux pays se la renvoient, et souvent cela finit par des coups.

24

Iffs (Les), les I's, canton de Béchérel.

— On t'enverra à la commune des Iffs manger de la galette le jour de la Fête-Dieu.

Ce dicton, encore en usage, est une allusion à une légende rapportée en ces termes par Ogée :

« Un habitant de la commune des Iffs, qui n'était rien moins que religieux, voulut, contre l'avis de sa femme, faire une galette de blé noir pendant la procession de la Fête-Dieu, le 14 juin 1629 ; après qu'elle fut faite, il la rompit pour la manger, mais à l'instant il fut couvert du sang qui sortait de cette galette avec abondance. Ce fait fut vérifié, dit l'auteur (Ogée ne dit pas son nom), par Jacques Dormet, vicaire général de Saint-Malo, en présence de Guillaume Le Gouverneur, évêque de ce diocèse, le 21 juillet de la même année. »

— Les Étournées (Étourneaux) des I's.

25

Izé, canton de Vitré.

— Les Chouans d'Izé.

26

Kergus : c'est probablement de l'ancienne famille de ce nom qu'il s'agit dans le dicton suivant, encore en usage à Dinan :

— C'est comme les valets de Kergu', qui n'ont soif que de morceaux.

27

Janzé, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Chapons de Janzé.

28

Lécousse, canton de Fougères.
— Le sermon du curé de Lécousse.

Ce sermon était jadis célèbre, et on en parlait proverbialement pour désigner quelque répartie naïve ou fine.

On raconte qu'un jour le curé de Lécousse monta en chaire et dit à ses ouailles :

— Mes frères, quand je serai devant Dieu, il me dira : « Monsieur le curé de Lécousse, qu'avez-vous fait de vos paroissiens ? » Je me cacherai, de honte. « Monsieur le curé de Lécousse, qu'avez-vous fait de vos paroissiens ? » me demandera-t-il pour la seconde fois. « Seigneur, bêtes vous me les avez donnés, bêtes je vous les rends. »

29

Liffré, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rennes ; Livré, commune du même canton.

Les Chacotins de Livré,
Les Étourniaux de Liffré.

J'ignore le sens et l'origine de ces deux dictons que personne n'a pu m'expliquer dans le pays.

Voici la parodie du langage en *ia* des gens de Livré :

Mon p'tit via (veau),
Qui ne ba (boit) ren que d'l'ia (eau),
Il est tout d'même bia (beau).

30

Mélesse (*M'lesse*), canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Elle est à la mode de Melesse,
Elle n'a ni tétons ni fesses.

Ce dicton vient sans doute de la manière dont les femmes de ce pays s'habillaient, s'aplatissant les seins, et faisant en sorte de ne point trop marquer leur taille.

31

Mézières, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Loups de Mézières.

Ce surnom leur vient, dit-on, de ce que la plupart du temps ils sont vêtus de peaux de biques.

— Les Gas de Mézières, la cressonnette leur lèverait bien sur la figure.

Ce sobriquet fait allusion à leur malpropreté.

32

Montauban, arrondissement de Montfort; il y a un étang dont les carpes sont renommées; on dit en proverbe :

— Carpes de Chaillou.

33

Mouazé, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.

— Les Prodhommes de Mouazé.

— Les Prodhommes
I' prennent le temps comme le bon Dieu loux l'donne.

Il y a, à Mouazé, un si grand nombre d'habitants qui s'appellent Prodhomme que, sans les sobriquets qu'on leur donne, il ne serait pas possible de les distinguer.

34

Paramé, canton de Saint-Malo.

— Les Mulets de Paramé.

Jadis, ils étaient, dit-on, têtus comme des mulets.

35

PLEINE-FOUGÈRES, arrondissement de Saint-Malo.
— Les Chevriers.

Leur costume se compose d'une peau de bique pendant l'hiver.

36

PLEURTUIT, canton de Dinard.
Les habitants se nomment Pleurtudis, Pleutudines.

37

RANCE (LA), rivière.

La rive gauche s'appelle Côte d'Afrique, et ses habitants sont dénommés par les Malouins « Gas de la Côte d'Afrique ».

(Comm. de M. Paul HERCOUET.)

38

REDON, chef-lieu d'arrondissement.

— Village de Hadé,
Y vaut mieux déjeûner que souper.

Hadé est un village près de Redon.

— Redon,
Petite ville, grand renom.

— Marrons de Redon.

— Tout d'un à-ras, comme les filles de Redon,
Qui n'ont ni fesses ni tétons.

Cette prétendue parcimonie de la nature à l'égard du beau sexe s'applique aussi bien aux filles de Betton, de Servon, de Baulon, de Saint-Erblon, de Châteaugiron, de Langon, de Lieuron, de Paimpont, etc.

Il y a une variante : Tout d'une venue...

(Comm. de M. L. DECOMBE.)

39

RENNES, chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine.

— Faire l'épaule rennaise.

Recevoir mal ou d'un air contrarié.

— Tu es de la rue Vasselot,
Où l'on entend à demi-mot.

La rue Vasselot est une ancienne rue de Rennes.

— Poulardes de Rennes. (LE MAOUT, *La Moutarde celtique.*)

— Beurre de la Prévalaye.

— Pauvre mercerot de Rennes. (VILLON, *Grand Testament*, x, 411.)

Ces dictons ne sont pas les seuls qui aient été usités à Rennes. Il y en eu d'autres jadis, ainsi que le prouve la note qui suit, et sans doute, même encore maintenant, on en recueillerait d'autres.

Il existe dans le trésor des chartes de Bretagne une curieuse ordonnance de police de 1478. On y lit ce qui suit :

« Ouez le ban du Duc, nostre Souverain Seigneur.

« L'on vous fait savoir de nouveau, en renouvelant les ordonnances, prohibicions et deffenses d'autres foiz faictes, qu'il est prohibé et deffendu, de l'auctorité de la court de Rennes... (Suivent les défenses aux habitants d'avoir des porcs chez eux, — de parcourir la cité après neuf heures du soir avec des armes ou sans lumière, — de porter des armes dans la ville même en plein jour...) ... est prohibé esdictz habitans de non faire bandes, assemblées ne batailles les ungs contre les autres, s'entre appeler *griffons Crannays*, *natiffs Barbarins*, ne autrement que chascun par son nom, ès peines davant dictes. »

Cette ordonnance de police fut publiée dans les rues et carrefours de Rennes, les 12 et 13 juillet 1478, et la publication en fut renouvelée trois ans après, le 27 août 1481.

Que peuvent bien vouloir dire ces épithètes de « griffons Crannays » et de « natiffs Barbarins », très injurieuses, paraît-il, et causes de désordres graves, puisqu'elles ont pu, à plusieurs reprises et à plusieurs années d'intervalle, émouvoir le duc de Bretagne et la cour de Rennes ? (Comm. de M. L. Decombe.)

40

Romillé, canton de Bécherel.

— Les Haut-Bouétous de Romillé.

On les appelle ainsi parce qu'ils crient comme des pendus en menant leurs chevaux :

Là-haut, mon boudet, etc...

41

Rétiers, chef-lieu de canton, arrondissement de Vitré.

— Cidre de Rétiers.

42

Saint-Aubin-du-Cormier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fougères.

— Les Patauds de Saint-Aubin.

Pataud, sous la Révolution, était synonyme de patriote; les Patauds de la petite ville de Saint-Aubin étaient en opposition avec les « Chouans de Saint-Jean », petite commune voisine.

— Saucisses de Saint-Aubin.

43

Saint-Brieuc-des-Iffs, canton de Bécherel.

— Les Boucous d'cheuves de Saint-Bérieu.

J'ai expliqué l'origine de ce dicton dans le conte intitulé : *Les Boucs de Saint-Brieuc-des-Iffs*, n° 62 des *Contes des Paysans et des Pêcheurs*.

— Les Boucs et les Cheuves.

— Les Bitauquins.

On appelle aussi Saint-Brieuc-des-Iffs la paroisse des Bitauquins, nom dont j'ignore le sens et l'origine.

44

SAINT-BRIAC, canton de Pleurtuit.

— Les Coquées de Saint-Briac.

A cause de leur coiffure appelée « coq ».

— Les Pissepiss de Saint-Briac.

45

SAINT-COULOMB, canton de Cancale.

— Les Ducs de Saint-Coulon'.

Allusion à la richesse des seigneurs qui habitaient les nombreux châteaux de cette commune voisine de Saint-Malo.

47

SAINT-GEORGES-DE-CHESNAY, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

Parodie du parler de ce pays (1).

— Bonjou', ma ga'ce Fanchette.

— Bonjou', ma ga'ce Nânnoneu (Nannon, Anne).

— Comment t' portes-tu, ma pauv'e ga'ce Fanchette?

— Mais ça va p'tit à p'tit; et té, ma pauv'e ga'ce Nânnoneu ?

(1) En ce pays comme dans nombre de communes de Haute-Bretagne, ga'ce ou garce veut dire simplement fille, comme dans l'ancien français, et l'on n'y attache aucun sans injurieux.

— Ah ! dame, ma pauv' fille, je ne sé p'us ga'ce ; dame ! je sé mâriée.

— Combien as-tu de chasses (d'enfants) ?

— Dépée (depuis) n'y a tras (trois) ans, le mâle n'est pas ben rapide : 'né cor que doù (deux).

— Ah ! t'n'homme te laisse ben tranquille ; i' t'embête pas bel et ben.

— Et l' câraû (le blé noir) est-i' bon par sez ta ?

— Ah ! ma pauv' fille, entr' l'un et l'aut'e ; je n'mangeons p'us guère de galette. J'avons du péraou (du poiré) qui va au trop (qui est trop fort). Dimanche matin, à la messe à Sin George, not'homme était à l'église ; i' n'en jeta des vuerdaillées (des vesses) ; Monsieu' Recteu' en disant sa messe i' s'serra' (serrait) le bout du nez ; ça puette (puait) dans toute l'église ; mais c'était l'effet du péré (poiré), tiens, ma pauv' ga'ce.

* * *

— Les Mal-peignés de Saint-Georges.

— Les Mal-bérouessés de Saint-Georges.

Allusion au peu de soin que les gens de ce pays apportent à leur toilette.

47

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Chouans de Saint-Jean.

Allusion au rôle des habitants de ce pays pendant la guerre civile.

48

SAINT-LUNAIRE, canton de Dinard.

— Les Arcules (Hercules) de Saint-Lunaire.

49

SAINT-MALO, chef-lieu d'arrondissement; on appelle parfois les habitants des Saint-Malouins.

— Les Peletas de Saint-Malo.

Allusion aux nombreux armements que Saint-Malo fait pour Terre-Neuve; certains marins se nomment Peletas.

— Il a été à Saint-Malo, les chiens lui ont mangé les mollets. (LEROUX DE LINCY.)

— Il a té à Saint-Malo, les tiens ont mié sés molléts.
(Flandre, HÉCART, *Dict. Rouchi.*)

Proverbe qui tire son origine des célèbres chiens, gardiens de Saint-Malo.

— Il est de Saint-Malo,
Il entend à demi-mot.

— Comme à Saint-Malo, où, lorsqu'on voit un étranger, on lui dit: « Quand partez-vous? »

Les Malouins ont la réputation d'être peu hospitaliers.

— Craquelins de Saint-Malo !...

crient les marchands dans les rues de Rennes; à cela on répond :

— Tu en as menti,
I'sont d'Pleurtuit.

— Saint-Malo, la cinquième partie du monde.

Ce dicton était surtout usité au temps de la puissance de Saint-Malo, ville aujourd'hui bien déchue.

Les Malouins adressent à leurs voisins de Saint-Servan la formulette suivante :

Les Saint-Servatins dans un brigaud (vignot),
Les Malouins leur chient d'en haut.

Les Servatins ripostent par :

Les Malouins dans un pertus,
Les Saint-Servatins leur chient dessus.
(Comm. de M. Paul HERCOUET.)

— Tant du Naye que du Sillon,
Les meuniers sont des larrons.

Il y avait autrefois sur le Sillon de Saint-Malo et sur la Naye à Saint-Servan d'assez nombreux moulins; la plupart ont disparu.

50

SAINT-PÈRE, canton de Saint-Suliac.

A Saint-Suliac, on blasonnait autrefois les habitants des communes voisines. Cela se psalmodiait sur un ton monotone :

Les agonis de Saint-Père,
Les bâtonniers de La Gouesnière;
A Châteauneuf les Teignoux,
Les voleurs de Saint-Guinoux.

Les gens de Saint-Père-Marc-en-Poulet passaient pour être très querelleurs; même entre eux ils *s'agonisaient* de sottises; ceux de La Gouesnière étaient batailleurs et jouaient du bâton; à Châteauneuf, les maisons basses, humides et privées d'air étaient peu favorables à l'hygiène : les galeux et les teigneux y abondaient; enfin, les gens de Saint-Guinoux avaient la réputation d'être les plus maraudeurs du pays. (Comm. de M. L. DECOMBE.)

51

SAINT-SERVAN, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Capucins de Saint-Servan.

Saint-Servatins,
Culs de chiens.

52

SAINT-SULIAC, canton de Châteauneuf.

La Ville-ès-Nonais, érigée en commune depuis trente ans à peine, était précédemment un village dépendant de Saint-Suliac. Or, de tout temps, il a régné une certaine animosité entre les gens du *bourg* (de Saint-Suliac) et ceux de la Ville-ès-Nonais.

Ils se blasonnaient de cette façon : les gens de la Ville-ès-Nonais criaient à ceux de Saint-Suliac :

« Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Vilain bourguignon ! »

Et ceux de Saint-Suliac ripostaient :

« Tocson, tocson ; tocson déviré ! »

Puis on s'attaquait à coups de pierres et quelquefois on se prenait corps à corps, et les horions pleuvaient de part et d'autre. On m'a cité un habitant de Saint-Suliac, âgé d'une soixantaine d'années, qui porte au front une cicatrice encore très apparente, provenant d'une blessure reçue dans un de ces combats que les enfants se livraient entre eux au sortir de l'école, après l'échange obligatoire des épithètes de « bourguignon » et de « tocson ». Aujourd'hui on ne se bat plus, mais on continue de se blasonner en s'appelant bourguignon et tocson.

J'ai demandé à des habitants de Saint-Suliac et de la Ville-ès-Nonais la signification de ces épithètes, et voici ce qu'ils m'ont appris : Chez eux « bourguignon » ne veut pas dire originaire de la Bourgogne, mais *habitant du bourg*

(de Saint-Suliac). L'adjectif *salé* fait allusion aux occupations habituelles des gens de Saint-Suliac qui, au siècle dernier, et même il y a cinquante ans tout au plus, étaient presque tous occupés aux salines de la Goutte et de Malécaire, établies dans les estuaires que forme la Rance, au nord du bourg, et qui sont aujourd'hui à peu près abandonnées.

Vous voyez qu'il est facile de saisir ici le rapprochement entre l'explication de Pasquier et celle que j'ai recueillie. Quant au sens de « l'épée au côté » et de « la barbe au menton », on n'a pu me renseigner d'une façon satisfaisante; je pense que c'est une allusion aux manières d'autrefois, un peu provocatrices et hautaines, des gens de Saint-Suliac, qui, gagnant plus d'argent sur les navires et dans le commerce du sel, alors florissant, traitaient un peu cavalièrement ceux de la Ville-ès-Nonais et du Port-Saint-Jean, qui se contentaient de labourer leurs terres ou de conduire, sur la Rance, les chalands qui transportaient à Saint-Malo et à Saint-Servan les pommes de terre, les céréales et les bois à brûler, que l'on embarque encore aujourd'hui dans l'anse des Bas-Champs et dans celle de Mordreuc. Ce qui semble d'ailleurs confirmer mon hypothèse, c'est la riposte des bourguignons de Saint-Suliac qui, — fiers de la supériorité que leur donnaient leur aisance relative et peut-être un peu la plus grande facilité qu'ils avaient de s'instruire soit à l'école du bourg, soit par le frottement avec les équipages des navires fréquentant leur port, — appelaient dédaigneusement « *tocsons dévirés* » les habitants des villages voisins que l'impraticabilité des chemins et l'éloignement du bourg privaient, pendant une partie de l'année, des bienfaits de

l'école, qui n'avaient point ou fort peu de relations commerciales, et dès lors gagnaient moins d'argent. *Tocson*, dans le langage populaire de l'Ille-et-Vilaine, veut dire un homme grossier, sans éducation, un lourdaud, un *bedas*, comme on dit aux environs de Rennes. Quant à l'épithète *déviré*, elle est facilement explicable pour tous ceux qui sont familiarisés avec le langage pittoresque des populations de notre littoral : *déviré* est employé pour *dérivé*, c'est-à-dire, littéralement, qui s'en va à la dérive. Dès lors, *tocson déviré* s'explique ainsi : *homme sans éducation, que l'on ne peut gouverner.*

(Comm. de M. L. Decombe.)

— Les margatiers.

— Les morgatiers de Saint-Suliac.

D'après Madame de Cerny, ce surnom vient de l'usage de fumer les champs avec des morgates (seiches).

— Les ânes de Saint-Suliac.

C'est une allusion à la fois aux nombreux ânes employés à Saint-Suliac, et à une légende que Madame de Cerny y a recueillie et dont voici la substance :

Saint Suliac avait établi nn monastère, semé du blé et planté des vignes. La Rance n'était alors qu'un faible ruisseau qu'on traversait sur « deux mâchoires d'ânes »; et en face de Gorot se voyait la métairie de Rigourden, dont les ânes vinrent un jour brouter l'enclos des moines, qui, au bout de quelque temps, les aperçurent et les chassèrent. L'abbé alla reprocher au fermier sa négligence ; mais il ne garda pas mieux ses ânes, et un matin l'abbé les trouva broutant sa vigne, et les frappa de sa crosse en les maudissant.

Le propriétaire alla à la recherche de ses ânes qu'il trouva immobiles près de l'enclos, la tête retournée sur le dos. Saint Suliac finit par les délivrer de cette position incommode, et les ânes s'en allèrent en faisant un tel bruit que le saint, pour ne plus en être incommodé, élargit la Rance et lui donna la dimension qu'elle a aujourd'hui.

On voyait naguère dans les caves du presbytère un tableau sculpté en relief, fort vieux d'après la grossièreté du travail, et représentant les ânes la tête retournée sur le dos. (*Saint Suliac et ses légendes*, p. 13-15.)

53

SAINT-SYMPHORIEN, canton de Hédé.

— Les *hec* à galettes de Sainte-Forien.

Leurs voisins les accusent d'être gourmands et de sonner l'*Angelus* à onze heures et demie, pour être plus tôt prêts à s'approcher de la *hec*, sorte de grille en bois sur laquelle on dépose les galettes.

54

SAINS, canton de Pleine-Fougères.

— Les Moutons de Sains.

Les éleveurs de mouches à miel, « moutes à mié » en patois.

55

SOUGEAL, canton de Pleine-Fougères.

— Les Vent'es jaounes de Sougea.

Les jupes des femmes y sont très courtes.

56

TINTÉNIAC (prononcer Tinténia), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo.

Aux environs de Tinténiac, les enfants psalmodiaient, sur un air assez semblable à celui de « Orléans-Beaugency », les vers suivants, qui forment une sorte de géographie mnémotechnique :

Tinténia,
Et Quoùbéria (Québriac).
Hédeu (Hédé),
Gévezeu (Gevézé),
Lanhouet, Langau (Langouet),
La Chapeulle et sin Gondran,

Cadro', les I's (Cardroc, les Iffs),
La Baûssaine est vis-à-vis ;
Et Saint-Bériou (Saint-Brieuc-des-Iffs)
Qu'est diq'u'à d'ssous :
Tout ça s'ent'bitte (touche),
Et les bique, bique,
Bouc, bouc, bouc.

— Les Culs plats de Tinténiac.

Il y avait jadis beaucoup de tisserands.

Parodie du langage en a *de Tinténiac.*

— Es-tu d' Tinténia ?
— Ah ! oui, j'en sa.
— As-tu l'cu plat ?
— Ah ! oui, je l'a.
— Dansons, va don', les cu-plat de Tinténia.
Dansons, va don.

Ce couplet, qui se chante dans les auberges, surtout au moment des fauches, amène parfois des rixes. (Voir Hédé.)

57

TRANS, canton de Pleine-Fougères.

— Les Cheuv's de Trans.

Quand les gars de Sougeal rencontrent ceux de Trans, ils leur disent :
— Quin, v'la les cheuv' de Trans, faoue qu' n'en leu fout' eune brûlée.

— Les Gourganiers de Trans.

Les Mangeurs de fèves.

58

VANDEL, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Luhans de Vandel.

Le même dicton s'applique aux habitants de Gahard.

59

VEZIN, canton de Rennes.

— Comme les filles de V'zin
Qui sont lasses dès le matin.

60

VIEUXVIEL, canton de Pleine-Fougères (on prononce Vieuxvié).

— Les Oriquets.

..... Oriquet
Du bas du Vieuxvié,
Catholique
Comme eune veuille bourrique;
Chrétien
Comme un vieux chien.

— Les Penachous.

Les Mangeurs de pommes de terre. (Comm. de M. BÉZIER.)

61

VIEUXVY, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les filles de Vieuvy
Qui sont vicieuses comme des pies.

62

VITRÉ, chef-lieu d'arrondissement.

A Vitré, au Rachapt, quand une parente ou amie vient vous voir, on commence par lui demander quand elle s'en va. Voici la formule :

— Et quand t'en vas-tu, ma gueuse?
Comment te portes-tu, ma gueuse?
Que je sis donc contente de te vâr.

Gueuse (sans injure), terme dont se servent entre elles, pour s'appeler, les tricoteuses de la rue du Rachapt. (Comm. de M. Bézier.)

— Bagĕ de Vitrĕ.

Pâte de fine farine, non levée et cuite au four, ayant beaucoup d'anologie, sauf le volume, avec les *Craquelins dits de Saint-Malo*, et qui se fabriquent au Bourgneuf-en-Pleurtuit.

Paul SÉBILLOT.

DE L'INCORPORATION

DANS QUELQUES LANGUES AMÉRICAINES

(*Suite et fin*)

II

Suivant M. Brinton, l'état mental holophrastique des Américains se manifeste non seulement par l'*incorporation*, mais encore par le *polysynthétisme*. La même impulsion psychologique détermine l'emploi des deux procédés qui l'un et l'autre tendent à l'expression de la proposition en un seul mot. Aussi, ayant parlé de préfixes, de suffixes et de juxtaposition, le savant professeur avertit-il que ces termes n'ont point dans la linguistique américaine la même portée que dans les langues aryennes et dans les langues agglutinatives. « Dans les langues polysynthétiques, les préfixes, les suffixes, la juxtaposition, sont destinés à former non des mots, mais des sentences, à exprimer non pas une idée, mais bien une proposition. *This is a fundamental logical distinction between the two classes of languages.* »

Que l'incorporation aboutisse, dans quelques langues américaines, à l'expression de la proposition en un seul mot, je n'y contredirai pas. Mais que les éléments réputés

polysynthétiques soient affixés à un nom ou à un verbe pour exprimer toute une proposition, voilà qui n'est pas très clair, et je me permets de trouver plus intelligible cette simple formule de Duponceau que « le caractère général des langues américaines consiste en ce qu'elles réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un mot ».

Quoi qu'il en soit, M. Brinton entend creuser entre les langues américaines et les langues de l'ancien monde un abîme infranchissable : la logique n'est point la même des deux côtés de l'Atlantique. Dans l'ancien monde, où la raison prédomine sur l'imagination, les affixes servent à former des mots, et les mots expriment des idées ; dans le nouveau monde, où l'imagination prédomine sur la raison, les affixes servent à former des sentences, et celles-ci expriment des propositions. L'état mental est ici polyphrastique, il est là-bas holophrastique.

La logique n'étant point la même, les procédés différeront. En effet, M. Brinton dit textuellement : « Le polysynthétisme est une méthode lexiologique, applicable aux noms et aux verbes, laquelle emploie non seulement la juxtaposition avec aphérèse, syncope, apocope, etc., mais encore des mots, des formes de mots et des éléments phonétiques de signification n'ayant point d'existence qui leur soit propre. *This latter peculiarity marks it off altogether from the processes of agglutination and collocation.* »

Ainsi, le *polysynthétisme* et l'*agglutination* constituent deux procédés par juxtaposition et affixation ; mais le premier diffère absolument du second en ce que les mots, les formes de mots et les éléments phonétiques de signification juxtaposés ou affixés n'ont point d'existence indivi-

duelle. Tandis que l'agglutination juxtapose ou affixe des éléments doués par ailleurs d'une vie indépendante, le polysynthétisme juxtapose ou affixe des éléments n'ayant point d'existence propre.

Toute la théorie du polysynthétisme se réduit à cette différence prétendue entre les éléments juxtaposés ou affixés, car M. Brinton n'attache qu'une importance médiocre à la composition emboitante indéfinie, et il fait remarquer avec raison que les mots de dix, quinze et vingt syllabes ont été forgés par les missionnaires, que les composés de cette longueur ne sont point usités dans la conversation (1), et que le langage usuel est comparativement simple.

A remonter au début de la période qui a suivi l'état monosyllabique, il est infiniment vraisemblable que le radical juxtaposé, dont la signification s'était amoindrie au profit du radical principal, a conservé durant quelque temps encore une vitalité telle qu'il a pu continuer à être employé isolément avec sa signification première. Mais, à la longue, la plupart des radicaux subalternisés sont tombés à l'état d'affixes, c'est-à-dire de particules dépourvues d'existence propre et rendues, par l'effet des lois phonétiques, méconnaissables au point de ne pouvoir plus être rattachées à leurs radicaux que par l'analyse scientifique.

(1) On lisait dans le *Journal des Débats* du 22 janvier 1878 : « Le *Cambrian News* annonce que dans la session quaternaire du Merioneshire, le vicaire de *Llanfairpwllgwyngyllogertysiliogogogoh* a été amené devant le tribunal de Dolgelly et accusé d'avoir obstrué la voie principale de cette ville. Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que ce nom d'un village d'Anglesea n'est qu'une abréviation du nom véritable ».

Il est même arrivé fréquemment que ces radicaux ont disparu de la langue sans y avoir produit aucun mot proprement dit. En magyar, par exemple, le radical ou plutôt le mot *bele* « viscera, intestina, medulla, nucleus » a vu sa signification propre s'amoindrir par l'effet de la juxtaposition, sans néanmoins cesser d'exister : *Nugulma-bele* « dans mon repos » (Oraison funèbre), *bele-t, bele-k* « entrailles, intestin », etc. Mais, postérieurement, *-bele* est devenu le suffixe *-be*, puis le suffixe *-ba*. Ex. : *kert-be* « dans le jardin », *haz-ba* « dans la maison ». Ainsi, le radical, subalternisé par la juxtaposition, est tombé à l'état de suffixe méconnaissable, sans toutefois disparaître de la langue. Par contre, le radical, qui est devenu le suffixe du comitatif : *-vel, -val* (*kefé-vel* « avec la brosse », *atyà-val* « avec le père », *kert-tel* « avec le jardin », *haz-zal* « avec la maison »), se retrouve bien dans le suomi *veli* « ami, compagnon, » mais il a disparu du magyar (1). De même, en allemand, si le mot *schuh* « soulier » subsiste, encore bien que sa signification ait été amoindrie par sa juxtaposition au radical *hand* « main » : *hand-schuh* « gant », le radical *doom, dom* « jugement, connaissance », a disparu, après avoir donné naissance au suffixe *-thum*. Ex. : *Christen-thum* « chrétienté », *Heilig-thum* « sainteté », *Ligen-thum* « propriété », *Bis-thum* « évêché », etc.

Au surplus, que le radical juxtaposé et amoindri continue à subsister ou disparaisse, toujours est-il que le procédé agglutinatif a pour effet de transformer des radicaux vivants en affixes, des mots pleins en mots vides.

(1) *Éléments de grammaire magyare*, par Ch. de Ujfalvy.

Voyons maintenant en quoi les mots vides des langues américaines différeraient des mots vides des autres langues.

« Nous avons, dit M. Brinton, comme *éléments polysynthétiques :* les pronoms possessifs inséparables qui, dans beaucoup de langues, sont adhérents aux noms des parties du corps et aux noms de parenté ; — les particules dites *generic formatives,* qui sont préfixées, suffixées ou insérées pour indiquer à quelle classe les objets appartiennent ou quelle est leur substance ; — les désinences affixées aux noms de nombre, pour indiquer la nature des objets comptés ; — les particules négatives, diminutives ou amplificatives, qui portent avec elles certaines conceptions d'un caractère général, etc. Ces éléments sont constamment employés dans la formation des mots, mais généralement ils ne sont point eux-mêmes des mots, car ils n'ont point d'existence propre dans le langage. *They may be single letters, or even merely vowel-changes and consonantal substitutions ; but they have well defined significance.* »

Dans plusieurs langues américaines, certains noms sont toujours affectés d'un indice possessif. Ainsi, en Cree, où « les noms de parenté ne s'emploient qu'avec les pronoms possessifs et jamais avec l'article, on ne peut dire *le fils, le frère* (1) ». Soient, dans cette langue, *ni-kosis* « mon fils », *ki-kosis* « ton fils » : les pronons *ni-, ki-* n'ont point d'existence indépendante, mais les pronoms *-ni, -si,* qui indiquent la possession dans les formes finnoises *talo-ni* « ma ferme », *talo-si* « ta ferme », et les pronoms qui indiquent l'auteur de l'action dans les formes latines

(1) *Grammaire de la langue des Cris,* par le P. Lacombe.

ame-m « que j'aime », *ame-s* « que tu aimes », *ame-t* « qu'il aime », sont absolument dans le même cas. En quoi donc, ici, la formation polysynthétique diffère-t-elle de la formation agglutinative? Les indices *ni-*, *ki-* ne sont-ils point des affixes au même titre que les indices *-ni*, *-si*, et n'est-ce point par l'effet de la juxtaposition que les radicaux, exprimant la personnalité d'une manière indépendante, ont été réduits à cet état? M. Howse a répondu d'avance à ces questions en disant : « The possessive pronouns are expressed before nouns as the personal before verbs, *that is in the abbreviated form.* » Quant à l'état mental révélé par ce fait que les noms de parenté et les noms des parties du corps ne sont généralement point usités *in abstracto*, on ne peut, je crois, l'expliquer par la prédominance de l'imagination sur la raison.

Je suppose que l'appellation de *generic formatives* désigne les désinences à l'aide desquelles on forme, en Cree, un certain nombre de noms, comme : *mustus-we-yân* « peau de buffle avec le poil, robe »; *amisk-we-yân* « peau de castor avec le poil, *wapus-we-yân* « peau de lièvre avec le poil », *papaki-we-yân* « étoffe mince de laine, chemise », *mustus-w-egin* « cuir de buffle », *mosw-egin* « peau d'orignal », *mikw-egin* « drap rouge », *masina-higan-egin* « papier », *waskway-âttik* « bois de bouleau », *minahik-w-âttik* « bois d'épinette », *masinahigan-âttik* « crayon », *totos-abuiy* « liquide des mamelles, lait »; *masinahigan-abuiy* « encre », etc. Il est certain que les éléments juxtaposés *-yân* « poil, laine », *-egin* « cuir, drap, papier », *-âttik* « bois », *-abuiy* « liquide », n'ont point d'existence propre. Ainsi, *-âttik* ne s'emploie que juxtaposé, et il existe à côté de lui un nom in-

dépendant : *mistik* « arbre, morceau de bois, pièce de bois ».

Pour que le procédé par lequel les noms qui précèdent ont été formés soit reconnu n'être point le procédé de l'agglutination, il faudrait démontrer que les suffixes *-yân*, *-eyin*, *-âttik*, *-abuiy*, ne proviennent pas de radicaux ayant eu primitivement une existence propre. Or, M. Brinton ne paraît pas être en mesure de tenter cette démonstration, car, après avoir constaté que les *particules verbales* du Kechua constituent non pas des mots, mais bien de simples suffixes, il se contente de citer un passage de l'*Organismus der Kechua-Sprache*, dans lequel M. von Tschudi pose la question d'origine sans la résoudre : « Die Verbalpartikeln sind theils pronominalen Ursprungs, theils aber sind sie Wurzeln oder Stämme von Verben, die entweder nie zur selbständigen verbalen Entwickelung gelangten, oder nicht mehr gebräuchlich gevissermassen Ueberreste eines frühern Stadiums der Sprachentwickelung sind. »

Dans la dernière de ces deux hypothèses, les particules proviennent de radicaux ayant eu originellement une existence propre, et c'est bien par l'effet de la juxtaposition, c'est-à-dire par le procédé agglutinatif, que ces radicaux ont été réduits à l'état d'affixes. Au contraire, dans la première hypothèse, à laquelle vraisemblablement M. Brinton se rangera, les affixes en question sont des radicaux mort-nés, demeurés dans les parties profondes de la langue, et qui, n'ayant point affleuré à la surface comme mots indépendants, auraient dès l'origine rempli la fonction d'affixes.

Aussi longtemps que la démonstration de cette origine n'aura point été faite, je m'en tiendrai à l'avis très judi-

cieux de M. Fried. Müller que les formes verbales du kechua sont, comme celles du turk, le produit de l'agglutination.

C'est également par ce procédé que le Dakotah a formé les verbes dans lesquels, au moyen des six préfixes *pa-*, *na-*, *ya-*, *ba-*, *bo-*, *ka-*, on spécifie soit l'instrument servant à l'action et le mode de cette action, soit la cause naturelle de celle-ci. Ex. : *pa-ksa* « rompre avec la main », *na-ksa* « rompre avec le pied », *ya-ksa* « rompre avec la bouche », *ba-ksa* « séparer en coupant avec un couteau ou avec une scie », *bo-ksa* « séparer en perçant ou en tirant », *ka-ksa* « rompre en frappant avec un bâton ou avec une hache », *pa-ktan* « courber avec la main », *na-ktan* « courber avec le pied », etc.

J'ai dit ailleurs (1) que la *dérivation verbale spécifique* est un mode de formation inconnu aux langues de l'ancien monde ainsi qu'à un grand nombre d'idiomes américains, mais qu'elle s'est développée quasi à l'infini dans les langues des groupes algonquin et dené. Or, dans un écrit antérieur (2), j'avais abordé la question d'origine en ces termes : « Il y a aujourd'hui, en cree, un grand nombre de désinences significatives que l'on ne peut ramener à des thèmes et qui sont employées pour exprimer en composition des idées représentées par des mots indépendants paraissant n'avoir aucun rapport avec elles. Mais on trouve, çà et là, engagés dans des composés, quelques-uns

(1) *De la Dérivation verbale spécifique, de l'emboîtement et du polysynthétisme dans la langue dakota*, 1877.

(2) *Esquisse d'une grammaire comparée des dialectes cree et chippeway*, 1876.

des mots indépendants; et tout porte à penser que les désinences, avant d'être, suivant l'expression chinoise, des mots *vides*, c'est-à-dire des mots subordonnés, ont été des mots *pleins*, c'est-à-dire existant par eux-mêmes. Si je ne craignais pas de me lancer dans le champ des hypothèses, j'oserais soupçonner que le cree actuel renferme, au point de vue lexiologique, comme deux couches qui se seraient superposées l'une à l'autre. »

Je soupçonne, aujourd'hui encore, que durant la période de l'agglutination, un certain nombre de radicaux, vidés par l'effet de la juxtaposition, ont été suppléés, puis définitivement remplacés par d'autres radicaux, lesquels ont formé des mots indépendants.

M. Brinton range parmi les *éléments polysynthétiques* les désinences numérales qui varient, en quiché, en maya et en cakchiquel, suivant que l'on compte des paroles, des files, des poignées, des gouttes, des miettes, des paquets, des poutres, etc. Ex. : des paroles : 1 *hu-pah*, 2 *ca-pah*, 3 *ox-pah*, 4 *cah-pah*, 5 *oo-pah*; des files : *hu-rabah*, *ca-rabah*, *ox-rabah*; des poignées : *hu-mog*, *ca-mog*, *ox-mog*, etc. Or, il suffit de feuilleter le vocabulaire fort incomplet dont Brasseur a fait suivre sa grammaire quiché, pour se convaincre que la plupart des particules numérales sont autant de mots formés de radicaux encore très vivants. Ex. : *-qulah* « des paires », *qula* « ensemble », *qule* « se marier » ; *-mog*, *-lep* « poignées », *mog* « poignée, réunir, amonceler, faire de la force avec la main, s'emparer », *lep* « poing, poignée, suspendre, porter à la main »; *-telah*, *-yatah*, *-borah* « bottes, faisceaux qui se portent sur l'épaule ou sous le bras », *tel* « porter sur l'épaule », *teleba* « palanquin », *yat* « lier ensemble », *yatah* « chose attachée, fagot »,

bor « réunir »; *-buzah*, *-tziz* « des plis, des coutures », *buz* « plier », *buzu* « tordre », *tziz* « coudre, enfiler », *tzizla* « coudre rapidement »; *-gat*, *-perah* « des tranches, des galettes, des feuilles de papier », *gat* « couper », *per* « morceau, tranche », *perah* « divorcer »; *tanah* « des chapitres », *tan* « cesser, arrêter », etc.

M. Brinton fait figurer au nombre des *éléments polysynthétiques* les particules négatives, diminutives et amplificatives qui s'affixent soit aux noms, soit aux verbes, dans les langues américaines comme dans un grand nombre de langues de l'ancien monde. La question débattue étant toujours la même, je passe à l'examen des phénomènes de flexion interne que M. Brinton revendique au profit du polysynthéthisme.

MM. Baraga et Lacombe ont donné le nom générique de *Changement* à l'ensemble des cas de flexion affectant la première voyelle du verbe algonquin, au mode subjonctif. Avant eux, Eliot avait noté le phénomène en le dénommant improprement *Flattened vowel*. M. Brinton le signale comme étant d'ordre polysynthétique, encore bien qu'à ses yeux « cette obscure particularité de la grammaire algonquine n'ait point encore été expliquée d'une façon satisfaisante ». J'avoue n'avoir pas été, en 1876, plus perspicace que MM. Baraga et Lacombe; mais il me paraît que le problème a été heureusement résolu par M. Howse. Après avoir constaté qu'au mode indicatif, la réduplication de la syllabe initiale, avec flexion de la voyelle ou la préfixation de *i* long, indiquent le plus souvent que l'action est généralisée, rendue indéfinie dans le temps, c'est-à-dire qu'elle se fait habituellement, qu'elle est réitérée, M. Howse constate que la même indication

est donnée, au mode subjonctif, par la flexion de la première voyelle, soit en une voyelle longue, soit en une diphtongue, et il s'exprime ainsi dans la syntaxe, au § VII : « The Flat or altered Vowel is the sign of *Indefinite* time and indicates in the Verb what is *continuous*, habitual, natural as opposed to what is *accidental*. It is equivalent to the iterative Indicative, and is found in the subjunctive mood only. » Cela revient à dire, très exactement, que la continuité de l'action dans le temps est marquée tantôt par la réduplication de la syllabe initiale avec flexion vocalique, tantôt par la flexion de la première voyelle avec allongement. Or, considérés en eux-mêmes, ces deux procédés ne diffèrent point essentiellement de procédés analogues, en usage dans plusieurs familles linguistiques de l'ancien monde.

J'en dirai autant des cas de flexion interne signalés dans le chacta, où la partie antérieure des thèmes verbaux est modifiée non seulement par la flexion ou l'allongement de la première voyelle, mais encore par l'insertion d'une syllabe, par la préfixation d'une diphtongue, par celle de la voyelle *a*, etc.

D'une manière générale, on peut dire que les modifications subies dans leur partie antérieure par les thèmes verbaux de l'algonquin et du chacta constituent des aggravations phonétiques, correspondant à un renforcement de l'idée verbale, et que ce procédé n'est, en réalité, qu'une atténuation du procédé primitif et quasi universel qui consiste dans le redoublement ou la répétition du radical.

M. Brinton s'empare, pour confirmer sa théorie du polysynthétisme, d'un passage de l'Avertissement dont le

P. Montoya a fait précéder son *Tesoro guarani-español*. Il y est dit textuellement : « El fundamento desta lengua son particulas que muchas dellas por si no significan, pero compuestas con otras, o enteras, o partidas (porque muchas los cortan en composicion) hazen vozes significativas ; a cuya causa no ay verbo fixo, porque se componen destas particulas o nombres con otras ». La citation est heureuse. Mais, quand on lit attentivement ce qui suit, on voit que le P. Montoya a voulu purement et simplement prévenir le lecteur que les thèmes verbaux étant conjugués au moyen de préfixes, il faudra, pour les trouver dans le *Tesoro*, « quitar las particulas y ir à lo fixo ». Soit, par exemple, *añemboé* « je m'instruis, j'apprends ». Le lecteur est averti que pour connaître la signification de ce verbe, il devra élaguer les deux particules *a* (indice du pronom-sujet de la 1re personne), *ñe* (indice de l'action reflexe), et chercher le thème *mboé*. En effet, à la page 215, *mboé* est donné avec la signification de « enseñar », mais comme ce thème est formé de *mbo* pour *mo*, particule causative, et de *é* « destreza, enseñanca, aptitud, habilidad, aprender, rezar, leer, estudiar, induzir, agradar », le lecteur est renvoyé de *mboé* à *é*, où il trouve entre autres formes : *che-é catu* « j'ai dextérité, je suis adroit » ; *a-mbo-é* « je fais adroit, je rends habile, j'enseigne » ; *c-ñe-mbo-é* « je me rends adroit, je m'instruis », etc.

Que les particules *ñe*, *mbo* ne s'emploient qu'en composition, cela va de soi et importe peu, la question étant uniquement de savoir si ces affixes proviennent oui ou non de radicaux ayant eu une existence propre.

Quant aux indices pronominaux, leur affixation ne prouve nullement qu'ils ne soient pas issus, eux aussi, de

radicaux indépendants. Le P. Montoya les qualifie de particules et les met sur la même ligne que les indices de réflexion et de causalité, parce qu'ils se préfixent, au lieu de se suffixer, comme en espagnol et en latin.

Conclusion

Étant donné que l'expression fâcheuse de *Polysynthéthisme* est consacrée par l'usage pour caractériser ce fait incontestable que généralement « les langues américaines réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un mot », je maintiens avec MM. Hovelacque et Vinson que le polysynthétisme ne constitue point un quatrième état morphologique ; et, si grande que soit l'autorité de Humboldt, je me permets de penser que la théorie de l'holophratisme est due « à la prédominance de l'imagination sur la raison ».

Lucien Adam.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Indra. — L'homme qui se met en colère et s'irrite, l'homme qui ose faire un meurtre, l'homme qui abonde en malédictions, l'homme dont la pénitence est éminente, sont d'ordinaire soumis par les femmes qui inspirent les désirs ardents. Il ne faut pas que tu hésites à éloigner ce péril.

Mênakâ. — O chef des Dânavas, toi qui nous as dit de venir, salut ! O maître ! je vais trouver le *riṣi*, qui sur la terre aime les pénitences les plus fortes, pour détruire cette pénitence par le badinage de mes paroles et le regard de mes grands yeux. O maître ! voyez mon pouvoir !

Indra (prose). — O Mênakâ ! par quelque moyen que ce soit, il faut que vous alliez détruire la pénitence de ce Viçvâmitra. — Maître ! je vais la détruire.

Le directeur au public (vers). — Mênakâ, dont la taille est semblable à l'éclair, dont les lèvres rouges faites pour blâmer avec mesure laissent échapper de vives paroles comme des joyaux, s'avance vers le superbe Viçvâmitra pour éloigner le malheur qui menace les suras et les hommes de la terre battue par les vagues.

Le directeur au public (prose). — Si vous demandez : qu'est-ce que ceci ? voyez comment la divine Mênakâ arrive du monde des dieux dans le but de détruire la pénitence du grand Muni Viçvâmitra, sur le penchant de l'Himâlaya.

Entrée de Mênaka (*chœur*). — Elle est venue, la belle et joyeuse Mênakâ aux gestes lascifs, à la démarche caressante ; et soudain tous les nobles et illustres Munis ont eu le cœur attendri, car, avec sa parole abondante aux sucs d'ambroisie qui a le don de fasciner, avec son badinage et son éternelle danse, elle a tous les enchantements de la femme passionnée, qui met de la délicatesse dans les jeux de l'amour au milieu même de toute la violence de la passion.

Les yeux de Mênakâ qui, semblables à des cyprins, triomphent de l'amour, peuvent détruire la pénitence des nobles Munis à l'esprit puissant et à la volonté forte. A la vue des lèvres de corail de Mênakâ, si belles et si douces quand elles s'entr'ouvrent, les rochers de pierre inébranlables et toutes les citadelles de l'univers se renverseront ; à l'approche de la clarté de son oreille, semblable à un miroir, le plus beau qu'on ait trouvé dans le monde, les savants qui comprennent le but des quatre Vêdas perdront leur âme vive ; à la vue de son beau front qui ressemble à la lumière de la lune et qui porte le rouge *tilaka*, le cœur et les yeux des jeunes hommes s'obscurciront par le nuage de la passion sensuelle. Les taches jaunes de sa peau, s'élargissant, croissant de plus en plus avec abondance, s'abaissant, se redressant et s'élevant tour à tour, finissent par mépriser en quelque sorte la cruche d'or (le soleil), en rivalisant avec lui, et prennent une telle grosseur qu'elles

l'emportent sur la trompe de l'éléphant, qui est une merveille dont parle le monde entier. Mênakâ s'est embellie de bijoux, elle a enduit son beau corps de la poussière d'une poudre odoriférante, mêlée à la poudre de sandal qu'on appelle l'onguent d'or.

Pierre précieuse de la montagne qui frappe et tourmente l'esprit, Mênakâ fascine les dieux et attendrit la trinité unique; pierre précieuse qui tourmente Kâma par des désirs lascifs, Mênakâ triomphe des Nâgas, séduit ceux qui sont dans le monde, adoucit ceux qui ont l'excellence (les chefs), excite le feu de la luxure chez toute personne qui la regarde ; si l'on demande quelle est la dimension de la poignée de sa main belle par sa petitesse, on répond : « elle est comme cela » ; Mênakâ brille par sa taille dont la petitesse remarquable lutte contre celle d'une liane ; elle brille par un corps sans défaut, qui s'avance avec une splendeur telle qu'on pourrait la payer du prix des quatorze mondes et du monde des Nâgas, qui tous sont arrêtés par sa superbe ceinture et ont les yeux fixés sur son voile.

Mênakâ apporte avec elle, chaque jour, le désir par l'or pur de ses expressions pleines de finesse et la vertu de ses douces paroles ; la déesse, qui marche avec un corps abondant en amour, a vu la limite incomparable de toute la science qui donne le plaisir ; elle a la beauté de l'éclair qui brille dans l'atmosphère ; c'est une jeune perruche dont les attraits sont la perfection même, remarquable par la beauté de ses formes amoureuses. Mênakâ n'est-elle pas une perle de vie, qui ne perd jamais son éclat, perle rejetée par les flots de la mer ? N'est-elle pas une pierre précieuse qui ne peut être percée ? N'est-elle pas une

éclatante peinture ? N'est-elle pas une lumière qui ne peut plus recevoir de chaleur ? N'est-elle pas une fleur qui ne peut être ravie ? Est-il possible qu'on lui oppose jamais un refus ? Avec elle n'y a-t-il pas une plénitude du désir ? L'excellence des suras ne réside-t-elle pas dans cette déesse ?

Voyez s'avancer la belle Mênakâ, parfumée, aux gestes lascifs et joyeux : ses signes de beauté sont innombrables, et sa danse ressemble à celle du paon bigarré ; voyez s'avancer cette jeune beauté, à la démarche superbe, dont les seins tremblotent, dont la taille flexible est ornée de cercles de grelots qui font *kala kala,* dont la mince cheville est embrassée par des anneaux retentissants.

Mênakâ et sa confidente. — Holà ! femme ! Navaratnamâlâ ! — Quoi, madame ? — Il me semble que celui-ci ressemble au grand *riṣi* Viçvâmitra. Comment faire ouvrir les yeux d'un pénitent aussi absorbé par ses austérités et comment attirer son attention ? Comment lui inspirer de la passion pour moi ? Comment détruire cette pénitence ? Il ne me vient aucune idée, mon amie. — Ce grand richi Viçvâmitra n'ouvrira jamais les yeux ! Mais je suppose que, si tu allais en face de lui, du côté d'où souffle le vent, frappé par le parfum que tu dégages, il ouvrirait peut-être les yeux. — Je vais le faire.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà, Kâlâgni ! — Maître ! — Qu'est ceci ? Il passe de notre côté l'odeur d'un excellent parfum. — Eh ! frère Kâlanêmi ! — Quoi, frère ? — Voilà un parfum que nous ne sentons pas et dont lui seul s'aperçoit ; d'où vient-il donc ? Je n'y comprends

rien. Est-ce le parfum de ces fleurs de *koḍi?* Est-ce le parfum de ces fleurs de *kôra?* ou de ces fleurs d'*érukku?* ou bien de ces fleurs d'érythrine? — O notre maître! de plus en plus se répand un agréable parfum qui vient de l'intérieur de la forêt, où abondent le sandal, le *pârijata*, le *tchampaka*, l'*açôka*, le *punnei*, l'agalloche aux bouquets de fleurs épanouis; le cassia doré, le safran, le cotonnier, le *pandanus*, le rouge *kaḍambu* et le manguier. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Il y a longtemps que je fais ici pénitence, et je n'ai jamais senti un parfum aussi admirable; une odeur comme celle d'aujourd'hui suffit à troubler l'esprit le plus acharné dans la méditation. Allez, ô enfants, en chercher soigneusement la cause. — Nous y allons, maître!

Maître! maître! ce qu'a dit votre divinité est la vérité même. — Quelle chose dis-tu être la vérité? — Au sud de l'endroit où votre divinité fait sa pénitence, au pied d'un arbre... — Quoi donc?... — Il y a quelque chose de surprenant. Maître! maître! si on la regarde, les yeux sont éblouis. — Ah! qu'est-ce que cela? Ah! — C'est une flamme, seigneur! ou bien c'est la lumière du soleil. Maître! ce n'est pas tout. — Alors quelle est donc la chose qui éblouit vos yeux? — Nous allons encore une fois voir ce que c'est, ô maître! — Allez donc voir et revenez vite, enfants! — Nous allons regarder et nous allons revenir, ô maître!

Holà! frère Kâlanêmi! la beauté de cette femme vaut bien trois quarts de *fanon* (1) ou même l'empreinte de

(1) Un fanon d'or ou chacra, c'est-à-dire 1 fr. 60.

six sous. — Qu'est-ce donc, frère Kâlâgni ? C'est toi qui parles ainsi... un quart, un demi-quart de fanon !... l'empreinte, l'empreinte de trois sous ! Maître ! maître ! — Quoi, enfants ? Je ne vois rien. — Seigneur ! au pied de cet arbre vient de briller l'éclat d'une lumière. — Qu'est cela ? Holà ! enfants ! cette lumière, comment arrive-t-elle ? Comment s'en va-t-elle ? Comment brille-t-elle ? Comment demeure-t-elle ? Que venez-vous me chanter ? Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Existe-t-elle, cette splendeur ? Et comment se trouve-t-elle ici ? — Maître ! maître ! un nuage, deux cyprins, un fruit de bryonia, deux cruches d'or, au bout de ces cruches un pot de miel (1) : tout cela se trouve dans cette splendeur, ô maître ! — Où se trouve cette splendeur, enfants ? — La voilà ! elle est tout droit en face de moi : regardez, maître !

Ah ! ah ! ô femme ! fallait-il que tu vinsses me chercher si loin ? Si tu m'avais adressé une invitation en me priant de venir te voir, aurais-je pu me rendre auprès de toi ?... Holà Kâlâgni ! — Maître ! — Holà ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Mes deux yeux suffiront-ils pour examiner la beauté de cette femme ? — Maître ! maître ! nous aurons six yeux ; mais que ferait-on de deux yeux ? — Comment ! six yeux ! — Maître ! maître ! mes deux yeux, les deux yeux de mon frère et les deux yeux de votre sainteté ne font-ils pas six yeux ? Ces six yeux ne sont pas même suffisants pour regarder cette beauté. — Va-t'en, coquin ! enfant malicieux ! Pour contempler sa beauté, il ne suffirait pas même de six yeux, ni de mille, ni de dix mille, ni de cent mille... O Hara ! Hara ! ô Çiva ! Çiva !

(1) La chevelure, les yeux, la bouche, les seins et les mamelons.

Viçvâmitra (chant). — Mes yeux ne sont pas suffisants, ô Hara! Hara! ô Çiva! Çiva! une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour examiner la beauté des femmes aux cheveux ornés de pierreries; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour voir une beauté qui ressemble à celle de la lune à l'époque de l'automne où le ciel est parsemé de nuages; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour voir cette agréable beauté qui resplendit avec la vivacité d'un éclair, et triomphe par des paroles plus douces que la canne à sucre; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour contempler cette beauté, ornée de superbes pendants d'oreille et semblable à *Paḍmâ* (*Lakṣmî*), dont l'éminente pureté est faite de splendeur.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Enfants! apportez ce siège et mettez-le là. — Eh! frère Kâlanêmi! — Quoi, frère? — La lutte contre les femmes n'est pas l'affaire d'un jour; c'est l'affaire même de plusieurs jours.

Viçvâmitra (chant). — Est-ce un rubis resplendissant? Est-ce une saveur divine? Est-elle une pureté sans tache, la femme aux charmes séduisants qui se tient avec fierté devant moi? Est-ce l'union par l'amour? Est-ce une guirlande aux neuf pierres précieuses, celle qui avec des membres de diamant se tient devant moi? Est-ce une jeune femme aux mérites excellents? Est-ce la directrice suprême de l'amour, celle qui avec son corps délicat est venue me regarder de travers et se tient devant moi? Est-ce une erreur de dire que je ne puis comprendre le tourment de mon esprit devant celle dont les membres sont bleus, et qui pour m'embrasser se tient devant moi?

Est-ce que je n'ai pas écrit sur une *ôle* (feuille de palmier) l'engagement de mon esclavage? D'où viennent ces désirs qui s'approchent et qui m'assaillent en foule? Je vais tomber à ses pieds pour éclaircir enfin tous mes doutes...

Les disciples. — Il succombe, il succombe au comble du désir, notre maître qui nous a dit: il ne faut pas même embrasser une sœur!

Mênakâ et sa compagne. — Holà! ô femme! Navaratnamâlâ! — Quoi, madame? — Depuis que je suis au monde et que je suis en âge de raison jusqu'à ce jour, m'a-t-on vue regarder le visage d'un seul homme? — Ah! madame, hélas! vous ne pouvez connaître même un péché; si vous regardez un homme, ce péché à lui seul dépassera cent dix mille péchés; votre compte y est-il?

Viçvâmitra (chant). — Quelle est celle-ci? C'est l'épouse qui me convient; c'est l'épouse de mon désir. Elle ressemble à une plante grimpante et elle a l'éclat du nénuphar. Il me semble qu'elle est venue pour me réduire en servitude, dans le cas où je la remarquerais. Pourquoi cette honte que je ressens? Je crois pouvoir aller doucement, et par l'adoration, mon union sera possible avec elle... elle a des regards pleins d'un éclat qui brille d'un feu concentré. Quelle est celle-ci? Est-ce le *kôkila* qui chante sur un manguier? Est-ce un paon? Est-ce la perruche fleurie qui dévore les fruits mûrs? Est-ce une lumière? Quand je regarde sa paupière de femme, moi qui suis son serviteur, le miel sort de ma bouche... Mais qu'est-ce que cela? je suis rempli d'amour: si elle m'appelle, je vivrai; si elle ne m'appelle point, ma vie s'échappera. Mon esprit peut-il ne pas être troublé à cette vue?

Quel profit tire-t-on d'être né homme ? Le voici : cela est semblable à la mer qui n'a pas de naissances inutiles... Les seins, où sont les taches jaunes, tremblent comme des branches de fleurs ; sa taille, mince et flexible, diminue encore et s'évanouit.

Quelle est celle-ci ? Son arrivée est-elle le résultat de ma pénitence ? Est-ce la manifestation d'une divinité ? Est-ce le signe d'un défaut dans une pénitence irréalisable ? Est-ce une perle parfaite ? Est-ce un cygne ? Est-ce un fruit mûr abondant en douceur ?... A la vue de sa beauté, mon corps s'est fondu. Je ne vois pas d'autre moyen : la jouissance du corps sera pour moi la béatitude finale par la délivrance. Va-t-elle me prendre pour son serviteur ? Va-t-elle me procurer le miel savoureux de la jouissance ? Vais-je succomber en tombant à ses pieds ? Pourquoi cela serait-il illicite ? C'est une fascination pour moi, je suis l'être souverainement heureux (Çiva). Quelle est celle-ci ? Cette femme est l'épouse qui me convient.

Mênakâ et sa compagne. — Holà ! ô femme ! Navaratnamâlâ ! Ce *riṣi*, après avoir jeté les yeux sur moi, s'est écrié : voilà mon épouse ! voilà mon épouse ! — Ce désir n'est-il pas mauvais, s'il n'y a pas d'amour ?... — Holà ! Navaratnamâlâ ! quelle émotion j'éprouve aujourd'hui ! c'est l'amour qui me tourmente et qui me fascine les yeux. Ah ! qu'est donc ce mal ? — Croyez-vous, madame, qu'il vous soit permis de montrer aux autres l'état de votre cœur ?

Mênakâ (chant). — Pourquoi l'amour s'accroît-il dans mon cœur ? La chaleur de la volupté et de la luxure embrase mon sang ; les pensées se pressent innombrables

dans mon cerveau ; ce désir de volupté me cause du tourment. Mes deux seins sont droits et dans leur gonflement ils s'élèvent, mes splendides lèvres se mouillent, la flèche de Kâma perce mon sein, et, grâce au désir sensuel, tout mon corps tombe en défaillance. Le bord de la maison fortifiée de Kâma (1) tremble, mon cœur danse dans l'ambroisie, le flot de l'enivrement s'étend avec abondance, j'aspire à me plonger dans les délices à l'instant même... Les *kôkilas* sur le manguier s'unissent et chantent leur bonheur, le feu se répand dans ma tête, mon cœur tressaille comme une fleur et mon esprit grandement fascinê tombe dans l'égarement.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Elle vient de parler : qu'a-t-elle dit ? Quand elle parle, il me semble qu'elle verse dans mon oreille une ambroisie divine.

Viçvâmitra (chant). — O femme ! je suis aveuglé. Donne-moi un baiser, ô mon œil ! donne-moi un baiser. Quel est donc ce trouble qui n'est pas permis ? Nous allons jouer et nous unir. Ah ! ah ! femme ! je te fais dix millions de révérences. Ma sainteté s'est enfuie devant ta splendeur... Oh ! l'ardeur de mes sens me cause les plus cruels tourments. Grâce à l'agitation des globes de tes seins, aux grelots des bracelets qui ornent ta belle main, à ton front semblable au croissant de la lune, aux lèvres de ta bouche aussi douces que le fruit du manguier, ah ! ah ! ah ! toute ma force, ô femme ! s'est enfuie ; maintenant, c'en est fait de la prospérité par l'exercice d'une

(1) *Civitas Kami dicitur muliebre pudendum; comparaturque serpentis capiti.*

pénitence austère ; plein de trouble, je souffre dans mon cœur et je brûle du désir de la volupté. En présence de ta taille, qui en se relevant resplendit, en présence de ta cuisse que l'on voit bien en saillie, en présence du chaperon de serpent (1) qui étincelle et du rivage de la volupté qu'on désire, ah! ah! ô femme! les sept mondes s'évanouissent ; moi, l'unique, je me plonge dans la passion ; je suis d'accord avec cette femme, ce qui est l'important, et mon trouble va si loin que je cherche à m'unir à elle.

(Autre mesure.) — L'amour, c'est l'univers ; l'amour, c'est la contemplation de la vérité ; l'amour, c'est la connaissance de la vérité ; l'amour, c'est l'essence des Vêdas ; l'amour, c'est une religion ; l'amour, c'est la délivrance ; l'amour, c'est la cause efficiente.

(Prose.) — Écoute, ô femme ! l'amour est au-dessus de tout : sans amour l'univers n'est rien, sans l'univers la sagesse n'est rien, sans la sagesse il n'y a plus de *môkṣa ;* de plus l'amour est la cause première de la vie présente et de l'autre vie... Quant à moi, je ne puis supporter l'ardeur de mes désirs ; satisfais, ô mes yeux, ma soif insatiable d'amour.

Viçvâmitra et son disciple. — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Celle-ci est-elle en colère contre moi ? Est-elle satisfaite ? Va voir, et reviens vite, enfant ! — Maître ! j'y cours et je reviens vite..... Maître ! maître ! cette dame est furieuse.

Viçvâmitra (chant). — Pourquoi une si grande colère ? Viens donc, ô femme, qui es la splendeur de mon désir ! Pourquoi une si grande colère contre moi ? Viens donc.

Pourquoi n'as-tu point pitié de moi, ô femme orgueil-

(1) *Ibid.*

leuse comme une *citrinî* (1) et qui as conquis la renommée dans le monde par ta beauté qui brille comme un joyau et que l'on vante comme une peinture ? Pourquoi ne pas vouloir éteindre même un peu la chaleur de mon désir ? O toi que j'aime comme mes yeux !

O toi que j'aime comme mes yeux ! moi qui suis un homme habile, je me sens tout troublé quand je pense à mon amour et à mon désir de m'abreuver de miel en m'unissant à toi et en mordant tes lèvres. Viens donc auprès de moi, méchante ! Pourquoi une si grande colère ?

Mênakâ (vers). — Pour ceux qui font une pénitence véritable, capable de dissiper l'illusion de la terre, quel est l'amour qui unit par le désir ? Quel est le plaisir des vierges ? O seigneur ! si je m'unis à vous, sans craindre de détruire une pénitence irréprochable et sans que cet acte soit criminel, faites-moi connaître le profit que je pourrais en tirer.

Viçvâmitra (vers). — O paon sacré, qui me demandes une réponse ! Vois, tu es une chose qui m'est accordée par le Seigneur en récompense des grandes austérités que j'ai accomplies. Si tu consens à t'unir à moi et à m'enivrer des gouttes de miel de tes lèvres pour chasser le mal du désir qui cause ma douleur, tu gagneras la sainteté : viens t'unir à moi, viens donc.

Viçvâmitra (chant). — Grâce à mes bonnes œuvres, ô Hara ! Hara ! grâce à mes bonnes œuvres, est arrivée

(1) Les écrivains érotiques indiens classent les femmes en quatre catégories : *padminî*, femme parfaite ; *citrinî*, femme amoureuse ; *çankhinî*, femme emportée ; *hastinî*, femme éhontée.

près de moi cette femme semblable à une gazelle, aux yeux pareils à des javelots.

Grâce à mes bonnes œuvres, est arrivée près de moi cette dame souveraine, semblable à *Lakṣmî :* ainsi la pluie vient à la moisson qui se dessèche; ainsi les fleurs se montrent aux essaims d'abeilles qui les désirent; ainsi une chose que l'on cherche se trouve tout à coup sous la main.

Grâce à mes bonnes œuvres, cette femme est venue devant moi et s'est manifestée à mes yeux : il me semble que j'ai trouvé dans ce monde la divine ambroisie; il me semble que la lune est venue briller à mes yeux; il me semble que les trois personnes divines elles-mêmes se sont réunies en un seul corps.

Grâce à mes bonnes œuvres, cette femme s'est éprise d'amour et s'est approchée de moi qui la cherchais : il me semble qu'est arrivée la déesse *Pârvatî,* qui se tient à gauche de Çiva ; il me semble que j'ai obtenu la déessse des arts (*Sarasvatî*), qui se tient sur la langue de Brahmâ ; il me semble que s'est unie à moi la déesse *Lakṣmî,* qui se tient sur le sein de l'heureux *Viṣṇu.*

Viçvâmitra (vers). — O femme fleurie, belle comme les boutons du manguier ! Est-ce une illusion ? Je me flétris en proie aux tourments cruels du désir causés par ton œil qui est l'arme de Kâma, viens : nous allons être dans les délices ; viens : nous allons contempler l'amour qui rend heureux ; poussés par l'ardeur du désir, nous allons être plongés dans des délices incomparables ; viens donc, viens donc ! nous allons contempler l'amour qui rend heureux.

Mênakâ. — Il ne convient pas aux munis, à ceux

qui n'ont pas la connaissance des femmes qui sont l'ambroisie de l'ivresse, à ceux qui ont dompté leurs cinq sens, de faire sans crainte le jeu de l'amour, n'est-ce pas? Ils n'en obtiendront pas un plaisir pur, n'est-ce pas? Ils n'en auront pas une joie complète; ils ne conserveront pas une bonne réputation; leur corps même n'y est pas préparé; cela ne peut te convenir, n'est-ce pas? tu ne penses pas obtenir un plaisir pur, n'est-ce pas?

Viçvâmitra. — Viens donc : je vais apaiser mon trouble en embrassant tes deux bras superbes, en buvant à tes lèvres d'une excellente douceur, en pressant la montagne d'or, la cruche de tes mamelles qui sont l'accroissement du croissant de la lune. Viens donc : moi, je vais essayer ma force. Je suis un être possédé de la folie de l'union sexuelle; viens donc : je vais maintenant entrer dans la bonne voie en mettant un terme à cette folie. Viens donc : moi, je vais essayer ma force.

Ménakâ. — Va-t'en ! va-t'en ! le désir de posséder les femmes, qui sont de très petites choses, cessera-t-il enfin chez les hommes qui, ayant atteint l'intelligence absolue, s'affaiblissent en parole et en pensée, grâce à la beauté des tresses de cheveux longues et abondantes? Va-t'en ! va-t'en ! les femmes consentiront-elles jamais à cela? Les femmes, après s'être livrées à la volupté de l'union, malheureuses et brûlantes d'amour, consentiront-elles jamais à cela? Quand aura diminué la jouissance des jeux de l'amour, le désir de posséder les femmes, qui sont de très petites choses, cessera-t-il enfin chez les munis?

Viçvâmitra (prose). — Ah ! femme Ménakâ ! Te voilà donc, toi qui as causé dans tout mon être un si grand

tourment d'amour et qui as détruit ma pénitence? Holà! coquine!... c'est bien... c'est Indra qui t'a fait venir : je le retrouverai un jour. Autrefois le richi Gâutama a maudit Indra en lui faisant venir sur le corps mille *yônis;* mais ce n'est pas là une malédiction ; moi, je vais par mes malédictions le réduire en cendres : c'est assez. Toi, va-t'en!

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Prenez mon pot à l'eau, ma peau de tigre; emportez-les ; marchons.— Nous les emportons et nous marchons, ô maître!

Le directeur au public (vers). — A l'époque où, dans une tendre union, se sont embrassés par amour dans ce lieu-ci Mênakâ et Viçvâmitra à la renommée brillante, a été conçue une fille douce comme le miel sous l'influence bienveillante d'un astre favorable.

(Prose.) Si l'on demande : qu'est-ce que ceci? Aussitôt après la naissance de leur fille, le grand richi Viçvâmitra et la femme céleste Mênakâ conformèrent leur conduite à leur origine : Viçvâmitra, sans faire le moindre cas de l'enfant qui venait de naître, alla continuer sa pénitence dans un autre endroit, et Mênakâ gagna le monde des dieux. Dans l'intérieur de la forêt, Çakuntalâ, seule, étendue sur la terre, sans nourriture, pousse des cris : pendant que les oiseaux protègent de l'ombre de leurs ailes la tête de Çakuntalâ, veuillez voir s'avancer dans cette même forêt le grand richi Kaṇva.

Entrée de Kaṇva (*chœur*). — Il est venu, le grand richi Kaṇva! Il est venu, Kaṇva, qu'embellit le sens unique des quatre Védas, lorsqu'on s'en approche, et qui est le meilleur pour la vraie sagesse connue grâce aux quatre Védas.

Il est venu, Kaṇva, qui prononce les paroles des Védas pour détruire les activités fortes qui sont cause de la naissance qui désole la terre; celui qui porte à la main les deux objets qui conviennent à ses aspirations, le pot à l'eau et le bâton recourbé qui brille; l'homme excellent qu'on appelle une mer de bienveillance et qui est tout patience, comme la terre. Il est venu, Kaṇva, qui a compris le sens des choses éternelles et périssables, qui s'est attaché à la pénitence par la chasteté, qui a médité sur la prière de la syllabe *ôm* à la vérité abondante, qui a grandi par une sagesse innée, infinie, et qui, dans le monde, a conquis la place de pénitent par des paroles douces qui engendrent la supériorité. Il est venu, Kaṇva, plein de pureté, avec la mèche de cheveux des ascètes et l'ocre rouge qu'on voit sur son épaule : en retenant avec douceur dans sa mémoire des séries de prières, en adressant des prières à Brahmâ qui éclaire son âme, il a déposé dans son cœur la lumière suprême dont la splendeur chasse les ténèbres.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — Je vais enseigner la clarté de la sagesse; écoute; allons! — J'écoute votre sagesse, ô maître!

Kaṇva (vers). — O gens du monde! le bonheur que donne la connaissance de l'être suprême, voilà la vérité. O gens du monde! outre la vérité, il y a l'éternelle justice. O gens du monde qui adorez les pieds de l'être suprême! si vous la désirez, toute la lumière divine vous sera donnée. O gens du monde! si vous êtes allés chercher un *guru* de mensonge, l'or lui-même se changera en fer. O gens du monde! en vous reposant sur les quatre

puissances avec fermeté et en vous y attachant, la vraie sagesse prospèrera dans votre cœur. O gens du monde! lorsque vous connaîtrez la vraie sagesse qui est sans cause, vous aurez atteint la perception de l'union unique. O gens du monde! lorsque vous vous serez approchés de la fosse qui est le réservoir de la religion, vous aurez combattu le trouble du cœur difficile à vaincre. O gens du monde! lorsque vous aurez atteint la chose unique donnant la tranquillité, vous aurez coupé le malheur de la naissance; vous aurez chassé les ordures des Çâstras. O gens du monde! qnand vous vous serez approchés des pieds d'un vrai guru, vous connaîtrez le plaisir véritable, vous qui avez sommeillé, sans vous flétrir, dans les fausses délices des *sûtras*.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — (Vers.) Quel est ce bruit de pleurs de petit enfant dans cette forêt sur le penchant de l'Himâlaya septentrional, où vivent heureux les ascètes sans la société des hommes, en compagnie des ours, des chacals, des tigres et des éléphants pleins d'ardeur? Va : examine avec attention les quatre points cardinaux et tâche de connaître la cause de ce bruit. — Maître! je vais tout examiner.

Écoutez, ô souverain maître de la sagesse sans égal! J'ai en tout suivi les instructions données par votre divinité : je suis allé partout et j'ai tout observé. Non loin d'ici je n'ai vu personne, père ou mère, mais une enfant qui se lamente et que protègent des aigles au plumage d'or. — Mais, nous allons voir cela. Viens, enfant.

(Vers.) — O Hara! Hara! ô Çiva! quels sont les parents

cruels au cœur assez impitoyable pour déposer avec hardiesse dans la grande forêt qu'on appelle *Sura* cette tendre enfant qui est toute beauté et tout amour? Je l'ignore absolument.

(Prose.) — Holà! Vivêkacintâmani! — Maître! — Grâce à ma vue divine, j'ai tout vu et tout observé : je vais t'en faire le récit, enfant! — Racontez-moi cette histoire, ô maître! — Pour détruire la pénitence de Viçvâmitra, Indra a fait venir la femme céleste Ménakâ sur la terre : le fils de Gâdi, saisi d'amour, n'a pas tardé à s'unir à elle, et c'est la jeune enfant, née de cette union, qu'ils ont tous deux abandonnée ici. Ceux qui sont doués de sentiments affectueux, à la vue de cette pauvre enfant, comment s'en iraient-ils? Aussi allons-nous prendre cette enfant et la porter à notre ermitage. Viens, enfant. — Maître! je la prends et je l'emporte, comme vous le désirez.

(Vers.) — Que cette belle enfant grandisse avec la nature! Puisses-tu prospérer! Puisses-tu prospérer chaque jour sur cette vaste terre sans le moindre chagrin, soutenue par mes bénédictions et protégée par la faveur de Sadâçiva, qui te tiendra lieu de père et de mère!

(Prose.) — Holà! Vivêkacintâmina! j'ai donné à cette petite fille le nom de *Çakuntalâ,* parce que, au moment où nous l'avons rencontrée, des oiseaux *çakunta* la protégeaient de leurs ailes. Que notre Çakuntalâ n'ait jamais faim! Pour cela, ne laisse pas échapper le moment et nourris-la de lait et de fruits de toute espèce. Va donc faire cela, enfant! — Maître! je vais la nourrir selon vos ordres.

Le directeur au public (vers). — Cette enfant, la belle

Çakuntalâ, aussi belle que le dieu de l'amour quand il descend sur la terre, grandit en beauté et voit son corps s'éclaircir de jour en jour, chez le muni Kaṇva qui a franchi le triple péché, qui excelle dans une rare pénitence et qui abonde en grâce éminente et bonne.

(Prose.) — Veuillez voir s'avancer Sadânanda vers l'ermitage de Kaṇva, où la belle Çakuntalâ grandit.

Entrée de Sadananda (*chœur*). — Il est venu, le richi Sadânanda! il est venu, Sadânanda, qui possède toute la sagesse vraie du cœur dans laquelle il s'est perfectionné, et qui médite avec la joie spirituelle venant de la connaissance de Dieu. Il est venu, Sadânanda, qui a l'amour divin et resplendissant des Védas, lui qui trouve son plaisir dans la jouissance de son bonheur et qui a la splendeur d'une grande pénitence. Il est venu, Sadânanda, qui s'affermit dans la vertu en accomplissant les pratiques religieuses en l'honneur de Brahmâ, lui qui porte la douceur de l'être infini, discerne ce qui est bon et ressemble à un ermite de Çiva à la pénitence pure. Il est venu, Sadânanda, pour voir le muni Kaṇva, pour s'orner de la parole qui donne le bonheur céleste, pour approfondir la science des anciens Brahmâṇas, le livre d'Aditya.

Sadânanda et Kaṇva (prose). — Salut! salut! ô grand muni Kaṇva! — Salut! salut! Venez, Sadânanda. — Holà! Vivêkacintâmaṇi! allez prendre ce siège pour notre ami Sadânanda et mettez-le dans cet endroit, enfant! Pour vous, Çakuntalâ, faites une salutation à Sadânanda et recevez la sienne. — Maître! je la reçois avec plaisir et je m'incline devant lui.

Çakuntalâ (vers). — Hommage à toi, homme pur qui t'es approché du but suprême des quatre Védas et qui as compris que c'était une fausseté de dire : le principe des corps n'est pas éternel, excepté l'union ! Hommage à toi, sage pénitent ! Hommage à toi, qui es le chef des purs *tattvas !* Hommage à toi, ô richi Sadânanda ?

Sadânanda (vers). — Salut, ô cygne ! Salut, femme aux beaux ornements ! Salut, femme délicieuse, pure comme 'or ! Salut, femme excellente qui as connu la bonne voie ! Salut, incomparable Çakuntalâ !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque ethnographique publiée sous la direction de M. Léon de Rosny. — *Paris*, 1885-1886, 7 vol. in-12.

Ces sept volumes, dus à quatre auteurs différents, sont d'une valeur très inégale.

Le meilleur de tous est, à mon avis, le dernier, celui qui porte le n° VII de la série : *Le Tibet* (le pays, le peuple, la religion), par Léon Feer, 107 p. Le livre dit bien tout ce qu'il veut dire ; il est simple et sans prétention ; on voit que c'est l'œuvre d'un homme compétent et bien informé. Tout au plus ferais-je quelques réserves sur certains points de détail, sur certaines appréciations.

L'*Ethnographie de l'Algérie*, par O. Houdas (n° V, 124), est également un livre recommandable, dont l'auteur est fort au courant des choses dont il traite. Je ferais toutefois un plus grand nombre de réserves. Pour le moment, je me borne à une seule observation : M. Houdas dit (p. 95) que le Juif arrivé à l'âge mûr revient aux habitudes, aux préjugés, aux superstitions de ses ancêtres, quelque affranchi qu'il en ait paru dans sa jeunesse. Je

n'y contredis pas, mais je crois que la conquête de l'Algérie ne date pas encore d'assez loin pour qu'on ait pu s'assurer du fait par une expérience locale et personnelle. — Un passage absolument inexplicable est (p. 67) celui où il est dit de la langue berbère : « Le mécanisme grammatical en est assez rudimentaire, et s'il ne s'est pas développé davantage, *cela tient sans doute à ce que la langue berbère n'a jamais été l'objet d'une culture littéraire* ». Sous la plume d'un linguiste, il ne peut y avoir là qu'un *lapsus*.

En revanche, le plus mauvais livre de la collection est le n° II, *Ethnographie de la France*, par A. Castaing (116 p. et une carte), qui est accompagné d'une carte et qui porte en sous-titre : « à l'usage des écoles ». C'est sans doute à cause de ce sous-titre que M. Castaing a donné à son traité la forme incommode et désagréable d'un *Catéchisme* par demandes et par réponses. Mais j'espère bien que jamais une pareille élucubration n'entrera dans une école publique. Écrite sur un ton tranchant et prétentieux, pleine d'affirmations hasardées et de négations hardies, elle ne me paraît bonne qu'à égarer le lecteur et à donner les notions les plus fausses sur les progrès et l'état actuel de la science.

Les quatre autres volumes sont du directeur, M. de Rosny ; ils ont un défaut commun, celui d'avoir été rédigés trop à la hâte. Ce défaut est même sensible dans le *Peuple Siamois* (n° III, 120 p.) et dans les *Coréens* (n° VI, 92 p.), où M. de Rosny se meut sur un terrain qui lui est tout à fait familier. Je ne veux y relever ici que ses appréciations sur la doctrine générale du bouddhisme, qui me paraissent fort contestables.

La précipitation de la composition se trahit surtout dans *Les Romains d'Orient* (nº IV, 140 p.), c'est-à-dire les Roumains ou, comme l'on disait naguère, les Moldo-valaques, où l'on m'a signalé d'assez nombreux *lapsus*. Par exemple, aux pages 62 et 63, un prince, mort en 1730, semble, par la disposition du texte, avoir régné après un autre qui légiférait en 1740; page 96, l'ambiguité de la rédaction semble faire croire que Sainte-Sophie aurait été construite au commencement du XVIe siècle; page 117, il est dit que les *parias* de l'Inde sont les ancêtres des Tziganes, qui pourtant représenteraient toute une série de castes dont les noms sont donnés pêle-mêle, avec beaucoup de coquilles typographiques et des traductions un peu libres.

Le dernier volume, qui porte le nº I et compte 116 pages, est intitulé : *Premières notions d'ethnographie générale*. M. de Rosny commence par résumer très sommairement tout ce qui regarde la formation du globe; j'y trouve cette assertion un peu trop précise que « les matières transformées en gaz acquièrent un volume 1,800 fois plus grand qu'à l'état solide ». Puis il expose sa doctrine et sa méthode, que je ne puis admettre pour ma part. L'hypothèse d'une cause unique, la théorie d'un règne humain caractérisé par « le sentiment conscienciel de la continuité dans l'exercice de la pensée et de la volonté » c'est-à-dire par « la notion du progrès »; le maintien de la division des races par couleur (blanche, jaune, noire, etc.); la critique de la théorie d'une race indo-européenne primitivement localisée en Asie et émigrant ensuite jusqu'à l'extrême occident, sont, entre autres, des points que je ne saurais accorder.

La *Bibliothèque* en question ne me paraît donc pas propre au but que se sont proposé ses fondateurs, c'est-à-dire de vulgariser les notions ethnographiques. Il suffisait d'ailleurs pour cela d'un seul volume, purement descriptif, de quelques 200 pages environ.

Julien VINSON.

VARIA

AMOUR ET GRAMMAIRE

Il m'est tombé dernièrement entre les mains un livre trop oublié et très remarquable, l'*Enfant du Jésuite*, par Ch. LAUMIER (Paris, 1822, 2 vol. in-12 — I. (IV)-XXIV-287 p.; II. (IV)-358 p.). J'y copie la lettre suivante adressée par le héros du roman, Ignace Niflard, alors au collège, à une jeune blanchisseuse :

« Belle Suzette, — Dans des *temps composés* d'innocence et de repos, je vivais heureux sans penser au *futur*. Que le *présent* est différent du *passé!* Où sont ces *temps primitifs* pour toujours évanouis et que je n'ose pas même regretter? Depuis que je vous ai vue, je *décline* tous les jours et je perds le *verbe!* Un sentiment *impératif* me subjugue, et, à vos pieds, objet *plus-que-parfait*, que ne puis-je apprendre que votre âme y *participe!*

« Ah! belle Suzette, si une heureuse *conjonction* pouvait nous rapprocher, mon bonheur, qui n'est que *conditionnel*, ne serait point *imparfait;* mon *nom* n'aurait pas besoin d'*adjectif* pour être celui du plus heureux écolier des Jésuites.

« Mais peut-être ne connaissez-vous pas *les modes* qu'on nous enseigne au collège et vous ne comprendrez pas *les parties du discours* que je vous adresse ici. Je vais vous parler au *vocatif* et dans une langue qui vous est plus familière.

« O belle Suzette! mon cœur est consumé d'un feu plus ardent

que celui qui brûle sous votre chaudière à lessive ; il est plus froissé que le linge que vous frappez avec votre battoir, et si vous le tordiez entre vos mains, vous en feriez sortir plus de larmes qu'il ne sort d'eau de votre cuvier. Que voulez-vous de plus ?

« Un mot de réponse, s'il vous plaît. »

J. V.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XIX.

ADAM (Lucien). — L'incorporation dans quelques langues américaines..... 253, 348

CHARENCEY (Comte DE). — Abrégé de grammaire de la langue tzotzile..... 170

DEVÈZE. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule. 269, 361

GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). — Bibliographie des traditions et de la littérature populaire ou orale des Francs d'Outremer (*fin*)..... 1

GATSCHET (A.-S.). — Un petit poème en quiché de Guatémala..... 106

GRASSERIE (Raoul DE LA). — Étude de Grammaire comparée. — De la catégorie du nombre..... 87, 113, 232, 297

MIKCH (Joseph). — L'idée et la racine..... 189, 213

ORAIN (A.). — Glossaire patois (*fin*)..... 67

REGNAUD (Paul). — Les principes de la nouvelle Grammaire à propos de l'ouvrage de M. Karl Brugmann, intitulé : *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft*..... 44

SÉBILLOT (Paul). — Blason populaire de la Haute-Bretagne.. 324

VINSON (Julien). — La langue taensa..... 147

VINSON (J.). — *Blason populaire de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. — *L'intendant Foucault et la Révocation en Béarn*, par L. Soulice..... 108

— *Aperçu philologique sur les affinités de la langue malgache avec le javanais*, par Aristide Marre. — *Nyare bidrag till Kænnedom om de swenska landsmaolen.* — *Suomolais-urgrilaisen seuran aikakauskirja*, journal de la Société Finno-Ougrienne. — *L'argot des Nomades en Basse-Bretagne*, par N. Quellien. — *Les religions de l'Extrême-Orient*, par L. de Rosny..... 207

— *Fr. Villon. Det store Testament*, par S. Broberg. — Τό δημότικον ἆσμα περί τοῦ νέκρου ἀδέλφου, ὑπό Ν. Τ. Πολίτου. — *Durch Central-Brasilien, Expedition zur Erforschung des Schingu im Jahre 1884*, par Karl von den Steinen. — *Etymologisches Wœrterbuch der Slavischen Sprachen*, par Miklosich..... 293

— *Bibliothèque ethnographique*, publiée sous la direction de M. Léon de Rosny..... 381

VARIA..... 111, 211, 385

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XX

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

805
1946
676
V. 20

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

15 JANVIER 1887

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

SOMMAIRE DU N° 1.

Pages.

V. Stempf. — Les poésies basques de Bernard d'Echepare. 1

A. Hovelacque et **Jean Kirste.** — La linguistique évolutionniste d'après M. Paul Regnaud..... 23

Raoul de la Grasserie. — Études de Grammaire comparée. — De la Catégorie du nombre (*fin*)..... 54

Gérard Devèze. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*)..... 68

BIBLIOGRAPHIE

Paul Regnaud. — *Abrégé de grammaire latine*, par L. Havet..... 79

VARIA. — Les locutions nantaises..... 88

Ref - St
87239

LES POÉSIES BASQUES

De Bernard D'ECHEPARE

(1545)

M. V. Stempf, de Bordeaux, a commencé une traduction analytique, en allemand, des œuvres de d'Echepare, l'auteur du premier livre basque imprimé connu. Nous publions ci-après la première partie de ce travail, qui consiste dans l'examen minutieux de la préface.

On sait qu'il y a eu deux réimpressions de d'Echepare: la première, en 1847, par les soins de MM. G. Brunet et Archu, assez incorrecte et accompagnée d'une traduction fort défectueuse; la seconde, exécutée à Bayonne, en 1874, par mes soins, est plus exactement conforme à l'édition originale, qu'elle reproduit page pour page et ligne pour ligne. Toutefois, un collationnement minutieux récent m'a permis d'y relever les *corrigenda* suivants:

Ft. A iij recto, ligne 18	ongui
verso, ligne 8	hilherrian
21	deuocionez
iv recto, ligne 1	veçayn
3	duyen
verso, ligne 13	ixutarçum
B iij recto, ligne 24	falta ere

C i verso, ligne 17	hertan
D i verso, ligne 17	gayxo
iij recto, ligne 21	eguiten
21	gayzqui
iv verso, ligne 8	emaytendu
E ij recto, ligne 6	neracuxon
iij verso, ligne 3	ezpadaguit
11	banynçande
F ij recto, ligne 1	guerthuz
iij recto, ligne 6	Vcidaçanorrec
11	maradica cendut
verso, ligne 17	ni segretu
G iij recto, ligne 10	iccassiren

A la ligne 16 du feuillet A ij recto, M. Van Eys dit (*Revue,* t. VII, p. 71) que le texte ancien a *deusere* et non *densere ;* je me suis assuré que l'édition originale porte bien *densere* par *n*.

Je crois utile de donner ici une traduction aussi littérale que possible, en français, de la dédicace analysée par M. Stempf.

« A l'équitable et noble avocat du roi, accompli en vertu et en tous biens, à son Seigneur et Maître Bernard Léhété, Bernard d'Echepare, son petit serviteur, de bon cœur, compliment, paix et santé.

« Puisque les Basques sont habiles, vaillants et aimables, et qu'il y a eu et qu'il y a parmi eux maints grands lettrés dans toutes les sciences, je demeure étonné, Seigneur, comment aucun ne s'est essayé, en faveur de son propre langage, à faire et à mettre en écrit quelque œuvre en langue basque afin qu'il devienne public à tout le monde

qu'elle est aussi bonne à écrire que les autres langues. Et pour cette cause, elle demeure affaissée, parce qu'(elle est) sans réputation et toutes les autres nations estiment que rien ne saurait être écrit dans ce langage, ainsi que tous les autres ont à écrire dans le leur. Et puisque maintenant, vous Seigneur, vous estimez, élevez et honorez la langue basque, comme les choses nobles et naturelles, c'est à vous, comme à mon maître et seigneur, que j'envoie quelques couplets en basque, faits en proportion de mon ignorance.

« Par conséquent, seigneur, les ayant vus et corrigés, s'ils vous semblent comme ce qui vous plaît, que vous les fassiez imprimer ; et que de votre main nous ayons tous la belle joie, le basque étant imprimé qui ne l'était pas encore ; et que, sur votre bonne trace, qu'il aille en avant, qu'il augmente, qu'il continue et qu'il soit publié à tout le monde ; et que les Basques, comme les autres, aient en leur langue, par écrit, quelque peu de doctrine et de la matière pour prendre plaisir, pour faire conversation, pour chanter et pour passer le temps ; et que ceux qui viendront aient ensuite plus de motif pour développer ce (langage) ; et que nous soyons tous obligés de prier Dieu que vous ayez en ce monde la vie heureusement et dans l'autre le paradis ! *Amen.* »

J. V.

JOURNAL UND GLOSSAR

von

BERNARD DESCHARPES

Baskischer Priester

1545

Hochmuthsvollen Gruss, Friedens und Gesundheit seinem Herrn und Meister, dem gerechten und edlen, durch Tugend und alle Gnade ausgezeichneten Herrn Advokaten Bernhard Lahetz, sein gehorsamer Diener Bernhard von Echepare.

Da die Basken gewandt, unternehmend und liebenswürdig sind und es unter ihnen in allen Wissenschaften hoch unterrichtete Männer gegeben hat und gibt, bin ich verwundert, Meister, dass es keiner versucht hat, zu Gunsten seiner eigenen Sprache irgend ein Werk auf Baskisch zu verfassen und als Schrift herauszugeben, damit es der ganzen Welt offenkundig werde, dass sie (die bask. Sprache) zum Schreiben ebenso gut tauge, als die anderen Sprachen.

Und dieser Ursache wegen bleibt es (das Baskische) zurück, gedemüthigt, unvermögend, ohne Ansehen, und alle anderen Nationen glauben, dass in diesem Idiom auch Nichts geschrieben werden könne, wie alle anderen in dem Ihrigen schreiben.

Und da Sie, Meister, nun wie (alles) Edle und Ungekünstelte, das Baskische schätzen, hochhalten und ehren, sende ich Ihnen, als meinem Herrn und Meister, einige meinem schwachen Wissen entsprechend auf Baskisch gefertigten Verse, weil Sie, Herr, nachdem Sie dieselben gesehen und berichtigt, nach Ihrem Belieben, wenn es Ihnen (passend) scheint, sie drucken lassen (mögen), und damit wir alle von Ihrer Hand das kostbare Kleinod haben, nachdem das Baskische gedruckt worden, was es bis jetzt nicht gewesen ist; und damit es, von Ihrem guten Beispiel aus fortschreitend, vermehrt, fortgesetzt und der ganzen Welt verkündet werden kann, und damit die Basken, wie die Anderen, in ihrer Sprache eine geschriebene Lehre besitzen und Stoff zur Unterhaltung, zum Gespräch, zum Gesang und zum Zeitvertreib; und damit die Nachkommen alsdann mehr Ursache haben, dies (Werk) zu fördern, und damit wir alle genöthigt sind zum Herrn zu beten, auf dass er Ihnen in dieser Welt gedeihlich(es) Leben und in der anderen das Paradies (gibt). Amen.

Erregueren (*erregeren*). Königs, Genitiv der unbestimmten Declination von *erreg(u)e,* König.

Aduocatu. Advocat. Das dem Baskischen angepasste lateinische Wort advocatus.

Videzco (*bidezko*), von *bide,* Weg, nach Aizkibel : gerecht, rechtlich, gerade(wegs).

Eta. Und.

NOBLEARI. Dem edlen, von *noble,* edel, adelig; *a* ist Artikel, *r* des Wohlklangs wegen eingeschoben, *i* Dativendung. Vgl. *aitoren semeu*. Der Edelmann. (S. Julien Vinson, *Les premiers grammairiens basques,* fol. 2.)

VIRTHUTE (*birtute,* auch *bertute*). Tugend; gehört zu dem Instrumentalis *honguciez* und steht für *virthutez,* mittelst Tugend, durch Tugend.

ETA. Und.

HONGUCIEZ (*onguziez*). Durch Reichthum, von *on, hon,* Gut, Besitz, und *guciez,* Instrumentalis der Mehrzahl von *guci,* all, ganz; also wörtlich : durch alle Güter.

COMPLITUYARI. Dem volkommenen, vollendeten, ausgezeichneten; von *complitu, cumplitu,* die das Participium perfecti ersetzende Form der meisten baskischen Zeitwörter, vollendet; *y* ist dialectische Einschiebung; *a,* Artikel; *ri,* Dativendung. Siehe oben *nobleari*. Vgl. : lat., complere; span., cumplir; franz., accompli.

BERE. Sein, ihr. Pronomen possessivum der 3ten Person.

IAUN (*jaun*). Herr, Gebieter.

ETA. Und.

IABE (*jabe*). Herr, Meister.

BERNARD, Taufname; unser Bernhard.

LEHETERI, Dativ des Eigennamens *Lehete*. Die Bedeutung dieses Familiennamens ist nicht mit Sicherheit zu erklären. Die Zurückführung auf *lehen,* erst, voran, vor, um die Lage des Familiengutes zu bezeichnen, ist vielleicht zulässig; *lehen* scheint aber nur zeitliche, nicht auch örtliche Bedeutung zu haben.

BERNARD, siehe oben.

ECHEPARECOAC. Der von Echepare. Diese Orthographie bedingt die spanische Aussprache des *ch* (wie deutsches tsch). *Echepare* ist Eigenname; die Genitivendung *co* vertritt hier die Adelspartikel « von »; *a* ist Artikel; *c* (nach neuerer Schreibweise besser *k*) Kennzeichen des handelnden Nominativs, Subjects eines activen Zeitworts (wünschen, senden), obgleich letzteres hier nicht ausgesprochen ist.

HAREN, dessen, dieses; Genitiv singul. von *hura,* dieser(da). Pronomen demonstrativum.

CERBITZARI (*zerbitzari*). Diener. Nominativ der unbest. Declin.

CHIPIAC (*chipiak,* auch *tchipiak* und *ttipiak*). Der Kleine, Bescheidene, Niedrige. Activer Nominat. singularis.

GOGO HONEZ. Mit guter Gesinnung; *gogo,* Gedanke, Neigung, Wunsch, Gesinnung; *hon, on,* gut; *ez,* Endung des Instrumentalis der Einzahl nach einem Consonanten.

GORAYNCI (*goraintzi*). Empfehlung, Gruss.

BAQUE (*bake*). Friede. Vgl. lat. pax.

ETA. Und.

OSSAGARRI. Gesundheit, von *oso,* ganz, gesund, wohl; *garri*, Adjectivendung, nach van Eys von *ekarri,* tragen, mitführen, abzuleiten.

CEREN (*zeren*). Weil.

BASCOAC (*baskoak*). Die Basken. Passiver Nominativ pluralis der bestimmten Declin. von *basco.* Im Baskischen ist dieser Ausdruck sonst nicht gebräuchlich, da sich die Basken *eskualdunak* oder *euskaldunak* nennen.

Baitira (für *bai dira*), sie sind wirklich; *dira, dire,* sie sind; *bai,* ja, ist vorgesetzt um der Behauptung Nachdruck zu geben. Nach Herrn J. Vinson's *Commentar zu Ribary* (Fol. 115, Note 118), ist das *bai* vor dem Zeitwort in gewissen Fällen mit « weil » zu übersetzen. Dies scheint hier am Platze zu sein.

Abil. Gewandt.

Animos. Tapfer, muthig, energisch, stolz, kühn.

Eta. Und.

Gentil (*jentil*). Schmuck, sauber, fein.

Abil, animos, gentil stehen hier nach richtigem, mitunter vernachlässigtem Sprachgebrauch im Nominativ der unbestimmten Declination, d. h. ohne Artikel und ohne Pluralzeichen, obwohl sie sich auf *bascoac* beziehen und an dessen Endung *ac* Theil haben.

Das vom Hauptwort getrennte, attributive Eigenschaftswort soll die unbestimmte Form beibehalten.

Die drei Ausdrücke scheinen übrigens dem Baskischen nur assimilirt und fremden Ursprungs zu sein.

Eta. Und.

Hetan. Unter ihnen, darin, darunter. Locativ.

Içan baita (*izan bai-da*), er, sie, es ist wirklich gewesen; es hat gegeben (il y a eu); *izan* ist eine Form des Zeitworts, welche als Particip. perfecti gebraucht wird.

Eta. Und.

Baita (*bai-da*). Er, sie, es ist wirklich.

Sciencia (*szienzia*). Die Wissenschaft; gehört zu dem darauf folgenden Locativ: *gucietan*. Vgl. *jakindea* und scientia.

Gucietan (*guzietan*), In allen; Locativ pluralis von *guci*.

Lettratu. Unterrichtet, belesen, wissenschaftlich gebildet.

Handiric (*handirik*). Grossartig, höchlich, sehr; von *handi*, gross, und (*r*)*ik*, Endung des Theilungsgenitivs. Sollte unsere ohne Zweifel unrichtige deutsche Redensart: « sich eines Weiteren besprechen » nicht mit vorstehendem Genitiv verwandt sein? es lässt sich sonst kaum eine gleichwerthige Ausdrucksweise in den Nachbarsprachen finden.

Miraz. Mit Erstaunen, mit Verwunderung; von *mira*, das Erstaunen.

Nago. Ich bin, bleibe, verharre; von *egon*, sein, bleiben.

Iauna (jauna). Der Herr, der Gebieter.

Nola. Wie.

Batere. Keiner (bei nachfolgender Verneinung *ez*); von *bat*, ein(er); *ere*, auch; wörtlich: auch einer nicht; *batere ez* heisst auch: durchaus nicht.

Ezten (*ez-den*). Dass er, sie, es nicht ist; *den*, aus *da-n* gebildet, wobei *a* in *e* überging. Dieses Suffix *-n* am Zeitwort bedeutet hier das « dass » des Nebensatzes; in anderen Fällen auch das Relativpronomen: « welcher, e, es. »

Assayatu. Versucht, probirt, geprobt, geprüft, gekostet. Vgl. franz., essayer; span., ensayar.

Bere. Sein, ihr. S. ganz zu Anfang.

Lengoage. Sprache. Vgl. franz., langage; span., lenguage.

Propriaren. Des, der eigenen; Genitiv singularis.

Fauoretan (*faboretan, fagoretan*). Zu Gunsten; buchstäb-

lich : in den Gunsten. Locativ plur. oder auch Locativ der unbestimmten Declination.

Heuscaraz (*euskaraz, eskuaraz*). Auf Baskisch, mittelst Baskisch. Instrumentalis von *heuscara*.

Cerbait (*zerbait*). — Etwas. Wenn von *cer baita* (*bai-da*) contrahirt, könnte es nach Herrn van Eys mit « wer auch immer, irgend ein » übersetzt werden.

Obra. Das Werk, die Arbeit. Vgl. span., obra.

Eguitera (*egitera*). Zu thun, zu machen, zu verfassen ; von *eg(u)in,* thun, gethan ; machen, gemacht ; *eg(u)ite,* thun, machen ; Infinit. präs.; *-ra,* auch *rat,* als Anhängsilbe bedeutet, dass die Handlung nach einer gewissen Richtung hin stattfindet : *jatera noha,* ich gehe zum Essen.

Eta. Und.

Scributan (*skributan*). In Schrift. Locativ der unbestimmten Declination von *skribu,* Schrift.

Imeitera (*emaitera*). Zu geben, von *eman, emon*, geben, gegeben ; *emaite, emate,* Infinit. präs., geben ; *-ra,* zu, Directivendung. Vgl. *eguitera.*

Ceren (*zeren*). Weil.

Ladin. Dass es werde, dass es sei ; 3te Pers. singul. imperf. des Subjunctivs von *izan,* sein. Vgl. Lécluse. *Gramm.* alte Ausgabe, 1826, fol. 57 ; neue Ausgabe, 1874, fol. 60.

Publica (*publika*). Offenkundig, öffentlich. Siehe später *scriba.*

Mundu. Welt.

Gucietara (*guzietara*). (In der Richtung) nach allen ; Directiv pluralis.

Berce (*berze, bertze*). Ander; *berzeak,* die Andern.

Lengoagiac (*lengoagiak*). Die Sprachen. Die Einzahl *lengoage,* passiver Nominativ der unbest. Declin., verändert das Schluss *-e* in *-i,* wenn ein Vokal folgt. Aehnliches ist der Fall bei Schluss *-o,* welches zu *-u* wird, wie bei *arno,* Wein, *arnua,* der Wein. Vgl. van Eys, *Gramm. comparée,* fol. 20, und *Actes de la Soc. Philol.,* tome IV, n° 2, mai 1874, fol. 75), worin Herr Duvoisin obige Vokalveränderung nur für die Soule und einen Theil von Nieder-Navarra gelten lässt.

Beçala (*bezala*). Gleich wie, als, wie.

Hayn (*hain*). So sehr, eben so.

Scribatzeco (*skribatzeko*). Supinum von *scriba-tu,* schreiben, geschrieben, *scribatze,* schreiben; *-ko,* für. Für's Schreiben, um zu Schreiben, zum Schreiben.

Hondela. Dass es gut ist, dass es geeignet ist; von *(h)on,* gut, und *dela,* dass er, sie, es ist. *Dela* zusammengesetzt aus *da,* er, sie, es ist, und *-la,* Anhängsilbe, welche « dass » bedeutet. (*Dela* ist nicht mit dem Conjunctiv zu verwechseln.)

Eta. Und.

Causa (*kausa*), (wird meistens *gauza* geschrieben). Die Ursache. Vgl. Latein.

Honegatic (*honegatik*). Durch diesen, aus diesem, wegen, ungeachtet dieses.

Gatik. Nach van Eys ein in Guipuzkoa, Bizkaya, Labourd und Niedernavarra gebräuchlicher Ausdruck; in Bizkaya auch *gaitik, gaiti,* für, wegen; in Niedernavarra mit dem Sinne von trotz, trotzdem, ungeachtet (malgré);

scheint von *ga-tik* für *gan-* oder *gain-dik* gebildet, nach Auswerfung des *n* vor *t*. *Gatik* folgt auf Nominative und Genitive, wie ja auch das deutsche « wegen, trotz » mit gleicher Berechtigung Genitiv und Dativ regiert.

Gueldizenda (*gelditzen da*). Es ist im Zurückbleiben begriffen, es bleibt zurück; *gelditzen* ist die Form, welche im Baskischen das Participium praes. vertritt. Von *geldi-tu*, zurückgeblieben, zurückbleiben; *gelditze*, zurückbleiben, Infinitiv; *-n*, Locativendung, in.

Abataturic (*abatatürik*). In keinem Wörterbuch zu finden. Ohne Zweifel von *abata-tu* und dem Französischen « abattu » nachgeahmt; also : zu Boden geschlagen, niedergehalten. Die Endsilbe *-ric* gibt dem Worte hier den Sinn eines Ablat. absolut : nachdem..., indem..., da (es) niedergehalten ist, und begründet das nachfolgende Adjectivum :

Eceyn (*ezein*, auch *ezin*). Unmöglich, unthunlich, unbefähigt, unvermögend. Von *ez egin*.

Reputatione. Ruf, Berühmtheit, Ansehen, Reputation.

Vague (*bage*, häufiger *gabe*). Ohne. Echepare braucht nur zweimal den Ausdruck *bage:* in der Widmung und in dem Contrapas am Schlusse (*bagueric*); sonst schreibt er stets *gabe*.

Eta. Und.

Berce (*berze, bertze*). Ander.

Nacione (*nazione*). Nation.

Oroc (*orok*). Nominativ. activ. der unbestimmten Declination von *oro*, ganz, all. *Oro* ist den Zahlwörtern assimilirt und tritt desshalb hier in der unbestimmten Declination auf.

VSTE (*uste*). Glaube, Meinung, Erwartung, Hoffnung.

DUTE. Sie haben es, 3te Person pluralis praes. indicat. activ. von *izan,* haben.

ECIN (*ezin*), wie *ezeyn,* von *ez egin.* Nicht thun, nicht gethan, nicht thunlich, unmöglich.

DENSERE (jedenfalls *deusere, n* ist Druckfehler). Nichts.

SCRIBA (*skriba*). Schreiben. Eigenthümlich verkürzte Form des Participiums, welche bei den Verben auf *-du* und *-tu,* auch *-i,* im Potentialis allgemein gebräuchlich zu sein scheint. Siehe das nachfolgende *dayteyela.*

DAYTEYELA (auch *daitiala;* Echepare selbst schreibt später *dateyela,* s. Bogen B, 3tes Blatt recto, Zeile 9). Dass er, sie, es (sich) kann. Nach Inchauspe : Potentiel Praes. und Futurum (*Forme régie positive,* fol. 413 unten); *skriba dayteyela,* dass es (das Baskische) sich schreiben kann; dass es sich (in dieser Sprache) schreiben lässt.

LENGOAGE. Sprache. S. oben.

HARTAN. In diesem, in dieser; Locativ singularis des hinweisenden Fürworts *hau.*

BERCE (*berze, bertze*). Ander. S. oben.

OROC (*orok*). Ganz, all. S. oben.

BAITU TE (*baitute* für *bai-dute*); *bai,* ja; *dute,* sie haben es. Sie haben es in Wirklichkeit. S. ganz zu Anfang *baitira.*

SCRIBATZEN (*skribatzen*). Im Schreiben, schreibend. Siehe Erklärung der Form bei *guelditzen. Skribatzen baitute,* sie haben es im Schreiben, sie schreiben wirklich.

BERYAN (*berian, berean*). In dem..., in der Ihr(ig)en. Locativ singul. der bestimmten Declin. von *bere,* sein, ihr.

ETA. Und.

CEREN (*zeren*). Weil.

ORAY (*orai*). Jetzt.

ÇUC (*zuk*). Sie; höfliche Anrede; früher Ihr.

IAUNA (jauna). Der Herr, der Gebieter. S. oben.

NOBLE. Edel, adelig. Gehört zu dem nachfolgenden *naturazcoac,* welches allein die Casus- und Numerus-Endung führt.

ET. Und; verkürzt von *eta.*

NATURAZCOAC (*naturazkoak*). Die natürlichen (Dinge), die urwüchsigen, ungekünstelten (Dinge).

BEÇALA (*bezala*). Wie, als, gleich wie. S. oben.

BAY (*bai*). Ja, wirklich; vor Zeitwörtern auch: weil. Siehe *baitira.*

TUÇU (*tuzu*). Steht für *duzu* (nach *bay,* mit welchem es in der Regel zusammengeschrieben wird). Ihr habt es; Sie haben es (höfliche Anrede). Gehört zu den drei nachfolgenden Participien.

ESTIMATZEN. Im Begriffe hochzuschätzen, im hochschätzen. Vgl. *scribatzen.*

GORATZEN. Im Begriff zu erheben, hochzuhalten.

ETA. Und.

OHORATZEN. Im Begriff zu ehren.

HEUSCARA (*heuskara, euskara, eskuara*). Das Baskische (als Sprache), das Euskara.

ÇURI (*zuri*). Ihnen, Euch (höfliche Anrede). Dativ von *zu,*

ursprünglich Personalpronomen der 2ten Person pluralis « ihr », aber längst schon in der höflichen Anrede als 2te Person der Einzahl verwendet, wie im Deutschen früher « Ihr », jetzt « Sie » ; französisch « vous ». Für die 2te Person der Mehrzahl hat man das Fürwort *zuek* gebildet. Vgl. van Eys *Dictionnaire,* fol. 389; *Essai,* fol. 21 ; auch J. Vinson's *Uebersetzung mit Commentar des Ribary' schen Werkes,* fol. 104, Note 42 et fol. 110, Note 80.

Neure (auch *nere, ene*). Mein, meine, mein. Pronomen possessivum der ersten Person. *Nere* ist der Genitiv von *ni,* ich, wie auch im Deutschen « mein » vom Genitiv des Personalpronomens stammt.

Iaun (*jaun*). Herr, Gebieter. S. oben. Gehört zu dem nachfolgenden *iabia.*

Eta. Und.

Iabia (*jabia, jabea*). Der Meister, der Herr. Von *jabe.*

Beçala (*bezala*). Wie, als, gleichwie. S. oben.

Igorten. Im Zusenden, im Zuschicken. Dient als Particip. praes. von *igorri* (auch *egorri*), geschickt; *igorte,* schicken.

Darauritzut. Ich habe sie (plur.) Ihnen. *Igorten darauritzut,* ich sende sie Ihnen; Analyse: *d-arau-r-it-zu-t* $= d + it$, sie (Accusativ. pluralis); vgl. van Eys : *Étude sur l'orig. et la formation des Verbes auxiliaires basques* (1875), fol. 20 § 5; *-arau,* Stamm mit Vokalwechsel des Verbum's : *eroan,* mitnehmen, mitführen, hier aber Hilfszeitwort im Sinne von *izan, ukhan,* haben; *zu,* Ihnen (Dativ ohne die Endung *ri*) ; *t,* ich. Das *r* zwischen *arau* und *it* ist zur Erleichterung der Aussprache ein-

geschoben. Vgl. van Eys (*Grammaire comparée,* fol. 330): *darozkitzut.*

HEUSCARAZCO (*heuskarazko*). Auf Baskisch, von *(h)euskara,* das Baskische. Vgl. Lécluse, *Grammaire Basque,* 1826, fol. 39; 1874, fol. 41). *Onezcoa,* das aus Gutem gefertigte, *handizcoa,* das aus Grossem gefertigte; demnach *heuscarazco,* aus Baskisch gefertigt.

COPBLA (*kopla*). Der Vers. Vgl. französ.: couplet.

BARZU. Einige; Nominativ und Accusativ der unbestimmten Declination (voir *eguinac*).

ENE. Mein, meine, mein (auch *nere, neure*).

IGNORANCIAREN (*ignorantziaren*). Der Unwissenheit, der Ignoranz. Genitiv singul. der bestimmten Declination, weil das nachfolgende *arauara* (wie viele Postpositionen) den Genitiv regiert.

ARAURA. Gemäss, nach, entsprechend.

EGUINAC (*eguinak*). Die gemachten, gefertigten; Accusativ plural. von *egin,* gemacht. Partic. perfecti.

[illegible]. Welt.

[illegible]. Der Herr, der Gebieter.

[illegible]. Diese, dieselben: Accusativ der Mehrzahl von [illegible], dieser, derselbe.

[illegible]. Gesehen: von *ikhus(s)i,* gesehen, [illegible]. Dat Zeitwort erhält durch diese Form die Bedeutung eines latein. Ablativ. absolut: „Nach [illegible] dieselben gesehen"...

[illegible]

[illegible]. Corrigirt, berichtigt. Ein dem [illegible] Ausdruck.

PLAZER. Gefallen, Belieben.

DUÇUN (*duzun*), von *duzu*. Ihr habt es, Sie haben es (höfliche Anrede), und *-n*, im Relativsatz durch *beçala* bedingt. Vgl. *beçala*.

BEÇALA (*bezala*). Wie, gleichwie, als.

IRUDI (auch *iduri*). Scheinen, erscheinen, passend erscheinen; Participium perfecti hier als Infinitiv. praes. gebraucht.

BAÇAUTZU (*bazautzu*). Wenn es Ihnen ist, von *ba*, wenn, und *çautzu*, es ist Ihnen. Nach van Eys, *Gramm. comparée*, fol. 425 : 3te Person der Einzahl des Praes. Indicativi von *izan*, sein, mit incorporirtem Dativ : à vous (Ihnen). Labort. Dialect. Der *Guide élémentaire labourdin*, Bayonne, 1873, schreibt dieselbe Form *zaitzu*. *Irudi baçautzu*, wenn es Ihnen (passend) scheint.

IMPRIMI. Drucken; verkürzter Infinitiv.

ERACI (*erazi*).... lassen, nöthigen; *imprimi eraci*, drucken lassen.

DIÇAÇUN (*ditzazun*). Dass Sie es haben; nach van Eys (*Gramm. comparée*, fol. 198-202) von *eçan*, Hilfszeitwort, aber hier nicht Conjunctiv, sondern mit Rücksicht auf *ceren* mit *n* versehener Indicativ.

ETA. Und.

ÇURE (*zure*). Eure, Ihre (höfliche Anrede).

ESCUTIC (*eskutik*). Von der Hand; Ablativ der Einzahl der bestimmten Declination.

OROC (*orok*). Ganz, all. S. oben.

DUGUM (für *dugu-n*). Damit wir es haben; *dugu*, wir haben es; *-n*, dass, damit. Die Umwandlung des *n* in

m ist nicht zu erklären. Ein Druckfehler kann es nicht sein, da wir nicht nur kurz darauf *dizum* finden, sondern auch in einem baskischen Gedicht von 1609 aus spanisch Navarra derselben Eigenthümlichkeit sechsmal begegnen : *yçam, daucagum, egum, ecim, jandiçaçum, çaycum*. Herr J. Vinson, welcher in einem Artikel vom 20 März 1879 : *Le Basque Navarrais-Espagnol à la fin du XVIe siècle,* das erwähnte Gedicht veröffentlichte, nimmt die Möglichkeit an, dass durch das *m* eine besonders markirte Aussprache durch die Nase bezeichnet werden soll; (fol. 13). Siehe später *dizum*.

Ioya (*joia*). Das Kleinod. (Archu übersetzt : satisfaction.)

Ederra (*eder-r-a*). Der, die, das Schöne; hier Adjectiv.

Imprimituric (*imprimiturik*). Gedruckt; *imprimituric heuscara,* nachdem (man) gedruckt das Baskische, oder: nachdem gedruckt (worden) das Baskische. Es erschwert die Übertragung in's Deutsche, dass *heuscara* kein Genitiv, sondern entweder Nominativ passiv., oder Accusativ ist.

Heuscara ([*h*]*euskara*). Das Baskische. S. oben.

Orano (auch *oraino*). Bis jetzt, bis zur Stunde.

Içan (*izan*). Gewesen, geschehen.

Eztena. Der, die, das nicht ist; von *ez-den-a; ez,* nicht; *den* (für *da-n*), welcher ist; *a,* der (Artikel).

Eta. Und.

Çure (*zure*). Eure, Ihre. S. oben.

Hatse. Spur, Fussspur, Fussstapfe, Beispiel, Vorbild.

Honetic ([*h*]*onetik*). Des guten, von guten, aus (*h*)*on*, gut.

DADIN. Dass er, sie, es kann; vom Hilfszeitwort des Potentialis: *edin,* können. Hier dritte Person singul. des Indicativs: *dadi,* mit angehängtem *-n,* damit. Vgl. van Eys, *Gramm. comparée,* fol. 222.

AITZINERAT. (In der Richtung) nach vorwärts, fortschreitend; von *ai(n)tzin,* vorn; *e* eingeschoben; *-rat* (in der Richtung) nach.

AUGMENTA. Mehren, vermehren, zunehmen.

CONTINUA (*kontinua*). Fortfahren.

ETA. Und.

PUBLICA (*publika*). Offenkundig, öffentlich. Hier Zeitwort: veröffentlichen, verkünden. Wegen der verkürzten Form siehe *scriba.* S. oben.

MUNDU. Welt.

GUCIETARA (*guzietara*). (In der Richtung) nach allen; Directiv pluralis. Siehe oben.

ETA. Und.

BASCOEC (*baskoek*). Die Basken Nominativ activ. plur.; wenig gebräuchlicher Ausdruck. Vgl. *euskaldunek.*

BERCEC (*berzek*). Die Anderen. Nomin. act. pluralis.

BEÇALA (bezala). Wie, gleichwie, als.

DUTEN. Damit sie es haben; *dute,* sie haben es; *-n,* dass.

BERE. Sein, ihr. Siehe oben.

LENGOAGIAN. In der Sprache; von *lengoage,* Sprache, mit dialectischer Wandlung des Schluss *-e* in *i; a,* die (Artikel; im Deutschen hier Dativ: « der »); *n,* in, Locativ singul. der bestimmten Declin.

Scribuz (*skribuz*). Schriftlich. Instrumentalis der unbestimmten Declin. Vgl. französ.: par écrit.

Cerbait (*zerbait*). Etwas. Siehe oben.

Doctrina (*doktrina*). Die Lehre.

Eta. Und.

Plazer. Gefallen, Belieben, Vergnügen. S. oben.

Harceco (*harzeko*). Zu(m) nehmen, um zu nehmen; von *har-tu*, nehmen, genommen; *harze, harce,* nehmen; *co,* für, um, zu; *plazer harceco,* um Vergnügen zu nehmen, um sich zu erfreuen. Vgl. französisch: prendre plaisir.

Solaz. Gespräch, Conversation. Accusativ der unbestimmten Declination.

Eguiteco (*egiteko*). Um zu machen; *solaz eguiteco,* um Gespräch zu machen, zu führen. Vgl. *harceco.*

Cantatzeco (*kantatzeko*). Um zu singen; vgl. *harceco.*

Eta. Und.

Denbora (*dembora*). Zeit, die Zeit.

Igaraiteco (*igaraiteko*). Um vorübergehen zu lassen; von *igaran, igaraite,* vorübergehen lassen; vgl. *harceco; dembora igaraiteco,* um die Zeit zu vertreiben.

Materia. Stoff, der Stoff.

Eta. Und.

Ginendirenec (*jinendirenek*). Die da kommen werden.

Ginen (*jinen*). Participium futuri von *jin, jite,* kommen.

Direnec (*direnek*). Die, welche sind; Nominativ. activ. pluralis; von *dire,* sie sind; *-n,* Pronomen relativ., *ec,* die, Endung des Nominativ. activ. pluralis der bestimmten Declination.

GUERO (*gero*). Später, nachher.

DUTEN. Damit sie es haben. Siehe aben.

CAUSA (*kausa*). Die Ursache. Siehe oben.

OBORO. Mehr.

HAREN. Dessen, dieses; Genitiv singul. von *hura,* dieser da. Siehe oben.

ABANÇATZECO (*abanzatzeko*). Um zu fördern, um vorwärts zu bringen. So oft sich die Endung *tzeko, teko* mit « um zu » übersetzen lässt, also im Nebensatze steht und als Supinum zu betrachten ist, muss das Object im Genitiv, anstatt im Accusativ, und vor dem Zeitwort stehen: *haren abançatzeco.*

ETA. Und.

OBLIGATU. Genöthigt.

GUIREN (*giren,* auch *gare-n*), damit wir sind; *guire,* wir sind; *n,* dass.

GUCIAC (*guziak*). Alle nominativ passiv. pluralis.

GEYNCOARI (*Jainkoari*). Dem Gott(e); Dativ singular. der bestimmten Declination.

OTHOYZ (*othoiz*). Gebet.

EGUITERA (*egitera*); *egite,* machen, thun; *-ra,* zu, hin, gegen; *othoyz eguite,* Gebet thun, beten; *othoyz eguitera,* nach (dem) Beten hin; zu beten.

DIZUM (für *dizu-n*). Dass er es Dir (höfl.) hat; dass er es Ihnen hat. Inchauspe, Verbe basque, fol. 28, 201, 474.

Unsere ursprüngliche Deutung: *dizum* für *duzun,* dass Ihr (Lehete, gedeihlich Leben und.... das Paradies) habt, erscheint bei näherer Untersuchung unzulässig,

da in dem Dialect der Soule, wie in dem von Nieder-Navarra *dizum* im Sinne von « haben » als selbständiges Zeitwort, schwerlich ohne *ukhaiten* oder auch *ukhaun* stehen könnte.

Wir neigen zu der Annahme dass ein Participium (*emaiten* oder *emanen*) zu ergänzen ist und übersetzen: Damit er (Gott) Ihnen (Lehete)..... das Paradies [gibt].

Was die Umwandlung des *n* in *m* betrifft, so ist dieselbe hier erklärlicher als bei *dugum* (siehe dieses weiter oben), weil auf *dizum* *mundu* folgt und das *m* die Aussprache erleichtert.

MUNDU. Welt. Siehe oben.

HONETEN (*honetan?*) In diesem, in dieser. Locativ.

PROSPEROQUI (*prosperoki*). Gedeihlich. Adverbium.

VICIA (*bizia*). Das Leben.

ETA. Und.

BERCIAN (*berzian*). In der anderen. Locativ singul. der bestimmten Declination.

PARABIÇUYA (*parabizuya*). Das Paradies; *parabizu·y·a*. Das *y* ist eine dialectische Einschiebung.

AMEN. Es geschehe, ist kaum gebräuchlich. Man sagt und schreibt meistens : *halabiz*, so sei es! (Ainsi soit-il!)

V. STEMPF.

Bordeaux, septembre 1886.

(A suivre.)

LA LINGUISTIQUE ÉVOLUTIONNISTE

D'APRÈS M. PAUL REGNAUD.

La première période de l'étude scientifique des langues indo-européennes fut, en grande partie, une période d'investigation. Les recherches de Bopp furent, sans nul doute, des recherches d'ordre comparatif; mais on peut dire que la systématisation qui marqua la seconde période ne s'affirma définitivement qu'avec les travaux de Schleicher et ceux de Chavée. Ce dernier nom a trop longtemps été laissé dans l'oubli; quiconque a eu entre les mains la *Lexiologie*, qui parut en 1848, ne peut sans un désir de justice évident méconnaître l'exactitude du rapprochement que nous faisons ici entre Chavée et Schleicher. Le premier n'a point montré, sans doute, dans les détails mêmes de ses travaux, la grande précision qui caractérise l'œuvre du second, mais les vues d'ensemble qu'il exposa à grands traits marquent indiscutablement une époque dans l'histoire de la linguistique indo-européenne. Nous aurons occasion plus loin de rappeler quelques-unes des conceptions de Chavée.

L'investigation analytique devait devenir plus pénétrante de jour en jour. Elle a abouti, il y a une dizaine d'années,

à la formation d'une école nouvelle, dite école des néo-grammairiens. Cette école doit la plus grande partie de ses théories à MM. Brugmann et Osthoff. Ce n'est pas en Allemagne seulement qu'elle compte des adeptes ; en France, un certain nombre de linguistes ont fait adhésion au nouvel enseignement, qui d'ailleurs, et pour cause, n'a pas encore été formulé d'une façon d'ensemble.

Faut-il voir dans l'avènement de la doctrine des néo-grammairiens une révolution profonde, une négation de l'ancien enseignement ? Assurément non. Lorsque M. Victor Henry y reconnaît « le développement normal des principes qui avaient guidé Bopp et Grimm », il émet une opinion qui n'a rien d'excessif (cf. *Revue crit.*, 24 août 1885, 22 mars 1886) ; nous renvoyons également, sur ce point, à l'article de M. Joh. Schmidt, *Schleichers Auffassung der Lautgesetze* (*Zeitschr.* de Kuhn, XXVIII, p. 303), cf. P. Merlo, *Cenni bello stato presente della grammatica ariana istorica e preistorica* (Turin, 1885).

Tout récemment, sous le titre d'*Essais de linguistique évolutionniste*, M. Paul Regnaud a publié un important volume comprenant une vingtaine d'articles, qui sont reliés entre eux par une idée commune et laissent tout à fait justifié le sous-titre du livre : *Application d'une méthode générale à l'étude du développement des idiomes européens* (Leroux, éditeur ; Paris, 1886). Nous allons dépouiller ce volume, rechercher les critiques importantes qu'il adresse à la nouvelle école, et exposer aussi clairement que possible le système propre à l'auteur.

*
* *

C'est aux néo-grammairiens que l'on doit le renversement de l'ancienne théorie de Bopp (acceptée jusqu'à ces dernières années par tous les maîtres de notre science) relative à la gounation ou gounification des voyelles. On admettait pour l'indo-européen commun trois voyelles fondamentales, *a*, *i*, *u*; ces voyelles passaient pour se renforcer, en certaines circonstances, au moyen de la préfixation d'un *o*; le renforcement de *a* donnait *aa* (*â*), celui de *i* donnait *ai*, celui de *u* donnait *au*; un second renforcement (*a* + *ai*, etc.) donnait *âi*.....

Les néo-grammairiens ont renversé la théorie du gouna; sur ce point M. Regnaud est d'accord avec eux. Il oppose au système du renforcement vocalique deux objections préjudicielles. Ce système est emprunté aux anciens grammairiens hindous : ceux-ci ne se sont jamais élevés à des conceptions d'ordre général, et ont manqué d'éléments de comparaison et d'explication empruntés aux langues congénères. Pour que, dans de telles circonstances, ils eussent découvert le véritable système vocalique indo-européen, il eût fallu que le sanskrit reflétât ce système avec une fidélité que la science moderne n'a pas constatée. Une autre objection, dit M. Regnaud, c'est que le renforcement de *a*, de *u*, par *a*, est en contradiction avec la loi la plus constante du langage, dont le développement a toujours été dirigé par le principe de la moindre action, du moindre effort. Contrairement à ce qui est encore admis d'une façon générale, la forme dite du gouna, c'est-à-dire la

forme que la grammaire hindoue regarde comme renforcée, est la forme la plus simple, et la forme jadis réputée simple est la forme secondaire. Comment cela ? M. Regnaud, prenant comme exemple le mot sanskrit *kṣaya-*, destruction, remarque qu'il est phonétiquement parallèle à *kṣayati*, il détruit ; pour lui la racine est *kṣa*, que dérive le suffixe *ya :* comparez l'autre dérivé *kṣanôti*, même sens.

Les formes comme *kṣiṇati*, *kṣiṇôti*, sont de nouveaux développements du thème *kṣaya* contracté en *kṣi*. De même, dans la série *u*, *rava-*, bruit, n'est point un renforcement d'une racine *ru*, comme on l'admet communément : la racine est *ra*, l'élément dérivatif *va*, d'où, par contraction, *ru :* c'est *u* que démontre le parfait *rurâva* où la voyelle de la syllabe redoublée est bien le résultat d'une condensation. Notons, en passant, que Chavée, dans sa *Lexiologie*, a formellement distingué ces racines *kṣa*, *ra*.

Cette théorie de *i* pour *aya*, de *u* pour *ava*, est en relation intime avec l'opinion de M. Regnaud sur l'uniformité du vocalisme primitif indo-européen. Pour lui *ô*, *û*, *u*, viennent de *ava ; ê*, *i*, *i* de *aya ;* la voyelle *r* vient de *ara* (parallèlement *ê*, *e* peuvent descendre de *â*, *a* et *i*, *i* de *û*, *u*). L'uniformité en question était réalisée par un *a*, voyelle unique :

« Je considère *a* comme la voyelle unique à l'origine. Toutefois, et par l'effet vraisemblable de constructions très anciennes et que nous ne pouvons que constater sans être à même d'en retracer la marche, c'est presque toujours d'un *a* que nous avons à partir pour l'explication des formes en présence desquelles les documents nous placent. Combiné avec la semi-voyelle *v*, *â* a donné *ô*, d'où la série *ou*, *û*, *u ;* et simplement affaibli, il s'est transformé en *ê*,

d'où *ê, ei, i, ĭ* » (p. XI). En somme, l'auteur pense qu'il est permis de représenter graphiquement par le seul signe *a'* le vocalisme indo-européen ancien (p. 59). Cette théorie nous semble difficilement admissible. Nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas lieu de restituer pour l'indo-européen le plus ancien une gamme vocalique très riche, mais si nous faisons quelque attention aux émissions sonores que donnent d'une façon très distincte les primates qui sont aujourd'hui les plus proches parents de l'homme, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que le vocalisme est loin chez eux d'être monotone. La supposition de M. Regnaud ne nous semble donc pas justifiée. Nous pensons, d'autre part, que s'il faut remonter à un son unique, ce son serait plus rapproché d'un *e* plus ou moins guttural (non pas *é*, mais bien *e* de « je, te, le » ou à peu près) qu'il ne le serait de *a*. M. Regnaud le dit d'abord fort bien, jadis la *gutturalité* a dû précéder les différentes nuances vocaliques: or *a* est loin d'être aussi purement guttural que la voyelle que nous indiquons, un *e* émis du fond de la gorge.

*
* *

Quoi qu'il en soit, c'est à propos de cette conception du vocalisme primitif que l'auteur est en lutte très vive avec les néo-grammairiens. Il les attaque principalement sur deux points : sur leur opinion concernant la multiplicité des voyelles dites organiques, puis sur le classement des racines.

Voyons d'abord ce qui concerne le premier point.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

D'après l'enseignement ancien, les voyelles *a*, *e*, *o* qui dans les langues européennes correspondent à l'*a* sanskrit sont dues toutes à un *a* ancien. Au contraire, les néogrammairiens croient à la distinction primitive des trois sons, pensent que l'indo-européen commun a eu un *a*, un *e*, un *o*, et admettent que c'est à des modifications postérieures qu'il faut attribuer leur uniformité (un a) en sanskrit. M. Regnaud établit en premier lieu une distinction entre *o* et *e*. L'*o* du « sandhi » sanskrit qui alterne avec *as* n'est pas un simple substitut de *as* : il est probablement pour *os* et « doit être une variante de *as* reposant sur un auteur commun *aus* » (p. 14, p. 390) ; en ce qui concerne *o*, « il n'y a eu vraisemblablement ni altération phonétique en grec, en latin, ni passage de cette voyelle à l'analogie de *a* en sanskrit ; seulement, en cette dernière langue, le groupe diphtongue *au*, *av*, s'est souvent réduit à l'initiale *a* par la perte de son premier élément ». Arrivons à *e*. L'ancienne théorie, dit l'auteur, est certaine : elle a pour elle l'analogie du zend, du grec, du latin, des langues modernes, qui, dans une infinité de cas, montrent *e* comme affaiblissement d'un *a* plus ancien ; le changement de *e* en *a* serait contraire à tout ce que l'on voit ailleurs. M. Regnaud examine à ce sujet quelques cas particuliers ; nous ne pouvons ici que renvoyer à son livre (p. 391) ; il cherche à établir ailleurs (p. 295) que la coïncidence de l'*o* en grec et en latin, dont on a voulu tirer des conclusions contre le caractère primitif de l'*a* sanskrit correspondant, est due souvent à une assimilation : ici encore nous renvoyons au passage indiqué.

*
* *

Venons au second point, à l'opinion de l'auteur sur le classement des racines d'après les néo-grammairiens. Ceux-ci, au lieu de voir dans les différents états du vocalisme des dérivés d'une même racine, des formes présentant ou non le renforcement, supposent (sans rien préjuger sur leur rapport chronologique) deux manières d'être du radical, l'une forte et l'autre faible, cette dernière correspondant aux racines pures des grammairiens hindous et de Bopp, la première correspondant aux formes dites jadis modifiées par renforcement. Par exemple, *i*, aller, serait forme faible, *ei* serait forme forte ; *bhr*, porter, serait forme faible, *bher*, serait forme forte ; *mn*, penser, serait forme faible, *men* serait forme forte ; *sru*, couler, serait forme faible, *sreu* serait forme forte ; la présence ou l'absence de l'élément vocalique *e* distingue les deux formes. M. Regnaud repousse cette conception comme établissant un classement artificiel et n'ayant, comme le système du gouna, qu'une importance mnémotechnique. Il est clair, en effet, que les racines sont en réalité susceptibles d'autant d'états différents que la série vocalique d'où elles dépendent comporte de nuances. Il en est trois principaux, dit M. Regnaud, « les deux que nous connaissons déjà et un troisième caractérisé par la présence de *û* en sanskrit et d'une longue quelconque en grec ; exemple en sanskrit : parfait *su-srâva*, présent *srava-ti*, participe *sru-ta* ; en grec : ῥώ-ομαι, ῥεF-ω, ῥυ-τός.

Les racines à liquide, comme *bher*, à nasale, comme

men, éliminent tout comme les autres, d'après le nouveau système, l'*e* à la forme faible : d'où *bhr*, *mn*. Mais, dit M. Regnaud, comment classer, au point de vue de la racine, une forme telle que l'aoriste ἔδαρκον ou ἔδρακον ? L'état fort aurait donné **ederkon ;* de plus la forme sanskrite correspondante *adṛçam* présente l'état faible, comme d'ailleurs tous les aoristes du même genre. « Qu'en conclure, sinon que ἔδαρκον est pour **edrkon*, et que « représente le développement normal d'un phonème invisible αρ, qu'on qualifie en conséquence de liquide sonnante ? Devant une voyelle, αρ se contracte en ρ (*ṛ* sanskrit) ; mais dès que la voyelle disparaît, la liquide sonnante reprend toute son ampleur, ou développe l'élément sonnant qu'elle tient en réserve ». M. Regnaud résume ainsi ses principales objections concernant les liquides et les nasales sonnantes (*n*- voyelle, *r*- voyelle) : 1° Si la forme faible procède de la forme forte, comment se représenter la substitution de la partie sonnante de la liquide à la voyelle radicale ? 2° N'est-il pas surprenant que dans des formes considérées comme munies de radicaux faibles, les consonnes sonnantes développent en grec et en sanskrit la voyelle *a* (τατός, forme faible *tn*, forte *ten*) dont la tonalité est la plus forte ? 3° Comment se fait-il que le latin, si étroitement apparenté au grec, présente l'*o*, l'*u* et l'*e*, jamais l'*a*, comme partie vocalique dégagée des sonnantes ? etc., etc. (Cf. G. Meyer, *Gr. Gramm.*, §§ 25-30.)

En somme, l'auteur repousse nettement la primordialité de voyelles linguales ou nasales (*r*, *l*, *m*, *n*). Pour lui le *ṛ* sanskrit n'a été à l'origine qu'une sorte d'abréviation pour l'articulation *ere* provenant de *ara* (p. 23) ; quand, dans une forme comme *pitrôs*, le *r* devant une voyelle

forme une syllabe, on a évidemment un phénomène intermédiaire entre *ar* et *r*, analogue à *ere* en zend (p. 296) ; si l'on a en grec ἰς à côté de ἰνς, et, en sanskrit, *balisu* auprès d'un thème *balin-*, où la nasale a disparu sans laisser aucune trace, il est difficile d'échapper à l'idée qu'il a pu en être de même pour τατός, *tata-s* (p. 340) ; une preuve directe que *n*, *r*, se trouvaient toujours primitivement entre deux voyelles, est fournie par les intensifs sanskrits sur le type de *vanîvâh*, *varîvṛt*, etc. (p. 447 ; voir encore pp. 295, 414).

En définitive, l'auteur est d'avis « qu'aucune des questions qui se rattachent au vocalisme indo-européen n'est complètement résolue », avis que nous devons bien partager sans nous ranger par cela même à toutes les conceptions de M. Regnaud, et il établit comme suit, en tant que résultat de ces conclusions actuelles, le tableau sommaire des voyelles indo-européennes :

Série des voyelles simples :

a
e (surtout gréco-latin).
i

Série des voyelles allongées :

â, indo-européen.
η, *ê* (surtout gréco-latin).

Série des voyelles complexes :

ô (*âu*),	*o* (*au*).
ê (*âi*),	*e* (*ai*)
û	*u*
î	*i*

La loi, dit-il (p. 25), « qui semble avoir présidé aux

transformations du vocalisme des racines est l'*élimination* de l'élément faible de la diphtongue *âu* (racines sanskrites en *ur* à côté de celles en *ar*, chute du digamma ou plutôt de l'υ en grec), et l'*assimilation* de l'élément faible (racines en *û*, *u*; *î*, *i*), avec *affaiblissement* coordonné ou distinct de chacun de ces éléments ». En somme il substitue à la théorie de l'*expulsion*, théorie des néo-grammairiens, le système de l'assimilation ou de l'*évolution par affaiblissement coordonné* (p. 294). La démonstration est-elle parfaite, voilà ce que l'on peut discuter, mais sur le principe même, c'est-à-dire sur l'explication par évolution, il semble difficile d'élever quelque contestation.

*
* *

Dans la notation des racines à l'état fort, les néo-grammairiens substituent *e* (*men*) à l'*a* correspondant du sanskrit (*man*). L'auteur fait remarquer à ce sujet (p. 295) que « la coïncidence de l'*e* en grec et en latin, dont on s'est hâté de tirer des conclusions contre le caractère primitif de l'*a* sanskrit correspondant, est due souvent à l'assimilation des éléments composant la diphtongue *ae* (lat.), *âi* (sk.), αι (gr.) fréquemment conservée dans toute la famille ». Nous renvoyons ici au texte même et aux exemples fournis à l'appui.

*
* *

En ce qui concerne les consonnes, M. Regnaud est tout d'abord d'avis que, abstraction faite des liquides et des

nasales (*r*, *n*, etc.), qui se présentent comme telles dès le principe, — on remonte toujours à des groupes (qui paraissent irréductibles) composés d'une sifflante initiale et d'une explosive probablement aspirée à l'origine : ces groupes sont figurés par *skh, sth, sph*. Une métathèse fréquente en a pu faire *khs, ths, phs*. Des variantes ont donné naissance, par assimilation, par adoucissement, par réduction, à toutes les formes qu'accusent les explosives et les sifflantes, en groupe ou à l'état simple, dans les divers idiomes indo-européens de première formation.

Il faudrait donc ne plus accepter que les χ, θ, φ grecs, répondant à *gh, dh, bh,* sont d'anciennes douces devenues fortes durant l'existence indépendante du grec : les *gh, dh, bh* du sanskrit seraient, au contraire, d'anciennes fortes adoucies (p. 332).

En somme, *gh, dh, bh* représenteraient *kh, th, ph*, et, d'après ce qui a été dit ci-dessus, ces dernières seraient pour *skh, sth, sph*.

Il est bon de rappeler que le rapprochement des groupes *sk* et *g*, *st* et *d*, *sp* et *b*, a attiré jadis d'une façon particulière l'attention de Chavée.

*
* *

M. Regnaud a prévu ici l'objection que l'on pourrait tirer de la loi de Grimm sur la substitution des consonnes dans les langues germaniques. A ses yeux, ces changements n'ont eu lieu que pour les consonnes fortes (simples ou aspirées) changées en douces, et postérieurement à la chute d'un *s* qui précédait à l'origine toutes les

fortes non encore transformées. C'est ce qu'il cherche à démontrer par un nombre assez considérable d'exemples; p. 396, ss. Précédemment déjà, M. Regnaud avait émis l'opinion que dans les racines sanskrites, grecques, latines, la dentale faible ou douce, simple ou aspirée (*d*, *dh*), procédait de la forme simple ou aspirée (*t*, *th*). Là encore il invoquait un bon nombre d'exemples (p. 221). Il revient plus loin d'ailleurs sur cette théorie, — conforme, nous le verrons, avec l'idée générale qui domine toute son œuvre, — que « toutes les consonnes douces sont de seconde formation, que toutes les racines indo-européennes commençaient par *sk* (ou *skh*), *st* (ou *sth*), *sp* (ou *sph*). Il ajoute, en outre, que toutes les explosives, en quelque endroit du mot qu'elles apparaissent (c'est-à-dire non pas seulement initiales), se présentaient jadis sous la forme d'un de ces groupes. D'autres que nous penseront assurément que cette présomption (p. 399) a singulièrement besoin d'être appuyée.

*
* *

L'auteur s'occupe à plusieurs reprises, et longuement, du groupement des racines. Ici surtout nous aurons à rappeler l'enseignement de Chavée.

Certes oui, il est permis d'essayer de grouper les racines en familles, à la condition de tenir compte à la fois de l'évolution du sens et de celle des sons. M. Regnaud l'a fort bien dit dans une courte note publiée en 1884 (*Annuaire de la Société des lettres de Lyon*, deuxième cahier) : « Une observation qui frappe quand on compare

les verbes d'une langue très ancienne comme le sanskrit, par exemple, avec ceux des langues modernes, c'est, d'une part, le grand nombre de ceux qui, dans la première, expriment une même action en en résumant toutes les nuances, et, de l'autre, la réduction et la spécification qui s'est faite dans les secondes, et grâce auxquelles très peu de verbes sont synonymes les uns des autres, quoique le nombre n'en ait pas diminué, au contraire ; seulement les nuances d'une même action se sont réparties entre des expressions différentes... » Il donne, entre autres, comme exemples : *kar*, *gar*, *gur*, *jar*, crier, appeler, invoquer, *kar* et *çar*, couper. Il est permis d'en conclure « que les racines synonymes, dans un grand nombre de cas, sinon dans tous, peuvent être considérées comme des variantes les unes à l'égard des autres » ; ces variantes se sont produites par la modification naturelle des sons, *r* devant *l*, une forte s'adoucissant, etc...

Le second cahier de la même publication de l'année suivante contient un mémoire où cette question est reprise. C'est un phénomène commun, dit l'auteur, que celui en vertu duquel l'élément morphologique appelé racine présente différentes variantes manifestement issues d'une même forme primitive : par exemple une forme forte *manth* (μανθάνω) ; et une forme faible *math* (ἔμαθον) ; par exemple φερ de φέρω et φορ de φορός ; ou bien, en sanskrit, *aks* et *aç*, atteindre, *gar* et *jar*, crier, *skhid*, *khid*, *chid*, frapper ; en grec μακρός à côté de μέγας. La prétendue individualité originelle et constante de ces racines ne saurait être regardée que comme une pure convention ; en réalité, il y a filiation et parenté entre un

grand nombre de racines indo-européennes. Quand plusieurs racines sont synonymes, ou quand le sens en est lié par une loi de dérivation bien établie, quand, d'ailleurs, la forme de ces racines varie d'après des lois phonétiques reconnues, on est en droit de les considérer comme issues d'un auteur commun et de restituer cet auteur.

Il est évident pour nous, comme pour M. Regnaud, que « le caractère évolutif, au point de vue de la forme et du sens, des éléments morphologiques qu'on a l'habitude de désigner sous le nom de racines » (p. 363), ne peut être scientifiquement contesté, non plus que le caractère monosyllabique des premiers éléments morphologiques du langage. C'est la démonstration de ce fait qui a constitué l'œuvre principale de Chavée (voir *Revue de linguistique*, t. Ier, p. 138).

*
* *

A plus d'une reprise M. Regnaud attaque vivement l'opinion des néo-grammairiens, qui considèrent comme absolues les lois phonétiques. Une loi, dit-il fort justement (p. 226), peut être cotoyée et complétée par une loi phonétique particulière, qui, nécessairement, s'en distingue ; la question est de réduire ces lois particulières à leur juste valeur. L'auteur a examiné dans ce recueil même (fasc. de janvier 1886) le point de savoir si les lois phonétiques souffrent des exceptions. Elles n'en souffrent point, disent avec Brugmann les néo-grammairiens. La transformation d'un son par des causes physiologiques nécessite, opinent-ils, un combat qui n'aboutit à la création d'un

son nouveau que par une suite de légers changements successifs... Soit, mais il s'agit de savoir si dans la lutte en question, la victoire ne peut jamais rester à l'ancienne forme. Cela se peut, dit M. Regnaud, et cela arrive, grâce à certaines circonstances qui ne sont pas d'ordre physiologique ; dès les premiers âges de la civilisation, la tradition a dû offrir une digue, souvent victorieuse, au courant des lois phonétiques, et bien des vieilles formes ont été ainsi préservées, restant comme les témoins d'une autre époque. Cette page de M. Regnaud est excellente ; elle est de tous points conforme à l'enseignement de l'évolution dans la série animale. Les lecteurs de cette *Revue* voudront bien se reporter au fascicule indiqué.

La coexistence de deux formes analogues, dont l'une est physiologiquement transformée et l'autre antérieure à cette transformation, dit l'auteur, par ce fait qu'au sein d'une société primitive, telle modification phonétique peut se produire dans les sons émis par un individu, sans que la forme nouvelle en résultant soit admise par d'autres que ses enfants : elle gagnera peu à peu et arrivera à avoir droit de cité à côté de l'ancienne forme. En d'autres termes, les lois phonétiques ne peuvent avoir d'effets absolus que pour l'individu ; tout individu peut avoir les siennes, et toute langue primitive peut contenir et contient des variantes phonétiques nombreuses.

M. Regnaud ajoute, non moins heureusement, que l'hypothèse du caractère absolu des lois phonétiques est incompatible avec celle qui attribue une origine commune aux formes que l'on considère habituellement comme étant les variantes les unes des autres, puisque leurs différences mêmes accusent qu'elles ont subi des lois diverses (p. 383).

Soit une racine sanskrite présentant 3, 4, 5 états radicaux différents : le sanskrit, avec l'hypothèse de l'absolutisme des lois phonétiques, aurait de tout temps possédé ces 3, 4, 5 états, ce qui revient à dire que l'altération phonétique n'a jamais enrichi le langage, et que, dès l'origine, les langues primitives ont été munies de toutes leurs racines... Non, cela n'est pas acceptable.

*
* *

Il faut relever particulièrement ce que dit M. Regnaud, dans une note à la page 382, que toute langue primitive contient des variantes phonétiques nombreuses. Ailleurs (p. 355), nous trouvons encore formulée cette même conception : « Il paraît absolument sûr que les variantes radicales constatées dans les différents idiomes indo-européens comparés entre eux, ou seulement entre les racines d'un même idiome comparées entre elles, ont eu souvent leur origine dans la langue mère, par suite de modifications phonétiques analogues à celles que nous voyons dans les idiomes constitués à l'état indépendant ». Ailleurs encore (p. XIII), M. Regnaud parle nettement de l'existence de dialectes dans la langue mère. Il n'est pas admissible, à notre sens, que ces variétés n'aient pas existé. C'est ce que nous avons indiqué, il y a longtemps déjà, en 1872, dans le tome premier de la *Revue d'anthropologie*, de Broca : « Nous ne savons pas encore à l'heure actuelle, et sans doute nous ne saurons jamais, pour quels motifs les Indo-Européens entreprirent les lointaines émigrations que l'on connaît ; mais ce qu'il y a de fort vraisemblable, de

hautement probable, c'est qu'avant leur dispersion, ou, si l'on veut, leurs dispersions, ils pouvaient déjà se compter en nombre considérable et qu'ils s'étendaient sur de vastes espaces. Qu'y aurait-il eu d'étonnant à ce qu'en ces larges limites le parler commun se soit modifié, altéré, corrompu dans les différentes tribus établies sur ce territoire ? Rien, assurément. Ces altérations, ces modifications, ne durent point se montrer toutes et partout les mêmes ; ici elles affectèrent plutôt la phonétique, là elles s'attaquèrent de préférence aux formes. De plus, il nous paraît singulièrement admissible que les modifications acceptées par une tribu durent parfois, souvent même, être à peu près de la même nature que les modifications acceptées par la tribu voisine. Plus les groupes se trouvaient distants, plus ils devaient être différenciés ; en un mot, par exemple, entre le groupe ouest et le groupe nord, il devait y avoir plus de diversité qu'entre le même groupe ouest et le groupe nord-ouest. De nos jours il est loisible de constater dans les patois cette sorte de sériation. »

*
* *

Pour en revenir à la critique que M. Regnaud fait des théories des néo-grammairiens, elle est résumée par lui à la page 394 de son livre. De tous les points « qui constituent les articles de foi » de l'école nouvelle, un seul semble bien fondé, celui du renversement de la théorie du gouna. Tous les autres — y compris le caractère primitif de l'*e* indo-européen — sont contraires aux lois les mieux constatées de l'évolution du langage. Puis, ajoute-t-il, la

nouvelle école est arrêtée ; elle marque le pas ; il lui incombe de codifier ce qu'elle a acquis. « C'est alors que l'étrangeté de l'ensemble apparaîtra à tous les yeux et démontrera mieux que tous les raisonnements l'incertitude et l'insuffisance des principes ». Nous attendons avec non moins de curiosité que M. Regnaud l'apparition du manuel annoncé de M. Brugmann.

M. Regnaud reconnaît pourtant, et c'est toute justice, que les théories de MM. Brugmann, Ostoff, etc., ont donné une forte impulsion aux études de linguistique indo-européenne, que ces théories se développeront en se modifiant, et qu'elles ont ruiné définitivement certaines parties de l'enseignement ancien. C'est ce qu'a dit très justement M. Michel Bréal dans l'avant-propos qui précède la traduction française des *Principes* de M. Sayce : les néo-grammairiens sont venus, non sans profit pour tout le monde, reprendre les questions par un nouveau côté et transformer sur certains points l'aspect de la grammaire comparée.

M. Regnaud s'oppose toutefois — et en cela il a non moins raison, quelles que soient ses propres conceptions sur le phonétisme indo-européen — à la proclamation de nouveaux dogmes. Bopp n'a pas eu, nous en convenons, le dernier mot : mais il faut en convenir aussi, le dernier mot n'appartient pas non plus à M. Brugmann et aux néo-grammairiens.

*
* *

Là, en tout cas, où M. Regnaud nous paraît être complètement dans la vérité, c'est lorsqu'il reproche à l'école nouvelle de regarder comme inaccessibles les questions

concernant la période d'unité linguistique indo-européenne. Curtius, dans un des derniers écrits sortis de sa plume (*Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*), fidèle aux vues qui l'avaient guidé dans son important mémoire sur la chronologie dans la formation des langues indo-européennes, estime que ces questions sont loin d'être inaccessibles. M. Regnaud fait observer, en toute logique, que si, pour la période dite proethnique, les faits positifs nous échappent, il nous reste l'induction ; nous sommes certainement autorisés à attribuer à la période d'unité les lois phonétiques dont on constate l'existence dans les dialectes de première formation (p. 341). Et il cite justement, comme exemples, la contraction, l'assimilation, la dégradation vocalique. Il ajoute plus loin (p. 393) : « Les formes fortes des racines qui les ont conservées sont, par exemple, l'indice d'un ancien état vocalique bien différent du prétendu *e*, qu'on veut retrouver à peu près partout comme base radicale, et dont la quantité aussi bien que la qualité s'accordent si mal avec le caractère primitif qu'on lui attribue et l'affaiblissement constant qu'on remarque dans le vocalisme des époques pour lesquelles les témoignages directs existent. C'est cet état qu'il importe de rétablir pour arriver à dresser le tableau du véritable système indo-européen et de son histoire. Or, comment y atteindre sans s'avancer avec l'induction pour guide ? »

*
* *

C'est dans sa préface que l'auteur résume les conceptions personnelles qui guident tout son livre. Tandis que

l'ancienne école (Bopp, Chavée, Schleicher, Curtius, etc.) a systématisé, tandis que l'école des néo-grammairiens n'a encore fourni que des critiques de nature plus ou moins spéciale, M. Regnaud a cherché à construire un édifice (p. VII) : il annonce, comme étant en préparation, un ouvrage qui portera ce titre : « Les principes de la linguistique indo-européenne ». Les grandes lignes de l'édifice, les voici retracées d'après la préface en question.

La loi, qui, en anglais, a réduit au monosyllabisme ce qui est d'origine germanique, est une loi générale ; elle a gouverné tout le mouvement phonétique des langues indo-européennes : c'est la loi qui, en toutes choses, coordonne le maximum de résultats avec le moindre effort. L'effet constant du mouvement naturel du langage c'est l'affaiblissement des sons, c'est la réduction des formes. Les sons ont varié en s'adoucissant à mesure que la voix s'enrichissait de nuances plus nombreuses. A chaque perfectionnement de l'instrument correspondent des variantes phonétiques.

Les racines, issues d'une souche commune, constituent une grande famille qui descend d'un même auteur ; les variantes phonétiques sont devenues tout naturellement l'écho de variantes idéologiques. Le développement du sens des mots s'est fait à la suite et par le moyen du développement de leur forme. En tenant compte des rapports phonétiques des racines entre elles, on remonte à un très petit nombre de formes primitives d'où procèdent toutes les autres ; on recule de même vers un résidu très limité d'idées simples et compréhensibles (c'est, répétons-le, ce que Chavée a démontré d'une façon éclatante).

Chaque racine, dit ensuite l'auteur, a fini par créer une

famille qui lui est propre, grâce à l'union avec les suffixes. La combinaison des suffixes avec la racine, combinaison qui s'est effectuée au moyen de l'analogie, permet de classer les formes du langage en deux séries distinctes, selon qu'on considère la partie radicale (le sens indépendant de toute catégorie grammaticale ou logique), ou la partie désinentielle (caractérisant la catégorie).

Telles sont les généralités, ajoute M. Regnaud, qui résument l'ontologie des langues indo-européennes ; ces généralités ont inspiré tout son ouvrage.

En ce qui concerne le côté spécial de la phonétique, M. Regnaud, comme nous l'avons vu, estime :

1° Que pour le consonnantisme (abstraction faite des nasales et des liquides, qui, dès le principe, se présentent toujours comme telles) on remonte toujours à des groupes paraissant irréductibles, composés d'une sifflante et d'une explosive (probablement aspirée à l'origine), groupes figurés par *skh*, *sth*, *sph* — qu'il en est résulté, par métathèse, *khs*, *ths*, *phs* ; que grâce à d'autres variantes ont pris naissance l'assimilation, l'adoucissement, la réduction ; que l'évolution a toujours eu lieu par l'affaiblissement, par adoucissement, par passage d'une forme plus large à une forme plus étroite ;

2° Que la voyelle *a* (bref) a été la voyelle unique à l'origine ; que toutefois, par l'effet de très anciennes contractions, c'est presque toujours d'un *â* qu'il faut partir pour l'explication des formes connues ; que, combiné avec la semi-voyelle *v*, *â* a donné la série *ô*, *ou*, *û*, *u* ; que, simplement affaibli, il s'est transformé en *ê*, d'où la série *ei*, *î*, *i*.

Il y a loin, on le voit, de cette conception du vocalisme indo-européen à celle des néo-grammairiens, qui attribuent

à la langue mère les voyelles *a*, *e*, *o*, *r*, *l*, *m*, *n:* il y a loin aussi de la conception d'un consonnantisme se réduisant organiquement, entre les liquides et les nasales, aux groupes *skh*, *sth*, *sph*, à la richesse indiquée par les néogrammairiens (cf. Sayce, préface de l'édition française des *Principes de Philologie comparée*, p. XIV ; 1884).

*
* *

Quelle que soit la solution que l'avenir apporte à cette question de la simplicité ou de la complexité du vieux système phonétique, il est assuré, en tout cas, que la méthode de généralisation est la seule qui puisse faire de la linguistique une science véritable. M. Regnaud le dit sensément : rassembler des faits en s'interdisant de les coordonner est une tâche aussi peu profitable qu'elle est ingrate ; obliger la science à ne faire jamais de halte pour résumer, au moins provisoirement, ce qu'elle a acquis, c'est la condamner à périr sous le fardeau toujours grossissant de travaux inutiles (p. 84). A notre sens, la multiplicité des dialectes que comprenait certainement l'indo-européen commun forcera à admettre un système phonétique plus compliqué que celui proposé par M. Regnaud ; mais cela est un point secondaire que les travaux ultérieurs éclairciront. L'important, c'est la conception d'ordre général ; c'est la poursuite méthodique de l'évolution qui constitue la vie d'une famille linguistique : sur ce terrain l'œuvre de M. Regnaud est une œuvre qui se tient, et qui n'est nullement prématurée.

Ab. HOVELACQUE.

La *Linguistique évolutionniste*, d'après M. Regnaud.

Le livre de M. Paul Regnaud est un recueil de travaux publiés déjà pour la plus grande partie dans le cours des dernières années, soit en brochures, soit dans des journaux scientifiques. Les articles se succèdent dans l'ordre de leur publication, peut-être aurait-il mieux valu les disposer par rapport aux sujets qui y sont traités. L'auteur y développe un nouveau système qu'il oppose aussi bien à l'ancienne école (Bopp, Schleicher) qu'à la « nouvelle grammaire » (Osthoff, Brugmann). Toutefois il emprunte à la première l'hypothèse de la primordialité de l'*a*, et proclame, comme principe de l'évolution des sons, suivant en cela Benfey et Curtius, l'affaiblissement, l'usure des éléments primitifs (p. IX). Un troisième point de son système, pour lequel nous ne lui connaissons pas de prédécesseur, est la théorie de l'équivalence originelle des occlusives gutturales, dentales et labiales, surtout quand elles sont précédées d'une sifflante.

Il nous est impossible d'entrer ici dans une critique détaillée de toutes les hypothèses qui découlent de l'application rigoureuse de ces trois principes à la grammaire comparée des langues indo-européennes, et nous aimons mieux présenter au lecteur un compte-rendu succinct de ce livre si riche en nouveaux aperçus, y joignant çà et là une observation personnelle.

I, p. 1 et ss. — Examen des différentes hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer les rapports des états fort et faible des racines indo-européennes. — Ni les Hin-

dous ni la « nouvelle école » n'ont résolu le problème. Le vocalisme *â* — *a* est seul primitif, *ê* — *e* en dérivent par affaiblissement, et *ô* — *o* résultent d'une combinaison de *a* + *v*. A leur tour, *î* — *i*, *û* — *u*, dérivent de *ê* — *e*, *ô* — *o*. Les diphtongues ont pour origine l'affaiblissement de la partie initiale ou finale des voyelles longues (1).

II, p. 27. — Les vocatifs *bhâno, agne, pitar*, qui sont issus des antécédents **bhânava*, **agnaya*, **pitâra*, représentent l'état primitif de ces thèmes. Les autres cas en dérivent par la contraction des groupes primitifs *aya*, *ava*, *âra* (2).

III, p. 48. — C'est le sanscrit *janus*, venant de **janos*, et non *janas*, qui correspond au grec γένος et au latin *genus*; *janas* et *janus* sont deux variantes d'un primitif **janav's*, qui, dans le premier cas, a éliminé le *v*, et, dans le second, l'a contracté avec *a* en *o*.

IV, p. 52. — Ἔσχον est l'imparfait de la forme σχ-ο, ainsi que ἐσπόμην celui de la racine σπ-ο (3).

V, p. 54. — Le thème latin *ped* provient de l'usure d'un thème plus large *pede* ou *pedi*, qui répond au thème sanscrit *pada* doublet de *pad*. Donc la déclinaison des

(1) Puisque nous voyons que les longues gothiques se sont dédoublées en haut allemand (*brôthar-bruodar*), et que les longues du haut-allemand ont été gounifiées en allemand moderne (*hûs-haus*), différence qui tient sans doute à l'accent, je ne vois aucune difficulté d'expliquer d'après ce processus historique des cas tels que *ûc-* à côté de *vac-*, Fεπ, et *gûḥitâ* à côté de *goḍhâ*. J'espère y pouvoir revenir.

(2) Cette théorie ainsi que la suivante découlent des vues exposées dans l'article 1; *âna* me semble prêter à la critique.

(3) D'où vient alors l'esprit rude de ἐσπόμην ?

thèmes latins à consonnes n'est pas calquée sur celle des thèmes en *i* (1).

VI, p. 61. — σίδηρος est pour *ξίδηρος, *σκίδηρος, racine σχιδ, couper.

VII, p. 63. — δράκων (δράσσομαι), *graḥa, rakṣas, râḥu, ṛkṣa* (2), *orcus, ogre,* sont tirés de la racine *graḥ*, saisir.

VIII, p. 65. — La présence de la longue à tous les cas forts de la déclinaison sanscrite des thèmes masculins en *man, an* et *ar*, ainsi que la parenté certaine de ces suffixes avec les suffixes sanscrits *mâna, âna,* latin, *tûrus,* prouvent que la longue, au nominatif singulier, n'est pas due à un allongement compensateur. Incidemment l'auteur fait voir qu'un composé grec comme θεοειδής est conforme à tous les points de vue aux composés possessifs sanscrits.

IX, p. 71. — Le mot latin *arbiter* vient de la racine *grabh*, cf. *rapio*, ἅρπαξ (3).

X, p. 77. — Θεός vient d'une racine θεF-, doublet de la racine *dev, div,* à laquelle se rattachent ζεύς, δῖος, *deus*, etc. (4).

XI, p. 83. — La plus grande partie de cette « leçon » peut se résumer dans cette définition que l'auteur donne des racines à la page 450 de son livre : « On peut définir les racines en disant que ce sont les parties des mots

(1) Le second *a* de *pada-* n'est-il pas représenté par l'*u* de *quadrupedus ?*

(2) *ṛkṣa* et *ursus* remontent, à mon avis, à un prototype * *ṛktsas*, * *ṛks-tas*, cf. ἀλέξω.

(3) P. 76, βραβεύς me semble être apparenté au serbe *brbljati*, allem. *plappern.*

(4) Le seul cas certain de *dvâr* pour * *dhvâr* n'étaie pas suffisamment ces rapprochements.

issues directement du mouvement phonétique, par opposition aux suffixes qui n'en dérivent qu'indirectement et qu'en général l'analogie a combinés avec les racines. »

XII, p. 92. — Discussion, avec longue série d'exemples à l'appui, tendant à prouver que la sifflante palatale résulte de l'assimilation ou de la réduction des éléments du groupe *kṣ* (issu de *sk*) d'où *cc'*, *s'*, ou directement de *sk*, d'où *sc*, *s'c*, *s'*. Chemin faisant, l'auteur essaie de prouver que le *z* et le *zh* zends ont une origine analogue à celle de *s'* = *sk*, et que la théorie des deux *k* ne tient pas devant certaines considérations étymologiques (1).

XIII, p. 129. — Intéressante étude d' « idéologie » sur l'origine et le développement des idées de *briller*, *brûler*, *voir*. *Voir* est pour ainsi dire le sens actif qui correspond au sens neutre de *briller*, *brûler*.

XIV, p. 185. — Les diphtongues αι, ει, des verbes tels que χαίρω, χείρω, sont primitives; elles ne sont pas dues à l'épenthèse d'un *j*, comme on l'admet ordinairement (2). Notons en outre une explication très ingénieuse du parfait grec en κα (p. 195).

XV, p. 196. — Les suffixes sanskrits *vant* et *vams* ont une origine commune; ils dérivent d'un antécédent **vants*

(1) M. Regnaud a eu l'obligeance de signaler (p. 125) la concordance de mes vues et des siennes quant à l'origine de la sifflante palatale. Toutefois, je suis porté à faire une part plus large au cas où *s'* n'est qu'une variante dialectale de *s* (cf. l'alternance de *v* et de *b* dans certains dialectes de l'Inde), et à ne faire sortir le *s'* que du groupe *sk* par l'intermédiaire de *s'ch*, *ch*. Il s'agit maintenant de déterminer les causes qui ont changé le groupe primitif *sk* tantôt en *ks* (*ṣ*), tantôt en *s'ch* (*ch*, *s'*) ou *s'c* (*c*).

(2) La racine sanskrite *ven*, zend *vaen*, me semble prêter un fort appui à cette théorie.

issu lui-même par dentalisme (?) de **vaṅks*. La confusion des formes de la déclinaison de ces deux suffixes rend compte des féminins comme λύουσα, venant de *λύοντσα et non de *λύοντja-, selon l'explication courante.

XVI, p. 204. — θεός et *tueor* se rattachent à la même racine **thâv*, v. p. 77.

XVII, p. 205. — *Fêci*, et les analogues, est pour **f fêci* et non pas pour **féfĕci*.

XVIII, p. 209. — M. Regnaud, réfutant la théorie de M. Osthoff (*M. U.*, II et seq.), tend à voir dans le suffixe du datif pluriel en grec une simple variation du thème.

XIX, p. 212. — *Remarques étymologiques sur quelques couples de mots qui, bien qu'issus d'une même racine, ont revêtu chacun un sens opposé.* Par exemple : στενός, étroit, et τανυ, long, large.

XX, p. 217. — *Étude sur le changement proethnique* de *t* ou *th* en *d* ou *dh* (1).

XXI, p. 225. — *Pracch* et *pras'* sont des doublets d'une racine simple **prask* (2).

XXII, p. 232. — Examen des lois d'après lesquelles s'accomplissent l'évolution des sons et l'évolution des sens. La loi qui régit les premiers est l'affaiblissement pondéré par un principe d'équilibre. Quant au développement des significations, il faut toujours (?) partir du sens concret. Rôle de l'analogie.

(1) Il m'est impossible de partager l'opinion du savant auteur sur ce point de la phonétique indo-européenne ; τῦφος, par exemple, ne peut-il pas remonter à un prototype *θυπος et répondre ainsi régulièrement au sanskrit *dhûpa ?*

(2) J'ai émis le même avis dans la « Revue critique » 1885, p. 510.

XXIII, p. 241. — L'auteur cherche à démontrer l'identité primitive des racines *gâḥ, gadh* et *gabh*. Les labiales et les dentales de ces racines, ainsi que des mots qui en sont tirés, ne sont que des gutturales différenciées.

XXIV, p. 245. — Le grec κλείζω, le latin *claudo* et l'allemand *schliessen,* sont apparentés à la racine sanskrite *s'liṣ*.

XXV, p. 147. — Critique de l'opinion de M. G. Meyer, qui fait remonter la famille *guru,* βαρύς, *gravis* à un primitif **grú*.

XXVI, p. 252. — Le principe de l'élargissement des racines, comme l'entendait Curtius, est erroné : χέω, par exemple, a pris naissance par apocope de la dentale d'une racine plus large qui se retrouve dans *fundo, giutan,* etc. (1).

XXVII, p. 285. — Dans οὔθαρ, etc., ρ est le résultat du rhotacisme d'un ancien *s* (2), et l'*a* est primitif.

XXVIII, p. 290. — Contrairement à l'opinion des néogrammairens, l'état faible des racines en *au, u, ai, i*, s'est établi non pas par l'élimination d'un a^e, mais par une contraction asssimilatrice suivie d'affaiblissement, qui a successivement changé *au* en *ô, û, u* et *ai* en *ê, î, i* (3).

XXIX, p. 298. — Le sens des racines d'abord vague

(1) Le phénomène connu des lettres adventives (cf. allemand *niemand, Salz*), ne paraît pas confirmer cette manière de voir.

(2) S'il y a eu rhotacisme, celui-ci a eu lieu à une époque préhistorique. La théorie des grammairiens hindous sur le *visarga riphita* ne laisse pas de doute à cet égard.

(3) La théorie de racines doubles telles que *bhug-bhûg*, dont la seconde s'est gounifiée en *bhaug*, ne serait-elle pas plus conforme aux lois phonétiques connues? Voyez en outre, ci-dessus, notre note 3.

et compréhensif est devenu plus précis et plus analytique à mesure que les racines primitives ont donné naissance à des variantes diverses entre lesquelles se sont réparties les nuances significatives.

XXX, p. 300. — *Brahman*, φράδμων, *flamen*, sont tirés de la racine *bṛh*, crier.

XXXI, p. 306. — *âtman;* rapports de ce mot avec la racine *an*.

XXXII, p. 307. — *Elementa;* même racine que dans le grec ἔλεγος.

XXXIII, p. 310. — La plupart des mots exprimant l'idée de temps dérivent de racines signifiant *briller, brûler;* comparer le double sens du mot *jour*.

XXXIV, p. 319. — Critique de la théorie de Grassmann. Les aspirées sonores dérivent des aspirées sourdes par affaiblissement (1).

XXXV, p. 335. — *Sur la critique de la nouvelle linguistique,* par Curtius. Recension.

XXXVI, p. 343. — *Privus, privignus,* etc., sont probablement de la même famille que πρᾶος et φῶος.

XXXVII, p. 346. — Le mot *indra* est en rapport avec la racine *indh*.

XXXVIII, p. 348. — *Memor* est pour **memos*, racine *man*.

XXXIX, p. 349. — *Mis'ra, madhya,* μιζο-, μέσσος, sont tirés d'une même racine (2).

(1) Des considérations d'ordre historique m'ont fait admettre le changement inverse. Comparez notre mémoire sur les « Occlusives » (Graz, 1881), p. 58.

(2) μέσφι, que M. Regnaud y rattache également (p. 351), me paraît être formé à l'aide de la désinence casuelle φι, σφι.

XL, p. 352. — *La prétendue individualité originelle et constante des racines ne saurait être regardée que comme une convention.* Nombreux exemples à l'appui de cette thèse (1).

XLI, p. 356. — De l'idée de *briller, brûler,* dérivent d'un côté celle de « être ardent, s'irriter », d'un autre côté, celle de « cuire, causer de la douleur ».

XLII, p. 365. — La racine *vip,* dont est tiré *vipra,* est apparentée à la racine *kṣip.*

XLIII, p. 367. — Les voyelles longues de *sid* et *sêd* ne sont pas dues à un allongement compensateur. Ces radicaux sont pour **sîzd* et **sêzd.*

XLIV, p. 379. — Vive critique des principales théories de l' « école nouvelle » et particulièrement du principe que les lois phonétiques ne souffrent pas d'exceptions.

XLV, p. 395. — Soixante à quatre-vingts pour cent des mots primitifs allemands qui ont *d* pour initiale correspondent, soit dans l'allemand même, soit dans les langues congénères, à des formes commençant par le groupe *st.* M. Regnaud en conclut que le *d* est issu du groupe *st,* qui, après la chute de *s,* a adouci le *t* en *d* (2).

XLVI, p. 410. — Les participes latins *crêtus* et *certus* supposent un primitif **cêrêtus,* à comparer au zend *kareta* (3); de même γνητός, auprès de *genitus,* suppose un primitif *γνητος. Questions s'y rattachant.

(1) P. 355. J'avais également identifié les racines *dhâ* et *sthâ* dans mon mémoire cité plus haut (p. 72).

(2) Quant à moi, j'en ai conclu (voir le mémoire cité p. 82) à un groupe primitif *sdh,* qui aurait donné d'un côté σθ, (*s*)*t,* d'un autre côté (*z*)*d* ou *dh, th, d.*

(3) L'*e* de cette forme ainsi que l'*e* de *dâtare* (p. 46) et de *dadhe-*

XLVII, p. 429-451. — Le *s* des aoristes sigmatiques en grec appartient à la racine. Il faut cesser d'y voir le reste d'un auxiliaire quelconque (1). L'ouvrage est accompagné d'un index des mots et d'une table des matières. On voit par ce compte-rendu nécessairement incomplet que M. Regnaud a su tirer des faits généralement connus des conclusions absolument nouvelles, qu'il a fait, pour dire le mot, un livre révolutionnaire. Faut-il lui en faire un reproche? Nous ne le croyons pas; bien au contraire, nous recommandons vivement ce livre à quiconque s'intéresse au progrès de la grammaire comparée. Maintenant que tout s'écroule, et que « sur les ruines une nouvelle vie éclôt », on aime à rencontrer un homme qui dispose les pierres éparses à sa façon, au risque de s'exposer à l'erreur, mais « dans l'espoir de trouver une compensation en mettant çà et là en lumière quelques parcelles de vérité inaperçues jusqu'ici ».

Jean KIRSTE.

mahi (p. 377) n'est qu'une lettre euphonique, comme le prouve la métrique. Rien à en conclure.

(1) P. 433. On peut ajouter aux preuves que le groupe *jj* est pour *zj*, la théorie des grammairiens hindous dérivant *majj* de *masj*.

P. 436. Τίκτω est pour *τιτκω.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(Suite et fin)

SIXIÈME PÉRIODE.

L'exposant numéral, après avoir attaqué et entamé, comme nous venons de le voir, la racine du substantif, est à son tour, et par une réaction naturelle, attaqué non, il est vrai, par le substantif, mais par les autres exposants, celui du genre, et un exposant qui exprime les relations, l'exposant casuel. Ces exposants s'attaquent tous mutuellement, s'amalgament, semblent enfin n'en former qu'un seul, et devenus ainsi plus compacts par leur ensemble, attaquent plus vivement de concert la désinence du substantif, avec la dernière syllabe duquel ils se combinent énergiquement.

L'exposant numéral, ainsi combiné, devient quelquefois très difficile à distinguer comme facteur antérieur. Dans cette lutte entre exposants, c'est lui qui est le plus mutilé et devient le moins reconnaissable dans la flexion. En sanscrit, celui du pluriel disparaît déjà au génitif, au

datif, souvent à l'accusatif; il est remplacé par l'exposant casuel, qui a des variantes et qui réserve les unes pour le singulier, les autres pour le pluriel (datif singulier en *bhi* inusité, devenant usité dans le pluriel en *bhyam*). Mais si l'exposant numéral est déformé souvent par le casuel, il l'est encore bien plus par l'exposant du genre, surtout dans les langues dérivées, lesquelles tendent très vite à reconstituer, au moins en apparence, un pluriel du féminin et un du neutre, distincts de celui du masculin, et à nous ramener ainsi à la domination du genre; c'est ce qui arrive en grec et en latin.

Telle est la période des langues indo-germaniques. Le principe, à cette époque, est celui de l'attaque de l'exposant numéral par les autres exposants et par le thème.

Pour la langue sanscrite, Schleicher recherche les formes de la langue qu'il suppose antérieure et commune à toute la famille; sans croire à l'existence réelle de cette langue, on peut admettre comme logiquement induites les formes qu'il a ainsi dégagées.

Voici le tableau qu'il donne et que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire :

	SINGULIER.		PLURIEL.		DUEL.	
	Indo-Germ.	Sanscrit.	Indo-Germanique.	Sanscrit.	Indo-Germanique.	Sanscrit.
Nom.	*vak-s,*	*vak.*	*vak(s)a-s,*	*vak-as.*	*vak(s)ās,*	*vak-āu.*
Accus.	*vak-vm,*	*vak-am.*	*vak-am-s,*	*vak-as.*		
Ablat.	*vak-at,*					
Gén.	*vak-as,*	*vak-as.*	*vak-(s)am(s),*	*vak-ām.*	*vak-aŭs,*	*vak-ōs.*
Loc.	*vak-i,*	*vak-i.*	*vak-sva(s),*	*vak-šu.*		
Datif.	*vak-ai,*	*vak-e.*	*vak-bhjam-s,*	*vag-bhjás.*	*vay-bhjàms,*	*vag-bhjàm.*
Inst. 1.	*vak-ā,*	*vak-a.*				
inst. 2.	*vak-bhi,*		*vak-bhi-s,*	*vag-bhis.*		
Voc.	*vak,*	*vak.*				

Ce paradigme est instructif; il établit clairement que le pluriel se forme du singulier dans les substantifs par le suffixe plural *s* mis après l'exposant casuel; que le duel se forme du pluriel en allongeant la voyelle de l'exposant.

Mais pour que la théorie fût complète, il faudrait que l'exposant casuel fût partout identique à lui-même, à tous les nombres. Or, il n'en est pas ainsi.

En effet, au génitif singulier *vak-as* correspond le pluriel *vak-sam-s; as* n'égale pas *sam*.

Au locatif singulier *vak-i* correspond *vak-sva-s; i* n'égale pas *sva*.

Au datif singulier *vak-ai* correspond le pluriel *vak-bhyam-s;* or, *ai* n'égale pas *bhyam*.

Ces divergences, réelles sur un point, sur les autres ne sont qu'apparentes.

1° Au génitif, si *sam* n'égale pas *as* ou *sa*, il n'en diffère que par l'*m*, c'est-à-dire que par la nasalisation que nous avons déjà rencontrée, et que nous expliquerons.

2° Au datif, le pluriel *bhyam* n'est pas une forme de datif; l'ancien datif a disparu sans laisser de traces, et *bhyam*, qui est l'instrumental modifié, y supplée. En effet, l'instrumental pluriel est *bhy-s*, correspondant au singulier *bhy;* pour servir de datif pluriel, il s'est nasalisé et est devenu *bhyam-s*, puis *bhyam*.

3° Au locatif, *swa* ne correspond pas à *i*, mais ce *sva* était la forme d'un cas du singulier qui a disparu, et qui doublait *i*, très probablement; pourtant il est impossible d'en apporter la preuve, et l'anomalie demeure, provisoirement.

L'*m* reste donc seul en dehors du systême. Eh bien!

suivant nous, la nasalisation est un moyen spécial de marquer le pluriel et le duel, moyen qui s'ajoute ici à l'emploi de l'*s*, mais que nous avons retrouvé seul ailleurs, ou réuni à d'autres. Schleicher n'y a pas pris garde et a négligé cette lettre : c'était un tort ; *s* n'est pas le seul indice numéral en indo-germanique ; la nasalisation en est un autre, qui, dans des langues dérivées, le gothique et l'allemand, jouera le plus grand rôle et sera la base même des déclinaisons.

Nous verrons un peu plus loin qu'à l'*s* et à la nasalisation, il faut joindre encore un troisième exposant numéral à cette période, l'*i*.

Schleicher nous apprend comment les autres langues indo-germaniques primitives, le vieux bactrien, le grec, le latin, le vieux irlandais, le lithuanien, le gothique, dérivent leur pluriel et leur duel de la source commune.

En vieux bactrien, les désinences n'ont pas changé, sauf l'application des règles suivantes : 1° la terminaison *as* du génitif devient *o;* 2° celle du datif, *è;* 3° celles du nominatif et de l'accusatif pluriels, *o;* 4° celles du datif et de l'ablatif pluriels, *bjō;* 5° celle du génitif duel, *ao*, c'est-à-dire que l'*s* se détruit ou se change en *o*.

Le grec, au génitif pluriel, change l'*m* en *n*, au duel, traduit *a* par *o;* ce sont des résultats de lois phoniques, il n'y a pas de changements réels.

Le latin est régulièrement dérivé.

Le vieux irlandais perd presque tous les suffixes ; il ne conserve que les cas en *m*, qu'il traduit par *n*, et l'ablatif pluriel en *bhyam*, qu'il traduit par *ib*.

Le lithuanien efface, en général, l'*m* final, et traduit l'ablatif pluriel *bhis* par *mis*.

Enfin, le gothique efface aussi les *m*, ou les convertit en *n*, et change en *m* les cas en *bhyas*.

Nous faisons réserve de la formation originale plus haut décrite du pluriel dans les langues celtiques modernes.

Le pronom personnel le plus important, c'est-à-dire tel qu'il existe par suffixation dans la composition du verbe, forme aussi son pluriel par le suffixe *s*.

EN INDO-GERMANIQUE SUPPOSÉ.

	1re personne.	2e personne.	3e personne.
Singulier....	*as-mi.*	*as-si.*	*as-ti.*
Pluriel.....	*as-ma-si.*	*as-tasi* pour *as-sa-si.*	*as-an-ti.*
Duel.....	*as-va-si.*	*as-tha-si.*	*as-ta-ti.*

EN SANSCRIT.

Singulier....	*as-mi.*	*asi.*	*as-ti.*
Pluriel.....	*s-mas.*	*s-tha.*	*s-anti.*
Duel.....	*s-vas.*	*s-thas.*	*s-tas.*

EN GREC.

Singulier...	*es-mi.*	*essi.*	*esti.*
Pluriel.....	*es-men.*	*este.*	*eisi.*
Duel.....		*estôn*	*eston.*

EN LATIN.

Singulier....	*sum.*	*es.*	*est.*
Pluriel.....	*s-umus.*	*es-tis.*	*s-unt.*

EN LUTHUANIEN.

Singulier....	*es-mi.*	*esi.*	*es-ti.*
Pluriel.....	*es-me.*	*es-te.*	
Duel.....	*es-va.*	*es-ta.*	

EN SLAVE.

	1re personne.	2e personne.	3e personne.
Singulier....	*jes-mi.*	*jesi.*	*jesti.*
Pluriel.....	*jes-mu.*	*jes-te.*	*s-ati.*
Duel.....	*jes-ve.*	*jes-ta.*	*jes-tu.*

EN GOTHIQUE.

Singulier....	*im, is-mi.*	*is*	*ist.*
Pluriel.....	*sijum.*	*sijuth.*	*sind.*
Duel.....	*siju.*	*sijut.*	

EN IRLANDAIS.

Singulier....	*a-m.*	*a-s, is.*
Pluriel.....	*a-num.*	*it.*

Le pluriel et le duel des pronoms se distinguent donc ensemble du singulier par la suffixation de *si*.

Le duel se différencie du pluriel en changeant la momentanée en continue ou aspirée, *ma* en *va*, *ta* en *tha*.

Dans les noms, le duel se formait du pluriel par allongement de la voyelle; dans les pronoms, et par conséquent dans les verbes, il s'en forme par l'aspiration d'une consonne; le duel est donc devenu à cette période une nuance dérivée du pluriel. Il n'en est pas ainsi dans les périodes précédentes.

Venons à l'indice plural *i*.

En latin et en grec, dans la première et la deuxième déclinaisons des substantifs, l'*s* du pluriel disparaît même au nominatif, et l'indice plural semble être un *i* : *domini*, *rosai*, κυριοι ημεραι, etc. Ce n'est qu'une apparence, l'*s* ayant disparu peu à peu et subsistant dans les dialectes anciens.

Mais pourquoi l'*s* a-t-il disparu pour ces mots et non pour d'autres? Les raisons qu'on en donne ne sont pas satisfaisantes. Nous croyons que l'*s* a été éliminé, le thème finissant par une voyelle, parce que l'*i* est un succédané de l'*s* comme indice plural, et qu'il n'y avait pas besoin d'avoir deux indices; l'*s* a été préféré pour les thèmes finissant par une consonne, l'*i* pour ceux terminés par une voyelle : *o* ou *a*. Cet emploi alternatif des deux signes se rencontre dans les langues dérivées du latin ; tandis que le français et l'espagnol ont gardé l'*s*, l'italien a conservé l'*i*. Le français a pris l'*s* comme consonne de l'accusatif dans tous les noms ; l'italien, l'*i* comme voyelle du nominatif pour les mots finissant par une voyelle (or, cette langue pourvoyait d'ailleurs tous les mots d'une désinence vocalique).

En dehors des langues indo-germaniques, nous avons vu, dans une autre période, l'*i* servir d'indice plural ; en lapon, dans les substantifs, aux cas obliques, tandis que le *k* est l'indice aux cas directs, dans les langues ouraliennes et samoyèdes, où il forme le pluriel des pronoms, comme infixe, il est vrai ; enfin dans plusieurs langues celtiques.

Les indices du pluriel dans les langues indo-germaniques (à l'exception des langues celtiques modernes) sont donc : 1° l'*s*, 2° la nasalisation, 3° l'*i*.

SEPTIÈME PÉRIODE.

L'évolution se termine. Les langues se décomposent et retournent à l'état primitif, analytique et isolant. C'est le cas des langues néo-latines, surtout de la langue française, la plus analytique de toutes, qui se rapproche singulièrement à ce point de vue, avec ses prépositions, des langues les plus éloignées d'elle dans l'évolution linguistique, de celles de l'Océanie et même de la langue chinoise.

Les exposants se détachent ou plutôt s'effacent dans les substantifs, les adjectifs et les verbes, surtout dans la langue, non étymologique et écrite, mais vivante et parlée, et ne persistent énergiquement que dans les pronoms et dans l'article qui en dérive. Prononcez les mots : homme, hommes; aime, aiment; aimant, aimants; aimé, aimés; quelle différence trouverez-vous entre le singulier et le pluriel? Aucune. Donc le pluriel a presque disparu de la langue réelle; il faut en dire autant du genre. Pour les cas, nous savons qu'il n'en reste plus trace. Cependant, le nombre, comme le genre, survit dans une particule, l'article, qui a pour spécialité de les porter; encore ne les conserve-t-on que dans un but de clarté, de brièveté aussi; sans ce motif, nous aurions peut-être déjà fait retour à la réduplication, au nombre concret défini ou indéfini, et aux autres procédés primitifs.

Dans cette évolution dont nous indiquons le point actuel, il est possible d'aller plus loin dans le même sens.

Le français a fait retour au système presque polynésien; un hybride du français, le parler créole, fait franchement retour au système plus ancien des langues isolantes.

Pourtant il y a, dans cette dernière période, progrès au point de vue de l'expression de l'idée. Un seul mot est chargé d'exprimer le genre, le nombre, et par crase avec les prépositions *de, à,* les cas, tandis que l'idée de substance reste séparée et oralement invariable. N'est-ce pas atteindre la localisation complète des fonctions, qui est la perfection de la vie organique?

Le principe de cette dernière période est celui d'effacement et de disparition de l'expression abstraite du nombre par accomplissement du cycle linguistique, et par retour au point de départ, pour recommencer un nouveau cycle de transformations plus parfaites. Cependant le nombre se conserve encore, comme le genre et le cas, dans un seul mot, l'article, qui réunit tous les concepts ontologiques accessoires, et qui sera le point de départ des transformations de l'avenir.

Par l'article, dans le sens du nombre, nous n'entendons ni le sémitique *al, el,* ni le celtique *ar, an,* ni l'anglais *the,* qui sont invariables et, par conséquent, rudimentaires quant à la fonction de l'article.

Nous écarterons, par la même raison, l'article basque *a, ar,* affixé.

Nous envisageons l'article surtout dans les langues où il grandit à mesure que la déclinaison s'affaiblit et où il la remplace peu à peu. Mais il la corrobore en attendant.

Or, dans ces langues, l'article est postposé ou préposé, d'où

POSPOSITION OU SUFFIXATION DE L'ARTICLE.

Nous croyons que, partout, la postposition ou suffixation a précédé la préposition. Mais pourtant, quand il s'agit de langues très dérivées, il a pu y avoir concomitance.

Les langues où l'article est suffixé sont : 1° le valaque, 2° le bulgare.

En valaque, l'article postposé ne fait qu'un avec le substantif; celui-ci se déclinant lorsqu'il est employé seul, il ne fait que corroborer sa déclinaison, n'est point seul indice du nombre, mais le rend plus reconnaissable.

Exemple : *om-ul*, l'homme ; pluriel, *oameni-i;* génitif, *om-ului;* pluriel, *oámeni-lor.*

On voit que quand l'article est suffixé, le substantif ne se décline plus, et que c'est alors l'article qui prend tous les exposants.

Cela nous ramène, d'ailleurs, au temps où le pronom personnel marquait seul le genre et le nombre, et le communiquait au substantif en s'y affixant.

En bulgare, lorsque l'article se suffixe portant la marque du genre, du nombre et du cas, le substantif n'en continue pas moins de porter, lui aussi, ces marques, et l'emploi de l'article est de renforcer cette expression.

Il varie aux trois genres et aux deux nombres : singulier, *t*, *to*, *ta;* pluriel, *ti*, *ty*, *ta*.

Enfin en créole on postpose aussi l'article : créole de la Trinidad : *missié la*, le monsieur; *chouval la*, le cheval.

PRÉPOSITION DE L'ARTICLE.

Le grec, malgré sa richesse de déclinaison dans le substantif, dépense la même richesse dans l'article ; le genre, le nombre et le cas se trouvent ainsi marqués deux fois.

Mais le phénomène de balancement entre l'article et le substantif pour marquer le genre et le nombre se remarque surtout en allemand et en français. Nous entendons par balancement cette particularité qui fait que l'article se renforce au fur et à mesure que la déclinaison du substantif s'efface. C'est en français que l'article arrive à une domination absolue ; c'est pour cela que nous en parlerons en dernier lieu.

LANGUE ALLEMANDE.

Dans l'allemand moderne, les flexions des substantifs s'effacent surtout dans la déclinaison faible. Par exemple, entre *knabe,* le garçon, et son pluriel, *knaben,* la différence n'est pas grande, dans la prononciation surtout ; si, au contraire, on dit *der knabe,* pluriel, *die knaben*, la différence est assez grande pour empêcher toute confusion. Dans la déclinaison forte, au contraire : *mann,* pluriel, *männer,* la désinence et l'umlaut auraient bien suffi sans l'emploi de l'article, qui est, à ce point de vue, surabondant.

Voici comment se fait le balancement. On dit *ein guter mann ;* comme la déclinaison n'est marquée ni par *ein* ni par *mann,* il faut bien la faire sentir sur l'adjectif

gut, qui prend la déclinaison forte, et fait au point de vue du genre et du nombre fonction d'article. Au contraire, on dit : *der gute mann;* l'adjectif perd le suffixe fort, parce que l'article défini le prend toujours.

LANGUE FRANÇAISE.

Nous savons combien la langue orale diffère de la langue écrite, et que c'est la première qui est la véritable.

Eh bien! dans la langue orale, le nombre n'a plus d'expression ni dans les substantifs ni dans les verbes, et cette expression disparaît même dans les pronoms. Il est vrai qu'il y a une grande différence entre *je* et *nous, tu* et *vous;* mais il ne faut pas oublier que, dans le langage révérentiel, qui est très commun, on emploie *vous* pour *tu*, et même *nous* pour *je*, et alors toute différence s'efface.

L'article seul marque donc sûrement le genre et le nombre. Dans le vieux français, il marquait même les deux cas direct et oblique.

Si l'on supprimait l'article, le français deviendrait tout à fait inintelligible.

Nous assistons donc dans cette langue au dernier degré de dégradation du nombre, comme dans les autres relations grammaticales à l'effacement des formes savantes. Comment se fait-il que la langue française soit pour la pensée un si admirable instrument?

Sa clarté, sa commodité et son naturel viennent de ce qu'elle est complètement analytique, mais son excellence pour l'expression variée, logique et pratique, vient de la localisation complète des fonctions grammaticales.

Sauf quelques contractions, en effet, chaque mot n'exprime qu'une idée principale ou accessoire, ontologique, verbale ou simplement connective; elle va jusqu'à séparer du verbe l'idée de ses temps au moyen de nombreux auxiliaires; ce qui lui reste de flexions, même riches et élégantes, comme celles de l'imparfait du subjonctif, sont une gêne lorsqu'on la parle. Avec l'article, la préposition et les verbes auxiliaires en sont les principaux ressorts qui la rendent particulièrement souple.

Parmi ces localisations, la localisation de nombre n'est pas la moins importante; comme le même mot, l'article, localise en même temps le genre et souvent le cas, nous voilà d'un coup débarrassé d'un bagage bien encombrant, et l'idée poursuit son chemin seule et libre, et sans s'en occuper davantage.

Or, la localisation la plus complète possible des fonctions est à bon droit considérée comme une perfection, et certainement, dans l'article même, le cas féminin : *de la*, est supérieur au cas : *du*, parce qu'il est encore plus clair et plus analytique, exprimant le genre et le cas par deux mots différents.

C'est en cela que consiste la force du français.

Telle est notre classification des langues au point de vue du nombre. Nous aurions pu en adopter plusieurs autres : 1° suivant le plus ou moins de dépendance du nombre envers les autres concepts ontologiques; 2° suivant la plus ou moins grande quantité de mots du discours qu'il affecte; 3° suivant sa plus ou moins grande richesse (à ce point de vue, distinction des langues qui possèdent un duel de celles qui n'ont qu'un pluriel). Mais tous ces points de vue ne nous semblent pris que d'un

seul côté; nous avons classifié par filiation, par évolution dans le temps et dans l'esprit humain, du concept numéral et de son expression (indépendamment, bien entendu, de la parenté générale des langues); cette classification nous semble seule regarder de tous côtés, être naturelle et générale.

Dans une autre étude nous indiquerons peut-être comment l'induction nous a conduit aux résultats ci-dessus, et nous étudierons, dans chaque langue prise à part, comment elle a été amenée, par son développement, à sa formule de l'idée du nombre.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Sadânanda et Kaṇva (vers). — O prêtre! ô souverain de tous les munis! ô chef excellent du Véda! O richi qui as de la ressemblance avec Brahmâ! ô Kaṇva ! écoute : Je serais heureux si tu voulais bien me dire quelle est cette femme supérieure, en qui tout est plein de convenance, et qui se fait remarquer par une si grande intelligence, un si pur amour et une si grande familiarité? — Kâuçika faisait sa fameuse pénitence sur le penchant de l'Himâlaya : alors Indra, pour détruire cette pénitence, a envoyé la belle Mênakâ. Viçvâmitra, ayant éprouvé un grand trouble à sa vue, s'est uni à elle, et l'enfant née de ces amours est celle que tu as devant les yeux. Le père et la mère de cette enfant l'avaient abandonnée dans un endroit de cette forêt, où la protégèrent avec leurs ailes de vaillants aigles. Je passais un jour dans ce chemin quand cette abandonnée frappa ma vue; je l'emportai dans mon ermitage, où je l'ai élevée et nourrie. Voilà la manière dont j'ai recueilli cette jeune femme excellente et pleine des plus nobles qualités.

(Prose.) — Écoute, Sadânanda! cette femme brille des plus belles qualités et, de plus, elle possède la dignité

d'une *Kchattryâ :* aussi je pense à lui donner un mari. — Le mariage ne peut que réussir, ô Seigneur! grâce à la bienveillance d'un guru. — Écoutez, Sadânanda! daignez me dire, ô Seigneur! la cause pour laquelle votre divinité est venue ici.

(Vers.) — O Kaṇva! vous qui avez chassé l'illusion par les pénitences sévères et par les méditations sur la béatitude finale accomplies avec une plénitude qui brille partout par son unité et sa divinité! écoutez! écoutez : je suis venu auprès de vous pour un sacrifice qui exige deux officiants; aussi que votre divinité veuille bien m'accompagner. — (Prose.) O maître! nous vous suivons.

(Vers.) — Écoute, ma bonne Çakuntalâ, qui es douée d'une si grande raison! je vais avec ce muni grand par l'abstinence, et je reviens bientôt : pendant ce temps, reste ici et sois la gardienne de l'*âçrama* qui brille avec beauté, ô Çakuntalâ aux paroles douces comme le lait!

Çakuntalâ (prose). — Seigneur! je reste ici selon votre désir.

Çakuntala et sa compagne (*vers*). — O Sundaravalli, la meilleure parmi les femmes! si mon père était ici, le temps s'écoulerait joyeusement pour nous au récit d'histoires de bonnes actions; mais, comme il est absent, est-ce que nous allons nous distraire par des danses propres aux femmes respectables? Jouerons-nous à la balle? jouerons-nous du tambour? ou bien jouerons-nous à la main chaude? Donne-moi ton avis, ô femme excellente! et dis-moi ce que nous allons faire ensemble. — (*Prose.*) Madame! madame! il n'est pas besoin de tout cela. Nous allons nous rendre dans notre jardin superbe, cueillir les fleurs, les jasmins d'Arabie, les jasmins, Sambac, les

Tchampakas, etc. Nous jouerons aussi à la balle et à la paume. Venez, Madame! — Sundaravalli, nous pouvons nous amuser ainsi.

Jeu de la balle (*chant*). — Madame! nous cueillerons des fleurs; nous cueillerons des fleurs avec joie dans ce bosquet en fleurs superbe, grand et précieux par ses richesses; nous cueillerons des fleurs, Madame! Viens, nous jouerons, viens, nous jouerons à la balle, à la paume, nous jouerons à la paume dans ce bosquet de sandal, où s'étend la grande et splendide rangée d'arbres le long de l'avenue sablée. Madame! nous allons courir en nous frappant dans les mains, nous allons nous orner de ces fleurs que nous venons de cueillir, nous allons jouer avec ces fleurs que recevra notre chevelure après qu'elles auront été frappées trois fois par les mains de celles qui les auront cueillies... Madame! nous jouerons en courant ensemble, et, nous tenant par la main, nous ramasserons le fruit mûr du manguier qui s'est détaché de l'arbre (1)...

Le directeur au public. — Nous allons dire comment, après le départ du grand muni Kaṇva en compagnie de Sadânanda, le grand roi Duchyanta, qui gouverne tout ce monde sous son parasol unique et qui seul est le chef armé du disque, vint dans une partie de chasse jusqu'à cet endroit de la forêt, où se trouvait Çakuntalâ à la bouche de corail, comment il la vit, la désira et fit avec elle un mariage à la mode des Gandharvas, comment enfin

(1) Nous avons laissé de côté un certain nombre de passages (marqués dans notre traduction par des points) où il est fait allusion à des jeux qui ne nous sont pas connus.

la souveraineté a été donnée à Bharata, l'enfant né de cette union.

Kaṭṭiyankâra a paru à l'entrée de la demeure, où brille l'homme puissant qu'on nomme le roi Duchyanta, qui a la hardiesse de la victoire et dont l'héroïsme gouverne le globe terrestre en abattant tous les ennemis et en chassant le mal du monde qui s'y attache.

Entrée de Kattiyankara (*chœur*). — Il est venu, Kaṭṭiyankâra! Il est venu, l'éloquent Kaṭṭiyankâra, homme excellent, supérieur, orné de victoires et d'un beau visage, doué de qualités et de merveilleuses connaissances. Il est venu, Kaṭṭiyankâra, si connu par son habileté pour composer des ornements qui brillent comme une pierre précieuse polie; il est venu à l'entrée de la demeure où brille celui qui a un beau visage, qui est toujours juste, et dont la figure, environnée d'une splendeur qui le fait ressembler à Subhramaṇya, est celle d'un héros plein de sagesse. Il est venu, l'éminent Kaṭṭiyankâra, dans l'assemblée en proférant des sentences pleines de charme, et en disant à haute voix : « Que tous, à commencer par les rois qui sont venus tour à tour et qui sont ici réunis, reconnaissent le grand roi ! Attention! le roi va arriver; attention! il va arriver en faisant un grand bruit, le roi dont la réprimande est semblable à la foudre faisant *kdu-kdu;* le roi qui, dans sa colère, tord sa moustache comme un lion puissant; le roi qui, au moment où sa fureur s'accroît et se prolonge, le sabre à la main droite, soulève et lance une montagne comme une flèche brillante ; le roi dont la force ressemble à celle d'un éléphant furieux; le roi éminent qui brille comme l'éclair dans le ciel et possède les trois sciences ; le roi dont la poitrine, ornée de pierreries,

rivalise avec une montagne resplendissante faisant *paḷa-paḷa;* le roi qui porte des bracelets aux bras et des joyaux à son épaule superbe, étincelants et faisant *taḷaḷaḷa;* le roi qui orne sa tête d'une guirlande de couleur d'or ».

Kaṭṭiyankâra (éloge). — Attention! ô rois qui êtes venus ici, que chacun de vous, plein de respect, le vénère en baissant la tête, au moment où s'avance le souverain de la terre au diadème de pierres précieuses! Attention! le roi s'avance joyeux, pendant qu'on le célèbre en disant : « Il ressemble à l'Amour, dont l'arc est fait d'une canne à sucre ». Attention! le roi s'avance, le seigneur armé d'un javelot brillant d'une telle lumière et d'une telle splendeur qu'elles coupent les têtes des ennemis. Attention! le roi s'avance hardi, brave, de la race de la lune et dont le nom, Duchyanta, est incomparable.

Le directeur au public (*vers*). — Le souverain Duchyanta, vaillant comme un roi des rois du soleil et sage comme un roi des rois de la lune, orné d'une belle guirlande et fort de la faveur de Çiva, est venu en brandissant son sceptre au milieu de son conseil, dont la renommée est grande sur toute la terre : il est accompagné des premiers de sa cour, qui sont ses ministres au visage superbe et au cœur tressaillant de joie.

Entrée du roi (*chœur*). — Il est venu, le grand roi Duchyanta, beau, qui est vénéré par les rois des rois. Enfant de la race de la lune, yôgi grand comme Indra, le roi est venu, et il est entouré des deux côtés par les chefs de chaque pays. Le roi des rois, beau, vénéré de tous, est venu, lui qui accomplit sans y manquer tous les devoirs d'un roi dans le monde par le moyen des lois de Manu, où se trouvent les préceptes qui doivent régir le sceptre royal.

Il est sur son trône orné de diamants, le roi qu'on célèbre comme le jeune Kâma, et les femmes agitent des éventails, les princes inclinés touchent de leur couronne les pieds de Duchyanta, les ministres pleins de justice l'entourent des deux côtés, les savants font l'éloge de son étendard victorieux et tiennent son parasol. Le roi sur son trône a un diadème enrichi de perles et de pierres précieuses dont la splendeur éclatante égale celle du soleil; il est entouré d'un éclat comparable à celui de dix millions de soleils, sa poitrine est embellie par des joyaux et des pierres précieuses qui font *kamkam,* une guirlande parfumée suit les tremblements de son épaule aux bracelets d'une lumière éclatante et douce, sa beauté est comparable à celle de la pleine lune aux rayons pleins de fraîcheur.

Le roi (vers). — Hommage, hommage aux pieds du premier principe qui donnent l'assistance et qui accordent l'éloge, pour que brillent les Védas où se trouvent les limites des choses, pour que s'élève de plus en plus le *dharma* (la justice), pour que les lois de Manu se développent dans les esprits, pour que la mort tombe sur l'orgueil même, pour que ce monde plein de boue vive heureux, pour que le sceptre des souverains prospère.

Kaṭṭiyankâra (vers). — Attention, seigneur! pour celui qui est venu à l'audience orné de splendides pierres précieuses, pour le prince (le roi des serpents) qu'on appelle Duchyanta, pour le chef suprême, le roi des rois, comble de délices, le souverain porteur d'un disque! Attention! vous tous qui, le diadème sur la tête, êtes venus en foule à sa rencontre, et dans votre adoration parlez tout de travers. Attention! héros ayant trois causes pour combattre et disant à votre prince : « O roi! toi qui

es notre main dans les combats suprêmes! » Attention! vous tous, ministres et habiles conseillers, qui, des deux côtés du trône, dites à votre roi : « Est-ce ceci? est-ce cela qu'il faut faire? » Attention! généraux d'armée qui, à la tête des chevaux, des éléphants et des immenses chars, bondissez comme des tigres ardents. Attention! vous tous, héros de batailles, qui êtes entrés dans l'assemblée en faisant un grand bruit et poussant de longues acclamations de joie.

Le premier ministre (vers). — Hommage à toi, ô prince selon les lois de Manu! Hommage à toi, qui possèdes les qualités d'Indra et qui es de son essence! Hommage au prince incomparable! Hommage au *cakravarti* victorieux! Hommage au roi qui possède les qualités les plus belles et les plus pures! Hommage à celui qui sort de la glorieuse famille de la lune! Hommage, hommage au seigneur Duchyanta, qui a conquis la louange des hommes!

Le deuxième ministre (vers). — Hommage, hommage à toi, ô grand roi Duchyanta, qui prospères avec excellence et qui conduis tout avec ton sceptre vainqueur! Pendant que tu es assis avec une pourpre royale sur ton siége orné de lions et de grands bijoux, de nombreuses femmes agitent les éventails de *yac,* les grands héros te vénèrent avec un respect mêlé toujours de crainte, ô souverain qui as reçu l'onction sacrée et qui sors de la famille du soleil amoureux des conquêtes et des victoires!

Kaṭṭiyankâra (vers). — Hommage à toi, héros célébré par les héros! Hommage à toi, dont la beauté égale celle de Kâma! Hommage à toi, qui as une habileté vantée sur la terre! Hommage au prince qui connaît le sanscrit! Hommage à toi, qui protèges par ton armée l'immensité

de la terre! Hommage à toi, dont les libéralités, grâce à ta puissance, sont considérables! Hommage à toi, le protecteur suprême des hommes et dont la conduite est si magnanime! Hommage à toi, dont la nature est supérieure et qui protèges par ton approche!

Le directeur au public (*vers*). — Voici les villageois qui s'avancent : ils viennent parler au roi et lui annoncer que toutes les récoltes, prises dans leur ensemble, ont grandement et diversement souffert des ravages quotidiens d'un animal de l'espèce des *nâgas*.

Entrée des villageois (*chœur*). — Ils sont venus, les villageois qui s'occupent des récoltes; ils sont venus, les villageois, pour exprimer devant Duchyanta, qui protège la terre de son vaste diadème, leur juste mécontentement. Ils sont venus, les villageois, pour être sauvés en disant à leur souverain : « Les bêtes de la forêt ont pullulé, et, en pénétrant dans nos champs si beaux et si brillants, nous ont causé de nombreux dommages ». Ils sont venus, les villageois, pour annoncer doucement à l'oreille sacrée du roi cette destruction, qui cause leur ruine et chasse les ramages des oiseaux nombreux sur les arbres florissants. Ils sont venus, les villageois, auprès du roi des rois Duchyanta, le prince qui est appelé le roi de cette terre, qui est savant et qui impose sa force à tous les rois.

Le roi en audience publique (vers). — Est-il entré, l'argent que me doivent les cinquante-six pays tributaires sur toute la terre? — Seigneur! tout dans le pays a été payé sans aucun arriéré. — Est-ce que les trente-deux vertus qui sont si célèbres ont été pratiquées sans la moindre faute? — Seigneur! personne n'a manqué à une seule de ces trente-deux vertus. — Est-ce que des offrandes conve-

nables ont afflué dans nos temples immenses et superbes? — Seigneur! ô roi doué de force! une adoration juste s'est adressée dans nos temples à votre royauté. — Est-ce qu'on a observé avec régularité les préceptes des divins brahmânes? — Seigneur! on a observé avec régularité les pratiques religieuses, dit les prières, fait les offrandes et les ablutions prescrites pour les trois époques. — A-t-il plu sur la terre pendant le mois voulu, et en tout endroit, sans que les trois tempêtes aient fait défaut? — Seigneur! les trois tempêtes et même la lune ont répandu largement la pluie. — La vache et le tigre qui bondit sont-ils venus boire à l'eau fraîche des étangs? — Seigneur armé du disque! ils sont venus pour boire l'eau par la bonne route indiquée par ton disque. — La faveur d'une moisson abondante nous est-elle annoncée déjà par des signes certains? Est-ce que tous les laboureurs sont heureux, eux qui donnent l'éternel impôt du sixième de leurs revenus? — Mais en ce moment tous les laboureurs sont au comble de la joie, car ils se tiennent, ô roi! prosternés à tes pieds dans l'adoration.

Les laboureurs (vers). — Hommage au roi des rois! Hommage au roi puissant! Hommage au roi qui, plein de miséricorde, gouverne le monde avec clémence! Hommage à notre roi, qui sera pour nous un grand protecteur! Hommage, hommage au grand roi Duchyanta dont la gloire est immense!

Le roi (prose). — Ah! ah! ô conseillers! dites-moi pour quelle raison ces riches et heureux habitants de ma ville d'Hastinâpura se sont réunis et sont venus ici.

Un ministre (vers). — O villageois qui, en exaltant le roi, vous tenez prosternés les mains jointes pour lui

rendre hommage! dites, pour quelle affaire êtes-vous venus à cette audience royale et solennelle? Vous n'avez rien à craindre de vos ennemis, vous n'êtes exposés à aucun dommage causé par votre roi : faites-lui donc connaître vos besoins nouveaux.

Les villageois (vers). — Hommage, hommage à toi, ô roi! Ce qui nous appauvrit, c'est la destruction de nos moissons, qui sont pourtant d'une immense richesse sur la terre cultivée, causée par des animaux innombrables de diverses espèces.

(Prose.) — Il nous semble que donner l'impôt sur le sixième du revenu équivaut à donner le tout; c'est ce qui nous afflige : aussi, ô grand roi! sommes-nous venus aujourd'hui pour vous adresser à ce sujet une supplique.

Le roi (prose). — Ah! ah! ô conseillers! congédiez ces villageois en leur rendant les faveurs dues à des hommes qui sont venus à mon audience.

O ministres! faites venir la troupe nombreuse des guerriers habiles au combat et faites préparer un grand nombre d'armes de jet, car les villageois ont tous accouru vers moi en s'écriant : Grâce à de nombreuses bêtes, dont le rugissement retentit dans la forêt, ont été perdues et déruites toutes les moissons que nous avions semées nous-mêmes. — Nous allons le faire, ô seigneur!

Un ministre (vers). — O capitaine! semblable à un charbon ardent dont le feu est attisé, marche à l'avant-garde; car le roi veut aller à la chasse dans l'intérieur de ces forêts; va et fais venir en un clin d'œil la troupe nombreuse des chasseurs avec leurs armes pour combattre, les flèches, et le reste, sans oublier les filets bien ajustés. — O maître! je vais les appeler en toute hâte.

Kaṭṭiyankàra (vers). — O chefs des archers ! le roi vous appelle en toute hâte pour assister à la chasse qu'il a résolu de faire en ce moment même dans ces forêts.

(Prose.) — Allons ! mes garçons ! faites venir sans tarder tout ce qui est nécessaire pour cela, les chiens sauvages et le reste. — J'y vais, maître ! et je fais venir le tout en grande hâte.

Le chef des chasseurs (prose). — Oh ! des flèches pour les combats ! oh ! des amas d'armes ! Holà ! venez tous : toi, le tigre qui lances des filets, holà ! toi qui danses sur la poitrine, holà ! toi qui te couches dans les fossés, holà ! toi qui escalades les montagnes, holà ! toi qui mesures dans toute leur longueur les forêts, holà ! Notre père va à la chasse : allons combattre ! allons combattre !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Abrégé de Grammaire latine, par L. Havet. — *Paris,* Hachette, 1886, p. in-12.

M. Louis Havet, dont l'activité suffit non seulement à ses savantes leçons du Collège de France (où il continue, dans une voie un peu différente, l'enseignement de son illustre père), de la Sorbonne et de l'École des Hautes-Études, mais encore à d'érudites recherches qui enrichissent, à de fréquents intervalles, la *Revue critique*, la *Revue de philologie* et les *Mémoires de la Société de linguistique*, a trouvé le temps d'ajouter à tous ces travaux la préparation d'un *Abrégé de Grammaire latine* à l'usage des classes de grammaire, que la librairie Hachette vient de mettre en vente.

Cet ouvrage, où l'on retrouve l'exactitude habituelle à l'auteur, et qui contient, nous dit-il, « plus d'une nouveauté », nous a frappé davantage pourtant par les omissions, eu égard à certains travaux récents du même genre, que par les innovations qu'on y remarque. M. Havet, du reste, ne fait pas mystère des lacunes, si on peut les considérer comme telles, auxquelles nous venons de faire allusion. S'autorisant d'un mot « bien juste » de M. Bréal, d'après lequel « la linguistique d'une grammaire de classe doit

être *latente* », l'auteur déclare, à la fin de sa préface, qu'on « n'apercevra point de linguistique » dans son « petit livre ». Le fait est qu'elle s'y cache si bien que nul ne se douterait, à le parcourir, qu'on a affaire à l'œuvre d'un des cinq ou six savants français pour qui la linguistique indo-européenne n'a pas de secrets et qui sont le mieux au courant de l'état actuel de cette science.

A ce point de vue, la *Grammaire* de M. Havet est en opposition complète avec celle de M. Chassang, où la linguistique est aussi *patente* que possible et s'affiche, pour ainsi dire, à chaque page; et, ce qui rend le contraste plus piquant, c'est de voir le grammairien, le philologue, le linguiste, carguer de son mieux les voiles des « nouvelles méthodes » que la littérature (nous ne croyons pas faire injure à M. Chassang en le considérant surtout comme tel) avait déployées naguère dans toute leur envergure.

Certes, un si étrange intervertissement des rôles ne saurait être fortuit, et il nous semble intéressant d'en examiner les causes au double point de vue de la pédagogie et de l'état actuel des études de haute grammaire qui ont reçu le nom de linguistique.

Il n'y a pas, croyons-nous, à chercher bien loin l'explication des faits paradoxaux qui nous occupent : la réserve de M. Havet, suivant de si près l'initiative de M. Chassang, accuse une faillite en règle de la linguistique dans son application à l'enseignement des langues anciennes. Pour que celui-là, loin de renchérir sur celui-ci, l'ait en quelque sorte désavoué tacitement, il faut que l'expérience tentée par son prédécesseur l'ait bien convaincu, soit de l'inutilité, en matière de pédagogie, de la « méthode compa-

rative et historique », soit de la difficulté à peu près insurmontable d'en tirer, dans les classes de grammaire, un parti avantageux.

Il s'agit donc bien, nous le répétons, d'une faillite, et d'une faillite d'autant plus grave que non seulement elle ruine ce qu'on pourrait appeler, en pensant surtout aux *Grammaires* de M. Chassang, la linguistique appliquée, mais qu'elle atteint par contre-coup la linguistique pure, la linguistique indépendante et transcendante, telle que l'ont faite Bopp et ses disciples et que la parfont ces messieurs de la nouvelle grammaire.

Il est permis, en effet, de se demander quelle est la valeur réelle de cette science supérieure qui, au rebours de toutes les autres, loin d'être employée et justifiée par celles qui en dérivent, — comme la chimie l'est par la métallurgie ou la physique par l'optique, — fait défaut à tout usage fécond, au point d'être tenue en quarantaine, quand il s'agit d'en appliquer les conséquences, par ceux-là mêmes qui sont les plus propres et les plus intéressés à la faire valoir. Et si nous essayons maintenant d'atteindre la raison d'un état de choses si anormal, nous y parviendrons peut-être en comparant l'une de ces sciences fécondes, la physique, par exemple, avec la linguistique actuelle, et en constatant que l'une se distingue de l'autre par un trait essentiel : tandis que la première repose tout entière sur le principe de la pesanteur ou de la gravitation, la seconde est dépourvue jusqu'ici de toute assise fondamentale qui la rende stable et fixe et qui lui permette d'appuyer à son tour le faisceau des études particulières qui s'y rattachent naturellement.

Le fait suivant suffira, d'ailleurs, pour nous édifier à

cet égard. La Société de linguistique de Paris, qui compte déjà une vingtaine d'années d'existence, et dont font partie les savants les mieux qualifiés, a déclaré dans ses statuts qu'elle n'admettrait aucune communication sur l'origine du langage; c'est-à-dire, si, comme rien n'autorise à en douter, les auteurs de cette prescription en ont bien pesé les conséquences, que cette Société oppose *a priori* une fin de non recevoir à toute étude sur les lois générales d'après lesquelles les langues se développent, car, enfin, il est, sinon absolument sûr, du moins extrêmement vraisemblable, qu'elles ont pris de l'accroissement par l'effet des mêmes causes qui ont présidé à leur naissance.

La linguistique est donc privée de principes, et non seulement cette situation n'inquiète ni n'étonne la plupart des savants qui s'en occupent, mais ils paraissent ou douter qu'elle en ait, ou redouter qu'on mette en lumière ceux qu'elle peut avoir. Singulière science, il faut l'avouer, et singuliers savants !

Et qu'on ne s'imagine pas que ce dédain pour ce qu'on pourrait appeler la philosophie première du langage soit particulier à la France. En Allemagne, cette terre classique de la philologie et de la linguistique, même indifférence pour les questions d'origine. Nous en trouvons la preuve, non seulement dans la méthode de cette fameuse école de la nouvelle grammaire qui rapporte tout le développement du langage à l'analogie sans se préoccuper d'où viennent les formes qui ont nécessairement servi de point de départ à ce procédé, mais encore dans la manière selon laquelle les points fondamentaux de la science sont traités dans l'ouvrage, pour ainsi dire classique, de M. Hermann (Paul), intitulé : *Principes de linguistique*, et

dont la seconde édition a paru l'année dernière à Halle. Ce livre, excellent d'ailleurs à beaucoup d'égards, contient à peine 4 ou 5 pages sur 360 et plus consacrées aux questions d'origine, c'est-à-dire aux principes proprement dits. Et à cet égard les conclusions de l'auteur sont, si nous l'avons bien compris, que le fond primitif du langage devait être d'une nature semblable à celle des expressions de fantaisie qu'on voit éclore parfois, on ne sait comment, dans les milieux populaires. M. Paul ne se soucie pas, au surplus, de nous montrer comment ces expressions sont devenues fécondes et se rattachent à la masse des dérivés auxquels elles ont dû donner naissance, ni surtout de nous expliquer comment il se fait que si, comme il le pense, il s'en est produit à toutes les époques, elles fassent pour ainsi dire complètement défaut dans la lexicographie des langues anciennes.

Telles sont les très maigres et très contestables données auxquelles se réduisent les principes, au sens étymologique du mot, dans les travaux les plus récents et les plus autorisés sur la matière.

Elles autorisent des conclusions et des remarques que nous avons déjà exprimées ailleurs, mais qu'on ne saurait trop répéter : la linguistique n'est encore qu'empirisme; rien, jusqu'ici, ne relie entre elles les observations qu'accumulent les rassemblements de faits; enfin cette science, si on peut l'appeler ainsi, ne consiste qu'en différentes séries d'inductions que ne coordonne ni ne contrôle aucune déduction générale partant d'un principe supérieur et généralement admis. De là l'incertitude et de la théorie du renforcement et de celle de l'allongement compensatoire, et de celle de l'origine complexe des aoristes dogmatiques

et de celle des verbes en λω, μω, νω, ρω, qui s'épanouissent avec une confiance si naïve en elles-mêmes dans les *Grammaires* de M. Chassang. Même incertitude, du reste, pour ne pas dire plus, quant aux théories plus récentes et plus savantes (?) sur les deux *k* indo-européens, la primitiveté de l'*e* gréco-latin, les nasales et les liquides sonnantes, les coefficients radicaux et autres fariboles *ejusdem generis* que nous devons aux hypercritiques de la nouvelle grammaire.

On comprend maintenant pourquoi M. Havet, qui a toutes sortes d'excellentes raisons pour être moins candide en pareille matière que M. Chassang, a, en ce qui le concerne, remisé les « méthodes nouvelles » en lieu sûr, d'où il laisse à qui bon semblera le soin de les produire dans l'enseignement secondaire et de leur faire un sort pédagogique dont il ne voit pas la possibilité actuelle.

Est-ce à dire que les efforts des linguistes qui cultivent depuis soixante ans le champ considéré comme si fécond, défriché et ensemencé par Bopp, aient été en pure perte, et que le résultat sublime de tant de peines consiste en une récolte de cailloux? Non seulement nous ne le croyons pas, mais nous sommes absolument convaincus du contraire. La linguistique portera ses fruits, des fruits aussi savoureux qu'abondants, mais à des conditions indispensables, et que nous prendrons la liberté d'indiquer. La première est que les linguistes se disent comme le héros de Longfellow *excelsior*, et qu'ainsi que le leur conseillait, il y a une dizaine d'années déjà, à la fin de son livre sur la *Vie du langage*, le très méthodique et très érudit M. Whitney, ils se montrent un peu plus généralisateurs et un peu moins tatillons; qu'ils se guérissent d'un dog-

matisme ridicule à force d'être gourmé, et peu justifié par les résultats de leur science, qu'ils se pénètrent enfin de l'idée qu'avant eux l'on savait déjà et qu'auprès d'eux l'on sait encore que a et $b = a + b$, que deux et deux font quatre et d'autres vérités également profondes et neuves qu'ils nous révèlent *ore rotundo* comme s'ils avaient le mérite de les avoir découvertes et appliquées les premiers. La « précision » qu'ils nous vantent à tout propos est une excellente qualité, et indispensable surtout en matière scientifique, mais dont nul, que nous sachions, n'a le monopole ; à moins qu'on n'entende par là une certaine façon sèche et stérile de ne tenir compte que des rapports d'identité, et qui est bien au fond la méthode la plus anti-scientifique et la plus anti-philosophique qu'on puisse imaginer. En un mot, les linguistes ont à se rappeler que le domaine dont ils s'occupent n'est pas une création de l'entendement constituant une science exacte comme la géométrie, mais bien un organisme vivant dont l'étude relève surtout de la physiologie et de l'histoire. Le jour où ils voudront en même temps s'élever aux considérations générales et abandonner les traditions d'école dans ce qu'elles ont de suranné et d'erroné, ils se convaincront que les faits observés sont désormais assez nombreux pour leur permettre d'édifier rapidement une véritable philosophie du langage qui se traduira par la coordination générale des observations particulières ; bref, par un système définitif constituant à l'état de corps de doctrine toutes les théories isolées qui n'en sont jusqu'ici que les membres épars.

C'est alors, et seulement alors, qu'il s'agira de voir quel parti on pourra tirer de la linguistique pour l'étude

de chaque langue en particulier, et qu'on sera à même de juger du rôle qu'elle aura à remplir dans l'enseignement secondaire.

Toutefois, l'on peut prévoir dès maintenant que les deux choses ne se soudront jamais d'une manière intime. L'étude pratique et l'étude historique d'une langue donnée n'arriveront pas à se confondre absolument. On le voit bien par ce qui se passe pour le français eu égard à ses antécédents romans. Ici, l'on est en présence d'une partie de la linguistique dont on tient, pour ainsi parler, les deux bouts et qui est à peu près achevée. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'étude des origines du français depuis le serment de Strasbourg jusqu'à Rabelais et Montaigne reste une tâche spéciale, distincte de l'enseignement du français proprement dit et qui exige à elle seule beaucoup de temps et de travail. Il en sera de même du grec et du latin : quelque sûreté que prenne la science de leurs premiers développements, autre chose sera toujours de la joindre à l'étude de la langue de l'époque classique ou d'en faire abstraction.

Ces observations s'appliquent plutôt cependant à la morphologie qu'à la syntaxe. Ici, en effet, la méthode historique nous semble de rigueur, tant en ce qui regarde l'économie du temps que la clarté des règles. On est vraiment effrayé à la vue de la stérile complication des gigantesques travaux des Matthiæ, des Madvig et de leurs émules. Toute la syntaxe grecque et latine porte, en somme, sur l'usage des prépositions et des conjonctions, et quand on en examine l'origine et le développement, on se rend compte, avec une facilité merveilleuse, de leurs différents emplois. Mais à cet égard aussi, il est besoin

d'un *sursum corda* : il faut s'élever au-dessus des statistiques machinales et si facilement trompeuses quand l'esprit ne vient pas en vérifier la lettre, pour aborder franchement sa véritable histoire et l'étude des raisons logiques d'où dépend son histoire.

Concluons. La linguistique reste stérile parce que, en matière de formes et là où elle est historique, les principes lui font défaut, et que là où elle s'appuierait facilement sur des principes (ceux de la syntaxe se confondent en dernière analyse avec ceux de la logique), la méthode historique est négligée et presque décriée.

Il se dégage de cette observation, et sans qu'il soit besoin d'insister, les moyens de la rendre féconde.

PAUL REGNAUD.

VARIA

LES LOCUTIONS NANTAISES, PAR M. P. EUDEL.

Combien d'années faudra-t-il encore pour que l'instruction obligatoire supprime les derniers vestiges des idiomes provinciaux et impose à tous les Français un langage uniforme ? Assurément, un jour viendra où le breton, le flamand, le basque, les patois issus de la langue d'Oc ne seront plus parlés, et où les rares documents qui conserveront le souvenir de ces idiomes éteints seront recherchés curieusement par les érudits. Est-ce un bien ? Oui, sans doute, si l'on considère l'intérêt général : en tout cas, c'est une nécessité de l'avenir.

D'ailleurs les personnes qui ne voient pas sans une sorte de mélancolie disparaître ce qui reste des choses d'autrefois, peuvent se consoler en pensant qu'elles n'assisteront pas à cette révolution du langage. Ni la génération qui fréquente aujourd'hui l'école primaire, ni même la suivante, ne renonceront tout à fait au parler traditionnel. La transformation s'opèrera sans doute beaucoup plus vite que par le passé sous l'empire de la loi nouvelle, mais on ne peut encore prévoir le moment précis où la langue du maître d'école triomphera définitivement des idiomes locaux.

A plus forte raison dans les contrées comme la nôtre, où la population tout entière parle français avec un accent particulier et un mélange de locutions indigènes, il se passera longtemps avant que les provincialismes ou idiotismes de toute sorte cessent d'être en usage; ou plutôt il n'est pas douteux qu'il en subsistera toujours un grand nombre pour répondre aux exigences et aux caprices de la pensée populaire. C'est une vérité banale que toute langue, par là

même qu'elle est vivante, se modifie sans cesse, comme tous les organes vivants, et s'accommode au milieu où elle est parlée. Une double influence s'exerce donc en sens contraire sur la langue dont nous nous servons. L'éducation et la raison nous déterminent à nous conformer à l'usage commun, dont notre fantaisie et notre activité individuelle tendent à nous éloigner. Cette dernière tendance est à la vérité peu sensible chez la plupart des individus; mais elle se manifeste dans toute agglomération des hommes rapprochés par les liens du voisinage, des intérêts ou des occupations semblables.

Les habitants d'une même région ou d'une même ville, les hôtes d'un couvent, d'un collège, d'une caserne, les membres d'un corps de métier, se créent un vocabulaire spécial, plus ou moins étendu, et composé de mots qui désignent des objets particuliers, et d'expressions figurées où se révèle un certain tour d'imagination commun à toutes les personnes du groupe.

Ces formes hétérogènes, qui se développent comme des végétations parasites sur le tronc ou sur les branches de la langue générale, sont quelquefois très vivaces, presque toujours d'une durée éphémère, et il n'est pas inutile de les recueillir de temps à autre. C'est un sujet d'étude intéressant proposé à l'observateur aux yeux duquel il n'est pas de phénomène vulgaire; c'est un service rendu à ceux qui se servent, en toute sécurité, des mauvaises locutions du *crû*, sans se douter qu'ils offensent journellement la bonne et patiente langue française; c'est aussi un témoignage d'affection reconnaissante envers la cité ou la province natale. On doit donc savoir gré à M. P. Eudel d'avoir pris la peine de composer un dictionnaire des *locutions nantaises*. Je déclare que, pour ma part, quoique n'étant pas Nantais d'origine, j'attendais avec impatience la publication de ce livre, depuis que j'en avais lu ici-même l'aimable et spirituelle préface écrite par M. Charles Monselet. Disons-le tout d'abord, rien n'est plus coquet et plus engageant que ce petit volume : format élégant, papier vélin teinté, filets rouges encadrant les pages ; grandes lettres ornées de vignettes exquises; portraits authentiques de deux célébrités disparues des carrefours de Nantes: c'est la joie des bibliophiles et l'honneur de la typographie nantaise (1).

(1) 1 vol. in-32. Impr. chez V. Forest et E. Grimaud. — Morel, éditeur.

Ce livre contient environ un millier de termes qui forment le fond du langage populaire à Nantes. Est-ce à dire cependant que M. Eudel ait recueilli toutes les locutions nantaises? Non, assurément. Déjà même, la presse locale a signalé mainte omission, et si M. Eudel invitait ses lecteurs à lui communiquer leurs remarques, il aurait bientôt de quoi composer un supplément plus volumineux que son livre. Qu'il nous permette de lui signaler en passant quelques-unes de ces expressions et de ces tournures qui frappent d'abord l'oreille d'un étranger, et qui sont d'un usage très fréquent, non seulement dans le peuple, mais encore chez les enfants de la bourgeoisie. Tel est l'emploi du verbe *parler* dans cette phrase : *Tu parles qu'on s'est amusé hier soir au cirque.* Un écolier dira : « J'ai *ramassé* mes devoirs dans ma *vache; j'appointuche* mon crayon; je cherche mon *papier-boit* (mon papier-buvard). » *Le tantôt* pris pour l'après-midi; *de même* pour pareil : « Je n'ai jamais vu une chose de même. » Le *bon homme* et la *bonne femme*, pour désigner des personnes âgées, sont encore des locutions usuelles. Nous les citons au hasard : il en est de très pittoresques. Le mot *gouleyant*, pour *appétissant*, n'est-il pas des plus expressifs ?

Au reste, il est clair que l'on ne peut arriver à l'exactitude complète, quand il s'agit d'observer des faits multiples et changeants. Les critiques Alexandrins ont fait la liste des mots qui se trouvent *une fois* dans Homère. On ne peut songer à cataloguer aussi scrupuleusement tous les vocables éclos sur les bords de l'Erdre et de la Loire.

D'autre part, ne pourrait-on réduire cette longue énumération? Autrement dit, toutes les locutions qui ont trouvé place dans ce recueil sont-elles de source nantaise? Nous croyons qu'une analyse même superficielle découvrirait dans ce lexique des éléments d'origine très-diverse. Essayons d'en indiquer quelques-uns.

D'abord il faudrait exclure sans pitié, comme des intrus, les mots empruntés à l'argot des faubourgs parisiens. Ce sont des objets d'importation dont on se passerait fort bien. Voici toute une kyrielle de termes qui n'ont, Dieu merci, rien de nantais :

Baderne (vieille bête, dit M. Eudel).
Biture.

Boulotter.
Brin-de-Zinc (orthographe non garantie)
Chambarder.
Cintième, pour cinquième.
Cuite.
Frusques.
Gadoue.
Gueuleton.
Guibolles.
Licher.
Se monter le bourrichon.
Piger.
Pignouf (homme à l'esprit étroit et mesquin).
Platine, une bonne platine.
Soulographie.
Tatouille.
Tripotée.
Trombine.
Zigue, etc., etc.

J'ai sous les yeux une vieille brochure du commencement de ce siècle, imprimée à Nantes, chez Forest, à l'entrée de la Fosse, et dont l'auteur anonyme a réuni et corrigé sous cette double rubrique : « *Ne dites pas — dites* », *toutes les locutions et prononciations vicieuses répétées à Nantes et dans plusieurs autres villes occidentales de la France.* Il faut avouer que nous sommes en progrès depuis ce temps-là. Les fautes contre la grammaire et la langue sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui. Mais quant aux mots ci-dessus, on n'en trouve pas un seul dans la brochure ; preuve évidente qu'ils étaient totalement inconnus entre Pirmil et le Pont-du-Cens.

Beaucoup d'autres sont du domaine de l'ancienne langue, et continuent à végéter dans telle ou telle partie de la France. On les rencontre dans nos vieux auteurs, et même quelquefois dans les classiques qui, comme La Fontaine ou Molière, puisent volontiers aux sources populaires. Le singulier mot *adlési* (personne nerveuse ne sachant ce qu'elle veut, ou qui s'occupe à des riens) se trouve

dans les *Œconomies royales*, de Sully, sous la forme *adloisir*, qui en dévoile l'étymologie. Les mots *anet* (cette nuit ou aujourd'hui); *asteure*, pour à cette heure; *besson*, pour jumeau, se rangent encore dans cette catégorie. La *Petite Fadette*, de G. Sand, n'est que la touchante histoire de deux *bessons*. Le *fait* pour le *patrimoine* est dans Molière :

Heureux qui a tout son fait bien placé !

s'écrie Harpagon. *Folleyer* (et non *foleiller*) est un vieux mot français dont la perte est regrettable : les Nantais ont bien fait de le conserver.

Minable (d'aspect misérable) se maintient encore dans les dictionnaires. *Mitan*, pour milieu; *meshui*, pour aujourd'hui; *orine*, pour origine, ont au moins cinq ou six siècles d'existence; *se pouiller*, pour se vêtir, a été français. *Nenni* est dans Marot, dans Molière, dans La Fontaine et dans des auteurs plus récents. Une *randonnée* est un de ces termes de venerie pris au sens figuré dans le langage ordinaire. Il signifie le circuit décrit par une bête poursuivie et qui revient à son point de départ (Littré). On le prend, par métaphore, pour une *redite*. *Souventes fois* est synonyme de *souvent*, etc., etc.

On pourrait mettre à part des termes familiers ou techniques, mais purement français, comme ceux qui suivent :

Abimer, pour endommager.
Assiettée.
Bisbille.
Calandrer du linge.
Échaudé.
Flandrin.
Galette.
Jacasser.
Jacquot. (Quel perroquet ne répète : As-tu déjeûné, Jacquot?)
Menotte (petite main).
Napperon.
Oublies.
Rafistoler.

Sarrau.
Serpillière.
Tignasse.
Tonton (appellation grotesque de tous les oncles de France et d'Amérique).

En voici d'autres que l'on trouvera dans le dictionnaire de Littré et même dans celui de l'Académie, mais, il est vrai, avec d'autres significations. *Agoniser* veut dire *être à l'agonie* et non accabler d'injures, comme *agonir*. *Casuel* ne peut être confondu avec *cassant* ou *fragile* que par la dame aux *sept petites chaises*, qui dit *matamore* pour *mentor*, et *patibulaire* pour *paterne*. En français, un vêtement est toujours *portatif*, cela va sans dire, mais il n'est pas toujours *de mise*. *Tempérament* et *température* n'ont pas plus de rapport entre eux que *corpulence* et *corporation*, *imitation* et *mutation*, etc.

Nous aimons à croire que les bévues de ce genre ne sont pas plus communes à Nantes qu'ailleurs; au reste, en tout pays, elles sont le fait des gens qui, trompés par des ressemblances extérieures, se servent de mots savants dont ils ignorent le sens. Mais les fautes de construction ou de grammaire et les impropriétés de langage ne doivent compter parmi les locutions indigènes que si elles sont très répandues. Ajoutons que quelques-unes de celles qu'on nous signale ne peuvent être condamnées sans appel. *Si j'étais que de vous*, par exemple, est une tournure peu usitée maintenant, mais bien française : « Si j'étais que de vous, dit M. Josse, je lui achèterais dès aujourd'hui une belle garniture de diamants. » *Ne pas laisser que de* n'est pas un solécisme de phrase; mais on lui préfère *ne pas laisser de*, qui est plus court. On dit aussi : *J'y vois, je n'y vois pas*, dans certains cas où *je vois, je ne vois pas*, ne seraient pas assez explicites.

Les mots défigurés par la prononciation donneraient matière à des recherches intéressantes sur la *phonétique nantaise*, si l'on avait le loisir de considérer dans ces mots, trop souvent méconnaissables, l'application des principes généraux et particuliers qui ont présidé à leurs transformations. Bornons-nous à noter quelques faits caractéristiques. La prononciation de l'Ouest est, on le sait, un peu molle

et traînante : la suppression instinctive de tout effort pénible explique donc certains phénomènes, tels que l'adoucissement de *c* ou de *ch* en *g* dans les mots *avanger*, *ageter*, pour *avancer*, *acheter;* l'intercalation d'un *e* muet entre deux consonnes : je *metterai* pour je *mettrai*, *berouette* pour *brouette*, et la transposition de l'*e* et de l'*r* dans *bernous* pour *brenous;* la substitution de l'*e* à l'*a* dans *berguigner*, *sersifis*, celle du son *in* au son *un*, exemple : *lindi* pour *lundi; l* pour *r* dans l'expression *à la bonne flanquette; paisant* pour *paysan*, etc.

Au reste, la plupart de ces défauts de prononciation se rencontrent surtout à la campagne, et en généralisant cette observation, on peut dire que le plus grand nombre des locutions contenues dans l'ouvrage qui nous occupe appartiennent plutôt au pays nantais qu'à Nantes même. Elles expriment le plus souvent des idées familières aux campagnards et presque inconnues aux citadins.

On voit que le compte des locutions nantaises se réduit singulièrement. Il en reste toutefois une assez riche collection. Notons au hasard quelques-unes de celles que l'on entend répéter le plus souvent à Nantes et que je ne me souviens pas avoir entendues ailleurs.

Biser, pour donner un baiser, se dit en plusieurs lieux; mais on a usé et abusé à Nantes, du moins dans le peuple, du verbe français correspondant pour signifier *tromper*, *attraper*, *frapper*.

Bedat (et non *Beda*) désigne, à la ville, un paysan grossier; à la campagne, il signifie quelquefois un animal plus utile qu'élégant. Il a sans doute du rapport avec *bedon* et *bedaine*.

Bobia (imbécile) a peut-être le même radical qu'ébaubi, qui dérive de *balbus* (bègue); la terminaison *ia* paraît commune à plusieurs mots populaires marquant une intention injurieuse, tels que *goulipia* (glouton), *rapia* (avare), où l'on reconnaît sans peine les radicaux des mots *gueule* et *rapace*.

Je ne me chargerai pas d'indiquer l'origine du mot *picra*, que M. Eudel traduit par méchante femme. Ménage, ou tout autre étymologiste du temps passé, n'eût pas été embarrassé pour le faire dériver du grec *picra* (amère, désagréable). Laissons de côté cette étymologie fantaisiste et consultons un curieux dictionnaire manuscrit du patois de Blain, qui se trouve à la bibliothèque; il donne la

forme *pècre*, qu'il rapproche du mot français *pecque :* Molière appelle ses *Précieuses ridicules* des *pecques* provinciales.

Tantia (lent et bête) me paraît être un sobriquet formé de *tant y a que*, une de ces locutions dont les personnes à l'esprit lent abusent dans la conversation : simple conjecture, d'ailleurs, à laquelle je suis tout prêt à renoncer. Arrêtons-nous là par prudence, car on va loin sur cette pente.

Bonbon se dit couramment pour petit gâteau, *bûchelier* pour bûcher, *castilles* pour groseilles, *chiffer* pour chiffonner, *factrice* pour demoiselle de magasin. Mais le mot nantais par excellence, c'est le verbe *crébillonner*, que tout le monde conjugue.

Le sobriquet populaire *Qu'as-tu là?* appliqué aux employés de l'Octroi et de la Douane, est assez surprenant; mais on m'affirme qu'il est fort usité.

D'autres mots, comme *écoper*, *chavirer* et autres métaphores maritimes, ne nous étonnent pas dans la langue d'un port de mer ; il doit s'en trouver bien d'autres.

Se grâler au soleil est encore un terme pittoresque dans lequel le français n'a pas d'équivalent.

« Eh ! les gas, venez-vous ? » Voilà un cri qui retentit souvent dans la rue Crébillon ou sur la place Bretagne. Ce n'est pas là qu'il faut aller, si vous n'aimez pas qu'on vous *pile* sur les pieds. Et si l'on vous dit qu'une personne a été toute la nuit *par les places*, cela ne veut pas dire qu'elle ait passé ce temps à courir la ville.

On n'est pas peu surpris quand on entend dire pour la première fois : « Cet enfant est trop jouasse, » ou : « Ce malade a renversé, » ou : « Es-tu assez point fin ! » J'en passe et des meilleurs.

Figaro soutient plaisamment qu'il suffit presque de savoir *goddam* pour parler anglais : s'il était venu à Nantes, il aurait pu dire, avec une légère variante : « Les Nantais ajoutent, par-ci par-là, quelques autres mots en conversant, mais il est aisé de voir que « Dame oui ! « dame non ! » est le fond de la langue. »

Ces expressions sont parfaitement claires et intelligibles; il en est d'autres sur lesquelles on souhaiterait des éclaircissements. Pourquoi dit-on, par exemple, d'un enfant qui ressemble à son père : « C'est son père tout *pacré !* » Et combien d'autres mots qui pourront exercer la patience et la sagacité des étymologistes !

*
* *

Gardons-nous d'égaler la témérité de ceux qui prétendent connaître le caractère d'une personne d'après quelques lignes de son écriture; et n'allons pas, sous prétexte que le génie d'un peuple marque son empreinte sur le langage, juger de l'esprit nantais d'après ces observations philologiques. Cependant, il est permis de risquer quelques inductions générales. Le parler nantais, familier et naïf, comme tout langage populaire, n'a pas la rudesse brutale de certains patois. On sent, il est vrai, que ce pays-ci est voisin de la grasse Touraine où naquit Rabelais. Les Nantais ne reculent pas devant le mot propre, et ils ont le goût de cette raillerie bienveillante qu'on appelait jadis *gaberie*. Beaucoup de leurs expressions sont revêtues d'une grâce négligée et nonchalante qui séduit d'abord. Enfin, la bonne humeur, la santé de l'âme se devine dans la langue de ce peuple « bon enfant ».

M. R.

Phare de la Loire, 19 janvier 1885.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

15 AVRIL 1887

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

J. Vinson. — Correspondance du calendrier hindou et du calendrier grégorien..... 97

Gérard Devèze. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*)..... 114

Dr Tautain. — Notes sur les trois langues : Soninké, Banbara et Mallinké ou Mandingké..... 130

C.-A. Piétrement. — Le patois briard du canton d'Esternay. 142

BIBLIOGRAPHIE

Paul Regnaud. — *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, par Arsène Darmesteter..... 161

VARIA. — Literary Husbands..... 187

CORRESPONDANCE

DU CALENDRIER HINDOU ET DU CALENDRIER GRÉGORIEN

J'ai trouvé, annexé à un *Dictionnaire français-tamoul* manuscrit, qui est la propriété de MM. Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, un traité sur le comput astronomique indien qu'il me paraît intéressant de publier. Il existe une autre copie de ce petit traité, à la Bibliothèque nationale, à la suite d'un *Dictionnaire* manuscrit *français-tamoul*, provenant du legs fait par M. Ariel à la Société Asiatique, et qui porte comme nom d'auteur le nom, célèbre dans la littérature tamoule, du père Beschi. Il ne me paraît nullement prouvé que ce soit là pourtant une œuvre du savant Jésuite.

Dans leur édition de la *Grammaire* du tamoul vulgaire de Beschi (Pondichéry, 1843), MM. les abbés Dupuis et Mousset s'étaient préoccupés de faciliter la conversion des dates européennes en dates indiennes et réciproquement, et avaient donné dans ce but un tableau et des indications très précises. M. Dupuis a repris et développé ce travail, tout à fait empirique d'ailleurs, dans sa *Grammaire française-tamoule* (Pondichéry, 1863, 554 p. in-12). Je résume le procédé ci-après.

MM. Dupuis et Mousset font remarquer tout d'abord que les Tamouls divisent le jour en 60 *nâjigei* ou heures, puis l'heure en 60 *vinâḍi* (minutes), et le *vinâḍi* en 60 *noḍi*. Ceci posé, ils rappellent que, dans le pays tamoul, l'année a une durée de 365 jours 15 heures 31 minutes et 15 secondes, savoir :

sittirei	a 30 j.	55 h.	32 m.	
vâigâçi	31	24	12	
âni	31	36	38	
âḍi	31	28	12	
âvaṇi	31	02	10	
purattâci	30	27	22	
âippaçi	29	54	07	
kârttigei	29	30	24	
mârgaji	29	20	53	
tâi	29	27	16	
mâçi	29	48	24	
panguni	30	20	21	15 s.

L'excès de 15 heures 31 minutes 15 secondes sur l'année commune grégorienne fait, au bout de 4 ans, 1 jour et 2 heures 5 minutes, mais en quatre ans (1), nous avons une année bissextile qui réduit la différence à 2 heures 5 minutes indiennes. Ce reste peut déranger la concordance des calendriers, s'il s'agit de périodes un peu longues. D'ailleurs, cette concordance est déjà rendue difficile par les durées inégales des mois et par ce fait que les mois indiens commencent à des heures différentes par rapport au mois européen correspondant. M. Dupuis a

(1) Il faut excepter trois années séculaires sur quatre (1700, 1800, 1900, 2100, etc.).

calculé qu'en l'année 1800-1801 les mois tamouls ont commencé :

1800	*panguni*	le 11 mars	à 18 h.	24 m.
	çittirei	10 avril	38	45
	vâigâçi	11 mai	34	17
	âni	11 juin	58	29
	âḍi	13 juillet	35	07
	âvaṇi	14 août	03	19
	puraṭṭâçi	14 septembre	05	29
	aippâci	14 octobre	32	51
	kârttigei	13 novembre	26	58
	mârgaji	12 décembre	57	22
1801	*tâi*	11 janvier	18	15
	maçi	9 février	45	31

Par conséquent, pour trouver la date exacte du commencement d'un mois tamoul, il faut ajouter aux derniers chiffres ci-dessus 2 heures et 5 minutes (indiennes) par chaque période de quatre années, et 15 heures 31 minutes 15 secondes pour chaque année excédant la dernière période, ou bien ajouter par année 15 heures 31 minutes 15 secondes et retrancher ensuite 1 jour par quatre années. Par exemple, quand commencera *âvaṇi* en 1887 ?

En 1800, le 1er *âvaṇi* était le 14 août 3 h. 19 m.

J'ajoute 87 × 15 h. 31 m. 15 s. — 21 j. ou 21 × 2 h. 5 = 43 h. 45 + 3 × 15.31.15 (c'est-à-dire 46.33.45), soit en tout 1 j. 30 h. 18 m. 45 s.

En 1887, le 15 *âvaṇi* tombera donc le 15 août 33 h. 37 m. 45 s.

Quant aux années, M. Dupuis s'en préoccupe fort peu; c'est en effet la moindre des choses. L'année 1800 (avril)

à 1801 (mars), pour garder le même point de départ, était la 4901e année du *kaliyuya,* la 1722e de l'ère de *çalivâhana* et la 54e du cycle de 60 ans.

Tous les mots donnés ci-dessus et ceux du mémoire qui va suivre sont sous la forme transcrite tamoule. Il conviendrait d'en restituer ainsi qu'il suit la forme originale sanscrite :

âḍi	âṣâdha	*purattâçi*	pûrvabhâdrapada
âvaṇi	crâvaṇa	*mâçi*	mâgha
âiṯpaçi	âçvana	*mârgaji*	mrgaçîrṣa
kalei	kalâ	*libitam*	lipta
kârttigei	karttika	*vâkiam*	vâkya
sitandam	siddhânta	*vigalei*	vikalâ
sittirei	tchâitra	*vilibitam*	vilipta
nâjigei	nâḍikâ	*vâigâçi*	vâiçâkha
panguni	phalguna		

Paris, 24 février 1887.

J. V.

DES ANNÉES ET DES MOIS INDIENS

EN FAVEUR DES MISSIONNAIRES QUI SONT DANS L'INTÉRIEUR DES TERRES OU ON NE CONNOIT PAS NÔTRE CALENDRIER.

Les Indiens mesurent l'année au Cours du soleil et l'étendent au delà. Ils marquent les mois par les Signes du Zodiaque. Leurs Calandes commencent à l'entrée du soleil en chaque signe. L'année commence en avril. Ils donnent à chaque Mois autant de jours et d'heures que le Soleil en met à parcourir chaque signe. Mais ils ne suivent pas nos Signes Astronomiques, ni ceux des Étoiles, car le signe du Bélier ne commence maintenant que quand la Section du Printemps a précédé de 19 degrez et que les Étoiles du Bélier sont encore distantes de 11 d°. Ils donnent encore à chaque signe plus ou moins de tems que nos astronomes. Par exemple nos astronomes donnent aux Signes Septentrionaux, outre 186 jours en outre 12 h. 3' 47", et les Indiens leur donnent 21 h. des notres 31' 24", c'est à dire 9 h. 34' 37" plus que nous, et aux Signes Méridionaux 178 jours 8 h. 34' 6", tandis que les notres leurs donnent autant de jours 17 h. 45' 13". Ainsy les Indiens donnent 19 h. 11' 7" moins que nous. C'est ainsy qu'ils marquent l'heure et les minutes au com-

mencement de chaque année et de chaque mois; par là ils n'ont pas besoin d'ajouter la Bissextile tous les quatre ans, puisqu'ils ajoutent à chaque année les heures et les minutes qui excèdent les 365 jours.

Ayant trouvé le vray tems du commencement de chaque année et mois, les Indiens le changent en tems civil en cette manière. Ils comptent les heures et les minutes qui se trouvent dans leur calcul depuis un Lever du Soleil jusqu'à l'autre, et donnent à chaque jour 60 heures, ou najiguei divisée en 60' ou libitam ou Kalei subdivisée en 60'' ou vigalei ou vilibitam. Si le commencement se trouve avant le coucher du Soleil, le temps naturel et civil sera le même; les Kalandes commencent le même jour. S'il se trouve après le coucher du soleil, les Kalandes sont le lendemain, selon le tems civil plus ou moins long que le temps naturel. Ainsi l'an 1745, juin commença selon leur tems naturel un jeudy à 44 h. 50', et, par conséquent, après le coucher du soleil. Ainsy les Kalendes ne furent, selon leur temps civil, que le vendredy. Juillet commença un Lundy a 21 h. 28' avant le coucher du soleil. Les K. furent donc le même jour. Août commença un jeudy à 49 h. 40', et les K. furent le vendredy. Selon ce calcul, le temps civil de juin fut de 31 jours, puisque le temps naturel avoit 31 jours 36 h. 38'. Le tems civil de juillet fut de 32 jours, puisque le naturel étoit, selon eux, de 31 jours 28 h. 12', comme quiconque y fera bien Reflection le reconnoitra. Dou il s'en suit que le tems civil doit varier en mois plus longs ou plus courts, quoy que le tems Astronomique des Indiens soit toujours égal.

Les Astronomes indiens sont divisés en deux classes qui diffèrent entr'elles. Les premières, appellés vaki, don-

nent à chaque année 365 jours 15 h. 31' 15", c'est à dire 365 jours 6 h. 12' 30" des nôtres. Les secondes ou les Sitandis donnent plus que nous 15 de leurs secondes ou 6 secondes des notres. Ainsy ils font l'année plus longue que l'année julienne, car le mouvement du Soleil de l'un à l'autre Équinoxe du Printemps étant de 365 j. 5 h. 49', les premières ajoutent en outre 23 minutes 30 secondes des nôtres, et les secondes 23' 36". En second lieu, les vaki donnent constamment le même temps à chaque année, et, selon le Sitandi, l'année a 365 j. 15 h. 31' 30", 52 semaines. Si on retranche 364 j. resteront 1 j. 1 h. 31' 30", ou, ce qui est le même, 1 j. 15 h. 1/2 et 1 1/2 minutes. Ainsi 2 années auront 2 j. 31 h. outre les minutes qui viendront après. Ainsy, selon eux, la Racine d'une année est 1 j. 16 h. et la Racine de l'autre 1 j. 15 h. pair et impair alternativement, côme il paroit dans leurs Tables : le 1 1/2 minutes qui est de reste chaque année, fait en 40 années 1 h. C'est pourquoy ils ajoutent 16 h. à chaque 40 année à qui il n'en falloit ajouter que 15, comme à une des pairs. Ainsy les Sitandy donnent à 40 ans 14,610 jours 21 h., et les vaki 14,650 jours 20 h. 50' des leurs; l'année des Sitandi est donc plus longue que celle des vaki, et ils observent cette différence en avril ou au signe du Bélier. Enfin les Vaki comptent les jours calculés de la semaine du vendredy et les autres du dimanche, sans compter la différence qui est dans les Époques et dans la façon de calculer le commencement de l'année et d'Avril comme il paroitra dans la suite.

Calcul selon le vakiam. — Les Indiens ont une Ère dite Kaliyugam qui commença 3102 avant J.-C. ; prenez de la

l'an complete pour l'an 1745 : prenez 4846, multipliez ce nombre par 365 autant qu'il y a de jours dans un an avec 15 h. Le produit sera 1,770,001 jours 30 h.; il restera pour chaque année 31' 15", pour sçavoir combien de jours et d'heures donnent ces minutes et ces Secondes à un an donné, multipliez la somme des années par 5. Soustrayez au produit 1237, divisez le restant par 576. Le quotient donnera les jours qu'il faut ajouter.

An de l'ère	4846
Multipliez par	5
Produit	24230
Soustrayez.	1237
Restant	22993
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours	39
Restant	529
Multipliez par	60
Produit	31740
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours nâjiguey.	55
Restant	60
Multipliez par	60
Produit	3600
Divisez par.	576
Quotient.	
Jours minutes	6'
Restant	144
Multipliez par.	60
. . . . .	8640
Divisez par.	576
Quotient.	15"
Restant (n'en tenez compte)	

Total de jours 1770001
Des heures. 30
Ajoutez 39 j. 55 h. 6' 15".. . . . .
Divisez par. 7
jour heures.
Restant 0 j. 25 h. 6' 15".
C'est-à-dire le jour du vendredy 25 h. 6' 15".
Le commencement de l'année et du mois d'avril.

Multipliez le restant, s'il y en a, par 60 : et ayant divisé le produit par 576, le quotient donnera les heures : en procédant toujours de même, on aura les minutes et les secondes qu'il faut ajouter. On ne tient aucun compte du restant ; tout cela doit être ajouté à la somme premièrement trouvée des jours : divisez ensuite cette somme par 7 (le nombre des jours de la semaine), ne tenez compte du quotient, le restant donnera le commencement de l'année et d'avril dans l'occurence de 0 j. 25 h. 60' 15" du tems complet. Les vaki commençant la semaine par le vendredy, et le commencement étant à 25 h. (avant le coucher du soleil par conséquent), d'où il suit que, en 1745, l'an et avril commencent, selon eux, le vendredy à 25 h. 6' 15", comme la table le prouve et le montre. La raison de ce calcul est que la somme des années étant multipliée par 5, il suit qu'il faut prendre de 31' 15" ou de 1,875" la cinquième partie, sçavoir 375 secondes. Or la somme des années ainsi multipliée se divise par 576, et le quotient donne les jours à ajouter, parce que 576 multipliez par 6 1/4, le produit est 3,600" autant qu'il y a de minutes dans un de leurs jours composé de 60 h., composée elle-même de 60'. Le restant étant multiplié par 60, le produit seront les secondes. Divisez ce produit par

576, le quotient donnera les heures indiennes, parce qu'il donnera 3,600', ce qui fait le tems d'une heure : ainsy du reste.

Reste à examiner pour quoy ayant multipliée ces années de l'Ère Kaliyugam par 5, on soustrait au produit 1,237. Remarqués que si ce nombre est divisé comme nous avons dit, il donnera 2 jours 8 h. 51' 15". Il faut donc dire que l'année qui précédoit immédiatement cet âge de Kaliyugam commença après 4 j. 51 h. 8' 45"; pour avoir donc la semaine entière de 7 jours, il faut ajouter 2 j. 8 h. 51' 15" qui sont, en effet, ajoutés à cette année, puisque on les soustrait au calcul de cet âge qui, en conséquence, est fixé au commencement de la semaine, sçavoir au vendredy, selon eux. Si vous voulez la commencer par le dimanche, vous n'avez qu'à soustraire encore au calcul deux jours, ce qui se fera si vous soustrayés deux fois 576 ou 1,152. Et au lieu de soustraire 1237, soustrayez 2389 : alors les jours seront à compter du dimanche, côme font les Sitandi.

J'ay mis ce calcul selon la méthode indienne, parce que je l'ay jugée digne d'être connue. Mais comme cela est un peu difficile en cette méthode, j'ay cru devoir dresser une Table très facile en établissant des règles infaillibles et fondées sur les principes des Indiens. Si vous prenez dans cette Table les années et les heures complètes, et si vous réduisez le tout en une somme totale, vous trouverez infailliblement le commencement de l'année et du mois d'avril selon le Vakiam ; cependant les heures et les minutes indiennes viennent dans cette Table. J'ay encore tellement arrangé le tout, que les jours qui résulteront du calcul seront à compter du dimanche et non du vendredy,

pour éviter l'embrouillage que causeroit l'usage de ces astronomes qui commencent la semaine par le vendredy.

TABLE SELON LE VAKIAM

Kaliyugam 4802	Jours.	Heures.	Minutes.	Secondes
de J.-C. 1700	06	02	11	15
1	01	05	31	15
2	02	31	02	30
3	03	46	33	45
4	05	02	05	00
5	06	17	36	15
6	00	33	07	30
7	01	48	38	45
8	03	04	10	00
9	04	19	41	15
10	05	35	12	30
20	04	10	25	00
30	02	45	37	30
40	01	20	50	00
50	06	56	02	30
60	05	31	15	00
70	04	06	27	30
80	02	41	40	00
90	01	16	50	30
100	06	52	05	30

EXEMPLE
de cette table pour l'an de J.-C. 1745.

An.	Jour.	Heure.		
1700	6	02	10'	15"
40	1	20	50'	00"
04	5	02	05'	00"

Jour.	Heure.		
5	25	06'	15"

Ainsy en commençant par le Dimanche après le 5me jour, c'est à dire après jeudy.

Le vendredy.

Heure.	Minute.	Seconde.
25	6	15

Sera le commencement de notre année 1745 et du mois d'avril selon le calcul du Vakiam, comme cy dessus.

Calcul selon le Sitandam. — Outre le siècle civil composé de 60 ans, les Indiens ont un autre siècle astronomique de 90 ans, dont la première époque a été l'an 24 avant J.-C.; ainsy si vous ajoutez 24 à l'an 1686 de J.-C., vous aurez 1710, lequel divisé par 90. Le quotient sans restant sera 19. Ainsi en 1686 s'est accompli le XIXe siècle, l'an 1745 est donc la 59e année du XXe siècle qui coure ou la 58e année du siècle XIX accompli. En prenant les racines de ce temps accompli dans la Table suivante, et en faisant la somme totale, on aura l'époque qui sert pour trouver toutes les Kalendes de cette année. En ajoutant à cette époque la racine du mois accompli pour ce qui est d'avril premier mois de l'année, on trouve ses Kalendes en ajoutant à cette époque 31 dans les années complètes paires et en soustrayant à la même époque 29 dans les impaires. Mais dans les années 40 et 80, quoique paires, il ne faut pas ajouter 31. Au contraire, il faut soustrayre 29' comme aux ans impairs, parce que les Indiens leur donnent 1 jour 16 heures comme nous avons remarqué.

RACINE DES SIÈCLES.						EXEMPLE
Siècle.	Jour.	Heure.	An.	Jour.	Heure.	tiré de cette table pour l'an de J.-C. 1745.
1	00	19	1	01	16	An de J.-C. accompli 1744.
2	01	36	2	02	31	Siècle... 19... 2 j. 25 h. 0' 19".
3	02	53	3	03	47	Ans compl. 50... 6 j. 56 h. ... 50".
4	04	10	4	05	02	plus ..... 8. 3. 4.
5	05	27	5	06	18	Somme totale 7. 5. 25.
6	06	44	6	00	33	plus pour l'année paire 31. 8.
7	01	01	7	05	49	reste pour le commencement d'avril, 02.
8	02	18	8	03	04	1745... 5... 25 h. 31. ou le vendredy 06. 03. heure 25. 56. 04.
9	03	35	9	00	00	
10	04	52	9	04	20	
15	04	17	10	05	35	
16	05	34	20	04	10	
17	06	51	30	02	45	Époque l'an 5. 25. comme il est des ans pairs, ajoutés 31, ainsi le commencement de l'année et d'avril se trouve après le 5me jour après dimanche, c'est-à-dire après le jeudi, sçavoir le vendredy a 25 h. 31'. Ce qui étant avant le coucher du soleil le tems civil sera aussi le vendredy.
18	01	08	40	01	21	
19	02	25	50	06	56	
20	03	42	60	05	31	
21	04	59	70	04	06	
22	06	16	80	02	42	
23	00	33	90	01	17	
24	01	50	00	00	00	

La racine du premier siècle est jour 0 h. 19', à chaque autre siècle ils ajoutent 1 jour 17 h.; les racines des années se font en ajoutant aux ans impairs 1 jour 16 h. et

aux pairs 1 jour 15 h., et à chaque 40e année, quoique Paire, 1 jour 16 h., comme nous l'avons remarqué cy-dessus.

TEMPS DES SIGNES.					RACINE DES MOIS.				
Signes.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.
♈	30	55	32	00	Avril..	02	55	32	00
♉	31	24	12	00	May...	03	24	12	00
♊	31	36	38	00	Juin..	03	36	32	00
♋	31	28	12	00	Juillet.	03	28	12	00
♌	31	02	10	00	Aoust.	03	02	10	00
♍	30	27	22	00	Sept..	02	27	22	00
♎	29	54	07	00	Octob.	01	54	07	00
♏	29	30	24	00	Nov...	01	30	24	00
♐	29	20	53	00	Déc...	01	20	53	00
♑	29	27	16	00	Janv..	01	27	16	00
♒	29	48	24	00	Févr..	01	48	24	00
♓	30	20	21	15	Mars..	02	20	21	15

Vous voyes que les Sitandi diffèrent des Vaki de 25', d'où il arrive que le tems civil diffère aussi. Les uns et les autres sont d'accord pr le calcul des mois dont la racine est le restant du tems donné à chaque signe et divisé par 7 côme il paroit.

Les signes sont pris collectivemt dans la table inférieure.

Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.	Mois.	Jour	Hre	Min.	Sec.
Avril..	02	55	32	00	Aoust.	02	26	44	00	Déc...	02	39	30	00
May...	06	19	44	00	Sept..	04	54	06	00	Janv..	04	06	46	00
Juin..	02	56	22	00	Octob.	06	48	13	00	Févr..	05	55	10	00
Juillet.	06	24	34	00	Nov...	01	18	37	00	Mars..	01	15	31	15

La première de ces deux Tables considère le signe en luy-même indépendemt de tout autre, et la seconde contient le restant du temps qui concerne tout les signes

pris ensemble en ordre. Par exemple la racine d'avril contient le tems du Bélier, la racine de may celuy du Bélier et du Taureau, la racine de juin celuy du Bélier, du Taureau et des Jumaux, ainsi des autres, ainsy les racines de la seconde Table ne dépandent pas l'une de l'autre. Les Vaki m'ayant donc donnée le commencement de l'année, et les Sitandis l'époque añuelle, en ajoutant la racine d'août par exemple : je trouve d'abord les Kalendes de septembre sans chercher celles de may, juin, juillet et aoust. Exemple pour l'an 1745 : Kal. d'avril, jours 5, heures 25, 6' 15". Sur la seconde Table racine d'août : 2 j. 26 h. 44' 00". Époque An : jours 5, h. 25, racine d'août : jour 2, h. 26, 44'. Kal. de septembre : j. 0, h. 51, 50' 15".

Mais selon les racines de la seconde Table, on doit commencer le calcul depuis avril jusqu'en may, depuis may jusqu'en juin, depuis juin jusqu'en juillet, depuis juillet jusqu'en août, ainsi des autres.

SELON LE VAKIAM.

	Jour.	Heure.	Minute.	Seconde.
Commencement de l'an et d'avril . .	5	25	06	15
Racine d'avril.	2	55	32	00
Kalendes de may..	1	20	38	15
Racine de may	3	24	12	00
Kalendes de juin..	4	44	50	15
Racine de juin.	3	36	38	00
Kalendes de juillet.	1	21	28	15
Racine de juillet.	3	28	12	00
Kalendes d'août.	4	49	40	15
Racine d'août.	3	02	10	00
Kalendes de septembre.	0	51	50	15
Racine de septembre.	2	27	22	00
Kalendes d'octobre.	3	19	12	15
Racine d'octobre.	1	54	07	00
Kalendes de novembre.	5	13	19	15
Racine de novembre.	1	30	24	00
Kalendes de décembre.	6	43	43	15
Racine de décembre.	1	20	53	00
Kalendes de janvier	1	04	36	15
Racine de janvier.	1	24	16	00
Kalendes de Février	2	31	52	15
Racine de février.	1	48	24	00
Kalendes de mars.	4	20	16	15
Racine de mars.	2	20	21	15

	Jour.	Heure.	Minute.	Seconde.
Si vous ajoutez aux kalendes de mars. .	4	20	16	15
la racine de mars sçavoir.	2	20	21	15

Vous aurez les Kalendes d'Avril de l'année suivante 1746... 6... 37... 30, on peut ainsy calculer aisement non seulement selon le vakiam, mais encore selon le Sitandam, en prenant l'époque añuelle, comme nous avons dit cy-dessus.

Il faut sçavoir en dernier lieu que nos Kalendes précèdent toujours les Kalendes des Indiens, et que selon le tems fixé maintenant, la différence n'excède jamais au delà de 12 jours, et ne va jamais au-dessous de 8. C'est pourquoy, le jour des Kalendes Indiennes étant donné, voyés en queljour entre 8 et 12 il tombe, et vous verrez quel jour du mois sont les Kalendes Indiennes.

Finis coronat opus.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(*Suite*)

Entrée des chasseurs (*chant*). — Seigneur! nous voici, nous les chasseurs! nous voici, nous les archers de la montagne! Nos corps se sont fortifiés dans les combats, lorsque dans les forêts, sur les montagnes qui font *kdu-kdu* (qui retentissent), nous attachons des claies à des pieux pour y enserrer la bête énorme qui s'enfuit et se cache dans l'ombre, lorsque nous poursuivons avec rapidité les animaux en cherchant à les approcher pour les retenir dans les mailles de nos filets. Nous voici, nous les chasseurs!

Nous voici, nous les chasseurs! Nous lançons avec force nos poignards dans la poitrine de cette bête, où ils s'enfoncent profondément et percent le poumon : la bête est abattue, tombe de fatigue et sa bravoure s'affaisse; elle fronce les sourcils, elle a les yeux hagards de peur et regarde avec colère. Seigneur! nous lançons ensuite, après les avoir excités, les chiens rouges, qui mordent à pleines dents les cuisses et qui, dans leur course rapide, arrêtent

les tigres royaux énormes qui prennent toujours des forces nouvelles.

Nous voici, nous les chasseurs! qui, après avoir attrapé toutes les bêtes transportées de fureur dans les mailles de nos filets, les tuons et les mettons en pièces. Seigneur! nous tuerons, en les prenant par les jambes de derrière, les sangliers qui bondissent et font *pok;* nous nous glisserons sans bruit derrière les ours, nous les poignarderons et nous boirons leur sang qui jaillira avec violence; nous combattrons les éléphants qui ont des branches d'arbres qui s'élèvent (des trompes); nous couperons en deux les lions et les lions à trompe d'éléphant.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous offrons, selon l'usage, des sièges aux jeunes filles que nous rencontrons parfois dans nos courses. Seigneur! quand les poètes-chanteurs, reposant à l'ombre couchés sur le dos, voient accourir vers eux les chiens rouges qui, effrayants, ressemblent à des démons, ils frémissent de peur; mais nous arrachons à la gueule cruelle de ces bêtes, que nous frappons à la bouche, la poésie superbe de Râmacandra.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous sommes pleins de fantaisie et passionnés pour l'or rouge en grande abondance. Seigneur! notre vertu principale n'est pas la vertu domestique; faisant grand bruit avec nos flèches, nous vivons heureux sur la terre en tous temps et en tous pays, et nous n'exaltons pas notre gloire; nous arrêtons les cerfs sauvages qui tremblent de peur devant nous et nous les attachons avec ces cordes.

Nous voici, nous les chasseurs! Nous saisirons nous-mêmes les buffles et nous les enfermerons dans cet enclos, car les poètes-chanteurs redoutent ces bêtes sauvages, et

tristes, abattus, ayant peur de leurs ruses, se glissent à travers les bois et s'enfuient. Puis nous ferons une longue halte dans les forêts et nous passerons la nuit près d'un étang, seigneur! et c'est seulement après avoir pris nos précautions contre l'attaque des ours et des tigres que nous nous écrierons : « Voici notre demeure dans la forêt » !

(Prose.) — Salut! salut! ô roi de la race du soleil! roi ayant la vaillance et la fierté des rois! Maître! selon l'ordre de votre divinité, voici vos troupes de chasseurs qui accourent; nous sommes venus, ô seigneur! ô maître! avec toutes nos armes et nos chiens de chasse.

Les ministres (prose). — Écoutez, ô roi! ô prince suprême! Voici toutes les troupes qui sont venues en grande hâte et en foule, selon l'ordre de votre divinité, pour aller à la chasse; les voici, maître! ces héros parfaits, ces braves combattants, ceux qui portent des flèches, ceux qui retiennent les chiens de chasse et les chiens rouges par leurs cuisses puissantes, ceux qui portent les filets petits, ceux qui portent les filets qu'on lance, ceux qui portent les pièges qui broient les membres, ceux qui portent des pièges pour les animaux qui fuient, ceux qui portent des filets de fer.

Le roi (prose). — Venez, ministres! nous irons tous à la chasse.

Chant du roi se préparant a la chasse. — Nous ferons la chasse. Venez, ô héros de la victoire! ô dieux, venez! Nous ferons la chasse dans la forêt, la chasse des grands animaux qui détruisent les richesses des laboureurs, et qui portent le péché du meurtre sur la terre au milieu des moissons de riz qui viennent de germer. Venez!

nous ferons la chasse pour empêcher les animaux de commettre de grands ravages dans la forêt. Venez! nous ferons la chasse; ayant ajusté les cordes de nos arcs, nous les détendrons avec force et nous décocherons les flèches à la pointe en croissant; nous poursuivrons les sangliers énormes, beaux de leurs défenses rangées en croissant gracieux, et nous les ferons succomber : ils tomberont à terre et nous porterons en masse sur nos têtes et sur nos épaules les cadavres de ces animaux. Venez! nous ferons la chasse : tremblants de crainte, nous nous efforcerons de prendre les tigres royaux qui sont énormes, qui pullulent dans la forêt, qui bondissent et poussent d'affreux rugissements, puis nous les poursuivrons, et, pour ne pas les laisser fuir, nous lâcherons sur eux les chiens courroucés. Venez! nous ferons la chasse, en fouillant les coins et recoins de la forêt, où se réfugient, pleines d'effroi, les troupes innombrables des bêtes sauvages; nous ferons la chasse avec une ardeur qui croît comme le feu sous-marin.

Le roi (prose). — Ah! ah! ô ministres! ô héros! ô dieux! voyez la beauté des animaux qui se pressent dans cette forêt.

(Chant.) — Venez! venez! ô héros! voyez tous les animaux qui se pressent dans cette forêt abondante en merveilles!

Voici un éléphant, aveuglé par la passion amoureuse, qui combat contre un autre éléphant; voici un lion qui, ayant vu ce spectacle, s'approche des combattants : la tête du lion et celle de l'éléphant étant traversées par une flèche de part en part, les deux animaux succombent.

Venez! venez! voici un tigre qui, plein d'ardeur, com-

bat contre un tigre; voici une troupe de tigres qui viennent vaincre les chiens rouges (chacals) irrités : dans les entrailles des tigres royaux et des chiens rouges vous lancerez un javelot, et vous les étendrez tous à terre.

Venez! venez! voici un sanglier qui résiste à l'attaque d'un autre sanglier; et voici un tigre qui arrive sur ces entrefaites en se glissant et bondit pour tuer : calmes et disciplinés, vous lancerez alors le bouclier pour faire tomber le tigre bondissant en lutte avec le sanglier.

Venez! venez! voici que tous les animaux sont poussés par une haine réciproque, les voici tous qui accourent avec ardeur pour la lutte, les voici tous qui se battent entre eux dans un combat général.

Venez! vous allez tous me décocher les grandes flèches des arcs que vous tenez tendus et vous allez jeter à terre toutes ces bêtes sans vie.

(Prose.) — Venez! ô héros! ô suras! dans cette forêt vivent des animaux méchants : aussi nous est-il nécessaire de les tuer en employant des artifices. Chasseurs! archers! allez dans cette forêt avec précaution attacher les filets aux quatre points cardinaux.

Le chef des chasseurs (vers). — Il nous est impossible de tuer dans notre chasse un à un tous les animaux qui croissent en abondance dans cette forêt. Aussi nous allons bien prendre nos mesures pour ne pas en laisser échapper un seul au travers de nos filets; que nous allons joindre et attacher : nous montrerons ainsi toutes ces bêtes à notre chef puissant Duchyanta. Venez donc!

Chœur des chasseurs. — Allons! attachez les filets. Holà! attachez les filets de fer, allons! Holà! que ces filets flexibles aillent en tournant et en s'étendant depuis cet en-

droit-ci jusqu'à cette montagne là-bas! Un sanglier sauvage s'approche : voilà que tous les autres accourent et l'environnent... Attachez ces filets qui vont partout sautant, renversant et détruisant. Voilà une biche tachetée qui broute : un cerf bondit et la caresse. Attachez ces filets où se jettent un grand nombre de cerfs qui, pleins de colère, font dans les mailles des bonds énormes et se foulent aux pieds les uns les autres. Voilà un élan mâle qui court et cherche sa femelle qui est là sans être vue ; voilà un autre élan qui s'est approché sans voir ce couple. Attachez ces filets qui vont mettre le désordre dans cette troupe et s'opposer à leur fuite.

Le roi (vers). — O ministres! regardez! Quelle est l'ardeur de ce cerf qui va aussi vite que le vent rapide et auquel la vivacité de la pensée n'est point comparable? Poursuivons sans crainte et sans nous lasser ce cerf merveilleux. Moi, je ne veux revenir de la chasse qu'après avoir atteint l'animal de ma flèche : c'est pourquoi, après l'avoir percé de cette flèche en un clin d'œil, je vais revenir ; attendez, ô ministres! — Atteignez-le ainsi, maître! puis revenez vite.

Le roi (chant). — Un cerf vient et regarde : le laisserai-je aller? le laisserai-je aller? Il vient et regarde, ce cerf qui vit toujours dans l'intérieur du bois, où il détruit et mange des champs de millet.

Un cerf vient et regarde : il est excité et dresse sa tête sur son cou, car il a vu sa déesse (sa femelle).

Un cerf vient et regarde : isolé, tantôt il broute, tantôt il bondit, tantôt il se couche, et, dès qu'il a trouvé sa demeure, il se couche et repose de longues heures.

Un cerf vient et regarde l'endroit où il pourra s'embus-

quer à l'abri; languissant, il s'unit d'amour dans la forêt; mais, ayant aperçu la flèche froide que j'ai prise dans ma main, il court effaré et cherche sa demeure.

Le roi et ses ministres (vers). — Malgré nos efforts, nous n'avons pas vu de près, ô ministres! le cerf si beau que nous cherchions dans cette forêt afin de le frapper. Partout l'eau s'est desséchée sous l'action du soleil; ruisselants d'une abondante sueur, nos corps sont brisés de fatigue, et nos oreilles, grâce à la lassitude qui nous oppresse, ont leurs conduits bouchés. Cherchez donc, ô ministres! un endroit où les eaux d'un étang pourront enfin mettre un terme à nos tourments. — (Prose.) Écoutez, roi suprême parmi les rois! Ayant laissé nos troupes de chasseurs bien loin derrière nous, nous avons dépassé des rivières, des montagnes, des forêts, et nous sommes arrivés dans ce pays désert, où nous ne voyons que l'eau qui découle de notre corps. Mais, à l'orient de l'endroit où nous sommes, est un bocage par où nous arrive un petit vent plein de fraîcheur : nous pensons qu'il y a dans ce lieu un petit étang. Aussi nous allons nous diriger vers cet endroit; venez, maître! — Nous y allons : venez donc, mes ministres!

(Vers.) — O maître! regardez : voici un étang incomparable, où fleurissent en foule les fleurs de nénuphar rouge, de lotus rouge et de *vaḷḷei*, où les arbres le *tchampaka*, le *calophyllum*, le jaquier, le manguier, qui méprisent les autres, forment une rangée qui l'entoure, où babillent en foule les oiseaux *mainates* au plumage d'or, les beaux *kôkilas* et les perroquets.

(Prose.) — Certes, on peut le dire : combien est grande notre sainteté! Dans cette forêt nous venons de trouver

un étang sacré : nous allons y descendre, apaiser notre soif, et par là nous pourrons éloigner de nos corps toute la fatigue qui les accable. Venez, ministres! — Nous allons faire cela. Venez, maître! — Ah! ah! ô ministres! vous nous avez fait connaître cet endroit favorable et vous nous y avez appelé. On peut le dire maintenant : quelle est la puissance de notre vertu? Je n'ai jamais vu des bosquets aussi beaux et un étang aussi splendide. Cet endroit est des plus remarquables, mais je ne sais pas du tout si le reste de la forêt sera aussi beau : nous allons donc la fouiller partout. Venez, ô ministres! — Maître! maître! nous cherchons un secours bien utile à nos corps rompus et morts de soif, ô grand roi! — Ah! ah! ô conseillers! mais voici un arbre, le *gœrtnera racemosa,* d'une grande hauteur et qui étend au loin son vaste feuillage en fleurs. Étendez-vous à l'ombre de cet arbre et reposez-vous, ô conseillers! — Nous allons nous reposer ainsi, ô maître!

Le roi (vers). — Est-ce le séjour des trois personnes divines? Est-ce le séjour des trois cent trente-trois millions de dieux? Est-ce le séjour où vivent heureux ceux qui ont accompli une pénitence parfaite? Je ne sais nullement pour quels êtres a été formé ce séjour, et je ne puis dire quelle est cette forêt agréable par ses bosquets et ses étangs.

(Prose.) — Nous allons parcourir cette forêt dans ses coins et ses recoins. Ah! ah! ces arbres sont-ils pleins de beauté? Ils sont pleins de beauté; cet étang est-il incomparable? Il l'est à coup sûr; cet étang sacré, où s'épanouissent des fleurs de nénuphar rouge, est-il superbe? Il est superbe, à n'en pas douter. Ah! ah! cet arbre *açêka*

si touffu est-il d'une grande beauté? Il est certainement d'une grande beauté. Des perroquets de cinq espèces babillent dans tous les feuillages. Mais, qu'est-ce que ceci? Ah! ah! dans cette belle forêt il me semble voir une statue ou une peinture. Ah! ah!

(Vers.) — Est-ce la femelle du cygne? est-ce une belle perruche verte? est-ce le *kôkila* renommé? est-ce le paon naïf? est-ce la blanche lune? est-ce la liane de l'éclair? est-ce une lumière? est-ce la céleste Mênakâ? Je ne sais pas du tout quelle est cette belle qui pénètre jusqu'à mon cœur.

Est-ce une peinture? est-ce une pierre précieuse jetant un vif éclat? Je n'en sais rien. Est-ce une femme pleine d'enchantement qui se tient devant moi avec grâce? est-ce la sœur cadette de la Ratì de Kâma? Je n'en sais rien. Cette beauté qui se tient devant moi est-elle Sarasvatì? est-ce la belle Indrâṇì? Je n'en sais rien. Cette beauté, qui déjà me gouverne avec tant de force, est-elle un cygne? est-ce de l'or qui se répand à travers ses paupières? Je n'en sais rien. Quelle est cette beauté aux dents merveilleuses qui se tient devant moi seul? quelle est l'harmonie délicate du disque lunaire de son visage? quelle est la symphonie de sa ceinture? quelle est cette guirlande de pierres précieuses qui sont les yeux de l'amour? quelle est cette jeune fille? quelle est cette série d'œillades coquettes? quelle est cette série? D'où viennent cette grande langue et cette chaleur ardente? Tout cela est pour moi chose invisible.

Quelle est celle-ci? ô Hari! Hari! Oh! oh! Ah! ah! Quelle est cette femme qui se tient devant moi comme une pierre précieuse avec la splendeur du soleil? Dans ce

bosquet fertile et superbe, quelle est cette charmante jeune fille qui se tient devant moi avec une beauté qui produit le plaisir des neuf saveurs abondantes dans la forêt, or pur incomparable, femme belle comme un jeune cygne, qui convient à mon cœur et qui ressemble à une peinture d'or brillante?

Quelle est cette femme, que je veux connaître, en lui disant qu'elle est le charme de mon cœur? Elle a relevé son chignon, qui l'emporte sur le nuage obscur, sur le fruit du cassia et sur la foule brillante des abeilles; elle a enduit son visage d'une délicatesse qui méprise le croissant de la lune, d'un nuage odoriférant de musc par qui s'épuisent les cinq sens, et ses seins semblables à des cruches se dressent; par les voiles qui couvrent sa beauté, elle trouble la terre, qui l'achèterait même au prix des trois mondes : le *svarga,* le ciel et la terre; quelle autre beauté pourrait briller à côté de la sienne qui étincelle comme la nouvelle lune, beauté de jeune fille et de jeune amante qui n'a pas encore été vaincue même pour les adorateurs de Manmatha qui cause le trouble de l'amour? Quelle autre félicité me faut-il, si ce n'est celle-ci qui me convient? Mon faible cœur se fond, car il connaît l'action puissante et pleine de fascination de sa beauté, de son élégance et de sa grâce.

Çakuntala et sa compagne (*prose*). — Holà! femme! Sâundaravalli! — Quoi, Madame? — Qu'est-ce que ceci? Quelle est la personne qui s'avance tout droit au-devant de moi? Holà! c'est comme si je voyais le roi Subrahmaṇya.

(*Vers.*) — Voici le grand roi Duchyanta, Madame! le prince suprême qui a un cakra, le roi dont la couronne

protège ceux qui sont sur la terre, le roi maître du monde, le roi dont la justice est parfaite. Voici celui qui est de la célèbre race de la lune, celui qui possède une foule de vertus et qui est une personne excellente et bonne, celui qui est Indra, celui qui est remarquable par ses grandes ruses et l'adresse de son bras; le voici : c'est le divin Kâma. Voici, Madame! celui qui a des qualités en foule, dont la beauté est semblable à celle de la lune céleste et dont la naissance est éminente, le protecteur du monde qu'il comble de ses largesses, celui qui trouve ses délices dans la vue des femmes superbes et dont la beauté ne pâlit point même à côté de celle de Manmatha.

(*Prose.*) — Madame! le voici, le *cakravarti* unique, qui gouverne tout ce monde sous son ombrelle, voici le grand roi Duchyanta, le voici lui-même, Madame!

(*Vers.*) — O paon superbe! pourquoi s'avance tout seul dans cette forêt le seigneur Duchyanta, brillant de beauté, orné de bracelets de fleurs et d'un diadème d'or, et portant dans ses mains l'arc et la flèche, pareil à Kâma, le dieu à l'arc puissant, fait de canne à sucre? — (*Prose.*) Mais, Madame! laissez-le venir : nous nous en informerons nous-mêmes.

Le roi et Çakuntalâ (vers). — Si je demande quelle est cette femme, cette princesse, cette femelle de cygne, qui voudra bien me faire connaître quels hommes demeurent avec cette jeune fille? Mais je vais le savoir, car, en me glissant auprès de cette belle qui est pareille à une liane et à un éclair, je lui adresserai de douces et de justes paroles.

O toi qui es la reine des femmes! ô jeune *kôkila* d'une splendeur qu'on admire! écoute : je t'en supplie, dis-le-

moi : quels sont les munis de cette forêt, ceux qui ont une lampe au milieu des ténèbres? Quelle est ta résidence? Quel est ton père? Quelle est ta mère? Quel nom portes-tu, ô ravissante beauté?

(Prose.) — O femme! serais-tu la célère Rambhâ? Serais-tu Indraṇî? Quand je t'ai vue, tu m'es apparue semblable à la déesse des trois mondes avec l'éclatante beauté du dieu Kâma.

(Vers.) — O prince! écoute : mon père est le muni Kaṇva qui s'est élevé par une pénitence éminente, et voici l'immense ermitage où il vit heureux; je suis la fille de l'esprit méditatif de Kaṇva et mon nom est Çakuntalâ, ô prince qui as une tête aux guirlandes abondantes et fraîches! — Écoute, ô femme! ô Çakuntalâ! ô paon! toi qui es une chose céleste, dont la chevelure est épanouie comme une fleur et dont la radieuse beauté est impossible à décrire, car elle ressemble à celle des déesses sur la terre! écoute : dis-moi où est allé le grand pénitent qui s'appelle Kaṇva, ton père qui t'aime d'un si grand amour. — O roi des rois! dont le bras puissant, semblable au grand Mêru, combat et tue les ennemis en réduisant en poudre leur couronne! L'illustre Kaṇva, appelé par un autre muni, est parti : dans deux heures il va revenir ici même. — Dis-moi, ô Çakuntalâ! comment penses-tu être la fille de Kaṇva, le muni, le pénitent qui, dans son renoncement au monde, a atteint la grandeur et s'est approché de la béatitude finale, le muni qui, ayant abandonné les trois désirs fameux, a chassé entièrement ce qu'on nomme l'illusion et compris cette vie et la vie future? — O roi! je vais te donner avec la plus grande exactitude tous les renseignements que tu me demandes.

Un jour, dans ce lieu-ci, un muni grand pénitent est venu et a demandé à voir mon père. Je me trouvais auprès d'eux et j'ai écouté leurs paroles avec la plus grande attention, alors que Kaṇva s'adressait à ce muni.

(Récit rythmé.) — Écoute, ô grand prince! tu vas connaître la manière dont je suis venue au monde. Pendant que Viçvâmitra, si célèbre par ses austérités, atteignait la grandeur suprême par la vaste pénitence qu'il s'infligeait dans le voisinage de l'Himâlaya, Indra voulut détruire cette belle pénitence, et dans ce but il envoya près de lui une merveille de beauté, Mênakâ. Viçvâmitra s'unit à elle et se réjouit dans l'intérieur de sa pensée : je suis née de cette union, et ils m'abandonnèrent dans cette forêt et s'en allèrent tous les deux. Kaṇva, au cœur excellent, m'ayant aperçue sur ce chemin, me ramassa, me recueillit et m'éleva dans son ermitage. Tous les *çâstras* disent : Celui qui a engendré avec amour, celui qui a éloigné l'affliction, celui qui a sauvé en donnant la nourriture d'un cœur joyeux, voilà pour les femmes les trois personnes qui portent le nom de père; et si l'on me demande : Comment cela a-t-il été réglé dans le livre révélé pour ces trois personnes? je répondrai : Les pères sont aux malheureux. Kaṇva s'approcha donc de moi avec pitié, m'emporta avec sollicitude, et, s'étant dit : Quelle est cette fille? il m'éleva d'un cœur plein d'allégresse, après m'avoir adressé cette douce parole : Je suis ton père.

— O femme ornée de bijoux! grâce à ta haute naissance, car tu es la fille du roi des rois, une véritable passion pour toi est venue s'emparer de tout mon être : mon corps tout entier, blessé par la flèche de l'amour, bondit

et se dissout. Ne voudras-tu pas mettre un terme à ma douleur, ô femme ?

(Chant.) — J'ai l'esprit troublé, ô gazelle ! J'ai l'esprit troublé, ô paon ! J'ai l'esprit fortement troublé, ô *Kôkila* amoureux du jeune manguier ! J'ai l'esprit troublé par le nuage (de chevelure) qui est une merveilleuse beauté, par tes seins qui me tourmentent, par ton corps qui a fait glisser dans tout mon être une langueur pleine de délices, par tes paroles de sucre candi et par tes yeux d'abeille. J'ai l'esprit fortement troublé, car je suis enchaîné et frappé par les flèches d'or que lance le jeune Kâma, et ma fermeté est entièrement ébranlée par la certitude du plaisir et par la vue de tes deux seins qui sont deux cruches. Ma volonté se pliant devant ta taille mince et ta démarche de cygne, j'ai l'esprit, comme le cœur, fortement troublé jusque dans leurs replis les plus profonds, car je suis pris du désir de m'unir à toi pour l'obtention du bonheur suprême qu'on trouve dans les délices de l'amour.

(Prose.) — Ah ! ah ! ô femme Çakuntalâ ! tout à l'heure, quand tu me faisais connaître ton nom, quel plaisir mon cœur n'a-t-il pas éprouvé ? et maintenant, en voyant ton visage, je deviens fou, et, pour mettre un terme à ma folie, ô femme ! dis-moi quelque douce parole.

(Chant.) — Mon cœur, étant réduit, s'en va ; il s'en va, mon cœur, réduit par la cruche des seins et par le disque lunaire du visage de mon amante, qui se distingue par ses qualités nombreuses. Il s'en va, mon cœur, réduit par la coquetterie de sa démarche et la beauté de ses vêtements qui éloignent le chagrin, par ses yeux aux voluptés grandes et par ses paroles de tendresse. Il s'en va, mon cœur, réduit par cette femme semblable à

un paon, par la beauté de ses oreilles et par la couleur abondante et très rouge qui est la marque distinctive de la puberté. Il s'en va, mon cœur, séduit par un enchantement suprême, attiré par une fascination qui n'a de ressemblance avec aucune autre, car son cœur s'est donné au mien d'une manière ravissante avec un sourire de pierre précieuse.

O Gangâ pleine de beauté! ô sœur du noir Krishṇa! ô jeune fille d'une beauté éclatante! ô biche dorée! ô vierge que la terre a produite! ô déesse pleine de fraîcheur! ô reine du Pâtâḷa! ô femme, qui es une peinture pleine d'élégance! ô statue dont le corps est si beau! ô belle comme l'or parfait! ô tableau! ô toi qui as des mamelles supportées par une taille mince comme l'éclair! ô femme excellente qui fascines! Viens donc, en choisissant cet endroit comme demeure, viens donc! ô femme qui as la prospérité de la jeunesse! Allons! ce n'est pas le moment de faire une tromperie! ô femme qui as la beauté! Allons, sans songer à la faute comme une pécheresse! invite-moi en disant : Ne crains rien. Tu peux te creuser l'esprit : il n'y a pas d'autre refuge; dis-moi donc une parole, ô femme! Viens donc!

(Chant.) — La solitude est pour nous mauvaise; elle est mauvaise, la solitude, ô cygne beau, d'un plumage merveilleux et doré! ô femme! dont les mamelles sont louées par les poètes! Elle est mauvaise pour nous, la solitude, ô gazelle de l'ermitage de cette forêt! ô miel parfumé! Elle est mauvaise, la solitude : viens, nous nous embrasserons dans une union qui sera une chose précieuse, après avoir joué beaucoup et nous être couronnés de guirlandes parfumées. Elle est mauvaise pour nous, la so-

litude; mon esprit n'y tient plus : il faut que je m'unisse à toi sans la moindre tromperie, n'ayant pas tué, ayant détruit doucement (tes préventions) et en usant de douceur. Elle est mauvaise pour nous, la solitude : ô femme qui as pénétré jusqu'à mon cœur! daigne consentir; moi, je t'ai pénétrée jusqu'au cœur, et mon âme, hélas! se fond. Elle est mauvaise pour nous, la solitude : tu ne viens pas auprès de moi en me considérant d'un œil favorable! tu ne me donnes pas le miel désirable! viens mettre un terme à mon épuisement!

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

NOTES SUR LES TROIS LANGUES

SONINKÉ, BANMANA ET MALLINKÉ OU MANDINGKÉ

Recueillies en 1880 et 1881.

Ces quelques notes ont été recueillies spécialement au point de vue de la comparaison des trois idiomes. Elles ne peuvent donc avoir la prétention d'être une véritable grammaire. Enfin je n'ai voulu consulter aucun auteur, et n'ai rapporté que des faits récoltés par moi-même.

Le bambara est celui du Ségou, le malinké celui du Fouladougan.

I. — PHONOLOGIE.

Les trois langues possèdent toutes les consonnes françaises sauf l'*h*; elles ont en plus : 1° un son particulier; pour le prononcer il faut faire sentir très faible après le son *n* un *g* dur prononcé du nez. Nous l'écrirons *ñg* si nous le rencontrons; 2° un *t* et un *d* mouillés que nous avons écrit *d'* et *t'* suivis de *i*; 3° le *kha* arabe plus ou moins fréquent ou plus ou moins pur suivant les dialectes, remplacé quelquefois par la lettre *h*, plus souvent par le *k*; 4° enfin le gof (*ġ*) que nous n'avons remarqué cepen-

dant que dans le soninké ou sarakhollé et jamais dans les dialectes mandingké ou bamanas que nous avons pu entendre parler.

Voyelles.

En fait de voyelles, jamais nous n'avons entendu prononcer une seule fois l'*u* français *ü*.

Mais en revanche les *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ont une infinité d'accentuations différentes et il faut une grande habitude pour distinguer les différents sons de ces lettres.

Contrairement au wolof et au poular, les trois langues dont nous nous occupons possèdent les trois voyelles nasales *an*, *on*, *in* françaises. Lorsqu'elles devront être ainsi prononcées, nous les écrirons *añ*, *oñ*, *iñ*; dans tous les autres cas elles se prononcent *ane*, *one*.

Les trois langues dont nous parlons rentrant manifestement dans la catégorie des langues « agglutinantes », les expressions « substantif, adjectif, verbe, etc. », dont il nous arrivera fréquemment de nous servir, n'ont qu'une valeur toute relative, et si nous les avons conservées, c'est pour faciliter notre travail et parce que nous sommes trop peu versé dans l'étude de la linguistique pour savoir leur substituer des expressions ayant plus de précision scientifique.

II. — ARTICLE.

Nous ne trouvons d'article dans aucune des trois langues.

III. — SUBSTANTIFS.

1° Genres. — Il n'y a qu'un seul genre. Lorsqu'on veut, pour un animal, spécifier le sexe féminin, on ajoute le mot femme ou femelle : *jakharé* en soninké, *mousso* en bambara et malinké.

Exemples : *na* « bœuf » ; *na iakharé* « vache », en soninké ; *mici* « bœuf », *mici mousso* « vache », en malinké et bambara.

2° Nombres. — Il y en a deux : le singulier et le pluriel.

A. En soninké l'idée du pluriel s'exprime de deux manières :

a. La plus générale consiste à changer la terminaison du mot en *ou*. (Adjonction du suffixe *ou* et contraction, très probablement.)

Exemple : *iakharé* « femme » ; *iakharou* « des femmes ».

a'. La seconde, beaucoup plus rare et s'appliquant seulement à des monosyllabes et à quelques polysyllabes terminés en *a*, consiste dans l'adjonction du suffixe *ni*.

Exemples : *ma*, « mère » ; pluriel, *mani ; ten*, « champ » ; *teni*.

B. Le bambara ajoute au mot le suffixe *ou*.

Exemples : *t'ié* « homme », *t'iéou ; flé* « calebasse », *fléou*.

C. Les Malinkés ajoutent le suffixe *lou lu*.

Exemples : *sisé* « poulet », *sicélŭ ; dindiuo* « enfant », *dindiŭolŭ*.

Remarque. — Dans les trois langues, la majorité des

individus évitent les formes plurielles; lorsqu'ils sentent le besoin de préciser l'idée de pluralité, ils préfèrent ajouter au mot singulier une expression comme beaucoup : *gabé* chez les Soninkés, *tiama* chez les Bambaras, *kika* chez les Malinkés.

Aussi lorsqu'au mot se trouve joint un nom de nombre, l'idée de pluralité se trouvant très suffisamment explicite, on laisse toujours le mot au singulier.

Exemple : Soninké : « Trois (*sikko*) cases », *kompé sikko*. Bambara : « quatre (*nani*) jours », *tili nani*. Malinké : « cinq (*doulou*) arbres », *iro dŭlŭ*.

3° Relation entre deux noms. — La relation entre deux substantifs qui, en latin, est marquée par le génitif de l'un d'eux, s'exprime en mettant le premier celui qui serait en latin au génitif.

Exemples : Soninké : *Debŭ-gŭmé* « chef de village » (mot à mot village chef).

Bambara : *Dŭgŭ-tighi* « chef de village » (mot à mot village chef); *diamani-fama* « chef du pays ».

Malinké : *gallo-tigo* « chef de village »; *so-tigo cavalie* (mot à mot « cheval maître »).

C'est ainsi que sont formés un grand nombre de noms de villages ou de pays.

Exemples : Soninké : *sénŭ-débŭ* (mot à mot sable village), nom d'un village des rives de la Faléuré dans le Bondou.

Bambara : *noro-dougou* « *kolas*, pays », région située au sud du Wassoulou et qui produit en effet une grande quantité de « stereulia » dont les fruits sont vendus au loin. *Somono-dougou* « pêcheurs village », nom d'un village des bords du Niger habité, en effet, par des pêcheurs.

Malinké : *Manambougou* « village de *Mana* », nom d'un petit village du Fouladougou occidental, etc. .

Notons, avant d'aller plus loin, qu'un certain nombre de mots malinkés et bambaras ont deux sens, l'un plus compréhensif que l'autre ; c'est ainsi qu'en bambara, *so* signifie case et village, *dougou* signifie village et pays.

Dans l'une des expressions, le mot prend une valeur collective comme s'il était au pluriel.

IV. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

1° L'adjectif suit toujours le substantif auquel il se rapporte.

Exemples : Soninké : *iakharé ciré* « femme bonne ».

Bambara : *mokho fing* « homme noir ».

Malinké : *iro bété* « arbre bon ».

2° L'idée de pluralité s'exprime comme pour les substantifs (voir plus haut paragraphe III, 2°) ; mais nous ferons remarquer comme pour les substantifs combien le pluriel est peu employé. Lorsqu'un nom et un adjectif sont ensemble il peut arriver :

a) Que ni l'un ni l'autre ne prenne le pluriel.

b) Que l'un et l'autre le prennent. C'est en soninké que l'on voit cela le plus souvent.

c) Que le substantif seul le prenne.

d) Que l'adjectif seul soit modifié.

Ce dernier cas est le plus commun, du moins en bambara et malinké, ce qui n'a rien d'étonnant, le substantif devenant pour ainsi dire un nouveau mot par l'adjonction d'un qualificatif.

3° Formes verbales des adjectifs. — L'adjonction d'un préfixe transforme l'adjectif en verbe. Ce préfixe est en malinké et en bambara : *ka* ou *kha*.

Exemples : Bambara : *D'i* « eau », *bilé* « rouge ». *D'i ka bilé* « l'eau est rouge ».

Malinké : *Iro* « arbre », *bété* « beau ou bon ». *Iro kha bété* « l'arbre est beau ».

4° Par l'adjonction d'un autre préfixe. *Ma*, l'adjectif, prend le sens négatif, et, dans ce cas, il prend la valeur du verbe par la simple adjonction, avant le préfixe, du pronom personnel.

Exemple : Bambara : « Je veux de l'eau fraîche », *Mba d'i souma fé.*

« Je ne veux pas d'eau fraîche », *Nta fé d'i-ma-souma fé.*

« Cette eau est fraîche », *Nié d'i a-ka-souma.*

« Cette eau n'est pas fraîche », *Nié d'i a-ma-souma.*

Il est à remarquer que les Bambaras et les Malinkés, bien qu'ils aient souvent les deux adjectifs ayant les deux sens opposés comme bon et mauvais, beaucoup et peu, ne se servent guère que d'un seul en l'employant tantôt sous la forme positive, tantôt sous la forme négative.

V. — PRONOMS PERSONNELS.

Isolés.

Français.	Soninké.	Malinké.	Bambara.
Moi,	*Nké*,	*Nté*,	*Né*.
Toi,	*Anké*,	*Ité*,	*Ié*.
Lui,	*Aké*,	*Até*.	
Nous,	*Okou*,	*Ntélou*.	
Vous,	*Akhakou*,	*Atélou*.	
Ils,	*Ikhounga*,	*Itélou*.	

Dans les trois langues on confond volontiers les pronoms de la deuxième et de la troisième personne du pluriel.

VI. — ADJECTIFS POSSESSIFS.

Il n'y a pas d'adjectifs possessifs distincts, ce qui n'est pas étonnant dans des langues agglutinantes.

La possession s'exprime par l'antéposition du pronom personnel.

Exemples : Soninké : *kompé* « case », *n'kompé* « ma case », *ankompé* « ta case ».

Bambara : *bonzi* « menton », *abonzi* « son menton », *añbonzi* « notre menton ».

Malinké : *doloko* « bonbon », *nadoloco* « mon bonbon », *adoloko* « son bonbon ».

La possession se marque souvent d'une autre manière : c'est dans le cas où elle serait exprimée par un génitif en latin. Comme dans : le bonbon de Sadio. Dans ce cas, au substantif possesseur, qui, comme nous l'avons dit, se met le premier, on ajoute le suffixe *ka* en bambara, *la* en malinké.

Exemples : Bambara : « Le bonbon de Yoro » *Yoro-ka doloki.*

Malinké : « Le bonbon de Yoro » *Yoro-la doloko.*

Peut-être existe-t-il quelque chose d'analogue en soninké, mais je n'en connais pas d'exemple.

VII. — DÉMONSTRATIFS.

Soninkés, Bambaras et Malinkés sont fort pauvres en démonstratifs. Les démonstratifs sont toujours des préfixes. Soninké : *ké* « celui-ci » ; bambara et malinké : *nié*.

VIII. — INTERROGATIFS.

Qui se traduit en soninké par *kon*, en malinké et bambara par *dioñ*.

Quoi, en soninké, *man*, en malinké et bambara, *mŭ*.

IX. — RELATIFS.

Celui qui, en soninké, *kéga;* en malinké et en bambara, *min*. Fort peu usités.

X. — EXPRESSIONS VERBALES.

Nous ne citerons que les plus communes, les plus usitées, faute de pouvoir comparer suffisamment les trois langues à cause de l'inégalité de nos renseignements.

Pour le soninké on pourra se reporter à la brochure déjà citée du général Faidherbe. (*Notes grammaticales sur la langue sarakholé ou soninké*. Paris, Maisonneuve, 1881.)

1° *Manières de rendre le verbe* ÊTRE.

Nous en avons déjà cité une à propos des adjectifs.

En voici une deuxième dont nous ne citerons que les formes présent, futur. Les autres formes sont peu usitées et nous sont jusqu'à un certain point suspectes.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Nga*,	*Mbé*,	*Mbé*.
2e —	*Anga*,	*Ibé*,	*Ibé*.
3e —	*Aa*,	*Abé*,	*Abé*.
1re —	*Oia*,	*Añbi* ou *bé*,	*Ntéloubé*.
2e —	*Khaia*,	*Aoubi* ou *bé*,	*Atélübé*.
3e —	*Ia*,	*Oubi* ou *bé*,	*Itéloubé*.

Dans ces langues, la deuxième et la troisième personne du pluriel sont confondues.

2° *Verbe ordinaire.*

La conjugaison (si toutefois on nous permet ce terme), la conjugaison des verbes autres que *être* procède entièrement de celle de *être*. C'est tout simplement *être* plus la racine.

A. — FORMES ACTIVES.

Partir.

Sens présent ou futur.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Ngadaga*,	*Mbéta*,	*Mbétakha*.
2e —	*Angadaga*,	*Ibéta*,	*Ibétakha*.
3e —	*Adaga*,	*Abéta*,	*Abétakha*.
1re —	*Odaga*,	*Añbita*,	*Ntéloubétakha*.
2e —	*Khadaga*,	*Aoubita*,	*Atélübétakha*,
3e —	*Idaga*,	*Oubita*,	*Itelubétakha*.

Sens passé.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
1re personne.	*Ndadaga,*	*Ntara,*	*Ntakhata.*
2e —	*Andadaga,*	*Itara,*	*Itakhata.*
3e —	*Adadaga,*	*Atara,*	*Atakhata.*
Pars.	*Adaga,*	*Ta* ou *kikata,*	*Takha.*
Partez.	*Khadaga,*	*Ata* ou *akata,*	*Katakha.*

B. — Formes négatives.

	Soninké.	Bambara.	Malinké.
Je ne pars pas.	*Nta* ou *madaga,*	*Ntéta* ou *mata,*	*Ntétakha* ou *matakha.*
	Anta ou *ammadaga,*	*Itéta* ou *imata,*	*Itétakha* ou *imatakha.*
Ne pars pas.	*Makhadaga,*	*Kanata,*	*Kanatakha.*

La forme *nta* est plus souvent employée que l'autre pour rendre le sens présent. La forme *ma* est plus usitée pour le sens passé.

C. — Formes passives.

On n'entend généralement, dans aucune des trois langues, employer de formes passives. On renverse simplement la proposition et on la rend active.

Lorsque le verbe est isolé, sans complément indirect, on traduit par *ils :* « Je suis appelé = *ils* m'appellent. »

Cependant, en bambara, j'ai trouvé un certain nombre de verbes ayant des formes passives pour le sens présent.

Nsana, je suis acheté ; de *sañ,* acheter.
Nbougola, je suis battu ; de *bougo,* battre.
Ndioguira, je suis blessé ; de *diogui,* blesser.
Nd'ienina, je suis brûlé ; de *d'ieni,* brûler.

Il faut connaître ces formes, car il ne paraît pas y avoir de règle pour leur formation. Dans celles que nous citons, une est formée par l'addition de *a*, une autre de *la*, une troisième de *ra* et une quatrième de *na*.

Des formes analogues existent évidemment en malinké, puisque nous connaissons *nsañta* « je suis acheté ».

Pour le soninké nous ignorons complètement s'il existe ou s'il n'existe pas de formes analogues.

3° Il existe enfin des noms verbaux qui se forment en ajoutant à la racine *na*, en soninké, *la* ou *ba* en bambara et malinké.

Soninké...	*Sokana*, cultivateur ; de *sokha*, cultiver.
Bambara et malinké.	*Kiliba*, celui qui appelle ; de *kili*, appeler.
	Kéla, celui qui fait ; de *ké*, faire.

Mais, à part ceux qui, comme *sokhana*, sont devenus de véritables substantifs, les noms verbaux sont très rarement usités.

4° Lorsqu'un verbe a un complément direct, ce complément se place entre les deux parties du verbe.

Exemple : J'ai vu de beaux arbres dans le Fouladougou.

Soninké.	*Fouladougou nokho nga ité guillou ñgari.*
	Fouladougou dans j'ai arbres grands voir.
Malinké.	*Fouladougou diamani khono nka iro bété yé.*
	Fouladougou pays dans j'ai arbres bons voir.

Dans certains cas, c'est la racine elle-même qui se trouve coupée en deux parties. Exemple : *Dima*, donner.

Bambara.	*Na doloki di Yoro ma.*
	Donne mon bonbon à Yoro.

Le complément indirect se place après le verbe ou tout à fait avant, mais ne sépare pas le verbe en deux.

XI. — NUMÉRATION.

Dans les trois langues on trouve des mots jusqu'à dix.

	Soninké.	Malinké et Bambara.
Un,	*Bané* (1),	*Kili.*
Deux,	*Fillo,*	*Fula.*
Trois,	*Sikko,*	*Saba.*
Quatre,	*Nakhato,*	*Nani.*
Cinq,	*Karago,*	*Loulou* et *doulou.*
Six,	*Toumou,*	*Ouoro* et *ouaro.*
Sept,	*Niérou,*	*Oulouñga.*
Huit,	*Ségou,*	*Saghi* ou *seghi.*
Neuf,	*Kabou,*	*Kononto.*
Dix,	*Tammou,*	*Tān.*
Onze,	*Tammou do bané,*	*Tān ni kili.*
Douze,	*Tammou do fillo,*	*Tān ni foula.*
Vingt,	*Tāmpillé,*	*Mouga.*
Trente,	*Tānd'iké,*	*Mouga ni tān.*
Quarante,	*Tānnakhaté,*	*Debé.*
Cinquante,	*Tānkaraghé,*	*Débé ni tān.*

Les noms de nombre se mettent toujours après le mot auquel ils se rapportent.

XII. — ADVERBES, PRÉPOSITIONS, CONJONCTIONS.

Il existe un petit nombre de particules, de mots répondant à nos adverbes, prépositions et conjonctions.

La plupart des prépositions se placent après le mot.

Soninké. *Fouladougou mokho*, dans le fouladougou.
Malinké. *Fouladougou diamano khono*, dans le fouladougou.
Bambara. *Fouladougou diamani kono*, dans le fouladougou.

Dr TAUTAIN.

(1) La parenté de *bané* et du *ben* ouolof est assez curieuse.

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT.

§ Ier. — CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA BRIE, LES BRIARDS ET LEUR LANGAGE.

Les auteurs s'accordent généralement à reconnaître celtique le nom de la Brie, qu'ils identifient avec celui des divers pays de Bray; mais les uns lui attribuent le sens de sol meuble et les autres celui de sol fangeux. La dernière acception est celle qui me paraît la mieux justifiée par l'étude de l'histoire et de la topographie du pays. En effet, à l'époque où la Brie a reçu son nom, elle était comprise dans le vaste réseau forestier, parsemé d'éclaircies plus ou moins étendues, désigné par Pline et Ptolémée sous le nom de Forêt des Sylvancetes, et dont les forêts de Fontainebleau, de Chantilly, de Saint-Germain, de Rambouillet, de Compiègne, de la Tracone, etc., sont les derniers vestiges. Les déboisements successifs de la Brie n'ont d'ailleurs eu lieu qu'à des époques relativement récentes, comme suffiraient à le prouver une foule de noms de villages, de hameaux et de fermes dont une cinquantaine sont cités dans ma note sur *Une pointe de flèche*

en silex trouvée aux Hublets (1). L'humidité entretenue par l'ancien régime forestier devait donc rendre le territoire de la Brie d'autant plus fangeux qu'il n'est que très légèrement ondulé et qu'il se distingue de celui de la Champagne-Pouilleuse, auquel il confine, par une absence complète de craie dans les couches les plus superficielles du sol.

Quoi qu'il en soit, la Brie *(pagus Brigensis* ou *Briegius)* est tout le pays qui était occupé par les *Meldi* lors de la conquête de la Gaule par les Romains, et dont la capitale s'appelait également *Meldi*, aujourd'hui Meaux. Pour donner une idée de la topographie de ce pays, je citerai parmi ses autres villes : Coulommiers, Lagny, Brie-Comte-Robert, Montereau, Bray-sur-Seine, Provins, Nogent-sur-Seine, Villenauxe, Sézanne, Montmirail et Château-Thierry.

Sous nos premières dynasties, la Brie fut gouvernée par ses comtes particuliers ; mais elle perdit son autonomie administrative en 988, lors de son annexion à la Champagne. Puis en 1284, la Brie et la Champagne furent réunies au domaine royal, par suite du mariage de Philippe-le-Bel avec la comtesse Jeanne, petite-fille de Thibault IV, l'un des poètes les plus distingués de son siècle. Enfin en 1790, le territoire de la Brie, long de cent vingt kilomètres et large de quatre-vingts, fut divisé en cinq portions, lesquelles furent incorporées dans les départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube, qu'elles concoururent à former, par

(1) Voyez *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1876, pages 576-586.

leur adjonction à d'autres portions territoriales prises à l'Ile-de-France, à la Picardie, à la Champagne et à la Bourgogne.

La Brie peut donc être citée comme un exemple frappant du soin que les Constituants de 1790 ont mis partout à morceler les anciennes provinces, et à former chaque département par la réunion de morceaux détachés de deux ou trois provinces, pour tâcher d'anéantir la diversité des mœurs et des coutumes provinciales de l'ancienne France. C'est d'ailleurs le même esprit qui a présidé à la formation des arrondissements et même des cantons, chaque fois que la chose a été possible, comme le prouvent notamment la composition de l'arrondissement d'Épernay et celle du canton d'Esternay, mon pays natal.

En effet, Esternay, village briard, est situé à 56 kilomètres de son chef-lieu d'arrondissement, Épernay, ville champenoise, tandis qu'il est beaucoup moins éloigné de quatre villes briardes chefs-lieux d'arrondissement : Coulommiers à 45 kilomètres, Château-Thierry à 45 kilomètres, Provins à 34 kilomètres et Nogent-sur-Seine à 33 kilomètres. Les habitants d'Esternay étaient donc très intéressés, pour toutes les affaires administratives et judiciaires qui les forcent de se rendre dans leur chef-lieu d'arrondissement, à ce que ce chef-lieu fût l'une de ces quatre dernières villes, surtout Nogent-sur-Seine ou Provins. C'est évidemment ce qui aurait eu lieu, si les habitants d'Esternay étaient Champenois; et c'est parce qu'ils sont Briards qu'on leur a donné un chef-lieu d'arrondissement champenois, afin de multiplier ainsi les relations entre Champenois et Briards.

En outre, le canton d'Esternay, presque exclusivement composé de communes briardes, comprend cependant deux communes champenoises, Béthon et Montgenost, dont les intérêts ont été complètement sacrifiés; car Béthon est situé à 17 kilomètres de son chef-lieu de canton, Esternay, et à 67 kilomètres de son chef-lieu d'arrondissement, Épernay; tandis qu'il n'est situé qu'à 6 kilomètres de Villenauxe, chef-lieu de canton, et à 19 kilomètres de Nogent-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement. On voit combien il aurait été avantageux pour le village champenois de Béthon de faire partie du canton de Villenauxe. Il en est de même de Montgenost, qui n'est situé qu'à 4 kilomètres de Villenauxe et à 17 kilomètres de Nogent, tandis qu'il est situé à 19 kilomètres d'Esternay, son chef-lieu de canton, et à 69 kilomètres d'Épernay, son chef-lieu d'arrondissement. C'est donc uniquement pour que le canton briard d'Esternay contînt une parcelle de la Champagne qu'on lui a donné les communes de Béthon et de Montgenost, puisque Villenauxe est aussi briarde qu'Esternay; et c'est du reste ainsi qu'on s'est comporté dans la formation des cantons briards voisins, c'est-à-dire ceux de Villenauxe, de Sézanne et de Montmirail, qui possèdent tous des parcelles de territoire champenois.

Ces considérations pourront paraître oiseuses à beaucoup de lecteurs, parce que, en raison de l'antiquité de la réunion de la Brie à la Champagne, la plupart des Français identifient la Brie avec la Champagne et les Briards avec les Champenois; mais c'est une très grosse erreur au point de vue ethnique. Aujourd'hui encore, les Briards diffèrent des Champenois, un peu par la physionomie,

beaucoup par le genre d'esprit, plus encore par l'accent ; et ces caractères différentiels sont aussi marqués chez les Briards des cantons limitrophes de la Champagne que chez les autres, bien que les premiers aient eu, depuis nombre de siècles, de plus fréquentes relations avec les Champenois. Ainsi, par exemple, le canton d'Esternay a toujours été dépourvu de marché, parce qu'il ne possède et n'a jamais possédé aucun centre important de population. C'est donc au marché de Sézanne que les habitants du canton presque exclusivement agricole d'Esternay font la plus grande partie de leurs affaires commerciales, et ils s'y trouvent tous les samedis en contact avec des Champenois qui viennent également à ce marché, parce que Sézanne n'est qu'à quelques kilomètres des frontières de la Champagne. Il n'est même pas nécessaire de choisir un samedi pour constater à Sézanne la différence des accents briard et champenois, car sa population vigneronne des faubourgs de Broyes, Notre-Dame et Goyer (aujourd'hui rue de Paris) est depuis un temps immémorial composée de familles champenoises qui se sont bien rarement alliées avec les familles briardes de la ville, généralement étrangères au métier de vigneron.

Il y a certainement plus de différence entre les accents champenois et briard qu'entre les accents provençal et gascon. Aussi les Briards des cantons de Sézanne et d'Esternay tournent-ils en dérision l'accent champenois, qu'ils trouvent ridicule.

Mais si les Briards se moquent de l'accent des Champenois, qu'ils appellent Champenots, ils reconnaissent que ceux-ci sont généralement plus adroits, plus fins, plus rusés, plus matois, plus madrés qu'eux dans les affaires.

L'un des côtés les plus saillants du caractère briard est en effet une grande naïveté, une grande ingénuité d'esprit, qui n'exclut pas une certaine dose de malice : qualités qui font une partie du charme des ouvrages de La Fontaine, né en Brie, à Château-Thierry, d'une famille anciennement établie dans cette ville, et par conséquent Briard, quoiqu'on le dise généralement Champenois, par suite de l'erreur qui vient d'être signalée.

J'appelle patois briard celui qui est en usage dans le canton d'Esternay, non seulement parce que ce canton est briard, mais aussi parce que son patois est encore celui de la majorité des paysans de la Brie. Le patois du canton d'Esternay doit du reste avoir été celui de toute la Brie, même celui de la plupart des citadins, dans les siècles passés, avant l'extension et les progrès si récents de l'instruction en France, puisque les Briards constituaient déjà un petit peuple ou, si l'on préfère, une espèce de tribu, avant l'époque gallo-romaine.

Mais l'ancienne existence du langage briard dans toute la Brie doit néanmoins lui avoir toujours permis de présenter comme aujourd'hui, de village à village et même d'individu à individu, quelques différences plus ou moins importantes dans la syntaxe, dans l'emploi des mots et dans leur prononciation, qui a toujours été un peu flottante, parce qu'on peut appliquer à ce dialecte, comme à tous les autres, ce que Pellissier dit du français : « Il est impossible d'y découvrir des règles fixes et universelles ; ces règles n'ont jamais existé ; notre langue s'est formée sous l'empire des besoins les plus variés et les plus contradictoires de l'esprit pratique du peuple, qui l'a parlé seul pendant longtemps..... Jamais le vieux français n'a

eu de grammaire fixée, de vocabulaire arrêté et constaté par un dictionnaire (1). »

En général, le briard diffère moins du français que les autres dialectes; et cela est tout naturel, puisque le français est issu de l'un des dialectes de la langue d'oïl, celui de l'Ile-de-France, devenu prépondérant, que la Brie est contiguë à l'Ile-de-France, et que les habitants de ces deux provinces se ressemblent beaucoup au point de vue ethnique.

En dehors des mots du vocabulaire spécial qui fera l'objet du paragraphe 2, tous les autres mots briards sont les mêmes qu'en français; mais il y a dans la prononciation d'un grand nombre d'entre eux, et dans la syntaxe, des différences dont l'exposé complet remplirait tout un volume et dont je signalerai seulement celles qui me paraissent les plus intéressantes.

Je m'occuperai d'ailleurs exclusivement de faits que j'ai constatés dans le canton d'Esternay, parce que c'est là seulement que j'ai parlé et beaucoup entendu parler le langage briard, à une époque où il ne devait encore avoir guère subi l'influence du français classique. Car je suis né en 1826, et il n'y avait alors à Esternay d'autres personnes parlant un français plus ou moins pur que le châtelain et sa famille, le curé ou doyen, le juge de paix, le receveur de l'enregistrement, le percepteur des contributions, le médecin, le notaire, l'huissier et cinq officiers en retraite, dont un commandant, trois capitaines et un lieutenant. Dans les autres communes, le français n'était

(1) Pellissier, *La langue française depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 1 vol. in-18, Paris, 1866, p. 10.

parlé assez purement que par les desservants, aussi appelés curés, et par les seigneurs ou châtelains habitant huit ou dix maisons bourgeoises et châteaux dispersés sur le territoire du canton. Quant aux instituteurs primaires ou maîtres d'école, ils parlaient comme les paysans, ce qui s'explique d'autant mieux que la première école normale primaire, destinée à former des instituteurs, fut établie à Paris en 1831, et que c'est la loi de 1833 qui prescrivit la création d'écoles semblables dans les départements. Aussi l'enseignement de la grammaire ne pénétra-t-il à Esternay qu'à l'automne de 1836, plus tard dans les autres communes du canton; et c'est seulement cet enseignement qui a quelque peu transformé le langage de cette région.

Les considérations suivantes montreront donc ce qu'était le langage briard dans les communes briardes du canton d'Esternay vers 1835 à 1840. C'est à cette époque que je me reporte par la pensée pour les rédiger, car une partie des faits que je vais exposer n'existent plus aujourd'hui, quoique le parler d'un très grand nombre de mes compatriotes laisse encore beaucoup à désirer sous bien des rapports.

Je serai d'ailleurs très sobre de considérations philologiques, parce que la philologie n'est pas ma spécialité. Je m'attacherai donc à l'exposé des faits plutôt qu'à leur explication. Mais les philologues peuvent avoir une entière confiance dans les faits que je signalerai, car j'en ai une entière connaissance, ayant parlé le patois briard jusqu'à l'âge de onze ans, comme fils d'un paysan d'Esternay. C'est là surtout ce qui m'a engagé à entreprendre le présent travail, bien qu'il soit en dehors du cadre de mes

études habituelles. Enfin, je m'y suis définitivement décidé en pensant que les lettrés qui n'ont pas connu ce patois il y a une cinquantaine d'années pourraient difficilement distinguer, en l'étudiant aujourd'hui, ce qu'il y a de primitif et de nouvellement acquis dans sa forme actuelle.

Je répète que je ne puis rendre compte ici de la prononciation briarde d'une foule de mots qui sont communs au français et au briard. J'en donnerai seulement les quelques exemples suivants :

Oudri et âbre au lieu de ourdri et arbre, mais inversement, arcaduc, calvarnier, drès que, queurce, rougerolle, au lieu de aqueduc, calvanier, dès que, queue (pierre à aiguiser), rougeole. Berbis, berloque, berdouiller, berrouette (brouette), bertelle, pernelle (prunelle), minguerlet (maigrelet) (1). Chadron, échadre, échadronnet, drate, un fromi, au lieu de chardon, écharde, chardonneret, darte, une fourmi. Propiétaire, prope, propette (2). Arbe, arboriser, arboriste (3), sarpe, varge, trabucher, au lieu de herbe, herboriser, herboriste, serpe, verge, trébucher; mais inversement effarvette, jers, errière, essiette, ettarder, etteler, ettrapper, au lieu de effarvatte, jars, arrière, assiette, attarder, atteler, attraper. Drait, étrait, fraid, nayer, au lieu de droit, étroit, froid, noyer (verbe) (4). Manifique, bénine, maline, au lieu de magnifique, bénigne,

(1) La Fontaine écrit *mingrelet*, dans *Le Diable de Papefiguière*.

(2) La Fontaine écrit aussi *propette*, dans *Le Curé et le Mort*.

(3) Rabelais écrit *arboriser* (I, 23 et I, 24) ; et La Fontaine écrit *arboriste*, dans *Le Cheval et le Loup*.

(4) Rabelais dit : *je naye* (IV, 19) ; La Fontaine écrit *cases étraites*, dans *La Goutte et l'Araignée*, *portes étrètes*, dans *le Combat des rats et des belettes*, et *taille drète*, dans *Le cas de conscience*.

maligne (1). Himeur, pipitre, mais inversement poturon. Hussier, et inversement luizerne. Gamaine, mais inversement germine. Dindot, champignot, gaviot, potrinaire, beurler (beugler), boulin (bouleau), catichime, cérugien, ceumetière, c'mander, c'mencer, mais r'commander, r'commencer, bier (bellier), ver (verrat), ormoire (armoire), ostiné (obstiné), nuiau (noyau), liméro (numéro), colidor (corridor), caneçon, fiau (fléau à battre), porceline, un r'loge (une horloge), une saue (un saule), cliver (cribler), eumer (aimer), killer (cueillir), ringer (ronger), popa et moman, fillot (filleul) et fillotte, vosce (vesce, plante), éronce (ronce), escorpion, esquelette, estatue, estomachique. Tenre au lieu de tendre, adjectif, et tende au lieu de tendre, verbe. Gormand et torment, mais inversement gousier, grous, noute (notre), voute (votre), ousière (osier), etc., etc.

Les exemples précédents suffisent pour indiquer que les mots briards sont tantôt plus éloignés, tantôt plus rapprochés de leurs radicaux que ne le sont les mots français correspondants. Ainsi, éronce et esquelette s'éloignent plus de leurs radicaux que ronce et squelette, mais torment et berbis se rapprochent plus que tourment et brebis de leurs radicaux *tormentum* et *vervex*.

J'ai assez souvent entendu dire au singulier animau et chevau, et presque toujours au pluriel : ails, bails, travails, amirals, arsenals, bocals, canals, caporals, égals, généralis, hopitals, infernals, locals, rivals, signals, et totals.

(1) La Fontaine dit aussi *ongle maline*, dans *L'Oiseleur, l'Atour et l'Alouette*, et je fais remarquer à ce propos qu'en briard *ongle* a conservé le genre féminin de son radical *ungula*.

Au point de vue étymologique, les Briards ont tort de dire iard, iège, ien, ier, iure, ieue, ieuve, ion, cavaïer, etc., au lieu de liard, liège, lien, lier, liure, lieue, lièvre, lion, cavalier, etc. ; mais ils ont raison de dire du hierre, au lieu de du lierre, puisque la racine est *hedera*.

Le mot rond est l'unique nom briard du cercle géométrique, et l'on appelle *cêcle* le cercle en bois ou en métal dont on revêt les tonneaux, baquets, etc.; mais on dit un cerciau (cerceau).

Le briard doit avoir autrefois remplacé *eau* par *iau* dans l'immense majorité des mots, peut-être même dans tous les mots. Ce qui est certain, c'est que anneau, bureau, cailleteau, chameau, louveteau, panneau, rouleau, tableau, tasseau, taureau et traîneau sont les seuls mots de cette catégorie que j'aie toujours entendu prononcer comme en français.

La finale *eur* se prononce en briard comme en français dans une foule de mots tels que aigreur, ardeur, auteur, blancheur, bonheur, chaleur, chandeleur, couleur, cultivateur, douleur, empereur, fleur, grandeur, honneur, horreur, laideur, largeur, liqueur, longueur, lourdeur, lueur, maigreur, malheur, minceur, mineur, noirceur, opérateur, peur, piqueur, rembleur, rigueur, rumeur, sapeur, seigneur, sieur, sueur, terreur, tiédeur, tuteur, vainqueur, valeur, vapeur, vigueur, etc. Mais la finale *eur* est remplacée par la finale *eux* dans beaucoup d'autres mots, tels que : arpenteux, arracheux, arrangeux, avaleux, batteux, botteleux, chasseux, couvreux, devineux, donneux, dormeux, étrangleux, étriveux, ettrapeux, faneux, faucheux, glaneux, hâbleux, laboureux, marneux,

moissonneux, nageux, pêcheux, quémandeux, raisonneux, rendeux, renifleux, rêveux, saigneux, semeux, tailleux, tisonneux, tondeux, travailleux, trayeux, trembleux, troqueux, tueux, vanneux, voleux, etc. J'ignore, du reste, quelles variations de prononciation peuvent avoir subies en Brie les mots terminés aujourd'hui en *eur* et en *eux*. On sait seulement que, dans le vieux français, la finale de beaucoup de mots se prononçait *eux*, tout en s'écrivant *eur*. C'est même pour cela qu'aujourd'hui la finale du mot piqueur a deux terminaisons, l'une classique, *eur*, l'autre aristocratique, *eux*.

Je crois inutile d'énumérer ceux des mots où la diphthongue *eu* se prononce *u*; je fais seulement observer que les cas doivent en avoir été beaucoup plus nombreux autrefois, comme au reste dans le vieux français, et que Voltaire a encore fait rimer Eure avec structure. (*Henriade*, IX, 126-127.)

R finale se prononce dans boutoir, comptoir, dortoir, espoir, loir, noir, soir, ainsi que dans l'*oir* final de tous les verbes de la 3e conjugaison et de la plupart des substantifs dérivés de ces verbes, mais non dans les mots suivants qui se prononcent : abattois, abreuvois, arrosois, battois, deversois, devidois, dressois, écumois, égrugeois, encensois, entonnois, grattois, lavois, mirois, mouchois, pressois, salois, etc.

L et *r* sont aussi élidés dans une foule de cas autres que ceux qui viennent d'être signalés ; mais c'est surtout dans les finales muettes *ble, cle, fle, ple, bre, fre, gre, pre, tre, vre,* que, le plus souvent, on ne prononce que très peu et même pas du tout les lettres *l* et *r*; et je reviendrai plus loin sur les variations de prononciation

relatives aux verbes dont l'infinitif français est terminé en *dre* et *tre*.

Les lettres *l*, *ll* et *gn* sont mouillées dans les mêmes mots qu'en français, excepté dans bouillie et groseille, qu'on prononce boulie et grouselle. On dit bien aussi Montmirel au lieu de Montmirail; mais j'ai également rencontré la première orthographe sur une ancienne carte de France. Les lettres en question ne sont d'ailleurs pas les seules qui soient mouillées en briard.

Ni est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi d'une voyelle autre que *e* muet et la mouillure de *ni* lui donne un son identique à celui du *gn* mouillé dans araignée et montagnard. De sorte que les mots niais, niable, carnier, chaudronnier, panier, vannier, fainiant pour fainéant, etc., se prononcent absolument comme s'ils étaient écrits gnais, gnable, cargner, chaudrogner, pagner, vagner, faignant, etc. C'est d'ailleurs en raison de l'identité de son du *gn* et du *ni* mouillés que Molière a écrit gniais et igna au lieu de niais et il n'y a, dans *Don Juan*, acte II, scène 1re, où il met en présence un paysan et une paysanne.

Di est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi d'une voyelle autre que *e* muet; *gu* est mouillé dans toutes les syllabes autres que la finale muette *gue;* et *g* est mouillé dans toutes les syllabes où il est suivi de la diphthongue *ai*. Or *di*, *gu* et *g* mouillés ont le même son dans les syllabes en question. Il en résulte, par exemple, que dieux et gueux se prononcent de la même facon et que, lorsqu'on parle d'un malade à la diète, d'un chat qui guette une souris ou d'une femme gaite (pour gaie), le sens de la phrase peut seul indiquer lequel des trois mots

diète, guette ou gaite on a voulu employer. Je ne connais d'autre exception à la règle que les deux mots d'introduction récente guano, Guadeloupe, et les huit anciens mots guerdin, guerlette, guerlot, guerlotter, guernadier, guernier, guernouille et minguerlet; mais il est remarquable que dans ces huit anciens mots, la syllabe *guer,* qui se prononce comme en français, remplace précisément la syllabe française *gre.* C'est du reste à cause de l'identité de son de *di,* de *gu* et de *g* mouillés que, dans la scène précitée, Molière a écrit parguienne, marguienne, morgué, palsanguienne, jarniguienne, ventreguienne et mon guieu.

Cu est mouillé dans les syllabes *cu, cui, cuil, cuis* et *cul; qu* est mouillé dans les syllabes *qué, quê, quet, qui, quié, quiè, qu'il, quin* et *quit; ti* est mouillé dans les mots bestial, bestiaux, galimatias, matiet, petiot, petiote, tiers, ainsi que dans les syllabes *tiau* pour *teau* (1), *tié, tiè* et *tien;* et la mouillure rend identique la prononciation de *cu,* de *qu* et de *ti.* De sorte que, par exemple, pitié et piqué se prononcent absolument de la même façon. C'est encore en raison de cette identité de prononciation que, dans la scène précitée de Molière, Pierrot dit à Charlotte : « Igna himeur qui *quienne.* Quand on a de l'*amiquié* pour les parsonnes, l'on en baille toujours queuque petite signifiance. »

Dans les mots autres que ceux auxquels il est fait allusion dans le dernier alinéa, le *t* a soit le son dur, soit le son sifflant de *s* dans les mêmes cas qu'en français, excepté dans ortie et ortiller, qui se prononcent orsie et orsiller.

(1) Comme dans les mots *batiau, châtiau, coutiau, gâtiau, mantiau,* etc.

Il serait certainement impossible de connaître le son de telle ou telle lettre mouillée si on ne l'avait pas entendue prononcer; mais celles que je viens de signaler dans le briard se retrouvent dans le langage des paysans d'une grande partie de nos provinces; et la plupart des lecteurs savent sans doute comment ces paysans prononcent les mots diable, diète, dieu, curé, écurie, cuiller, cuisse, biscuit, aigu, guerre, guêtre, guide, aiguille, Gustave, quête, bouquet, quinquet, queue, quille, quittance, amitié, tien, chrétien, etc.

Il ne reste plus qu'à examiner la conjugaison des verbes en briard pour terminer ces considérations préliminaires.

C'est le pronom *je* qu'on emploie comme sujet, aussi bien à la première personne du pluriel qu'à celle du singulier, excepté dans l'une des formes assez peu usitée de la conjugaison interrogative sur laquelle je reviendrai plus loin. Exemples : je peux, je pouvons; je veux, je voulons; je m'amuse, je nous amusons, etc.

L'*u* de *tu* s'élide devant tous les verbes commençant par une voyelle.

Les *l* des pronoms *il* et *ils*, féminin *alle* et *alles* pour *elle* et *elles*, sonnent toujours devant les verbes commençant par une voyelle. On prononce, par exemple, au singulier *il a, al a,* et au pluriel *il ont, al ont*. Mais les *l* de ces pronoms ne sonnent jamais devant les verbes commençant par une consonne; et l'on prononce, par exemple, au singulier *i va*, *a va*, au pluriel *i vont, a vont*.

Dans celle des formes de la conjugaison interrogative où le sujet est mis après le verbe, on ne prononce pas les *l* de *il* et *ils;* mais on prononce celles de *alle* et

alles; ainsi, par exemple, on dit va-t-i, vont-i et va-t-al, vont-al.

Cela étant bien entendu, je vais donner les conjugaisons complètes des deux verbes auxiliaires qui sont irréguliers comme en français, et celle du verbe donner qui est parfaitement régulière. Mais il n'y a aucun inconvénient à ce que, pour simplifier, je n'y fasse aucune mention des pronoms féminins *alle* et *alles*.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.
(Six temps.)

Présent.

J'ai.
T'as.
Il a.
J'ons.
Vous avez.
Ils ont.

Imparfait.

J'avais.
T'avais.
Il avait.
J'avains.
Vous avez.
Ils avaint.

Parfait.

J'ai évu.
T'as évu.
Il a évu.
J'ons évu.
Vous avez évu.
Ils ont évu.

Plus-que-parfait.

J'avais évu.
T'avais évu.
Il avait évu.
J'avains évu.
Vous avez évu.
Ils avaint évu.

Futur.

J'arai.
T'aras.
Il ara.
J'arons.
Vous arez.
Ils aront.

Futur antérieur.

J'arai évu.
T'aras évu.
Il ara évu.
J'arons évu.
Vous arez évu.
Ils aront évu.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

J'arais.
T'arais.
Il arait.
J'arains.
Vous arez.
Ils araint.

Antérieur.

J'arais évu.
T'arais évu.
Il arait évu.
J'araint évu.
Vous arez évu.
Ils araint évu.

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que j'aie.
Que t'aies.
Qu'il ait.
Que j'ains.
Que vous ayez.
Qu'ils aint.

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Avoir.

Passé.

Avoir évu.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Ayant.

Passé.

Évu, ayant évu.
(Comme dans le vieux français.)

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE* (PRONONCEZ *ÊTE*).

INDICATIF.
(Six temps.)

Présent.

Je suis.
T'es.
Il est.
Je sons.
Vous êtes.
Ils sont.

Imparfait.

J'étais.
T'étais.
Il était.
J'ètains.
Vous ètez.
Ils ètaint.

Parfait.

J'ai été.
T'as été.
Il a été.
J'ons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

Plus-que-parfait.

J'avais été.
T'avais été.
Il avait été.
J'avains été.
Vous avez été.
Ils avaint été.

Futur.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Je serons.
Vous serez.
Ils seront.

Futur antérieur.

J'arai été.
T'aras été.
Il ara été.
J'arons été.
Vous arez été.
Ils aront été.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Je serains.
Vous serez.
Ils seraint.

Antérieur.

J'arais été.
T'arais été.
Il arait été.
J'arains été.
Vous arez été.
Ils araint été.

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Sois.
Sayons.
Sayez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que je sais.
Que tu sais.
Qu'il sait.
Que je sains.
Que vous sayez.
Qu'ils saint (1).

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Ête.

Passé.

Avoir été.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Étant.

Passé.

Été, avoir été.

VERBE *DONNER*.

INDICATIF.
(Sept temps.)

Présent.

Je donne.
Tu donnes.
Il donne.
Je donnons.
Vous donnez.
Ils donnont.

Imparfait.

Je donnais.
Tu donnais.
Il donnait.
Je donnains.
Vous donnez.
Ils donnaint.

Parfait.

J'ai donné.
T'as donné.
Il a donné.
J'ons donné.
Vous avez donné.
Ils ont donné.

Plus-que-parfait.

J'avais donné.
T'avais donné.
Il avait donné.
J'avains donné.
Vous avez donné.
Ils avaint donné.

Passé double.

J'ai évu donné.
T'as évu donné.
Il a évu donné.
J'ons évu donné.
Vous avez évu donné.
Ils ont évu donné.

Futur.

Je donnerai.
Tu donneras.
Il donnera.
Je donnerons.
Vous donnerez.
Ils donneront.

Futur antérieur.

J'arai donné.
T'aras donné.
Il ara donné.
J'arons donné.
Vous arez donné.
Ils aront donné.

CONDITIONNEL.
(Deux temps.)

Présent.

Je donnerais.
Tu donnerais.
Il donnerait.
Je donnerains.
Vous donnerez.
Ils donneraint.

Antérieur.

J'arais donné.
T'arais donné.
Il arait donné.
J'arains donné.
Vous arez donné.
Ils araint donné.

(1) Il est à peine besoin de faire observer que le subjonctif : qu'ils

IMPÉRATIF.
(Un temps.)

Donne.
Donnons.
Donnez.

SUBJONCTIF.
(Un temps.)

Que je donne.
Que tu donnes.
Qu'il donne.
Que je donnains.
Que vous donnez.
Qu'ils donnaint.

INFINITIF.
(Deux temps.)

Présent.

Donner.

Passé.

Avoir donné.

PARTICIPE.
(Deux temps.)

Présent.

Donnant.

Passé.

Donné, ayant donné.

saint, se rapproche autant du latin *sint*, que l'indicatif : ils *sont*, du latin *sunt*.

C.-A. PIÉTREMENT.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

La vie des mots étudiée dans leurs significations, par Arsène DARMESTETER (1).

Une humiliation scientifique cuisante pour notre amour-propre national fut la publication, par l'Allemand Diez, de la *Grammaire générale des langues romanes,* avant que rien de semblable n'eût été entrepris chez nous. Heureusement, les temps sont changés. A l'heure qu'il est, nous avons regagné le terrain perdu, et, grâce surtout aux travaux de MM. Gaston Paris, Brachet, P. Meyer, A. Darmesteter, à Paris; Chabanneau, à Montpellier; Clédat et Brunot, à Lyon, nous avons cessé d'être les tributaires de nos voisins d'outre-Rhin dans une science qui aurait toujours dû rester la nôtre et qui, espérons-le, ne cessera plus de l'être, celle des origines et des développements de notre langue.

Le livre du savant maître que nous annonçons vient attester, une fois de plus, l'indépendance et le mérite de notre école romane actuelle. Ajoutons qu'il n'est pas seulement destiné à accroître notre acquis scientifique dans le

(1) Delagrave, éditeur, Paris.

domaine particulier du français considéré dans l'ensemble de son évolution ; l'auteur s'étend des principaux faits que présentent les variations significatives des mots de notre langue, depuis le gallo-roman jusqu'à l'idiome moderne, à des considérations générales qui confinent à la philosophie du langage ; il a eu surtout pour but « l'étude des procédés logiques et des causes psychologiques ou linguistiques qui se cachent derrière l'évolution des sens ». C'est principalement par ce côté que nous voudrions pour ainsi dire entrer dans l'ouvrage de M. Darmesteter et essayer de nous rendre compte de ce qu'il apporte de juste ou de contestable à cet égard.

Nous aurions mauvaise grâce, tout d'abord, à trop insister, à la suite de M. Darmesteter, sur « le grave défaut que présente cet opuscule » résultant du fait « qu'on ne s'y occupe guère du Français ». Il nous est impossible pourtant de ne pas confirmer sa propre critique en ajoutant que tenter l'esquisse de la philosophie du langage d'après une seule langue moderne, c'est ressembler au géologue qui voudrait édifier un système sans avoir étudié autre chose que des couches de terre végétale. Indépendamment de l'insuffisance, dans les deux cas, des données expérimentales, dans les deux cas aussi les détritus de la civilisation sont venus se mêler dans une telle mesure aux éléments naturels du langage ou du sol et en rendre la composition si artificielle et si complexe que la difficulté pour tirer de là et sans autre secours des conclusions quelque peu générales est presque insurmontable.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter qu'on peut poursuivre la comparaison en remarquant que, même si l'on pousse ses investigations aux couches censées profondes

le l'enveloppe terrestre, on n'atteint pas, et l'on n'atteindra vraisemblablement jamais, celles qui permettraient de constater *de visu* l'existence du feu central. Pareillement en linguistique les idiomes connus les plus anciens d'une famille donnée ne nous mettent pas en présence de leurs évolutions primitives en ce qui concerne les sens ou les formes. Mais tout s'expliquant, en géologie, par l'hypothèse d'un noyau incandescent, aucun savant sérieux ne songe à mettre en doute un fait sans lequel tous les autres resteraient à l'état d'énigme. Il en sera bientôt de même, nous n'en doutons pas, dans la science du langage, et la supposition d'un développement par transformations graduelles et enchaînées, si conforme à celui de la nature en général, ne tardera pas à en dominer et à en régulariser toutes les recherches.

Comme nous le verrons, M. Darmesteter l'a senti, et c'est une des meilleures raisons qu'il pourrait faire valoir tant en faveur de sa méthode que de la valeur de l'étude des langues modernes elles-mêmes au point de vue de la philosophie du langage.

Maintenant, voyons-le à l'œuvre et examinons dans le détail le parti qu'il a tiré des matériaux dont il disposait.

Page 5. — « Le langage humain, à lui tout seul, ne peut donner la clé de son origine. »

Voilà un de ces lieux communs de la philologie dont il serait temps d'examiner la juste valeur. Si le sanscrit, le grec, le latin, etc., étaient, comme c'est fort vraisemblable, à peu près aussi anciens à titre de dialectes particuliers que cette fameuse langue mère dont ils ne sont en tout cas que le prolongement et le développement; si l'on pouvait établir que les racines de ces langues rentrent les

unes dans les autres au double point de vue de la forme et du sens, on serait bien près, ce semble, de la solution du problème, sinon de l'origine, du moins du développement du langage, qu'on a pris l'habitude, on ne sait pourquoi, de regarder comme une sorte de quadration du cercle.

Même page. — Remarque psychologique très juste sur les conditions du développement du langage chez l'enfant auquel « le nombre grandissant des mots nouveaux qu'il apprend fait restreindre les généralisations trop vastes qu'il avait d'abord créées ». — L'application de cette remarque au développement logique du langage en général pourrait être le point de départ des vues les plus fécondes.

P. 6. — « Les langues... formes immédiates de la pensée, instruments créés par elle pour la traduire ». — Grande question : est-ce la pensée qui crée le langage? Nous répondrons hardiment non, du moins pour les premières périodes de son développement et des deux grands moyens de propagation du langage : l'altération phonétique et l'analogie; le premier est d'ordre purement physiologique, et le second est instinctif et inconscient. Nulle trace de réflexion dans la création des mots simples dans les langues anciennes.

P. 6-7. — Parmi les causes conservatrices du langage, l'auteur oublie la principale, l'établissement des règles grammaticales et l'étude de la grammaire. Tout artificielle qu'elle soit, ce n'est pas une raison pour n'en pas tenir grand compte.

P. 6-9. — Il est fâcheux que M. Darmesteter ne prenne pas nettement parti dans la question méthodique si capi-

tale du caractère absolu ou non des lois phonétiques. A qui s'adresser pour savoir ce qu'il en faut penser, si les linguistes aussi compétents que notre auteur se dérobent? Il lui eût été facile, du reste, à ce qu'il semble, de déduire des faits qu'il constate à ce propos une conclusion ferme. Si, comme il l'établit avec assez de justesse, « les changements de prononciation partent de l'enfant », s'ensuit-il que ces changements qu'il introduit supplantent nécessairement l'ancienne forme, et ne sauraient-ils créer une variante qui existe à côté d'elle? Toute la question est là, et l'observation montre que la seconde alternative est souvent la vraie (1). *Donc les lois phonétiques ne sont pas absolues.*

P. 9-12. — Y a-t-il lieu de distinguer, avec M. Darmesteter, entre l'analogie qui modifie les formes et celle qui en crée de nouvelles? Au fond le procédé est le même dans les deux cas. L'analogie consiste toujours à produire un mot nouveau résultant de la combinaison d'un radical et d'un suffixe déjà employés l'un comme partie commune d'une famille de mots considérée au point de vue significatif, l'autre comme partie commune d'une famille de mots considérée au point de vue grammatical. Seulement, quand on crée de la sorte, par analogie, une forme nouvelle comme *aim-ons*, qui, quant au sens, est un doublet pur et simple de *am-ons,* la forme ancienne devenue inutile tombe généralement en désuétude; tandis que dans *nous*

(1) M. Darmesteter l'admet du reste quand il dit que le changement peut n'être « accueilli que dans une partie déterminée ». Mais il en conclut à « une séparation dialectale » qui n'en est pas la conséquence forcée. Le fait peut très bien avoir lieu, et le plus souvent a lieu en réalité à l'intérieur du même dialecte.

stoppons, il n'y a pas lieu à substitution ni à désuétude, le mot étant nouveau, tant comme forme (complexe) que pour le sens.

P. 12, note. — « On a distingué une analogie *vraie* et une analogie *fausse;* cette distinction nous paraît sans fondement. » On peut très bien, au contraire, distinguer l'analogie fausse, celle où les éléments constituants sont employés à contre-sens de l'analogie vraie, où radical et suffixe conservent dans la forme analogique leur valeur originelle : *j'ons, j'avions,* peuvent être considérés comme des exemples de fausse analogie. L'école de la nouvelle grammaire en voit partout, à tort, il est vrai, dans le développement des langues anciennes, ainsi l'emploi en grec d'une désinence empruntée à l'imparfait, à la deuxième personne de l'indicatif singulier actif φέρε-ς.

Dans la même note, M. Darmesteter affirme que les « formes nouvelles dues à la phonétique font disparaître rapidement, au bout de quelques générations, celles qui les précédaient ». Il oublie là l'existence permanente des doublets d'origine phonétique, *camp* et *champ,* etc. Il aurait fallu ajouter que cette disparition n'a lieu (et encore pas toujours) que quand le sens des deux formes, la nouvelle et l'ancienne, reste identique, ce qui est le cas le moins fréquent aux périodes anciennes du développement linguistique.

P. 13. — « Le latin des écrivains et de la haute société romaine, qui se refusa à suivre le latin populaire dans le libre jeu de son développement, se cristallisa dans le respect d'une forme consacrée et, vers la fin de l'empire, périt d'épuisement. »

La marée montante de l'ignorance, en d'autres termes

l'éclipse prolongée de la culture intellectuelle, n'est-elle pas la véritable cause de la perte du latin? Même sort serait vraisemblablement celui du français actuel si bibliothèques et écoles disparaissaient pendant quatre ou cinq siècles. Rien ne prouve, d'ailleurs, d'une manière certaine que le langage de la haute société romaine ait été aussi « cristallisé » que le pense M. Darmesteter.

P. 15. — Est-on bien sûr qu'il y ait des idiomes sauvages où les transformations sont si rapides que « les vieillards ne comprennent plus les jeunes gens »? Cette assertion, que tous les linguistes s'empruntent sans l'avoir jamais vérifiée, demanderait un examen scientifique sérieux.

P. 20-21. — Il est au moins contestable que, comme l'affirme M. Darmesteter, la conjugaison se soit développée dans le groupe indo-européen « en systèmes assez différents pour paraître irréductibles entre eux ».

P. 21-22. — « Les constructions (syntactiques) sont déterminées par des raisons historiques ou logiques... Quand on voit la race française décomposer lentement, siècle par siècle, les constructions synthétiques qu'elle recevait du latin pour leur substituer insensiblement des constructions analytiques, on pénètre mieux dans le caractère de cette race qui a besoin de voir clair dans ses idées et de les diviser pour les mieux saisir. »

Ici, je me permettrai d'être en désaccord, sur ce point, avec M. Darmesteter. Les constructions sont déterminées, en général, par des raisons phonétiques, ou plus précisément encore, en ce qui concerne les langues modernes, par l'usure des désinences casuelles qui a nécessité l'emploi de moyens différents pour suppléer à la valeur des

cas disparus lentement avec les formes particulières qui les distinguaient. Est-il besoin d'ajouter que le passage de la construction synthétique à la construction analytique est non seulement l'apanage du français en particulier et des langues romanes en général, mais surtout de l'anglais et, dans une plus ou moins large mesure, de l'allemand moderne, des langues modernes de l'Inde d'origine aryenne, etc. A cet égard, comme en tout ce qui concerne le langage, ce sont, en général, les conditions physiologiques et phonétiques qui ont modifié les voies et les instruments de la pensée.

P. 22. — « Pourquoi l'ancien allemand a-t-il perdu cette douceur souveraine dont on retrouve l'écho dans le gothique du IVe siècle, pour le remplacer par la rude harmonie de l'allemand moderne? »

Je répondrai à cette question qu'une même langue dans la bouche d'un même peuple ne passe pas de la douceur à la rudesse; c'est seulement l'inverse qui est vrai. Pour ce qui est du gothique, dont nous ne connaissons la prononciation que très approximativement, il ne peut paraître plus doux que l'allemand moderne qu'en ce que la contraction, qui est le résultat constant du progrès phonétique des langues, en a rendu le consonnantisme plus dense. Du reste, le gothique n'est qu'un dialecte qui est plutôt le frère aîné que l'ancêtre de l'allemand d'aujourd'hui.

P. 23. — « Les mots... s'adjoignent des terminaisons spéciales dites *suffixes* qui en changent la nature et la fonction d'après des principes déterminés de *dérivation*. »

Ce ne sont pas des mots, mais des radicaux, ce qui est

tout différent, qui s'adjoignent des suffixes, de là des mots qui participent du sens indiqué par le radical et de la fonction grammaticale propre au suffixe. Ainsi *socialiste* est formé du radical *socia-* de *sociable,* etc., et du suffixe *iste* des noms d'agents comme *ébéniste, artiste,* etc. Les principes de dérivation ne sont, du reste, que très imparfaitement déterminés; c'est instinctivement que, pour créer *socialiste,* on a plutôt emprunté le radical de *social* que celui de *société.*

Même page. — « Les langues romanes ignorent à peu près complètement la composition avec génitif si riche en allemand et en anglais. » — Par la raison bien simple du phénomène analytique qui a remplacé le génitif précédant son régime par la préposition *de* et le mot jadis au génitif suivant désormais le régime. On sait qu'en anglais le génitif est le seul cas qui se soit maintenu.

Même page. — « L'anglais, seul des dialectes germaniques, a conservé un procédé de composition encore vivant en sanscrit et qu'il doit à la langue mère. » Et en note : « Le composé dont *good-natured, great-minded,* sont les types. » — En ce qui concerne l'allemand, M. Darmesteter oublie les composés comme *gutartig.* Ce genre de composés est, du reste, autant qu'il me semble, inconnu au sanscrit; en réalité, il s'agit de dérivés de composés déterminatifs; *good-natured* suppose un primitif ou un type primitif du genre de *goad-nature.* On peut comparer à ces dérivations de seconde formation celles qu'on rencontre en grec dans εὐδαιμονία, εὐδαιμονίω, venant du composé déjà tout formé εὐδαίμων.

P. 24. — « A y bien réfléchir, rien d'étrange comme la dérivation. » Ce phénomène perd beaucoup de son

étrangeté si l'on réfléchit que la plupart des dérivés, sinon tous, ont commencé par être des adjectifs en rapport naturel de forme et de sens avec les primitifs. Beaucoup d'entre eux ont passé de là au rôle de substantifs abstraits, et c'est sous cet aspect de seconde formation qu'ils déroutent à première vue l'analyse. Exemple : *patria*, venant de *pater* et signifiant d'abord la chose paternelle ou des pères.

P. 25. — Il me semble exagéré de considérer la dérivation allemande comme *indigente* par opposition à « la puissance de dérivation des langues romanes ». La différence entre les deux familles est-elle si grande à cet égard? On peut remarquer, en outre, que le sanscrit et le grec, aussi féconds en composés que l'allemand, ne le sont pas moins en dérivés que le français et l'italien.

P. 27. — « ... Le transformisme, dans le langage, reste un fait. Le langage est une matière sonore que la pensée humaine transforme insensiblement et sans fin, sous l'action inconsciente de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. »

Et moi aussi je suis transformiste, en matière de linguistique; mais j'entends par là surtout que l'infinie variété des formes et des sens des mots résulte de la scission indéfinie et *a principio* d'une forme unique et d'un son unique sans préjudice de la multiplication formelle par voie de dérivation à partir d'une certaine période du développement dû uniquement au premier procédé. C'est un point de vue qui me paraît fondamental et que M. Darmesteter n'a pas envisagé. D'autre part, je ne saurais croire avec lui que ce soit la pensée humaine qui, jouant le rôle de démiurge, transforme la matière sonore

dont est composé le langage. Ses modifications, abstraction faite de l'analogie, sont dues à des causes purement physiologiques et où la pensée n'intervient qu'ultérieurement pour les vivifier. Autrement dit, les mots naissent sans l'intermédiaire d'un agent soucieux de cause finale ou de leur emploi comme interprètes de la pensée humaine.

P. 31. — « Les mots naissent de deux manières : par créations nouvelles de mots et par créations nouvelles de significations. »

Aux périodes primitives, les deux phénomènes sont connexes : la création d'une variante phonétique entraîne généralement la création d'une variante significative qui s'y attache. Exemple : *camp* et *champ*.

P. 33. — « Si nous pouvions remonter du latin à la langue indo-européenne primitive d'où sont sortis la plupart de ces mots (qui composent une liste dont la signification n'a pas changé dans les dérivés français), nous ne constaterions sans doute guère de changements dans leur signification. »

Je proteste de toutes mes forces contre cette affirmation en faisant remarquer d'abord une nouvelle fois que le latin est probablement presque aussi ancien que l'indo-européen primitif et s'est développé surtout sur lui-même comme la masse de dérivés qui lui sont propres suffirait seule à le prouver.

Quant aux preuves positives du changement de sens des mots latins en question, j'en trouve, rien que dans la première colonne des tableaux où ils sont groupés, trois à la suite l'un de l'autre, pour lesquels ce changement est certain ; ce sont :

Anguillam, *anguille*	primitivement,	serpent.
Angustrum, *angoisse*	—	fait de serrer ou d'être serré (physiquement).
Animam, *âme*	—	souffle, respiration.

P. 37. — « ... *La vie des mots* n'est autre chose que la *valeur constante* que l'esprit, par la force de l'habitude, leur donne régulièrement... »

J'entendrais plutôt par la *vie des mots* les transformations dont ils sont susceptibles au double point de vue du sens et de la forme; *anima*, par exemple, passant du sens de souffle à celui d'âme et de la forme sous laquelle il vient d'être cité à celle d'*âme* en français. M. Darmesteter semble bien avoir eu aussi cette idée, quand il dit en tête de son introduction : « Les langues sont des organismes vivants dont la vie peut se comparer à celle des organismes du règne végétal ou du règne animal. »

Même page. — « L'idée peut exister sans mot. » — Grave et difficile question, qui ne comporte pas, du reste, à mon avis, de solution absolue.

P. 38. — « ... L'esprit donne à un même mot plusieurs significations... Un seul et même terme se charge de plusieurs significations qui, chacune à part, s'approprient le *son* primitif, et vivent ensuite de leur vie propre. »

Est-ce bien le processus primitif? Si je considère le mot grec ἄκρα, par exemple, dont le sens primitif est celui de *piquant*, et qui paraît avoir revêtu plus tard ceux de pointe, sommet, bout, extrémité, cap, etc., je remarque que cette diversité n'est pas le résultat d'une *gemmation* ou du groupement de plusieurs significations autour d'un son primitif que chacune d'elles s'approprie. Une pointe,

un sommet, un cap, etc., sont naturellement et proprement un piquant. La division s'est faite *à posteriori* et par suite d'une analyse intellectuelle plus intime qui a établi des *espèces* dans le *genre piquant*. Ne serait-ce pas par une mutation à la fois inconsciente et artificielle de ce procédé de l'esprit dégénéré en habitude que notre mot *tête*, par exemple, est comme le genre de toute une série d'espèces qu'on désigne métaphoriquement à l'aide du même mot (1)?

P. 41, note. — « Dans toute langue, tout nom dont on trouve l'étymologie se ramène invariablement à un qualificatif. » — Cette remarque est parfaitement juste, mais comment, antérieurement aux noms, les qualificatifs ou adjectifs pouvaient-ils en tenir lieu? Nous touchons là à l'une des questions les plus importantes de la philosophie du langage. Me réservant d'y revenir ailleurs, je me borne à l'indiquer en ce moment.

P. 43. — « Le nom n'a pas pour fonction de *définir* la chose. » — Évidemment non, puisqu'on ne peut définir qu'en rappelant le genre commun et la différence spécifique ; opération qui nécessite l'emploi de plusieurs mots : on peut dire que l'office de la définition est dévolu aux phrases.

(1) La gemmation, qui consiste, d'après M. Darmesteter, en ce qu'un organisme inférieur bourgeonne et se sépare en plusieurs fragments, qui deviennent ensuite autant d'individus indépendants, quoique identiques, en matière et en forme, à l'individu d'où ils sortent, a bien plutôt son analogue en linguistique dans la production des variantes phonétiques qui deviennent en même temps, sous la forme de doublets, des variantes significatives. De part et d'autre, en effet, il y a similitude dans les tiges nouvelles et non pas identité.

P. 45. — « L'oubli de la signification étymologique, telle est donc la condition nécessaire de la formation du substantif. »

Il y en a une seconde, corrélative de la première et tout aussi nécessaire, c'est l'*éveil* de l'idée de genre. *Drapeau* a pris le sens d'*étendard,* non seulement parce qu'il a perdu celui de *drap,* mais parce que l'esprit l'a attaché à tous les objets qui constituent le genre *étendard.*

P. 55. — « Le déterminant absorbe le déterminé. Exemple : *anglaise,* c'est-à-dire (écriture) anglaise, etc. »

Ce procédé secondaire est l'imitation et comme le ressouvenir de la méthode primitive qui consiste à comprendre les espèces du même genre sous une dénomination qualificative unique, ἄκρα = piquant : pointe, cap, extrémité, etc. Méthode qui est aussi celle des enfants donnant d'abord le nom de *papa* à tous les hommes (compréhension de l'individu dans l'espèce).

En d'autres termes, l'adjectif devient substantif et tient lieu, sous cette nouvelle forme, de l'ancien substantif qu'il remplace et de l'adjectif qu'il cesse d'être. Il est bon de remarquer que l'inverse a lieu dans ces phrases : la terre sèche, c'est-à-dire la sèche sèche ; la chèvre agile, c'est-à-dire l'agile agile ; le lion rugissant, c'est-à-dire le rugissant rugissant ; le déterminant s'ajoute à un déterminé qui, au point de vue étymologique, n'avait pas besoin de l'être. On peut dire que ce phénomène est dû à une sorte d'atavisme du langage en vertu duquel l'adjectif recommence à donner naissance au nom : on dit l'anglaise pour l'écriture anglaise, comme on dit primitivement la terre pour la chose sèche. La différence consiste en ce que,

aux temps primitifs, l'adjectif s'est constitué substantif *motu proprio,* par une transition simple et naturelle du sens de sec au sens de terre, tandis que postérieurement, la transition a été amenée par le substantif déterminé.

On peut considérer comme une sorte de mouvement réfléchi, d'autre part, le retour des substantifs à la fonction adjective, quand ils remontent de la désignation de l'espèce à celle du genre, comme dans les phrases : une feuille de papier, une tête d'épingle, où feuille désigne une chose mince et tête une chose ronde, c'est-à-dire où ces mots embrassent un genre plus large que dans leur sens propre et étymologique, et redeviennent, en quelque sorte, adjectifs. Les catachrèses : un cheval ferré d'argent, son pavé en bois, impliquent des phénomènes sémentiques du même genre.

P. 62. — « La plupart des substantifs français en *ment* désignent d'abord l'action verbale abstraite qu'exprime le radical et, par métonymie, le résultat concret de l'action. Exemple : *amusement,* action d'amuser, ce qui amuse. »

C'est l'inverse qu'il fallait dire; les mots latins en *mentum,* d'où dérivent les substantifs français en question, ont été concrets d'abord : *documentum* ce qui instruit, *fragmentum* ce qui est brisé, *condimentum* ce qui assaisonne, *delectamentum* ce qui amuse, etc.

P. 63. — « La métaphore transporte le nom d'un objet à un autre, grâce à un caractère quelconque commun à tous les deux : la *feuille* d'arbre donne son nom à la feuille de papier, grâce à la minceur qui les caractérise toutes deux. »

On peut dire qu'en pareil cas, le substantif *feuille* re-

devient qualificatif. C'est encore la reproduction instinctive du procédé primitif en vertu duquel le qualificatif ἄκρα a été appliqué à la désignation de différentes choses piquantes ou pointues.

P. 67. — « Partout la condition du changement (du sens des mots) est l'oubli que l'esprit fait d'un premier terme, en ne considérant plus que le second. »

Procédé secondaire : primitivement, un seul terme désignait, *à priori,* plusieurs espèces relevant d'un même genre (ἄκρα = piquant, pointe, extrémité, cap, etc.); l'esprit n'avait rien à oublier, mais à se représenter au contraire ces différentes séries d'objets auxquels le qualificatif était applicable, et à choisir celle qui convenait aux circonstances; c'est, du reste, ce que nous faisons encore dans l'emploi des mots à diverses acceptions, comme *tête,* etc.

P. 70-71. — « Supposons qu'on demande en même temps à un groupe de personnes de représenter instantanément et naturellement, sans effort d'imagination, le tableau qu'indiquent ces simples mots : *un rocher surplombant au bord de la mer*. Si ces personnes comparaient les uns aux autres les tableaux qu'aurait évoqués chez elles cette ligne, il est à peu près sûr qu'aucun de ces tableaux ne ressemblerait aux autres; la forme du rocher, l'aspect de la grève et des vagues, varieraient avec les individus, et cela parce que les impressions extérieures auraient déterminé chez chacun d'eux des façons différentes de se les représenter. »

Non seulement pour cette raison, mais encore et surtout parce que tous les substantifs, en général, et en particulier le mot *rocher* sont des désignations génériques et

non pas individuelles. Il s'ensuit qu'un rocher simplement dénommé n'éveille nécessairement que l'idée vague d'une masse de pierre plus ou moins élevée qui s'attache au genre rocher, et que si l'imagination veut se représenter un rocher particulier, elle a à le revêtir de caractères spéciaux qui le distinguent de la *généralité* des rochers. Chacun peut le faire, du reste, au gré de ses facultés imaginatives et c'est en ceci que les « impressions antérieures » interviennent.

Je ne pense pas non plus que M. Darmesteter soit en droit d'ajouter au passage la citation qui précède : « C'est là que paraît l'imperfection de cet instrument par lequel les hommes échangent entre eux leurs pensées... le langage. »

Rien de plus facile, au contraire, d'éveiller, à l'aide du langage, l'idée nette d'un rocher particulier. Seulement il faut pour cela recourir au seul procédé dont on dispose pour découvrir les choses individuelles, c'est-à-dire les définir ou les dépeindre à l'aide de plusieurs mots qui joignent à l'idée de genre celle des qualités particulières de l'individu.

P. 71. — « Une des principales causes, à notre avis, de l'obscurité qu'on reproche à la philosophie allemande, c'est la valeur trop métaphorique de son langage. Comparez les mots pittoresques et sensibles, tels que *Anschauung, Empfindung, Vorstellung, Begriff,* à ces termes si abstraits, si nuls, de notre langage, *intuition, perception, représentation, idée.* »

Au point de vue étymologique, les mots français cités ne sont ni plus ni moins, soit abstraits, soit pittoresques, que leurs correspondants allemands. La seule différence à

cet égard entre les uns et les autres, c'est que les mots allemands s'expliquent par l'allemand même, tandis que les mots français exigent qu'on se reporte au latin ou au grec.

P. 81. — Figure très ingénieuse et représentant très clairement la combinaison des deux procédés du développement du sens des mots que M. Darmesteter appelle *rayonnement* et *enchaînement*.

P. 84-85. — « La métaphore... permet avant tout au langage d'exprimer les idées abstraites... Dans aucune des langues dont nous pouvons étudier l'histoire, il n'y a de mot abstrait qui, si l'on en connaît l'étymologie, ne se résolve en mot concret. »

Rien de plus juste que ces remarques : le sens abstrait est issu par métaphore du sens concret ; il y a rapport de filiation entre celui-là et celui-ci. Si l'on pouvait montrer que le même rapport existe entre les principales idées concrètes, la question de l'origine significative du langage serait résolue.

P. 86. — « Au fond, partout dans ces changements (du sens des mots) on retrouve deux éléments intellectuels coexistants : l'un principal, l'autre accessoire. A la longue, par un détour inconscient, l'esprit perd de vue le premier et ne considère que le second, qui chasse l'autre ou le restreint dans sa valeur. Sous le couvert d'un même fait physiologique, — le mot, — l'esprit passe ainsi d'une idée à une autre. Or, cette marche inconsciente qui transporte le fait dominant du détail principal au détail accessoire est la loi même des transformations dans le monde moral. L'histoire des religions, des institutions sociales, politiques, juridiques, des idées morales, se ramène à ce mou-

vement lent qui fait oublier aux habitudes inconscientes de l'esprit le fait primordial, pour ne plus voir que le fait secondaire qui en est dérivé, et pour le changer en un fait primordial qui, à son tour, disparaîtra devant un successeur insensiblement grandissant. Mais cette évolution est la loi générale du développement organique dans les êtres vivants, puisque le changement dans la vie se réduit le plus habituellement à la disparition graduelle de la cellule fondamentale devant la cellule voisine qu'elle s'est peu à peu adjointe et qui se développe à ses dépens. »

M. Darmesteter n'envisage qu'une face de la question. A côté du fait postérieur qui se substitue au fait antérieur dont il est issu, dans le monde physique et moral et dans le domaine linguistique qui tient de l'un et de l'autre, il y a un autre fait au moins aussi important et qui consiste dans la bifurcation constante de l'antécédent donnant ainsi naissance à des conséquents, qui tiennent de lui sans lui être identiques, et qui se dédoublent indéfiniment à leur tour en de nouveaux rameaux : ainsi se développe un arbre, ainsi se sont développées les espèces animales, ainsi se sont développées les institutions, ainsi se développent les familles. Dans le langage, cette évolution est représentée par les variantes d'un même mot auxquelles s'attachent des nuances significatives voisines les unes des autres quoique différentes. — Le transformisme restreint, tel que l'entend M. Darmesteter, n'explique que la perpétuité des phénomènes qui s'enchaînent bout à bout ; le transformisme complet et réel implique de plus leur ramification ; c'est, pour employer les termes mêmes dont il se sert plus haut, le rayonnement à côté de l'enchaînement et combiné avec lui.

P. 88. — « Nous avons reconnu les modes de changement : quelles en sont les causes? Ici nous touchons aux problèmes les plus obscurs et les plus difficiles de la *sémentique*. » — Ces problèmes sont, en effet, très obscurs, c'est-à-dire très complexes quand il s'agit des modifications qui ont eu lieu dans les langues de seconde formation et soumises à des influences aussi diverses que le français, par exemple. Pour les langues anciennes et primitives, comme le sanscrit, le grec et le latin, il serait facile de montrer qu'en général l'évolution du sens des mots a eu lieu moyennant la division dans les espèces qu'elle comporte d'une idée générale ou compréhensive initiale. C'est ainsi que de l'idée de s'agiter, se mouvoir, dérivent celles de aller, courir, ramper, marcher, sauter, etc. Telle est la grande loi, mais qu'on ne peut surprendre, encore une fois, qu'en étudiant l'évolution des langues anciennes.

P. 89. — « De quelque ordre qu'ils soient, de phonétique, de morphologie, de syntaxe, de lexique, tous les changements linguistiques ont pour origine première une action personnelle, et par suite, ce semble, arbitraire. Ils sont l'œuvre d'une volonté. » — Je crois, avec M. Darmesteter, que ces changements ont pour principe « une action personnelle », mais je cesse absolument d'être de son avis, quand il en conclut qu'ils sont « arbitraires »; ils sont, en général, au contraire, inconscients et déterminés par des causes fatales. L'individu qui lambdacise crée involontairement des variantes phonétiques; de même c'est évidemment d'une manière inconsciente que l'idée d'avoir soif (par suite de la chaleur) s'est attachée en sanscrit à la racine *tarš* dont le sens primitif était avoir chaud, être

échauffé, à sec. Il est vrai que la création d'un mot comme *photographe* est le résultat d'une décision volontaire et réfléchie ; mais c'est un ordre de faits particuliers et qui n'a rien à voir avec l'évolution naturelle et régulière de la forme et du sens des mots aux principales périodes du développement linguistique.

P. 95. — « ... Les *slaves,* que les Germains appelèrent, en corrompant leur nom dans leur rude prononciation, les *Sclaven.* »

D'après Miklosich, *Etym. Worter. der slav. sprachen,* l'allemand *sklave* vient du latin *sclavus,* probablement justifié, à mon avis, ainsi que le grec σκλαβηνός, Proc., par l'ancienne prononciation slave de l'initiale *s* dans le mot prototype *sloveninu.*

P. 96. — Rien de plus douteux que l'étymologie faisant dériver le sens du latin *emolumentum,* gain, profit, de l'idée primitive de payement de la mouture du meunier; même observation pour *delirare :* le sens premier ne saurait sortir du sillon (à cause de *lira*), attendu que le simple *liro* s'emploie comme *deliro,* dans l'acception de délirer. Au surplus, on trouvera que les métaphores contenues dans la liste de mots dont nous détachons les deux qui précèdent suffisent peu « à montrer que les Latins ont été un peuple agriculteur ».

P. 100. — « Si l'on compare la métaphore dans les langues indo-européennes et dans les langues sémitiques, on constatera que, dans les premières, elle s'identifie volontiers avec le second terme de la comparaison, et par l'oubli du premier lui devient adéquate, tandis que dans les dernières elle garde presque absolument, partout et toujours, sa transparence. » — Les significations morales

étant toujours d'origine métaphorique, il faudrait conclure de ce qui précède qu'aucun mot sémitique n'est pris nettement dans une acception intellectuelle abstraite. Il doit y avoir exagération dans l'opposition que M. Darmesteter établit à cet égard entre les deux familles de langues.

P. 101. — Il est infiniment peu probable qu'il y ait aucun rapport étymologique entre les particules péjoratives δυς du grec et *duš* du sanscrit. Leur véritable famille est celle dont la racine sanscrite *duš*, nuire, faire du mal, est le centre. De même le préfixe latin *dis* est bien plutôt une variante de *de* que de *bis*.

P. 103. — ... L'idée de *autre* pouvait aussi bien conduire à celle de *mieux* qu'à celle de *pis*. » — Rien de plus fréquent, en effet, dans l'évolution significative d'un même sens, que son scindement en variantes qui aboutissent à l'expression des contraires. (Voir *Ling. évol.*, p. 212 et suiv.)

P. 104. — « Le latin *avunculus* et *nepos*, aïeul et petit-fils, devient le français *oncle* et *neveu*. »

Le latin *avunculus* ne signifiait pas aïeul, mais *oncle*, comme dans le dérivé français; quant à *nepos*, il signifiait déjà, dans le latin même, *neveu*, à côté de *petit-fils*.

P. 105. — « Rien de plus obscur que l'histoire des mots *gris*, *bleu*, *blond*, *bloc*. »

Une chose sûre pourtant, c'est que le sens primitif de l'allemand *greis*, *blond*, est *clair*, *brillant*. L'application de ces mots à des nuances distinctes et bien déterminées des choses brillantes est un phénomène postérieur et relativement récent. (Cf. *Ling. évol.*, p. 213 et suiv.)

P. 106. — Le mot *sophistiquer*, dans le sens de falsifier,

est d'origine savante ; σοφισίσθαι se disait déjà en grec pour subtiliser, tromper, duper.

P. 107. — « Est-ce un sentiment de même nature (l'ironie) qui corrompt les mots empruntés aux peuples voisins?... Comparez aux sens primitifs la signification que le français donne à *rosse, lippe, lande,* etc. »

Ces mots sont des doublets significatifs de *cheval, lèvre, terre,* etc., et il leur est arrivé ce qui a lieu généralement avec les doublets : ils ont revêtu une nuance significative voisine de celle du mot qu'ils doublent; cf. *champ* et *camp,* etc.

P. 113. — Le grec νομίζειν, penser, est sans rapport étymologique direct avec νέμω, dans le sens de partager. La racine et l'idée est la même que dans γνώμη, pensée; pour la chute de l'initiale et la voyelle radicale brève, cf. νοέω, pour γνοεω.

P. 126, note. — C'est exagérer dans un sens et dans l'autre de dire du sanscrit qu'il est absolument parfait dans son organisme avec une valeur littéraire assez faible.

P. 133. — « Malgré les liens de famille que le développement peut établir entre les mots, le plus souvent ils vivent chacun de leur vie propre et suivent isolément leurs destinées, parce que les hommes en parlant *ne font point d'étymologie.* » — Cette opinion est exprimée d'une manière beaucoup trop absolue. Il est indéniable que chacun voit et sent en parlant les rapports de parenté phonétique et significative qui existent, par exemple, entre les mots *jardin, jardinier, jardinage,* etc.

P. 139. — « La synonymie parfaite ne peut durer longtemps, car la pensée ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira, soit par s'en débarrasser, soit par l'utiliser. »

Remarque des plus fécondes et qui renferme la véritable explication de la vie du langage. Il est regrettable que M. Darmesteter n'en ait pas fait voir toute la portée.

P. 139. — « Il y a, d'après leurs origines, trois sortes de synonymes : 1° Un même mot prend, par suite des hasards de sa formation, deux formes différentes... »

C'est ainsi que se sont développées toutes les racines dans les langues primitives, et, comme le montre M. Darmesteter lui-même, les doublets du français. Mais, dans l'un et l'autre cas, la synonymie n'est pas parfaite. En général, une variante phonétique devient par là même une variante significative eu égard à l'antécédent dont elle est issue. Exemples (cités par M. Darmesteter) : *chasse* et *cuisse, champ* et *camp, table* et *tale, dame* et *duègne.*

P. 176. — *Échafaud* se dit encore dans le sens d'estrade pour supporter les maçons, par exemple, et les matériaux dont ils se servent.

Même page. — *Flatter*. Rien de plus fréquent encore que l'emploi de ce mot dans le sens de toucher du plat de la main : flatter un chat, un chien, etc.

P. 162. — « Les mots latins *suem, luem,* etc., ont disparu pour faire place à des synonymes plus sonores, plus pleins, de corps plus ferme. »

C'était le cas de parler de la réparation analogique à laquelle nous devons les mots *abeille, oiseau, ouaille, agneau,* auprès des latins *apem, avem, ovem, agnum,* etc.

P. 164. — « *Caput* disparaît devant *testa* (fragment de pot cassé) figurément *boîte* crânienne, d'où notre mot *tête.* »

L'évolution significative a été absolumement la même dans les deux cas. *Caput,* comme le prouve le sanscrit *kapâla* (cf. grec κεφαλή), crâne, écuelle, pot de terre cuite,

a signifié d'abord le crâne en tant que chose dure et sèche. Semblable origine pour *testa,* venant de **tersta* (Corrsen, Bréal), et signifiant chose sèche, dure, d'où son emploi dans les différents sens de vase de terre cuite, urne, tuile, coquille, crâne. Il est infiniment probable que ce dernier sens appartenait depuis longtemps à la langue usuelle avant d'apparaître dans la littérature avec Ausone et Prudence.

P. 164. — « *Gena* a cédé la place à *zabata,* écuelle, aujourd'hui *jarre.* »

L'autorité de Diez ne suffit pas à me convaincre de la justesse de cette étymologie qu'infirment nettement le catalan *galta,* le modénois *golta* et la forme du Coire *gaulta,* joue, cités par Littré.

Même page. — « *Os, oris,* a cédé la place à *bucca,* joue, aujourd'hui bouche. »

Bucca s'est dit de tout temps en latin pour la bouche aussi bien que pour l'ensemble musculaire qui l'entoure, et tout spécialement les joues : *Quum coram sumus et garrimus quidquid in buccam* (Cic. ad Att.). Cf. le sanscrit *mukha,* qui se disait indifféremment de la bouche et du visage, devenu en hindi *mumh* « bouche ».

P. 168. — « *Nager* a disparu devant *naviguer; meuble,* devant *mobile,* etc. Le plus souvent nous ignorons la raison de ces transformations. »

M. Darmesteter nous l'a donnée plus haut quand il dit, en parlant des synonymes, que la pensée ne s'encombre pas d'un bagage inutile, et finit, soit par s'en débarrasser, soit par l'utiliser. *Nager* est resté auprès de *naviguer* dans un sens spécial et restreint; de même *meuble* auprès de *mobile* avec la nuance que ce mot présente dans

l'expression *terre meuble;* au contraire, *domestique* a fait tomber complètement en désuétude *domesche*, parce qu'il s'y est substitué, quant au sens, d'une manière complète.

P. 172. — « Le sens premier de *cueillir* (*colligere*) a disparu pour vivre dans son composé et remplaçant *recueillir*. »

On dit pourtant encore, conformément au sens étymologique, *cueillir des fruits*. A Lyon, on dit et on imprime *cueillette* pour *collecte*.

P. 175. — « On peut affirmer que la linguistique n'est que l'histoire des institutions diverses suivant les races et les lieux par lesquelles a passé le type primitif. »

C'est absolument mon opinion et j'ai essayé de démontrer sa justesse dans ma *Linguistique évolutionniste*, mais M. Darmesteter pourrait-il m'apprendre pourquoi *nos* idées rencontrent une résistance obstinée de la part de ceux qui n'en ont pas eu l'initiative?

Je ne voudrais pas terminer cette série de critiques sans dire combien, à côté des points discutables, *La Vie des mots* contient de faits curieux, d'observations justes, fines, intéressantes et suggestives. S'il apporte moins que l'auteur ne paraît le croire à la philosophie du langage, il ajoute considérablement aux détails qui contribueront un jour à l'édifier. Quant à l'histoire du français, même à ses différentes époques, elle reçoit de ce petit livre des services qui suffiraient seuls à en faire le succès.

Le style enfin est, en général, d'une rare clarté; on y sent la marque de famille, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

PAUL REGNAUD.

VARIA

LITERARY HUSBANDS.

There could be few more critical tasks than to write a treatise on the choice of wives or husbands; but we need not be over-scrupulous about warning ladies in search of husbands to beware of men of literary habits, and we shall be doing a kindness if we advise literary men contemplating matrimony to select for their wives judicious and patient nurses rather than charming and brilliant women.

There is a comfortable doctrine held by wives that all husbands are more or less selfish, and we admit that there is much to be said in support of this theory. Hunting husbands, shooting husbands, Parliamentary husbands, and business husbands generally seek their own amusement as the principal end of their lives, while the pleasures of their wives are regarded as desirable but secondary objects; but none of the above-mentioned are so purely selfish as are certain literary husbands. Strictly pleasure-seeking husbands often study their own amusement only, while they worship their wives. Literary husbands also study their own amusement only while they worship themselves. Moreover, in intercourse with their fellow-creatures, ordinary mortals usually imbibe some fresh ideas or learn a little entertaining gossip, and are consequently more or less agreeable companions to their wives. But the literary man spends the day at home in his own den, where his brain feeds chiefly upon itself, with a few books, by way of condiment, by writers holding his

own identical opinions; so that he is unlikely to be very fresh or amusing when he seeks the society of his wife.

Like a savage animal that cannot be approached without danger, the literary husband, as we have said, spends his time in his study. He may be concocting jokes for a comic paper or writing a treatise on Christian gentleness; but for all that, when sitting at his writing-table, he will be as ill-tempered and as snappish as a bull-terrier on his chain. The judicious wife will be wary in approaching him on such occasions. If the kitchen chimney is on fire, or if the pipes are bursting, « dear George » must not be disturbed on that account, or the heat of his wrath and the explosion of his temper are likely to exceed the worst that can happen from those domestic calamities. He may be writing the most calm and unimpassioned judgment on the disputes between the Guelfs and the Ghibelins; but it would be unwise in his wife to calculate on his giving an equally temperate decision on a squabble between the cook and the butler during the hours that he spends in his chair of literary jurisdiction. It is true that there are some literary husbands who will make attempts to be courteous when invaded in their sanctums. They will assure their wives that they « are not in the least in the way » while their nervous restlessness too plainly belies their words; they may even assume a ghastly smile when a thorough re-organization of their rooms is suggested, and there may be a very pretty struggle between the parental and the literary instinct when their youngest children are brought into their dens; but it only requires half an eye to see that they are in reality as much put out as a servant disturbed at a meal, which we take to be the extreme example of human acridity.

Perhaps the most remarkable expression ever assumed by a literary husband is that which he wears when his wife requests him to come into the drawing-room to help to entertain some friends, especially when she assures him that they are aware he is at home. His face, again, is a study if she enters his room when he is in the middle of a long and carefully prepared sentence, with pleasing announcement that the housekeeper complains of « a smell » in one of the back passages.

Much literary work is apt to engender irritability. When the mind

is deeply absorbed in some interesting subject, and an idea has been grasped after considerable mental exertion, abrupt interruption is very trying. A sudden disturbance of such a kind will produce actual headache in some people.

It is also exceedingly irritating to feel that the clue which had only just been found, after so much trouble, has been lost, perhaps never to be regained. It is needless to add that much literary occupation, relieved by but little fresh air and exercise, is a most likely cause of dyspepsia. Now the combination of an original mind and a dyspeptic body may be highly favourable to amusing writing of a pungent and sarcastic nature, but it is far from being equally favourable to domestic happiness. Another thing that detracts from the sociability of a literary husband is his habit of relapsing into brown studies of long duration. Sometimes the ideas that refuse to be invoked in the study begin to flow in the drawing-room or dining-room, and a literary husband when his ideas are « on the flow » is an object sacred from disturbance. When in that celestial condition he is doubtless worthy of great reverence, but he can scarcely be called an amusing member of society.

There are many living creatures that are a nuisance in a house. A naughty boy is one, a mangy dog is another, a third is an early student of the violin; but, of all domestic nuisances, a man who is writing a book is, to our mind, the worst. If he is writing it as a matter of business, he is an unmitigated bore. He thinks of nothing else. What is it to him that the country is involved in war, that the Ministry have been beaten, or that his drains are out of order, unless these facts have at least and indirect bearing on his work? He spends most of his time closeted in his study, and if he goes out he has a note-book at hand to receive his ideas. If he reads at all, he confines himself to books bearing on the subject that he is treating in his great work. He is absent and preoccupied in the presence of his wife, and he enlivens her nights by talking in his sleep on the subject of his book. If he is writing it for pleasure rather than for business, he is an even greater nuisance, for then he not only makes it his own amusement, but expects those about him to make it theirs also. His book, its present and its future contents, must form the leading topic of conversation in the family if he is to

be kept in good humour. As every half-dozen pages of cramped, blotted, and much-corrected manuscript is finished, it is submitted to the various members of the family for perusal. Their verdict must, of course, always be favourable. How good! How clever! How amusing! It is easy enough to praise, and during a long life a wife may declare that each new specimen of her husband's scribbling is the best; but literary husbands have sometimes an unfortunate habit of asking their wives to make suggestions. In such cases, the wife is put into this awkward position, that if she makes suggestions she is pretty certain to be severely snubbed, while, if she makes none, she will be accused of taking no interest in the all-important work. Worst of all, some literary husbands expect their wives to write out fair copies of their stilted and illegible scrawls, or they even go so far as to sit in armchairs smoking cigars while their wives write at their dictation.

One of the most trying periods to wives of literary husbands is that during which the bundles of manuscript are travelling about from publisher to publisher. The husband can scarcely sleep at night, so anxious is he about the contents of the morning's post-bag. Of course many days or even weeks elapse before the first publisher gives his verdict. At last a polite note describing his regret at being unable to undertake the publication renders the unhappy writer a savage in his family for a fortnight. Or perhaps a brown paper parcel arrives, containing the precious manuscript safe and sound, and also a slip of paper inscribed with the magic words « Declined with thanks » after the receipt of which the disappointed aspirant will be quite unapproachable for some hours, and will be unendurable for many weeks. When the well-travelled manuscript has been at last accepted, the writer falls into a state of ecstasy for a time; but he assumes a bumptiousness that is not altogether agreeable to near relations. When the proofs arrive, the horrors seem to begin all over again. The husband shuts himself up for hours at a time, as of old, and everything has to give way to the great undertaking. The entertainment of the evenings is to have the book read aloud from « real print », this proceeding being rendered more attractive by the author's constantly stopping the reader by « Wait a moment; if you will give me the proof, I think I will alter

a word there ». There are also frequent pauses to ask the audience whether there are not « too many ' whiches', in that sentence », or whether there ought to be a « comma or a semicolon after the word ' reliable ' », and the reader is often requested to begin again from the top of the page.

The apparently interminable interval between the return of the corrected proofs and the publication of the book has no tendency to make the author light-hearted. He alternately wonders when it will appear and whether he was wise in writing it at all. He has almost reduced himself to forgetfulness of the whole matter when the book actually appears. His wife's cares and troubles then become very similar to those of a nurse who has the charge of « an invalid gentleman ». He is put into a fever by the absence of any reviews of his work in the first week after publication, and when no criticisms of it appear in the principal journals for a fortnight, or perhaps a month, he becomes infuriated with his publisher, who cannot, he says, be taking the slightest trouble about his book. He will also be much irritated if he does not receive prompt and very favourable criticisms from the friends to whom he has presented copies. He will not be able to understand why they have not thrown all other engagements and occupations on one side, and spent their time in greedily reading his book until it was finished. He will be secretly angry, again, if any of his friends who profess to have read it with pleasure are found by no means to know it by heart, when put through a *viva voce* examination. It may be readily imagined that under these conditions the author is scarcely the most amiable and light hearted of men in his own family circle.

We are inclined to think that for a couple of months after the appearance of the first review of a book, its author ought to be placed in solitary confinement. The time that follows is a trying one both to himself and to his relatives. Even the most favourable of his critics rarely please him, for he considers that they praise the less important parts of his work, while they altogether omit to notice its cleverest features. If his panegyrists fail to satisfy him, what shall be said of his adverse reviewers? Do not those nearest and dearest to him remember the reception that he gave to a certain lukewarm criticism? And can they not vouch for the fact that one sneering

review brought on an attack of his gout? But what shall be said of a particular article that appeared in one of the weekly journals? Did not his wife contrive that the paper should be mislaid before he had read it, and did she not persuade him to start for a short tour in the west of France two days after its publication, with the hope of preventing him from seeing the obnoxious print at all? Did it not also happen that a well-meaning friend cut out the article and sent it after him? and had not his beloved wife a nice time of it when the said article reached him at Saint-Malo, where she had to bear the full and undivided consequences of his fury?

We have carefully confined ourselves in this article to its special subject: namely, literary husbands.

In conclusion we may throw out a hint that there are also such persons as literary wives; but they are a subject on which we should tremble to enter.

(*The Saturday Review*, September 2, 1882, pp. 309-310.)

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

15 JUILLET 1887

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

Paul Regnaud. — Remarques morphologiques sur les verbes grecs en -νυ-μι, -νω, -ανω 193

Paul Sébillot. — Blason populaire de la Haute-Bretagne (Côtes-du-Nord) 201

Comte de Charencey. — Confessionnaire en langue chañabal 232

.tois briard du canton d'Esternay 240

alá, traduction de la version ta- 257

BIBLIOGRAPHIE

Albert S. Gatschet. — *Dictionnaire de la langue nahuatl ou mexicaine*, par Rémi Siméon 273

Julien Vinson. — *Bibliographie du Folk-lore basque.* — Rectifications et notes supplémentaires 279

CORRIGENDA 288

REMARQUES MORPHOLOGIQUES

SUR LES VERBES GRECS EN -νυ-μι, -νω, -ανω.

La comparaison des verbes sanskrits de la 5e classe (suffixe *no* au système du présent) et de la 9e (suffixe *nâ*) avec les correspondants grecs en νῡ-μι et en νᾱ-μι, νη-μι, fait voir que, si les premiers joignent toujours le suffixe à une racine à l'état faible (*kṛ-ṇó-mi*, *yu-nâ-mi*), il n'en est pas de même des seconds. En effet, tandis que les verbes en νᾱ-μι et en νη-μι ont, comme en sanskrit, la racine faible :

μάρ-να-μαι,	πίλ-να-μαι, Hom.
δύ-να-μαι, Hom.	πίτ-νη-μι, *d*o
πίρ-νη-μι, *d*o	σκίδ-νη-μι, *d*o
κίρ-νη-μι, *d*o	

ceux en νυ-μι apparaissent presque constamment avec la racine à l'état fort. Exemples :

δείκ-νυ-μι, Hom.	πήγ-νυ-μι
τί-νυ-μαι, *d*o	αἴ-νυ-μαι, Hom.
κί-νυ-μαι, *d*o	δαί-νυ-μαι, *d*o
ζεύγ-νυ-μι, *d*o	καί-νυ-μαι, *d*o
μείγ-νυ-μι	ψαί-νυ-μαι
εἴργ-νυ-μι	κτεί-νυ-μι
ῥήγ-νυ-μι, Hom.	ζώ-ννυ-μι, Hom., etc.

La comparaison des deux séries :

κρά-νυ-μι	κίρ-νη-μι
πετά-νυ-μι	πίτ-νη-μι
σκεδά-νυ-μι	σκίδ-να-μαι

confirme d'ailleurs les données fournies par celles qui précèdent, l'état fort du radical κρα résultant de son bisyllabisme (1).

Disons tout de suite qu'il nous semble vain de chercher, comme on a voulu le faire, la cause de cette différence dans les perturbations analogiques qui auraient substitué à la forme faible, prétendue primitive dans cette dernière série, la forme forte actuelle ; il est impossible *a priori* d'admettre que de pareilles perturbations, indépendantes les unes des autres, aient pu affecter de la sorte la grande majorité des termes de la série observée.

Mais, si l'on remarque qu'en grec, comme en sanskrit, la racine apparaît à l'état faible partout où le suffixe est resté fort (*no*, *nd*; νᾱ, νη), au lieu que, quand le suffixe s'est affaibli (νῡ auprès de *no*, l'un et l'autre venant de *nau*), la racine se montre sous sa forme forte, on ne doutera pas, je pense, qu'on ne soit ici en présence de phénomènes d'équilibre du genre de ceux sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention dans mes *Essais de Linguistique évolutionniste*, p. 239, 376, etc., et l'on sera persuadé que la racine, forte à l'origine dans tous les cas,

(1) κρᾶσις, pour *κίρασις, montre d'autre part qu'on a bien à faire à des racines disyllabiques.

Comparez la formation des racines faibles avec le suffixe σκω :

θνή-σκω, pour *θανή-σκω, cf. θάνα-τος
κι-κλή-σκω — *κί-καλη-σκω, cf. καλέ-ω, etc.

ne s'est affaiblie que quand le suffixe ne s'est pas affaibli lui-même.

Les verbes grecs en νω, si voisins des verbes en νυ-μι, mais où la combinaison du suffixe avec la désinence personnelle ne permet pas de décider tout d'abord si ce suffixe est fort ou faible, présentent la racine à l'état fort, comme le montrent les exemples suivants :

τῑ-νω, Hom.	δῡ-νω, hom.
φθῑ-νω, *d°*	θῡ-νω, *d°*
φθᾱ-νω, *d°*	δῑ-νω, Hes.

On en peut conclure, non seulement que le suffixe doit être considéré comme faible, mais encore que l'état fort radical étant réclamé dans la série βαίνω, τείνω, κτείνω, la diphtongue y est primitive et organique, et non, comme on l'affirme, le résultat de la métathèse invraisemblable d'un prétendu *j* suffixal (1). D'ailleurs, au point de vue de la racine, κτείνω est inséparable de κτείνυμι, où, nous l'avons vu, la forme forte est de règle; donc, la diphtongue ει est organique dans κτείνω (et tous les verbes de la même série) comme dans κτείνυμι.

L'état fort de la racine dans les verbes en νω, analogue à celui qu'on constate dans les verbes en νυμι, est encore et surtout confirmé par les verbes en ανω comme λαμβά-νω, comparables pour le bisyllabisme de la racine à la série κέρα-νν-υμι, etc.

(1) Peu importe que la finale νω soit ou non considérée comme suffixe; du reste, dans βαίνω et τείνω, on est autorisé à regarder νω comme un suffixe, puisqu'il n'apparaît qu'au système du présent. La comparaison avec le sanskrit *kṣinami* autorise la même conclusion en ce qui regarde κτείνω.

Quant à l'origine de cette série, il est facile, je crois, de se rendre compte, en comparant entre elles, par exemple, les différentes formes de la 2e personne de l'impératif actif de la racine sanskrite *gṛh* ou *gṛbh* (*gṛh-ṇā́-mi*) : *gṛhâ-ṇá, gṛbh-ṇî-hi, gṛh-ṇâ-hi* (Whitney, *Gramm.*, § 722-723), et la première de celles-ci avec les formes correspondantes de la 1re classe (*bhâva*), de la 8e (*kurú*), de la 10e (*coráya*), etc. Le rapprochement tout spécial de *gṛhâ-ṇá* avec *kurú* et *coráya* montre avec évidence, à mon avis, une forme bisyllabique de la racine (déjà admise par M. de Saussure, *Système primitif des voyelles* p. 239 et suiv.) (1) suivie du suffixe *ná* affaibli en *na*. Dans *gṛbh-ṇî-hi* et *gṛh-ṇâ-hi*, une contradiction déterminée par l'adjonction de la désinence *hi*, c'est-à-dire un fait d'équilibre, a tiré ces formes de **gṛhâ-ṇâ-hi* ou de **gṛha-ṇâ-hi* (2); de même *gṛh-ṇā́-mi* ou *gṛhbh-ṇā́-mi* sont pour **gṛhâ-ṇâ-mi*, **gṛhbhâ-ṇâ-mi*. Or, dans λαμβάνω, qui est pour *γραμβάνω, la même contraction ne s'est pas produite, parce que le suffixe y est faible, tandis qu'il est fort dans les correspondants sanskrits.

Mais cette même série des verbes en ανω présente différents aspects de l'état fort de la partie radicale ; c'est ce qui ressort de la comparaison de πυνθά-νομαι avec πευστός, de τυγχά-νω avec τεύξομαι, τεῦξις, et surtout de λανθά-νω avec ληθάνω.

(1) Comme on le verra, je ne l'accompagne pas plus loin dans cette voie, et je ne saurais admettre sa théorie aussi ingénieuse qu'artificielle sur la place du suffixe à l'intérieur du radical *gṛhâ* ou *gṛhî*.

(2) Pour des contractions de ce genre devant ou après une semi-voyelle ou une nasale, voir ma *Linguistique évolutionniste*, p. 410 et suiv.

Nous y voyons en effet deux états fort différents : l'un dont la formule est vocalisme faible + nasale, et l'autre vocalisme fort moins nasale ; nouveau fait d'équilibre à ajouter à ceux que nous avons déjà constatés, et que confirme l'état fort du vocalisme dans les verbes de la série où la nasale fait défaut. Exemples : ληθά-νω, κεύθα-νω, αἴσθα-νομαι, αὔξα-νω, etc.

De leur côté, les participes passés qui se rattachent aux verbes en ανω, comme ληπτός, sont extrêmement intéressants, et viennent à l'appui de tout ce qui précède : le radical ληπ y paraît irrégulier à cause de la longue, si on le compare à la plupart des participes du même genre (θετός, κλυτός, etc.) ; mais, mis en regard du radical fort qui lui correspond : λᾶβα ou λαμβα, on verra qu'il s'est affaibli d'une manière qui peut être regardée comme très régulière par la réduction à un état monosyllabique de la racine bisyllabique.

Maintenant, si l'on rapproche τμητός, tout à la fois de ληπτός et de δμητός venant de *δαμη-τός (cf. thème δαμα dans δαμάω, δαμάζω), on obtiendra la certitude que τάμνω, τέμνω, sont pour *ταμανω, *τεμανω ; ces formes doivent, du reste, être considérées comme fortes (et régulières par conséquent avec le suffixe νω) à cause du groupe de consonnes *dont une nasale* que la contraction a formé ; si cette nasale ne s'était pas maintenue, on aurait eu sans doute *τᾶνω ou *τῆνω = *ταινω ou *τεινω.

Le tableau suivant résumera les observations qui précèdent sur la construction morphologique des différentes séries de verbes dont il a été question :

Racine faible, suffixe fort.	Racine forte, suffixe faible.
kṛi-ṇâ-mi, *grhbh-ṇâ-mi*	κτεί-νυ-μι, κορέ-νυ-μι
kṛi-ṇo-mi	κτείνω
σκίδ-νᾱ-μαι	λανθά-νω, λαμβά-νω
κίρ-νη-μι	ληθά-νω,
	τέμνω

Conclusions générales :

1° Les formes ont une tendance constante et invincible à s'affaiblir et à se contracter.

2° L'affaiblissement est généralement compensatif, en ce sens qu'il épargne d'autant plus telle partie d'une forme qu'il atteint davantage telle autre partie de la même forme, et réciproquement.

3° Les formes faibles ou fortes ne sont telles que relativement à des séries souvent nombreuses de formes plus fortes ou plus faibles; souvent il y a en quelque sorte parallélisme entre différentes formes faibles ou fortes correspondantes, dont les parties s'équilibrent en somme (λανθάνω, ληθάνω).

4° L'accent, à voir son rôle dans les formes qui viennent d'être étudiées, est à la merci des phénomènes d'affaiblissement et d'équilibre; il les subit et les constate plutôt qu'il ne les provoque et les maîtrise.

5° Dans les verbes dont il vient d'être question, l'affaiblissement ou l'évolution des formes fortes aux formes faibles s'est effectué, pour la racine et le suffixe, d'une manière indépendante en sanskrit et en grec; d'où l'on doit conclure que les formes fortes seules ont pu être communes aux deux langues.

PAUL REGNAUD.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

Dans l'avant-dernier numéro de la *Revue* (15 janv.), M. Kirste a bien voulu donner une analyse succincte de mes *Essais de linguistique évolutionniste*. Il a accompagné ce travail d'observations dont quelques-unes m'invitent à des explications ou à des réponses que je réunis ci-dessous.

« — L'*ô* du goth. *brôthar* s'est dédoublé en *uo ;* dans le haut-all. *bruodar,* l'*û* du haut-all. *hûs* s'est gounifié en *au* dans l'all. moderne *haus* — ».

Dans le premier cas, *ô* = *oo* a très bien pu donner par voie d'affaiblissement la diphtongue ŭŏ ; quant au second, j'ai bien de la peine à croire que *au* vienne du renforcement de *û :* il peut y avoir ici ou conservation d'une variante *haus* parallèle à *hûs,* ou un phénomène d'analogie. En général, la théorie du gouna ne tient pas devant l'examen approfondi des faits sur lesquels on l'appuie.

« — D'où vient l'esprit rude de ἱσπόμην (s'il faut voir là une sorte d'imparfait du verbe ἵπομαι)? — »

Ἕπομαι est pour *σεσπομαι (sk. *saçc*), et ἱσπόμην est pour *ε-σεσ πομην, *εεσπομην, *ησπομην, cf. ἵπομην venant de *εεπομην, *εσεπομην.

« — Le seul cas certain (du rapport de *d* à *dh*) de *dvâr* pour **dhvâr* n'étaie pas suffisamment ces rapprochements — ».

Les cas *certains* de ce rapport sont au contraire très nombreux; qu'il me suffise de rappeler : sk. *duhitar* -θυγάτηρ; sk. *dhâ* (et *sthâ*) -ἵστημι; sk. *dû-ta,* coureur,

messager; r. gr. θεF, θο, courir; sk. *du*, *dû*, briller, bruler, -θύω, etc., etc.

« — Le phénomène connu des lettres adventives (cf. all. *niemand*, *Salz*) ne paraît pas confirmer cette manière de voir (ma théorie de l'usure des racines opposée à celle de leur élargissement) — ».

L'analogie des exemples cités est bien lointaine et bien douteuse pour suffire à infirmer cette théorie.

« — L'*e* du zend *kareta*, ainsi que l'*e* de *datare* et de *dadhemahe*, n'est qu'une lettre euphonique, comme le prouve la métrique — ».

Si l'*e* en pareil cas est une lettre euphonique, il se prononçait. Mais rien ne prouve qu'il faille y voir une lettre euphonique. Quant au témoignage de la métrique, est-il sûr? Quoi qu'il en soit, il est absolument inadmissible que la voyelle en question n'ait pas répondu à un son réel et virtuel, quelle qu'en ait été l'origine. S'il était besoin de preuve d'un fait si évident, les variations que ce son a subies le prouveraient; car on a *bereta*, auprès de *kareta*, etc.

Les formes comme *karta*, *barta*, des inscriptions cunéiformes sont probablement contractées. En tout cas, elles viennent également à l'appui de ce que je voulais établir, à savoir que l'équivalent du *r* sk. est inconnu au zend (cf. Spiegel, *Gramm.*, p. 45-46).

« — τίκτω est pour *τετκω — »

Pourrait-on citer un seul exemple de métathèse semblable à l'appui de cette explication?

PAUL REGNAUD.

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(Côtes-du-Nord) (1)

1

Aucaleuc, canton Ouest de Dinan; ses habitants et ceux des communes voisines l'appellent toujours Laucaleu.

— Embêtant comme les Vêp'es de Laucaleu.

Voici comment on les chante, sur l'air de : *Dixit Dominus :*

Première voix. — Un bâton, deux bâtons, tras bâtons,
Si j'avas cor un bâton, ça ferait quat'e bâtons.
Seconde voix — Quat'e bâtons, cinq bâtons, six bâtons,
Si j'avas cor un bâton, ça ferait sept bâtons.

Et l'on continue ainsi indéfiniment.

Aux environs de Lamballe, les Vêpres des Bâtons sont dites « Vêpres de Tregénestre »; Trégenestre est une ancienne trève aujourd'hui absorbée par Meslin.

Il y a encore, en Haute-Bretagne, d'autres Vêpres extra-liturgiques, entre autres celles de Landébia, canton de Plancoët :

(1) J'ai déjà publié dans la *Revue de linguistique,* t. XIX, p. 324, 62 sobriquets relatifs à l'Ille-et-Vilaine.

— Jean tout petit, tout petit, te marieras-tu ?
— Oui, je me marierai, — à la fille à Ugène Gautier ; —
Est-ce que je ne l'ai pas bien gagné ?
— Jean, mon Jean tout petit, mon ami,
Aras-tu des enfants — de quel état seront-i' ?
— J'en aurai trois ; l'un sera bourrelier, l'autre chasseur et l'autre [coiffeur,
Croyais-tu que ce serait trois voleurs ?

Un balaï, deux balaïs, trois balaïs,
Si j'avais cor un balaï, ça f'rait quat' balaïs,

Pour assommer une poule et un chat :
Voilà les vêp'es de Lamdébia.

Les Vêpres de Tremblay se chantent aussi sur l'air de : *Dixit Dominus*. Je ne sais quel est ce Tremblay, à moins que ce ne soit la commune de ce nom (canton d'Antrain, Ille-et-Vilaine).

Une écuellée d'eau et l'autre de lait
Voilà les vêpres de Tremblay.

— Où étais-tu hier au soir, petit Jean, mon ami,
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis ?
— J'étais à glaner, pensais-tu que j'étais à m'promener ?
Ah ! que nenni.

— Te marieras-tu, petit Jean, mon ami,
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis ?
— Je me marierai avec mademoiselle Marie ;
Croyais-tu que c'était avec une berbis ?
Ah ! que nenni.

— Do (avec) quoi nourriras-tu ta femme, petit Jean, mon ami ?
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis ?
— Je la nourrirai avec une grenouille,
Pensais-tu que c'était avec une andouille ?
Ah ! que nenni !

— Do quoi vêtiras-tu ta femme, petit Jean, mon ami ?
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis ?
— Je la vêtirai en telle (toile),
Pensais-tu que c'était en dentelle ?
Oh ! que nenni.

Un bâton, deux bâtons, tras bâtons,
Si j'avais cor un bâton, ça ferait quat' bâtons.
Gagne-petit, gagne-profit, dis-moi donc, dis?

Une écuellée d'eau et l'autre de lait,
Voilà les vêpres de Tremblay.
(Recueilli à Saint-Cast en 1880.)

Il y a d'autres Vêpres de bâton, ce sont celles de Trémuson; je n'en connais pas le texte.

— Les bons dieux de Laucaleu.

Allusion à des statues de saints.

2

Binic, canton d'Étables.

— La république de Binic.

3

Bobital, canton de Dinan. (Pron. *Bobita*.)

— Cour de Bobita. (Noel du Fail, I, 17; II, 21. Édit. Assézat.)

— Notaire de la cour de Bobita, I, 17.

— L'assistance de l'auditoire de Bobita, II, 21.

Bobital est un très petit bourg; ces allusions de Noël du Fail sont, sans doute, ironiques.

4

Bocquého (pron. *Boco*), canton de Châtelaudren.

— Les Chouans de Boquého.

Allusion au rôle de cette commune pendant la Révolution; c'est par dizaines que l'on compte les communes de la Haute-Bretagne affublées de ce sobriquet.

5

Bréhand, canton de Moncontour.

— Les Plauds de Bréhand : les paysans sots et arriérés.

— Les Chouhans de Bréhand. On leur chante le couplet suivant :

Couin, couin, couan,
Les chouans.
Couin, couin, couan,
Les chouans d'Bréhand.

Quoique les gars de Bréhand aient *chouanné* à l'époque révolutionnaire, l'origine de ce dicton est, paraît-il, plus ancienne; voici ce qu'on m'a raconté à Saint-Glen, commune voisine :

Quelques années avant la Révolution, il y avait un jubilé à Bréhand, et le recteur était en train de prêcher sur le Saint-Esprit, lorsqu'un petit chat-huant qui nichait dans le clocher se mit à voleter par l'église. A cette vue, le recteur s'écria :

— Mettons-nous tous à genoux, mes frères, voici le Saint-Esprit !

Mais il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur, et il ordonna au bedeau de chasser le chat-huant.

On dit aussi que ce surnom vient de ce que jadis ils mangèrent du chouan.

6

Brusvily, canton de Dinan.

— A Brusvily,
I'tuent la nouvette ent' deux nombri'.

Il y a beaucoup de fougères dans ce pays, et partant beaucoup de louvettes. (Tiques, *Ixodes ricinus.*)

7

Calorguen, canton Ouest de Dinan.

— C'est comme les gens de Calorguen, qui n'ont point de cœur, rien que des gésiers.

Une façon de parler similaire, mais non plus particulière à un groupe, existe en Basse-Normandie : « L'homme qui dépendrait de son ventre au point de manger l'oubli des injures avec le pain qu'on lui jetterait n'aurait qu'un gésier à la place du cœur. » (BARBEY d'AUREVILLY, l'*Ensorcelée*, p. 124, éd. Lemerre.)

8

COETMIEUX, canton de Lamballe, qu'on prononce *Coémieux*.

— En de bon lait
Coëmieux
Vaut mieux ;
Saint-Éran
Va devant
La Poterie
En est marrie.

Saint-Éran (Aron) et la Poterie sont des communes voisines qui font aussi partie du canton de Lamballe.

— Coëmieux
I'y a mieux.

9

COHINIAC, canton de Châtelaudren.

— Les haréechoux (arracheurs?) d'Cohinia'.

— Les Bédas (paysans grossiers) de Cohinia'.

10

COLLINÉE, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac. On prononce parfois *Coulinée*.

— Collinée, capitale des étoupes.

C'est probablement une allusion au commerce de lin qui s'y faisait autrefois.

— Les guerlusettes de Collinée.

On appelle guerlusette une étoffe de fil légère et de peu de valeur.

— Les Poux de Collinée.

J'ai raconté, dans ma *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 392, comment les gens de Collinée pavèrent la rue aux Chèvres avec des poux. On accusait aussi les habitants de cette petite ville de ne pas être des plus propres.

11

DINAN, chef-lieu d'arrondissement des Côtes-du-Nord.

— Les oies de Bécherel et les piquots de Dinan.

— Les panâs (panais) de la rue Saint-Mâlo.

J'ignore l'origine de ces deux dictons; le dernier a une signification méprisante et fait allusion à la nourriture prétendue des habitants.

— Les Pontas.

C'est le nom donné par les gens de la ville à ceux du faubourg du Pont situé au-dessous, au bord de la rivière. On les appelle aussi les « Gas du Pont ».

Les Dinâmas n'ont pas d'oreille,
On leur en fera une de teille (toile),
On leur en fera une de bouas (bois),
Pour faire entend'e les Dinâmas.

Cette espèce de formulette était adressée aux Dinannais par leurs voisins et spécialement par les Malouins.

12

ÉRÉAC (pron. *Eria*), canton de Broons.

— Les Pachus d'Eréac.

Les gens grossiers.

13

Erquy, canton de Pléneuf.

— Les Marauds d'Erquy.

Ce sobriquet leur est donné par les gens des communes voisines, qui les accusent d'être maladroits, et disent d'eux : C'est encore travaillé en maraud.

14

Gausson, canton de Plouguenast.

— Les Soupes d'oignons de Gausson.

— Les Cendriers de Gausson.

15

Gouray (Le), canton de Collinée. (*Le Gourâ.*)

— Les Pendus du Gourâ.

C'est une allusion à quelque fait ancien ; on chante encore quelquefois une sorte de complainte sur ce sujet ; voici les seuls fragments que j'aie pu me procurer :

Au Gourâ la gran' parouâsse,
La pépinière à larrons...
I'a bien cinq o six ans qu'ça règne
Au derrain (dernier) i'a zu affront :
Le premier qui fut pendu,
Était par Élie Ledu'.

Variante :

C'est au Goura la gran' parouâsse,
La pépinière à larrons...
Le permier qui fut pendu,
S'app'lait le p'tit père Ledu,
Dans l'haut d'un chêne à Quilloury
Ousque l'coucou chantit.

— Les Pouilloux du Gouray.

BLASON DES VILLAGES DU GOURAY.

— Au Frêne :
I'vênent (vessent);
A la Brousse
I'cloussent (gloussent) ;
A l'Aune
I'miaulent;
A La Landelle,
Sont à faire des chandelles.

— A la ville Douelan :
I'mangent des chouan (chah-huants))
Es Baulés
I'mangent du lait.

— I' fait d'la plée (pluie) et du soulé (soleil),
Les chiens sont à s'ent' batt' à Launay
Dessus une écullée d'lait.

Variantes :

I' s'ent' batt' à Lanhay
Sur la lite (bouillie) d'bié né (blé noir).

— Il fait de la pluie et du solé,
Ils sont à s'entre battre à Launay,
De sur une écuellée de lait.
Le coq est sur l'hussé (petite porte),
Qui dit qu'il en voudrait bien un petit morcé.
La poule qu'est sur le joux,
Qui dit qu'il n'y en aura pas pour tous.

— A l'Épinette et à Maupas,
Mon déjeûner n'y est pas.
A la Donichaie,
Les chiens chient de la monnaie.
A la ville Gallais,
On mange des panais.
A la Délaissaie,
On mange des paies (pois).
A Saint-Roch,
On mange des coqs.

16

GRACES, canton de Guingamp.

— Les Poulioux (d'chanvre) de Grâces.

Allusion à leur métier d'ouvriers en chanvre.

17

GUENROC, canton de Caulnes.

— Le diable de Guenro'.

Il y en a deux, le grand et le petit, dont on voyait jadis les statues dans l'église.

18

HÉNANBIHEN, canton de Matignon.

— Les Bruments d'Hénanbihen.

Ce dicton ne remonte pas à plus de quinze ans; il a pour origine une farce de commis-voyageur. Il prit fantaisie à l'un d'eux, qui passait par là, de faire publier au son du tambour que le dimanche suivant il repasserait et achèterait les bruments ou hannetons six francs le sac. Le dimanche fixé, les gens d'Hénanbihen arrivèrent au bourg, portant des sacs remplis de bruments; le commis-voyageur n'était pas là, et le surnom leur fut donné par leurs voisins.

— Les Fous d'Hénanbihen.

Autrefois ils étaient bêtes comme la lune, à ce qu'on assure dans le voisinage.

— Les Hossouées.

On dit que les Hossouées, habitants de Hénanbihen, etc., sont appelés ainsi à cause de leurs gros bâtons à marotte.

Il paraît que les jeunes gens du tirage de Hénanbihen et des communes avoisinantes s'étaient battus avec les marins de Saint-Cast. Il étaient tous armés, disent les marins, de gros bâtons de chêne, qu'ils retenaient sur le poignet avec une lanière de cuir. Depuis, quand ils voient les jeunes gens de ce côté-là arriver, ils crient : « Tiens, voici les Hossouées. »

A Matignon, on donne le nom de *Pays des Hossuées* à l'ancien comté de Penthièvre.

19

HÉNANSAL, canton de Matignon.

— Les Broussiers de Hénansal.

Broussier semble vouloir dire habitant des brousses ou buissons; actuellement, le pays est bien cultivé.

20

HÉNON, canton de Moncontour.

— Les Quat' battants de Hénon.

— Les Fessouais de Hénon.

On les nomme ainsi à cause de leur costume.

— Les Gohans de Hénon.

Le gohan est un insecte qui se trouve dans le blé, une sorte de charançon.

Autrefois, à Hénon, il y avait beaucoup de fermiers qui gardaient très longtemps leur grain, espérant toujours trouver un moment de hausse. Il éclosait alors, dans ce grain, des insectes appelés *gohans* ou *manigots*.

— A Hénon,
I' y en a des bons;
A Trébry,
Encore et petit (peu);
A Collinée,
A la chapelée (plein un chapeau);
A Langourla,
'Est là qu'en a;
A Moncontour,
Tout à l'entour;
Au Gouray
Tout en est né (noir);
Au Gueurien,
Tout en est plein;
A Quermeheu,
On mange des bœufs.

21

Jugon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Qui a Bretagne sans Jugon,
A chape sans chaperon.

Ce proverbe du moyen âge, qui est encore cité aujourd'hui par les Jugonnais, faisait allusion à la forte position du château de Jugon, aujourd'hui détruit.

— Si la Rieu cassait,
Tout Jugon serait nié (noyé).

La Rieu est la chaussée d'un étang au-dessus de Jugon.

— A Jugon,
I' s'battent à coups d'fou'gon (sorte de pelle).

22

La Bouillie, canton de Matignon.

— Les Carnassiers de La Bouillie.

On les nomme ainsi parce qu'ils mangent beaucoup de viande.

23

Lamballe, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Brieuc.

— Mesure de Lamballe.

Cela désigne une mesure plus forte que les autres; les mesures de l'ancien duché de Penthièvre, dont Lamballe était la capitale, étaient, sans doute, de plus forte capacité que celles des pays voisins.

— A Lamballe,
I' mangent des balles.

— Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieux de Lamballe,
Les gâs de Moncontour.

— Camus de Lamballe, un pied et demy de nez. (OUDIN, *Curiosités*, p. 71.)

— Eur maill eo eul Lan-Balad
Evid ober kleuziou mad.
C'est un maître, que le Lamballais,
Pour faire de bonnes clôtures.
(SAUVÉ, *Lavaron-Koz.*)

Les gens des environs de Lamballe sont encore renommés, et à juste titre, pour leur habileté à construire des talus.

24

LA MOTTE, canton de Loudéac.

— Les Boïns de La Motte.

Ce sont les gens de Plouguenast qui les appellent ainsi ; et ceux de La Motte donnent, à leurs voisins de Plouguenast, le même sobriquet ; il veut dire cochon, m'a-t-on assuré.

— Les Besaux de La Motte.

Cela vient, sans doute, de ce que les gens de La Motte, presque tous tisserands, venaient le samedi à Loudéac, apporter leur toile dans un bissac qu'ils portaient sur l'épaule.

25

LANCIEUX, canton de Ploubalay.

— Les Prussiens de Lancieux.

Quand les habitants des communes voisines vont à Lancieux, ils disent qu'ils vont « en Prusse ». Je ne connais pas l'origine de ce dicton, que j'ai maintes fois entendu avant la guerre de 1870 et depuis.

— Les Chouans de Lancieux.

Allusion au rôle de cette commune pendant la guerre civile.

26

Lanfains, canton de Quintin.

— Les Pillotous de Lanfains.

Beaucoup des gars de Lanfains s'occupent du commerce de chiffons ou pillots.

COUPLET.

— Les gars de Morboux (1),
Ils sont tous bijous,
Jaloux,
Cornards et coucous.

Je la vis cor hier au saïr,
La quoue (queue) du viau gare et gare,
Je la vis cor hier au saïr,
La quoue du viau gare (de deux couleurs) et naïre.

27

Langast, canton de Plouguenast, arrondissement de Loudéac.

— En corps et en âme,
Comme le crucifix de Langâs.

Le crucifix de Langast est célèbre, dans les communes voisines, par sa maigreur et sa laideur.

Quand on voit passer une personne maigre, on dit :

— Il est aussi biau que l'crucifix d'Langâs.

— Les Boïnes de Langâs.

— Les Cornards de Langâs.

(1) Le plus grand hameau de la commune de Lanfains.

28

LANGOURLA, canton de Collinée.

— De Langourla,
Jamais bon homme ni bon cheva'.

— Les Rat' (rats) de Laugourla.

29

LANGROLAY, canton de Ploubalay, prononcé *Langrola*. Les gens de Langrolay parlent en *a;* voici un dialogue où leur langage est *chargé :*

— Eioù vas-tu, ta?
— Dans les champs de Laugrola.
— Faire qua?
— Sacquer les conra (casser les mottes).
— Pourqua?
— Pour batt'e mon blé na (noir).
— Il est mu', ton blé na?
— Il est si mu' (mûr) qu'il en est na.

Le dialogue suivant, qui m'est communiqué par M. Émile Ernault, met en scène les gens de Plouer et ceux de Langrolay.

Plouër. Eyoù vas-tu, to?
Langrolay. You? dans les champs d'Langrola.
Pl. Feére quo?
L. Sey (scier) not' blé na.
Pl. Ton blé no? Meé eé-t-y mu', ton blé no?
L. Not' blé na? s'il eé mu'!!! Mu qu'il en ée na.
Pl. No! diâb'!
L. Tout na, tout na, tout na.
— Les Ogres de Langrola.

Au temps jadis ils mangeaient, dit-on, tous ceux qui passaient par chez eux.

30

LANGUEUX, canton sud de Saint-Brieuc.

— Les chevaux de Langueux.

— Les rats d' Finia'.

Finia', c'est Iffiniac, commune voisine. J'ignore l'origine de ces deux dictons; le dernier semblerait une allusion à la pauvreté passée d'Iffiniac; voir le mot TREGUEUX où ceux de FINIA

Sont gueux comme des rats.

31

LE GUILDO, canton de Matignon.

— Les Moines du Guildo.

Du temps qu'il y avait des moines dans le vieux couvent, quand une jeune fille se mariait, c'était, si l'on en croit la tradition, un des moines qui couchait avec elle la première nuit de ses noces; les gens du Guildo sont fils de moines; de là leur surnom.

32

L'HERMITAGE, canton de Plœuc.

— Les Sabotiers de l'Hermitage.

— Les Cousins de l'Hermitage.

On donne le nom de cousins à tous ceux qui travaillent dans les bois, bûcherons, charbonniers, sabotiers, car ils prétendent être tous cousins.

33

MALHOURE (LA), canton de Lamballe.

— Les Ânes de La Malhoure.

— Les Mangeous d'âne.

On raconte que, jadis, les gens de La Bouyère, qui est en La Malhoure, ayant tué un âne, invitèrent le recteur et tous les notables de la paroisse à venir en manger. D'autres disent qu'ils leur en envoyèrent des morceaux. Il vint même au repas des gens de Maroué. C'est depuis cette époque que

les dictons ont cours, et ils ont donné lieu à maintes batailles dans les auberges et sur les champs de foire. On composa, à cette occasion, une chanson qui n'est pas complètement oubliée, mais que je n'ai pu me procurer.

— Noblesse de la Malhoure
Qui a à moitié dîné
Quand sa soupe est mangée.

Il y avait, sans doute, autrefois, à La Malhoure, beaucoup de gentilshommes pauvres; on y voit nombre de gentilhommières qui sont maintenant de simples fermes.

34

Maroué, canton de Lamballe.

— I'ne bouge pas p'us que le tronc de Maroué.

Le tronc de Maroué était probablement un vrai *tronc* de chêne comme on en voit encore dans quelques chapelles des Côtes-du-Nord.

— Les mangeous d'tripes de Maroué.

35

Matignon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Matignon,
Petite ville et grand renom;
Après Matignon,
Plurien.

Plurien (Plus rien), qui forme un calembour, est une commune située après Matignon, sur la route d'Erquy. Matignon n'a pas joué un rôle considérable dans l'histoire bretonne; mais la famille qui en portait le nom a fourni, au XVIe et au XVIIe siècle, deux maréchaux de France. Comme les gens de Matignon parlent en às, ceux des cantons voisins ont fait la phrase suivante, qui est une parodie de leur langage :

« J'allàs, je venàs, je mangeàs des pàs sus la ràs do une une culié d'bouàs. »

— Les Avares de Matignon.

Ce sobriquet leur est donné par les pêcheurs, parce que, quand ils vont vendre du poisson, les Matignonnais le trouvent toujours trop cher.

— Matignon,
Petite ville et mauvais renom.

— Les Demoiselles de Matignon.

C'était, d'après la tradition, le nom que portaient les soldats du maréchal de Matignon, au XVIe siècle.

36

MESLIN, canton de Lamballe.

— Les Mangeous de saucisse de Meslin.

37

MONCONTOUR, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

— Les Usuriers de Moncontour.

Ce dicton, des paysans des environs, est très vieux et à peu près oublié.

— Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieurs de Lamballe,
Les gâs de Moncontour.

— Moncontour,
Ville de tours.

La ville de Moncontour était entourée d'une enceinte fortifiée et défendue par de nombreuses tours, dont plusieurs restent encore. Certains prétendent que son nom actuel n'est que la traduction de *Mons cum turribus*.

— Les Cordonniers de Moncontour.

38

LA MOTTE, canton de Loudéac.

— Les Haricotiers de la Motte.

On appelle haricotiers les gens qui n'ont qu'un cheval chétif, et qui tirent, comme on dit, le diable par la queue.

39

NOYAL, canton de Lamballe.
— Les Suranglés de la Roche.

La Roche est un village de Noyal, et on nommait ainsi les gens parce qu'ils travaillent beaucoup.

40

PLAINE-HAUTE, canton de Quintin.
— Les Chino de Plaine-Haute.

Sans doute beaucoup de gens de ce pays s'appellent François, dont la déformation patoise est chino. Chino est aussi synonyme de sot.

41

PLAINTEL, canton de Plœuc.
— Les Vacheliers (possesseurs de vaches) de Plaintel.
— Les Mitaoux (chats) de Plaintel.

42

PLANCOËT, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.
— Les Caunettes de Plancoët.

Les femmes de ce pays ont une coiffure qu'on appelle caunette ou cornette.

43

PLANGUENOUAL, canton de Pléneuf.
— Les Noirs de Planguenoual.

44

PLÉBOULLE, canton de Matignon.

Pléboulle, commune voisine de Matignon, est l'objet de plusieurs dictons :

— Parent de Pléboulle.

Parce qu'en ce pays, on parente jusqu'à des degrés inconnus au Code et à la loi canonique elle-même.

— Bonne sœu' d'Pléboulle.

Il y a trente ans environ, il y eut, à Pléboulle, un essai de congrégation qui ne réussit pas; celles qui en firent partie s'appelèrent « Bonnes sœu's d'Pléboulle », et, par extension, le terme est devenu presque injurieux.

— La nuit de Pléboulle.

C'est sur Pléboulle que, pour les gens de Matignon, le soleil se couche. On dit aux enfants qui ne veulent pas rentrer le soir que « la nuit de Pléboulle va venir les chercher ».

— Les Dévotieux d'Pléboulle.

45

PLÉDÉLIAC, canton de Jugon.

— Les Dos pelés de Plédéliac.

Ce surnom leur vient de ce qu'ils ne vont jamais en ville sans y porter, sur leur dos, quelque chose; aussi leur dos est pelé en cet endroit.

A l'église, les Dos pelés, qui sont des boisiers (ouvriers de forêt), sont rangés du côté nord, et les autres habitants, laboureurs, au midi.

46

PLÉDRAN, canton sud de Saint-Brieuc.

— Les Quatre battants de Plédran.

— Les Fessouais de Plédran.

Ces deux dictons viennent de ce que les gens de Plédran portent des nabits à pans.

On appelle généralement ainsi les habitants de toutes les communes des environs de Moncontour qui portent des habits à pans.

47

PLÉHÉREL, canton de Matignon, prononcé plus habituellement *Pléhéré* ou *Plêré*.

— Faire l'amour comme les gâ's d'Plêré.

On racontait que, lorsque les gars de Pléhérel faisaient la cour à une fille et qu'ils ne savaient plus quoi lui dire, ils lui frappaient la cuisse en disant :

— En av'ous cor un autre comme héla!

— Les Voleurs de Pléhérel.

Ce sont les Câtins (gens de Saint-Cast) qui les surnomment ainsi, parce qu'ils les accusent de dérober les homards dans leurs casiers (nasses).

48

PLEINE-HAUTE, canton de Quintin.

— Si v'allez à Pleine-Haute,
Faut porter du pain pour sé (soi) et pour une autre.

49

PLÉLAN-LE-PETIT, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dinan.

— Les Mangeurs de pâtés de nouvettes.

Les gens de Dinan les appellent plaisamment ainsi. La *Nouvette*, insecte, affectionne la fougère qui croît dans les landes de Plélan.

50

PLÉLO, canton de Châtelaudren.

— Les Glorieux de Plélo.

51

Plémy, canton de Plouguenast.

— Les Tripiers de Plémy.

— Les Blâtiers (marchands de blé) de Carfo.

Les habitants de Carfo, hameau de Plémy, sont presque tous marchands de grains.

— Les Palots de Plémy.

A cause de leurs bœufs, qu'ils attachent à un pieu ou palot.

52

Plenée-Jugon, canton de Jugon.

A Plénée,
I' mangent des pouées (poux) à cherrées (charretées);
A Coulinée,
I' haossent du nez;
A Saint-Glen,
I' mangent des chiens;
A Moncontour,
I' mangent des hourds (béliers);
A Penguilly,
I' mangent du bon pain rôti (?);
A Pless'la,
I' mangent des rat';
A Saint-Gouéno,
I' n'sont ren que des diot'.

COUPLET.

Ce sont les gas de Plénée,
Ah! les vilains, les vilains, ma mère.
Ce sont les gas de Plénée,
Ah! les vilains, les vilains hausse-nez.

53

PLÉNEUF, chef-lieu de canton.
— Les Rusés de Pléneuf.

54

PLESLIN, canton de Ploubalay.
— Les Rouges de Pleslin.

C'est, peut-être, une allusion aux opinions de cette commune libérale.

55

PLESSALA, canton de Plouguenast; on prononce *Pless'la* en ce pays et dans les communes voisines, parfois *Piess'la*.

— Les Crapauds de Plessala ou les Crapiaux de Pless'la.
— Les Bœufs jaunes de Piess'la.

Les gens de Pless'la passent pour être les Béotiens de la région qui avoisine le Mené; on raconte sur eux nombre de contes; j'en ai publié un dans les *Contes des Paysans et des Pêcheurs;* il a pour titre : *La Citrouille*.

Voici deux autres petits contes où leur langage est assez plaisamment mis en scène :

Il y avait une fois un bonhomme de Plessala qui était à la recherche de son compère; il fit rencontre d'un autre de ses compères — c'est un pays où chacun en a une provision.

— Te v'la, crapaud d'compère?
— Mais vère.
— As-tu veù mon compère Jean Videlet?
— J'ai bien veù un crapaud qui avait un chapiau de

paille, et l'ruban tourné au dère (derrière), une chemisette jaune, un gilet jaune, des pantalons de canevas, des sabots bottés et une botte de fain sus le haut.

— Par ma fé, crapaud, c'est li.

Il courut après l'homme, et quand il l'eut rattrapé :

— Ah! crapaud! écoute un p'tit; j'vas t'faire des contes.

— Ah! crapaud, qu'av'ous fait?

— J'ai marié ma fille.

— V'ez marié vot' fille? La zav'ous bien mariée?

— Vère don', je l'ai mariée o un homme d'éta.

— Quel état?

— Fabricant d'binières (sorte de panier) ; il est binière et sorti d'binière.

— Ah! crapaud; o det manger du pain!

Deux femmes de Plessala se rencontrent:

— Ah! vous v'ci, commère?

— Vère don', crapaude.

— Qué qu'i'a d'nouviau?

— Ah! j'ai marié ma fille cette année; i' m'en a couté les deux yeux d'la tête.

— Qué qu'ous li ez donné?

— Je li ai donné cinq bonnes chemises; olle en mettra tras à habiller deux, et eune gâche de pain, et la rueue (rouet) de sa grand'mère.

— Ah! crapaude : o det manger du pain!

Voici, à ce qu'on assure, l'origine du sobriquet de crapaud appliqué aux gens de Plessala.

Un soir, un bonhomme de Plessala s'en revenait de la foire de Moncontour; il était à cheval sur un petit bidet

de montagne au poil long et malpropre. Le bidet allait au pas, et le bonhomme mangeait un morceau de pain noir, garni d'une tranche de lard jaune, qu'il mordait à poignée. Mais comme il mordait dedans, le lard tomba, et le bonhomme s'écria :

— Ah ! crapaud ! v'la mon lard *chée* (tombé).

Il descendit, et, comme il faisait noir, il chercha en tâtonnant son morceau de lard sur la route; mais, au lieu de son lard, il ramassa un gros crapaud qui se mit à gigoter entre ses doigts.

— Ah ! crapaud, s'écria-t-il, croyant s'adresser à son morceau de lard, *couinez* (criez) ou ne *couinez* pas, j'vous mangerai tout comme.

Cette aventure est très connue dans tout le pays de Moncontour.

On appelle encore les gens de Plessala :

— Les Ventres jaunes, à cause de la couleur de leurs habits.

— Les Galicets, les Quoues d'pies, sobriquets qui leur viennent de la coupe de leurs vêtements.

— Les Putins d'Pless'la, parce qu'ils ont souvent à la bouche ce mot; ils disent : crapaô d'putin.

Voici un dialogue que les gens des communes voisines débitent quand ils veulent se moquer de ceux de Plessala :

— Allons, crapiaud d'putingne ! équeuplai don' ! (Allons, crapaud d'putin, buvez donc !)

— Allons ! putingne d'enfaïre, vous n'équeuplai' point. (Allons, putin d'enfer, vous ne buvez point.)

— Ah ! bounaïre ! que v'ête' adlézi. (Ah ! que vous êtes sot.)

56

PLESSIX-BALISSON (LE), canton de Plancoët, commune de 8 hectares de superficie.

— Le Plessix-Balisson,
Où i' y a p'us d'cocus que d'maisons.

57

PLESTAN (*Plètan*), canton de Jugon.

— Les Mangeurs de bêtes de Plêtan.

L'origine de ce dicton est vraisemblablement analogue à celle des ânes de Malhouse.

— Les Chouans.

On chante ce couplet à leur sujet :

Ce sont les gas de Pleslan,
Ah ! les vilains, les vilains, ma mère.
Ce sont les gas de Ptestan,
Ah ! les vilains, les vilains chouhans.

58

PLEUDIHEN, canton Est de Dinan.

— Les ânes de Pleudihen.

On y élève beaucoup d'ânes.

59

PLÉVENON, canton de Matignon.

— Les Impies de Plévenon.

Les hommes se nomment aussi :

— Les Moutons du Cap.

Et les femmes :

— Les Oies du Cap ou les Capresses.

60

PLŒUC, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Brieuc; on prononce *Plœu'*.

— Les naviaux d'Plœu',
Gros et longs
Comme des maisons.

— Les Navelliers de Plœuc.
— Les Bouvards de Plœuc.

On récite à ce sujet des formulettes dont voici deux fragments:

Bouvard de Plœuc,
Pique tes bœufs.

COUPLET.

Les filles de Plœuc sont des navélières,
Qui portent dans leurs poches des navets pelés,
C'est pour donner à leurs bouvards
Quand ils les mèneront danser.

Tourne-toi, va mieux,
Bouvard, bouvard,
Tourne-toi, va mieux,
Bouvard de Plœux.

61

PLOUBALAY, chef-lieu de canton, arrondissement de Dinan; on dit, dans le pays, *Proubala* ou *Ploubala*.

— Les saints de Proubala
Qui rient et qui ne savent de qua.

— Les saints de Ploubalay.

62

PLOUER, canton Ouest de Dinan.

— Les Chiens de Plouër, et plus fréquemment les chiens de Rigourdaine.

Les chiens de Rigourdaine allaient à Saint-Suliac manger les ânes quand la mer était haute.

— Les Hautains de Plouër.

— Les Haoû la queue d'Plouër.

— Les Chupées de Plouër.

Allusion à une coiffure.

Au port Saint-Jean, la rive droite de la Rance blasonne les filles de la rive gauche :

C'est les filles de Plouër,
Qui ne passent pas devant un cabaret sans boire.
(Comm. de M. L. DECOMBE.)

63

PLOUGUENAST, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac.

— Les Boïns de Plouguenast.

— Les Fous de Plouguenast.

64

PLURIEN, canton de Pléneuf.

Comme les habitants de Plurien parlent en ée, leurs voisins du canton de Matignon, qui parlent en âs, ont fait la phrase suivante, qui est une charge de leur langage :

— J'allée, je venée, j'mangée des pées (pois) sur la Roche du Marée do une culié d'bouée.

Les gens de Plurien ripostent en disant :

— J'allâs, je venâs, j'mangeâs des pâs, su' la roche du Marâs do une culié d'bouâs.

— Les Chupés de Plurien.

Autrefois, les gars de Plurien n'étaient jamais bien frisés, et avaient toujours une hupe ou chupe sur le haut de la tête.

65

POMMERET, canton de Lamballe.

— Les Chouans de Pommeret.

66

POTERIE, canton de Lamballe.

— Les Cu-terrous de la Poterie.

— Les Hardiyous de la Poterie.

Cela vient de ce qu'après avoir tourné leurs pots, ils s'essuient les mains terreuses sur leurs culottes, et principalement sur le fond.

67

PRENESSAYE (LA), canton de La Chèze. On dit la *Pernessaie* ou la *Prenonsâs*.

A la Pernessaie,
Sonnent midi à coups d'brées (culottes),
Et font les fusiaux demain.

68

QUESSOY, canton de Moncontour.

— Les Caisses (cuisses) naïres de Quessoy.

Ce surnom leur vient, dit-on, de ce que, les premiers, ils ont porté des culottes de drap noir.

69

QUILLIO (LE), canton d'Uzel.
— Les Pouilleux de Quillio.

70

QUINTIN, arrondissement de Saint-Brieuc.
— Faucille de Quintin.
« Une qui emballoit une faucille de Quintin. » (*Variétés historiques.*)
— Les Tisserands de Quintin.
Cette ville a beaucoup de métiers à tisser.

71

RUCA, canton de Matignon.
— Les Chouans de Ruca.
— Les Plauds (paysans) de Ruca.

72

SAINT-AARON, canton de Lamballe. (*Saint-Éran.*)
— Les Faquins de Saint-Éran.

73

SAINT-ALBAN, canton de Pléneuf.
— Les Lièvres de Saint-Alban.

Ils passent pour ne pas être bêtes, et on dit en parlant d'eux : « Ils sont fins comme des lièvres. »

74

SAINT-BRIEUC, chef-lieu du département des Côtes-du-Nord.

Les jeunes gens de Saint-Brieuc,
Les monsieux de Lamballe,
Les gas de Moncontour.

Les ouvriers de Saint-Brieuc,
Les messieurs de Lamballe,
Et les gas de Moncontour.

Ces dictons sont relatifs aux prétentions de trois villes, jadis rivales.

75

SAINT-CARADEC, canton de Loudéac.
— Les Fiérauds (les gas fiers) de Saint-Caradec.
— Le Champagne de Saint-Caradec.

C'est le cidre de ce pays, qui est renommé.

76

SAINT-CARREUC, canton de Moncontour.
— Les Citoyens de Saint-Carreu'.

Les habitants de Saint-Carreuc étaient très attachés aux idées révolutionnaires; ils n'ont point changé.

77

SAINT-CAST, canton de Matignon.
— Les petits Jaunes de Saint-Cast.

Ce sont les Jaguens qui appellent ainsi les gens de Saint-Cast, peut-être à cause de leur *cirage,* sorte de vêtement en toile huilée qu'ils portent lorsqu'ils vont à la mer.

78

SAINT-DENOUAL, canton de Matignon.
— Les Malhonnêtes de Saint-Denouâ.

79

SAINT-GILLES-DU-MENÉ, canton de Collinée.
— Les Étoupassiers de Saint-Gilles.

Allusion au commerce d'étoupes fait à Saint-Gilles.

80

SAINT-GLEN, canton de Moncontour.
— Les Chiens de Saint-Glen.
— Les Fous de Saint-Glen.

P. SÉBILLOT.

(*A continuer.*)

CONFESSIONNAIRE EN LANGUE CHAÑABAL

La langue chañabal, parlée dans les paroisses de Comitan et de Tachinula au Chiapas, se rapproche beaucoup du tzendale, dont elle pourrait à la rigueur être considérée comme un dialecte assez tranché. Toutefois, elle semble, au moins sous le rapport des formes grammaticales, exempte des mexicanismes qui se remarquent en tzendale. Rien ou à peu près rien n'a encore été publié dans l'idiôme chañabal, et nous espérons être agréable au public en lui offrant ce confessionnaire rédigé en 1813 par Marcial Camposeca, pour l'ouvrage du R. P. Fray Benito de Correa.

L'orthographe suivie par l'auteur donnera lieu à quelques observations : le *h* et le *j* se peuvent employer l'un pour l'autre, et tous deux correspondent à la *jota* espagnole, au χ grec. Le *ch* se prononce *tch* comme en espagnol. Enfin, l'auteur rend notre *ch* français dans *chat*, *chef*, *manchot*, de différentes façons, soit par un *x* simple, soit par *xs* ou même *xsh*, etc., etc.

PRIMERO MANDAMIENTO.

Haze por el señal.	*Alà viz à bà.*
Decid señor mio Jesu Cristo.	*Alà Senor mio J. C.*
P. Te confesaste la quaresma ó quando estabas enfermo?	*Aculànamà confesion tat quaresma tzpetzanil maip xaquab?*
R. Si, lo hize, Padre.	*Culan, Padre.*
P. Te confesaste en la Quaresma desahora un año?	*Aculàn amà confesion quaresma Jugnabà.*
R. No lo hizé, Padre.	*O mi ochiyon, Padre.*
P. Cumpliste (o hizisté) la Penitencia que dio el Padre?	*Aculanâma penitencia xalagua bi Padre?*
R. Lo hize, ó no lo hize.	*Culàn mi achculan.*
P. Porque no lo hiciste?	*Jaz yujil miaculan?*
R. Debalde.	*Lom.*
P. Has pensado tus pecados?	*Ané batama mul?*
R. Si.	*Ne bata.*
P. Traes en tu cabeza todos tus Pecados?	*Aguianè ta bolomà Spitzanil à gua muli?*
R. Si, lo traje, Padre.	*Quia, Jane, Padre.*
P. Sabes quien es sentado aqui?	*Shanà anià machà culan hay iti?*
R. Si, lo se, Padre.	*Snaà, Padre.*
P. Quien es?	*Macha Junùe?*
R. Es la persona de Dios.	*Jàas persona cagualtic Dios.*
P. Traes dolor en tu corazon de tus Pecados?	*Guan shà güianè hassiâal a cujol yujil à mùli?*
R. Si, trajo, Padre.	*Quansxquia janè, Padre.*
P. Creis en Dios Padre, Dios hijo y Dios Espiritu santo?	*Xshacuan ania Dios güagual, Dios uninàl, Dios Espiritu santo?*
R. Si creo, Padre.	*Xscuan, Padre.*
P. Decid tus Pecados.	*Alà à mul.*

P. Amas a Dios con todo tu corazon?	*Xsaculan amar yojol a cujol cajualtic Dios?*
R. Si, Padre.	*Guàn, Padre.*
P. Amos a tu proximo con todo tu corazon?	*Xsaculan amar agüà proximo petzanil à cujol?*
R. Asi lo amo con todo mi corazon.	*Guansculàn proximo soc a pectzanil ajcujòl.*
P. Haveis creido en sueños?	*Hayamà jaaz xsacuan tà guayich?*
R. Crei, ô no crei.	*Guans cuan, ma mi guans cuan.*
P. Quantas ocasiones?	*Jayè magquè?*
R. Muchas ocasiones, ò una, dos, tres ò quatro.	*Hipal magquè, o jun, chabè, ooxè, chanè.*
P. Haveis creido en los cantos de animales?	*Guan ò mà xsacuàn amà tzebaj ò chaani?*
R. Crei, o no crei.	*Xscuan, o mi xscuan.*
P. Quantas ocasiones lo creiste?	*Jay magquè sacuan?*
R. Creis en brujos?	*Xsacuan amà tà acà chaniel?*
P. Haveis peleado o nojañado con tus compañeros ò hermanos?	*Hayamà xsaculanpleto, ma gutaj agüamò ma hermanos.*
R. Si, lo hize ò no lohize.	*Cutaj, ò mi cutaj.*
P. Te haveis peleado con tus compadres?	*Hay amà xsagutaj ô güà compadre?*
R. Si, lo hize, ò no lohize.	*Cutaj, ò mi cutaj.*
P. Sabeis la palabra de Dios?	*Xsanàania yabal Dios?*
R. Si lo sè, ô no lo sè.	*Xsnàa, ò mi xsnàa.*

SEGUNDO MANDAMIENTO.

P. Haveis hecho algun mandamiento falso?	*Hai amà culon Juramento lon?*
R. Si, lo hize, ô no lo hize.	*Culan, mi ack culan.*

TERCERO MANDAMIENTO.

P. Mas no haveis oido misa los domingos y dias de fiesta?	*Ma hai mi a güavi misa tat domingo, ma tat nigüan quin?*
R. Si, oy ò no oy.	*Xscavi ô mis xscavi.*
P. Haveis guardado los domingos, y dias de fiesta?	*Ja tanluec amà ja domingo smôc quin?*
R. Si, lo guardé, ò no lo guardé.	*Xsavita, mi xscavita.*
P. No han oido misa tu hijos?	*Mi ama xshavi misa Jà guàal hunin?*
R. Si, Padre.	*Ojol, padre.*
P. Los haveis hecho trabajar en dias de fiesta?	*Xsha güaca amà atijuc niguan quin o xsha ateji amâ niguan quin.*
R. Si, ò no, Padre.	*Güan, mà miyùc.*

QUARTO MANDAMIENTO.

P. Haveis honrado à tu padre y tu madre y los haveis respectado y temido?	*Jaxsi amà Jaqusxamà Jà guàhu Jà sxcep? ma la xsiqui?*
R. Si, Padre, ò no.	*Guan, Padre, ò miyuc.*
P. Le haveis respondido ò regañado a tus mayores hermanos o hermanas?	*Hay, amà, jacaacti, ma utanèl smoc à bunquil, ma güajis?*
R. Si, ò no, Padre.	*Guan, ò miyuc, Padre.*
P. Haveis comido carne en la quaresma, el viernes, ò demas vigilias?	*Xshà cuxsuamà baquet tat quaresma, tat viernes, smà tuc vigilia?*
R. Si, comi, ò no comi.	*Cuxshù ò mi aj cuxshù.*
P. Quantas ocasiones?	*Jay, magquè?*
R. Muchas ocasiones, ò una, dos, tres ò quatro ocasiones, padre.	*Yipal magquè, ò junè, chavé, oxshè a chane magquè.*

QUINTO MANDAMIENTO.

P. Haveis oido misa con todo tu corazon, ò haveis estado platicando en misa?	*Agüavima misa tzintzanil à cujol; lolatni à mà misa?*
R. Si, ò no, Padre.	*Guän o miyuc.*
P. Haveis matado o contado â tu proximo?	*Hay amà à mila Hal ma cupuja munin nebàn : Jà nochan.*
P. Haveis estado sin hablarle por pleito, ô vigano que hubo?	*Hayaji amà tà misxa cuman a baesx yujil pleto mu utanèl haigi?*
P. Le haveis dado remedio à alguna mujer para que no tenga la criatura?	*Hayama ô püacà a àn macho ixshuè sbà miyuc aijuc alatzi?*
P. Haveis sido alcahuete para que hagan algun pecado hombre ò mujer?	*Aculan alcaguete ama sbà aj culan mul guinic ô isxhoc?*
P. Haveis deseado morir debalde ò con todo tu corazon?	*Aculan ama sxagicnam chamucà? mà lom soc spetzanil à güa cujol?*

SEXTO MANDAMIENTO.

P. Haveis pecado con alguna mujer?	*Hayamà xsha culan mul smoc amà ixshoc?*
P. Era casada, Soltera, Viuda, ò Niña, ò con algun hombre casado, Soltero ò Viudo?	*Nupanel, mà Soltera, mà yexsunà, mà aquis, ò smoc guinic, nupanel, ma queremtò mà tehchol?*
P. Haveis pecado con tu pariente?	*Xsaculan amà soc ô mo hatoc?*
P. Haveis pecado en la santa yglesia ò en lugar sagrado á Dios?	*Xshaculan amà mul tat santa yglesià mà tat ti snaá Dios?*

P. Haveis pecado quando eras chico, con tus hermanos ò parientes?	*Xshaculan amà mul baquin alabà smoc âgua bunquil, mâ mouiuc?*
P. Haveis pecado con algun animal, como yegüa ò perra, ò mula, ò marrana?	*Aculan ô mâ mul soc â chaan jàz yeguaz, ma tzi, mà mula, ma chitam?*
P. Haveis hecho pecado con tu comadre, ò haveis tenido pleito con ella?	*Aculan amà mul smoc à comadre, ma ai aculan pleto smoc?*
P. Haveis deseado la mujor de tus proximos?	*Güan ama sxsa gic nam cheum a neban anochan?*
P. Haveis abrazado, besado ò tentado los pechos de alguna mujer para que hagais pecado con vos?	*Güan amaxsha telà mà ugtzanàn maxsà llamà smixs machà junùc ixshuc? sbà os culuc mul soc abà?*
P. Haveis enseñado a pecar a otros?	*Agüaa mas nebè mul tuc cristiano?*
P. Le haveis pegado à una mujer, debalde?	*Xsha macà amà àgüa cheum lom?*

SEPTIMO MANDAMIENTO.

P. Haveis robado?	*Ma hay elcanià?*
R. Robé, ò no robé.	*Elcanion, mi elcanion.*
P. Que Cosa has robado?	*Jastijunuc à guelcon?*
R. Res, puerco, Maiz, frijol, Sal.	*Guacax, chitam, yxsim, chenèc, atzàm.*
P. Quantas veces?	*Jay magqué?*
R. Una, dos, tres?	*Juné, chavè, oxshè.*
P. Haveis robado alguna cosa dentre la Santa yglesia?	*Ma hay elcani ama jasjunuc yojol santa yglesia?*
P. Haveis cogido algo robado de la Santa yglesia y no lo dixiste?	*Aguiaj jasjunuc elcal sba snà Dios, y mi a gualà?*
P. Haveis robado gallina, pacha, coa, cuchillo, machete?	*Ma hay elcani mut, echej, Aljun taquin, cuchilà, machete?*

P. Haveis Dexado que roben tus hijos?	*Aguacanè elcanuc ò guntiquil?*
P. Has pasado los dias borracho bebiendo todo el dinero que le debes dar a tu mujer, ò debalde en los esquinos o paseando?	*Hay ama eyui cacà puro yachil xsha huàg petzanil à taquin sbovi xsagua yiquè à cheum? ò lom ma tat esquina, ma tat paxsial?*

OCTAVO MANDAMIENTO.

P. Has levantado testimonio a tus proximos debalde?	*Ma hay leà abal sbaà nebàn anochan lom?*
P. Te aveis alegrado de los trabajos ò mal de ellos?	*Ma hay acàn a cujol tat atil mail cujol syenalè?*
P. Has usado de Soberbia y perdido el respeto à tu cura, tu padre, ò madre ò Justicias?	*Ma hay jachayaxi, güanel quisguanel smoc à gua cura, guahu mà xshèp?*
P. Lo has hecho estando borracho?	*Ma hay à culan iabal yachel?*
P. Le pediste perdon quando hisiste esto?	*Xshacanayique amà perdon baquin xshacutan à itu?*
P. Haveis pecado a vista de los muchachos?	*Aculàn amà mul iatuntic?*
P. Haveis llegado con tu mujer, delante de tus hijos?	*Cotiya amà soc acheum sat a untiquil?*
P. Le has servido bien a tus amos, o nò le has respondido con colera?	*Agüatel ta amà lec ò güajales o miyuc ajacàas màas ti scagcal à gizabal?*
P. Haveis mormurado a tus Padre, o a tus proximos?	*Hay amà quenanèl smoc àsmo atàt, ò smo otuc?*
P. Haveis enseñado a pecar a algun muchacho ò muchacha que no sabe lo del mundo?	*Hay ama aguas nebò mulanel querem ma aquixs, ja mi tò snà à tojol sat quinal?*

P. Haveis normurado al señor Sacerdote? Algun viejo o vieja?	*Hay ama guenanel juatic sacerdote? smà tatam, ma meèm?*
P. Haveis oido con gusto que mormuren otros a tus proximos?	*Hay amà xsha güavi lec as quenam tuc abà smó, à tac?*

Comte DE CHARENCEY.

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT

(*Suite.*)

L'examen de ces trois verbes peut déjà faire supposer que la conjugaison briarde est plus simple que la française, et le fait sera mis hors de doute par les considérations suivantes :

Les deux verbes auxiliaires *être* et *avoir* ont moins de temps qu'en français. Ils n'ont pas de prétérit, ni de prétérit antérieur ; c'est le parfait qui en fait l'office, et ils n'ont, au subjonctif, qu'un seul temps, qui remplace tous les temps du subjonctif français.

Les verbes conjugués à la voix passive, tels que : *être frappé, être blessé, être guéri, être tombé, être mort,* etc., ne possèdent que les mêmes temps, puisque, pour conjuguer un verbe passif, on se borne à joindre son participe passé à tous les temps et à toutes les personnes de l'auxiliaire *être.*

Quant aux verbes conjugués à la voix active et à la voix réfléchie, ils ont les mêmes temps que le verbe *donner* (1),

(1) Abstraction faite, bien entendu, des verbes défectifs, qui, naturellement, sont les mêmes en briard qu'en français.

c'est-à-dire qu'ils n'ont, en plus des verbes auxiliaires et des verbes passifs, que le passé double de l'indicatif, lequel remplace le prétérit antérieur du français. Exemple : « Quand j'ai évu dîné, j'ai abreuvé les chevaux. »

Une autre cause de simplification dans la conjugaison briarde, c'est qu'aussi bien à la voix réfléchie qu'à la voix active, tous les verbes sans exception se conjuguent exclusivement avec l'auxiliaire *avoir;* de sorte que le verbe *être* n'est usité comme auxiliaire qu'à la voix passive. J'ajoute, par parenthèse, que le participe passé *mort*, employé à la voix passive de *mourir*, est remplacé par *mouru* à la voix active, et qu'on dit « il a mouru en telle année, il est mort depuis longtemps. »

En outre, les terminaisons des trois verbes conjugués ci-dessus et celles des autres verbes sont moins nombreuses en briard qu'en français, non seulement à cause de la réduction du nombre des temps, mais encore parce que la formation de ces terminaisons est soumise aux règles suivantes :

Ez est la terminaison de la deuxième personne du pluriel dans l'indicatif présent, l'imparfait, le futur, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif. L'indictif présent *vous êtes* me paraît être la seule exception à la règle; car au lieu de dire, comme en français, « vous dites, vous redites, vous faites », on dit en briard, comme dans le langage enfantin, *vous disez, vous redisez, vous faisez.*

Le briard n'intercale d'ailleurs jamais d'*i* entre le radical et cette terminaison *ez,* dans l'imparfait, le conditionnel et le subjonctif, pour établir, comme en français, une distinction entre la deuxième personne du pluriel de ces

trois temps d'une part, et la même personne de l'indicatif présent et de l'impératif d'autre part.

Au lieu d'avoir les trois terminaisons *ent, aient* et *ont* aux divers temps de la troisième personne du pluriel, le briard n'en a que deux. Il rejette complètement la finale muette *ent,* en disant, par exemple, *ils marchont, ils pensont,* etc., au lieu de « ils marchent, ils pensent, etc. » Le briard accepte la terminaison *ont* du français dont on vient de voir qu'il étend beaucoup l'usage, et il emploie la terminaison *aint* au lieu de *aient.*

Dans chacun des temps de tous les verbes, sans exception, la première et la troisième personne du pluriel sont identiques au point de vue phonétique, ce qui ne se voit, en français, que dans le futur. Ces deux personnes du pluriel diffèrent uniquement en ce que le *t* de la terminaison, soit *aint,* soit *ont,* de la troisième personne, est remplacé par une *s* à la première personne.

Le présent de l'indicatif et le futur ont toujours la première personne du pluriel terminée en *ons* et la troisième personne du pluriel terminée en *ont.*

L'imparfait, le conditionnel et le subjonctif ont toujours la première personne du pluriel terminée en *ains* et la troisième personne du pluriel en *aint.*

Quoique ces règles n'aient probablement jamais été écrites et que personne n'ait peut-être même jamais songé à leur existence, elles étaient généralement observées dans le canton d'Esternay il y a quarante à cinquante ans; elles le sont de moins en moins à mesure que l'instruction fait des progrès dans le pays, et elles avaient même déjà subi quelques atteintes à l'époque de ma première jeunesse. Ainsi, par exemple, il y avait alors à Esternay quelques

personnes qui, tout en continuant à dire à la troisième personne du pluriel *ils avaint*, *ils étaint*, *ils pensaint*, etc., disaient déjà, à la première personne du pluriel, *j'avions*, *j'étions*, *je pensions*. Mais cette façon de parler, aujourd'hui assez fréquente, devait être alors aussi récente qu'elle était rare; car les personnes en question étaient encore considérées comme des gens prétentieux et ridicules, voulant se distinguer en essayant d'imiter le langage des bourgeois. Toutefois, les formes *j'avions*, *j'étions*, *je pensions*, et autres analogues, doivent avoir été employées depuis longtemps par les paysans de certaines autres régions, notamment à Paris et aux environs, puisqu'on les trouve déjà dans les anciens comiques. Ainsi, par exemple, au commencement du deuxième acte du *Don Juan* de Molière, le paysan Pierrot dit, presque en entrant en scène : « Enfin donc *j'étions* sur le bord de la mar, moi et le gros Lucas, et je *nous amusions* à batifoler. »

Non seulement la conjugaison briarde est plus simple que la française, parce qu'elle a un moins grand nombre de temps et de terminaisons, mais encore le radical y est moins souvent variable; c'est-à-dire que, dans certains verbes, qui vont être passés en revue, le radical de certaines personnes et même de certains temps est identique à celui de l'infinitif, au lieu d'en différer comme en français.

Aller fait, au subjonctif, « que j'alle », etc.

Envoyer fait, au futur, *j'envoyerai*, etc.

Venir fait, à la troisième personne de l'indicatif présent et du subjonctif, ils *venont* et qu'ils *venaint*, et il en est de même dans tous les verbes composés dérivés de venir.

Falloir et *valoir* font, au subjonctif, « qu'il falle et qu'il vale ».

Pouvoir fait au subjonctif que je *peuve*, que tu *peuves*, qu'il *peuve*, que je *pouvains*, que vous *pouvez*, qu'ils *pouvaint*.

Savoir fait, au futur, je *sarai*, etc.; au conditionnel, je *sarais*, etc.; au subjonctif, que je *save*, que tu *saves*, qu'il *save*, que je *savains*, que vous *savez*, qu'ils *savaint*.

Voir fait, au futur, je *voirai*, etc.; au conditionnel, je *voirais*, etc.; il en est de même dans *revoir*, *entrevoir*; mais on dit, comme en français, « j'apercevrai, j'apercevrais, etc. ».

Vouloir fait, à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, ils *voulont*; au subjonctif, que je *veule*, que tu *veules*, qu'il *veule*, que je *voulains*, que vous *voulez*, qu'ils *voulaint*.

Faire fait, à la deuxième et à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, vous *faisez*, ils *faisont*; à la deuxième personne du pluriel de l'impératif, *faisez*; au subjonctif, que je *faise*, que tu *faises*, qu'il *faise*, que je *faisains*, que vous *faisez*, qu'ils *faisaint*.

Dans la conjugaison de *coudre* et de ses dérivés, on ne trouve jamais, comme en français, *s* à la place de *d*; de même que, dans la conjugaison de *moudre* et de ses dérivés, on ne trouve jamais *l* à la place de *d*.

Dans la conjugaison des verbes dont l'infinitif français est terminé en *aindre*, *eindre* et *oindre*, on ne trouve jamais *aign*, *eign* ni *oign* à la place de *aind*, *eind* et *oind*. Ainsi, par exemple, le verbe « peinde », pour peindre, fait, au pluriel de l'indicatif présent, je *peindons*, vous *peindez*, ils *peindont*; à l'imparfait, je *peindais*, tu *peindais*, il

peindait, je *peindains*, vous *peindez*, ils *peindaint;* au pluriel de l'impératif, *peindez*, *peindons;* au subjonctif, que je *peinde*, que tu *peindes*, qu'il *péinde*, que je *peindains*, que vous *peindez*, qu'ils *peindaint;* au participe présent, *peindant;* au participe passé, *peindu*.

Il est à peine besoin de faire observer que cette plus grande régularité, ou, si l'on préfère, cette plus grande homogénéité de la conjugaison briarde tient, dans certains cas, à ce qu'elle se rapproche plus du latin que le français, et dans d'autres cas à ce qu'elle s'en éloigne davantage. Ainsi, par exemple, le préfixe *ven* du latin *venire* est mieux conservé dans le briard ils *venont*, qu'ils *venaint*, que dans le français « ils viennent, qu'ils viennent ». Mais, au contraire, dans les temps de la conjugaison briarde du verbe *peinde* qui viennent d'être cités, on trouve beaucoup moins que dans les mêmes temps de la conjugaison française (exemple : imparfait, *je peignais*, etc.) la réminiscence du latin *pingere;* de même que les participes briards *coudu* et *moudu* se rapprochent moins du latin *cousuere* et *molere* que les participes français « cousu et moulu ».

Beaucoup de personnes disent s'*asseoir*, qui doit être d'introduction relativement récente; car beaucoup plus d'autres disent s'*assiéter*, qui s'éloigne moins du latin *assidere;* et l'existence en briard des deux formes suffirait à elle seule pour indiquer que la conjugaison du verbe est au moins aussi flottante qu'en français, où plusieurs de ses temps ont, soit une double, soit une triple forme.

On ne prononce pas, en briard, l'*r* de la finale *tre* de l'infinitif des verbes; mais cette élision n'a aucune in-

fluence sur la conjugaison, car l'*r* reparaît dans les mêmes temps qu'en français, c'est-à-dire au futur et au conditionnel, et l'on dit, comme en français, « il mettra, il mettrait, etc. ».

Quelques-uns des verbes français dont l'infinitif est terminé en *dre* sont inusités en briard (1). Les autres se divisent en deux catégories : ceux dont la finale *dre* se prononce *de* en biard par suite de l'élision de l'*r*, et ceux où elle se prononce *re* par suite de l'élision du *d*.

Les verbes briards dont la finale de l'infinitif est *de* par suite de l'élision de l'*r* sont : *avoinde* (pour *aveinde*), *coude, descende, fende, fonde, geinde, moude, peinde, pende, ponde, rende, répande, teinde, tende, tonde, vende*, et les verbes composés dérivés de ces verbes. Ici encore l'élision de l'*r* de la finale *dre* n'a aucune influence sur la conjugaison, car l'*r* reparaît dans les mêmes temps qu'en français, au futur et au conditionnel; et l'on dit, par exemple, « je moudrai, je moudrais, etc. ».

Les verbes briards dont la finale de l'infinitif est *re* par suite de l'élision du *d* sont *crainre, joinre* et ses dérivés, *prenre* et ses très nombreux dérivés. Cette élision du *d* dans la finale *dre* de l'infinitif a une grande influence sur la conjugaison, car le *d* ne reparaît jamais au futur ni au conditionnel; et l'on dit, par exemple, je *crainrai*, je *crainrais*, je *joinrai*, je *joinrais*, je *prenrai*, je *prenrais*. Le *d* élidé dans *prenre* et dans ses dérivés ne reparaît d'ailleurs pas plus qu'en français dans les temps autres que le futur et le conditionnel; mais il n'en est pas de

(1) Tels sont par exemple les verbes *contraindre* et *feindre*, qui sont remplacés en briard par *forcer* et *faire semblant*.

même dans *crainre* et dans *joinre;* et l'on pouvait le supposer *à priori* d'après ce qui a été dit plus haut des verbes dont l'infinitif est *aindre* et *oindre*. La conjugaison briarde des temps précités du verbe dont l'infinitif français est « peindre » est en effet applicable aux mêmes temps des verbes *crainre* et *joinre,* dont, par exemple, les participes sont *craindant* et *craindu, joindant* et *joindu*.

Une autre particularité de la conjugaison briarde, c'est que dans les terminaisons du futur et du conditionnel des verbes « falloir, valoir, tenir, venir » et de leurs dérivés, le *dr* français est aussi remplacé par *r;* et qu'on dit, par exemple : il *faura,* il *faurait;* il *vaura,* il *vaurait;* je *tienrai,* je *tienrais;* je *vienrai,* je *vienrais,* etc.

Non seulement les verbes réfléchis se conjuguent avec l'auxiliaire « avoir » comme il a été dit plus haut, mais encore ils prennent tous pour régime le pronom *leux* « leur » au lieu de *se* à la troisième personne du pluriel de tous les temps ; exemple : ils *leux amusont,* ils *leux battont,* ils *leux moquont;* ils *leux amusaint,* ils *leux battaint,* ils *leux moquaint;* ils *leux ont amusé,* ils *leux ont battu,* ils *leux ont moqué,* etc. Il faut ajouter que l'*x* de *leux,* soit pronom, soit adjectif, se lie toujours avec le son *z* au mot suivant qui commence par une voyelle, et qu'on prononce ils *leu-z-amusont,* ils *leu-z-ont battu, leu-z-argent, leu-z-attirail,* etc.

Dans l'une des formes de la conjugaison interrogative, on place, comme en français, le sujet après le verbe : « Iras-tu? ira-t-il? irons-nous? irez-vous? iront-ils? etc. » C'est le seul cas où le pronom « nous » soit employé comme sujet. Mais cette forme de conjugaison, qui est loin d'être

aujourd'hui aussi employée qu'en français, l'était encore beaucoup moins dans ma jeunesse, et uniquement dans certains verbes. Elle n'a d'ailleurs jamais été employée à la première personne du singulier, et la forme « suis-je? ai-je? irai-je? » n'est pas encore devenue briarde.

La forme de conjugaison interrogative qui est encore la plus usitée aujourd'hui est celle dans laquelle on fait précéder le verbe de la locution « est-ce que ». On dit, par exemple, comme en français : « est-ce que je sais? est-ce que tu peux? est-ce qu'il ira? »

Au lieu de dire : « Où vas-tu? où va-t-il? etc. », on emploie souvent ces diverses tournures de phrases : *lavou que tu vas? là que tu vas? où est-ce que tu vas?* et, par abréviation : *où c'que tu vas? où que tu vas?* L'emploi de *lavou* pour « où » se perd toutefois de plus en plus.

On se sert aussi très fréquemment de la forme interrogative *quoi que t'as? quoi qu'il fait?* etc., pour « qu'as-tu? que fait-il? etc. ».

Une dernière forme interrogative, qui était autrefois très usitée, mais qui commence à se perdre, c'est celle-ci : *j'ai-ti? t'as-ti? il a-ti? j'ons-ti? vous avez-ti? ils ont-ti?* etc. J'ai entendu des discussions sur l'acception étymologique de cette finale *ti* qu'on écrit aussi parfois *t'y* et *t'il;* mais je n'ai aucune opinion bien arrêtée sur la question, que je soumets purement et simplement à l'appréciation des philologues.

Enfin les deux formes *as-tu* et *t'as-ti* sont tantôt interrogatives, tantôt exclamatives. Ainsi, par exemple, *as-tu chaud* signifie tantôt « est-ce que tu as chaud? » tantôt « combien tu as chaud! que tu as chaud! » C'est l'into-

nation qui indique le sens de la phrase, absolument comme en français; et il en est de même pour la forme *t'as-ti chaud, il a-ti chaud,* etc.

Telles sont les quelques considérations dont je voulais faire précéder le vocabulaire des mots briards inusités en français.

§ II. — VOCABULAIRE DES MOTS BRIARDS DU CANTON D'ESTERNAY.

Les auteurs des grands *Dictionnaires* de la langue française, Bescherelle, Larousse, Littré, etc., ont, avec raison, recueilli une foule de mots appartenant au langage populaire. On en trouve d'autres du même ordre, termes d'arts et de métiers, noms de plantes et d'animaux, mammifères, oiseaux et insectes, dans les *Dictionnaires* des sciences et des arts. Je n'avais donc pas à m'occuper de ces mots, bien que la plupart existent dans le briard, dont ils forment le fond. J'en ai seulement signalé quelques-uns, sur lesquels j'avais à faire certaines observations. Mais je me propose surtout, dans le présent vocabulaire, de faire connaître les mots briards du canton d'Esternay qu'on ne trouve pas dans les *Dictionnaires* en question. Il est à peine besoin d'ajouter que, en leur donnant l'épithète de briards, je n'ai nullement l'intention de les présenter comme des mots tout à fait propres à la Brie; car beaucoup d'entre eux ont eu cours dans le vieux français et sont encore employés dans certains dialectes provinciaux, comme le reconnaîtront facilement les personnes

ayant la moindre connaissance de ces dialectes. Il est même très probable que c'est le cas de la presque totalité de ces mots, car il n'est guère vraisemblable que les Briards aient eu le besoin et la volonté de forger beaucoup de mots pour leur usage particulier.

A

Anglais, s. m. Tarte dont la pâte est recouverte de prunes à pelure rouge-brun, noirâtre, qui appartiennent à l'espèce des blosses ou à celle des damas, et dont le jus devient rouge par la cuisson. J'ignore depuis combien de temps les soldats anglais portent des habits rouges, mais je suppose néanmoins que c'est leur couleur qui a donné naissance à ce mot.

Amendier, s. m. C'est-à-dire celui qui met à l'amende; est synonyme de garde-champêtre.

Aoûta, s. m. Insecte rouge, tellement petit que peu de personnes ont la vue assez bonne pour l'apercevoir à l'œil nu. Il s'enfonce sous l'épiderme de l'homme et occasionne, pendant plusieurs jours, un prurit très désagréable. Son nom lui vient évidemment de ce qu'il attaque l'homme uniquement pendant la saison chaude, notamment au mois d'août.

Agoniser, v. a. et v. r. A tous les sens des verbes *agoniser* et *agonir*, ce dernier n'existant pas en briard.

Arganier, s. m. Synonyme de *aricandier*.

Aricander, v. a. Faire un travail d'aricandier.

Aricandier, s. m. Petit cultivateur ayant une exploitation agricole tellement restreinte qu'elle n'occupe qu'une partie de son temps et de celui de ses deux chevaux ou même de son unique cheval, et travaillant, en conséquence, pendant le reste du temps pour des voisins, dont il fait les labours, les charrois, etc.

Arioler, v. n. Crailler contre des chevaux attelés dont l'attelage ne marche pas convenablement.

Armelle, s. f. Lame de couteau. Le mot dérive évidemment du latin *arma*.

Arpion, s. m. Signifie pied, pris en mauvaise part.

B

Babillard, s. m. Voir *cliquot*.

Bacâiller, v. n. Bavarder : d'où *bacâilleux*, *bacâilleuse*, adjectif, celui ou celle qui bacâille.

Bâcoulotte, s. f. Unique nom briard de la belette. La finale étant diminutive, je présume que le mot signifie étymologiquement : le petit animal bas du cou.

Bagoter, v. n. Jouer avec l'eau, la remuer, barboter.

Baillet, bailloté. L'adjectif *baillet* signifie marqué d'une pelote ou d'une étoile blanche sur le front, en parlant des chevaux et des juments de couleur jaune, rouge ou noire. Ce qualificatif est souvent donné comme nom propre à ces chevaux et à ces juments. *Baillet* dérive évidemment du vieux français *bail*, *baile* ou *baille*, qui a sûrement désigné une tache blanche sur le front d'un animal de couleur foncée, comme le prouve le membre de phrase suivant, tiré de la traduction d'Hérodote par Soliat (III, 28), et relatif au bœuf Apis : « Il a un bail au front. » Il est toutefois certain qu'à l'origine *bail*, *baile* ou *baille* avait le sens de couleur baie, qui lui est attribué par M. Godefroy, à l'article *baille* de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, actuellement en cours de publication. Mais cet auteur paraît avoir ignoré que *bail*, *baile* ou *baille* a fini par prendre l'acception de tache blanche sur le front, probablement parce que cette marque est très commune chez les chevaux bais; il doit également avoir ignoré l'existence du mot *baillet*, auquel il n'a pas donné place dans son *Dictionnaire;* et c'est sans doute pour cela que, parmi les

exemples destinés à montrer que *baille* signifie de couleur baie, il cite ces deux vers de Guiart :

Il me semble que *baiz* et *bailles* ne sont pas associés ici par pléonasme ; que les destriers *baiz* sont bien des chevaux bais, mais que les destriers *bailles* sont des chevaux *baillets*, c'est-à-dire marqués d'une tache blanche au front.

L'adjectif briard *baillotté* vient également du vieux mot *bail*, tache blanche, et signifie moucheté, grivelé, tacheté, jaspé, en parlant du pelage des mammifères, du plumage des oiseaux, de l'aspect des étoffes, marbres, pierres, etc.

Baillot, s. m. Poignée de menus brins de bois, surtout de bouleau, pour fouetter les enfants. Le mot me paraît être un diminutif de balai, d'autant que l'objet est, en effet, une espèce de petit balai.

Balqueue, s. m. Unique nom briard de la bergeronnette grise ou lavandière, vulgairement appelée *hochequeue* en français. Racine *queue*, et *baller*, danser.

Bamboche, s. f. Pantoufle. Le mot est probablement une corruption de l'arabe *babouche*, qui est passé inaltéré en français, mais non en briard.

Banne, s. f. La seule acception du mot *banne* en briard est celle de grande manne d'osier faite à claire-voie et servant de berceau aux petits enfants.

Bâque, s. m. Mot enfantin signifiant saleté, ordure. Pour empêcher un enfant de porter quelque chose à sa bouche ou d'y toucher, on lui dit que c'est du *bâque*.

Barbillotte, s. f. On appelle *barbillottes* ceux des chatons d'arbre ou d'arbrisseau qui pendent comme des mèches de barbe, notamment ceux du noisetier, de l'aulne, etc.

Barjer, signifie tiller le chanvre avec une *barjoire*. C'est dans ce sens qu'on dit ailleurs : *brayer* le chanvre avec une *brayoire*, au lieu de broyer avec une broyoire.

Bauge, s. f. Meule de céréales ou de fourrage qui diffère des autres meules en ce que sa base est rectangulaire au lieu d'être ronde.

Bellurette. Il y a *bellurette* signifie il y a longtemps, comme en berrichon.

Berdâcler, v. n. Faire du bruit en remuant ou déplaçant des ustensiles de ménage, des instruments aratoires ou tout autre objet; d'où l'adjectif *berdâcleux*.

Berdiner, v. n. S'occuper à des riens.

Berdinotte, s. f. Signifie papillon à gros ventre, c'est-à-dire papillon femelle.

Bestial, s. m. Au lieu que le singulier du substantif *bestiaux* soit bétail, comme dans le français moderne, ce singulier est *bestial* en briard comme dans l'ancien français : ce qui est plus conforme à l'étymologie latine *bestia*. L'ancien français bestial est encore employé par Saliat, au milieu du XVIe siècle, dans cette phrase de sa traduction d'Hérodote, I, 110 : « Ceux pendants de ces montagnes sont les pâtis, où gardait ce berger son bestial. »

Bibi, bicher. Comme nom propre, *Bibi* est l'unique expression briarde désignant les Gitanos. Faire *bibi* signifie *bicher*, c'est-à-dire embrasser.

Bicêtre ou **Bissêtre.** Au lieu de signifier, comme en français, malheur, accident, infortune, désordre (voyez Larousse), le mot *bicêtre* ou *bissêtre* désigne en briard un être et le plus souvent un enfant turbulent avec une pointe d'imbécillité, évidemment parce qu'un tel être a été considéré comme un malheur pour sa famille.

Bille, s. f. L'expression « jouer au bouchon » était encore inconnue dans ma jeunesse; elle était remplacée par celle de « jouer à la bille ». Le bouchon de liège remplaçait cependant déjà le plus souvent à ce jeu la véritable bille, c'est-à-dire le court fragment de branche d'arbre coupée aux deux bouts ; mais dans ce cas ce bouchon prenait le nom de bille. L'expression jouer à la bille dénote que l'usage des bouchons de liège n'a pénétré qu'à une époque relativement récente dans le canton d'Esternay. J'ai d'ailleurs vu très souvent boucher avec un simple bouchon de bois, de chiffon et même de papier, les bouteilles dans lesquelles on portait aux champs la boisson des moissonneurs. Le mot *bille* n'était du reste jamais employé pour désigner la petite boule qui porte ce nom en français; on se servait toujours de l'autre nom français : *canette*.

Bique, biquet, biquot. Non seulement les mots *bique* et *biquet* ou *biquot* sont incomparablement plus souvent employés que ceux de chèvre et de chevreau, mais encore le mot *bique* a donné son nom à un jeu d'enfant. Dans ce jeu, la *bique* est une petite fourche en bois plantée en terre et entre les branches de laquelle on accroche un petit crochet en bois nommé *biquet* ou *biquot*. A côté de la bique se place le patient ou biquet. Les autres joueurs, armés de bâtons, se placent à quinze, vingt ou vingt-cinq pas de la bique, sur une ligne appelée but. Ils lancent successivement leurs bâtons contre la bique, dont les brusques oscillations projettent le biquet plus ou moins loin. Le patient se hâte alors de ramasser le biquet, de le replacer sur la bique et, avant que le biquet ne soit de nouveau décroché par le choc des bâtons des joueurs restés au but, il tâche d'attraper l'un de ceux qui sont venus chercher leurs bâtons et qui s'enfuient vers le but. Si, pendant que le biquet est sur la bique, un joueur, ayant ramassé son bâton, se laisse toucher de la main par le patient avant d'être rentré au but, il devient le gardien du biquet.

On appelle aussi *biques* les taches produites sur les jambes des femmes par l'usage de chaufferettes ou *couvots* trop chauds.

Bique-à-buer, s. f. Espèce de gros trépied en bois sur lequel on place le cuvier à lessive.

Bique-bouc, s. f. Hermaphrodite.

Blonde, s. f. Bonne amie, celle qu'on recherche en mariage. Les jeunes filles blondes ne sont pas rares dans le canton d'Esternay, mais les cheveux de l'immense majorité sont d'un châtain plus ou moins foncé, et ils sont assez souvent noirs. Tout porte à croire qu'il en était déjà ainsi à l'époque où le mot *blonde* a pris l'acception de bonne amie. Cette acception doit donc tenir, non à une prépondérance numérique des filles blondes, mais à ce qu'elles étaient préférées par la généralité, ou tout au moins par la majorité des jeunes gens.

Blosse, s. f. Petite prune à pelure rouge-brun, noirâtre, un peu inférieure à la prune de damas, sous le rapport de la taille et de la qualité.

Blossier, s. m. Prunier qui porte des blosses.

Bonnet-carré, s. m. Voir *gallois*.

Boquer, v. a. Synonyme de *heurter*, *taper*, *toquer*.

Botter, v. a. Synonyme d'*élaguer*, mais beaucoup plus usité que ce dernier. Le verbe français *ébotter*, dont le sens est un peu différent, est inconnu dans le canton d'Esternay.

Boucheton. Placer à *boucheton* une soupière, une assiette, un pot, une marmite, etc., c'est les placer la bouche ou l'ouverture en bas et le fond ou les pieds en l'air. L'expression se mettre ou se coucher à *boucheton* signifie se mettre ou se coucher sur le ventre, et se dit seulement des personnes.

Boude, s. f., et **boudeau**, s. m. Remplacent toujours le français nombril. Ils s'appliquent surtout aux personnes, et le nombril des animaux est généralement appelé *boutri*.

Boulin, s. m. Remplace le français *bouleau*. On emploie aussi le diminutif *bouliniau* qui se prononce *boulignau*, suivant la règle du *ni* mouillé exposée dans les *Considérations préliminaires*.

Bourbiller, v. n. Signifie *grouiller*, *fourmiller*. On dit, par exemple : il y a des masses de poissons à tel endroit, tout y *bourbille*. Le mot doit venir de ce que les bandes de poissons, surpris dans leurs ébats par les personnes, soulèvent parfois, dans leurs évolutions précipitées, la bourbe des cours d'eau, des étangs et des viviers.

Bourrer (se), v. r. Ne signifie pas, comme en français, « se donner des bourrades » ; il signifie « lutter à bras le corps ».

Boussac, s. m. Homme ou enfant ventru.

Boustifaille, s. f. Nourriture copieuse.

Boutri, s. m. Voir *boude*.

Boyard, boyarde, adjectif. Remplacent *bai*, *baie*, et sont souvent donnés comme noms propres aux chevaux et aux juments de couleur baie. L'adjectif *boyard* est évidemment l'ancien français *bayard*, qui est devenu le nom du cheval de Regnault de Montauban.

Briant, s. m. Nom de la crécelle, se dit pour *bruyant*.

Briooler, v. a. Possède, indépendamment de ses acceptions

françaises, celle de faire différents petits ouvrages qui n'ont aucun rapport les uns avec les autres.

Broussiner, v. unip. Remplace le français *bruiner*.

Buquer (se), v. r. Synonyme de se *heurter*, se *cogner* contre quelque chose. Dans son *Histoire de la formation de la langue française*, 2e édition in-8o, page 389, Ampère signale ce verbe comme existant à la voix passive dans le picard, avec le sens de « frapper à la porte », et il le fait venir de l'allemand *pochen*. J'en infère l'intime parenté de *buquer* avec le verbe *boquer*, dont il a été question plus haut.

(*A suivre.*)

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

— O prince! en me disant: « Je languis d'amour », juste au moment où est absent mon père Kaṇva, ne prononces-tu pas des paroles peu convenables, car tu ignores quelle est à mon sujet la volonté du grand muni qui s'est élevé si haut dans le chemin de la vertu?

— Est-il juste que le savant muni, qui t'a élevé avec amour, veuille te garder en réserve sans t'accorder à un époux? Si tu t'unis avec moi, un péché ne sera point commis, et le grand muni lui-même, qui a atteint la victoire, ne dira pas autre chose.

— O prince célèbre! est-ce que tous les gens qui connaissent la bonne conduite et la voie la meilleure à suivre diront: Kaṇva ne blâmera point? O prince! est-il juste de venir troubler les belles dans un ermitage, sans vouloir contracter un mariage connu des voisins?

(Vers.) — O Ambroisie du ciel! écoute: il existe huit espèces de mariages: le mariage des brahmanes, des pradjâpatis, des richis, des dêvas, des rois à la fraîche couronne, des râkchasas, des démons et des Gandharvas; dans cette liste le dernier nommé est le meilleur: c'est le mariage à la mode des Gandharvas.

(Prose.) Tout cela se trouve dans les livres sacrés, aussi nous allons nous unir à la façon des Gandharvas; viens donc, ô femme !

— Tu viens de dire que la coutume était de s'unir à la mode des Gandharvas avec les femmes délicates aux épaules arrondies comme le dos des montagnes ; eh bien ! dis-le-moi avec franchise, ô prince qui gouvernes le monde sans limite : y a-t-il ou n'y a-t-il point déjà dans ton palais une femme qui est reine et qui porte le diadème ?

— Jusqu'à ce jour je n'ai contracté aucun mariage avec une jeune fille, si ce n'est (avec la science) du gouvernement du monde; ô Kokila, dont le chant est harmonieux ! écoute : Si tu veux t'unir à moi et mettre un terme à mon désir, tu seras proclamée reine et tu porteras mon diadème.

— Tu viens de me faire entendre une bonne parole, en disant : Toi, tu es pour moi une excellente épouse, mais après que tu te seras uni à moi avec amour et que l'ardeur de tes sens sera apaisée, que ferais-je, ô roi des rois joyeux ! si tu contractes un autre mariage et que tu épouses une autre femme ?

— Ne crois pas que d'autres vierges puissent devenir mes épouses ; à plusieurs reprises je ne t'ai dit que la vérité, ô cygne ! et tu ne dois pas avoir le moindre doute à ce sujet : sur la tête du fils qui, conçu dans ton sein, devra naître, je placerai le diadème de pierres précieuses, pour qu'il gouverne le monde.

— Si tu m'embrasses en t'unissant à moi pendant l'absence de mon père, Kanva, est-ce bien convenable ? Et que ferai-je, ô prince ! si demain tu me dis :

Est-ce que j'ai connu ton visage ? est-ce que je t'ai jamais vue ?

— Écoute, ô cygne ! je ne crois pas avoir vu dans aucun lieu du monde cette chose étonnante, un homme capable, après que la douleur du désir a été chassée, de dire à la femme, semblable à un éclair, à laquelle il vient de s'unir : Quel homme a connu ton visage ? Quel homme t'a vue ? Cependant, ô femme ! je te fais le serment d'être fidèle à ma promesse.

(Chant.) Aie confiance, ô femme ! aie confiance, ô femme ! en ma parole ; ne rejette pas ma promesse : sans la moindre hésitation je placerai sur la tête de l'enfant que tu auras conçu ce léger diadème qui protège le monde. Aie confiance en ma parole. O toi, qui es ma reine légitime ! ce fils sera celui qui gouvernera toute la terre que je possède ; voilà la vérité et l'éternel serment que je fais devant toi, ô mon œil ! ô femme superbe qui as pris possession de tout mon être !

Tu vois devant toi le roi des rois qui, grâce à la vérité, à la bonne vertu, à la clarté d'une bonne conduite et à la bonté, protège le monde : O femme ! s'il oublie son serment, quand bien même le destin souffrirait cette mauvaise action, le monde ne la supporterait pas. Maintenant, je ne veux pas me cacher pour endurer le tourment de l'amour, mais tous deux nous allons faire le jeu de l'amour. Viens, ô femme !

Écoute, ô jeune paon ! ma vie s'en va si tu me quittes, car mon corps, plein d'une fascination inguérissable, est entièrement épuisé ; il m'est impossible de supporter désormais la force de mon désir. Viens donc, ô femme ! ce que je viens de dire, je l'ai dit sans fausseté. Viens donc !

pourquoi douterais-tu de mon ardente passion? Fais-moi la faveur du succès de ma prière, pour que j'échappe à la mort. Viens donc, ô femme superbe! tout ce que je viens de dire, je l'ai dit sans fausseté. Viens donc!

— Venez, ô seigneur, qui êtes ma vie! vous avez bien parlé quand vous avez dit : « Aujourd'hui, je n'ai plus rien à dire, car ma promesse dernière de vous nommer ma future épouse est comme si Brahmâ l'avait faite lui-même ». Viens, ô guru qui est célèbre sur toute la surface de la terre! Venez, ô seigneur, vous dont on parle en tout lieu dans ces mondes, vous qu'on appelle l'homme juste qui se tient éloigné des fautes! Venez, ô seigneur qui êtes célèbre dans le monde!

— O jeune gazelle de l'ermitage qui t'es approchée de la forêt! Je suis tombé dans l'eau de la mer du désir, et je suis troublé. Nous allons, ô miel! nous attacher par le lien des délices. Viens donc, nous allons nous unir! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices! Avant que dans le milieu du jour viennent tous les gens de la forêt, faisons nous deux l'amour dans ce lieu-ci, où nous nous sommes rencontrés. Viens donc, nous allons nous unir! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices!

— O prince! comme Rôhiṇî avec l'objet de son amour, comme Kâma avec sa Ratî dont l'esprit est plein de beauté, unissons-nous ensemble; comme les Nâgas avec les Sarâs, unissons-nous avec félicité. Viens donc, nous allons nous unir! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices! Avant que dans le milieu du jour viennent tous les gens de la forêt, faisons nous deux l'amour dans ce lieu-ci où nous nous sommes rencontrés. Viens donc,

nous allons nous unir ! Viens, nous allons par l'union augmenter nos délices !

(Prose.) — Écoute, ô Çakuntalâ ! Cet endroit, où nous sommes, a été fait pour les grandes pénitences et les sacrifices de ton père, le grand muni Kaṇva, mais à nous autres deux il n'est pas possible d'y faire les jeux de l'amour. Voici cet arbre Kurukkatti qui va nous offrir à ses pieds une demeure de feuillage. Nous pourrons y jouer et nous y unir à notre aise ; viens donc, ô femme !

(Vers.) Mon cœur est percé par la flèche fleurie de Kâma, et mon ardeur, hélas ! brisée par un long désir, s'affaisse dans l'épuisement. Voici la maison prête pour notre union délicieuse. Viens donc, ô femme ! nous allons nous unir dans un amour plein de charme ! Viens, nous allons jouer et nous caresser ! Viens, ô femme qui surpasses en beauté les tiges de nénuphar ! Viens, nous allons chanter, nous couronner de guirlandes avec amour et nous unir en mettant en œuvre toutes les espèces d'amour. Viens, nous allons jouer et nous caresser.

Je suis en proie à un immense trouble, grâce à une flèche lancée par l'arc tendu de Kâma. Viens, nous allons nous unir au gazouillement harmonieux des oiseaux, qui chantent avec un grand charme pour l'esprit. Viens, nous allons jouer et nous caresser ; viens, tu plais, car tu surpasses en beauté les tiges de nénuphar ; viens, nous allons chanter, nous couronner de guirlandes avec amour et nous unir en mettant en œuvre toutes les espèces d'amour. Viens, nous allons jouer et nous caresser.....

Ce qui a été vu par la divinité est ce qu'on appelle un serment solennel : aussi la promesse suprême que je

t'ai faite sur la terre ne peut être oubliée par moi. Mais, ô femme éminente par ta beauté et par ton esprit ! tu dois me donner congé et me permettre de partir ; demain je te ferai venir à la ville.

— O maître de ma vie ! si nous allions tout de suite à la ville, le muni à la grande pénitence, quand il sera de retour et qu'il aura appris l'histoire qui vient de se passer, m'accueillerait avec délice, car nous n'aurions plus alors commis la moindre faute, et de même, ô seigneur plein de beauté ! nous serions sans tache aux yeux de ceux qui nous auront entendus et vus dans cet endroit où nous nous sommes unis avec amour.

— J'ai abandonné mon cortège de chasseurs et je suis parti seul à la poursuite d'une gazelle. Tous ces héros sont en train de me chercher dans toutes les parties de la forêt. Je vais donc les retrouver pour retourner dans ma ville célèbre, et demain, ô femme qui es ma vie ! je chargerai mon premier ministre de venir te prendre ici même dans ton ermitage.

— Si tu as quelque chose à faire encore dans la forêt, que puis-je dire à cela ? C'est bien : qu'il en soit ainsi. Mais, ô prince ! n'oublie pas ton serment, connu du ciel et de la terre, et la promesse que tu viens de me faire, quand tu m'as dit : « Demain j'enverrai auprès de toi mon premier conseiller, chargé de te conduire à la ville. »

(Prose.) — Écoute, ô maîtresse de ma vie ! comment oublierai-je un serment qui a eu pour témoins le ciel et cette terre ? Je ne puis l'oublier une seule fois. Je vais retrouver mes troupes et mes conseillers, pour rentrer tous ensemble dans ma ville d'Hastinâpura, et demain je

t'en verrai mon premier ministre. Maintenant, sans avoir le moindre doute dans l'esprit, donne-moi la permission de partir, ô maîtresse de ma vie, qui est la joie de mon cœur ! — Va donc, ô maître de ma vie ! mais n'oublie pas ta promesse. — O femme ! je ne l'oublierai pas même une seule fois. — Eh bien ! va trouver tes chasseurs, ô grand roi !

Le roi et ses ministres (vers). — Nous avons laissé dans la forêt les chefs des troupes, et nous avons fait une chasse des plus fatigantes dans notre poursuite de la merveilleuse gazelle ; maintenant notre fatigue est terminée et nous avons bu l'eau tant désirée par nous. Depuis, il s'est écoulé trois heures ; aussi, levez-vous, ô conseillers ! et suivez-moi. — (Prose.) Nous vous suivons, Seigneur ! — (Vers.) Toutes les belles troupes, abandonnées par moi naguère dans la forêt, s'agitent pour la chasse puissante. N'entendez-vous pas ce grand bruit qui s'approche ? Toutes ces troupes, marchant avec rapidité, avant que le soleil ne se cache, sont allées à tous les points cardinaux : elles accourent pour me rejoindre, et elles sont en train de frapper sur leurs tambours. — Oui, c'est la vérité, ô notre prince ! dans ce chemin où nous nous engageons, aux points cardinaux du nord et de l'ouest, quel est cet appel des tambours ? Voilà le bruit qui s'élève, ô seigneur ! les soldats frappent avec bonheur sur des tambours et l'on croirait entendre retentir un grand bruit de tonnerre.

Le roi et les chasseurs (vers). — Nous voici de retour : Nous sommes allés poursuivre une gazelle d'une beauté merveilleuse, que nous venions d'apercevoir. Pour vous, ô héros ! dont les armes convenables sont la force et la

ruse ! accompagnez-moi tous et marchons vers Hastinâpura. — (Chant.) Venez, nous irons à la ville ; venez, nous irons vers Hastinâpura; tous ensemble, pour calmer notre fatigue, nous irons à la ville. Nous irons à la ville : nons avons marché, pleins d'énergie ; nous nous sommes étendus dans la forêt ; nous avons franchi l'inimitié des bêtes et nous sommes tombés dans l'affliction de l'épuisement. Nous irons à la ville ; dans la limite de cette forêt, il n'y a pas d'étang, le lieu est bon, vous tous vous n'avez rien à craindre. Nous irons à la ville, car nous nous sommes plongés dans les délices de la chasse, notre bonheur a été grand, nous avons tressailli de joie dans nos poursuites et nous avons donné de l'agrément au royaume.

Le directeur au public (vers). — Quand le roi Duchyanta, à la ferme couronne, après son union avec la jeune Çakuntalâ, fut parti pour sa capitale, Kaṇva, qui plein d'allégresse était allé chez le grand muni, est revenu dans son ermitage brillant de beauté.

Kaṇva et ses disciples (prose). — Çakuntalâ ! Çakuntalâ ! Holà ! Vivêkacintâmani ! Çakuntalâ, qui nous est si chère, avait l'habitude naguère d'accourir au-devant de nous, même avant notre appel ; mais aujourd'hui, d'où vient ce retard ? O enfants ! allez donc l'appeler. — Maître ! je vais l'appeler et la faire venir..... Madame Çakuntalâ ! — Quoi, seigneur ? — Madame, votre père vous appelle. Venez le voir, madame ! — J'y vais tout de suite, seigneur.

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — L'ignorance, dit-on, est le propre de toutes les femmes ; et si, ô maître ! j'ai maintenant commis une faute, vous devez me protéger et me pardonner la faute commise en votre absence. Hom-

mage, hommage à vos pieds fleuris, ô muni à la grande pénitence !

— Cela ne doit pas vous causer d'affliction ; j'avais déjà songé à un pareil bonheur pour vous, et il vient de se réaliser grâce à ma grande pénitence ou par l'action de la volonté divine. Que dirai-je ? Je suis au comble de la prospérité, car vous êtes l'épouse du roi qui gouverne le monde en chassant l'obscurité. Relevez-vous donc, madame ! Vous portez dans votre sein un fils qui doit gouverner le monde, et vous êtes l'épouse d'un roi doué de force, issu de la race de la lune ; aussi me suis-je fort réjoui dans mon cœur en disant : Voilà un bienfait ; vous devez donc, sans les cacher, me faire un récit complet de toutes les choses qui se sont passées ici même, ô vous qui portez sur le front le tilaka sacré !

(Chant.) — O muni à la pénitence belle ! écoute : voici comment tout cela s'est passé. Pendant que le monarque Duchyanta, qui gouverne le monde entier sous son ombrelle, chassait dans la forêt, il fut torturé par les tourments de la soif ; aussi, laissant derrière lui ses conseillers, marcha-t-il en avant tout seul. Arrivé près de cet étang, il en but l'eau limpide et calma ainsi peu à peu la fatigue qui le brisait. C'est alors que, m'ayant aperçue, il éprouva des désirs. « Qui es-tu, ô jeune kôkila ! me dit-il. » — « Je suis une jeune fille protégée par Kaṇva », lui répondis-je ; et je me mis à lui raconter la manière dont j'étais venue au monde avec prospérité. Il fut alors en proie à une langueur extrême et conclut le mariage audacieux à la mode des Gandharvas. Après que notre union fut accomplie : « je mettrai, me dit-il, sur la tête de l'enfant qui naîtra de ton sein un diadème aux ornements

d'or. Je retourne à la ville d'Hastinâpurâ, mais je te ferai venir, ô femme ! et pour cela je t'enverrai mes ministres. » Ensuite le roi, ayant donné une explication vraie de son départ, s'en est allé.

— O toi qui es une créature qu'on respecte ! réjouis-toi, réjouis-toi de ce que le grand roi Duchyanta s'est uni à toi selon la mode des Gandharvas ! réjouis-toi, ô belle femme qui as conquis l'affection par tes qualités précieuses ! réjouis-toi, réjouis-toi de l'enfant qui grandit dans ton sein prospère ! O femme dont la parole est semblable à la délicieuse ambroisie ! sois sans crainte : L'enfant qui va naître de ton sein fécond deviendra le roi des rois sur toute la terre, et, portant dans ses mains un sceptre brillant, il prospèrera de plus en plus. — (Prose.) Madame ! veuillez aller dans l'intérieur de cet ermitage et soyez heureuse.

Le directeur au public (vers). — Le muni, aux prières qui détruisent le péché dans une minute, après avoir complimenté la belle dont les yeux sont des javelots meurtriers, se retira ; l'enfant conçu par celle qui a une bouche de corail ramifié grossit peu à peu jusqu'à une dizaine de mois.

Çakuntalâ et Sâundaravalli (vers). — O Kôkila harmonieux ! écoute : Que m'arrive-t-il aujourd'hui ? Eh ! quoi ? dans l'intérieur de mon sein j'éprouve des douleurs de plus en plus fortes ; mes flancs délicats sont torturés, mes pieds engourdis s'embarrassent dans leur marche, la langueur et la chaleur de la pression augmentent... Que puis-je faire, ô ma compagne ? — Toutes les femmes, quand elles vont enfanter leur premier-né, sont tourmentées d'ordinaire, et leur esprit sans raison est rempli de per-

plexité. Mais vous, madame, vous devez éloigner toute affliction, car vous n'avez rien à craindre, sûre que vous êtes de la faveur de l'ermite Kaṇva, votre père. — Quelle est la cause de ce mal ? — Eh ! madame... — O Sâundaravalli ! quelle en est la cause ? O cygne doré ! allons ! je suis encore une jeune fille, je n'ai pas encore enfanté ; y aurait-il quelque expédient ? y aurait-il quelque ruse à employer ? Eh quoi ! Eh quoi ! le ventre me fait mal... Quelle en est la cause ? Si j'avais su qu'il dût en résulter ceci, je ne me serais point unie au roi. Dis-le-moi : comment pourrais-je échapper à ces douleurs ? Quand seront-elles finies ? Le milieu du corps me fait mal et je suis brisée ; quelle en est la cause ? Quand j'ai parlé à cet homme généreux, je n'ai pas su trouver le moindre mensonge... mais cela suffit, cela suffit. Je sens l'enfant qui sautille dans mon sein, je ressens même ses petits coups de pied... Quelle en est la cause ? Je n'ai pas revu le grand roi, Duchyanta, depuis le moment où ses paroles, douces comme de la canne à sucre, me décidèrent à m'unir à lui... Si je faisais à quelqu'un ce récit, je n'aurais plus de honte... le flanc me fait mal : quelle en est la cause ?

Sâundaravalli (vers). — Écoutez, ô Kaṇva, vous, dont la véritable sagesse réside dans votre esprit ; vous, dont tous les plaisirs viennent de la sagesse parfaite du Vêdanta ! Madame souffre beaucoup, c'est le ventre qui, chez elle, est malade et elle a des tranchées ; vous lui ferez la faveur de faire venir auprès d'elle une sage-femme.

(Prose.) Maître ! maître ! quand votre divinité eut renvoyé Çakuntalâ après l'avoir complimentée, le fruit des amours de votre fille grandit peu à peu dans son sein pendant l'espace de dix mois ; maintenant elle éprouve les

douleurs de l'enfantement ; aussi nous prie-t-elle de faire venir ici la sage-femme.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà ! Vivêkacintâmani ! notre Çakuntalâ souffre des douleurs de l'enfantement : cours donc à cette petite hutte qui est située aux pieds de cette montagne et appelle la sage-femme qui l'habite. Allons ! — O maître ! je vais l'appeler et je reviens.

— Holà ! où es-tu, ô toi qui fais l'office de sage-femme et qui abondes en formules magiques pour les êtres souffrants ? L'épouse légitime du grand roi des rois, de Duchyanta, ressent les douleurs de l'enfantement : viens donc ! ô vieille femme ! hâte-toi et cours.

Le directeur au public (vers). — Elle est venue, la vieille, pour l'office de sage-femme, avec des onguents qui mettent fin aux douleurs cuisantes du ventre et des reins, dont la chair s'est pour ainsi dire affaissée, semblable à une chair qui se contracterait sur un corps souffrant.

Le disciple (prose). — Holà ! ô vieille ! — Quoi, grand garçon ? — Dis-moi clairement, ô vieille, si tu es revêtue de la dignité de sage-femme.

La sage-femme (chant). — On dit vrai, quand on dit qu'il n'y a pas dans ce monde une sage-femme plus habile que moi ; Monsieur, j'ai un remède préparé par mes mains et qui ne me trompe jamais : oui, il n'existe pas dans le monde une sage-femme plus habile que moi.

(Prose.) Salut ! salut ! ô maître ! ô grand muni Kaṇva !

Kaṇva. — O femme excellente dans l'art des accouchements ! écoute : Ma fille éprouve les douleurs de l'enfantement ; c'est l'épouse du grand roi Duchyanta qui

gouverne tout ce monde avec son ombrelle unique. Tu vas donc soigner les couches de cette enfant qui me font grand peur, ô sage-femme supérieure dans ton art ! — Maître ! je vais examiner votre fille. — (*Les servantes.*) O vieille ! venez vite.

Çakuntalâ (prose). — Holà ! ô vieille ! Eh ! quoi ? grand mère ! que vas-tu faire ? Je t'en supplie, ô vieille ! mes flancs se fendent ; tout mon corps est la proie des plus vives douleurs : il transpire et souffre de la soif ; mon ventre reçoit de plus en plus des coups de pied, et une grande terreur s'empare de moi... Allons ! ô vieille ! (Vers.) O femme ! écoute mes paroles : Je souffre dans mes os et dans mes jointures, comme si une paire de ciseaux me coupait lentement les flancs.

La sage-femme (prose). — Vos mains tremblent, n'est-ce pas? comme une branche où se balance un corbeau ; les yeux vous cuisent, comme s'ils avaient été fortement frottés par vos mains. Lorsque viendra le temps prescrit pour chaque chose, est-ce que cela pourra durer ? Soyez sans crainte, madame ! soyez sans crainte.

(Vers.) Y a-t-il des douleurs dans toutes les parties du ventre ? Eh ! quoi ? frappe-t-on dans votre côté droit en roulant de façon à s'approcher avec force ?

(Prose.) Si tu souffres dans le côté droit, tu mettras au monde un enfant mâle ; maintenant pousse des soupirs, mais ne perce pas l'air de tes cris. Est-ce que cela peut durer ? Raffermis ton courage.

(Vers.) Eh quoi ! est-ce que ton ventre s'écroule dans sa partie inférieure, qui est ornée et qui s'arrondit en forme de cruche dans la ligne droite du nombril ? est-ee que tout ton corps croule ? Eh quoi ! est-ce que le

mal grandit de plus en plus? Tout ton corps transpire, frissonne et ressent de vives douleurs et comme une chaleur de braise au côté où naissent les articulations du gros de la cuisse.

(Prose.) Allons! soyez calme, madame: vous avez bien souffert au début pour mettre au monde un fils, qui est une merveille. Si l'on dit à quelqu'un: retiens avec ta main le torrent qui a roulé sur le rivage, est-ce qu'il l'arrêtera? Si un ignorant frappe le vent et la pluie qui se sont mêlés, s'en iront-ils sans se révolter? à une mère qui a enfanté dix-huit enfants, qui a souffert toutes les peurs, sera-t-il accordé la faveur de ne pas souffrir? N'aie aucune crainte.

Çakuntalâ (vers). — Lorsque je marche, mes pieds tressaillent; lorsque je m'asseois, à mon côté est lancé un grand soupir avec force; lorsque je me tiens debout, j'éprouve des douleurs dans mes flancs; lorsque je m'accroupis, c'est comme si l'on emprisonnait ma poitrine. Que ferai-je, madame? Désormais, que ferai-je, ô amie? de quelle manière vais-je souffrir, madame!

(Chant.) Que faire, madame? que faire, madame? ne me regarde pas comme une étrangère, sers-moi de défense et sois pour moi comme la mère qui m'a engendrée... O cygne (Sarasvatî)! et toi, pareille à l'or (Lakshmî)! puis-je être assurée de votre protection?... Je souffre toujours: c'est assez, c'est trop, c'est assez... quelle chose puis-je faire? Venez donc, madame!... hélas! hélas! ah! ah! venez donc par ici. Pour ne pas m'incommoder, saisissez-moi doucement. Je suis environnée de souffrances et brûlée par la soif. Venez donc, madame, vous dont la main est habile; serai-je assez forte pour

supporter mon mal? serai-je assez forte? Quelle chose puis-je faire? Je ressens des douleurs dans tout mon être... Voici, voici que mes flancs s'étendent et que par vous-même mon corps se brise en deux... Pansez-moi un peu, pansez-moi un peu, madame! ah! ah! mon corps souffre, je tombe en défaillance, ô douleur! hélas! hélas! il n'est pas juste, il n'est pas juste que je sois venue au monde, si c'était pour être une pauvre femme. Quelle chose puis-je faire?

Le disciple (prose). — Allons! vieille femme. — Eh! quoi? ô grand garçon! — Quel enfant, ô vieille! vient de venir au monde?

La vieille femme (vers). — Apprends que l'enfant de celle qu'on nomme Çakuntalâ est un enfant mâle, un enfant semblable à un dieu, un enfant qui se distinguera par sa force, un enfant qui possèdera tous les dons divins, un enfant qui gouvernera les sept mondes et qui ne ressemblera à nul autre.

Le disciple et Kaṇva (prose). — Maître! maître! par une bénédiction de votre divinité il vient de me naître un frère, à moi votre esclave, il vient de me naître un frère, ô maître! — Joie! joie! ô mon disciple!

Le disciple (prose). — Madame Çakuntalâ! écoutez: Le grand muni Kaṇva m'a dit que vous étiez l'épouse du grand roi Duchyanta qui gouverne tous les mondes sous son ombrelle unique. Or, le roi est à Hastinâpura, et vous, vous demeurez ici; dites-moi donc, madame, ce qu'il faut faire.

Çakuntalâ (vers). — O sage-femme! écoute: Le roi m'aperçut dans la forêt et tout à coup il éprouva des désirs charnels; il s'unit alors à moi dans un mariage à

la mode des Gandharvas ; puis il s'éloigna en me disant : « Je vous ferai appeler par mes ministres. » Depuis cette époque je n'ai pas revu le roi.

La sage-femme (vers). — O ma compagne ! l'enfant qui a été conçu avec excellence dans votre sein gouvernera sous son ombrelle unique même les trois mondes comme une chose propre. Madame ! allez le mettre aux pieds roses de Kaṇva, qui, après avoir jeté de l'eau pour l'ablution sur votre fils superbe, lui dira quelques paroles.

Çakuntalâ (prose). — Je vais faire comme vous me le dites, ô vieille !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire de la langue nahuatl ou *mexicaine*, rédigé d'après les documents imprimés et manuscrits les plus authentiques, et précédé d'une introduction; par Rémi SIMÉON, éditeur de la grammaire mexicaine du P. André de Olmos. *Paris*, imprimerie nationale, 1885, grand in-4°. (Introduction et grammaire, 75 p., dictionnaire nah.-français, 710 p. à deux colonnes.)

Ce beau volume, publié par le Gouvernement, est le résultat d'un travail assidu de dix ans au moins, qu'un linguiste de réputation a consacrés à l'étude d'une des plus importantes langues de l'Amérique. M. Siméon s'était fait connaître précédemment par son édition de la grammaire aztèque de Andres de Olmos, des textes du manuscrit de Chimalpahin et d'autres ouvrages. Suivant une estimation superficielle, le dictionnaire que nous avons sous les yeux doit contenir au moins 27,000 mots et renvois, nombre considérable pour une langue indienne, le dictionnaire maya de Perez en contenant à peu près 22,000 et le dictionnaire dakota de Riggs près de 17,000. Nous croyons cependant que beaucoup de langues indiennes

possèdent plus de mots que M. Siméon n'en a réuni, vu la facilité qu'elles présentent pour former des composés par affixation, composition et emboîtement ; mais c'est déjà un grand mérite que de réunir 20,000 mots d'une langue actuellement encore parlée. Les renvois comptent peut-être pour un quarantième de la somme entière des mots et les missionnaires catholiques peuvent avoir fabriqué de nouveaux termes qui n'ont jamais eu une existence réelle dans la belle langue d'Anahuac.

Comme le dictionnaire mexicain d'Alonso de Molina, seconde édition de 1571, est l'œuvre la plus étendue que nous possédions sur cette langue, M. Siméon l'a pris pour base de son travail. Ce recueil contient encore les termes de la langue pure et non mélangée, telle qu'elle était parlée au temps de la conquête ; cette langue pure, nous la retrouvons aussi dans la version aztèque des évangiles par B. de Sahagun, éditée par Biondelli. Après avoir remodelé entièrement l'antique méthode suivie par Molina, M. Siméon dut ajouter beaucoup de nouvelles significations qu'il avait trouvées pour certains mots, et un grand nombre de noms propres d'hommes, de lieux de montagnes et de rivières, d'animaux, de plantes et d'autres objets d'histoire naturelle, qu'il trouvait dans d'autres documents anciens et modernes. Comme tous les lexicographes modernes au courant des méthodes et des besoins de la science, M. Siméon ajoute consciencieusement l'étymologie à tous les termes où il pouvait en être certain ; seulement, par méprise sans doute, il appelle les mots qu'il donne comme les origines d'autres mots : *racines*, au lieu de les appeler : *bases*.

Quant à la grammaire aztèque contenue dans l'intro-

duction, nous aurions désiré voir les méthodes linguistiques modernes appliquées à cette langue si intéressante. La phonologie aztèque, par exemple, serait susceptible d'un tout autre traitement que celui de Andres de Olmos, que nous voyons adopté ici dans ses traits principaux. D'abord la genèse des sons de la langue n'est pas développée et leur description est incomplète à plusieurs égards. Souvent le son *h* est prononcé comme le *j* espagnol et le *ch* allemand dans « machen » ; le *tl* est quelquefois prononcé comme deux sons séparés, d'autres fois comme ^{c}l, le *l* palatalisé si fréquent sur la côte du golfe de Mexique et sur la côte nord-ouest du Pacifique. Nous voyons aussi que le Tchéroki prononce le *tl* des deux manières que nous venons de mentionner. D'ailleurs, M. Siméon a bien fait de substituer le *i* au *y* espagnol employé comme voyelle, et d'omettre parfois le *h* là où il ne se prononce pas et sert seulement à diviser les syllabes. Puisqu'il s'est permis cette innovation, pourquoi n'a-t-il pas substitué aussi le *w* anglais au *u* consonnantique des Espagnols (par exemple dans les diphthongues aztèques), et écrit *wei* pour *uei*, *huei* « grand, large » ; *chiwa* pour *chiua*, *chihua* « faire ? ». Évidemment, l'auteur avait le dessein de conserver autant que possible l'ancien mode espagnol d'écrire cet idiome américain pour ne pas rendre méconnaissables les mots aux lecteurs habitués à la vieille orthographie. Mais le nombre va toujours croissant de ceux qui voudraient voir adopter un seul mode de transcription scientifique pour toutes les langues, tant littéraires que non littéraires, et c'est eux qui finissent par l'emporter. Il serait à recommander aux lexicographes de séparer les éléments des mots composés

par des traits d'union pour les faire ressortir mieux; ainsi écrivez *ome-yollo*, *olol-chiua*, au lieu de *omeyollo*, *ololchiua*, dans les dictionnaires aussi bien que dans les textes aztèques.

Les mots tirés de la littérature ancienne des Mexicains sont mentionnés à côté des mots modernes ; il est ainsi difficile de les distinguer toujours les uns des autres, quand même l'auteur s'est appliqué à donner autant de citations littéraires qu'il pouvait en réunir. Le nom *chichimeca*, au singulier *chichimecatl*, appellation donnée à une peuplade bien connue, est expliqué par « ceux qui tettent ou sucent », du verbe *chichi* « sucer, téter »; pris comme sobriquet d'une tribu entière, cette interprétation n'est pas improblable, mais que faut-il faire alors du second élément *mecatl* « corde ? » C'est ce que M. Siméon n'explique pas dans son article *Chichi mecatl*.

L'introduction nous fait connaître les idées de M. Siméon sur le développement des procédés graphiques parmi les Aztèques et autres peuplades du Mexique. Ce traité offre beaucoup d'intérêt, quoiqu'il n'y ait point de connexion nécessaire entre ce sujet et le dictionnaire. La seconde partie de l'introduction nous donne la classification des langues indiennes parlées dans les États du Mexique, telle que Orozco y Berra et Pimentel l'avaient établie. Un spécialiste en mexicologie comme M. Siméon aurait certainement dû savoir que ni l'une ni l'autre de ces deux autorités ne mérite la moindre confiance sous ce point de vue. Le *Cuadro* de Pimentel, surtout la seconde édition en trois volumes, est un ouvrage très utile à cause de la grande accumulation de faits linguistiques nouveaux pour nous, mais quant à la classification des langues, il nous

induit en erreur. Et pourquoi ? Parce que les savants mexicains préfèrent fouiller les vieux livres écrits sur les Indiens que d'aller chez les Indiens eux-mêmes et d'étudier leurs langues de première source. Le nombre des erreurs d'ethnologie copiées sur ces vieux bouquins est énorme; admises dans la *Geografia* de Orozco y Berra (1864), elles ont été copiées par Pimentel et beaucoup d'autres et se perpétuent dans tous les écrits modernes. D'abord on ne comprend pas pourquoi Pimentel mentionne le *Caigua* (nom espagnol pour *Kiowa, Káyowê*), le *Zuñi* et le *Mutsun,* dans un livre traitant des langues mexicaines; car ces langues n'ont jamais été indigènes ailleurs que dans les territoires appartenant aux États-Unis. Ensuite, Pimentel met le *Caigua* avec les langues *shoshoniennes,* quoiqu'il constitue clairement une famille distincte de toutes les autres langues; il sépare le *Waikuru* du *Cochimi-Laimon* et du *Séri,* quoiqu'ils appartiennent tous au *Yuma* du Colorado. Le *Yuma,* et conséquemment le *Mohave,* le *Cocopa,* le *Maricopa,* etc., est classé par lui comme un dialecte du *Pima,* mais les motifs qui le guident sont bien loin d'être approuvés par d'autres. Le *Haiteño* ou dialecte de Haïti, qui était *Caribe,* est regardé comme appartenant à la famille *Maya,* et le *Tapijulapa,* qui n'est autre chose qu'un dialecte *Mame* (*Maya*), est classé comme appartenant à la famille *Zoque-Mije,* famille qui repose elle-même sur une fondation très peu assurée. La classification de langues éteintes, par exemple le *Sobaipurì* (qui était *Pima*) et le *Cajuenche,* comme des langues *vivantes,* n'est pas à recommander non plus. Il n'y a guère d'Américanistes aujourd'hui qui croient à l'existence de la famille *Kéres-Zuñi* dans le nou-

veau Mexique, qui embrasserait aussi le *Tesuque*, le *Taos* et le *Jemez* parlés sur le Rio-Grande. Ce qui démontre le mieux l'état déplorable où se trouve l'ethnographie au Mexique, c'est que les savants mexicains ne savent pas même donner une classification exacte et complète de leur *principale* famille linguistique, le *Nahuatl*.

Albert S. GATSCHET.

Washington, mai 1887.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLK-LORE BASQUE

RECTIFICATIONS ET NOTES SUPPLÉMENTAIRES (1)

CONTES ET LÉGENDES.

Légende de la chambre d'amour. — M. Auguste Bouet, capitaine au long cours, publia dans la *Gironde*, de Bordeaux, en 1835, une variante de cette histoire, sous le titre de « la Chambre d'amour, légende des côtes basques »; elle fut reproduite par la *Sentinelle des Pyrénées*, en feuilleton, dans ses numéros des 9, 12 et 14 janvier 1836. Les héros de la nouvelle sont un contrebandier nommé *Saubad* et une jeune « Basquèse » (*sic*) du nom de *Mérilla*. M. Bouet l'a réimprimée aux pp. 291-339 du tome second de son roman : « *Singhy-le-Malais*, histoire indienne, par Auguste Bouet, capitaine au long cours, auteur de *Pirate et Corsaire* »; Paris, Becquet et Pétion, 1842, 2 vol. in-8° de (iv)-vij-384 et (iv)-342 p.

Chaho. Paroles d'un voyant. — Il y a une seconde édition, pet. in-12, Paris, 1839, (iv)-451 p.

(1) Voyez *Revue*, t. XVI, pp. 372-411.

Les sept fleurs de Baïgorry, etc. — M. Duvoisin a terminé la publication des contes réunis sous ce titre. Je crois utile de rappeler ici la série tout entière qui a paru dans *Revue des Pyrénées et des Landes,* t. I, pp. 369, 375, 463, 546, 575; t. II, pp. 258, 310, 373.

I. Le renard, le corbeau et le muletier; II. Comment l'ours perdit sa queue; III. Comment les bêtes sauvages se séparèrent des animaux domestiques et comment ils perdirent tous l'usage de la parole; IV. Le cyclope (Tartaroa); V. Le bi-cyclope; VI. La fille de la source; VII. Athano, et VIII.

La même *Revue* a publié (n° du 15 février 1887, t. III, p. 56), sous la signature *J. de Martiren*, un conte basque : *Pourquoi les femmes ont si mauvaise tête;* le texte souletin est accompagné d'une traduction française signée *Jean de Soule.*

Goizueta. Araquistain et Arana (*Vicente*). — Il a paru, à Londres, à la fin de 1886, un ouvrage dont voici le titre : « *Legends and popular tales of the basque people,* by Mariana Monteiro; Londres, T. Fisher Unswin, 1887, pet. in-4° de (viij)-274 pp. et 4 photogravures ». Le volume contient treize soi-disant légendes populaires; ce sont en réalité des élucubrations littéraires traduites en anglais de l'espagnol des trois écrivains ci-dessus nommés. Les illustrations sont de pure fantaisie. Le livre a une fort belle apparence, mais il ne saurait prétendre à aucune valeur scientifique; il se termine par un glossaire où abondent les bourdes et les extravagances.

Sallaberry. Chants populaires du pays basque. — Il a été fait de ce livre une édition sans musique dont je n'ai pu ni me procurer ni même voir un exemplaire.

Euskalerria. — Ajoutez : t. XII, pp. 104, 172, 377, 439, 536, 555; t. XIII, pp. 51, 81, 110, 145, 230, 267, 465; t. XIV, 265, 360; t. XV, 14, 92, 330.

Souvenir des Pyrénées, par G. Dugazon. — La date de 1820 n'est pas exacte. L'édition à trois voix est annoncée au *Journal de la librairie,* dans le numéro du 1er janvier 1825 (p. 16, n° 14).

On trouve trois chansons basques, avec paroles françaises, musique et accompagnement de piano, dans le recueil suivant, qui a été publié en quatre livraisons, annoncées dans le *Journal de la librairie* du 23 mai 1829 au 23 janvier 1830 : « *Cent chants populaires des diverses nations du monde,* avec les airs, les textes originaux, des notices, la traduction française, avec accompagnement de piano ou harpe, par G. Fulgence. *Paris,* Ph. Petit, grand in-4° ». Ces trois chansons sont : 1°, n° 79, *la Noce* (2 p.); paroles basques : *Artillero, artillero,* — *escunençaïco pastellero;* — 2°, n° 86, *à S. Sébastien* (2 p.); paroles basques : *Donostiaco iru damatcho*; — 3°, n° 100, *Un à vingt* (pour trois voix, 4 p.); paroles basques : *Bat, Biga, Jrour, Lahou,* etc.

Le *quadrille* de M. A. Artus avait eu une première édition à Bayonne, vers 1850, lithographiée. Il portait alors simplement le titre : « *Quadrille basque,* par Alexandre Artus, chef de fanfare du 1er bataillon Garde nationale mobile ».

Il a été publié récemment à Saint-Sébastien un arrangement d'un air bien connu : « *Iru damacho,* variaciones para piano, por J.-A. Santesteban. Grand format, 17 p. ».

Dans la collection « Airs populaires, chants nationaux et motifs célèbres de tous les pays, arrangés pour le piano à deux et à quatre mains, et piano et violon. *Paris*, s. d., pet. in-4° », la *onzième* série contient (n° 107, 1 p.) un air basque *arrangé;* il est si bien *arrangé* que je ne l'ai pas reconnu.

Je dois à l'obligeance de M. Anatole Loquin le renseignement suivant : « Dans le recueil *Théâtres lyriques de Paris,* par Castil-Blaze, recueil de musique de 1100 (?) à 1855, *Paris*, s. d. (1856), gr. in-4° », on trouve

N° 14 *bis* (p. 15) *Saut basque;*

N° 14 I (p. 22) : *Cantique béarnais : Noste dame dou cap dou poun,* attribué à Jeanne d'Albret ;

N° 14 J (p. 24) : *Air basque :* Amodioac banarabila.

« Ce volume était fait pour accompagner les *histoires de l'Académie impériale de musique, de l'Opéra italien* et de l'*Opéra-Comique* ».

Les trois morceaux pyrénéens sont donnés par Castil-Blaze avec paroles et accompagnement de piano. Je possède une copie de la main de Castil-Blaze de l'air *amodioac banarabila*, tel qu'il l'a publié dans son recueil.

M. Loquin m'avait fait connaître aussi, d'après M. Weckerlin (*la chanson populaire*, Paris, 1886, in-8°, pp. 155-156), que « Félicien David a intercalé le *Cantique* de Jeanne d'Albret et le *Saut basque* dans son opéra, le *Saphir,* représenté en 1865 ». J'ai vérifié le fait. L'air de Jeanne d'Albret figure en effet dans le *Saphir* (n° 6, partition piano et chant, pp. 85-87) sous la rubrique : *Chant, prière,* avec ces paroles : « Notre-Dame de Bon-Secours, etc. ». Le *Saut basque* fait partie du n° 13 (pp. 294-296), sous le titre de *Sarabande.* Ces deux mor-

ceaux ont été empruntés par Félicien David au recueil de Castil-Blaze; seulement il les a baissés tous deux d'un demi-ton : le cantique, de *la bémol majeur* en *sol;* le *Saut*, de *si bémol majeur* en *la;* et, de plus, il a donné quatre temps au lieu de deux à la *Sarabande.*

Aux morceaux de musique qui n'ont de basque que le mot « basque » dans le titre, il faut ajouter le suivant, dont je dois la connaissance à M. Loquin :

« *La Bergère des Pyrénées,* imitation basque; paroles de M. Sylvain Blot, musique d'Édouard Bruguière, artiste de la chambre du roi. *Paris,* J. Meissonnier, vers 1828 ou 1829 », titre et vignette, et 2 p. de musique (chant et piano). La lithographie, signée Barde ou Borde, représente la bergère, en costume de Suissesse, avec un grand chapeau de paille à rubans; elle est debout, tient une houlette et garde ses moutons.

Je n'ai pu trouver, dans le *Journal de la librairie,* la mention de cette romance, dont je ne puis par conséquent déterminer exactement la date.

M. Loquin a poussé l'amabilité jusqu'à me procurer un exemplaire de cette intéressante publication, ce qui m'a permis de vérifier que l'air prétendu basque imité (au refrain seulement) est la célèbre chanson béarnaise de Despourrins : *Aquères montagnes, que ta hautes soun*, etc.

L'air basque, qui ressemble au *Vaudeville* de la *Soirée des boulevards* de Favart (Ambigu mêlé de scènes, de chants et de danses. Paris, 1759; représenté pour la première fois le 13 novembre 1750 par les comédiens italiens ordinaires du roi), est celui que M. Sallaberry a donné dans ses *Chants populaires* (p. 189) avec ces

paroles : *Goizian, goizik, jeiki nündüzün ;* Mme de la Villéhélio, dans ses *Souvenirs des Pyrénées* (12 airs basques) publiés en 1869, donne le même air (n° 7, pp. 12-13) avec quelques différences.

L'air du *Vaudeville de Favart*, avec les paroles originales :

> Je veux, au bout d'une campagne,
> Me voir déjà joli garçon, etc.

est reproduit, sous le titre (tiré du refrain) : *le relantamplan, tambour battant,* au tome III du recueil de Delloye.

On le retrouve, deux fois (nos 186 et 515), dans la *Clef du Caveau* de Capelle. Le n° 186 y est indiqué comme tiré du *Tonnelier,* opéra-comique, de Blaise; aucune indication n'est donnée pour le n° 515. A la table, on trouve : « *Et ran tan plan tambour battant,* voy. *J'obtiens le prix de ma tendresse,* n° 186 ». Les paroles du n° 186 sont à la p. 132.

L'air était sans doute très populaire, car dans la collection : *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires,* Paris, G. Doyen, 1827, 5 vol. in-12 (1), on trouve deux chansons sur cet air : t. I, p. 41, *Mes chers amis, jurons ensemble* (air d'*Allons, ça va,* tableau patriotique représenté sur le théâtre de la rue Feydeau (1790 ?), par Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques; t. II, p. 75, *la Retraite des Russes* (1805).

A propos de la chanson de *Manon* (*Lurraren pean*) et

(1) Collection de *Mémoires relatifs à la Révolution française,* tomes XV et XVI.

de la prétention des Basques relativement à la prière de *Moïse*, M. A. Loquin m'a adressé les deux notes suivantes :

« L'air de la chanson de *Manon* est tellement beau qu'il mérite un commentaire tout spécial. Je le connaissais par le recueil de Delloye, quand je l'ai entendu un jour chanter à pleine voix par le conducteur de la voiture de Bayonne à Cambo. Sa contexture tonale est tout à fait extraordinaire : sa médiante, alternativement majeure (!) et mineure, est toujours mineure dans la version d'Hippolyte Colet. Les paroles françaises de *Manon* placent le lieu de la scène à Nivelle. L'air, qui paraît ancien, n'aurait-il pas été importé en Belgique par des soldats basques, lors des guerres de Flandre ? — *Lurraren pean* ne se trouve ni dans la *Clef du Caveau*, ni dans le *Manuel* d'Aimé Paris, ni dans Duchesne, Néaulme, Christophe Ballard, etc., etc., ou plutôt, et pour être plus bref, je ne l'ai jamais rencontré que dans Sallaberry et dans le recueil de Delloye. Son caractère est étonnant, et il doit avoir une origine intéressante.

« La prière de *Moïse* n'est pas, ne peut pas être basque, à cause de son double caractère tonal et rhythmique : il n'existe, dans aucun chant populaire, de mesures à deux temps ternaires divisées par cinq et un, ni de notes attractives, et ce sont précisément ces deux caractères qui font toute l'originalité de la musique de Rossini. Ce dernier n'a pas pu entendre cette mélodie dans le pays basque : lorsqu'il est venu à Bayonne, vers 1843 (à ce que m'ont dit des personnes qui l'y ont vu), elle était composée et publiée depuis vingt-cinq ans ».

M. Loquin m'a également communiqué les très inté-

ressantes observations ci-après : « La chanson « une mousse de Biscaye », publiée par MM. G. Pâris et A. Gevaërt, dans leurs *Chansons du XVe siècle* et qui figure, 34e [la Mousque de Biscaye], sur la liste de Rabelais, (chap. XXXIV, livre V de *Pantagruel*, publié en 1564, onze ans après la mort de l'auteur (1553), figure souvent comme mélodie dans les messes du XVe et du XVIe siècle. Josquin des Prés, entre autres compositeurs, a fait une messe harmonisée sur le chant *una musque de Bişcaia*. Dans le recueil de Petrucci : *Harmonice musices odhecaton* (1501-1503), dont j'ai fait acheter, il y a une douzaine d'années, le seul exemplaire connu à la bibliothèque du Conservatoire de Paris, on trouve un morceau à quatre voix du même Josquin sur le thème (je copie exactement) *una musque de Buscgaya* avec le canon « *Quiescit qui supreme volat; venit post me, qui in puncto clamat* ». — « Ce refrain, dit M. Gaston Pâris (p. 8, note 2), est, si je ne me trompe, le plus ancien exemple qu'on ait de la langue basque :

« *Soaz, soaz, ordonarequin* ».

On écrit à ce sujet à M. Loquin, de Saint-Jean-Pied-de-Port : « J'ai consulté un jeune bénédictin de mes amis qui a étudié beaucoup la langue basque. Cet abbé croyait se rappeler ces mots : *Soaz, soaz,...* et il paraît qu'ils se rattachaient à une vieille chanson du Labourd dont le premier couplet ou l'un des suivants commencerait ainsi : *Amodio ixu batec narama*. L'air de cette chanson, d'après lui, est un des plus beaux airs basques qu'il ait entendus ».

« La romance *Quand on est Basque et bon chrétien* a été, m'a-t-on dit, extrêmement populaire dans le pays basque et on y aurait adapté des paroles dans la langue de la contrée. Quoi qu'il en soit, en voici le titre exact : *Les deux mules du Basque,* cantatille, paroles de Louis Fortoul, musique de Paul Henrion; A Monsieur Roger. *Paris*, Colombier, vers 1845. — La lithographie de Jules David est, sous le rapport de la couleur locale, d'une complète inexactitude et d'un ridicule achevé. La Basquaise est en Andalouse, en cheveux, avec un grand peigne, et a le type espagnol. »

Devinettes. — Celles publiées par M. Cerquand l'ont été dans le *Bulletin* de la Société de Pau, t. V, 1876, p. 238 à 242.

Julien VINSON.

Paris, 8 mai 1887.

CORRIGENDA.

Mon article sur *La vie des mots* de M. A. Darmesteter, inséré dans le précédent fascicule de la *Revue* (p. 161-186), ayant été envoyé trop tard en manuscrit pour que j'aie pu en revoir les épreuves, présente un assez grand nombre de fautes dont je corrige les principales :

Page 162, ligne 16, au lieu de « guère du Français », lire « guère que du français ».

P. 167, l. 26, supprimer « ici ».

P. 168, l. 23, au lieu de « en a rendu », lire « en a rendu chez ce dernier ».

P. 169, l. 26, au lieu de « *goad-nature* », lire « *good-nature* ».

P. 170, l. 25, au lieu de « d'un son », lire « d'un sens ».

P. 172, l. 2, au lieu de « *angustrum* », lire « *angustia* ».

P. 173, l. 5, au lieu de « mutation », lire « imitation ».

P. 177, l. 11, au lieu de « d'ajouter au passage la citation qui précède », lire « d'ajouter au passage d'où est tirée la citation qui précède ».

P. 177, l. 18, au lieu de « découvrir », lire « désigner ».

P. 181, l. 19, au lieu de « ne saurait sortir », lire « ne saurait être sorti ».

P. 182, l. 8, à la suite des mots « du sanscrit », ajouter « et le sansc. *dvis*, deux fois ».

P. 182, l. 25, au lieu de « *bloc* », lire « *blanc* ».

P. 184, l. 14, au lieu de « *tale* », lire « *tole* ».

P. 185, l. 9, au lieu de « *zabata* », lire « *gabata* ».

P. 186, l. 11, au lieu de « des institutions », lire « des modifications ».

P. 186, l. 19, à la suite de « discutables », ajouter « ce livre de ».

P. R.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGTIÈME

15 OCTOBRE 1887

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1887

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

C.-A. Piétrement. — Le patois briard du canton d'Esternay (*suite*) 289

Paul Sébillot. — Blason populaire de la Haute-Bretagne (Côtes-du-Nord) 315

Paul Regnaud. — Sur l'étymologie du latin *Rex* 323

Eugène Hins. — L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique ? 325

Gérard Devèze. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*) 352

VARIA. — Un bibliophile économe 377

LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT

(*Suite.*)

C

Cabidos (monter à). C'est se placer sur le dos de quelqu'un dont on entoure le cou avec les bras et le corps avec les jambes. On dit aussi : porter quelqu'un à *cabidos*.

Cagne ou **caigne**, s. f.; **caignat**, s. m. Le mot *cagne* ou *caigne* se dit des personnes et des animaux et signifie lâche, paresseux, rosse, rossard, comme le français *cagnard*, auquel il correspond. Il doit avoit autrefois signifié, au sens propre, chienne, comme l'ancien français *caisgne;* car son diminutif *caignat* signifie encore chien de petite taille, avec tous les sens, propre et figuré, du mot roquet.

Câgne, s. f. Synonyme de *crosse*, pris dans le sens de bâton recourbé à l'un des bouts. La *câgne* a donné son nom à un jeu; et, au jeu de *câgne*, on appelle *chânet* (racine *chêne*) le morceau de bois arrondi qu'on frappe avec la partie recourbée de la *câgne*, pour tâcher de le faire parvenir à l'une ou à l'autre des extrémités d'une prairie, suivant qu'on appartient à l'un ou à l'autre des deux camps, des deux partis adverses.

Câgner, v. n. Synonyme de *boiter*.

Câgneux, câgneuse, adjectif. Synonyme de *boiteux, boiteuse.* Le briard *câgneux* n'a certainement aucune espèce de rapport avec le français cagneux, dont le sens est tout autre et qui n'existe pas en briard, où il est remplacé par le mot *bancal*,

pris dans l'une de ses acceptions qui sont toutes opposées à celle de chose droite, rectiligne. *Câgneux* est évidemment l'analogue du français béquillard et il vient de câgne, ou, en d'autres termes, il signifie étymologiquement « celui qui marche avec une ou deux câgnes », dont la partie recourbée sert d'appui soit à la main, soit à l'aisselle. Telle était, en effet, la béquille dans son état primitif, un simple bâton recourbé, une câgne ou une crosse, suivant les expressions briardes. C'est pour cela qu'en briard, comme au reste dans d'autres patois, la béquille est encore exclusivement appelée crosse, malgré les transformations successives qu'elle a subies, en devenant d'abord un T formé par un bâton muni d'une traverse au bout d'en haut, puis un assemblage de deux bâtons réunis par en bas et maintenus écartés par une traverse à leur extrémité supérieure. Enfin, si les Briards ont choisi le mot *câgne*, à l'exclusion de son synonyme crosse, pour en dériver l'une de leurs appellations du boiteux, c'est parce que le mot *câgne*, ne désignant jamais le bâton épiscopal, ne pouvait transmettre aucun sens amphibologique à son dérivé; tandis que le dérivé de crosse eût, au contraire, été amphibologique, puisque le mot crosse possède de nombreuses acceptions, notamment celle de câgne, celle de béquille et celle de bâton épiscopal.

Cailla, cala, écala, s. m. Synonymes de *noix;* signifient étymologiquement « le fruit à écaille ou écale ». Le mot noix est d'ailleurs également masculin en briard. Au lieu du briard *cala*, on trouve dans Rabelais (I, 25) le mot *quéca*, qui doit signifier « le fruit à coque ou coquille ».

Calarier, écalarier, s. m. Qui sont synonymes de *noyer:* l'arbre qui produit des *calas* ou *écalas*.

Calvarnier, s. m. Mot qu'on trouve sous la forme *calvanier* dans maints dictionnaires français, notamment dans ceux de l'Académie, de Bescherelle, de Boiste, de Larousse, de Noël et Chapsal, et de Poitevin, mais qui manque dans celui de Littré. Ce mot, très répandu dans le nord de la France, me paraît inusité au sud de la Loire. En rangeant ce mot dans la liste de ceux où il croit reconnaître le préfixe péjoratif *cal* dérivé du celtique *gwal*, M. Le Héricher s'exprime ainsi: « *Calvanier*, homme de journée, terme d'agriculture, en nor-

mand-*calvenier*, sens péjoratif; c'est le faux bannier, du vieux français *bannier*, homme sujet au ban, à la corvée. » (*Revue de linguistique*, année 1883, page 60.) Mais je ne vois pas pourquoi le calvanier aurait plutôt mérité le nom de faux bannier que les autres ouvriers agricoles. En outre, je rappelle que le calvanier range les gerbes de céréales sur les voitures, les entasse ensuite dans la grange, et met en meules toutes celles qui ne peuvent trouver place dans les bâtiments de la ferme. Ce sont des opérations aussi difficiles qu'importantes, qui exigent autant de force que d'adresse, et qui font accorder au calvanier l'estime justement méritée de tous les autres ouvriers agricoles, au premier rang desquels on le place partout. Si j'ajoute que le mot calvanier appartient au langage populaire, ou, pour mieux dire, au langage agricole, et qu'il doit, par conséquent, avoir été formé par les paysans et non par les classes aristocratiques, on admettra sans doute avec moi qu'il est plus que douteux que ce mot, pris partout en si bonne part, provienne d'un radical à sens péjoratif, comme le prétend M. Le Héricher.

Cani, s. m. Caneton et partie externe des organes génitaux de la femme.

Capir (se), v. r. Synonyme de *se blottir*, *se tapir*, est probablement apparenté au français *se clapir*.

Cara. Voir *Khara*.

Carapie, s. f. Qui se décompose clairement en « chair à pie », est synonyme du mot charogne. Il se prend, comme celui-ci, tantôt au propre pour désigner le corps corrompu d'une bête morte, tantôt au figuré comme terme de mépris s'appliquant aux personnes et aux animaux vivants.

Carcan et **carcanier**, s. m. Au sens propre, un *carcan* est un mauvais cheval qu'on envoie à l'équarrisseur; au figuré, c'est un terme de mépris qui s'applique aux personnes et aux animaux. *Carcanier* signifie équarrisseur. Pour l'étymologie, voir Le Héricher, *o. c.*, p. 179.

Carne, s. f. En outre de son acception française « mauvaise viande », *carne* possède en briard l'acception figurée de lâche, apathique, qui s'applique aux personnes et aux animaux.

Carriole, s. f. Petite charrette à un cheval.

Casse-musiau, s. m. Signifie uniquement une pomme ou une poire revêtue de sa pelure et cuite au four dans une épaisse enveloppe de pâte à faire le pain. C'est parce que son enveloppe devient extrêmement sèche et dure à la cuisson que l'objet a été nommé *casse-musiau;* et c'est sans doute lui que Rabelais désigne, lorsqu'il dit (VI, 30) que Quaresmeprenant avait « les os comme des cassemuzeaulx ».

Casque, adj. des deux genres. Signifie coriace et sans saveur; se dit de toute chose susceptible d'être mangée.

Catin et **cateau**, s. f. Possèdent, indépendamment de leurs acceptions françaises, celle de poupée d'enfant.

Chabane, s. f. Peau de mouton généralement teinte en bleu, dont on recouvre le collier des chevaux de gros trait; mot apparenté au français *chabin.*

Chacoter, v. n. S'amuser à couper un brin de bois en petits morceaux ou à le réduire en copeaux avec un couteau, une serpettte ou un canif. Le mot pourrait bien être apparenté au français *chapoter*, quoiqu'il en diffère un peu par la forme et par le sens.

Chafrogneux ou **chafougneux**, adj. Quelquefois pris substantivement; se dit d'une personne qui est difficile sur la nourriture, qui ne mange pas de tous les mets, qui prend les aliments du bout des lèvres et les mange du bout des dents en en laissant une partie dans l'assiette, absolument comme le chat, dont le nom doit être entré dans la composition de ce mot.

Chaillot, s. m. Est évidemment apparenté à *caillou.* On dit, comme en français, un caillou, pour désigner une pierre siliceuse; mais on dit : c'est du *chaillot*, pour indiquer qu'une pierre ou un rocher sont de nature siliceuse. Les deux expressions briardes correspondent donc aux deux expressions françaises : c'est un silex, et c'est du silex. Ampère a d'ailleurs déjà fait observer (*o. c.*, p. 242) qu'on trouve *chaillo* pour *caillou* dans le *Roman de Berte aux grans piés.*

Chalouas, s. m. Terme de mépris dont le sens m'a toujours paru vague, qui s'applique exclusivement aux personnes, et dans lequel j'ai toujours vu, peut-être à tort, une déformation du mot *chat-husant*, nom briard du *chat-huant.*

Chânet, s. m. Voyez *câgne*.

Chaqueue, s. m. On trouve dans Littré : « *Chaqueue*, s. f. Un des noms vulgaires de la prêle. Étymologie : chat et queue. » J'ajoute que toutes les espèces du genre prêle, qui sont désignées en briard par l'expression masculine de *chaqueue*, s'appellent le plus généralement *queue-de-cheval* en français, et que cette dernière expression est la traduction du nom latin *equisetum*, conservé par les botanistes. Je me suis d'ailleurs arrêté sur le mot *chaqueue*, surtout pour faire observer qu'il est bien préférable à l'expression latine, puisque les prêles ressemblent peu à des queues de cheval et que leur tige est précisément annelée comme la queue des chats sauvages et comme celle des chats domestiques à robe grise plus ou moins foncée.

Charbonnée, s. f. Est l'un des mots que peu de personnes doivent se rappeler aujourd'hui, parce qu'on n'a plus l'occasion de l'employer, à moins de raconter des histoires d'un passé déjà loin. J'ai assisté deux fois, dans mon enfance, à la pêche de l'étang de La Hart, longtemps célèbre à la halle de Paris, appartenant à la baronne d'Aurillac, et desséché vers 1833 ou 1834. A chaque pêche, qui était une fête de plusieurs jours pour tout le village, les meuniers et les fermiers de la propriétaire de l'étang arrivaient avec chacun un panier, qu'on leur remplissait de poissons de moyenne taille. C'est ce poisson, don du seigneur à ses fermiers, qu'on appelait la *charbonnée*. Rentrés chez eux, les fermiers en faisaient, soit des fritures, soit, le plus souvent, d'excellentes matelottes. Mais il est certain qu'il n'en avait pas toujours été ainsi, que leurs ancêtres, les serfs de la glèbe, ne s'étaient pas permis le luxe d'une telle cuisine, aussi coûteuse que raffinée, qu'ils s'étaient contentés de faire griller leur poisson sur des charbons, peut-être même séance tenante aux feux de bivouac des pêcheurs. Le mot *charbonnée* suffit à lui seul pour l'indiquer; car il vient incontestablement du latin *carbo*, comme son parent le vieux français *carbonade*, signifiant grillade, viande grillée, et souvent employé par Rabelais, notamment au liv. Ier, chap. 21.

Charculot, s. m. Synonyme de *culot*, c'est-à-dire, soit le der-

nier né, soit le plus petit, d'une famille, d'une portée ou d'une couvée.

Chaureiller ou **chaureyer**, v. n. unip. Dont on se sert pour indiquer la sensation de chaleur avec fourmillement éprouvée dans n'importe quelle partie du corps. Exemple : le pied gauche me *chaureille*.

Chon, s. m. Espèce de lardon roussi et desséché dont on a retiré la graisse ou saindoux, par la fonte soit du lard, soit de la panne.

Chou! Interjection qui signifie : attention! tiens! attrape! et qu'on adresse au chien auquel on présente ou l'on jette un os, un morceau de pain, etc.

Chûter, v. n. Se dit du chien qui pleure pour demander à manger ou à être détaché; il se dit aussi parfois des enfants qui pleurnichent. C'est une onomatopée.

Cimer ou **simer**, v. n. Signifie suinter, suppurer.

Cincerelle ou **sincerelle**, s. f. Est l'unique nom briard du cousin ou moustique.

Claquot, s. m. Vessie natatoire des poissons, ainsi nommée parce que les enfants la font claquer en la frappant avec leurs sabots ou tout autre objet.

Cliquot, s. m. Mauvais petit moulin, ainsi nommé du cliquet ou claquet de moulin. *Cliquet* était déjà inusité en briard il y a une cinquantaine d'années, il était remplacé par le mot *babillard*. Au reste, le cliquet n'existant plus dans les moulins nouveau modèle, les mots cliquot et babillard sont de moins en moins employés.

Clôgner, v. a. Bâtonner, battre, corriger, signifie littéralement donner des coups de quenouille, qui se prononce *clôgne* en briard.

Collée, s. f. Doit avoir signifié à l'origine un sac plein jusqu'au col; mais le mot se dit aujourd'hui d'un sac plus ou moins rempli d'une denrée quelconque.

Côrasse, s. f. Synonyme de *grenouille*.

Cornâille, s. f. Correspond évidemment comme forme au français *corneille*. Mais, la corneille n'existant pas en Brie,

le mot *cornâille* désigne toujours le corbeau, dont le nom est inusité en briard.

Couenne, s. f. Dont l'une des acceptions est celle d'imbécile.

Coinner, couiner, cuiler, cuiter, v. n. Signifient tous les quatre pousser des cris aigus, soit de douleur, soit de détresse. Les deux premiers sont synonymes et s'appliquent uniquement au chien, au porc, au hérisson, à la fouine, au putois, au loir, à la belette, aux diverses espèces de rongeurs, ainsi qu'aux personnes, mais plus particulièrement aux enfants. Quant aux deux verbes synonymes *cuiler* et *cuiter*, ils s'appliquent exclusivement aux oiseaux. Tous les quatre sont évidemment des onomatopées, comme tant d'autres mots briards.

Couver, v. n. Faire usage d'un *couvot* ou chaufferette.

Crâler, v. n. D'où *crâleux*, *crâleuse*. Le verbe *crâler* ne se dit pas seulement de l'un des ramages de la poule, il signifie aussi *hâbler*, *se vanter;* et si une poule *crâleuse* est celle qui a l'habitude de *crâler*, un *crâleux* est un individu hâbleur, vantard.

Crocote, s. f. N'existe plus et n'a peut-être jamais existé en briard. Mais je tiens néanmoins à montrer en passant combien est invraisemblable l'étymologie suivante, proposée par M. Le Héricher (*o. c.*, p. 186) : « *Crocote*, animal légendaire, vieux français (Hippeau, *Dict.*, sans autre définition), peut-être pour *cra-cote*, faux coq, ou fausse cocote. » Il est probable que M. Le Héricher n'aurait pas fait cette supposition s'il s'était livré aux considérations suivantes : d'abord, à côté des satyres, des loups-garous, des centaures, des tigres, des léopards, etc., Rabelais mentionne aussi (V, 30) la *crocute* et la *leucrocute* parmi les choses remarquables qu'on rencontre au pays de Satin, c'est-à-dire dans les tapisseries. En outre, Pline signale (VIII, 30), parmi les animaux d'Éthiopie, la *leucrocote*, dont il donne une description textuellement reproduite par Rabelais, et « des *crocotes* qui proviennent de la chienne et du loup ; il n'est rien que leurs dents ne brisent, rien que leur estomac ne digère à l'instant ». Il est facile de reconnaître, dans la *crocota* de Pline, l'hyène rayée du mid de l'Asie et du nord de l'Afrique ; et comme le fond de sa

robe est gris fauve, il est possible que son nom de *crocote* soit dérivé de κρόκος, ainsi que celui du crocodile. Quoi qu'il en soit, il n'en restera pas moins certain que *crocota* est la forme latine du grec κροκόττας, qui signifie hyène; et c'est pourquoi les naturalistes modernes ont donné le nom de *crocotes* à l'une des subdivisions du genre hyène. La crocote n'est donc pas un faux coq, ou fausse cocote; c'est une hyène dont le nom nous est venu des Latins, qui l'avaient reçu des Grecs, et personne ne s'étonnera de ce que cet animal, déjà légendaire dans Pline, le soit devenu davantage dans l'ancienne France.

Croisette, s. f. Signifie alphabet et livre d'alphabet. Exemple : savoir sa *croisette*, lire dans la *croisette*.

Croquant, s. m. Est l'unique nom du *cartilage*. Il suffirait à lui seul pour dénoter l'ancienne habitude, encore subsistante, de manger les cartilages. Casser le *croquant*, expression synonyme de *dépuceler*, est également caractéristique comme témoignage d'une grosse erreur anatomique.

Crosse, s. f. Voyez *câgne* et *câgneux*.

Croûlement, s. m., et **croûler**, v. n. Le croûlement des boyaux signifie borborygmes, et les boyaux croûlent quand ils font entendre des borborygmes.

Cuîler ou **cuîter**, v. n. Voir *coinner*.

Culton, synonyme de *lambin*, signifie littéralement *cul lourd, cul de plomb;* d'où le verbe *cultonner*, lambiner.

D

Daguenelle, s. f. Moitié ou quartier de pomme ou de poire séché au four. L'adjectif *daguenellé* signifie ridé comme une *daguenelle*.

Dardiller, v. n. Signifie uniquement marcher en zigzag, et s'applique le plus souvent aux ivrognes. Le mot dard s'emploie pour désigner la langue des serpents, et c'est ce qui explique la formation du verbe *dardiller*, dont l'acception

étymologique est celle de « se mouvoir tantôt à gauche, tantôt à droite, comme la langue des serpents ».

Darne, édarnement, édarner. Le qualificatif *darne* s'applique aux personnes et aux animaux dont le cerveau est privé, par suite d'accidents ou de maladies, d'une plus ou moins grande partie de ses facultés intellectuelles et locomotrices. L'*édarnement* est l'espèce d'étourdissement de celui ou de celle qui est *darne ;* il peut être de très courte durée, mais il peut aussi persister jusqu'à la mort, notamment chez le mouton *darne*, c'est-à-dire atteint de tournis. Les principales causes de l'édarnement chez les personnes sont les excès de boisson, les coups sur la tête et les insolations. Enfin, le verbe *édarner*, rendre *darne*, s'emploie aux deux voix, passive et réfléchie.

Déhoter. Voir *enhoter*.

Demicer, v. a. Couper, découper, dépecer. On dit *demicer* le pain, une tarte, un morceau de cochon, un poulet. La racine est *demi*, qui est la moitié d'un tout. Le mot dénote l'ancienne habitude, encore subsistante, de découper, soit une tarte, soit un morceau de viande, d'abord en deux moitiés ou demi-tout, puis chaque moitié en deux quarts ou demi-moitiés, ensuite chaque quart en deux huitièmes ou demi-quarts, etc. De sorte que si les paysans briards voient jamais le règne de la poule au pot, le mot *demicer* suffira pour rappeler à leurs descendants que ce règne n'a pas toujours existé.

Déplauter, v. a. Écorcher, dépouiller. Racine *peau*, qui se prononce *piau*.

Dépotraillé, signifie *débraillé*. Racine *poitrine*, qui se prononce *potrine*.

Drouino, s. m. Unique nom du troène.

Drussir, v. n. Devenir dru, enforcir, grandir, en parlant des jeunes oiseaux.

E

Eboulancer (s'), v. r. Prendre son élan pour sauter.

Ecala et **écalarier**. Voir *cailla* et *calarier*.

Eclage, s. dont le genre n'est pas bien fixé. C'est une flaque d'eau de moyenne étendue, temporairement produite par l'eau de pluie, dans les parties déclives d'un chemin, d'un champ, d'une prairie, etc. Je présume que le mot dérive d'*éclat*, parce que la surface de l'*éclage*, comparable à celle d'un miroir, resplendit à la lumière du soleil ou de la lune.

Ecocheton, s. m. Le briard d'Esternay ne possède pas, ou peut-être ne possède plus, deux mots français existant dans Bescherelle et dans Larousse: *écochelage*, action d'*écocheler*, c'est-à-dire de ramasser avec un râteau, en petits tas de la grosseur d'une javelle, les andains d'avoine, d'orge, de vesce, de gesce, etc. Mais il possède ce mot qui n'existe pas dans Bescherelle, ni dans Larousse : *écocheton*, petit tas d'avoine, d'orge, etc., qu'on fait en écochetant.

Ecoi, s. m. Se mettre à l'*écoi*, c'est se mettre à l'abri du vent ou de la pluie. La racine est évidemment l'adjectif *coi*, tranquille.

Écouter, v. a. Possède, parmi ses acceptions, celle d'attendre.

Écouver (s'). Synonyme de s'*accroupir*. Sa racine est *couver*, et il signifie étymologiquement se mettre dans la position d'un oiseau qui couve.

Écrabouiller, v. a. Écraser, mettre en poussière ou en marmelade, en bouillie. Les racines sont incontestablement *écraser* et *bouillie*. Littré et M. Le Héricher (*o. c.*, p. 179) ont proposé des étymologies peu satisfaisantes pour le français *écarbouiller*, qu'on doit avoir primitivement prononcé *écrabouiller* comme en briard. Je le crois d'autant plus volontiers qu'on trouve également *écrabouiller* en normand, comme le dit M. Le Héricher. Le briard *écrabouiller* est d'ailleurs le synonyme et l'analogue du verbe *émarmeler*, qui signifie littéralement mettre en marmelade.

Édarnement, édarner. Voir *darne.*

Égault, égaudir (s'), gaudence, gaudine, gault, gaultier ou **gautier.** L'expression briarde « se mettre à l'égault » est aujourd'hui synonyme de « se mettre à l'écoi », c'est-à-dire se mettre à l'abri de la pluie ou du vent, comme on l'a vu plus haut. Mais je crois qu'à l'origine, se mettre à l'égault signifiait tout spécialement se mettre à l'abri sous bois, s'embûcher, ou, en d'autres termes, que *égault* vient de *gault*, dérivé du tudesque *wald,* bois ou forêt, et comme les faits sur lesquels je fonde mon opinion ne me paraissent pas très généralement connus, je me permettrai de les rappeler ici. Dans le Dunois, « une vaste forêt, celle de Gault, qui a valu leur nom au Gault (*Gaudum Thesaurarii*) (canton de Droué), et au Gault en Beauce (*Gaudum S. Stephani*) (canton de Bonneval), recouvrait les frontières des départements actuels d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, aujourd'hui presque complètement découvertes. » (Alfred Maury, *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 263.) « Au nord-est de Romorantin subsistent encore les restes de la forêt de Bruadan... Le défrichement d'une partie de cette forêt de la Sologne avait donné naissance à un petit pays appelé *le Gault*, comme la forêt du Dunois, et qui a laissé son nom à Marcilly-en-Gault. Ce mot *Gault*, dérivé de *Wald*, rappelle la forme *Gautier* qu'a prise en français le nom germanique de *Walder*, *Walter*, « forestier », et se montre fréquemment en Normandie, où l'on trouve Bois-du-Gault, Mesnil-Gault; il s'est altéré ailleurs en *Goult* (Lande-de-Goult). » (A. Maury, *o. c.*, p. 270.) Dans l'Albigeois, la forêt de Grésigne offre encore aujourd'hui une superficie de 3,264 hectares. « Au moyen âge une foule de communes y jouissaient du droit d'usage, notamment celle de Gaillac, qui y avait droit de *gaudence*, c'est-à-dire droit de prendre, chaque année, pour faire merrain, 150 pieds d'arbres, en payant un prix déterminé. » (A. Maury, *o c.*, p. 400.) « Dans la Champagne Pouilleuse, le premier rang appartenait, entre les forêts, à celle de *La Traconne*, située à l'ouest de Sézanne et qui fit originairement corps avec celle *du Gault*, sise plus au nord, ainsi que l'indique le *Grand-Essart* placé entre les deux forêts sur la carte de Cassini. » (A. Maury, *o. c.*, p. 220.) En plaçant aussi, à la

même page, dans la Champagne Pouilleuse, les bois situés aux environs de Nangis et de Provins, A. Maury achève de montrer combien j'avais raison de dire, dans le § 1er, que l'on confond très souvent la Brie avec la Champagne. Le fait est que le *Grand-Essart* précité, aujourd'hui nommé les *Grands-Essarts*, est une commune parfaitement briarde du canton d'Esternay, que la forêt *du Gault* commence à environ trois kilomètres d'Esternay, celle de *la Traconne* à deux kilomètres tout au plus, et que ces deux forêts sont tout entières situées sur le territoire de la Brie, en majeure partie dans le canton d'Esternay. Il faut ajouter que sur les parties entièrement défrichées de la forêt du Gault, on trouve le village du *Gault*, et le hameau de *la Gaudine*. Le canton d'Esternay est donc l'une des nombreuses régions où le mot *gault* a été autrefois synonyme de bois ou forêt. Si maintenant on considère qu'en dehors du territoire occupé par les forêts du Gault et de la Traconne, le canton d'Esternay est encore aujourd'hui couvert d'une multitude d'autres bois et de bosquets, malgré les nombreux défrichements accusés par une foule de noms de lieux auxquels il a été fait allusion dans le § 1er, on concevra facilement que ses anciens habitants aient eu l'habitude, encore existante, de se réfugier sous bois pour se mettre à l'abri de la pluie, et qu'ils se soient, dans ce cas, servi de l'expression « se mettre à l'égault ». Cette expression est d'ailleurs comparable au vieux mot *s'égaudir*, se promener ou chasser dans le bois, encore employé aujourd'hui dans la Picardie, province limitrophe de la Brie. Je fais observer à ce propos que le sens du mot s'*égaudir* s'oppose à ce qu'il vienne du latin *gaudere* comme le prétend Larousse; que *s'égaudir* vient certainement de *gault*, de même que le hameau de *la Gaudine* et le droit de *gaudence;* enfin que, sous le double rapport du sens et de l'étymologie, il y a autant de différence entre *s'égaudir*, se promener dans le bois, et se *gaudir*, se réjouir, qu'entre *pêche*, fruit, et *pêche*, art de prendre du poisson.

Émarmeler. Voir *écrabouller*.

Empierger, v. a. et v. n. Racine pied. S'embarrasser les pieds dans des ronces, des viormes ou clématites, du chiendent, etc. *Empierger* un animal, c'est l'entraver, l'attacher par le pied

ou par les pieds. Le mot tient lieu en briard du français *empêtrer*, que je crois, comme quelques auteurs, dérivé du latin *pes*, et non pas de *petra*, comme le prétendent d'autres auteurs; car cette dernière étymologie ne rend nullement compte des acceptions du verbe empêtrer.

Encloïer, v. a. et v. r. Un bâton ou tout autre objet *encloïé* sur un arbre, sur un toit, etc., est celui qui, après y avoir été lancé, y reste suspendu, accroché, retenu. Je me demande si le mot ne serait pas une corruption du verbe enclouer.

Enhoter, v. a. et v. r. Possède un sens plus étendu que le français *embourber*, qu'il remplace en briard. Il se dit de tous les véhicules portés sur des roues, voitures, charrues, etc., même de la brouette à une seule roue, ainsi que des conducteurs de ces divers véhicules. Le mot se dit, du reste, de ces véhicules lorsqu'ils sont arrêtés dans leur marche par n'importe quelle cause, la boue des ornières et des fondrières, les grosses pierres ou heurts des chemins et des champs, la rapidité des côtes à monter, l'insuffisance ou l'épuisement des forces des bêtes attelées. Or, le français *enheuder* signifiant maîtriser, arrêter, fixer en place des animaux avec des entraves ou heudes, il est permis de supposer une parenté entre *enhoter* et *enheuder*. Enfin *déhoter* signifie démarrer, remettre en marche un véhicule *enhoté*.

Ennouer (s'), v. r. S'engouer, s'obstruer le gosier ou l'œsophage.

Entoïer, v. a. et v. r. Enfoncer dans une boue épaisse et gluante, d'où l'on se retire avec peine.

Entommir, v. a. Engourdir. Son participe passé, employé comme qualificatif, ne diffère guère du mot *gourd* qu'au point de vue de la cause de l'engourdissement. Ainsi, par exemple, une main gourde est celle dont l'engourdissement est occasionné par le froid ou par la réaction qui lui succède; tandis qu'une main *entommie* est celle dont l'engourdissement résulte soit d'un coup qu'elle a reçu, soit du choc ou de la compression de certaines régions du bras. Le mot *entommi* est analogue au vieux français *estommi*, employé par Rabelais (I, 43) dans le sens d'*étonné*: ce qui me porte à croire qu'à l'origine, le briard *entommi* servait tout particulièrement à

désigner la sensation déterminée par un choc sur le nerf qui passe à la pointe du coude.

Épicière, s. f. C'est la volette en cordelettes qui sert à garantir le cheval des mouches. Le nom doit lui venir de ce qu'elle a été introduite à Esternay par l'épicier, qui était autrefois l'un des gros personnages de l'endroit.

Époné. Est un adjectif verbal et le participe passé du verbe passif *être époné*, qui est assez souvent employé à la plupart des temps; au lieu que le verbe actif *époner* et le verbe réfléchi *s'époner* sont presque inusités et ne s'emploient même jamais à d'autres temps que le parfait de l'indicatif et le présent de l'infinitif. Je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit sur le sens et sur l'origine de ce vocable, à la page 189 de mon livre sur *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*. « Un homme *époné* est celui qui a une infirmité consistant en un développement anormal des bourses occasionné par une hernie inguinale, un hydrocèle, un sarcocèle, ou toute autre maladie de cette région. Le mot *epo* étant certainement l'un des anciens noms celtiques du cheval, l'expression « homme époné » doit avoir signifié, à l'origine, un homme qui a les bourses grosses comme celles d'un cheval; mais le sens primitif du mot ayant été oublié, on l'emploie aujourd'hui indistinctement pour désigner l'infirmité de l'homme et celle de tous les quadrupèdes, même celle du cheval. »

Étaquer, v. n. et v. r. Se poser sur une branche d'arbre, un mur, une pierre, etc., en parlant des oiseaux et des insectes pourvus d'ailes. Je crois ce mot apparenté au français et briard *attacher*, venu du celtique (gaël. *tac*, clou, et irland. *tag*, pointe), ainsi qu'au briard *tac*, substance très gluante qui sert à marquer les moutons et qui est composée de poix, d'huile et de suie. Dans ce cas, un insecte et un oiseau *étaqués* auraient été considérés métaphoriquement comme cloués ou collés sur les branches ou autres objets, ce qui ne surprendra nullement les personnes sachant avec quelle facilité on peut prendre à la main la plupart des insectes *étaqués*, notamment tous les coléoptères, souvent même les papillons et les libellules.

Étriver, v. a. Signifie contrarier, tourmenter, faire endêver,

taquiner, asticoter. Je n'ai jamais entendu prononcer le mot *étriver* ailleurs qu'en Brie ; et je l'ai seulement rencontré dans la légende du Ramier, racontée vers la fin du livre Ier des *Pastorales de Longus*, dans la tradition archaïque de Paul-Louis Courier : « Or y avait-il non guère loin de là un jeune garçon... lequel *étrivait* à chanter à l'encontre d'elle, d'un chant plus fort, comme étant mâle, et aussi doux, comme étant jeune. » On voit qu'ici le mot *étriver* est à la vérité employé avec un sens analogue à celui qu'on lui donne en Brie, mais qu'il est employé au neutre, tandis que les Briards l'emploient toujours à l'actif ; et c'était une raison de plus pour insérer ce mot dans ce vocabulaire.

Étârer. Se dit uniquement des personnes et des animaux ; il signifie, à la voix active, terrasser, jeter par terre, et, à la voix passive, tomber par terre.

Étoquer, v. a. Synonyme d'*étayer*.

F

Fafluche, s. f. Toute petite parcelle d'une substance solide. Exemple : avoir une *fafluche* ou ordure dans son verre, dans l'œil, dans la gorge, etc.

Falot, s. m., **Faloter**, v. a. Le mot *falot* possède, indépendamment de son acception française, celle de poignée de paille, d'herbes sèches ou de ramilles de bois, allumée pour *faloter*, c'est-à-dire pour flamber n'importe quel objet, notamment une volaille plumée pour la cuisine.

Far, s. m. Paille des céréales, correspond au vieux mot français *fouare*, *foare*, *foerre*, *feurre*. C'est la dernière forme qui est employée par Rabelais (II, 17 ; IV, 46), même pour désigner la rue du *Fouare*, à Paris (II, 10). Le mot briard est le latin *far*, blé, resté inaltéré.

Faumouchet, s. m. Est le nom briard de l'Emouchet ou Mouquet. La comparaison des deux noms français me paraît insuffisante pour indiquer lequel des deux est le primitif ; mais la comparaison de *Faumouchet* avec *Emouchet* me

semble trancher la question en faveur de mouquet ou mouchet.

Fiens, s. m. Fumier. On prononce *fi-in*, de même qu'on dit *fi-inte* et *fi-inter*. C'est le bas-latin *fiens*, venu du latin *fimus*, et passé dans le vieux français sous les formes de *fient* et *fiant*.

Fiette, s. f. Correspond à l'ancien français *fiance*, pour confiance.

Flachoire, s. f. Espèce de petite seringue faite par les enfants avec un fragment de branche du sureau, et dont la canule est remplacée par un bouton en bois percé d'un petit trou au centre. Racine *flaquer*, lancer impétueusement un liquide quelconque.

Flandrin. Tient lieu du français Flamand, qui n'existe pas en briard. Ainsi, un *Flandrin* est un Flamand, un habitant de la Flandre, ce qui est parfaitement régulier; une vache *flandrine* est une vache flamande, et un *grand flandrin* est un grand mollasse.

Flâquer. Comme verbe actif, signifie donner des coups de fouet; comme verbe neutre, faire claquer un fouet.

Flâtrer (se), v. r. Se coucher nonchalamment, tout étendu sur le sol.

Flopée, s. f. Multitude. Le complément indique la nature des objets; exemple : une flopée d'enfants. Quand *flopée* est employé sans complément, c'est toujours le mot coups qui est sous-entendu, et dans ce cas, *flopée* est synonyme de peignée, pile, râclée, rincée, roudinée, rossée, roulée, trempe, mots qui sont également français et briards. Ce sont, du reste, les mots rincée, râclée et pile qui sont le plus souvent employés.

Fourgâcher, v. a. Tourmenter, tracasser, asticoter avec un bâton ou une gaule, des animaux dans leur réduit. Se dit surtout des animaux dont le refuge est dans les trous des murs, des troncs d'arbre, de la terre, etc., comme les lapins de garenne et les guêpes, par exemple. Il est à peine besoin d'ajouter que, dans ces cas, l'action du bâton a été comparée à celle du fourgon et qu'il y a parenté entre *fourgâcher* et *fourgonner*.

Fourgane, s. f. Racine *four;* chambre située au-dessus du four. Elle existe dans beaucoup d'anciennes fermes de la Brie, et sert de remise aux objets qu'on veut préserver du froid et de l'humidité.

Foussir, v. a. Comprimer, condenser, avec les pieds ou avec les mains, les céréales et les fourrages dans les bâtiments ou sur les meules, le linge dans les meubles ou dans les malles, etc., etc. De là vient l'adjectif *foussi*, dont l'acception normale se change en celle de *trapu*, lorsqu'il s'applique aux personnes ou aux animaux.

G

Galette, s. f. Est synonyme de *tarte*, et la pâtisserie qu'on appelle *galette* en français se nomme toujours *gâtiau* en briard. Le mot *gâteau* est d'ailleurs un terme générique en briard comme en français.

Gallois, s. m. Est le nom de l'arbrisseau appelé *fusain* en français. On le désigne aussi sous le nom de *bonnet-carré*, à cause de la forme de ses fruits.

Gâtiau. Voir *galette*.

Gâtine, s. f. Qui a existé dans l'ancien français avec les acceptions de lieu désert, lande, terre inculte, et qui subsiste encore en briard avec un tout autre sens. Un champ en gâtine est, en briard, un champ cultivé dont les emblaves sont exposées aux ravages des animaux, soit sauvages, soit domestiques, suivant l'endroit où il est situé. Ainsi, on appelle *gâtines* les champs cultivés qui touchent la lisière des bois et dont les emblaves sont, par cela même, exposées aux ravages du gibier, sangliers, cerfs, chevreuils, lapins, etc. On nomme également *gâtines* les champs cultivés qui sont contigus à des villages ou qui bordent des chemins, parce que leurs emblaves sont exposées aux ravages des volailles et des bestiaux. Il est à peine besoin d'ajouter qu'un champ cultivé peut être exposé en même temps aux ravages des animaux sauvages et des animaux domestiques, qu'il peut

ainsi mériter doublement le nom de *gâtine*, lorsqu'il est contigu à un village bâti auprès d'un bois.

D'après Littré, le mot *gâtine* aurait pour étymologie « l'ancien verbe *gastir*, ravager, de l'ancien haut-allemand *wastjan*, ravager »; mais on lui a attribué depuis une étymologie latine qui me paraît plus probable. Larousse a fait dériver *gâtine* du verbe gâter, ce qui nous reporte au latin *vastare*, ravager; et Alfred Maury avait dit auparavant, dans *Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 154 : « Cette grande forêt Yveline doit, à une époque très reculée, s'être unie à l'est à la forêt de Brière ou de Fontainebleau, au sud à celles d'Orléans et de Montargis; car la région découverte qui sépare ces forêts prit le nom de Gastinais ou Gâtinais, en latin *Vastinium*, c'est-à-dire lieu défriché. Cette désignation doit remonter aux Romains. » Maury ajoute en note que : « On trouve ce nom de *Vastinium* appliqué à bien d'autres contrées de forêts défrichées », fait sur lequel je reviendrai plus loin. Il dit aussi à la page 267 : « L'établissement de la chaussée de Dreux à Paris, qui date de l'époque gallo-romaine, amena de nombreux abattis qui durent se continuer dans les âges suivants; ils se multiplièrent surtout au sud, ce qui donna naissance à une *gâtine*, dont la création a fait donner à un village le nom de *Saint-Laurent-de-Gâtine*. » Il parle, à la page 278, « de la forêt de Vatan, dont le nom (*Vastinium*) indique, par son étymologie, un ancien essart ou gâtine ». Il ajoute, à la page 344 : « Une des forêts du Poitou portait, comme une de celles du Vendômois, le non *Gâtine*, qui désignait la contrée que son défrichement rendit habitable. »

En suivant sur une bonne carte l'histoire des déboisements successifs de la France telle que Maury l'a exposée, et en y vérifiant les positions des pays assez nombreux qui s'appellent aujourd'hui soit le Gâtinais, soit la Gâtine, soit les Gâtines, et qui portaient d'abord le nom de *Vastinium*, on constate que tous sont des emplacements de forêts défrichées, ce qui vient à l'appui de l'opinion de cet auteur, suivant laquelle *vastinium* signifiait à l'origine un essart ou lieu défriché.

On voit toutefois dans Du Cange que, dès le moyen âge,

vastinium et ses dérivés néo-latins *vastinum, vastina* et *gastina*, qui est la forme ancestrale la plus rapprochée du français *gâtine*, ont été employés pour désigner non seulement un terrain déboisé (*terra nemore vacua*), mais encore un pâturage (*ager pascuum*), un territoire sablonneux, stérile, inculte (*ager arenosus, sterilis, incultus*), et que l'une des acceptions de *gastina* a même été celle de champ couvert de moissons (*agrum suis frugibus vestitum*).

On s'explique d'ailleurs très bien comment sont nées, avec le temps, les diverses acceptions de *vastinium* et de ses dérivés, soit anciens, soit modernes. On conçoit que *vastinium* ait d'abord signifié un lieu défriché, c'est-à-dire l'emplacement d'un bois ravagé (*vastatus*) par le fer et par le feu, surtout par le feu, puisque tel a toujours été et tel est encore le principal agent du défrichement des pays très boisés. *Vastinium* et ses dérivés ont ensuite été employés avec les sens de pâturage, lande, terre inculte, parce qu'à l'origine, une minime partie des terrains déboisés a été seule cultivée. D'aucuns ont fini par attribuer à *gastina* le sens de champ cultivé, parce qu'en effet une plus ou moins grande partie des terrains déboisés a fini par être mise en culture. Quant aux paysans briards, s'ils ont attribué à *gâtine* l'acception de champ cultivé touchant la lisière d'un bois, et dont les emblaves sont ravagées par le gibier, c'est parce qu'ils ont été très affectés d'un ancien état de choses qui était l'une de leurs grandes calamités et qui n'a pas encore totalement disparu. Enfin, c'est par analogie que les Briards ont appelé *gâtine* un champ cultivé contigu à un village, et dont les emblaves sont ravagées par les animaux domestiques; et cette dernière acception du mot *gâtine* survivra seule à toutes les autres, quand le gibier des forêts sera devenu assez rare pour ne plus ravager les champs environnants.

Il est à peine besoin d'ajouter qu'une foule de noms de lieux sont un témoignage irrécusable de l'importance des déboisements dont la Brie et notamment le canton d'Esternay ont été le théâtre, pendant et depuis l'époque gallo-romaine, que la région est, par conséquent, en grande partie constituée par d'anciens essarts, et qu'autrefois le mot *vastinium*

ou *gâtine* a dû, là comme ailleurs, avoir l'acception d'essart, avant de prendre celles qu'on lui voit aujourd'hui.

Gaudence, gaudine, gault. Voir *égault.*

Giron, s. m. Signifie uniquement tablier de femme; et une *gironnée* est un plein tablier d'une denrée quelconque.

Glai, s. m., et **glaje**, s. f. S'emploient le plus souvent au pluriel. *Glai* ne désigne pas, comme en français, une touffe de glaïeuls dans un étang; il désigne l'une quelconque des espèces de la plante nommée iris en français. Quant au mot *glaje*, il désigne toutes les plantes herbacées aux grandes feuilles gladiées, ensiformes, qui poussent dans les prairies humides, les marais et les rivières, telles que iris, glaïeuls, etc. *Glai* et *glaje* me paraissent donc apparentés à glaïeul et dérivés du latin *gladium;* c'est, du reste, ce que Littré a déjà admis pour le mot *glai.*

Glaîme, s. m. Mauvais couteau, me paraît correspondre au français *glaive* et venir du latin *gladium*, qui aurait pris un sens dérisoire en passant dans le briard, bien que ce soient surtout les mots introduits chez nous par la conquête tudesque qui aient subi cette sorte d'altération.

Glinguer, v. n. Sonner, rendre un son clair, métallique. Exemple : son argent *glingue* dans son gousset; il fait *glinguer* ses éperons sur le pavé. Racine, allemand *klingen.*

Glui, s. m. Ne signifie pas, comme en français : « Grosse paille de seigle dont on couvre les toits. » Il désigne la portion des tiges de céréales, blé, seigle, avoine et orge qui reste attachée à la racine après la moisson; de sorte que l'expression briarde « se promener dans les gluis » est identique à l'expression française « se promener dans les chaumes ». Cela doit tenir à ce fait positif que, avant l'enrichissement du sol par les progrès de l'agriculture et par l'introduction des prairies artificielles, la culture du blé était, sinon en totalité, du moins en très grande partie, remplacée par celle du seigle dans le canton d'Esternay.

Gnon, s. m. Coup donné avec le poing ou un objet contondant, soit à un être animé, soit à un objet inanimé. Ainsi, par exemple, on donne un *gnon* à une bille ou canette en la frappant avec une autre bille qu'on lance dessus.

Gourer, v. a. Est surtout employé par les enfants, comme en français le verbe *chiper*, dont il tient lieu, car il signifie dérober des objets de peu de valeur, le plus souvent des fruits. *Gourer* a donc, en briard, une acception autre qu'en français, où il signifie falsifier des drogues pharmaceutiques et, par extension, tromper, duper.

Goût, s. m. A le double sens du français goût et du français odeur. « La rose a bon goût » signifie la rose sent bon. Dans l'expression « la viande a mauvais goût », ce dernier mot peut s'entendre indifféremment soit de la saveur, soit de l'odeur de la viande. Toutefois, le verbe *goûter* signifie exclusivement, en briard comme en français, percevoir, discerner une saveur.

Gravier, gravois, s. m. Le mot *gravier* désigne exclusivement « le gué, le passage à gué » du français. Quant au gros sable de rivière, nommé *gravier* en français, il s'appelle toujours *gravois* en briard. Le passage à gué a pris le nom de *gravier* dans le canton d'Esternay parce que le fond en est généralement constité par du gravier; et le fait dénote que les mots *gravier* et *gravois* étaient autrefois synonymes dans ce canton. Voir *gué*.

Gravière, s. f. Est l'unique nom de la gesce cultivée, qui est désignée ailleurs, notamment en Champagne, sous le nom de *dragée*, parce qu'elle est très affriandée par les bestiaux. Le nom de *gravière* doit tenir à ce que les graines de la plante ressemblent à du gravier ou gravois. On la mélange généralement avec du seigle, et le mélange conserve le nom de *gravière*.

Gravouiller, v. n. Grimper, est apparenté au français *gravir*.

Grève, s. f. Partie de la jambe qui correspond à la crête du tibia.

Grigner, v. n. On dit *grigner des dents* pour indiquer qu'une personne ou un animal montre ses dents serrées en écartant les lèvres, soit en signe de menace, soit par moquerie. Mais on prononce *grincer*, comme en français, dans tous les autres cas; ainsi, par exemple, on dit : la scie qu'on lime fait *grincer les dents;* la porte *grince* sur ses gonds.

Groûler, v. a. Le verbe griller s'emploie en briard comme en

français et le verbe *groûler* doit en être dérivé, car il signifie *griller* un bâton ou une branche d'arbre pendant qu'ils sont verts, pour leur donner de la couleur et les redresser plus facilement.

Gué, s. m. Signifie exclusivement une mare d'eau plus ou moins étendue, qui sert d'abreuvoir aux bestiaux, parfois de lavoir, et dont le bassin est le plus souvent creusé de main d'homme. Cette mare a évidemment reçu le nom de *gué* parce que les bestiaux peuvent généralement la parcourir sans nager; et le fait indique que le passage à gué qui porte aujourd'hui le seul nom de *gravier* dans le canton d'Esternay, comme on l'a vu plus haut, s'y est aussi appelé *gué* autrefois, comme aujourd'hui en français.

Guerlette, s. f. Brebis ou mouton maigre, mince, peu étoffé. Il est peu probable que *guerlette* soit dit pour *grèlette*, diminutif de grèle, bien que *guer* pour *gre* se trouve dans les sept mots briards *guerdin*, *guerlot*, *guerlotter*, *guernadier*, *guernier*, *guernouille* et *minguerlet*. J'inclinerais plutôt à croire que *guerlette* et venu de *minguerlette* par élision de l'initiale *min;* d'autant que je n'ai jamais entendu employer l'adjectif *grêle* dans le canton d'Esternay, où il n'a peut-être même jamais existé.

Guibole, s. f. Synonyme de jambe, gigue.

Guillot et **lar**, s. m. Signifient ver, c'est-à-dire qu'ils désignent les larves d'insectes qui vivent dans la viande, le fromage, les fruits, etc. Quoique les deux mots soient synonymes, *lar* est plus souvent employé pour désigner les vers des matières végétales que ceux des matières animales, et il peut correspondre au français *larve*, dont il aurait perdu la finale *ve*, ou peut-être venir du celtique.

Gume, s. f., **gumer**, v. n. En briard la *gume* n'est pas un grand cordage comme dans la marine. C'est parfois un petit bout de ficelle, mais presque toujours un petit brin de bois, de paille ou de foin, que les enfants ramassent sur le sol et qu'ils cassent de la longueur voulue, pour mesurer de courtes distances en jouant à certains jeux, notamment au bouchon: d'où le mot *gumer*, mesurer avec une gume.

H

(NOTA. — L'*h* est aspirée dans tous les mots briards suivants.)

Hacot, s. m., **hoque**, s. f. Le *hacot* est le chicot de bois qui reste fixé en terre par ses racines, et la *hoque* est ce chicot arraché pour faire du feu.

Hatter, v. n. Faire une grande enjambée pour passer un ruisseau, un fossé, etc., ou faire plusieurs grandes enjambées pour mesurer une distance.

Heurt, s. m. Grosse pierre ou rocher fixé dans le sol des champs ou des chemins, et contre lequel peuvent se heurter les personnes, les animaux, les voitures, les charrues, les herses, etc. On trouve souvent ce mot dans les vieux auteurs français, avec une acception analogue à celle du briard. Ainsi, dans deux phrases des *Mémoires d'Angoulesme* et des *Mémoires de Sully*, citées par Littré, le mot *heurt* a le sens d'éminence, colline, et c'est également dans ce sens que Saliat emploie le mot *hurt* dans sa traduction d'Hérodote (IV, 203 et VI, 134). La Fontaine dit aussi dans *Les deux rats, le renard et l'œuf :*

> L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras ;
> Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas,
> L'autre le traina par la queue.

De même que les « mauvais pas » signifient ici des passages difficiles et non des faux pas, il est clair que les « heurts » signifient des éminences rendant le chemin raboteux, et non des chocs comme le prétend Walckenaër. Je ferai d'ailleurs observer à ce propos que les commentaires dont La Fontaine a été l'objet auraient quelquefois gagné à être faits par des personnes connaissant le patois briard et sachant que La Fontaine était briard, ce que je ne saurais trop répéter.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'admettre comme Ampère (*o. c.*, p. 343) que heurter vient de l'allemand *hurten*, Littré montre

que ce dernier doit au contraire venir d'un mot roman, et il déclare inconnue l'origine du mot heurter, tout en rappelant que Scheler a proposé de le faire venir du « kymri *hwrdh*, bouc et choc ». Je suis donc porté à croire que *heurter* vient de *heurt*, vieux mot gaulois conservé dans le briard avec son acception primitive de pierre, rocher, d'où est venue ensuite l'acception d'éminence contre laquelle on se heurte, puis celles de colline et de choc. L'acception de choc, attribuée à heurt, est d'ailleurs étrangère au briard.

Hiousse, s. f. Jeu d'enfant qui se joue comme celui du jeu de bique décrit plus haut, et dont il diffère seulement en ceci : le biquet est remplacé par une pierre arrondie de la grosseur du poing et appelée *hiousse;* la bique est remplacée par une énorme pierre, inébranlable, sur laquelle on pose la *hiousse ;* enfin les bâtons des joueurs sont remplacés par de gros palets en pierre brute qu'on lance sur la hiousse.

Hôler. Appeler de toutes ses forces, à gorge déployée. Le mot vient de ce que pour appeler quelqu'un, soit un enfant qui joue, soit un ouvrier qui travaille dans les champs, on prononce d'abord l'interjection *ho !* suivie d'un petit temps d'arrêt, afin d'attirer l'attention de toutes les personnes à portée de la voix et de les préparer ainsi à entendre lequel de leurs noms va être prononcé. Voilà le fait certain, et je laisse aux philologues le soin de décider s'il y a quelque rapport entre le briard *hôler* et le français *hêler*.

Hoque. Voir *hacot*.

Hoton, s. m., **hotonner**, v. a., **menu**, s. m., **menu-paille**, s. f. J'expliquerai plus facilement la signification de ces mots en rappelant quelques détails sur le battage du blé au fléau. Cette opération détache de leurs tiges les grains de blé ainsi qu'une partie des balles ou glumes. Elle sépare également ces grains de leurs balles, lesquelles deviennent complètement libres, à l'exception d'un très petit nombre d'entre elles qui restent attachées à quelques grains de blé, généralement des plus maigres. Quand l'ouvrier a fini de battre, il met en bottes et jette hors de l'aire la paille dont le fléau a laissé les tiges presque intactes. Il place ensuite à l'entrée de l'aire deux grands liens disposés parallèlement;

puis, avec un râteau, il ramasse dans l'aire tous ceux des brins de paille que le fléau a froissés et enfouis dans la couche de blé et de balles, et il arrange cette paille en lit assez épais sur les deux liens. Aussitôt qu'il ne reste plus dans l'aire que le blé et les balles, commence l'opération du vannage, qui expulse toutes les balles libres, lesquelles tombent en tas devant le vanneur et prennent dès lors le nom de *menu-paille*. Mais, le vannage ayant été impuissant à chasser hors du van les quelques balles restées adhérentes aux grains de blé, l'ouvrier se met alors à *hotonner;* c'est-à-dire qu'il manœuvre son van de façon à imprimer au blé un mouvement giratoire, dont l'effet immédiat est de ramener à la superficie, en les rassemblant au centre, les grains de blé les moins denses, ou, en d'autres termes, ceux qui sont ou trop maigres ou adhérents aux balles. C'est ce blé de rebut qu'on appelle des *hotons*. L'ouvrier les prend à jointées et les jette sur le lit de paille. Enfin, lorsque ce lit a reçu une suffisante quantité de *hotons*, l'ouvrier le roule en une énorme botte liée avec les deux liens, et c'est cette botte qu'on appelle un *menu*, dont l'*e* ne se prononce que peu ou point. Son nom pourrait, à la rigueur, lui venir de ce qu'il entre quelques balles de menu-paille dans sa composition, mais c'est fort douteux, car le menu est surtout caractérisé par sa forme, par sa taille, ainsi que par la quantité de grain qu'il renferme et qui en fait une nourriture de choix pour les bêtes de travail. Je croirais donc plus volontiers que c'est précisément en raison de ses énormes dimensions et de son ventre rebondi qu'on l'a appelé *menu*, par une antiphrase analogue à celle qui a donné naissance aux mots Euménides et Pont-Euxin; on verra d'ailleurs plus loin que c'est ainsi que les Briards ont formé le nom de plante *tendron*. Ce qui vient d'être dit du battage du blé s'applique également à l'avoine, au seigle, à la gravière; il y a donc des *hotons* et des *menus* d'avoine, de seigle et de gravière.

I

Ila, adverbe. Se dit pour indiquer un lieu déterminé et peu éloigné. Il signifie plus loin que *ici* et moins loin que *là-bas*. Il correspond à l'adverbe français *là*, mais il a mieux conservé la forme de son radical, le latin *illa*, déjà employé par Tacite et par Plaute au lieu de *illac*.

C.-A. Piétrement.

(*A continuer.*)

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(CÔTES-DU-NORD)

(*Suite et fin*)

81

SAINT-GOUÉNO, canton de Collinée.

— Les Palauds de Saint-Gouéno.

On les nomme ainsi à cause, dit-on, du palot ou palaud auquel ils attachent leurs bœufs. Les gens des communes voisines racontent qu'à Saint-Gouéno, plus un homme est sale, plus il est estimé : « Ah! crapaud! (les gens de Saint-Gouéno, de Saint-Jacut, etc., ont souvent cette expression à la bouche), i' s'est hersé (il a eu du mal) à keuper du grain ». Ils se moquent de ceux qui lavent leurs culottes.

On prétend aussi que ce surnom leur vient de ce qu'à l'église ils avaient des palots piqués sur lesquels ils s'appuyaient.

On dit que le violon joue aux gens de Saint-Gouéno :

Hé bien, temps d' crapauds,
Pile don' du lard tout ton saû.

CHANSONNETTE POUR METTRE LES GARS DE SAINT-GOUÉNO A TABLE.

Caie milord, caie milord,
Caie garraud, caie garraud,
Pile n'en donc du lard, tant de crapauds,
Pile n'en donc tout ton saû.
A la reguingo, à la reguingo,
Les crapauds de Saint-Gouéno,
A la reguingo.

Sont les rats et les souris,
Qui ont mangé leurs caïbottes (caillebotes),
Sont les rats et les souris,
Qui ont mangé leur lait mârri (petit lait).

82

SAINT-JACUT-DE-LA-MER, canton de Ploubalay. (*Saint-Jagu, Saint-Jégu.*)

— Les Houohaus de Saint-Jacut.

Leurs voisins les nomment ainsi; mais il est à remarquer que les gens de Cancale appellent *Houohaus* tous les pêcheurs à l'ouest de la Rance.

— Bête comme un Jaguen.

On raconte sur les Juguens toute une série de contes drôlatiques. J'ai publié une trentaine de récits comiques dont les Juguens sont les héros. (*Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, et *Contes des marins*.)

83

SAINT-JACUT-DU-MENÉ, canton de Collinée.

— Les Cocus de Saint-Jagu.

Ils partagent avec leurs homonymes la renommée de sots. (Cf. *Contes populaires*, 1re série, p. 245.)

84

SAINT-POTAN, canton de Matignon.

— Les Chouans de Saint-Pôtan.

85

SAINT-TRIMOEL, canton de Moncontour. On prononce *Saint-Trimoué.*

On prétend que c'est une allusion à une bataille où ceux de Saint-Trimoué furent éfoncés (défoncés).

Il y a en ce pays une assemblée, dite des Effoncés, qui se tient vers le 8 septembre.

— Les Pigeons de Saint-Trimoué.

86

Trébry, canton de Moncontour.

Les Renards de Trébry,
Qui ont la nouvette au nombri'.

La nouvette est un insecte qui croît sur la fougère. On chante aussi aux environs de Moncontour une chanson sur les gens de Trébry, en voici quelques couplets :

Les Renards de Trébry,
Vont sur la lande;
Les pouées (poux) les mangent,
Les puces les étrangnent.
Ah! ah! fouette à la souris,
Les Renards de Trébry.

Les Renards de Trébry,
Ont des souris mortes
Pendues à leux portes,
Des crapauds évanouis,
Pendus à loux lits.
Coui, coui, coui,
Les Renards (*bis*) de Trébry.

Les Renards de Trébry,
Qui fouettent, qui fouettent,
Les Renards de Trébry,
Qui fouettent les souris.

Autre chanson, qui se chante en dansant la ronde

Ce sont les filles de Trébry,
Ah! les vilaines, les vilaines, ma mère,
Ce sont les filles de Trébry,
Les vilaines, les vilaines berbis. } *bis*

87

TRÉDANIEL, canton de Moncontour ; prononcé *Trédanié*.

— Les Pendus de Trédaniel.

« A l'époque où s'exerçait la haute justice de Moncontour, elle avait établi le lieu de ses exécutions sur un tertre dépendant de la métairie des Prés, en Trédaniel. On voit encore, en cet endroit, les débris des colonnes en pierre qui supportaient l'instrument de supplice. En face était une croix qui portait le nom de *Croix de la mauvaise mort*, par allusion, évidemment, à la mort infamante que subissaient là les criminels. On enterrait les suppliciés, non dans le cimetière de la paroisse, mais à l'endroit même de leur exécution. C'est du moins ce qu'autorise à penser la quantité d'ossements humains qui fut trouvée là en 1820. On comprend maintenant pourquoi les mauvais plaisants des communes environnantes ont longtemps appelé les habitants de Trédaniel « les Pendus » ; mais en même temps, on voit que cette injure manquait de justesse, car la haute justice de Moncontour s'exerçait sur deux paroisses, d'où la conséquence que les pendus n'appartenaient pas en totalité à Trédaniel. » (B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 254.)

— Les cus pendus de Trédaniel.

— Les Paunettes de Trédaniel.

Parce qu'ils vont vendre du lait à Moncontour. Ce lait est dans des vases appelés paunes.

88

TREGENESTRE, ancienne trève de Meslin, canton de Lamballe.

— Les Cocus de Tregenestre.

— Dix-huit ménages, trente-six cocus.

Les cocus sont les maistres.

— A Tregenêtre,
Les cocus sont les maîtres.
Sur vingt-neuf ménages,
I' a trente cocus.

Il y a aussi les vêpres de Tregenestre. (Voir AUCALEU.)

89

Trégomar, canton de Lamballe ; *Trégoma*.

— Les Mangeurs de chiens de Trégomar.

On assure que ce surnom vient de ce que, jadis, un habitant de Trégomar, qui avait tué son chien, se laissa persuader, par un pillotous (chiffonnier) qui passait, que la graisse de chien était tout à fait bonne à manger. Ce sobriquet ne remonte guère qu'à sept ou huit ans (1881).

L'autre est plus ancien.

— Les Mangeurs de renard de Trégomar.

Voici l'origine de ce dicton : Il y a soixante ans environ, lorsqu'on reconstruisait les fermes de Trégomar, des maçons de Lamballe, qui s'en allaient le samedi, virent un renard écorché pendu à un arbre.

— Faut le leur porter, nom de Diou, dit un maçon, aux gars de Trégomar, et le leur faire manger.

— Mais s'ils ne veulent pas en manger seuls?

— J'en mangerai bien.

Ils lavèrent bien le renard, et ils trouvèrent moyen de tirer deux cuisses assez présentables qu'ils rapportèrent à Trégomar :

— Mes bonnes gens, dirent-ils, i' y a longtemps que v'êtes à nous donner de vot' lard, de vot' gauffe et d' vos choux, j'avons décidé de vous régaler, et j'nons qu'à faire une petite frigousse.

— J'voulons bien, répondirent ceux de Trégomar; mais venez en manger o nous.

— Non fait, j'en mangeons assez de la viande à Lamballe, mangez-la entre vous autres.

— J'en prenrai ma part, dit celui qui avait proposé d'accommoder le renard.

Il en mangea et les autres aussi; ils ne le surent que plusieurs jours après. Le surnom leur en est resté.

90

TRÉGOMEUR, canton de Châtelaudren.

— Les Écorchous de Trégomeur.

Ce surnom leur est donné à cause de la côte rapide qu'il faut monter pour arriver au bourg. Comme beaucoup de chevaux crevaient, ils les *épiautraient*. On dit, dans les communes voisines : « Si qu'équ'un a envie de s'faire escofier, i' n'a qu'à aller le dimanche après la gran' méesse affiler son coutiaou su' la roch' d' l'échalier du sinm'teire de Trégomeur, devant tous les chapiaoux qui sont là, i' ne l'affilera pas longtemps. »

91

TRÉGON, canton de Ploubalay.

— Les Diables de Trégon.

Autrefois, dit-on, les gens de Trégon étaient méchants; ils se mettaient en colère pour un rien, et l'on assure qu'ils étaient méchants comme le diable.

92

TRÉGUEUX, canton sud de Saint-Brieuc.

A Trégueux,
I' sont gueux;
A Langueux,
Cor p'us gueux;
A Finia,
Comme des rats.
A Hillion,
I' vont o l'pochon (besace).

Ce à quoi ceux d'Hillion ajoutent :

A Trégueux,
P'us i' y en a, p'us i' sont gueux.

93

TRÊVÉ, canton de Loudéac.

— Les Sorciers de Trêvé.

J'ai publié, sous le titre des *Sorciers de Knéa* (*Contes des Paysans et des Pêcheurs*), une légende où les sorciers de Trêvé sont mis en scène.

94

TRÉMÉREUC, canton de Ploubalay (Tréméreu).

— Les Blancs de Tréméreu'.

Je ne sais si cette commune a *chouanné* autrefois.

95

TRIGAVOU, canton de Ploubalay.

— C'est comme à Trigavou,
Où la chieuve print le loup.

J'ai raconté, *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, nº XLVI, la légende de la *Chèvre de Trigavou*.

96

UZEL, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Loudéac.

Il y a, sur les gens d'Uzel, un grand nombre de sobriquets, que j'aime à croire non mérités, car ils ne sont pas tous élogieux.

— Crapià d'Uzé.

— Les crapauds d'Uzé.

Cela se dit aux environs de Matignon; on a dû confondre sous le nom de gens d'Uzel ceux des communes voisines

qui ont sans cesse à la bouche le mot *crapaud* (voir *Plessala.*)

— Les saucisses d'Uzel.

Allusion à un bourrelet de la coiffe des femmes d'Uzel.

97

YFFINIAC, canton de Saint-Brieuc, qu'on prononce *Finia*.

— Les Oignons d'Finia.

Les gens d'Yffiniac font un grand commerce d'oignons.

— Les Rosses de Finia'.

Ce dicton est une survivance; jadis, les gas de Finia, qui étaient pauvres, parcouraient les campagnes sur des chevaux maigres et décharnés. Depuis, ils sont devenus riches et possèdent une des belles cavaleries des Côtes-du-Nord.

98

YVIGNAC, canton de Broons.

— Les Loups d'brousse d'Yvignac.

Il y a des bois assez vastes dans cette commune.

PAUL SÉBILLOT.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU LATIN *REX*

Nous sommes insuffisamment renseignés sur le sens premier de *rex* quand on se borne à nous dire que c'est « celui qui dirige, qui commande ». Il nous reste encore à savoir sur quoi reposent les idées mêmes de diriger et de commander, car elles n'ont rien de nécessaire, et, par conséquent, rien de primitif.

Le latin *rego,* dans ses acceptions les plus fréquentes, a subi l'influence de *rex* et ne peut guère nous fixer sur le sens qu'il s'agit de retrouver derrière le verbe et le substantif; cependant les dérivés *regio* et *rectus* sont déjà de nature à nous ramener aux idées de « avancer » ou « s'avancer », « étendre » ou « s'étendre ».

La *regio* est, en effet, comme le *râṣṭra* en sanscrit (rac. *râkh*) et en allemand le *reich* (cf. *reichen*), « l'étendue (de terrain, de pays), la province, la contrée »; de même que la *linea recta* est « la ligne avancée ou qui s'avance, qui s'étend », d'où, par opposition à celle qui est divergente, en zigzag, qui s'écarte, « la ligne droite »; cf. d'ailleurs le sanscrit *rju* « droit, en droite ligne », et l'allemand *recht,* même sens, auprès de *reichen* « étendre, s'étendre ».

Ces premières indications sont confirmées par un

examen plus étendu de la famille à laquelle appartiennent les mots dont il vient d'être question.

Nous citerons tout d'abord le sanscrit *raghu* et *laghu* (rac. *ragh*) « qui court, qui s'avance, s'élance, etc. »; et, avec une voyelle dite prosthélique qui est probablement le débris d'un redoublement, sanscrit *ṛcchati* (rac. *arcch* = **araskh*) « il s'étend, il s'approche, il atteint »; sanscrit *arjati* et *ṛñjati* (rac. *arj* = * *araj*), même sens; *ṛjiṣin*, « qui s'avance, s'élance »; grec, ὀρέχω « étendre, s'étendre », et surtout ἄρχω (pour *ἀρέχω, *ἀρέσχω; cf. sanscrit *arrch*) « s'avancer, être en avant, être le premier, guider, diriger, commander ». Pour ce dernier, il est tout particulièrement à remarquer que le développement du sens s'est fait identiquement de la même manière que celui de la racine sanscrite *prath* (grec, πλατ, πληθ, etc.), « s'étendre, s'avancer », dans *prathama* « celui qui est en avant, le premier, etc. »

L'ensemble de ces rapprochements nous fixe, d'une manière très sûre, sur le sens primitif du sanscrit *râjan* et du latin *rex;* c'est « celui qui est en avant, en tête, le premier », et, par conséquent, « qui dirige et commande ». La même dérivation significative a amené, en français, le sens des mots *chef* et *capitaine,* et ce serait une preuve de plus à ajouter, s'il était nécessaire, à celles qui ont été présentées plus haut.

P. REGNAUD.

L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique?

S'il est un fait généralement admis par tous les linguistes, c'est bien la provenance latine des langues romanes. De nombreux et admirables travaux sont venus donner à cette hypothèse une apparence de certitude qui rend la contradiction difficile, presque téméraire. Cependant ces travaux ne permettent de conclure qu'à la *parenté* et non à la *filiation*.

Ce qui nous fait hésiter à accepter cette thèse comme démontrée, ce sont les preuves que nous voyons autour de nous de la ténacité avec laquelle les peuples et même les plus petites fractions de peuple maintiennent l'usage de leur idiome, dans les circonstances les plus défavorables. Dans les pays où l'instruction est le plus répandue, les patois locaux subsistent à côté de la langue officielle que propage l'école. Je ne m'étendrai pas sur ce point, que l'on trouvera amplement développé dans un ouvrage sur l'origine de la langue romane que je compte publier prochainement. Je me propose seulement ici d'examiner si l'opinion reçue repose sur un fondement historique sérieux.

Je rencontrerai les arguments de Diez et de Littré, les chefs reconnus des écoles allemande et française ; j'y joindrai ceux de M. Brachet, qui a tant fait pour la vulgarisation des études historiques sur la langue, et de M. Gidel, dont l'*Histoire de la Littérature française,* excellente d'ailleurs, est universellement répandue.

Exposons d'abord l'opinion de ces savants :

Pour Diez, l'opinion que tous les peuples de langue romane ont abandonné leur idiome primitif pour parler latin est un fait tellement incontestable, que dans son grand ouvrage, il ne croit pas devoir nous expliquer le pourquoi ni le comment et nous renvoie aux auteurs qui ont traité la matière avant lui. Il débute ainsi :

« Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'Italien et le Valaque ; deux au sud-ouest, l'Espagnol et le Portugais ; deux au nord-ouest, le Provençal et le Français. *Toutes ont dans le latin leur première et leur principale source* ».

Littré, dans son introduction de l'*Histoire de la langue française,* dit : « ...Pour la langue française et en général pour les langues romanes, nous connaissons l'origine, puisqu'*elles succèdent, sans interruption ni lacune, au latin.*

M. Gidel, sur lequel nous reviendrons, développe longuement la thèse de Littré.

C'est M. Brachet qui présente la thèse de la manière la plus outrée. Nous lisons en effet, dans sa *Grammaire historique : « Moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule* ».

Est-il possible qu'un peuple de plusieurs millions d'hommes, répandu dans une vaste contrée, se dépouille

brusquement de sa langue comme d'un vieux vêtement? Pour que nous puissions admettre un fait aussi extraordinaire, ce ne serait rien de trop que de fortes preuves historiques. Or, nous croyons pouvoir affirmer : 1° qu'il est impossible d'expliquer où et comment les Gaulois auraient appris le latin ; 2° que rien ne prouve que les Bretons ou un autre peuple congénère aient été les ancêtres des Français.

I

Voici comment M. Brachet nous expose le travail d'assimilation :

« Le grand secret de la politique romaine réside, comme chacun sait, dans la perfection de son mode de colonisation. Lorsqu'une province était conquise, on employait deux moyens pour la conserver ; le moyen militaire consistait à entourer la portion conquise par des légions placées à la frontière ; une fois le pays conquis isolé ainsi de toute influence extérieure, on instituait à l'intérieur une administration énergique qui broyait en peu de temps les résistances locales ; on imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs, on exterminait ou l'on transportait les récalcitrants, qu'on remplaçait par des colons et des affranchis venus de Rome. Grâce à ce mode violent et habile, en quelques années la fusion des vainqueurs et des vaincus était accomplie, et moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule ».

Le lecteur aura souri, sans doute, du *moyen militaire*.

Ce n'est pas l'influence des Germains que les Romains craignaient pour les Gaulois, mais bien leurs déprédations. S'ils n'avaient pensé qu'à agir sur l'esprit des populations, ils eussent dispersé leurs troupes dans des garnisons intérieures. Au lieu de cela, ils tenaient leurs légions sur le Rhin, pour faire jouir la Gaule de cette *pax romana* dont les douceurs ont dû puissamment contribuer à maintenir les peuples conquis dans l'obéissance.

On imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs. Pour ce qui est de la religion, on conviendra que voilà au moins une assertion étrange. Le polythéisme n'était pas, ne pouvait pas être persécuteur. Si certains cultes orientaux ont été proscrits à Rome, c'était en raison des orgies auxquelles ils donnaient prétexte. A cette exception près, où l'on ne verra certes pas un acte d'intolérance, le Panthéon romain était ouvert à toutes les divinités. On se souvient de ce trait d'Alexandre Sévère qui, ayant entendu parler du Dieu des chrétiens, introduisit Jésus-Christ dans le sanctuaire de ses divinités. Personne n'ignore aujourd'hui que les persécutions dirigées contre les chrétiens avaient une cause toute politique. Ces polythéistes tolérants, qui admettaient tous les dieux, ne comprenaient pas que l'on refusât, dans certaines circonstances solennelles, de sacrifier aux dieux de l'Empire.

Des *massacres*, comme ceux dont parle M. Brachet, ont bien eu lieu en Judée, mais rien de pareil ne s'est passé en Gaule. Les cruautés qui ont accompagné la conquête par César n'ont pas été renouvelées, et durant les cent ans qui suivirent l'annexion de la Gaule et pendant lesquels on prétend que celle-ci s'est complètement romanisée, il

n'y a eu aucun soulèvement qui ait provoqué une guerre d'extermination. Les révoltes de Florus à Trèves et de Sacrovir à Autun furent trop promptement étouffées pour avoir été suivies de représailles sur toute la nation.

Ce n'est point par ce moyen violent que les Romains ont établi leur empire. On sait avec quelle habileté, la lutte une fois terminée, ils traitaient les vaincus, leur laissant leur administration locale, l'usage de leur langue dans les rapports officiels locaux (comme le prouvent, entre autres, les *Tables eugubines*), tout en prenant la précaution de semer, çà et là, des colonies romaines. C'est grâce à cette organisation qu'Annibal eut beau se promener à travers l'Italie, il ne put susciter de défections autres que celles de Capoue et des Gaulois récemment soumis.

Mais il ne faut pas se hâter de faire état des colonies pour la Gaule. Les savants romanistes parlent beaucoup de colons romains : où donc aurait-on été les prendre ? On connaît la disparition graduelle des agriculteurs libres en Italie, aux plus beaux temps de la République. Le mal ne fit que s'aggraver sous l'Empire et il arrache à Pline l'Ancien ce cri de détresse, écho renforcé d'une exclamation qui avait retenti longtemps avant lui : « Verum confitentibus latifundia perdidere Italiam : *jam vero et provincias !* »

Est-ce que, par hasard, ce peuple de Rome aurait été quitter ses plaisirs et sa vie gratuite *(panem et circenses)* pour coloniser la Gaule ? Et quels colons eût-on faits de ces mendiants ? Quant au reste de l'Italie, les travailleurs étaient en bonne partie des esclaves qui n'avaient rien de romain ni d'italien.

Mais revenons à l'administration romaine au temps de l'Empire. La manière dont s'y prenait le vainqueur pour effacer les nationalités, c'était de briser les liens entre les diverses parties d'un même peuple, c'était de placer chaque commune isolément en face de l'Empire. On laissait donc aux vaincus l'autonomie communale et rien de plus. Dans les affaires de la commune, le pouvoir central n'intervenait pas, et pourvu que les impôts fussent payés, on la laissait vivre comme elle l'entendait.

Ainsi l'on détruisait l'esprit de nationalité et l'on rendait par conséquent impossible toute insurrection sérieuse, mais aussi l'on n'ajoutait à l'Empire aucun membre vivant; toute la force politique et militaire se résumait de plus en plus dans l'administration supérieure ; les provinces ne pourront opposer aucune résistance aux envahisseurs. Cet isolement des communes est le secret de la domination de Rome ; c'est aussi l'explication de sa chute.

Mais si un pareil régime étouffait toute idée de grande patrie, il favorisait la patrie restreinte, le patriotisme du clocher, et était éminemment propre à localiser les mœurs et les idiomes. On pourrait soutenir avec raison que sous un tel régime n'aurait pu se former une langue acceptée de tous, reléguant les patois au second rang ; mais, sur les langues existantes, ce système ne pouvait avoir d'autre effet que d'accentuer les différences locales d'un même dialecte. Il y a bien loin de là à prétendre qu'il dût conduire tous les Gaulois à parler latin.

Et quels auraient été les maîtres du peuple gaulois dans l'étude de la langue latine? Ici, nous voyons se produire une dissidence. Littré, et, après lui, M. Gidel, rapportent

les origines du français au latin classique. Voici comment s'exprime M. Gidel :

« C'était la coutume des Romains, dit saint Augustin, d'imposer leur langue à toutes les nations qui subissaient le joug de leur empire. Tacite nous fait voir Agricola multipliant les écoles dans la Bretagne à moitié vaincue ».

Le passage de Tacite n'a pas la portée que lui donne M. Gidel : « Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut qui modo linguam romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent ». (*Ann.*, 21.)

Ce *principum filios* nous montre bien que cette influence de la langue latine ne s'exerçait que sur les couches les plus élevées de la société.

Les nombreuses citations par lesquelles M. Gidel établit à quel point les lettres latines étaient célébrées en Gaule ne sont pas plus concluantes. Oui, ce pays a fourni, en grand nombre, des écrivains, des rhéteurs, des jurisconsultes et des avocats ; mais qu'est-ce que cela prouve pour la masse de la population? Montrez-nous les nombreuses écoles élémentaires où des millions d'hommes auraient pu apprendre la nouvelle langue ! Et encore, cela aurait-il suffi ? Ne voyons-nous pas, un peu partout, les patois subsister à côté des langues officielles, là même où toute la population passe par les écoles ?

Comment le latin littéraire est-il devenu le français ?

« Plus un instrument est délicat, plus il risque de se briser entre les mains de ceux qui le manient. La délicatesse de la langue latine la destinait au déchet qu'elle a subi peu à peu. Elle était soumise à des règles trop difficiles pour qu'elles fussent toujours observées. Sa construc-

tion savante, ses modifications ingénieuses, ses flexions casuelles, doivent peu à peu se disloquer, se brouiller et finir par disparaître ».

Puis M. Gidel nous montre le latin littéraire et officiel devenant de plus en plus barbare, les erreurs de cas, de genres, fourmillant de plus en plus, etc.

N'est-ce pas la preuve qu'on avait affaire à une langue d'école? Est-ce que le désarroi, puis l'écroulement du monde officiel impérial ne devait pas se trahir dans sa langue, qui faiblissait sous les assauts de la langue populaire gauloise pénétrant de plus en plus dans le monde administratif et littéraire? C'est là le propre de ces langues que j'appellerai artificielles, qu'elles s'écroulent en même temps que la domination qui les a imposées : ce sont les seuls cataclysmes linguistiques possibles. C'est ainsi que nous voyons disparaître certaines espèces végétales et animales importées, dès que l'homme n'est plus là pour les défendre contre l'envahissement de la faune et de la flore indigènes. Mais pour faire disparaître ces dernières, il faut une transformation géologique ou climatérique qui demande un grand nombre de siècles pour s'effectuer.

Quant à l'excessive délicatesse du latin, il ne faudrait pas trop l'exagérer. Sans doute, les langues littéraires affectent des tournures d'autant plus recherchées qu'elles s'écartent davantage de la langue du peuple : la construction allemande nous en est une preuve après la construction latine, tandis que la langue grecque, restée en communion avec le peuple, est beaucoup plus naturelle. Mais nous ne devons pas nous imaginer que même les Romains instruits parlassent en périodes arrondies et sonores, avec des *esse videatur* à la fin d'une phrase de

vingt lignes, comme dans Cicéron. Ce n'est pas plus la construction latine usuelle que les phrases à la Bossuet et à la Chateaubriand ne sont indispensables au style français. Voyez César, voyez Cicéron lui-même dans ses lettres, voyez Tacite, en mettant de côté l'obscurité résultant de son excessive concision, défaut propre à l'auteur et non à la langue.

Les flexions casuelles viennent en seconde ligne, après la construction savante ; c'est une pensée que l'on rencontre souvent chez les Français, que les Barbares ne pouvaient se plier aux cas du latin. On voit que ces écrivains considèrent les cas comme particulièrement difficiles; pour les Français qui n'en ont pas, soit ; mais qu'ils se transportent chez les peuples qui en ont, et ils verront que les paysans les plus illettrés, les petits enfants, se servent sans effort de tous ces cas que l'on a tant de peine à apprendre en classe. Or les barbares, ayant une fois appris les cas, leur emploi ne devait plus présenter de difficultés pour les générations suivantes.

Si le français, au moment où il apparaît comme langue littéraire, est en voie de perdre les cas, pas n'est besoin, pour se rendre compte de ce fait, de recourir aux explications citées plus haut. Les langues vont de l'analyse à la synthèse et réciproquement. Tout le monde sait que les terminaisons personnelles des verbes sont d'anciens pronoms, comme les terminaisons casuelles d'anciennes prépositions. Tant que ces suffixes gardent pour ceux qui les emploient le souvenir du rapport qui les a fait créer, tant qu'ils conservent une certaine indépendance, ils sont un fait d'analyse ; quand ils se sont fondus complètement avec le mot auquel ils étaient apposés, on dit qu'il y a

synthèse. A la longue, on oublie que la terminaison indique tel ou tel rapport, ou on veut le préciser davantage, et la préposition réapparaît à côté du cas, le pronom à côté de la terminaison personnelle. C'est dans cet état transitoire que nous voyons beaucoup de langues. Mais chez certains peuples, la langue arrive logiquement sur ce point à l'analyse pure, comme l'anglais, par exemple, qui a sacrifié aussi bien les désinences personnelles que les cas (sauf un). Le français est resté à mi-chemin : il a supprimé les cas, mais il a conservé les terminaisons personnelles, quoique bien assourdies.

Tous ces changements demandent, pour s'opérer, le concours du temps et n'ont jamais lieu comme par l'effet d'une baguette magique. Ici, les romanistes se servent, comme d'argument, d'un fait qui prouve précisément combien ces transformations s'opèrent lentement. Le français nous apparaît, au IXe siècle, avec deux cas seulement, et encore y a-t-il de très nombreuses exceptions (ajoutons que nous ignorons combien de temps il a été dans cet état antérieurement), et ces cas ne disparaissent qu'à la fin du IXe siècle.

La théorie de MM. Littré et Gidel n'est point celle de Diez, qui a suivi M. Brachet. Voici comment Diez s'exprime à ce sujet :

« Une fois l'existence d'une langue populaire (latine) admise comme un fait démontré par des raisons d'une valeur universelle, il faut en reconnaître un second non moins inattaquable, c'est la naissance des langues romanes de cette langue populaire. En effet, la langue écrite, qui s'appuyait sur le passé et qui n'était cultivée que par les

hautes classes et les écrivains, ne se prêtait pas, par sa nature même, à une production nouvelle, tandis que l'idiome populaire, beaucoup plus simple, portait en lui le germe et la susceptibilité d'un développement exigé par le temps et les besoins nouveaux. Aussi, quand l'invasion germanique eut détruit avec les hautes classes toute la vieille civilisation, le latin aristocratique s'éteignit de lui-même ; le latin populaire, surtout dans les provinces, poursuivit son cours d'autant plus rapidement, et finit par différer à un très haut point de la source dont il était sorti ».

Donc Diez reconnaît que la langue littéraire n'a pas pu pénétrer dans le peuple. Et pourquoi s'arrête-t-on ici dans la voie des suppositions hardies, tandis que, sur d'autres points, on s'y avance résolument ? C'est qu'un très grand nombre de mots des langues romanes se refusent à une dérivation classique. On a donc dû recourir au latin populaire qu'on a pris de trois sources :

1° Les mots que l'on trouve dans les auteurs antérieurs à ce que l'on a appelé la bonne latinité, tels que Plaute et les fragments des auteurs qui l'ont précédé ; dans les inscriptions ; ceux que les auteurs postérieurs ont employé en les mentionnant comme anciens.

Ici je m'empresse de reconnaître qu'on a parfaitement raison de rechercher de préférence une parenté dans les mots de ce genre, car il est évident que moins le latin avait été travaillé littérairement, plus il devait ressembler à l'ancien gaulois, avec lequel il avait une origine commune.

2° Les mots employés par les écrivains dits de la décadence, alors que, suivant nos auteurs, le latin populaire

envahissait le latin classique. On va, sur ce terrain, jusqu'aux textes carlovingiens. — Ne devrait-on pas plutôt prendre ces mots pour des mots de la langue nationale, qui commençaient à se glisser dans le vocabulaire officiel en empruntant un manteau latin, si bien que ces mots, bien loin d'avoir formé les vocables français, italiens ou espagnols, auraient été formés par eux ?

3° Des mots fabriqués par analogie, comme *ætaticum*, pour expliquer *âge*, qu'on ne peut faire dériver de *ætas*. Va pour *ætaticum* et ses pareils, mais si les Gaulois ont jugé à propos d'arranger de la sorte les mots latins, est-ce qne cela ne prouverait pas qu'ils obéissaient en cela au génie de leur propre langue, et, encore une fois, que c'est ici le français qui explique le latin ?

Mais la question importante est avant tout de savoir comment et par qui le latin populaire aurait été importé en Gaule. Je n'en ai trouvé l'explication nulle part, car je ne puis prendre pour une explication deux lambeaux de phrase jetés incidemment par M. Brachet dans sa *Grammaire historique :*

« Mais ce latin, qu'importaient en Gaule les colons et les soldats.... » (P. 116.)

Puis :

« Importé en Gaule par les soldats et les colons, le latin vulgaire.... »

Et c'est tout !

Mais c'est ici précisément qu'était le nœud de la question : il eût fallu nous montrer des légions de soldats *romains* campées sur tous les points du pays, nous faire voir les colons *romains* affluant en masse vers tous les points de la Gaule, afin de justifier quelque peu cette

affirmation hardie, qu'au bout d'un siècle toute la Gaule parlait latin. On devrait bien savoir qu'il n'y a jamais eu rien de pareil, que les légions étaient aux frontières et qu'elles ne tardèrent pas à se recruter exclusivement parmi les barbares, lesquels eussent pu tout au plus apprendre aux Gaulois les formules du commandement en latin.

Qu'on nous cite après cela les nombreuses colonies dont on parle. Comme nous l'avons montré plus haut, ce n'est pas l'Italie, à la supposer latine, qui aurait pu les fournir. Et il nous faudrait encore des colons arrivant avec femmes et enfants, une migration, car, sans cela, on sait que les femmes indigènes auraient élevé dans leur idiome les fruits d'une union bilingue.

Mais ni soldats, ni colons, latins ou autres, ne se sont fixés en Gaule pendant le siècle dont on parle, et s'il y eut des établissements dans les siècles qui suivirent, ils n'eurent certes rien de latin.

Ainsi, pour les uns, il a suffi de quelques écoles à la façon de nos universités, d'un petit noyau de lettrés autour desquels se groupait la classe instruite des grandes villes et d'une certaine quantité de fonctionnaires correspondant en latin avec les communes, pour enseigner, en un siècle ou deux, la langue latine à des millions de Gaulois, et ce si bien qu'il n'est resté rien, mais absolument rien, de leur langue primitive. Or voilà des siècles que la langue officielle des provinces wallonnes de Belgique est le français littéraire, que des écoles à tous les degrés existent en grand nombre, et depuis un demi-siècle sont répandues partout, et le wallon continue à se maintenir partout. Nous choisissons le wallon pour exemple, mais on pour-

rait en dire autant des dialectes et des langues qui subsistent en France à côté du français.

Que l'on explique cette étrange contradiction si on le peut; pour nous, nous dirons que nous avons vécu le second cas, tandis que les savants ont inventé le premier. Nous préférons nous en tenir à ce que nous a enseigné la vie.

L'explication des autres est encore plus singulière : le latin vulgaire a été enseigné aux Gaulois par des soldats barbares qui étaient hors de la Gaule, et par des colons qui n'y sont jamais venus.

Quelle nécessité a pu donner naissance à ces étranges théories? Pourquoi a-t-on voulu absolument que les Gaulois eussent pris leur langue au latin? Cela provient d'une erreur historique qui régnait souverainement au moment où la théorie s'est formée, et qu'on a maintenue pour les besoins de la cause quand le siège était fait.

C'est l'erreur qui consistait à voir dans les Bretons des Gaulois qui ont conservé leur langue.

II

Un point sur lequel tous les romanistes sont d'accord, c'est que les Gaulois, à part une partie des Aquitains à laquelle on donne la même origine qu'aux Espagnols, étaient des Bretons, ou du moins d'une souche commune avec ceux-ci. Diez, après avoir nommé les Gaulois des Celtes, fait de ceux-ci un équivalent des Kymris. Littré,

qui semble d'abord hésiter, se prononce dans le même sens.

M. Brachet s'exprime ainsi :

« Refoulée dans l'Armorique par les conquérants romains, la langue gauloise y vécut plusieurs siècles à la faveur de son isolement; cette tradition du celtique fut ravivée au VIIe siècle par une immigration des Kymris chassés du pays de Galles. Les Bretons furent aussi réfractaires à la conquête franque qu'ils l'avaient été à la conquête romaine, et ce qu'on nomme aujourd'hui patois bas-breton n'est autre chose que l'héritier de la langue celtique ».

M. Gidel est du même avis, et, à ce propos, il émet une idée des plus étranges : « On pourrait penser que le peuple des campagnes et des villes gardait son langage national malgré l'influence romaine; il n'en était rien. Sans doute, dans l'Armorique et dans la Biscaye, *le celtique et le basque reparurent* quand la pression administrative de Rome eut cessé, mais ce fait ne se généralisa point ».

Il faut, pour justifier un pareil accord, qu'il soit bien prouvé que les Gaulois étaient des Kymris (sous ce nom nous comprenons tout le rameau); pourtant rien n'est moins démontré.

On ne s'appuiera certes pas sur ce fait que les Gaulois portaient un nom identique à celui des Gallois, car il n'est pas bien certain que ce nom que les Romains donnèrent aux Celtes provienne de la langue de ceux-ci. Il y a encore, il est vrai, les Galates de l'Asie-Mineure; mais on a fait observer avec juste raison qu'il faut se défier des

déductions tirées des noms de peuples et de lieux. Les Prussiens portent le nom du peuple qu'ils ont détruit; les Français, les Normands, les Bulgares, celui des vainqueurs qu'ils ont résorbés.

Il y a un passage de Tacite dont nous reparlerons plus bas. En dehors de cela, il ne reste plus, comme preuve, que la présence des Bretons sur une partie du territoire gaulois. Nous trouvons aussi des Germains dans une partie de l'ancienne Gaule; mais ceux-là, on sait quand ils sont venus, tandis que les Bretons bénéficient de l'incertitude de leur origine.

Cependant, des doutes se sont élevés sur le point de savoir si les Bretons habitaient la Gaule au temps de César. M. Littré a exposé, avec beaucoup d'impartialité, les difficultés que présente ce problème. Nous transcrivons ici ce passage, extrait des *Études et Glanures,* au chapitre de l'Ethnologie gauloise :

« Il y a, dans un coin de la France, en Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, en Angleterre, dans les hautes terres d'Écosse, dans l'Irlande, il y a eu jusqu'en ces derniers temps dans la Cornouaille et dans l'île de Man, des populations qui ont perdu leur autonomie au sein de plus grandes nationalités, mais qui, toutes, sont demeurées distinctes et des Romans et des Germains. Ni en Gaule le latin, ni en Angleterre et en Irlande le saxon, ne les ont absorbées. Le bas-breton, le kymri, le gaëlique et l'irlandais, non seulement n'ont rien de commun avec le latin ou l'allemand, mais encore ils tiennent entre eux par des affinités étroites et ne sont que des dialectes d'une langue commune que l'on a nommée le celtique, présumant que ces fragments de peuples, épars et confinés,

appartiennent à la grande tribu qui, au moment de l'apparition des Romains, occupait la Gaule, la Bretagne et l'Irlande. *Le celtique* (ou gaulois des Grecs et des Romains) *restant disponible, on en trouva une très plausible appropriation dans ces dialectes* isolés, mais tenaces, qui semblaient encore protester contre la victoire latine ou germanique. L'identification ainsi faite est, comme nous le verrons, bonne et valable; pourtant, si elle ne s'appuyait que sur ce qui vient d'être dit, si elle ne tenait compte que de l'impossibilité de rattacher le kymri et le gaëlique aux autres langues de l'Europe, si elle n'invoquait que le domicile des gens qui les parlent sur le sol des anciens Celtes, la preuve serait plutôt négative que positive, et tout argument négatif implique une part de doute et de contestation.

« En effet, les complications historiques sont nombreuses et variées, et ici s'en présente une qui ne peut être passée sous silence : on conteste que les Bas-Bretons soient originaires de la Gaule. Le fait est qu'au moment de la ruine de l'empire romain, et quand la Grande-Bretagne cessa d'en faire partie, des Bretons passèrent en grand nombre de l'île sur le continent et se fixèrent dans l'Armorique. Ils y importèrent certainement leur nom; mais y importèrent-ils aussi leur langue? »

Voici maintenant la réponse de Littré à l'interrogation qu'il s'est posée :

« Si nous savions par des documents incontestables que les Romains, ayant longuement guerroyé contre la population indigène des Gaules, auraient repoussé dans un coin du territoire ceux qu'ils ne pouvaient subjuguer, nous saurions du même coup que les peuplades ainsi repous-

sées, débris du grand peuple, retiennent leur idiome comme un échantillon authentique de l'idiome commun. Mais il n'en fut pas ainsi dans la Gaule; les Romains en occupèrent d'un même coup toute l'étendue, et il n'y eut aucune tribu refoulée, et, par conséquent, conservée. Le cas hypothétique dont je viens de tracer les linéaments a eu sa pleine réalité dans la Grande-Bretagne ; *les Romains ne la tinrent pas assez longtemps pour la latiniser,* et, s'en allant, ils la remirent entre les mains des indigènes, qui eurent alors leur autonomie. Les Germains ne la leur laissèrent pas longtemps ; il arriva là ce qui n'était arrivé dans aucun pays roman : la langue germanique prévalut, et les Bretons reculèrent peu à peu jusque dans les parties qu'ils tiennent encore. La filiation est ininterrompue : par les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille, on remonte jusqu'aux Bretons qui furent envahis par les Saxons et par les Angles, et qui étaient les Bretons des Romains et d'avant les Romains. Mais, dira-t-on, si cela montre que les langues celtiques de l'Angleterre sont bien des dialectes de la langue qui se parlait dans la Bretagne, comment en conclure quelque chose pour le Gaulois? C'est ici qu'il faut placer un texte important de Tacite : « La langue des Bretons et celle des Gaulois, dit-il, ne « diffèrent que peu (*Sermo haud multum diversus,* AGRIC., « 12). » Donc, le gaulois, tenant de près au breton, qui, lui-même, n'est pas autre chose que la forme ancienne des dialectes celtiques de l'Angleterre, appartient à la même famille de langues. »

Nous voyons, d'après les mots que nous avons soulignés dans le passage de Littré : *le celtique* (c'est-à-dire le gaulois) *se trouvant disponible,* que si l'on a fait du breton

l'ancien langage gaulois, c'est parce qu'on avait décidé *à priori* que la langue gauloise actuelle, le français, venait du latin : on trouvait ainsi des ancêtres aux Kymris et en même temps une langue aux anciens Gaulois, auxquels on devait bien en reconnaître une quelconque, alors qu'on déniait comme leur ayant appartenu celle que parlent leurs descendants.

Littré ne peut s'empêcher de reconnaître que l'argument n'est pas probant : il n'est pas même certain, d'après lui, que les Bretons actuellement en Gaule s'y trouvassent au temps des Romains; mais, après toutes ces concessions, il triomphe au moyen de l'argument suivant : les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille sont les débris, refoulés par les conquérants, de l'ancienne population de la Grande-Bretagne au temps des Romains. Or, un passage de l'*Agricola,* de Tacite, nous apprend que les habitants de la Grande-Bretagne parlaient la même langue que ceux de la Gaule ; donc ces derniers étaient des Kymris (je me sers de cette dénomination, réservant le nom de Celtes pour les Gaulois et les autres peuples de même race).

Voici donc toute la thèse réduite à un seul point ; tout ce vaste édifice scientifique a pour pierre angulaire un passage de Tacite : c'est peu. Voyons d'abord si ce passage a la portée qu'on lui donne. Nous commencerons la citation quelques lignes plus haut que ne l'a fait Littré :

« Ceterum Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter barbaros parum compertum. Habitus corporum varii, atque ex eo argumenta. Namque rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus,

torti plerumque crines, et posita contra Hispania, Hiberos veteres trajecisse easque sedes habitasse fidem faciunt. Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris positio cœli corporibus habitum dedit. In universum tamen æstimanti Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasione; *sermo haud multum diversus...* »

On voit que les mots cités par Littré pourraient bien ne se rapporter qu'aux insulaires *proximi Gallis,* car ce *credibile est* n'est pas très affirmatif.

L'ensemble nous paraît bien clair. La population de la Grande-Bretagne est d'origine moitié germaine et moitié gauloise. Il y a encore les Silures qui habitaient le pays de Galles. Qu'étaient-ce que les Silures? Le *torti crines* n'est-il pas significatif, et les Bretons ne tordent-ils pas encore leurs cheveux?

C'étaient donc les populations galloises d'aujourd'hui, déjà refoulées alors. Quant à l'origine ibérienne, nous avons le droit de ne pas en tenir compte, vu qu'elle n'est amenée que par une erreur géographique des anciens. Ceux-ci, comme on le sait, du reste, par leurs cartes, commettaient des erreurs topographiques qui nous paraissent étonnantes aujourd'hui, mais qui s'expliquent fort bien par l'insuffisance de leurs procédés : pour Tacite, comme pour César, l'Irlande était du côté de l'Espagne, qui ne devait pas être très loin.

Voyons maintenant si César ne nous fournira pas quelques éclaircissements.

Nous trouvons au livre V, 12, de la Guerre des Gaules :

« Britanniæ pars interior ab iis incolitur, quos natos

in insula ipsa memoria proditum dicunt : maritima pars ab iis, qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgis transierant ; qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus pervenerunt et bello illato ibi remanserunt atque agros colere ceperunt ».

Et plus loin, § 14 :

« Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui cantium incolunt, quæ regio est maritima omnis, neque multum a Gallia differunt consuetudine. Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestiti ».

Ainsi, près des côtes, des peuples civilisés venus de la Gaule ; à l'intérieur, une population autochthone presque sauvage. Ce n'est certes pas de ces derniers que Tacite a pu dire que leurs mœurs ne différaient guère de celles des Gaulois. Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que les Silures de Tacite sont les *interiores* de César, et que les Kymris étaient déjà refoulés lorsque les Romains entrèrent en contact avec la population de la Grande-Bretagne?

Nous pensons qu'il y a ici de quoi douter de ce que l'on affirme si catégoriquement, à savoir que, du temps des Romains, l'Angleterre était habitée par la race qui est aujourd'hui refoulée dans le pays de Galles et l'Irlande.

Ici nous devons soulever la question de la provenance de l'anglais, ce qui ne sera pas sortir de notre sujet, puisqu'on place le nœud de la question en Angleterre.

Nous nous trouvons en présence d'une thèse analogue à celle de la provenance du français, avec cette différence que, pour l'anglais, c'est le français qui joue le rôle du latin :

« Les Romains, dit Littré, ne tinrent pas assez la Grande-Bretagne pour la latiniser ». C'est là un fait étonnant, car ils avaient affaire, d'après Littré, à cette même race si disposée à abandonner son propre langage pour celui des vainqueurs. Ce ne sont donc pas ces mêmes Celtes qui, selon M. Brachet, au bout d'un siècle, avaient été complètement latinisés en Gaule. Et que sont devenues ces écoles d'Agricola dont M. Gidel parle avec tant d'enthousiasme?

C'est qu'ici le latin a été rejeté comme n'étant pas nécessaire. N'avions-nous pas le français pour expliquer comme quoi la langue anglaise est à moitié romane? Et qu a accompli ce miracle de quasi-francisation de la population anglaise? C'est Guillaume le Conquérant avec quelques centaines de nobles et quelques milliers de soldats français. Dans cette nouvelle thèse, aussi incroyable que la précédente, les soldats ont été suffisants et on a cru pouvoir se passer des colons. Cette fois-ci, ce n'est pas sur les Celtes-Kymris que l'on a opéré, Littré admettant le refoulement, mais sur les Germains qui les auraient remplacés.

Pour expliquer comment une poignée de vainqueurs a pu, non pas cette fois changer la langue (le fait brutal est là : l'anglais n'est qu'à demi roman), mais la modifier profondément, on ajoute que, jusqu'au XIVe siècle, le français fut la langue officielle, et que, durant ces trois siècles, les nobles anglais envoyaient leurs enfants faire leur éducation en France.

Mais nous savons combien peu les agissements des classes supérieures influent sur la masse du peuple. Si l'on en veut une nouvelle preuve, que l'on considère ce

qui s'est passé en Russie, où, depuis Pierre-le-Grand, les langues étrangères ont été en honneur au détriment de la langue nationale. Jusqu'à ces trente dernières années, l'éducation des jeunes nobles était confiée à des précepteurs français ou allemands, les Français ayant la préférence. Le français était la langue de la cour et de l'aristocratie. Ce n'est que depuis le règne d'Alexandre II que l'éducation se fait dans la langue nationale.

Et cependant, le peuple russe a conservé sa langue intacte, et s'il a adopté des mots étrangers, en bien petit nombre (nous ne parlons pas de la langue littéraire), ce n'est guère que pour désigner des objets importés de l'étranger.

Singulière destinée que celle du langage dans la Grande-Bretagne. Dans l'introduction de son *Histoire de la langue française* (p. XVI), Littré s'exprime ainsi :

« Chez les Bretons de la Grande-Bretagne (ici il n'est pas question de refoulement), l'élément germanique triompha, expulsant le latin, qui n'y avait fait qu'une apparition, et le celtique, qui y était indigène ».

Et plus loin, page XXIX :

« C'est ainsi que, sur un autre terrain, et plus tard, le celtique ayant péri en Angleterre par l'effort des Germains, et l'idiome germanique ayant été à son tour relégué dans une sorte d'infériorité par la conquête française de Guillaume de Normandie, *la vitalité civilisatrice inhérente à la nation* vivifia ces éléments disjoints et confondus et engendra, à partir du XIVe siècle, une nouvelle langue littéraire, l'anglais, qui devait tenir parmi les autres un rang si distingué ».

Qu'est-ce que cette *vitalité civilisatrice* d'une nation

qui a abandonné successivement deux idiomes (même trois en comptant le latin), puis qui a tout à coup substitué au français, employé hier encore dans toute sa pureté, une langue nouvelle en plein XIVe siècle? Et d'où cette langue était-elle sortie? Et pourquoi n'était-ce pas un patois français, ou un patois corrompu, qui, comme pour le latin en Gaule, aurait succédé au français littéraire?

Rentrons dans le domaine propre du roman. Nous citons toujours Littré (Introduction, p. XVI) :

« A l'origine, le latin n'occupait qu'une petite partie de l'Italie, mais peu à peu il expulsa le grec au midi, l'étrusque au centre, le gaulois au nord, et il devint la langue unique ».

Nous savons qu'outre l'Étrurie, les Étrusques ont occupé l'Ombrie, la plaine du Pô et la Campanie, et qu'en outre leur influence s'est étendue sur le Latium; qu'au dehors de l'Étrurie, ils ne formaient pas la masse de la population; c'est ce que démontre clairement la facilité avec laquelle ils ont disparu de la Gaule italienne et de la Campanie; mais en Étrurie même, formaient-ils une population compacte? On pourrait en douter, car nous voyons, au temps de ses rois, sous Servius et les deux Tarquins, Rome entrer dans la confédération étrusque, alors qu'une petite partie seulement de son aristoratie (les *Luceres*) appartenait à cette nationalité. Et pourtant, sous Tarquin le Superbe, Rome s'était trouvée, à son tour de rôle, le chef-lieu de la confédération.

Diez cite Niebuhr :

« A l'époque de Sylla périt aussi la vieille nation étrusque avec sa science et sa littérature; les nobles qui avaient dirigé le mouvement tombèrent sous le glaive; les

grandes villes reçurent des colonies militaires; la langue latine devint seule dominante, et la majorité de la nation, dépouillée de toute propriété foncière, languit dans la misère sous des maîtres étrangers, dont l'oppression éteignit tous les souvenirs nationaux dans le cœur du peuple avili, et n'y laissa d'autre désir que celui de devenir Romains tout à fait ».

Toujours la même théorie : un peuple cesse d'exister quand la caste dominante disparaît; il perd sa langue quand l'idiome littéraire est remplacé par un autre. Avilis ou non, les peuples qui changent de maîtres n'en conservent pas moins leurs mœurs et leur langue. Que leur importent les changements qui surviennent dans le domaine littéraire et politique, à eux qui ont toujours été en dehors?

La Grande-Grèce était peuplée par des Grecs, nous dit-on; mais Marseille, toute phocéenne qu'elle était par sa fondation, n'était-elle pas en grande partie gauloise? Il est vraiment singulier que cette partie de l'Italie, qui redevint grecque durant six siècles à partir de Justinien, puis fut successivement normande, sarrasine, française et espagnole, n'en soit pas moins venue à se faire son dialecte italien, tout comme les autres provinces.

Ne serait-il pas plus simple de penser que les Italiotes faisaient le fond de la population de toute l'Italie et qu'ils ont subsisté sous toutes les dominations qui se sont succédé, laissant passer les vainqueurs et leur survivant grâce à leur nombre et à leur ténacité?

Tous les auteurs que nous avons cités sont d'accord pour reconnaître que les Ibères, habitants primitifs de

l'Espagne, n'étaient autres que les Basques. Diez, au début (vol. I, p. 83), semble dire le contraire :

« Les premiers habitants de l'Espagne furent les Ibères, qui étaient peut-être une race celtique, mais s'étaient séparés de bonne heure de la race commune ».

Aussi est-on fort étonné de rencontrer, quelques lignes plus bas : « Cette langue primitive de l'Espagne vit encore dans le basque, comme l'a constaté Humboldt ».

Les Espagnols ne semblent pas s'être pressés si fort de se romaniser qu'aucuns semblent le dire, témoins ces deux passages cités par Diez :

« Similes enim sunt dii, si ea nobis objiciunt, quorum neque scientiam, neque explanationem habeamus, tanquam si Pœni aut Hispani senatu nostro sine interprete loquerentur » (Cicero, *De divinatione,* II, 64).

Et Tacite, parlant d'un homme de la tribu des Termestini, mis à la torture : « Voce magna, *sermoni patrio,* frustra se interrogari clamitavit » (*Annales,* IV, 45).

Voilà où en étaient les Espagnols après trois siècles de conquête romaine ; jusqu'aux invasions des barbares, la latinisation n'avait donc plus que trois siècles pour s'opérer. Puis, après la domination éphémère des Alains, des Suèves et des Vandales, les Visigoths ont gouverné l'Espagne durant trois siècles. Enfin, du VIIIe au XVe siècle, les Arabes se sont fixés en Espagne, non par petits groupes, mais par centaines de mille. Eh bien ! ces Espagnols, si traîtres à la langue basque, ont été fidèles à la langue latine, sauf au Nord, phénomène d'autant plus étonnant que cette partie du pays échappa à l'influence arabe. M. Gidel nous dit, pour toute explication, que le *basque y reparut,* mais il ne nous renseigne pas

sur l'endroit où il s'était caché durant la domination romaine (1).

Or, le basque est une langue qui ne peut être rattachée ni au groupe aryen, ni au groupe sémitique, ni à rien, à ce qu'assure Bopp dans sa *Grammaire comparée*.

On peut donc en conclure que l'espagnol est plus loin du basque que de n'importe quelle langue civilisée de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Si l'on ajoute à cela que, de toutes les langues aryennes, le breton et ses congénères sont celles qui offrent le moins de ressemblances, sous tous les rapports, avec le français, on avouera qu'il s'est passé d'étranges choses dans le domaine des langues romanes et parmi les peuples qui les parlent.

EUGÈNE HINS.

(1) Ces arguments de M. Hins viennent à l'appui des réserves que j'ai toujours faites au sujet de la théorie ibérienne. Rien ne prouve ni que le basque ait été parlé beaucoup en dehors de son domaine actuel, ni que l'ancienne langue des Ibères soit apparentée au basque : je ne considère pas comme des preuves les étymologies plus ou moins fantaisistes de W. von Humboldt et de ses continuateurs. (Julien VINSONS.)

ÇAKUNTALA

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(*Suite*)

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — Homme pur, salut! ô muni, salut! homme saint, salut! homme qui as renoncé au monde, salut! ô sage qui as acquis des pouvoirs surnaturels, salut! Homme excellent, salut! ô prêtre, salut! ô guru, salut! — O bonne Çakuntalâ, qui me vénères en m'adorant comme un refuge! l'enfant né de ton sein est celui qu'on appellera Bharata; il gouvernera de son sceptre aux insignes d'or et sous l'ombre de son ombrelle unique même les sept mondes ensemble. Réjouis-toi! réjouis-toi de plus en plus!

(Prose.) — Va: emporte l'enfant. — Je vais l'emporter, maître, comme vous le désirez.

Çakuntalâ chante en berçant son fils (vers). — Arârô! ârârô! ârârô! ârârô!

O enfant pareil à de l'or! ô pierre précieuse parmi les neuf! ô beauté de la terre! ô enfant à nul autre semblable! dors... ârârô.

O mon œil! ô la pupille de mon œil! ô sucre candi! ô enfant plein de fraîcheur et qui es le résultat de ma pénitence! dors... ârârô.

O guirlande de nénuphar rouge ! ô perle qui es venue pour gouverner la surface du monde ! ô mes délices ! dors... ârârô.

O belle et bonne ambroisie ! ô miel doux et suave ! ô félicité de la famille de la lune qui gouverne la terre ! dors... ârârô.

O toi qui es le bonheur et qui es la perfection d'un homme généreux venu pour gouverner ce grand monde une fois que tu te seras dégagé des misères de l'enfance ! dors... ârârô.

O Roi qui es venu pour gouverner sous ton ombrelle unique même les sept mondes ! ô toi qui es le rejeton de notre race ! dors... ârârô.

O roi des rois qui étends tes branches avec beauté et qui gardes sur ton visage les traits de ton grand père Kaṇva ! dors... ârârô.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holâ ! Vivêkâcintâmani ! — Maître ! — Va appeler notre chère Çakuntalâ, et viens vite. — Je vais appeler madame, ô maître ! et je reviens.

Le disciple (vers). — O ma mère Çakuntalâ ! ô femme belle avec délices, épouse de Duchyanta, le roi unique qui gouverne la terre avec fermeté ! Kaṇva, le pur muni qui chasse la souffrance me fait venir vers vous pour vous appeler auprès de lui avec affection. — (Prose.) J'y vais sans tarder.

Çakuntalâ et Kaṇva (vers). — O seigneur ! ô dieu qui as obtenu la beauté ! ô toi qui es sans tache ! homme juste ! ô toi qui suis la bonne route et qui es instruit ! salut ! — O toi qui es pareille à de l'or ! viens ; ô cygne ! viens ; ô toi qui es la grâce même ! viens ; ô éclair ! viens ; ô

femme délicate! viens; ô Çakuntalâ pareille à nulle autre! viens.

O femme semblable à la lune à son lever! écoute: ton fils Bharata est parvenu à l'âge de cinq ans; c'est le moment de lui enseigner les sciences; il faut, madame, lui faire apprendre les Çâstras et les Védas, et lui graver leur sagesse dans l'esprit. Madame! faites venir rapidement auprès de moi ce fils que l'on glorifie. — (Vers.) O maître! je vais vous l'envoyer.

Le directeur au public (vers). — Voici que s'avance plein de beauté et se joint à la noble assemblée Bharata, pour étudier toutes les sciences auprès de l'estimable Kaṇva, Bharata, le fils excellent donné au monde par le roi Duchyanta, le prince de la race de la lune qui gouverne la terre sous son ombrelle unique.

Entrée de Bharata (chant). — Il est venu, Bharata, le roi de la race de la lune, superbe par ses qualités et ses connaissances éminentes, le roi de la race de la lune. Il est venu, le roi excellent, le roi des éléphants, le roi des hommes qui est loué par tous les hommes, le roi des rois, le roi de la race de la lune. Il est venu, le roi qui réjouit les yeux de l'ermite, et Kâma plein de confusion s'est caché en voyant la beauté de la figure du roi, qui fait tomber goutte à goutte le miel du nénuphar dans le cœur de sa mère Çakuntalâ si bonne et qu'on ne saurait trop estimer, le prince dont se réjouissent même les sept mondes, le roi de la race de la lune.

Bharata et Kaṇvà (vers). — O guru! salut; ô sage qui connais les Védas excellents! salut; ô toi qui es sans tache! salut; homme pur! salut; homme franc, ayant évité le péché qui enchaîne! je rends hommage à vos

pieds sacrés. — O mon petit-fils ! viens; ô splendide prunelle de mes yeux ! viens; ô rejeton de la race excellente de la lune qui brille sans ressembler à aucune autre ! viens; ô toi, l'unique, qui, armé du disque, domines sur les sept îles de cette terre et gouvernes avec le sceptre de la vérité ! viens, viens donc. — (Prose.) Écoute, ô grand roi Bharata ! tu as atteint tes cinq ans : allons ! dépêche-toi d'étudier toutes les sciences et de les connaître à fond. — C'est ce que je vais faire, maître.

Kaṇva (prose). — Vive le guru ! ô guru ! sois un secours pour moi. Holà ! Vivêkamitâmani ! il faut apprendre au grand roi l'art de tirer de l'arc ; par conséquent, va prendre un arc et une flèche et reviens ici. — Maître ! je vais les chercher et je reviens.

Holà ! grand roi Bharata ! — Maître ! — Ayant pris cet arc dans ta main gauche et cette flèche dans ta main droite, prospère.

Chant du grand roi Bharata courbant son arc (vers). — Cet arc pour moi est avantageux, n'est-ce pas? cet arc est à moi par la faveur des dieux ; on vient de me donner cet arc et je vais le courber; je vais percer en même temps a montagne avec cet arc célèbre. Qu'est pour moi-même la montagne, le grand Mêru, par rapport aux sciences que j'ai apprises? Suis-je forcé de déployer un grand effort? Je tuerai tous les rois ennemis par la grandeur de mon instruction, sans qu'ils puissent nouer leur chevelure. Je vais saisir dans un combat le lion et le tigre qui bondissent.

Kaṇva (prose). — Holà ! grand roi Bharata ! je loue ton adresse à tirer de l'arc. Je n'ai jamais vu jusqu'à présent

un enfant qui fût doué d'une pareille adresse. Prospère, prospère de plus en plus.

Holà ! Vivêkacintâmani ! fais venir notre dame Çakuntalâ. Allons ! — Je vais l'appeler et je reviens, ô maître !

Madame Çakuntalâ ! mon maître vous appelle et m'a prié de vous faire venir. Venez, Madame ! — Je viens, monsieur, comme vous me le dites.

Kaṇva et Çakuntalâ (prose). — O mon maître ! ô mon asile ! vous devez me faire la faveur de me dire pourquoi vous faites venir auprès de vous la servante de votre divinité. — Madame Çakuntalâ ! j'ai instruit sur toutes les sciences le grand roi, qui est Bharata, votre fils ; il n'y a pas d'être semblable à cet enfant même dans les trois mondes ; pour vous il n'y a pas dans votre destinée même la moindre imperfection : Vous serez heureuse, madame ! — O maître ! il ne peut y avoir la moindre imperfection pour votre servante, puisque votre divinité lui accorde sa faveur.

Kaṇva et Çakuntalâ (vers). — O bonne Çakuntalâ, vous qui n'avez pas votre pareille en ce monde, écoutez : Depuis l'époque où le roi vous promit de vous faire appeler auprès de lui le lendemain, je ne l'ai pas revu, et déjà votre fils vient d'atteindre l'âge de sept ans. Dites-le-moi : que faut-il faire, madame ? — Tu es ma mère, comme celle qui m'a engendrée, tu es mon guru. Peut-il y avoir un autre refuge que toi ? Salut, ô muni à la grande pénitence ! moi, femme cruelle, j'ai dû commettre un péché, puisque le roi a oublié son serment. Dis-le-moi : Quel est donc mon bonheur, et quelle est ton intention, ô maître ? — Le cœur rempli d'amour, accompagnée de ton enfant qui est comme le soleil, va dans cette ville d'Hastinâpura, que

la royauté rend si prospère, et avec ton fils va trouver le roi Duchyanta dont les épaules ressemblent à des montagnes ; toi et ton fils, vous serez alors vraiment au comble du bonheur.

Çakuntalâ (vers). — Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Après m'avoir recueillie et m'avoir élevée avec peine, vous m'avez défendue jusqu'à présent avec tendresse, comme la vache fait pour son veau et la paupière pour l'œil ; vous avez tressailli de la joie de m'élever avec amour, me laissant dominer sur toutes les autres femmes à l'intérieur. Quand avez-vous obtenu quelque avantage de ma part? O mon père! c'est grâce à vous que j'ai acquis bien des qualités. Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Vous m'avez protégée nuit et jour, comme l'âme fait le corps et la pluie la terre ; ayant connu la limite du désir et ne pensant qu'à mon isolement, vous m'avez fait parvenir à une situation illustre et vous avez embelli mon esprit par les paroles précises qui se trouvaient sur vos lèvres. O mon père et ma mère! Comment vous oublier? Comment mon cœur pourrait-il s'y résoudre? Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous? Vous m'avez pressée sur votre sein ; vous avez développé, ô seigneur! ma beauté en donnant de l'ampleur à ma poitrine et de la grâce à ma démarche. Vous avez, ô seigneur! fait quelque chose de grand et de précieux, car vous m'avez donné avec abondance la douceur même de l'ambroisie en me permettant de goûter le charme d'être à vos pieds sacrés. Mon cœur se briserait en vous abandonnant, car je suis une femme, votre servante, et je croirais commettre un péché. Comment, ô seigneur, m'éloignerai-je jamais de vous?

Kaṇva et Çakuntalâ (prose). — Écoute, Çakuntalâ : Il ne faut pas que notre séparation te cause du chagrin. En outre, s'il n'est point nécessaire que chacun goûte aux biens terrestres en faveur de son corps, tu ne dois pas éprouver un seul besoin et, en femme excellente, tu ne voudras pas ne point exécuter l'ordre du prince qui voulait te faire goûter ces richesses de la terre. Va donc t'unir à ton époux et sois heureuse.

— Salut! salut! je vais, ô maître! trouver mon époux.

Kaṇva (vers). — O prince Bharata! reçois ma bénédiction; prospère, prospère de plus en plus, ô cakravarti unique aux sept points cardinaux de cette terre! et sois véritablement heureux en gouvernant par ton sceptre tous les peuples avec probité.

(Prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — Va conduire notre Çakuntalâ et le grand roi Bharata auprès du grand roi Duchyanta. — J'y vais, maître!

Çakuntalâ (prose). — Holà! Vivîkacintâmaṇi! — Quoi, Madame? — Nous avons dépassé la route de la forêt et de la montagne, en tenant par la main cet enfant innocent; mais, dans quelle direction allons-nous porter nos pas? Si je me suis décidée à faire ce voyage, c'est que j'ai eu confiance dans la parole du grand roi Duchyanta appuyée sur un serment.

(Chant). — Pleine de confiance, je me suis laissée aller à la séduction, et maintenant que vais-je faire? J'ai eu confiance en ta parole, lorsque tu me dis : « Je ne t'oublierai pas, ô éclair! » Tu m'avais considérée, en me disant : « Qui es-tu, ô douce ambroisie? Ne pense pas que je ferai un autre mariage; ne te cause pas de chagrin, ô jeune fille! à cause de notre union! » J'ai eu confiance

dans la parole du prince, lorsqu'il me dit : « Je n'oublierai pas, je n'oublierai pas ; pourquoi me faire ce reproche? Je mettrai ma couronne brillante sur la tête de ton fils, et, dans le monde, je ferai ainsi honneur à ma parole. » J'ai eu confiance dans le serment solennel de celui qui a dit : « Je ne fais pas de tromperie ; si je t'embrasse, n'est-ce pas une certitude? Pourquoi encore ce doute? Quel témoin te faut-il ? Voici les témoins qui doivent te suffire, ô femme : la déesse de la terre et la parole venue du ciel. »

Bharata (vers). — O ma mère, qui m'as engendré ! j'ai faim. O ma mère, qui m'as engendré ! les pieds me font mal. O ma mère, qui m'as engendré ! comment vais-je marcher? O ma mère, qui m'as engendré ! porte-moi dans tes bras.

Le disciple et Çakuntalâ (prose). — Madame, je vais le prendre et l'emporter. — Prenez-le donc.

Çakuntalâ (chant). — Que vais-je faire? que vais-je faire, ô mon fils ! O la pupille de mes yeux ! ô mon fils ! ô mon nombril ! de quoi peux-tu être affamé? Quel péché ai-je donc commis, ô mon fils ! pour que mon cœur se soit décidé à te tourmenter ainsi? O mon fils ! lorsque tu me demandes, sans raison, de l'ambroisie au milieu de cette forêt, crois-tu que cette douceur t'arrivera aussitôt que tu y auras pensé? Viens, ô mon fils ! je te donnerai de la nourriture, lorsque tu seras arrivé à Hastinâpura, où vit heureux le grand roi Duchyanta.

Çakuntalâ et le disciple (prose). — Holà ! Vivêkacintâmaṇi ! jusqu'où devra marcher le grand roi Bharata, mon fils, sans nourriture et sans abri ? Dites-moi, seigneur, à quelle distance est la ville d'Hastinâpura à par-

tir de l'endroit où nous sommes? — C'est ce que vous voulez savoir, madame? Hastinâpura est ici même. — Holà! Vivêkacintâmaṇi! allons vers ce multipliant et nous nous reposerons quelque temps sous son ombrage pour calmer notre fatigue. — C'est ce que nous allons faire, Madame.

Le directeur au public (prose). — Vivêkacintâmaṇi, le disciple du grand muni Kaṇva, Çakuntalâ et le grand roi Bharata, après avoir abandonné l'ermitage de Kaṇva, ont traversé la route de la forêt, le désert et la montagne: ils se trouvent dans le voisinage d'Hastinâpura. Voyez la manière dont s'avance le grand roi du royaume de Magadha, car c'est le moment où va tenir audience le grand roi Duchyanta, le cakravarti unique.

Entrée du grand roi du royaume de Magadha (chant). — Le souverain du royaume de Magadha est venu; il est venu, le souverain du royaume de Magadha, lui qui est entré dans le chemin de la vertu, parmi les Rois qui ont obtenu la gloire dans l'univers. Auprès du roi Duchyanta qui possède l'habileté, la sagesse et les huit qualités, est venu le souverain du royaume de Magadha. Il s'est orné la tête d'un diadème d'or, il a placé sur sa poitrine des joyaux brillants et attaché à son épaule et à son bras la peau d'antilope. Il a mis un manteau sur sa belle monture, il fait voir sa poitrine resplendissante d'une cuirasse de diamant, et il secoue sur ses pieds puissants le bijou étincelant des héros. Sa beauté, qui est celle d'un *sura* avec le visage et le menton d'un héros, a la force puissante de Kâma; ses bras ressemblent à ceux d'un éléphant, qui laisse échapper la liqueur amoureuse de son front, pareil à une montagne. La merveille des merveilles, lui, dont la

nature royale est la domination perpétuelle, le voici dans l'assemblée, le roi de Magadha.

Kaṭṭiyankâra (vers). — O souverain, qui brilles avec séduction et qui gouvernes ton royaume, composé de sept mondes, aussi bien que s'il était unique! le roi de Magadha est venu.

Le grand roi de Magadha (vers). — O roi des rois! salut. Toi qui es entré dans le chemin de la vertu suivant les lois de Manu! salut. O montagne de l'amitié! salut. O roi de la race de la lune! salut. O grand roi Duchyanta, qui gouvernes avec fermeté à l'ombre de ton parasol unique les sept mondes que les hommes célèbrent! salut, salut.

Duchyanta (vers). — O roi du pays de Magadha! écoute : dans ton royaume, qui regorge de richesses, y a-t-il une bonne conduite sans corruption? Y a-t-il de la pluie trois fois dans le mois lunaire? Y a-t-il abondance des moissons? Les cérémonies des Brahmanes savants dans les Védas sont-elles toujours pures? et beaucoup de divinités ont-elles atteint la gloire? Dis-le-moi.

Le grand roi de Magadha (vers). — O roi qui as la royauté sur la surface de la terre! tu plais à tous par ta bonne conduite, et dans les villes les gens de bien en foule se purifient par les serments; aussi, dans mon royaume, ô roi qui me gouvernes! il existe tout ce dont tu viens de me parler. Dans ce lieu, il n'y a pas une seule imperfection, seigneur!

Entrée du grand roi du royaume de Kêkaya (chant). — Il est venu, le roi de Kêkaya; il est venu, le roi victorieux de Kêkaya; lui qui, par son puissant esprit, fascine les hommes, comme le dieu de l'amour fascine le cœur des femmes, il est venu dans la salle du trône de l'illustre

Duchyanta. Il est venu, le héros dont on parle comme d'un tigre vainqueur, le prince tout brillant de beauté, l'homme fort par le bras qui est appelé une montagne, le roi à qui la science donne tant d'autorité, le prince qui, par ses belles largesses, ressemble à l'arbre fabuleux d'Indra, le roi qui n'a pas son pareil pour la distribution des récompenses entre ceux qui les ont méritées, le prince qui est reconnu fort habile, grâce à son excellent cœur et aux dons qu'il prodigue, de grandes récompenses et de nombreuses richesses, le prince unique qui, fort du privilège de la royauté dans le monde, brille comme une merveille par l'excellence de sa perspicacité dans toutes les entreprises ; il est venu dans la salle du trône, le grand roi du pays de Kêkaya.

Kaṭṭiyankâra (vers). — Le héros, aux belles épaules où s'impriment les seins des femmes, le roi de Kêkaya, couvert de vêtements dorés, est venu.

Le grand roi de Kêkaya (vers). — O roi, issu de la race superbe de la lune, qu'adorent les diadèmes des ennemis dans leur admiration pour la gloire d'une tête de héros ornée de joyaux et semblable à une montagne ! O roi des rois, qui protèges le monde soutenu par la tête de l'immense serpent ! ô roi de la terre, ô Duchyanta qui as une couronne de bijoux ! salut, salut.

Duchyanta (vers). — O roi de Kêkaya, qu'on estime, toi qui as beaucoup de fierté, es-tu venu porteur de l'argent de ton royaume qui abonde en puissance ? Tu ne gouvernes pas avec ordre : dis-moi l'obstacle qui en est la cause. Est-ce que tu ne connaîtrais pas le pouvoir excellent de mon sceptre ?

Le roi de Kêkaya (vers). — O roi, qui surpasses tous

les princes, qu'adorent les héros aux anneaux de pieds qui résonnent en marchant! salut. Demain, je t'enverrai l'or pur, qu'on appelle tribut; mais il ne faut pas tuer ce qui est excellent : ô prince! si vous vous mettez en colère, c'est comme si vous lanciez sur un moineau de village le javelot de Brahmâ; il n'y aurait plus, dès lors, de prospérité pour moi.

Kaṭṭiyankâra (vers). — O grand roi! tous les rois vous entourent, celui du royaume du Bengale, celui du pays de Magadha, le grand roi des pays de Dinapour et Rangpour, celui du pays de Kongu, celui du royaume du Kodagu, celui du pays de Kukuda et celui du royaume d'Anga. O grand roi Duchyanta, vous qui, avec une grande prospérité, avez reçu un diadème éternel! je vois que vos méditations vous absorbent.

Le directeur au public (prose). — Voyez, en compagnie de Vivêkacintâmaṇi, qui est le jeune disciple du grand muni Kaṇva dans l'ermitage de la forêt, s'avancer Çakuntalâ et son fils le grand roi Bharata, juste au moment où le grand roi Duchyanta, le cakravarti unique, se trouve dans la salle d'audience avec ses ministres.

Çakuntalâ et Kaṭṭiyankâra (prose). — Holà! où sont les gardiens de la porte principale du palais? — Oh! oh! qui êtes-vous? Vous venez ici avec audace, sans avoir obtenu la permission de nous, qui gardons l'entrée du palais. — Veuillez annoncer notre arrivée à votre roi et revenir ici. — Mais, l'arrivée de qui?... — Veuillez dire à votre roi : « Votre épouse et votre enfant viennent d'arriver ».

Kaṭṭiyankâra (vers). — O Seigneur! il est venu deux personnes, un enfant, semblable à Kâma pour la beauté, et sa mère, pareille à la déesse des richesses (Lakchmî).

Comme je leur ai demandé, moi qui suis votre esclave: « Mais, qui êtes-vous donc? » ils m'ont répondu en ces termes : « Nous sommes venus ici, non sans difficulté; moi, je suis l'épouse du roi, à qui je me suis unie, et, quant à cet enfant, c'est celui du roi Duchyanta. »

Duchyanta et Kaṭṭiyankâra (prose). — Ah! ah! ah! voilà quelque chose de surprenant! Oh! ô ministres! ô rois! avez-vous entendu dire la raison de ceci : deux personnes se trouvent à la porte de mon palais, ma propre épouse et mon enfant?... Oui, ce doit être tout à fait cela... Une femme est-elle venue me trouver, après m'avoir vue en rêve? ou bien des particuliers ont-ils envoyé cette femme, après l'avoir dressée et avoir ourdi contre moi des embûches?... Tout cela n'est pas clair... mais nous allons les faire venir et nous pourrons ainsi les observer; nous écouterons cette merveille, cette fable. — Je vais leur dire de venir, ô maître!

Madame! et vous, ô jeune religieux! venez : le grand roi me charge de vous introduire auprès de lui. — Nous venons, monsieur.

Le disciple (vers). — O roi de la lune! ô trésor d'éminentes qualités! ô chef digne de grandes louanges! ô roi dont les anneaux de pieds résonnent en marchant! ô grand roi, vénéré par les maîtres de la terre qui gouvernent tous les rois! ô prince Duchyanta, puisses-tu prospérer!

Duchyanta (prose). — Salut, salut! ô seigneur! ô jeune religieux!... où sont donc les gardiens de la porte de notre palais?... O enfant! prenez un siège et placez-le ici pour ce jeune religieux. — Je vais le placer, ô maître! comme il convient.

Çakuntalâ (vers). — O souverain! salut. O toi qui protèges la terre! salut. O souverain dont le grand javelot étincelle! salut. O guru, dont je suis la servante! salut. O seigneur de ma vie, si bienveillant pour moi! salut.

Le grand roi Bharata (vers). — O mon père, qui, après m'avoir engendré dans la race de la lune, m'as protégé, ô mon père! salut.

Duchyanta (vers). — O femme, qui es-tu? Comment es-tu venue ici? Dans quel pays demeures-tu? Quel est le lieu de ta naissance? Pour quelle affaire es-tu venue dans l'assemblée du roi, femme aux cheveux parés de guirlandes? O femme! dis-moi clairement le motif qui te fait venir dans cette magnifique salle d'audience.

Çakuntalâ (vers). — O prince, dont le diadème est splendide, toi qui viens de m'adresser la parole et de m'interroger! écoute : regarde-moi, je suis ta femme, et celui-ci est ton fils, le fils de ton épouse. Moi, je suis Çakuntalâ, la fille qu'a élevée le puissant Kaṇva; Bharata est le nom, plein de beauté, de cet enfant, dont la renommée sera sans limite.

Duchyanta (vers). — Celle-ci serait mon épouse! Quel est celui qui se tient là devant moi? Ce jeune homme serait mon fils, doué d'un assez grand mérite pour gouverner la terre? O rois de ce monde, qui ne pouvez être comparés à d'autres! ô vous, qui êtes éminents, vous qui êtes venus ici près de mon trône et qui avez obtenu quelque faveur de moi! O vous tous, qui que vous soyez! sachez-le : voici mon épouse, qui vient d'arriver!

Çakuntalâ (vers). — Quand tu me disais : « Tu seras mon épouse », ce n'était point sur tes lèvres un mensonge! Quand tu me disais : « Si tu engendres un fils, je lui ferai

gouverner le monde », ce n'était point sur tes lèvres un mensonge! O roi! faut-il donc que je te retrouve lançant des paroles moqueuses et me couvrant de honte dans cette assemblée aux yeux de tous ces personnages!

Le roi (vers). — O ministre! écoute. Une fable dit: « L'arbre laisse tomber le fruit vert, qui était déjà malade. » Mais cette fable ne ressemble pas à celle que je vois ici. La conduite de cette femme est-elle la punition d'une ancienne faute? Ne vois-tu pas que la violente attaque de cette femme, au front pareil à la lune, est comme la foudre qui frapperait sans raison?

Le ministre (vers). — Voici ce que j'ai entendu dire: « Avec un grain de riz on a couvert une citrouille. » On me l'a dit, mais je ne l'ai pas vu. O seigneur! cette femme fera bien une chose semblable; elle cachera même au besoin, et de la même manière, le monde! Je ne sais pas quelle est cette femme qui vient faire un si grand tapage.

Le roi (prose). — Ah! ah! c'est bien ainsi qu'il fallait parler, ô ministre!

Çakuntalâ (vers). — On a coutume de dire: « Parmi les ministres, ceux qui ont une intelligence excellente et dont la pensée est claire sont ceux qui, après avoir bien examiné et bien compris les différentes affaires de l'État, les expliquent à leur souverain. Je n'ai pas vu sur la terre un ministre pareil à toi, avec un esprit aussi étroit que le tien, et prêchant la destruction totale, quand le roi dit simplement: « Réduisons en poussière ».

Le ministre (vers). — On vole de l'or, on vole un objet, on vole bien d'autres choses encore dans le monde. O seigneur! cette femme est une vaurienne, elle qui est

venue comme une voleuse vers un roi qui ne ressemble à nul autre et qui est le cakravarti unique.

Çakuntalâ (vers). — Le ministre, qui est le râkchasa d'un roi, n'est qu'un tigre féroce, et les chiens sont des compagnons pleins de charmes. O ministres! vous avez étudié le çâstra qui dit : « Quand les rois sont pareils à des cygnes, leurs sujets le sont aussi. »

Bharata (prose). — Madame! quelles sont ces bêtes qui agitent sans cesse leur queue et qui viennent près de nous? Dites-moi vite ce que c'est.

Çakuntalâ (prose). — O conseillers! allons! vous connaissez, pour l'avoir étudié à fond, le çâstra du devoir, qui dit : « Tels rois, tels sujets. »

Le roi (vers). — Me connais-tu? Et moi, est-ce que je te connais? A quelle époque nous sommes-nous unis dans mon palais et avons-nous joui des plaisirs de l'amour? Regarde... Qui es-tu, ô femme, qui sais si bien commencer et continuer de violentes réclamations, toi qui te tiens devant moi, le roi des rois au diadème orné de perles?

Çakuntalâ (vers). — O roi! je te connais; je connais maintenant le dommage causé à ma personne dans la forêt par un individu qui y a pénétré sans escorte, qui m'a charmée et qui a conçu pour moi des désirs charnels; et, de plus, je connais le serment qu'il m'a fait avec bassesse : quand je suis venue ici pour te trouver, je ne savais pas que tu allais me tromper!

Le roi (vers). — Pourquoi t'aurais-je connue? Pourquoi serais-je venu tout seul? O jeune fille! pourquoi, à ta vue dans la forêt, aurais-je conçu des désirs? Et pourquoi aurais-je fait un serment pour l'accomplir ensuite avec

bassesse? Tu me ferais bien plaisir de me donner une explication convenable à ce sujet.

Çakuntalâ (vers). — Dans la résidence de Kaṇva, tu as conclu, avec moi, un mariage à la mode des Gandharvas, et, après ton union avec moi, as-tu donc oublié, ô roi! le serment que tu m'as fait, en prenant la terre et l'air comme témoins : « O jeune beauté! demain je t'inviterai à venir dans mon palais, et ce sont mes conseillers qui seront chargés de t'avertir? »

Le roi (prose). — Holà! holà! où sont les gardiens de la porte du palais? — Monsieur. — Voici cet enfant, qui se tient debout : quel est-il? Il me semble qu'il est venu ici grâce aux conseils de cette femme, pleine de dissimulation, qui a répandu sur lui la poussière du mensonge. Hélas! comme je vois cet enfant depuis si longtemps debout, j'en ressens une vive douleur; aussi va vite lui dire, enfant! de s'asseoir. — C'est ce que je vais dire, ô maître!

Holà! ô grand roi Bharata! — Quoi, monsieur? — Mon roi vous prie de vous reposer sur le premier siège que vous allez trouver.

Bharata (prose). — Allez trouver votre roi, monsieur, et dites à lui-même de s'asseoir.

Le roi et ses conseillers (prose). — Voici ce méchant enfant qui me désobéit. Vous l'avez vu, ô conseillers! Quand j'ai fait le bien, j'ai récolté le mal : c'est comme si main et pied germaient sur le fruit de la bringelle. — Ah! ah! oh! il a bien dit.

Le roi et ses conseillers (vers). — Si l'on s'exerce au mensonge, il faut au moins mentir sans que l'on se trouve en défaut; si l'on s'exerce au vol, il faut s'étudier à savoir

se défendre soi-même. Comme c'est une intelligence médiocre, une intelligence de femme, il lui fallait un homme avec son énergie. Non, il ne convient pas à une femme de venir ici toute seule.

(Prose). — Cela vous semble-t-il juste, ô conseillers? — O maître! nous ne pensons pas comme vous sur ce sujet. — Mais moi, je vous le dis, c'est la vérité. Écoutez-moi, ô ministres! Voici ce que je veux dire : cette femme est tombée dans une grande erreur, quand elle est venue ici toute seule sans produire un témoin oculaire qui pût dire avec assurance : « Celle-ci, c'est ton épouse, et cet enfant n'est autre que le tien. »

Çakuntalâ (vers). — Après vous être uni à moi, vous m'avez donné la main, en prenant comme témoins l'air et la terre. Est-ce que cela n'est pas suffisant, ô prince? Vous commettez une grande faute quand vous dites : « Je ne vous connais pas; il était nécessaire qu'un homme vînt s'opposer à moi pour défendre cette femme et dire : « Voici celle que vous devez couronner reine. »

Le roi (vers). — Les hommes ont toujours adressé des reproches aux femmes, car c'est eux qui ont raconté l'histoire de l'épouse du roi Hariçcandra, accusée d'avoir tué son enfant. Mais nulle part on n'a vu une femme lancer sur un homme le jet d'abondants reproches. N'est-ce pas vrai? Ne le voyez-vous pas, ô ministres?

Çakuntalâ (vers). — Jadis l'illustre Hariçcandra, ne voulant pas proférer un mensonge, abandonna la ville, son épouse, son enfant, et devint l'esclave d'un paria. O roi! il n'existe pas sur la terre une personne qui ait osé mentir, après avoir fait un serment, en prenant à témoins la terre, le ciel et la lune.

Bharata (prose). — Quoi, madame? Que vois-je? Voici qu'il existe un homme, né dans la race de la lune, un grand chef, celui-ci, capable d'avoir dit un mensonge, sans égard pour les dieux qui le savaient!

Le roi (vers). — Elle a dit : « Je suis la fille de Kaṇva »; puis, oubliant ses premières paroles, elle a dit : « Je suis la fille de Viçvâmitra l'illustre, qui m'a engendrée »; bientôt elle dira qu'elle est la fille de mon beau-père, en prouvant qu'elle s'est unie à moi par un mariage.

Çakuntalâ (vers). — Vois, je prendrais même un fer rouge, en affirmant qu'il est ton beau-père, ce Viçvâmitra, le roi de la race du soleil, qui a conquis l'éloge des hommes, car il est de la race de la lune, pure et brillante au milieu du ciel, et il est issu de la race du soleil.

Le roi (vers). — Si tu es la fille du destructeur de familles, de Viçvâmitra, plein de prospérité, qui a donné un svarga à Triçanku, tu prendras dans tes mains mêmes un fer rouge, tu renverseras même ce monde sens dessus dessous. Peux-tu montrer, dans l'intérieur de ta main et sans hésitation, le vâikuṇṭa?

Çakuntalâ (chant). — Hélas! ô dieu méchant! est-ce que tu m'abandonnes, au moment où je souffre une telle angoisse? O dieu! j'ai engendré, j'ai élevé cet enfant qui doit gouverner le monde, et c'est dans cet espoir que je suis venue ici. O dieu! je me suis réjouie dans mon esprit, en me disant : « C'est moi qui ai engendré cet enfant, dont la tête va s'orner d'un diadème de perles ». O dieu! je me suis réjouie dans mon cœur, car j'ai joué avec le roi et me suis unie à lui avec charme. O dieu! je suis partie ne sachant pas qu'il se passerait une telle injustice dans la demeure du roi. O dieu!

(Vers.) — O Hari! ô Hari! quel malheur! On dirait que l'on jette de l'huile sur le feu qui brûle les paroles adressées à un roi. Que vais-je donc faire? Et quelle chose peut faire une femme pour se venger de l'injustice d'un roi, gouverneur de la terre, qui oublie son serment?

Le roi (vers). — On n'a jamais entendu ni vu une femme qui ait osé proférer une si grande injure; on n'a jamais rencontré un homme qui ait reçu en partage un cœur aussi cruel. Peut-on lancer l'injure comme la foudre sur les rois à la pensée joyeuse?

(Prose.) — Bravo! bravo! c'est bien: va-t'en! va-t'en, folle!

Lamentations de Çakuntalâ (chant). — Vous êtes venu ce jour-là avec respect dans la demeure de Kaṇva, ô prince! A ma vue, soudain votre esprit s'est troublé et vous avez éprouvé un désir de luxure, ô prince! Profitant de l'absence de Kaṇva, après avoir contracté avec moi un mariage, ô prince: « Voici quelle sera ma conduite, si dès maintenant nous nous unissons avec amour », avez-vous dit, ô prince: « Nous nous unirons d'une manière merveilleuse dans un mariage à la mode des Gandharvas », m'avez-vous dit, ô prince! Écoutez: lorsque je vous ai dit, ô prince: « Vous chercherez une femme autre que moi pour en faire votre épouse. — Je ne prendrai jamais comme reine une autre femme que toi », m'avez-vous répondu, ô prince! Je vous ai demandé ce que deviendrait mon fils, si je m'unissais à vous: « Je mettrai un jour mon diadème d'or sur la tête de ton fils », m'avez-vous répondu, ô prince! Ayant éprouvé un enivrement passionné qui allait au comble de la folie: « Il faut supporter la fascination de mon pouvoir », vous êtes-vous écrié, ô prince!

« Moi, je suis issu de la race de la lune, qui gouverne le monde », avez-vous dit, ô prince! « Je ne manquerai pas à ma parole, même si je manquais à celle du Vêda », avez-vous dit, ô prince! Alors que vous disiez : « Je fais ce serment avec droiture », ô prince! vous avez appelé en témoignage l'air et la déesse de la terre, ô prince! « Ne crains pas de méprise, je ne me rendrai coupable d'aucune trahison envers toi », m'avez-vous dit, ô prince! Vous avez prêté serment d'une manière solennelle, ô prince!

Le roi (vers). — O ministres! cette femme qui fait des mensonges, il faut la louer pour son habileté dans les jongleries et les stratagèmes. Si l'on se demande avec étonnement ce que cela veut dire, on pensera que cette femme dit vrai. Mais nous, que ferons-nous à cette femme méchante pour ses tromperies et ses injures?

Le roi du pays de Magadha (vers). — O roi! tu n'as pas dit même une fois un mensonge, toi qui as la royauté de la terre, et cette femme n'a pas dit un mensonge. Le taureau et le cul-de-jatte se mettent en colère sans raison (si on dit au premier de grimper, au deuxième de descendre); il en est de même de cette injure, diront (les gens équitables).

Le roi (prose). — Ah! ah! voici comme il faut parler, n'est-ce pas? ô roi du pays de Magadha! Si l'on se demande ce qu'il faut faire à cette femme méchante, qui est venue dans cette assemblée pour lancer des injures, il faut répondre avec sévérité : le faux, c'est le vrai... Ah! ah! que peut-on faire à cette femme? Dis-le-moi, ô roi de Kêkaya?

Le roi du pays de Kêkaya (vers). — Après t'avoir con-

templé, si l'on regarde la figure de cet enfant, on ne manquera pas de dire : « Cet enfant est ton fils ». Si tu dis à cette femme, qui est venue dans cette assemblée : « Tu es mon épouse », tous les gens du monde t'approuveront, ô grand roi !

Le premier ministre (vers). — Autrefois la femme Sûrpanagi, ayant vu Râma, conçut pour lui des désirs charnels, reçut aussitôt un châtiment et perdit son nez et ses oreilles. O Seigneur ! que faut-il faire à cette femme, qui est venue, seule et forte de son habileté, pour s'emparer de ton royaume et de toi-même sur son sein?

Le deuxième ministre (vers). — O seigneur ! personne ne parviendra jamais à l'emporter sur les femmes, car elles prendront un fer rouge, elles placeront leur main dans la gueule d'un serpent, elles s'enfonceront dans la braise brûlante, elles n'auront pas honte de proférer un mensonge pernicieux, elles qui ne redoutent pas le supplice des imprécations.

Le roi (prose). — Ah ! ah ! ô ministre ! ce que tu viens de dire est vrai, est vrai ; tu as bien parlé, tu as bien parlé ; n'est-ce pas que c'est ainsi qu'il faut dire? Bravo ! bravo !

Çakuntalâ (chant). — Hélas ! qui me fera justice comme une faveur? Et à toi, qui te dira la vérité? Hélas ! après m'avoir rassurée pour exciter mes désirs de plus en plus, et m'avoir accordé le mariage, tu m'as hypocritement reniée, tu m'as coupé la gorge, n'est-ce pas? Allons ! allons ! tu as lâché l'écluse, tu as dit bien haut la raison de ma conduite, sans croire en ma parole, sans laisser voir en toi le moindre désir de t'éclairer, hélas !

Le roi (chant). — Va-t'en ! va-t'en ! toi qui as pénétré

dans l'assemblée du grand roi, en commettant une folie et en rejetant toutes les convenances ! Va-t'en ! va-t'en !

Qui donc es-tu, ô femme méchante et pleine d'habileté? Et tu fais des plaisanteries sans crainte ! c'est ce que je ne puis comprendre. Fi donc ! Avec un entêtement stupide tu t'obstines à demeurer dans cette assemblée de rois qui s'occupent des affaires les plus difficiles ! Va-t'en ! va-t'en !

Çakuntalâ (chant). — Quelle grandeur y a-t-il à se trouver heureuse des paroles qu'on a dites avec partialité à une femme? Quand les rois oublient cette vérité, que la justice est toute l'essence du bonheur, il n'y a plus d'expiation pour leurs paroles injustes. Vous venez de dire : Non ; vous l'avez emporté par votre bouche, hélas ! quand vous m'avez dit : Va-t'en ! va-t'en ! hélas !

Le roi (chant). — Va-t'en ! coquine, qui n'as aucun droit à ce que tu demandes, cherchant dispute à un roi de la terre, tu es venue pour me briser la tête. Enfin on l'a emporté sur tes paroles, en te fermant la bouche ! Allons ! ô épouse ! ô méchante ! devant un homme tu joues une comédie de femme, après l'avoir inventée ! Et puis, tu me lances des reproches ! Fi donc ! va-t'en ! va-t'en !

Çakuntalâ. — Le mensonge ne peut triompher de la vérité, mais si les rois disent des mensonges, la force de leur sceptre ne pourra se maintenir et la prospérité de leur royaume ne pourra durer. Va ! va ! où est le code de Manou? Où sont les paroles fallacieuses que tu m'adressais dans la forêt verte, quand tu me disais : « Avec une femme on ne commet point de péché ? » Peux-tu, après cela, m'abandonner ? Hélas !

Le roi. — Où as-tu appris cette jonglerie ? Oh ! oh !

que dire de ton habileté? Quelles sont les femmes qui, depuis que le monde existe, ont dit la vérité? Quant à toi, tu seras capable de renverser le monde. Tu parles sans intelligence, tu lances contre moi des paroles inconsidérées, en pensant que tout l'opprobre retombera sur moi. Va-t'en! va-t'en!

Çakuntalâ. — Isolé dans la forêt, tu es venu vers moi; le trouble s'est alors emparé de ton esprit et de tes sens, et tu as produit sur moi une fascination extrême par tes paroles; aujourd'hui tu veux faire preuve d'une grande violence. J'ai cru en ta noble parole, et maintenant tu abandonnes la vérité et tu violes ton serment. Va! va! hélas!

Le roi. — Lorsque je suis venu dans la forêt pour la chasse, à quel moment t'ai-je aperçue sur mon chemin? Il n'est pas possible d'avoir confiance dans les femmes à cause de leur stupidité. C'est en vain que toutes tes paroles sont pleines de fraude: tu traînes inutilement les choses en longueur. Fi donc! va-t'en! va-t'en!

Çakuntalâ. — Cette dispute aurait-elle lieu entre deux justes époux? Est-ce que toute la terre ne te blâmera pas? Ton cœur n'aura-t-il pas au moins quelque pitié de moi? Est-ce de l'équité? O le maître de mon souffle! tu fais la guerre à tous les enivrements nouveaux que tu m'as fait connaître et tu me lances la boue. Va! va! hélas!

Le roi (chant). — Avec ton esprit flétri, tu es venue auprès de moi en t'approchant doucement, mais il n'y a pas ici de victoire spontanée pour les femmes. C'est fort mal: tu es obtinée, et tu me réprimandes comme si tes paroles n'étaient que vérité.

Çakuntalâ (chant). — Ma vue a excité tes désirs; tu

m'as dit : « Je suis ton époux », en prenant à témoins de ton serment le ciel et la terre. Où l'as-tu abandonné, ton serment? Sans avoir pitié d'une personne délicate, tu as parlé contre elle, dans cette assemblée, en présence des grands du royaume ; tu m'as chassée! Va! va! hélas!

Le roi (vers). — O fourbe, experte en tromperies que tu as apprises de longue date! l'habileté de tes paroles ne nous séduira pas : non. Tu t'es revêtue d'un faux habillement (de pénitente), et tu es venue ici avec enfant, en me disant : « Voici ton fils ». Quand toi et ce jeune enfant, qui n'obtient de moi que du mépris, mettrez-vous fin à cette tromperie et quitterez-vous cette assemblée?

GÉRARD DEVÈZE.

(*A continuer.*)

VARIA

UN BIBLIOPHILE ÉCONOME.

Nous trouvons dans l'un des derniers catalogues publiés par M. Bernard Quaritch, le savant et sympathique libraire de Londres, l'avis suivant, qu'il nous paraît utile et intéressant de reproduire :

Un voleur habile.

Le 25 août dernier, un homme brun, de petite taille, âgé d'environ quarante-cinq ans, au teint jaunâtre, qui avait toute l'apparence d'un Juif hollandais ou allemand, parlant un anglais irrégulier, avec une voix très sourde, se présenta chez moi et me montra une carte d'affaires : « Wunderlich et Cie, marchands d'objets d'art, à New-York ».

Le 26, le prétendu Wunderlich choisit des livres dans mon assortiment pour une valeur de 270 livres (6,750 fr.), en disant qu'il reviendrait faire un nouveau choix.

En même temps, le petit brun vit, mais sans vouloir l'acheter, un très joli petit LIVRE D'HEURES, avec de charmantes mignatures en *camaieu gris*, relié en maroquin noir avec des fermoirs en argent. Le prix de ce charmant manuscrit était de 50 guinées (1,312 fr. 50.).

Depuis lors, ce mystérieux personnage a disparu, ainsi, du reste, que mon LIVRE D'HEURES.

10 livres (250 fr.) seront payées à la personne par l'intermédiaire de laquelle ce manuscrit me sera rendu.

BERNARD QUARITCH.

Londres, 5 mai 1887.

AVIS. — *On recherche* MICHEL LŒWY,

Juif allemand de Hongrie, qui a été pendant quelque temps garçon d'hôtel à New-York; soupçonné d'avoir dérobé un manuscrit à Francfort. Il a résidé malgré lui pendant quatre mois d'hiver dans un édifice public d'Autriche; mis en liberté en février 1887, il a, depuis, et pendant le mois d'avril, visité les salles de vente de Londres et les magasins des libraires et des publicistes.

Voici le portrait du susdit Michel Lœwy, tel qu'il est détaillé par la police de Vienne :

Signalement :

Taille : petite.
Corpulence : forte.
Cheveux : noir luisant, plats, courts.
Moustaches : noires, mêlées de quelques poils blancs.
Yeux : petits, aux regards fins.
Os des joues : quelque peu proéminents.
Joues : creuses.
Oreilles : écartées.
Bouche : assez large, surtout pendant le rire.
Teint : jaune-gris cendré, de mauvaise apparence.

Se donne comme dur d'oreille; a pourtant entendu les questions qui lui ont été posées à voix basse à l'instruction. Parle lentement, de sorte qu'il ne paraît pas bien connaître la langue qu'il parle.

BERNARD QUARITCH.

Londres, 15 Piccadilly, 20 mai 1887.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XX.

CHARENCEY (Comte de). — Confessionnaire en langue chañabal. 232

DEVÉZE (Gérard). — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule (*suite*)..... 68, 114, 257, 352

GRASSERIE (Raoul de la). — Études de Grammaire comparée. — De la catégorie du nombre (*fin*)..... 54

HINS (Eugène). — L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique?..... 325

KIRSTE (Jean). — La linguistique évolutionniste d'après M. Paul Regnaud 23

PIÉTREMENT (C.-A.). — Le patois briard du canton d'Esternay. 142, 240, 289

REGNAUD (Paul). — Remarques morphologiques sur les verbes grecs en -νυμι, -νω, -ανω..... 193

— Sur l'étymologie du latin *Rex*..... 323

SÉBILLOT (Paul). — Blason populaire de la Haute-Bretagne (Côtes-du-Nord)..... 201, 315

STEMPF (V.). — Les poésies basques de Bernard d'Écheparre. 1

TAUTAIN (Dr). — Notes sur les trois langues : Soninké, Banmâna et Mallinké ou Mandingké..... 130

VINSON (Julien). — Correspondance du calendrier hindou et du calendrier grégorien 97